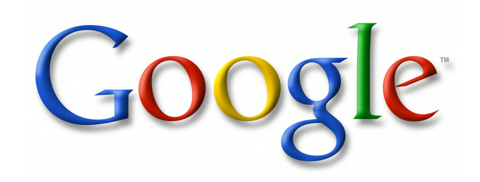




HISTOIRE

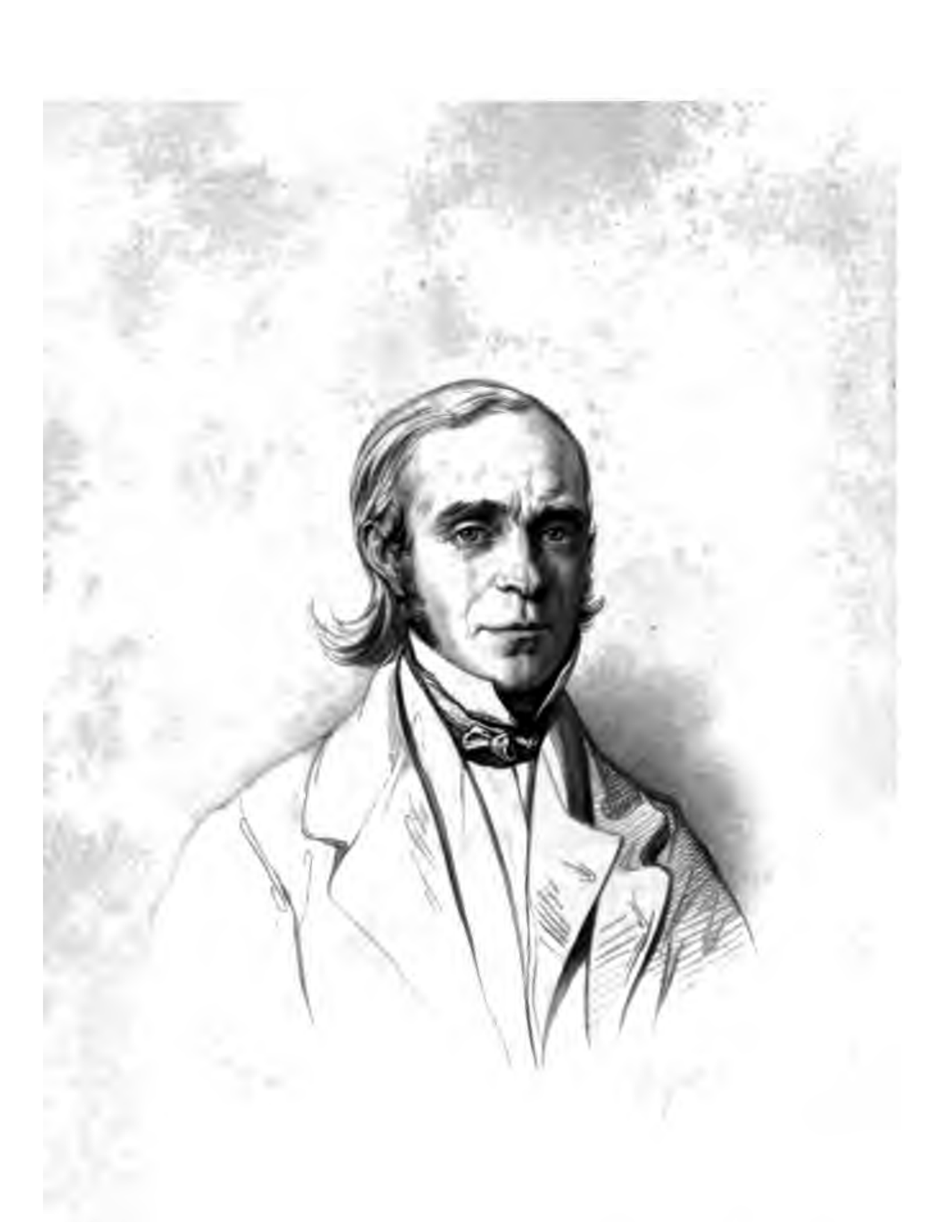
DE LA

RÉVOLUTION

DE 1848

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE HENRI PLON,

RUE GARANCIÈRE, 8.



HISTOIRE

DE LA

RÉVOLUTION

DE 1848

PAR GARNIER-PAGÈS

TOME PREMIER

EUROPE

I

ITALIE



PARIS

PAGNERRE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

RUE DE SEINE, 18

1861



J'ai dû, pour compléter l'histoire de la Révolution française de 1848, la suivre dans ses développements à l'extérieur, et esquisser le tableau fidèle des manifestations incessantes, des événements extraordinaires qui, à cette époque, agitèrent l'Europe, convulsionnèrent les peuples, ébranlèrent les trônes, et arrachèrent les nationalités de la léthargie où elles semblaient éteintes. Ce fut d'abord une explosion, puis un soulèvement général, enfin le mouvement régulier et légal. L'impulsion venue de France se fit sentir avec une rapidité sans exemple. L'éclair de nos orages illumina le monde entier. Les nouveaux moyens de communication qui mettent en rapport instantané l'homme avec l'homme, la pensée avec la pensée, les peuples avec les peuples, servirent à propager les mêmes idées.

Les nations, comme les individus, rivées l'une à l'autre par la main de Dieu, seront de plus en plus contraintes de concentrer leurs efforts pour jouir plus amplement de la terre, de l'espace, du soleil, des ri-

AVERTISSEMENT

Ce livre n'est pas un livre de circonstance, fait suivant les désirs et les aspirations du jour, pour plaire, après l'événement, aux passions, ou pour satisfaire les préventions de l'opinion publique. Il était achevé avant la dernière guerre d'Italie, qui a changé les situations. J'ai cru devoir lui conserver son originalité première, et le laisser intact : y toucher m'eût paru une profanation des conseils qui m'ont été donnés. Manin, si regretté, a, pendant de nombreuses et douces journées, compulsé mon récit page par page, et quelquefois même phrase par phrase et mot par mot, me prêtant ses documents ou acceptant les miens, discutant ou approuvant mes impressions avec cette vivacité de paroles, cette chaleur de conviction qui, venant de son âme élevée, me séduisaient et me captivaient toujours. S'il est des passages qui ont vieilli, des jugements qui paraissent trop sévères, des prévisions qui ne se sont pas complétement réalisées, c'est que ces passages, ces jugements, ces prévisions découlent du récit même dicté par une scrupuleuse vérité. Ce drame,

l'un des plus curieux, des plus émouvants de l'histoire moderne, n'en aura que plus d'attrait pour le lecteur qui voudra me lire avec indulgence. Il comprendra mieux comment l'Italie de 1860 est issue de l'Italie de 1848.

LA RÉVOLUTION DE 1848 EN EUROPE.

CHAPITRE PREMIER.

Vues générales sur l'Italie avant le 24 Février. — L'Espagne et l'Italie. — Sympathie de la France. — Mouvements insurrectionnels de 1820 à 1822, et de 1830 à 1831. — Memorandum du 21 mai, accepté par Grégoire XVI; il s'éteint sans application. — Conspirations; propagande armée. — Manifeste secret des patriotes romains. — Secte des Sanfédistes. — Presse; pétitions; correspondances; propagande pacifique. — États pontificaux : Mort de Grégoire XVI. — Élection de Pie IX. — Ses premiers actes; amnistie; améliorations administratives. — Popularité de Pie IX. — Enthousiasme; hommages universels. — Les Autrichiens à Ferrare. — Protestations. — Toscane : Manifestation. — Changement de ministère. — Sardaigne : Démonstrations à Turin. — Concessions du roi Charles-Albert. — Lombardie et Vénétie : Domination autrichienne. — Plaintes; justifications. — Milan : Répression sanglante du 5 septembre 1847. — Victimes du 3 janvier 1848. — Proclamations de l'archiduc et de Radetzki. — Venise : Manin, Tommaseo. — Leur influence, leur action. — Pétitions. — Progrès de l'opinion publique. — Manin et Tommaseo en prison.

I

L'Italie et l'Espagne sont les deux sœurs de la France. Leurs langues, belles et sonores, ont la même origine, les mêmes racines que la nôtre. Nous avons le même sang, les mêmes passions; les habitudes diffèrent peu.

L'Espagne, libre chez elle, saura fonder une liberté

durable. Aucun bras étranger ne vient s'interposer entre son courage, sa volonté et son indépendance. Elle n'a besoin de personne pour secouer la poussière du passé; elle n'appelle personne à son aide. Elle a prouvé ce qu'elle peut.

L'Italie, au contraire, non-seulement doit lutter contre ses propres princes, mais encore contre des forces étrangères puissamment organisées. Si elle n'avait eu à renverser, comme les peuples de France, d'Allemagne et d'Espagne, que les tyrannies nationales, elle aurait bientôt su conquérir ses libertés. Si, unie avec ses princes, elle n'avait eu à combattre que les tyrannies étrangères, elle aurait bientôt su conquérir son indépendance. Mais les princes et les étrangers sont liés entre eux par les intérêts mutuels de la compression. Ils ont des traités, des pactes, des alliances, pour l'asservissement de ces riches et belles contrées. Ils se détestent et ils s'entendent; ils se craignent et ils se soutiennent. Les Autrichiens sont partout : leurs soldats sont à Milan, à Vérone, à Venise, à Ferrare; ils touchent Modène, Parme, Bologne. Leurs émissaires, semés dans toutes les villes capitales, agissent dans l'ombre là où leurs armes n'étincellent pas au soleil. Les Suisses, dernier vestige d'une époque qui n'est plus, sont, à Naples, à Rome, les stipendiés de souverains qui tomberaient sans leur appui. Pour recouvrer leur liberté, leur indépendance, les Italiens ont donc à faire un double effort; et cependant, pour y parvenir, aucun peuple ne s'est soulevé autant de fois, n'a versé autant de sang, n'a compté autant de martyrs : sur les champs de bataille par les armes, dans les cachots par

les supplices, combien de victimes! Chaque ville peut nommer ses héros immolés pour la patrie! chacune de ses annales renferme des dévouements sublimes! chaque heure de sa vie contient le sacrifice de l'un de ses enfants! Si ceux-là qui l'enserrent ne se lassent pas de frapper, ceux-ci ne se lassent pas de mourir. Aussi n'y a-t-il ni trêve ni merci entre les oppresseurs et les opprimés. La hache du bourreau est toujours levée, l'arme du faible toujours aiguisée. Le pouvoir procède par confiscations, par proscriptions, par massacres. Les citoyens procèdent par conspirations, par insurrections, par vengeances. Une telle lutte ne peut finir que par l'extermination des uns ou des autres. — Un peuple ne doit pas, ne peut pas mourir.

II

En 1820, 1821, 1822, de Turin à Naples, l'Italie arbore l'étendard de la liberté. D'abord victorieuse, elle succombe devant la ligue des princes et des étrangers. La France, épuisée par les défaites de 1813, 1814, 1815, et gouvernée par une politique hostile, assiste muette à ce déplorable spectacle.

En 1830, 1831, excitée par notre Révolution, l'Italie se lève de nouveau. Le gouvernement de Juillet, qui, dans les premiers jours de son origine, après avoir proclamé le principe de l'intervention, avait encouragé l'insurrection de la Péninsule pour absorber les forces de l'Autriche, l'abandonne à cette puissance, se borne à occuper Ancône, et la livre ensuite expirante à un congrès de diplomates.

Et cependant ce n'étaient pas nos sympathies qui faisaient défaut à l'Italie. N'est-elle pas l'un des pays que nous aimons le plus? Tout, en nous et autour de nous, parle d'elle et retrace son souvenir. Enfants, nous bégayons nos premières leçons dans les chefs-d'œuvre de sa langue morte; artistes, nous étudions les beautés de l'art dans ses peintres et ses sculpteurs; musiciens, ses maîtres nous charment et nous ravissent; poëtes, nous écoutons chanter Virgile, Horace et Tibulle, Dante, le Tasse et Pétrarque; astronomes et physiciens, nous demandons les secrets du ciel et de la terre à Galilée, à Torricelli, à Volta, à Galvani; marins, nous découvrons de nouveaux mondes avec Christophe Colomb, Marco Polo et Gioia [1]; savants, nous approfondissons la science des temps passés dans les traditions qu'elle nous a laissées; légistes, nous puisons les prémices de nos lois dans les leurs; historiens, nous lisons Tacite, Tite-Live, Machiavel, Vico et tant d'autres; politiques, nous nous formons en étudiant les révolutions anciennes de Rome et les révolutions modernes de ses villes du moyen âge. Dans sa décadence même nous apprenons à mépriser les vices de la tyrannie, et nous voyons comment on s'en délivre. Curieux voyageurs, nous contemplons ses monuments, ses ruines couvertes de la poussière des temps, ses sites enchanteurs; affaiblis par la maladie, nous allons demander une nouvelle vie à son beau soleil, à son ciel d'azur, à son air parfumé, à son fortuné climat; chrétiens, nous nous agenouillons devant l'autel que saint Pierre a dressé au Seigneur.

[1] Gioia d'Amalfi.

III

Après les mouvements de 1830, 1831, à Naples comme à Turin, un despotisme ombrageux et persécuteur ne songe plus qu'à sévir, et s'appesantit de plus en plus sur les peuples. A Rome, Grégoire XVI laisse tomber sans application le memorandum du 21 mai, auquel l'Autriche même avait cru opportun de donner son adhésion. Ce memorandum renfermait comme principes : «.1° L'application générale d'innovations administra» tives et judiciaires à la capitale et aux provinces; » 2° l'admissibilité générale des laïques à toutes les » fonctions de l'ordre administratif et judiciaire; 3° un » système de municipalités électives et de conseils pro» vinciaux, aboutissant à un conseil central d'admi» nistration pris dans le sein de nouvelles municipa» lités; 4° la création d'un établissement central » destiné à surveiller l'administration financière de » l'État, composé d'hommes élus par les conseils » locaux et de conseillers du gouvernement, formant » une junte ou consulte administrative à laquelle serait » coordonné un conseil d'État composé de membres » nommés par le souverain et choisis parmi les notabi» lités du pays. »

Ces améliorations, consacrées successivement par plusieurs édits ou *motu proprio*, sont bientôt effacées ou oubliées. Grégoire XVI déchire les résolutions des puissances, qui ne protestent point—pas même le gouvernement de Juillet—et renie ses promesses.

Toutes les voies pacifiques qui conduisent aux ré-

formes sont fermées. Les abus se multiplient et sont poussés jusqu'au scandale. Il ne reste plus aux peuples d'autres moyens de salut que les sociétés secrètes, les conjurations, les soulèvements. D'une extrémité de l'Italie à l'autre, les hommes énergiques, patriotes, lettrés, savants, entretiennent des rapports suivis, échangent leurs idées, préparent l'action. Le feu sacré circule et se ravive toujours parmi eux. Décimés, ils serrent les rangs; tombés, ils se relèvent; frappés, ils étanchent leurs blessures, et continuent sans faiblir l'œuvre commencée. Les princes opposent à l'esprit humain, au progrès, une barrière infranchissable : on ne peut marcher en avant qu'en la brisant. Les peuples le veulent. La responsabilité de la lutte et du sang versé doit-elle retomber sur les princes ou sur les peuples?

IV

En 1843, au commencement du mois d'août, une conspiration éclate dans la légation de Bologne. Des proclamations appellent aux armes le peuple italien. Les insurgés, après avoir échoué à Bologne, se dirigent sur Imola. Ils sont poursuivis, dispersés; et ceux qui ne succombent pas dans la lutte viennent comparaître devant une commission militaire, instituée par le cardinal Spinola pour les juger *sommairement et sans appel*. Parmi les chefs de ce mouvement, on citait un jeune comte de Zambeccari, Lambertini de Bologne, Roni, et les frères Muratori.

En 1844, au mois de mai, une nouvelle explosion, sur les côtes de Rodanine, est réprimée et étouffée par

la condamnation et l'exécution militaire de six détenus. Le jugement prononce en outre la peine de mort contre quatorze accusés. Treize sont condamnés aux galères perpétuelles, trois à vingt ans de détention, deux à cinq ans. Les biens des trente-huit sont confisqués.

En 1845, le 23 septembre, à Rimini, une insurrection devient un instant maîtresse de la ville. L'infanterie suisse et les dragons pontificaux accourent en force supérieure, et rentrent dans Rimini le 27. Les insurgés, dispersés dans les montagnes, laissent des morts et des blessés, et quatorze d'entre eux tombent prisonniers.

V

Nous lisons dans un manifeste rédigé en secret, publié et adressé à cette époque, au nom des populations des États romains, aux princes et aux peuples, les plaintes, les justifications, les réclamations de ceux qui luttaient ainsi pour recouvrer leurs droits. Après l'historique des temps passés et des promesses déçues, on ajoute : « ... A l'époque où les provinces envoyè-
» rent à Rome des députations composées des hommes
» les plus instruits, les plus honorés, les plus recom-
» mandables, pour implorer du souverain les institu-
» tions promises......, le cardinal Albani rassemblait à
» Rimini une troupe formée de gens capables de tous
» les excès [1], et avec le secours desquels il était

[1] Le manifeste entend parler des Sanfédistes, organisés en volontaires, et qui ne craignaient pas de se recruter de gens sans aveu, de vagabonds ou de criminels. Ils obtenaient leur grâce et les indulgences par leur entrée dans ce corps redouté, célèbre en Italie par ses excès.

» chargé d'installer le despotisme. Ce fut alors le règne » de ces hommes grossiers et féroces décorés du nom » de volontaires pontificaux, et prêts à massacrer tout » homme reconnu comme libéral. Pendant dix ans ce » n'est pas le Pontife suprême, ni Rome, ni les cardi- » naux, qui ont gouverné les Légations, mais cette fac- » tion brute et sanguinaire. Les commissions militaires » étaient en permanence, jugeant sans forme de procé- » dure, sans assistance de défenseurs, condamnant une » multitude de gens à la prison, à l'exil, à la mort, à » la confiscation.

» Faut-il s'étonner qu'on ait réagi contre tant de ca- » lamités? On nous reproche de demander des réformes » civiles les armes à la main; mais nous supplions tous » les souverains de l'Europe et tous les hommes qui » siégent dans leurs conseils, de considérer que l'impé- » rieuse nécessité nous y contraint, que nous n'avons » aucun moyen légal de manifester nos vœux, ne pos- » sédant ni représentation publique quelconque, ni » même le simple droit de pétition, et réduits à un tel » état de servitude, que la demande, la plainte, sont » tenues pour crime de lèse-majesté. Nos vœux sont » purs, ils ont en vue la majesté du Trône apostolique » aussi bien que les droits de la patrie et de l'huma- » nité... »

Cette œuvre, évidemment formulée par des hommes modérés, est suivie d'une demande de réformes qui se borne à peu près à celles du memorandum de 1831.

VI

Les autres peuples d'Italie frémissaient aussi sous le joug. Que de complots avortés, que de tentatives étouffées! Combien de citoyens sont venus remplir les sombres cachots de l'Autriche et de Naples, et subir de longues tortures! On ne peut oublier les troubles de la Calabre de 1844, comprimés par l'autorité militaire, noyés dans les exécutions sanglantes, rendus si dramatiques par la mort de Domenico Moro et des deux jeunes fils de l'amiral Bandiera, Vénitien au service de l'Autriche! Partis trois jours auparavant de l'île de Rhodes, dans le but de délivrer la patrie italienne, arrivés le 16 juin, arrêtés quelques heures après, malgré une résistance désespérée, ils payent courageusement de leur vie leur amour pour la liberté!

VII

Tandis que ceux-ci, cherchant à opposer la force à la force, et n'attendant que du fer et du feu la délivrance de leur patrie, s'occupent sans relâche d'organiser la résistance armée, d'autres songeaient à hâter leur affranchissement par une agitation pacifique. Comme l'éclair qui brille précède la foudre qui frappe, ils se multipliaient, dans le but, non d'éveiller des sentiments jamais éteints dans le cœur des Italiens, mais de surexciter l'opinion publique par tous les moyens que la pensée humaine peut employer pour se manifester et se propager. Les correspondances des émigrés gémis-

sant dans l'exil et soupirant après le retour devinrent plus actives et plus pressantes. Dans toutes les contrées de l'Italie, pour rendre les communications des idées plus fréquentes et plus rapides, chacun eut recours à la part d'intelligence que Dieu a déposée dans l'âme de tous les hommes. Les inspirés de la poésie, tels que Berchet, Giusti, G. Leopardi, versèrent à pleines mains, dans des vers harmonieux, les chaleureux transports de leur cœur. Des publicistes, tels que Gioberti, Balbo, d'Azeglio, Mazzini, adressèrent à la raison et à la passion des appels qui circulaient et dévoraient comme la flamme. Des professeurs, tels que Montanelli, des avocats, tels que Manin, répandirent leur génie sympathique sur les citoyens, qui, en les écoutant, sentaient s'humecter leurs yeux et palpiter leurs cœurs du brûlant amour de l'Italie. Des journalistes, tels que Brofferio, Guerrazzi, Vieusseux, entreprirent de se servir des faibles moyens qui leur étaient laissés, pour faire deviner, sous des mots effacés et des demi-confidences, les intentions, les espérances secrètes de leur patriotisme : par des comparaisons et des interprétations ils faisaient rêver profondément, et parlaient beaucoup plus par la parole absente que s'ils avaient hautement exprimé leurs pensées. Des écrivains à la plume éloquente et facile confièrent enfin à des presses cachées des récits, des confessions, des vœux, des réclamations, des souffrances, des ardeurs, qui passaient de mains en mains, dans l'ombre et le silence, d'un bout de l'Italie à l'autre, et laissaient, en courant comme une traînée de poudre, les marques de leur passage. Ce

qui ne pouvait s'imprimer était copié; et les écrits se répandirent avec une profusion inouïe, de telle sorte que chacun put connaître les idées de chacun devenues celles de tous, s'en nourrir et en vivre.

VIII

Dès les premiers jours de 1846, en Toscane, des patriotes intelligents et dévoués commencèrent à employer les brochures clandestines comme moyen de propagande. Ces brochures produisirent d'autant plus de sensation qu'elles étaient rédigées avec une modération soutenue, et se bornaient à demander quelques réformes civiles et administratives. Ils songèrent ensuite aux protestations signées et aux pétitions. Le 28 février 1846, à Pise, une pétition fut adressée au gouverneur Serristori par les professeurs de l'université contre un institut de sœurs du Sacré-Cœur, fondé par les jésuites. Les professeurs admonestés répondirent par une protestation. Pétition et protestation eurent un grand retentissement, et le gouvernement, cédant à l'opinion publique, retira l'autorisation déjà accordée. Ce succès démontra le parti que l'on pouvait espérer de ces divers moyens; aussi furent-ils encore employés sur d'autres points de l'Italie, dans des circonstances nouvelles qui ne tardèrent pas à se présenter.

L'agitation pacifique faisait ainsi des progrès considérables. Chaque jour ajoutait à sa puissance. Elle s'infiltrait peu à peu dans tous les rangs de la société. Les gouvernants eux-mêmes en ressentaient l'atteinte. L'opinion publique, qui est la raison de tous, dominait

ceux-là mêmes qui voulaient tout dominer. La morale parlait plus haut que la corruption, le droit plus haut que les abus, la justice plus haut que la violence. Les signes précurseurs annonçaient une explosion prochaine, lorsqu'un événement, né du cours des choses, vint, comme un fait providentiel, ouvrir à l'Italie de nouvelles destinées.

IX

Grégoire XVI mourut le 1er juin 1846. Les cardinaux, réunis en conclave le 14, subirent malgré eux l'influence du milieu dans lequel ils se trouvaient. Les périls d'une révolution imminente, les désastres et les frais d'une intervention autrichienne, la crainte d'une élection étrangère, les lenteurs habituelles d'un conclave qui laissait l'autorité en face de symptômes menaçants, révélés par des pétitions signées dans toutes les provinces, décidèrent les membres du conclave à choisir, avant l'arrivée des cardinaux étrangers, un homme qui, d'opinions libérales et modérées, pût calmer la situation et concilier les esprits. Le 16 juin, Jean-Marie Mastaï Ferretti fut élu et solennellement proclamé pape, sous le nom de Pie IX.

Un mois après, le 16 juillet, Pie IX publiait une amnistie. Les détenus politiques renfermés dans le château Saint-Ange sortirent de prison le même jour. Le peuple, ivre d'enthousiasme, se porta en foule au palais Quirinal; et trois fois le Pape dut se montrer au balcon pour répondre aux acclamations et à l'empressement qui augmentaient sans cesse.

Pie IX appela ensuite une commission de jurisconsultes éminents pour préparer des réformes judiciaires et administratives.

Ces simples témoignages de bon vouloir, ces tendances progressives, furent accueillis par des nations peu accoutumées aux concessions de l'autorité, et altérées de droits et de libertés, avec les mêmes transports de joie que si les institutions promises eussent été accomplies, que si une révolution eût à jamais brisé le passé pour ouvrir une nouvelle voie d'indépendance et de prospérité. Ces intentions furent fêtées comme si elles eussent été déjà réalisées. Pie IX apparut comme un sauveur. Des hommages universels, des expressions de la plus vive reconnaissance, des vœux, des actions de grâces furent adressés à Pie IX. Un immense amour des peuples s'éleva autour de lui, auréole dont son âme sembla s'enivrer.

X

Gioberti avait publié en 1843 son *Primato*, dont l'idée principale était la reconstitution d'une papauté guelfe, d'un parti guelfe, qui délivreraient l'Italie des étrangers. Cet ouvrage, regardé au début, pendant le pontificat de Grégoire XVI, comme l'utopie d'un rêveur, parut alors la prophétie d'un esprit profond. Avec le désir ardent d'obtenir des constitutions, se raviva, plus ardente, la volonté de conquérir l'indépendance et d'expulser les Autrichiens. Désormais ces deux mots : *Réformes* et *Nationalité* furent inscrits sur toutes les bannières. Aux cris de *Vive Pie IX* se mê-

lèrent bientôt dans les démonstrations populaires les cris de *Vive l'Italie! Vivent les princes réformateurs! Vive l'Union! Vive Gioberti!*

Une manifestation solennelle vint signaler les sentiments qui exaltaient tous les peuples de l'Italie, et les réunissaient dans la même haine des Autrichiens et dans le même amour de la liberté. Le 5 décembre 1846, anniversaire séculaire de la défaite des troupes autrichiennes à Gênes, les sommets des Apennins furent illuminés depuis les montagnes de la Ligurie jusqu'aux montagnes les plus reculées du royaume de Naples.

Pie IX, animé des bonnes intentions qui s'élèvent souvent dans l'âme des princes au début de leur règne, se vit aussitôt entouré de difficultés et d'entraves. L'Autriche, qui entendait retentir comme une menace le cri de l'émancipation de l'Italie, se présentait avec ses observations et ses protestations, appuyées de ses armées dominant les frontières. Les partisans du passé, compromis dans les actes de Grégoire XVI, puissants encore dans les conseils, pesaient de tous leurs efforts contre un mouvement qu'ils redoutaient. Les princes d'Italie, qui craignaient de se voir entraîner par l'impulsion donnée, cherchaient à arrêter cet élan et à retenir les concessions promises. Le gouvernement français lui-même conseillait une politique de juste-milieu. Les peuples, au contraire, pressaient le Pape de leurs acclamations, de leurs vœux, de leurs démonstrations. Le 25 mars 1847, soixante mille personnes, accourant sur son passage, depuis la place de la Minerve jusqu'au palais Quirinal, lui répétaient ce cri d'espérance et d'amour: *Coraggio, santo padre! Confidate vi al vostro popolo!*

Partagé entre les influences qui s'exerçaient autour de lui et les douces émotions de sa popularité, Pie IX, tout en protestant contre le titre de chef suprême de la révolution italienne qu'on voulait lui donner, accorda successivement des réformes civiles et administratives, et timidement quelques réformes politiques : l'augmentation des écoles primaires ; les salles d'asile ; la création d'établissements agricoles ; la restauration de l'ancienne université de Bologne ; la formation d'une commission pour reconstituer l'armée ; l'institution d'une garde civique ; la réorganisation des tribunaux ; un édit sur la presse, qui n'était pas la liberté, mais qui remplaçait par la loi l'arbitraire et le caprice ; la convocation, le 19 avril, 2600e anniversaire de la fondation de Rome, de notables qui devaient être consultés sur l'organisation des conseils municipaux et concourir à l'administration ; la création, le 12 mai, d'un conseil d'État et d'une représentation communale pour la ville de Rome ; et la publication, pour la première fois, d'un budget pontifical.

XI

Pie IX procédait ainsi, non sans hésitation, mais avec suite, à l'œuvre de régénération qu'il avait entreprise. L'enthousiasme inspiré par le souverain Pontife avait dépassé les frontières de l'Italie, et s'était répandu dans le monde entier. Les adhésions les plus vives, les plus inattendues, venaient l'encourager, le soutenir. La France retentissait de ses louanges. Un mandement de l'archevêque de Paris, ordonnant pour lui des priè-

res, disait : « Les esprits les plus prévenus, qui avaient » considéré trop longtemps la papauté et la hiérarchie » ecclésiastique comme hostiles aux légitimes libertés » des peuples, sont contraints de proclamer que ces » libertés ont trouvé leurs garanties les plus assurées » et leur avenir le plus glorieux dans les réformes dont » Pie IX vient de donner l'exemple à la Péninsule ita- » lique. »

Le général de la Compagnie de Jésus repoussait l'accusation d'une alliance entre les jésuites et les Autrichiens, et s'écriait : « Aimer, vénérer, bénir, défendre » le pape Pie IX, lui obéir en toutes choses, applaudir » aux sages réformes et aux améliorations qu'il lui » plaît d'introduire, est pour tous les jésuites un devoir » de conscience et de justice qu'il leur sera toujours » doux de remplir. »

Les États-Unis demandaient à former une alliance avec Rome. Les républiques de la Nouvelle-Grenade, du Chili, du Pérou, lui exprimaient des vœux semblables.

Le chef du culte israélite, le grand rabbin, adressait au saint-père des remercîments respectueux au nom de la tribu reconnaissante.

Le sultan lui-même, Abd-ul-Medjid, lui envoyait un ambassadeur pour le féliciter.

Un fait nouveau vint accroître encore la popularité de Pie IX, la haine contre l'étranger, et démontrer clairement les intentions hostiles de l'Autriche. Le 17 juillet, les troupes autrichiennes qui, en vertu des traités de 1815, occupaient la citadelle de Ferrare, s'emparèrent des portes de la ville, et parcoururent les places et les

rues en maîtres, sans raison ni plausible ni apparente. Cette violation du droit, cet abus de la force brutale, produisirent d'autant plus de sensation, que cet acte arbitraire concordait exactement avec un complot réactionnaire, découvert le 14 juillet et qui devait éclater à Rome le même jour 17. Le cardinal Ciacchi et le cardinal secrétaire d'État Ferretti publièrent des protestations dignes et fermes qui reçurent l'approbation universelle. Le prince de Metternich, en voulant par cette usurpation faire sentir sa puissance et répandre en Italie une espèce de terreur favorable à ses desseins, ne parvint qu'à fournir une arme de plus aux patriotes et un motif d'action plus énergique.

Les peuples ressentirent l'injure plus vivement encore que les princes. Les hommes de cœur et de tête, qu'ils honoraient comme leurs chefs, n'eurent plus qu'à contenir et diriger le mouvement.

XII

En Toscane, Montanelli, Guerrazzi, Vieusseux et leurs amis, qui, dès les premiers mois de 1846, avaient donné l'impulsion et n'avaient pas cessé un seul instant de poursuivre l'agitation pacifique, persévéraient avec habileté dans la voie qu'ils avaient si heureusement ouverte. Ils commençaient à recueillir des résultats qu'ils savaient utiliser pour conquérir des résultats nouveaux. Ainsi, le 6 mai, ils arrachaient au grand-duc une loi sur la presse qui, rendant la censure plus libérale, leur donna, de fait, la faculté de fonder de nouveaux journaux : *L'Alba* et *la Patria*, à Flo-

rence; *l'Italia*, à Pise; *le Courrier Livournais*, à Livourne. La création de la garde civique, provoquée par des démonstrations non réprimées par les soldats, qui fraternisèrent avec le peuple, fut consentie le 4 septembre. Désormais les Toscans, la parole libre et le bras armé, espéraient bien triompher des derniers obstacles. Aussi célébrèrent-ils ces institutions par des fêtes fédérales : à Pise, le 6 septembre; à Livourne, le 8; à Florence, le 12. Les représentants de toutes les communes de la Toscane y accoururent pour remercier le grand-duc, l'exciter à de nouvelles concessions et protester, au nom de la ligue italienne, contre l'oppression étrangère. C'est dans ces fêtes que le drapeau tricolore fut arboré comme symbole de régénération. De ce foyer ardent de patriotisme devait sortir une opinion publique plus forte, plus résolue. Le 27 septembre, le grand-duc appela au ministère le marquis Ridolphi et le comte Serristori, dont il accepta le programme : augmentation de l'armée, avec un matériel de guerre correspondant; établissement de municipalités fondées sur le principe de l'élection populaire; formation de conseils provinciaux sur une base également élective; une représentation centrale, dans les conditions que les circonstances suggéreraient. Ce programme n'était qu'un programme, mais c'était encore un pas marqué vers le progrès.

XIII

A cette époque, par suite d'une manifestation à Lucques et de concessions obligées faites aux habi-

tants, Charles-Louis abdiqua son duché, reversible au grand-duc de Toscane. Mais, peu après, à la mort de l'impératrice Marie-Louise, il rentra en possession des duchés de Parme et de Plaisance, où il appela les Autrichiens pour l'introniser. Ce second fait d'occupation ajouta encore à l'exaspération des Italiens.

XIV

Les patriotes du royaume de Sardaigne avaient largement participé au progrès de l'esprit public, malgré la surveillance rigoureuse d'une police active. Un grand nombre, comme Mazzini, s'étaient jetés dans les sociétés secrètes. D'autres, comme Gioberti, Balbo, d'Azeglio, faisaient des publications qui remuaient profondément l'Italie. On comptait parmi les chefs les plus actifs, d'un dévouement sans bornes et d'un courage à toute épreuve, toujours prêts à supporter les douleurs de la prison ou de l'exil pour faire triompher une cause sainte, MM. Brofferio, Botta, Pellico, Garibaldi, Santa-Rosa, Cavour, Ruffini, Cibrario, etc. Tous prodiguaient leurs efforts pour secouer le sentiment national trop longtemps assoupi.

Le roi opposait une résistance persistante à tout progrès. Pourtant, le spectacle de ce qui se passait à Rome, son influence en Italie effacée par celle de Pie IX, une ambition éveillée par quelques confidents secrets, un avenir inconnu mais qui le troublait, agissaient puissamment sur son âme; et il regardait au loin les événements surgir, sans oser se prononcer encore.

Une question de douane entre l'Autriche et le Pié-

mont avait aigri ses conseillers contre le gouvernement autrichien; et, quoique le différend eût été concilié, il n'en restait pas moins du froid dans les relations. Le 30 septembre, Charles-Albert, le jour de sa fête, semble autoriser une démonstration de trente mille personnes en l'honneur de Pie IX. Puis, voyant la foule se porter vers l'ambassade d'Autriche en criant: A bas les Autrichiens! Vive Pie IX! A bas les jésuites! il réprime aussitôt cette manifestation. Enfin, il se laisse arracher un petit nombre de concessions plus faibles encore que les concessions accordées à la Toscane. Quelques réformes judiciaires, communales, provinciales, administratives, viennent donner une apparence de satisfaction à l'opinion publique. Le 30 octobre, une loi réglant la presse, tout en maintenant la censure, est considérée comme un progrès sur l'état antérieur, tant la compression avait été pesante. Mais Charles-Albert est sur une pente où il lui est bien difficile de s'arrêter; tout, autour de lui, s'agite; les cris de l'Italie entière frappent ses oreilles. Vainement il fuit: la Providence le pousse, malgré lui, dans la carrière où il devra entrer.

XV

Le cabinet autrichien voyait poindre l'orage; il entendait les cris de haine contre sa domination; il assistait aux démonstrations sans cesse répétées; il épiait, jour par jour, les progrès des idées d'indépendance et de liberté, à Rome, en Toscane, en Piémont; ses agents, désormais impuissants dans le conseil des princes, ne pouvaient que lui adresser des révélations

et des dénonciations. Après l'acte insolent de violence à Ferrare et l'intervention à Parme, il obtenait du duc de Modène deux îles sur le Pô, qu'il fortifiait comme tête d'une ligne offensive et défensive placée au centre de l'Italie. Il doublait ses armées d'occupation; et le prince de Metternich envoyait en Lombardie son *alter ego*, le comte de Fiquelmont. Les Autrichiens étaient parvenus tant de fois à réprimer les insurrections de l'Italie, qu'ils ne craignaient même pas de les provoquer au besoin. Déjà ils eussent fait avancer leurs bataillons, si l'Angleterre n'eût déclaré qu'elle ne tolérerait qu'une intervention réclamée par les princes.

Mais la compression que le gouvernement de Vienne n'osait encore exercer sur les peuples voisins, il pouvait du moins la rendre plus rigoureuse dans la Lombardie et dans la Vénétie, que les traités de 1815 avaient rivées à sa domination. La surveillance y devint plus tyrannique, et la police plus hostile. L'armée même, qui jusque-là s'était conduite avec une certaine réserve, fut excitée au nom des sentiments allemands. Le soldat oublia la discipline, et l'état-major céda aux inspirations malveillantes qu'on ne cessait de provoquer. On put bientôt prévoir que des rigueurs impitoyables s'apprêtaient, dans ces deux provinces, contre les manifestations de l'esprit national.

XVI

Milan et Venise ne restaient pas, en effet, étrangers au mouvement de l'Italie. Les œuvres des écri-

vains de la Sardaigne, de la Toscane, de Rome, les publications clandestines, étaient lues et commentées avec passion. Chacun avait ses préférences, ses théories, ses principes, sa philosophie, sa politique plus ou moins prononcés. Mais le joug qui pesait sur tous faisait disparaître les nuances et taire les préventions personnelles. Un malheur commun, une espérance commune, ralliaient les opinions diverses. Ces deux contrées, si célèbres par les chefs-d'œuvre qui tapissent leurs édifices, qui peuplent leurs musées, par leurs monuments, par leurs historiens, par leurs savants, par leurs orateurs, par leurs poëtes, contribuaient aussi largement à la propagande des idées. Les Manzoni, les Tommaseo, les Manin, les Cattaneo, etc., travaillaient sans relâche à répandre la vérité et à créer des dévouements.

Le gouvernement autrichien ne négligeait pas non plus d'employer la presse pour justifier ses actes; et ses feuilles, officielles ou semi-officielles, reprochaient avec amertume aux Milanais et aux Vénètes de méconnaître les bienfaits d'une autorité paternelle. Ce sont, disait-il, les deux peuples les plus fortunés et jouissant des institutions les plus libérales de l'Italie. Ce que les autres réclament, ils le possèdent depuis 1815. Ils ont l'égalité de l'impôt; l'organisation municipale repose sur les bases les plus larges de la représentation du peuple; les plus petites communes sont administrées par leurs organes électifs; elles répartissent l'impôt; elles choisissent les membres des congrégations provinciales et des deux congrégations centrales, à Milan et à Venise, qui font connaître au souverain les vœux et

les besoins du pays; les tribunaux d'exception n'existent pas; des codes éclairés régissent leurs intérêts; la justice civile et administrative est établie avec impartialité.

Ces deux peuples répliquaient : La patente du 7 avril 1815 nous promettait ces avantages, mais ils ne se sont pas réalisés; l'impôt pèse sur nous plus que sur les autres provinces de l'empire autrichien, dans la proportion de 28 à 16; c'est nous qui subventionnons toutes vos possessions; le *veto* absolu anéantit constamment la volonté des communes; les vœux des congrégations ne sont jamais écoutés; les écoles sont profanées par une éducation antinationale; nos enfants sont régulièrement déportés par les conscriptions, en Bohême, en Autriche, en Moravie, en Hongrie; le jeune homme qui cède à des inspirations généreuses paye de l'exil dans un régiment croate son amour pour la patrie; la liberté de la presse est étouffée; les douanes ne profitent qu'aux producteurs des provinces autrichiennes et écrasent notre industrie; les charges les plus éminentes, les plus lucratives, sont la proie des étrangers; les procès sont éternels; les instructions, les procédures, les jugements, se font dans l'ombre et dans le secret; l'espionnage, la délation, s'introduisent jusque dans nos familles; bien plus, la non-révélation du frère contre le frère est punie comme un crime; enfin, vous êtes les oppresseurs de l'Italie entière; vous excitez les princes à la tyrannie pour adoucir le contraste avec la vôtre; des sbires, des soldats, voilà vos moyens de gouvernement! l'hypocrisie, voilà vos principes politiques! les douleurs de l'exil et les tortures de la prison, voilà notre

avenir! Vous nous traitez non en citoyens, mais en vaincus!

Cette dernière pensée surtout déchirait le cœur des habitants des villes lombardes et vénètes, sans cesse en contact avec les troupes et les autorités autrichiennes. Les habitants des campagnes ressentaient moins les souffrances d'une occupation militaire, dont ils n'avaient pas sans cesse le spectacle sous les yeux.

XVII

A Milan, l'arrivée d'un nouvel archevêque, M. Romilli, se présente aux habitants comme une occasion propice de témoigner leurs sympathies pour les concessions libérales de Pie IX. Une fête, à laquelle se joint la municipalité, est préparée; la population entière se presse dans les rues et dans la vaste cathédrale. Le premier jour, 5 septembre 1847, se passe sans accident; mais, dans la soirée du 8, la multitude qui vient assister sur la grande place à la continuation des fêtes se voit tout à coup frappée et dispersée. On compte quelques morts et un plus grand nombre de blessés. En face de cette répression brutale et sanguinaire, les esprits s'exaltent: l'Autriche souffre de la pénurie de ses finances, un mot d'ordre suffit. Les riches et les pauvres se privent des objets soumis au prélèvement de la douane; on maîtrise ses habitudes, on domine ses goûts, ses passions; les dames renoncent aux parures; l'impôt du tabac produit au trésor sept millions[1] de lires, on ne fume plus; la loterie, huit mil-

[1] 6 726 000 lires.

lions [1], on ne joue plus. Preuve d'un accord universel, un jour le théâtre est rempli d'une foule compacte, le lendemain il est vide; une autre fois l'église se trouve tout à coup encombrée. Devant de telles manifestations, les représentants de l'autorité autrichienne s'irritent et préparent de funèbres représailles.

XVIII

Les premiers jours de janvier étaient l'époque fixée par les patriotes pour ne plus fumer dans les rues; une loi, tombée en désuétude, le défendait autrefois; on se croit en droit de faire revivre cette loi en harmonie avec la résolution prise. Le 2 janvier 1848, au milieu de la population entière qui s'abstient, on voit paraître, le cigare à la bouche, ces hommes à face patibulaire, qui semblent sortir des profondeurs des prisons ou des antres de la police, suivis de loin par des agents armés, disposés pour leur prêter main forte. C'est une provocation évidente; on s'y laisse entraîner : ils sont hués, bafoués, sifflés. Des officiers autrichiens affectent également de fumer : de là des querelles, des rixes. Des groupes se forment; des arrestations se font avec violence; le podestat lui-même, M. Casati, circulant dans la foule pour calmer l'irritation, est saisi subitement, malgré ses explications, par des agents ivres de répression; mais il est relâché presque aussitôt, avec excuses, par ordre supérieur. Ce fait brutal accroît l'irritation. Le lendemain 3, les soldats se promènent, lançant la fumée de leurs cigares à la

[1] 8 200 000 livres.

figure des passants; les officiers s'en mêlent, ils pénètrent dans les cafés, narguent la population frémissante de colère. Tout à coup des patrouilles apparaissent dans les rues; les sabres, les baïonnettes, les épées sont levés sur les groupes, sur les personnes même les plus inoffensives. Rien ne modère plus la fureur des soldats. Des enfants, des femmes, des vieillards, tombent frappés. Vingt morts, soixante blessés, sont les victimes de cette boucherie. Un conseiller à la cour d'appel de Milan, M. Maganini, vieillard plus que septuagénaire, qui rentrait paisiblement chez lui, succombe criblé de coups de sabre et de baïonnette. Quelques individus au service même de l'Autriche sont atteints, dans ce massacre, par une barbarie aveugle. La population, privée d'armes, cède à la force et ajourne sa vengeance.

Le vénérable Opizonni, âgé de 85 ans, curé de la cathédrale, se fait conduire chez le vice-roi et lui fait entendre ces plaintes énergiques : « Altesse, à mon âge, j'ai vu plusieurs invasions, russe, française, autrichienne; jamais je n'avais vu égorger des citoyens désarmés. Comme chrétien, comme frère et comme curé, je viens dénoncer ces assassinats à Votre Altesse. »

XIX

L'archiduc Regnier adressa, le 5 janvier, une proclamation dans laquelle, pour apaiser les ressentiments de la population, il semblait faire espérer quelques concessions. « ... La marche régulière d'une admi-
» nistration peut toujours avoir besoin d'améliorations
» progressives. Mais des manifestations turbulentes ne

» pourraient que ralentir la décision suprême, et ren-
» draient illusoires mes espérances les mieux fondées;
» car je ne pourrais alors élever jusqu'au trône de
» Sa Majesté Impériale des vœux qui n'auraient pas
» l'appui désirable de la modération.... »

Il confirmait la même pensée dans une seconde proclamation du 9 janvier. « Je vous renouvelle à cette
» occasion mes espérances fondées de voir pris en con-
» sidération par la sagesse souveraine et accueillis par
» la grâce de Sa Majesté, les vœux qui m'ont été lé-
» galement exprimés, et qui sont ou qui vont être dé-
» posés au pied du trône. »

L'archiduc faisait allusion à une démarche courageuse faite par M. Nazari de Treviglio, député à la congrégation de la Lombardie, qui, le 9 décembre 1847, dénonçait hardiment le mécontentement général, demandait à la congrégation de faire entendre à l'Empereur les vœux de la nation, réclamait une commission d'enquête, et terminait sa proposition par ces mots : « Comme député, je croirais manquer à ma mission et à mes serments, si je restais silencieux quand la conscience m'ordonne de parler. »

Les Lombards-Vénètes regardaient les paroles de l'archiduc comme un leurre, et ils attribuaient au comte Fiquelmont des expressions qui dénotaient de tout autres intentions. « J'ai un moyen infaillible de
» faire oublier aux bons Milanais et Pie IX, et leur
» idole, et toutes ces velléités d'indépendance qui per-
» cent depuis quelque temps dans leurs puériles mani-
» festations : le carnaval approche; je leur donnerai un
» spectacle grandiose au théâtre de la Scala. »

Le maréchal Radetzki, de son côté, adressait, le 15 janvier, dans un ordre du jour à ses soldats, ces paroles menaçantes : « S. M. l'Empereur est résolue, » selon ses droits et ses devoirs, à défendre le » royaume vénitien contre toutes attaques hostiles, » qu'elles viennent du dehors ou du dedans.... Sol- » dats, je suis fier de vous répéter ces paroles de » l'Empereur.... Contre votre fidélité et votre valeur, » les coupables efforts du fanatisme se briseront, » comme le verre fragile contre un rocher.

» L'épée que j'ai portée pendant soixante-cinq ans, » sur maint champ de bataille, est encore ferme dans » mes mains ; je m'en servirai pour protéger le repos » d'un pays naguère si heureux, mais qu'un parti in- » sensé menace de plonger dans une misère sans bor- » nes. Soldats, votre Empereur compte sur vous! » votre chef aux cheveux blancs compte sur vous! » cela suffit ! Puisse-t-on ne pas me contraindre à dé- » ployer l'étendard aux deux aigles ! La force de ses » ailes n'est pas encore paralysée. Notre devise sera : » protection et repos aux citoyens paisibles et fidèles; » destruction ou ruine, au contraire, à l'ennemi qui, » d'une main criminelle, ose porter atteinte à la paix » et au bonheur des populations. »

Cette proclamation fut bientôt suivie de la publication d'un rescrit de l'Empereur, préparé dès le 24 novembre 1847, établissant le *jugement stataire*, qui prononçait la peine de mort immédiate, sans appel ni recours en grâce, pour les cas de tumulte ou rébellion.

XX

Venise, fière de sa puissance passée, humiliée de son esclavage présent, gémissant sous le poids de ses chaînes, s'agitait avec une rare énergie. Il est des hommes au cœur haut placé, d'une probité sévère, d'une intelligence supérieure, d'une activité prodigieuse, d'une volonté tenace, d'un courage à toute épreuve, que la Providence semble avoir envoyés aux nations opprimées pour les diriger dans leur infortune et pour les sauver. L'avocat Manin était de ceux-là !

Manin s'associe à un homme de génie, poëte illustre, esprit taciturne, mais âme brûlant de l'amour de la patrie, Tommaseo. Aidés de leurs amis, ils entreprennent de donner la vie à un peuple qui semble abattu dans sa chute et n'attend que l'heure du réveil. Manin, qui a le don de l'initiative, prend la direction suprême ; et bientôt, sous cette influence libératrice, Venise s'anime, Venise respire, Venise est debout !

Ils repoussent d'abord toute violence qui n'aboutirait qu'à des compressions intolérables, qu'à des supplices sans résultat. Ils emploient toutes les armes pacifiques que les circonstances et leur adresse peuvent faire tomber dans leurs habiles mains. Les intérêts matériels peuvent surexciter les intérêts moraux : ils s'en emparent. Les chemins de fer, auxquels est attachée la prospérité du pays, deviennent pour eux moyen de propagande. Ils parlent la langue des affaires. De Venise à Milan cette question passionne. C'est

un levier puissant avec lequel ils soulèvent l'opinion publique. Les cabinets de lecture, l'Athénée, leur servent de tribune. La présence de l'économiste Cobden leur offre un prétexte et une occasion. Le neuvième congrès de savants, qui s'ouvre à Venise le 13 septembre, réunit un certain nombre de patriotes italiens. On y traite des questions intéressantes qui se transforment en questions d'État. Le travail, l'éducation, l'industrie, la liberté du commerce, les tarifs de douanes, l'amélioration du sort de tous, appellent des solutions. On remue mille idées nouvelles. Le peuple voit avec reconnaissance qu'on s'occupe de lui, et sympathise avec les agitateurs.

Une pétition préparée, dès le mois d'août, par Tommaseo d'accord avec Manin, sur la réforme de la censure, n'aboutit pas dans le moment, mais devient le prélude à d'autres réclamations. Manin reçoit de Milan une copie de la motion du député Nazari. Aussitôt il s'en saisit, et, trois jours après, le 21 décembre 1847, il adresse hardiment une pétition à la congrégation centrale de la Venetie, où il démontre que le silence des congrégations peut tromper le gouvernement et lui faire croire que les Venètes n'ont ni désirs ni besoins, tandis qu'au contraire ils ne sont ni heureux ni contents, et qu'ils ont de vrais besoins et de justes désirs. « Ce silence des congrégations centrales, ajoute-t-il » avec une argumentation pressante, vient de la crainte » de déplaire au gouvernement. Mais cette crainte est » injuste et injurieuse; car il est injuste et injurieux » de supposer que le gouvernement ait accordé à ce » royaume une représentation nationale dérisoire, qu'il

» ait trompé et qu'il trompe ce pays et l'Europe, en » faisant des lois qu'il ne veut pas qu'on observe, » poursuivant et punissant ceux qui entendent les ob- » server. » Il conclut en réclamant de la congrégation son concours actif.

XXI

Le 30 décembre, la foule se presse à l'Athénée pour entendre Tommaseo, qui revenait de Toscane inspiré des plus nobles pensées. « Si vous avez de bonnes » lois, demandez-en l'exécution franche et loyale; si » vous en manquez, demandez-en de nouvelles qui » soient appropriées à vos besoins. Parlez! écrivez! » imprimez dans les limites de la loi! soyez courageux! » et sachez vouloir le bien de tous! Aucun gouverne- » ment ne peut se maintenir contre le vœu des popu- » lations... » La figure animée, la voix émue, le geste de l'orateur, produisent une émotion rapide. On se sent dominé et entraîné par le génie du patriotisme. Manin se précipite pour mettre son nom sur la pétition en faveur de la presse, que Tommaseo présente; il ne peut arriver que le second. Quatre cents signatures sont aussitôt apposées. Le bruit s'en répand dans la ville. On court au théâtre, où s'improvise une fête nationale. Les femmes mêlent à leurs toilettes des emblèmes qui parlent aux yeux et aux âmes. On donnait l'opéra de *Macbeth*. Au chœur du troisième acte : *La patrie trahie pleure et vous appelle! Courons, frères! courons sauver les opprimés!* l'assemblée tout entière tressaille, se lève, et le chœur est répété au milieu d'applaudissements enthousiastes.

Par sa motion du 21 décembre, Manin a donné l'exemple; d'autres le suivent. D'accord avec lui, le député Morosini présente une motion nouvelle à la congrégation provinciale de Venise; le député Meneghini en soumet une à celle de Padoue; l'impulsion entraîne toute la Vénétie; les motions pleuvent dans les congrégations municipales et provinciales. Chaque jour voit de nouveaux adhérents et de nouveaux efforts. C'est l'élan de toutes les volontés. La congrégation centrale cède à l'opinion publique qui fait entendre sa voix puissante; et l'autorité elle-même, étonnée, indécise, ne peut plus en comprimer l'essor.

En apprenant les malheurs de Milan, les dames recueillent des souscriptions et les dérobent aux recherches de la police. Venise n'est bientôt plus qu'un vaste foyer de patriotisme, où la moindre étincelle doit produire une explosion. Le pouvoir surveille et s'inquiète; mais Manin, Tommaseo, Avezzani et leurs amis ne sont pas sortis de la légalité. La police les interroge. Ils avouent résolûment et leurs démarches, et leur correspondance, et leur but. Le gouvernement a recours à l'arbitraire. Le 18 janvier, Manin et Tommaseo sont conduits à la prison d'État. Les sympathies du peuple traversent les murailles, et retentissent à leurs oreilles comme la voix de Dieu!

CHAPITRE DEUXIÈME.

Royaume des Deux-Siciles : Secte des carbonari. — Jeune Italie. — Insurrection à Messine et en Calabre, 1847. — Répression. — Mort de Romeo. — Défi, en janvier 1848, porté au gouvernement, à jour fixe. — Prise d'armes. — Bombardement de Palerme. — Intervention des consuls. — Agitation à Naples. — Concessions du roi. — Propositions de conciliation aux Siciliens, qui les repoussent. — Victoire des Siciliens ; fuite des troupes royales. — Manifestation à Naples. — Octroi d'une constitution le 28 janvier 1848. — Retour de la flotte à Naples avec les débris de l'armée. — Douleur du roi. — Sardaigne : Mouvement. — Charles-Albert publie les bases d'une constitution. — Ses antécédents. — Ses premières vues vers l'avenir. — Toscane : Agitation. — Constitution du 17 février octroyée par le grand-duc. — Rome : Pie IX. — Concessions nouvelles. — Pie IX ne veut pas aller plus loin. — Démonstrations. — Promesses de constitution. — Résumé des premiers efforts de l'Italie pour conquérir la liberté et l'indépendance, jusqu'à la révolution française du 24 février 1848.

I

Dans le royaume des Deux-Siciles, les concessions ne pouvaient être obtenues par des moyens pacifiques. Ni la pression de l'opinion publique, ni les lumières de la raison, ni les tendances progressives du siècle, ne pouvaient vaincre la résistance absolue de Ferdinand II. La force seule pouvait lui arracher un acte favorable à la liberté. Sa volonté était la loi ; les jésuites, ses instruments ; une armée doublée de régiments suisses, sa raison d'État ; une police inquisitoriale, la base de son gouvernement. Dans un tel pays, le peuple ne devait rien attendre que de lui-même, et n'avait qu'une seule voie pour parvenir à son affranchisse-

ment : une prise d'armes, ourdie dans le mystère, préparée par des hommes ayant fait le sacrifice de leur vie, éclatant au grand jour.

Aussi ce fut dans ce royaume que se propagea la première société des carbonari, qui ne cessa jamais d'y faire des prosélytes. Un chef tombé victime était aussitôt remplacé par un autre. La foi égalait en ardeur la persécution.

Après 1831, une nouvelle société avait été fondée, sous le nom de *Jeune Italie,* par un Calabrais, Benedetto Mosolino, homme d'une trempe antique. Quoique indépendante de celle que dirigeait Mazzini, elle travaillait également à l'émancipation des peuples des Deux-Siciles. Au nombre de ses adhérents les plus actifs figurait, au premier rang, Giuseppe Massari.

Les exilés, au nombre desquels était le général Pepe, le la Fayette du royaume de Naples, correspondaient activement avec les patriotes de l'intérieur. Des rapports fréquents existaient entre ces chefs et ceux de toutes les autres contrées d'Italie.

Sur une terre ainsi disposée, l'agitation, qui ailleurs se manifestait ouvertement, creusait son lit en silence. Aussi, là plus qu'ailleurs, l'avénement de Pie IX et ses premières concessions produisirent une sensation d'autant plus vive que l'effet en était plus contenu.

II

Au mois d'août 1847, un des chefs du comité révolutionnaire, Domenico Romeo, né sur les bords du

détroit de Reggio, se rendit de Naples en Calabre, par Messine. Il communiqua ses projets insurrectionnels aux patriotes les plus impatients; et l'étendard de la révolution fut déployé à Messine le 1er septembre et à Reggio le 2.

Dans cette dernière ville, le peuple soulevé fit la garnison prisonnière. L'insurrection se propagea dans la Calabre supérieure; un gouvernement provisoire fut constitué. Une proclamation appela les peuples de Naples et de Sicile aux armes et à la liberté. Des tentatives pour s'emparer des forts qui commandent le détroit échouèrent. Des forces royales, supérieures en nombre, furent expédiées en toute hâte; les insurgés évacuèrent Reggio pour éviter aux habitants l'horreur d'un bombardement. Les populations des contrées voisines, saisies d'effroi, n'essayèrent aucune résistance; et les bandes, retirées dans les montagnes pour s'y défendre, se troublèrent devant l'impossibilité du succès, et furent bientôt dispersées.

La mort de Domenico Romeo fut tragique. Grièvement malade, accompagné seulement de son neveu Pietro, il s'était caché dans une chaumière. Découverts, ils opposèrent tous les deux, avec un sombre courage, une résistance désespérée à 80 gardes urbains de Fedavoli, venus pour les saisir. Un coup mortel frappa à la poitrine l'infortuné Domenico. Il tomba; mais il fut aussitôt vengé par son neveu Pietro, qui, d'un coup de mousquet, abattit le meurtrier de son oncle. Les gardes, ne pouvant conduire à ses juges Romeo vivant, lui tranchèrent la tête tandis qu'il respirait encore, la fixèrent sanglante sur un pieu, et forcèrent son neveu

Pietro à porter ce trophée funèbre par les rues de Reggio. Quarante prisonniers environ furent envoyés à Naples, enchaînés deux à deux, et confondus avec les malfaiteurs.

L'insurrection de Messine fut aussi malheureuse. Une poignée de braves, n'ayant pu parvenir à s'emparer du général Landi et d'une partie des officiers, avaient été vaincus, après une lutte vigoureuse et un premier succès. Cette tentative, mal secondée par le peuple qui n'était pas encore prêt, fut étouffée dans le sang de quelques chefs fusillés, et suivie de l'exil de dix autres. Ces persécutions, loin d'anéantir le patriotisme des Siciliens, ne firent que vivifier leur haine et surexciter leur courage.

III

Dès les premiers jours de janvier 1848, on lut avec surprise sur les murs de Palerme un audacieux défi : « Si le gouvernement, avant le 12 janvier, n'avait concédé à la Sicile les institutions auxquelles elle avait droit, on aurait recours aux armes, ce jour-là, pour les conquérir. » Le gouvernement crut au délire d'esprits aventureux, et se contenta de quelques arrestations. Mais le 12, en effet, jour désigné, des hommes jeunes et forts, au cœur résolu, se précipitent dans les rues, sur les places publiques, et donnent le signal de l'insurrection. De faibles détachements envoyés pour les disperser sont désarmés ou repoussés. Le drapeau aux couleurs italiennes est arboré. Les citoyens frappent aux portes des maisons,

saisissent les armes qu'on s'empresse de leur donner. Ce soulèvement prend des proportions tellement formidables, que les troupes sont forcées de se replier dans les positions les plus importantes : le palais royal, où se trouve le lieutenant du roi, le fort Castellamare, les casernes du môle, la prison située entre le môle et la ville, le palais des finances sur la place de la Marine, au bas de la rue de Tolède, et les casernes qui avoisinent le palais royal.

Le tocsin sonne et retentit au loin. Les montagnards accourent. Le soir, toutes les maisons sont illuminées; l'insurrection reste maîtresse de l'intérieur de la ville. Le lieutenant du roi, duc de Majo, et le général Vial, commandant les troupes, envoient à Naples un paquebot pour réclamer des renforts. Du 13 au 15, pendant quarante-huit heures, on entend le bruit répété de la fusillade et de l'artillerie. Le combat se continue avec acharnement. Les bombes et les boulets pleuvent sur l'antique cité. La mitraille balaye la rue de Tolède. La cruauté de la répression passionne, exaspère les esprits. Il n'y a plus dans Palerme qu'un seul sentiment, celui de la délivrance. Nobles, bourgeois, prêtres, moines, ouvriers, pêcheurs, paysans, serrent leurs rangs, unissent leurs forces, versent leur sang aux cris si populaires dans la contrée de « Vive l'indépendance sicilienne! Vive la constitution de 1812! Vivent nos frères de l'armée! Vive l'Italie! »

Les consuls étrangers, présidés par le consul français, M. Bresson, bravant les coups de feu dirigés sur eux par des soldats ivres de combat, se rendent auprès du lieutenant du roi, protestent contre l'acte sau-

vage du bombardement d'une population de 200 000 âmes, et ne parviennent qu'à obtenir une suspension de vingt-quatre heures. Six mille hommes, six batteries d'artillerie, commandés par le général de Sauget, neuf frégates à vapeur sous les ordres d'un frère du roi, le comte d'Aquila, partis le 14 de Naples, arrivent le 15, vers les quatre heures de l'après-midi, pour soutenir les forces de la garnison. Cette armée ne peut intimider les habitants. Ils repoussent toute offre de conciliation qui ne leur porte pas les lois constitutives qu'ils exigent, et organisent un pouvoir insurrectionnel, composé de divers comités, où président le prince Pantellaria, le marquis de Rudini, le préteur de la ville marquis de Spedalotto, et l'amiral en retraite Ruggiero Settimo.

A la vue de cette population qui préfère s'ensevelir sous les ruines de ses murailles plutôt que de reculer, à l'aspect des soldats qui hésitent devant ce spectacle imposant, en présence des consuls étrangers qui s'élèvent, au nom de l'humanité, contre la destruction d'une ville entière, le comte d'Aquila s'émeut, doute de son pouvoir, de son droit, de sa force, et, après vingt-quatre heures de séjour, retourne à Naples auprès du roi, lui tracer le tableau palpitant d'une situation dont il a été le témoin.

IV

Ferdinand réunit ses ministres. Les rumeurs qui circulent sur les événements de Palerme montent jusque dans la salle du conseil. Des dépêches annoncent

que certaines communes des Abruzzes ont refusé de fournir le contingent de la conscription, et qu'une insurrection grave a éclaté à Vallo, province de Salerne. A la confiance absolue dans les mesures de rigueur, succède la crainte du péril. Le conseil d'État est rassemblé. Les princes y assistent. La délibération dure, le 18, depuis neuf heures du matin jusqu'à sept heures du soir. Enfin le roi se décide à accorder des réformes conformes à celles qui ont été concédées à Rome, à Florence, à Turin. Un supplément au journal officiel contient quatre ordonnances : sur l'organisation d'une consulte d'État, sur les conseils provinciaux, sur la séparation des royaumes de Sicile et de Naples. Le dernier décret, qui paraît le 19, nomme lieutenant général en Sicile le comte d'Aquila, avec un ministre adjoint et des directeurs, et renferme une promesse d'amnistie et une amélioration dans la censure.

V

Ces concessions, qui, octroyées volontairement quelques jours plus tôt, et non arrachées par la force, eussent été accueillies avec enthousiasme par les Siciliens, ne furent connues en Sicile que le neuvième jour de la lutte. Le sang n'avait pas cessé de couler, les bombes et les boulets de tomber sur la ville. Les troupes, cernées, harassées, avaient éprouvé de notables revers. La population, qui avait traité en frères les soldats prisonniers, accusait l'armée d'avoir égorgé des moines dans le couvent des Bénédictins, voisin du palais. Les décrets royaux furent repoussés.

« Ces dispositions, dit, au nom du comité général, » le marquis de Spedalotto, ne peuvent regarder un » peuple qui, depuis neuf jours en proie aux horreurs » d'un bombardement, de la mitraille et de l'incendie, » soutient glorieusement ses droits et ses institutions » nationales, seules capables d'assurer un bonheur du- » rable à cette île..... Les armes ne seront déposées, » les hostilités ne seront suspendues, que lorsque la » Sicile, réunie en parlement, adaptera à notre époque » la constitution que notre pays a possédée depuis plu- » sieurs siècles, qui a été réformée en 1812 sous l'in- » fluence de la Grande-Bretagne, et qui a été confir- » mée implicitement par le décret royal du 11 décem- » bre 1816. »

La communication de ce refus au peuple sicilien était précédée de ces réflexions : « La Sicile sait, par la » triste expérience de nombreuses années de douleurs » et de désespoir, ce que vaut la volonté d'un prince, » quand le peuple lui-même n'est pas le dépositaire, » le gardien, le vengeur de ses droits. »

On publiait en même temps ces paroles prononcées en 1810, par le roi Ferdinand I[er], devant le parlement de Sicile: « .... La cause que je défends, et pour la- » quelle je demande les secours nécessaires, intéresse » à la fois ma famille, notre sainte religion, les privi- » léges des divers ordres, et généralement toutes les » institutions politiques de ce royaume, auxquelles » vous êtes tous sincèrement attachés par le lien de » l'amour de la patrie. Je vous rappelle que ces dons, » que ces grands avantages, étaient possédés par d'au- » tres nations aussi distinguées que la vôtre. Elles les

» ont presque entièrement perdus par le manque d'es-
» prit public et d'énergie nationale, de sorte qu'on peut
» dire que ces avantages ne se trouvent plus que dans
» les deux îles les plus fameuses du monde, la Grande-
» Bretagne et notre Sicile. Dirigez donc vos sacrifices
» vers la conservation de ces belles prérogatives, héri-
» tage précieux que les rois nos prédécesseurs vous ont
» légué, et que, au risque de tous les sacrifices et de
» tous les dangers personnels, vous êtes tous obligés
» de conserver à vos descendants. »

Ces traditions exaltaient le courage du peuple. Le 22, il emportait d'assaut le couvent du Novizziato; le 26, il s'emparait, après une lutte acharnée, de la Banque et du palais royal, et resserrait chaque jour plus étroitement les troupes dans les forts. Le duc de Majo se réfugiait dans le camp du général de Sauget. Catane et d'autres villes se soulevaient et faisaient leur garnison prisonnière. Messine préparait l'insurrection contre les forces militaires retirées dans les forts et dans la citadelle. Les troupes, affaiblies, démoralisées, ne songeaient plus qu'à la retraite, et se voyaient couper le chemin du port d'embarquement.

VI

Ces nouvelles, désastreuses pour le gouvernement absolu du roi, parvenaient successivement à Naples, et terrifiaient le monarque et les ministres. Malgré les mesures prises pour en empêcher la circulation, elles se répandaient dans la ville. Bientôt on sut que le mouvement se propageait dans les Calabres ; que le camp des

insurgés dans la province de Salerne contenait dix mille hommes, et qu'une marche sur Naples avait été résolue. Les esprits étaient de plus en plus excités. Des pourparlers s'établirent entre les citoyens les plus influents et les personnes dévouées à la monarchie. Des pétitions commencèrent à se produire. Mais il était évident qu'une explosion de l'opinion publique ne tarderait pas à devancer toutes les négociations.

En effet, le 27, rien ne peut arrêter l'élan. Une foule immense se rassemble dans la rue de Tolède. Cette foule devient de plus en plus compacte. Les croisées sont remplies. Les dames agitent des mouchoirs aux couleurs italiennes. Des cris de Vive Pie IX ! Vive la constitution ! Vive le roi ! Vive la liberté ! se font entendre et portent jusqu'au palais le vœu du peuple. A un signal prévu et donné, toutes les troupes sortent, entourent le château et s'avancent vers la rue de Tolède. Le général Statella veut pénétrer dans la foule. Il est respecté, mais accueilli par ce cri : La constitution ! Des cavaliers veulent faire une charge. Quelques-uns glissent sur les dalles et tombent : ils sont relevés par le peuple. Cet enthousiasme étonne l'armée elle-même. Chacun comprend qu'un mot suffit pour que la situation se dénoue, non par les horreurs d'une guerre civile, mais par une conciliation et une félicité générales. Ce mot, on l'attend de la bouche du roi ; et peu à peu la foule se disperse.

Le roi hésite. Enfin il se décide. Après une querelle sérieuse avec ses ministres, il les congédie, pourvoit à la retraite immédiate du plus impopulaire, del Carretto, et à son embarquement, éloigne son confesseur, le père

Cocle, et forme un nouveau ministère, sous la présidence du duc de Serra-Capriola, ambassadeur de Naples à Paris. Le surlendemain il confie le portefeuille de l'intérieur à Bozzelli, l'un des chefs du parti libéral. Une promesse de constitution, basée et copiée sur la charte française, signée le 28, est publiée le 29 au matin. Le roi parcourt les rues pour recueillir les ovations d'un peuple oublieux déjà de l'oppression passée et qui se livrait avec une ardeur méridionale à la joie de la liberté recouvrée et à l'espérance bien douce d'un avenir meilleur. La constitution préparée, formulée, signée par le roi et contre-signée par tous les ministres le 10 février, fut publiée le 11.

On dit que, dans ces circonstances critiques, Ferdinand, trompé par les apparences, attribuant à l'ambition de Pie IX et de Charles-Albert une impulsion vers les réformes qui venait des peuples et non des princes, s'écria dans un transport de jalousie contre l'initiative d'un mouvement dont il se croyait victime : « Eh bien, » puisqu'ils me poussent, je les pousserai ! » On dit aussi que ce fut sous l'influence de cette pensée qu'il dépassa les concessions déjà par eux consenties. Quoi qu'il en soit, les faits ne démontrent-ils pas que la charte lui fut arrachée plutôt par la nécessité que par le dépit ?

VII

Le triomphe des principes libéraux, la proclamation de la constitution, devaient avoir pour conséquences immédiates la cessation de la lutte dans toutes les provinces de Naples et de Sicile, le rappel des trou-

pes de Palerme, et la substitution des négociations à l'emploi de la force. D'ailleurs, la mauvaise situation du corps expéditionnaire, l'impossibilité de lui envoyer des renforts et des vivres dans un but d'oppression, nécessitaient une prompte retraite. Une escadrille à vapeur partit de Naples le 29 janvier, pour ramener les troupes royales. Les Siciliens, maîtres d'une batterie qui commandait la rade, ne voulaient point cesser le combat. Il fallait, pour effectuer le départ des troupes, ou dégager la rade en s'emparant par une attaque vigoureuse de tous les canons qui la dominaient, ou choisir un lieu d'embarquement plus éloigné de Palerme. Le général de Sauget, n'espérant plus rien sans doute de l'énergie de ses soldats, indiqua Solente à la flotte. Solente n'est situé qu'à douze ou quinze milles; et deux longs jours furent nécessaires aux troupes pour opérer leur retraite par des chemins difficiles et tortueux. Harcelées dans leur marche, sur les flancs et sur les derrières, la retraite devint pour elles un véritable désastre. L'artillerie, les chevaux, les bagages, 1 800 prisonniers tombèrent au pouvoir des Siciliens. La poursuite fut si énergique que les balles venaient frapper les soldats napolitains jusque dans les embarcations de la flottille.

L'escadre transporta les débris de l'armée le 1er février. Le roi assistait au débarquement, et ne put retenir des larmes de regret. Il se hâta d'envoyer une frégate à Palerme porter l'ordre au commandant du dernier fort qui tenait encore de capituler et de ramener les dernières troupes. La capitulation eut lieu le 5 février.

A la fin du mois, il ne restait au pouvoir des trou-

pes royales que les forts de Syracuse et la citadelle de Messine, assiégée par une valeureuse population qui bravait avec une constance héroïque les désastres d'un bombardement.

Le comité général, présidé par l'amiral Ruggiero Settimo, délibéra, au milieu des cris de guerre du peuple rassemblé autour du palais du Sénat, sur la constitution du 29 janvier et sur le décret d'amnistie. Il persista à réclamer la constitution de 1812 réformée. Une solennité religieuse réunit dans la vaste et belle cathédrale les citoyens de toutes les conditions. Des actions de grâces s'élevèrent au ciel pour célébrer le triomphe et la délivrance de la Sicile.

VIII

L'insurrection victorieuse en Sicile et la constitution donnée par le roi de Naples entraînaient l'Italie dans une phase nouvelle. Ferdinand II, dont le despotisme impitoyable avait constamment repoussé toute pensée de progrès, était contraint, pour sauver sa couronne, de chercher un refuge dans la liberté. Les feuilles officielles rapportaient journellement les protestations qu'il ne cessait de répéter à tous de ses nouvelles convictions. Ainsi, le souverain qui le dernier avait accordé des concessions au peuple était le premier qui, dépassant les améliorations provinciales, les réformes administratives, proclamait une charte où les droits des citoyens étaient reconnus et établis. Cet exemple était éclatant; il devait retentir, parmi les autres peuples de l'Italie, comme un écho répercuté de montagne en mon-

tagne; la liberté, reportée de nation en nation, réagissait constamment, grandissait et s'étendait toujours. Le royaume des Deux-Siciles renvoyait plus énergique encore l'élan qu'il avait reçu.

IX

Le roi de Piémont s'engageait timidement dans les réformes et dans la voie ouverte à son ambition. Le 7 janvier il repoussait une pétition, signée le 3 à Gênes au milieu de démonstrations publiques, qui lui demandait l'expulsion des jésuites et l'établissement d'une garde civique. Quelques jours après il refusait de recevoir une députation du commerce de Turin, qui venait lui déclarer que chacun était prêt à se serrer autour de la croix de Savoie, pour vaincre ou mourir sur le champ de bataille, si la nation était appelée à défendre la cause sacrée de l'Italie. Les nouvelles de Sicile et de Naples vinrent modifier profondément cette politique de crainte, de doute, d'hésitation.

Il était dans la destinée de l'ex-ministre del Carretto, lui l'agent supérieur du despotisme, de faire naître dans sa fuite des mouvements précurseurs de la liberté. Embarqué sur *le Neptune*, bateau à vapeur napolitain, repoussé de Livourne et de Gênes par la vindicte publique, il semblait n'y être apparu que pour montrer à l'Italie la preuve vivante de la victoire d'un peuple sur le pouvoir absolu. Le jour où le navire l'emportait loin de Gênes, on célébrait dans cette ville, par un *Te Deum*, par des illuminations, par des chants, par des cris de Vive le consul de Naples ! Vive la Con-

stitution ! la proclamation de la charte napolitaine, et l'on préparait une pétition que la municipalité elle-même devait présenter au roi Charles-Albert, pour qu'il suivît l'exemple du roi de Naples.

A Turin, le 2 février, des suppléments de journaux, affichés à la porte des établissements publics, firent connaître la constitution décrétée par le roi Ferdinand. Quatre-vingt mille personnes répandues dans la cité témoignèrent de l'ivresse nationale. Cette démonstration immense dura jusqu'à la nuit. Aux cris de *Viva Pio nono!* se mêlaient les cris de *Viva Carlo Alberto! Viva il resorgimento dell' Italia!* L'allégresse générale, qui débordait, annonçait assez ce que l'on attendait du roi. Le 5, la municipalité, sur la proposition du comité de Santa-Rosa, se fit l'interprète des vœux du pays, et se rendit auprès du roi pour le prier « de couronner la glo-
» rieuse entreprise de la régénération politique de la
» nation, en accordant une constitution représentative
» où serait comprise l'institution d'une garde civique. »

Le 7, Charles-Albert recevait les municipalités de Turin et de Gênes, convoquait un conseil extraordinaire, où il appelait les princes ses fils, les ministres à portefeuille, les ministres d'État; et, le lendemain 8, il signait et publiait les bases d'une constitution conforme à la Charte française.

La population avait suivi avec une très-vive anxiété les délibérations de la municipalité et celles du conseil des ministres. Toutes les affaires étaient suspendues. La foule n'avait cessé de se porter auprès du palais où se décidaient les destinées de la nation. Bien des heures s'étaient écoulées dans une pénible attente.

Aussi, lorsqu'on apprit que satisfaction était donnée au vœu général, il y eut explosion de joie et de bonheur. Le Piémont, après tant d'années d'oppression, célébrait une ère nouvelle d'indépendance et de liberté.

X

Charles-Albert, à qui les patriotes reprochaient de les avoir abandonnés, trahis en 1821 ; de les avoir persécutés et décimés; d'avoir combattu en Espagne, en 1823, dans les rangs de l'absolutisme ; d'avoir fourni des subsides à don Carlos et à don Miguel ; d'avoir favorisé l'expédition légitimiste de la duchesse de Berri ; d'avoir envoyé, peu auparavant, des secours au Sunderbund en Suisse ; d'avoir de tout temps gouverné avec les jésuites et par les jésuites : Charles-Albert était-il sincèrement converti aux idées nouvelles, ou comprenait-il qu'il fallait céder ce qui allait lui être violemment arraché par une révolution ? ou bien enfin apercevait-il au loin briller la couronne de fer, peut-être même la couronne d'Italie, que ses partisans convoitaient déjà pour lui ? Ces trois causes agissaient-elles séparément ou simultanément sur son âme éblouie, dans les circonstances brûlantes au milieu desquelles il se trouvait jeté malgré lui ? Quoi qu'il en fût, grand nombre d'Italiens lui étaient sincèrement reconnaissants, et tournaient vers lui leurs espérances pour l'affranchissement de la patrie commune, tandis que d'autres, plus méfiants, n'acceptaient ses concessions qu'avec une certaine réserve. On verra ces deux nuances se dessiner plus nettement dans la suite de cette histoire. Nous les avons indiquées à leur

origine, parce que leurs conséquences furent fatales à l'Italie.

XI

A Livourne, le 6 janvier, un placard, publié par les patriotes les plus impatients, avait provoqué une émeute; la présence des Autrichiens à Modène, le retard dans l'armement de la garde civique, l'occupation de la Lunégiane, en avaient été la cause ou le prétexte. Le ministre de l'intérieur Ridolphi avait comprimé cette émeute; le plus grand nombre des citoyens, qui craignaient de voir la liberté compromise par des mouvements anarchiques sans but sérieux et pouvant motiver l'intervention de l'Autriche, avaient secondé le gouvernement dans la répression de ces troubles. Leurs fauteurs, MM. Guerrazzi, Mastachi et quelques autres, avaient été transférés à Porto-Ferrajo.

La constitution de Naples vint donner une nouvelle impulsion au mouvement. Le 29 janvier, l'arrivée de Del Carretto dans le port suscita un soulèvement, que le ministre, cette fois, ne put contenir. Les cris de *Vive Léopold! Vive la constitution! La liberté de Guerrazzi!* furent unanimes. Les chefs de toutes les nuances du parti libéral comprirent que l'occasion était venue, et qu'il fallait la saisir. A Pise, à Florence, comme à Livourne, des démonstrations moins turbulentes, par cela même plus imposantes et plus décisives, témoignèrent des sympathies générales pour le royaume des Deux-Siciles, et du désir ardent d'une charte qui reconnût et établît, définitivement, le droit de la na-

tion. Le grand-duc publia, le 31 janvier, un projet de réforme sur la presse, un autre sur l'organisation d'une consulte d'État. Mais les demi-mesures, les demi-satisfactions ne pouvaient plus suffire : Charles-Albert avait donné, le 8 février, une constitution au Piémont. Le 11, Léopold annonça une représentation nationale qu'il disait conforme à la pensée de ses aïeux; et, le 15, il signa une constitution qui reconnaissait les grands principes de liberté, de tolérance et d'égalité, proclamés par les révolutions françaises. Elle fut publiée, le 17, au bruit du canon et au milieu des réjouissances publiques.

XII

Pie IX avait complété la série de ses réformes par un *motu proprio,* du 30 décembre 1847, sur l'organisation du conseil des ministres et sur leurs attributions, qui ne fermait pas, mais qui n'ouvrait pas le ministère aux laïques : le Pape se réservait la faculté du choix. Les auditeurs à ce conseil, au nombre de vingt-quatre, devaient être pris seulement pour moitié parmi les laïques. La consulte d'État devait donner son avis sur toutes les questions, avant la délibération du conseil des ministres. Ce *motu proprio,* qui faisait succéder la régularité et une apparence de responsabilité, à l'arbitraire et au caprice, était un progrès réel. On le voit, le gouvernement papal devenait, non pas une monarchie représentative, mais, si l'on peut employer cette expression, une monarchie consultative. Pie IX ne voulait pas aller plus loin. Il croyait avoir assez fait pour mériter la reconnaissance

du peuple et justifier sa popularité. Les protestations de l'Autriche, les conseils du gouvernement français, les exhortations pressantes des cardinaux, le retenaient dans cette dernière limite. Sa conscience même, comme chef suprême de l'Église catholique, lui prescrivait de ne pas aliéner une autorité dont il n'était que le dépositaire. Aussi lui attribuait-on cette parole conforme à ses sentiments : « Je ne veux pas me faire damner pour faire plaisir aux libéraux. »

Mais le peuple romain, qui aspirait à des institutions constitutionnelles sérieuses, avait accueilli froidement ce dernier *motu proprio*, et avait cherché à combattre des résistances dont il croyait connaître les sources diverses, par les manifestations des 1er et 2 janvier 1848. Le Pape ayant voulu se montrer pour calmer les inquiétudes, avait recueilli de nouveaux témoignages de sympathie, mais adressés à sa personne seule, et clairement exprimés par ces cris de *Viva Pio solo !*

XIII

La révolution de Naples devait causer une impression vive et soudaine sur des esprits ainsi disposés. La municipalité n'hésita pas à prendre l'initiative d'une fête pour célébrer « les réformes accordées conformément aux vœux et aux espérances des peuples. » Une adresse du sénat[1] au peuple romain, signée par Tommaso Corsini et par huit conservateurs, revendiquait l'honneur de ces réformes pour Pie IX : « Romains, c'est à votre auguste souverain que sont

[1] Municipalité.

» dus principalement les heureux résultats qui, l'un » après l'autre, ont amené l'accord des gouvernants et » des peuples par le système du progrès civil, et qui » ont essuyé tant de larmes et épargné tant de sang. »

Le 3 février, jour indiqué pour une illumination générale, les rues se tapissèrent de tentures et d'inscriptions; et, pour la première fois à Rome depuis 1831, des drapeaux aux trois couleurs italiennes, rose, vert et blanc, furent arborés. Une procession solennelle de personnes de toutes conditions, gardes civiques, nobles, bourgeois, hommes du peuple, à la lueur des torches, les couleurs italiennes au chapeau et à la boutonnière, circula dans le Corso. L'air retentit des cris habituels de *Vive Pie IX seul*, et des cris de *Vivent les Palermitains! Vive la constitution! Gloire à ceux qui répandent leur sang pour la patrie!*

La journée du 8 fut une journée d'agitation. Le Pape, qui répondait aux sollicitations du peuple : « *Non voglio! non posso!* » se décida à faire quelques nouvelles concessions insignifiantes et à publier, le 10, une proclamation dans laquelle il s'écriait : « Romains, » ne pensez pas qu'il reste sourd à vos désirs, à vos » craintes, le Pontife qui, depuis deux ans, a reçu de » vous tant de preuves d'amour et de fidélité. Nous ne » cessons pas de méditer comment ces institutions ci» viles, que nous avons créées sans y être contraint » par aucune force, mais uniquement guidé par le be» soin du bonheur de nos peuples et par l'estime pour » leurs nobles qualités, peuvent se développer et se » perfectionner sans porter atteinte à ce que nous de» vons à l'Église..... » Il rappelait ensuite ses conces-

sions, ses intentions paternelles, et promettait d'introduire un certain nombre de laïques dans le conseil des ministres..... Le danger d'une guerre étrangère ne pouvait pas émouvoir et menacer le chef d'une religion qui comptait, avec trois millions de sujets, deux cents millions de frères, prêts à assurer le salut de Rome.... « Je veux, — ajoutait-il, le lendemain 11, en bénissant, » du haut du palais Quirinal, le peuple qui venait de » nouveau réclamer une constitution, — que vous me » promettiez que vos demandes n'auront rien de con- » traire à la sainteté de cet État et de l'Église!.... » C'est pour cela que tous les cris qui ne sont pas ceux » de mon peuple, mais d'un petit nombre d'hommes, » je ne puis, je ne dois, je ne veux pas les admettre. »

XIV

Dans un consistoire secret de tous les cardinaux, le Pape posa la question, qui fut longuement débattue, de l'opportunité d'une constitution, et examina sur quelles bases elle pourrait être établie. Alors le bruit qu'une commission était nommée pour s'en occuper, calma un peu les impatiences. Mais il ne restait pas moins dans le cœur des Romains une effervescence qui devait éclater tôt ou tard. « Comment! » disait-on, Pie IX ne donnera pas au peuple ce qu'un » Bourbon lui a donné! »

Le travail de cette commission traînait en longueur. Le Pape, qui avait été le premier à donner l'impulsion, était le dernier à suivre l'exemple de Naples, du Piémont, de la Toscane. Il en résultait deux consé-

quences fâcheuses : l'affaiblissement de l'autorité et de la popularité de Pie IX, et l'habitude des troubles. Le chef de l'Église cessait d'être le flambeau sacré qui éclairait l'Italie dans le recouvrement de ses droits, de ses libertés, de son indépendance. Un autre souverain allait lui enlever sa prépondérance et son prestige, en cherchant à se placer à la tête d'un grand parti italien contre l'étranger. Alors que peuples et rois marchaient autour de lui en suivant la bannière qu'il avait déployée, lui seul semblait vouloir rester en arrière. Pour le décider de nouveau au mouvement, il fallut le torrent d'idées, de faits, d'événements, qui ébranla l'Europe et fit chanceler tous les trônes, après la révolution française du 24 Février.

XV

Nous avons dû esquisser rapidement, mais avec une exactitude scrupuleuse, la situation de l'Italie à ce moment solennel de la vie des peuples. Sans ce tableau fidèle il eût été impossible de comprendre, de s'expliquer la suite de cette histoire. Il est de notre devoir de constater que les révolutions italiennes précédèrent notre révolution. Nous verrons maintenant quelle part d'influence doit revenir aux journées de Février dans les destinées futures de l'Italie. Il est inutile de rechercher ce qui serait arrivé sans l'élan nouveau qui en fut la conséquence, si, comme en 1820, 1821, le progrès n'eût pas été instantanément étouffé par les armes de l'Autriche, qui occupait Modène et Parme, resserrait Bologne, Florence et Ferrare, maî-

trisait Milan et Venise; par le mauvais vouloir du gouvernement français, qui se concertait déjà avec cette puissance pour contenir le mouvement; enfin par la complicité des princes qui cédaient aux circonstances, non à leur volonté. Suppositions superflues dont Dieu seul a le secret!

Nous nous bornons à établir les faits.

En résumé, deux sentiments dominaient dans le cœur des Italiens : la liberté à l'intérieur, l'indépendance à l'extérieur; la reconnaissance définitive des droits des peuples et l'expulsion des Autrichiens. Tous les patriotes voulaient également ces deux résultats, et par un seul moyen : vaincre ou mourir. Aussi les nuances qui naissent des situations mêmes, quoique contenues en germe dans l'esprit de chacun, suivant ses ardeurs, ses études, ses théories, sa fortune, son rang, ne se dessinaient pas encore nettement. Simultanément on demandait au Pape un chef et un drapeau, et on songeait à Charles-Albert. Mazzini lui-même, l'un des radicaux les plus prononcés, s'était adressé tantôt à l'un, tantôt à l'autre. On rêvait une Italie unitaire, une Italie fédérale, une république, une ligue de princes constitutionnels! Hommes et choses étaient confondus dans une pensée commune. Les politiques étrangers imaginaient, chez les Italiens, des divisions, qui devaient naître, mais qui n'étaient pas encore, en modérés, en libéraux, en radicaux, en conservateurs. Il n'y avait réellement alors que deux grandes fractions : les partisans de l'absolutisme et de l'Autriche, rivés au passé, et les patriotes, qui aspiraient à un avenir meilleur.

CHAPITRE TROISIÈME.

Premières conséquences de la Révolution de Février sur les destinées de l'Italie. — États pontificaux : Changement de ministère. — Constitution publiée le 15 mars. — Royaume des Deux-Siciles : Consternation du roi. — Nouvelles concessions à la Sicile, transmises par lord Minto. — Refus de la Sicile. — Expulsion des jésuites de Naples. — Soulèvement général contre eux. — Sardaigne : Savoie. — Révolution dans la principauté de Monaco. — Stupeur de Charles-Albert en apprenant la chute de la monarchie à Paris. — Ses incertitudes. — Changement du cabinet. — Lombardo-Vénétie : Manifestations à Milan et à Venise. — Venise : Réveil du peuple. — Délivrance de Manin et de Tommaseo. — Lutte des 17 et 18 mars. — Organisation de la garde nationale. — Manin se rend maître de l'arsenal et acclame la République. — Conférence des membres de la municipalité et des autorités autrichiennes. — Avesani. — Capitulation des Autrichiens. — Venise libre. — Milan : journée du 18 mars. — Envahissement du palais du gouverneur. — Ordonnances imposées. — Radetzki se retire dans la citadelle, maître des portes et des boulevards. — Commencement de combat; barricades. — Journée du 19 mars. — Journée du 20 mars. — Organisation d'un conseil de guerre et d'un comité directeur par les Milanais. — Progrès de l'insurrection. — Générosité du peuple. — Radetzki propose un armistice; refus. — La municipalité se divise en comites. — Journée du 21. — Appel des Milanais aux populations voisines, au moyen de ballons. — Proclamation du conseil de guerre. — Nouvelle proposition d'armistice; nouveau refus. — La municipalite se transforme en gouvernement provisoire. — Le 22 mars les Milanais s'emparent de deux portes de la ville. — Manœuvres de Radetzki pour dissimuler sa retraite. — Cruauté des soldats croates. — Arrivée des colonnes de volontaires. — Insurrection generale des villes de la Lombardie. — Revolution à Parme, à Plaisance, à Modène.

I

La révolution française du 24 Février 1848 entraîna immédiatement à Rome le renversement du ministère, présidé par le cardinal Bofondi, qui venait de publier une circulaire pour protéger les Jésuites menacés dans plusieurs provinces. Un nouveau conseil

fut composé, le 10 mars, de trois ecclésiastiques et de six laïques, sous la présidence du cardinal Antonelli : MM. Gaetano Rechi, Francesco Sturbinetti, monsignor Morichini, Mario Minghetti, le prince Aldobrandini, le cardinal Mezzofanti, le comte Pasolini, et Giuseppe Galetti à la police.

Dans son programme, ce cabinet annonça la prochaine promulgation d'une constitution et une organisation militaire : « .... Il convient aussi de hâter l'armement de l'État, conformément aux vœux de la Consulte, et de mettre le pays dans le meilleur état de défense possible, en augmentant le nombre des troupes soldées, en les envoyant aux points stratégiques, en mobilisant une partie de la garde civique et en organisant la réserve. » C'était répondre nettement aux deux désirs les plus ardents de la nation.

La Constitution fut publiée le 15 mars, sur les bases suivantes : Un collége de cardinaux électeurs du souverain Pontife, et un sénat inséparable de ce conseil — deux chambres législatives, composées : l'une, de membres nommés à vie par le Pape; l'autre, de députés élus par la nation, un représentant par 30 000 âmes — droit électoral à tout citoyen âgé de 25 ans et possédant un capital de 300 scudi, ou payant un impôt de 12 scudi par an — droit d'éligibilité à tout citoyen possédant un capital de 3 000 scudi ou payant un impôt annuel de 100 scudi—indépendance du pouvoir judiciaire—abolition de toutes cours prévôtales—garde nationale — liberté individuelle garantie — abolition de la censure — initiative des projets de loi concédée aux députés comme aux ministres, pourvu

que la proposition fût signée de dix membres — droit de pétition reconnu.

Une crise financière menaçait la Banque qui dut son salut à l'engagement de dix des plus riches rentiers de l'État, engagement personnel et solidaire, d'y déposer, chaque jour, pendant trois mois, 5000 piastres, et de les y laisser en cas de besoin; et à l'obligation, prise par les principaux banquiers et marchands, d'accepter les bons de la Banque contre tout échange.

II

A Naples, la Chambre des députés avait été convoquée pour le 1er mai; le 2 mars, le ministère, présidé par le duc de Serra-Capriola, avait donné sa démission motivée sur le refus des Siciliens d'accepter les conditions conciliatrices qui leur avaient été proposées. A la nouvelle des événements de Paris, cette démission fut retirée; le roi de Naples fut terrifié de la chute d'un Bourbon et de la proclamation de la République en France. Il semblait avoir perdu toute énergie, et cédait sur toutes les questions.

Le 6 mars, lord Minto fut spontanément prié de porter aux Siciliens de nouvelles concessions plus larges que les premières : « Ruggiero Settimo, président du » gouvernement provisoire, était nommé vice-roi; la » convocation, déjà faite, d'un parlement de Sicile pour » le 25 mars, et la loi électorale, déjà proclamée dans » ce but, étaient maintenues; MM. Scordia, Monte- » Arso et Calvi, présidents des divers comités siciliens, » étaient nommés ministres; les deux parlements de

» Sicile et de Naples seraient chargés de s'entendre sur » les rapports communs et sur les questions communes; » les difficultés seraient résolues par Charles-Albert et » le grand-duc de Toscane, et, au besoin, par Pie IX » comme arbitre suprême et sans appel. » C'était la reconnaissance complète de la Révolution.

III

Les Siciliens, exaltés par le succès de leurs armes, par le bombardement de Messine qui se prolongeait, par les nouvelles de la Révolution française, élevèrent de nouvelles prétentions. Ils n'admirent pas que le Roi se réservât de ne former, pour les deux royaumes, qu'un ministère des affaires étrangères et un ministère de la guerre; c'était, selon eux, un moyen de confondre encore les deux administrations et les deux armées. Ils réclamèrent les comptes de finance depuis dix-huit ans, des indemnités pour les ravages causés par les bombardements et une partie de la flotte. Pourraient-ils d'ailleurs se confier à la parole d'un Roi qui les avait si longtemps opprimés? Le parlement, convoqué le 25 mars, serait appelé à prononcer.

Lord Minto ayant échoué dans ces premières négociations, les hostilités continuèrent à Messine. Le roi de Naples protesta contre les actes du gouvernement provisoire; et la Sicile parla d'une abdication de Ferdinand II en faveur de son fils.

N'était-ce pas la séparation absolue, non de la fédération italienne, mais du royaume de Naples, que rêvaient les patriotes siciliens? La question dès lors de-

venait une question européenne. La Sicile indépendante ne serait-elle pas dépendante de l'Angleterre?

IV

Le roi de Naples consentit, le 12 mars, à l'expulsion des jésuites, qui s'embarquèrent pour Malte sur le *Vésuve*.

V

Dans toutes les villes d'Italie, comme dans toutes les nations de l'Europe, il y eut, en 1848, un soulèvement général contre ces hommes de la Compagnie de Jésus, dont l'intervention dans le domaine de la politique n'a jamais cessé d'être active. Aux yeux des peuples, ils sont partout où est le despotisme; ils doivent disparaître partout où la liberté paraît. Auxiliaires des rois absolus, ils sont les adversaires de tout progrès. Ils maintiennent l'ignorance et combattent les lumières. Dévoués au passé, ils s'opposent à l'avenir, et, s'ils pouvaient, ils empêcheraient le temps de marcher. Ils ne connaissent qu'une loi, l'autorité! qu'une morale, l'autorité! qu'une foi, l'autorité! Ils soumettent à leur supérieur et leur vie et leur conscience. Ils délèguent à leur ordre leur individualité. Ils ne sont plus ni Français, ni Italiens, ni Espagnols, ni Allemands; ils ne sont plus les citoyens d'un pays, ils sont Jésuites! Ils n'ont qu'une famille, qu'une fortune, qu'un but, la communauté! C'est le communisme dans sa logique la plus étendue, la plus absolue, dans sa formule la plus extrême. De ces communistes-là, les rois s'en servent,

et ils se servent des rois; ils en sont les instruments souvent, mais souvent les rois sont les leurs. L'histoire montre que les rois les ont expulsés quelquefois, et qu'eux aussi ont expulsé les rois. On leur prête des affiliations infinies, ténébreuses. Le secret même dont ils s'entourent les protége et les grandit. Le mystère de leurs œuvres, la terreur qu'ils inspirent, sont, dans leurs habiles mains, des armes qu'ils utilisent. Dans les temps d'orage ils plient comme le roseau, puis ils se redressent comme le chêne; les racines coupées, ils repoussent; les branches dispersées, ils se rejoignent. Ne seraient-ils plus que trois sur terre, ils trouveraient moyen de se rassembler et de se multiplier. Cette énorme puissance effraye la pensée. Ah! c'est qu'ils représentent une idée : le passé! le passé avec ses intérêts, ses préjugés, ses priviléges, ses abus, ses oppressions, ses crimes. A toutes les époques il y aura des jésuites, quoi qu'on fasse; et il n'y aura pour les vaincre qu'une puissance plus forte, plus colossale encore, les peuples qui représentent l'idée contraire : l'avenir! l'avenir avec ses lumières, ses améliorations, ses dévouements, ses sacrifices. Telle est la croyance des peuples! telle est la loi de l'humanité! telle est la volonté de Dieu.

VI

Dès que l'on connut à Turin la révolution de France, le 2 mars, un soulèvement populaire obligea les jésuites de sortir de la ville, sous la protection de la troupe et de la garde civique. Expulsés de Cagliari, débarqués à Gênes, ils furent forcés de se rembar-

quer aussitôt, ainsi que ceux de leur congrégation qui habitaient cette cité. De foyer en foyer, comme l'eau chasse le feu, la Révolution les poursuit et les rejette. Les personnes sont sauves, les pierres des couvents sont seules renversées. Le peuple apaise sa colère sur des meubles et sur des murailles. Plaise au ciel qu'à leur retour ils se contentent d'une semblable vengeance !

VII

La Savoie n'avait pas complétement oublié que longtemps elle avait été partie intégrante de la France. Plus encore que toutes les autres nations, elle avait de profondes sympathies pour ce pays dont elle parlait la langue, avec lequel elle entretenait constamment des rapports de toutes sortes. Aussi, parmi ses habitants, y eut-il de nombreuses acclamations pour les journées de Février; aussi l'exemple de Paris fut-il si contagieux, et l'exaltation à Chambéry fut-elle si vive, qu'il fallut l'intervention des troupes, dans la journée du 14 mars et dans la nuit, pour étouffer les cris de *Vive la République!*

VIII

La principauté de Monaco, enclavée dans le royaume de Piémont, profita, pour s'affranchir d'un joug dur et pesant, des circonstances nées de la Révolution. Cette charmante contrée, l'une des plus belles de l'Europe, avait été longuement exploitée par un prince qui avait spéculé jusque sur le pain de ses sujets,

et qui dépensait au dehors, en France, le plus net des revenus arrachés au travail pénible des habitants. Ce prince avait eu pour successeur son frère, homme bienveillant, mais qui n'avait pas su faire oublier les douleurs passées. La population de ce pays n'est que de six mille âmes. Menton, Rocquebrune et Monaco en sont les seules villes. Mais dans la main de Dieu rien n'est petit : la justice et les droits sont aussi grands pour tous. Le 4 mars, une constitution présentée par le prince, d'abord acceptée, fut ensuite rejetée; et Menton et Rocquebrune se déclarèrent indépendants et expulsèrent le prince Florestan, qui se réfugia à Monaco, petite forteresse, dernier débris de sa fortune.

IX

Charles-Albert fut frappé de stupeur en apprenant la chute de la monarchie en France. Il se trouvait dorénavant placé entre l'effroi que lui inspirait la République et l'ambition qui l'appelait à saisir l'occasion propice, entre la Révolution qui menaçait son trône et l'agrandissement de ce trône par la Révolution. Les positions ne sont jamais identiques; on peut dire cependant que le roi de Piémont avait en Italie celle du roi de Prusse en Allemagne. De quelque côté que Charles-Albert tournât ses regards, il voyait un précipice ou un royaume. Il en avait le vertige, et il avançait; l'immobilité ne lui était pas permise. La voix des peuples lui criait de marcher. Dans ses perplexités il se posait cette question : Où chercherait-il ses alliances? L'Europe entière, comme aux époques antérieures,

concentrerait-elle toutes ses forces coalisées contre la France pour y étouffer le foyer de la Révolution, qui n'était à ses yeux que la hideuse anarchie et qui l'épouvantait? Et alors ne devait-il pas s'entendre avec l'Autriche, avec l'Allemagne, avec la Russie? Mais, dans ce cas, le peuple impatient ne briserait-il pas sa couronne pour inaugurer la République? Se ferait-il le chef des peuples d'Italie, pour expulser les Autrichiens, avec le secours de la France? Mais les peuples victorieux, dans l'ivresse de leur triomphe, après avoir recouvré leur indépendance au dehors, ne voudraient-ils pas établir leur liberté absolue au dedans; et une République italienne ne surgirait-elle pas des succès mêmes qu'il aurait provoqués?

D'autre part, ses projets de conquête n'étaient-ils pas devenus plus faciles? Et si, à la tête de son armée, il parvenait à affranchir l'Italie du joug de l'étranger, ne trouverait-il pas assez de pouvoir dans le prestige de gloire dont il serait entouré et dans la reconnnaissance des peuples, pour obtenir la couronne de fer et pour maîtriser toute pensée républicaine?

Irrésolu, il attendit les événements; et, quel que pût être le parti qu'il prendrait, comme il avait besoin d'une armée fortement organisée, il continua ses armements. Son ministère n'était plus assez populaire pour diriger la situation; il accepta sa démission le 9 mars. Le nouveau conseil fut composé, le 16, sous la présidence du comte César Balbo, du marquis Vicenzo Ricci; du marquis Lorenzo Pareto; du comte Federigo Sclopis; du général comte Antonio Franzini; du chevalier Carlo Boncompagni; et de deux membres du précédent mi-

nistère, le comte Ottavio Thaon de Revel et M. Des Ambrois.

Les événements que Charles-Albert attendait pour se décider, pour se déclarer, ne tardèrent pas à s'offrir. Si les manifestations constitutionnelles étaient nées en Italie avant le 24 février 1848, les manifestations contre l'Autriche n'avaient encore pu éclater. Ce fut le contrecoup de la révolution française à Vienne qui devait donner le signal de la lutte armée de l'Italie contre l'étranger.

X

L'insurrection victorieuse de la Sicile, la constitution de Naples, avaient été accueillies comme un présage de délivrance et comme une joie publique dans les villes de la Lombardie et de la Vénétie. A Milan, le 5 février, une démonstration avait eu lieu à la Scala; et, le lendemain, 30 000 personnes venaient pieusement, dans la cathédrale et sur la place, assister à une messe en l'honneur des habitants de Palerme morts pour la liberté. Le 5 février, à Venise, la population en habits de fête et les dames en grande toilette, or nées de rubans tricolores, étaient également accourues au théâtre de la Fenice jeter des bouquets, dont la réunion formait les couleurs italiennes, à la Cerrito, qui dansait la siciliana. Se parant de ces emblèmes patriotiques, elle devenait l'objet d'une triple ovation adressée à des sentiments dont son beau talent la rendait, en ce moment, l'expression heureuse. L'église et le théâtre se transformaient ainsi, pour ces opprimés privés de tout moyen de presse, en organes de l'opinion, de la joie ou de la douleur publique.

A Bergame, à Pavie, à Padoue, à Trévise, des scènes sanglantes avaient attristé et envenimé la situation de plus en plus tendue. La loi *stataire* avait été promulguée partout. Partout des armes, des sentinelles prêtes à faire feu, des canons braqués, les rues désertes, les boutiques fermées, les affaires suspendues, la rage et la haine dans le cœur des habitants, la soif de compression et de vengeance dans l'âme des officiers et des soldats! Tel était le malheureux et fatal état de choses qui ne pouvait durer, lorsqu'on apprit successivement la proclamation des constitutions toscane et piémontaise, le triomphe du peuple dans les rues de Paris, le renversement du trône de Louis-Philippe, et la fondation de la République.

Malgré les efforts du gouvernement pour dissimuler les faits ou en atténuer la gravité, la révolution française fut rapidement connue et fit une sensation profonde. Elle était donc sonnée enfin, l'heure de la régénération des peuples, de leurs droits, de leur souveraineté! Les traités qui les tenaient enserrés étaient déchirés. L'Italie menacée, la Lombardie, la Vénétie captives, auraient donc un appui, si elles parvenaient à briser leurs fers! Il n'y avait plus qu'à oser! Mais les Autrichiens avaient 70 000 soldats aguerris, commandés par des chefs résolus. Ils possédaient l'artillerie, les forts, les citadelles, les positions militaires, les arsenaux, la discipline, l'ordre régulier, le gouvernement, l'argent, les munitions de toutes sortes. Les populations, au contraire, étaient sans poudre, sans fusils, sans canons, sans armes, sans autres abris que leurs fragiles toits, sans autre organisation qu'une

commune haine et un égal amour de la patrie, sans aucun moyen d'attaque et de résistance. Et cependant elles s'écriaient : « Et nous aussi nous aurons nos glorieuses journées! »

Dans la Lombardo-Vénétie, il est vrai, ce n'était pas, comme ailleurs, le soulèvement d'une partie plus ou moins grande de la nation contre une autre partie plus ou moins puissante. C'était la nation entière contre l'étranger. Ce n'était pas seulement une question de liberté, c'était aussi une question d'indépendance! Aux yeux de toutes les opinions, la cause était sainte et le but sacré!

A cette nation ainsi inspirée, ainsi décidée à mourir ou à vaincre, il ne fallait qu'une occasion, un jour, une heure, un cri, pour se lever en masse contre l'Autriche; cette occasion, ce jour, cette heure, ce cri, devaient venir de l'Autriche elle-même.

XI

A Venise, le 16 au matin, des rumeurs sourdes commencèrent à circuler. A l'exemple de Paris, Vienne se serait soulevée le 13, aurait expulsé les troupes de la ville, contraint le prince de Metternich à fuir, l'empereur à changer son ministère et à préparer des institutions constitutionnelles. Ce furent d'abord à Venise des doutes étranges, des aspirations sans espérance, des commentaires sans croyance, puis des joies contenues timidement savourées, enfin des convictions acquises! L'agitation dans la ville croissait avec les alarmes de l'autorité. Les Vénitiens sentaient aug-

menter leur force, les chefs autrichiens sentaient faiblir leur puissance. La retraite des troupes de la capitale de l'empire, dont ils avaient la triste nouvelle, faisait vaciller l'épée dans leurs mains. La liberté, proclamée à Vienne, leur arrachait le pouvoir absolu et l'arbitraire. Seulement, comme ils pensaient être en pays conquis, tout en ménageant le peuple subjugué, ils espéraient bien le tenir encore par la diplomatie, par la ruse, par la négociation, par la menace, et au besoin par le fer et le feu.

Une démonstration en l'honneur de Tommaseo et de Manin, toujours détenus en prison, avait été résolue dès le matin par la population, qui n'avait cessé de leur donner les témoignages d'une vive sympathie. A la nouvelle des concessions de l'empereur dans la journée du 14, des masses se précipitèrent, les unes vers la prison, les autres vers le palais du gouverneur, qui se vit contraint, pour apaiser l'orage, de signer l'ordre de mise en liberté. Délivrés aussitôt, Tommaseo et Manin sont presque étouffés par la foule qui les entoure. Portés en triomphe sur la place Saint-Marc, devant le palais du gouverneur, ils y reçoivent une ovation au milieu des cris enthousiastes. Manin exprime les sentiments chaleureux de l'amour du pays et de la dignité nationale, évoque les souvenirs des grandeurs passées, et termine par ces mots vivement applaudis : « Il n'y a pas de liberté véritable sans ordre et sans » le respect absolu des lois, quoiqu'il y ait des mo» ments graves dans lesquels l'insurrection est non» seulement un droit, mais un devoir. » Il résumait ainsi les pensées de liberté, d'ordre et d'affranchissement de la patrie.

Le 17, trois drapeaux tricolores sont arborés au haut des trois mâts de la place Saint-Marc. La troupe s'avance rangée en bataille, abat les drapeaux et poursuit le peuple, qui résiste. Deux hommes tombent blessés. Un capitaine de la marine marchande est étouffé dans la lutte. Le peuple se retranche dans le dédale infini, étroit, impénétrable, des rues et des canaux de la ville. Le lendemain 18, la lutte recommence sur la place Saint-Marc. Cinq nouvelles victimes succombent. Manin, pressé de prendre la direction et de donner le signal du combat, s'y refuse, voulant attendre une heure plus favorable, et mieux connaître et préparer les moyens dont il peut disposer.

XII

C'est une terrible responsabilité pour les chefs que le peuple se donne que de proférer le cri : *Aux armes!* Dans une situation aussi critique, trop tôt, c'est le sang versé et la défaite peut-être qui retombent sur leur tête; trop tard, c'est l'accusation de lâcheté et d'incapacité qui les déshonore. La destinée de la nation pèse dans leurs mains d'un poids bien lourd. Il leur faut le coup d'œil, la prudence et la présence d'esprit de l'homme d'État, le courage du soldat, le dévouement absolu du vrai citoyen. Ils doivent savoir tout à la fois modérer les impatients, presser les timides. Les auteurs de coups d'État qui possèdent le trésor, la police, l'armée, le gouvernement, ont pu mûrir leurs plans, préparer leurs hommes, leurs proclamations, leurs ressources. Aux simples citoyens

qui n'ont que l'influence du nom, de la popularité, de l'audace, il est besoin d'une supériorité d'âme, de volonté, d'énergie. Tout est en eux initiative, improvisation. Ils doivent spontanément trouver et créer leurs moyens d'action, au milieu de l'action même, dans la foule sans discipline. Ils n'ont pour eux que le droit qui les soutient, la foi qui les inspire, et le peuple!... Mais ce peuple, pour le salut duquel ils combattent et meurent, souvent les méconnaît, les abandonne et les insulte.

XIII

Manin et ses amis songèrent d'abord à constituer la garde civique. C'était à la fois fonder l'ordre et se procurer des armes. Après maintes démarches et maintes résistances, elle fut instituée. Le 18, premier jour, 4 000 citoyens furent organisés; les 19 et 20, le nombre en augmentait. La municipalité, sous la présidence du podestat, le comte Correr, avait appelé, pour participer à ses travaux et s'éclairer de leurs conseils, d'honorables citoyens : MM. Avesani, Mengaldo, nommé commandant de la garde civique, Leone Pincherle, Castelli, etc., qui soutenaient avec énergie son pouvoir intermédiaire. Le comte Palffy, gouverneur, avisé de la chute du prince de Metternich, du soulèvement de toutes les provinces de l'empire, des concessions arrachées à l'empereur, inquiet du silence du gouvernement de Milan, dont on interceptait les courriers, considérant ce silence comme le présage certain d'une insurrection générale de la Lombardie,

temporisait, pliait de transaction en transaction, et cependant préparait en secret, avec le général Zichy, tous les moyens de foudroyer la ville.

Dans la nuit du 21, Manin eut une conférence avec Tommaseo, Avesani, Pincherle, Benvenuti et quelques autres. Suivant lui, l'heure était sonnée d'expulser les Autrichiens. Les troupes étaient démoralisées, les chefs hésitants, le peuple frémissant, la garde civique armée et maîtresse des postes importants. Après avoir contenu le mouvement, il fallait l'entraîner.

XIV

Le 22, Manin cède à l'inspiration qui le pousse. Il prend l'initiative et la direction de la révolution qu'il couve depuis si longtemps, et qu'il veut enfin accomplir. A ses yeux, l'arsenal est la clef de la position; maître de l'arsenal, on est maître de Venise; il y court. Seul d'abord, résolu, inébranlable dans ses desseins, il recrute quelques amis intrépides qui le suivent, et il s'élance avec la volonté qui s'impose, l'énergie qui domine, la foi qui triomphe, et le génie supérieur de tout homme qui, pour réussir, a fait le sacrifice de sa vie. Les ouvriers de l'arsenal, dès le matin en pleine révolte, avaient massacré le commandant Marinowich, officier d'une sévérité excessive, qu'ils accusaient d'avoir préparé les moyens de bombarder la ville. Martini, commandant supérieur de la marine, avait autorisé l'intervention de la garde civique pour maîtriser l'agitation. Manin arrive, s'empare de la situation; il commande, on obéit. Il a pressenti la défaite

morale de Martini, qui n'a pu empêcher le meurtre d'un officier. Il le subjugue par son audace et son sang-froid, saisit les clefs, nomme un nouveau commandant, se fait remettre les armes, organise les ouvriers, constitue prisonnier le vice-amiral Martini, et laisse l'arsenal aux mains de la garde civique.

Alors il sort en criant : *Vive l'Italie! Vive la liberté! Vive Venise! Vive la République! Vive saint Marc!* La foule qui l'entoure répond avec enthousiasme aux acclamations du tribun cher au peuple. Il laisse quelques moments ces acclamations pénétrer dans le cœur de ce peuple qui renaît à la vie. Puis il se dirige vers la place Saint-Marc, où déjà l'écho les répétait mille et mille fois. Cette place devient le théâtre d'une scène émouvante. Manin annonce la prise de l'arsenal; et dans un discours inspiré, fréquemment interrompu par les vivat et les applaudissements d'une population enivrée, il proclame la République. Le cri de *Vive saint Marc!* a réveillé tous les anciens souvenirs de gloire et de puissance. Venise a senti le vieux lion tressaillir sur sa base.

XV

Dans le même temps, mus par un patriotisme profond, Avesani, le comte Correr, Mengaldo, Luigi Michiel, Dataïco Medin, Leone Pincherle et Pietro Fabris, après délibération, s'étaient rendus en députation au nom de la municipalité, vers trois heures et demie, auprès du comte Palffy, entouré de son conseil. Une conférence solennelle allait décider du sort de la cité.

Le podestat, après avoir exposé la gravité des circonstances, demande quelles sont les mesures prises pour empêcher l'effusion du sang, puis il cède la parole à Avesani, qui doit exprimer les vœux de la ville. Avesani réclame nettement la cession du pouvoir. Le comte aussitôt déclare transmettre l'autorité au gouverneur militaire Zichy, qui s'emporte et menace. Avesani menace à son tour. D'âcres paroles sont échangées. « Il y va de nos têtes ! » s'écrie le maréchal. « Et des nôtres aussi, » — réplique Avesani. A un refus obstiné, les négociateurs opposent une insistance plus tenace. Avesani comprend que la position est gagnée si l'on saisit l'occasion, perdue si l'on hésite. Chaque heure, chaque minute, peut amener un massacre. Le maréchal sait qu'à Vienne les troupes sont sorties de la ville, d'après les ordres de l'empereur lui-même. Cet exemple le trouble. De la salle où l'on délibère il entend les cris triomphants du peuple qui lui annoncent la prise de l'arsenal. Après avoir défendu le terrain pied à pied, il faiblit. Avesani offre une capitulation : les troupes italiennes resteront à Venise ; les troupes allemandes s'éloigneront ; un bateau à vapeur sera mis à leur disposition et les conduira à Trieste. Ces conditions, ainsi que d'autres, repoussées d'abord, débattues ensuite, sont enfin acceptées et signées. Il est six heures du soir. Venise est libre !

Les délégués de la municipalité prennent momentanément le pouvoir et annoncent aussitôt la capitulation par cette proclamation :

« La victoire est à nous, et le sang n'a pas coulé.
» Le gouvernement autrichien civil et militaire n'est

» plus! Gloire à notre brave garde civique! Vos conci-
» toyens soussignés ont stipulé une convention formelle.
» Un gouvernement provisoire sera institué, et jusque-
» là, vu la nécessité des circonstances, les soussignés
» contractants ont dû, momentanément, en assumer
» sur eux la responsabilité. Le traité aujourd'hui même
» est publié dans un supplément de notre gazette. *Vive*
» *Venise! Vive l'Italie!*

» CORRER, MICHIEL, MEDIN, FABRIS, AVESANI,
» MENGALDO, PINCHERLE. »

XVI.

Entre les habitants de Milan et les soldats autrichiens, il y avait le sang fraîchement versé des victimes des journées de septembre et de janvier. Là, une révolution pacifique n'était pas possible. Il existait au fond des cœurs une haine réciproque, qui ne pouvait s'apaiser que par le combat, par la défaite ou par la victoire. Chaque citoyen avait soif de venger ses hontes, ses humiliations, son honneur, sa patrie. Trente années d'abaissement et d'esclavage devaient être lavées par un baptême de sang. Tant de colère était entassée, qu'une explosion terrible devait éclater! Aussi le 17 mars, à cinq heures du matin, le vice-roi, archiduc Regnier, s'éloignait-il de Milan, escorté de 500 hussards, avec une précipitation telle que sa retraite ressemblait à une fuite. L'expédition de son bagage entier, à la hâte enlevé des palais, indiquait la prévision d'un retour difficile. Et cependant, le 18 au matin, on lisait, affiché sur les murs, le programme

des concessions faites par l'empereur : l'abolition de la censure; une prochaine loi sur la presse; la résolution de convoquer les états des royaumes allemands et slaves, ainsi que les assemblées centrales du royaume lombardo-vénitien, pour le 3 juillet au plus tard.

Ces concessions paraissaient donc insuffisantes et dérisoires à l'archiduc lui-même, puisqu'il quittait Milan pour se réfugier à Vérone. Le peuple, se précipitant sur les places publiques, réclamait, au milieu d'une agitation croissante, l'armement de la garde civique, l'abolition de la peine de mort, la mise en liberté immédiate des détenus politiques, un gouvernement provisoire, une représentation nationale, la neutralité des troupes autrichiennes.

XVII

Vers midi, le comte Casati, podestat de Milan, entraîné à la tête d'une foule animée qui se pressait sur ses pas, se rend au palais du gouvernement pour exprimer la volonté nationale. Tout à coup deux grenadiers hongrois, de faction, tombent frappés; les autres soldats du poste sont désarmés. Le palais est au pouvoir d'une insurrection qui commence. Le comte O'Donnell, chef du gouvernement en l'absence du gouverneur, se trouve prisonnier au milieu d'une multitude qui crie, menace et commande. Le comte pâlit et signe, d'une main hésitante, trois décrets que lui impose, au nom du peuple, M. Cernuschi, jeune homme au cœur intrépide, chef né de la circonstance.

« Milan, 18 mars.

» Le vice-président, vu la nécessité de maintenir l'ordre, autorise la municipalité à armer la garde civique.

» La garde de police remettra immédiatement ses armes à la municipalité.

» La direction de la police est abolie : la municipalité est chargée de veiller à la tranquillité de la ville. »

Pendant cette première scène du drame qui va s'accomplir, les archives de la police, souvenir d'un gouvernement détesté, sont déchirées et anéanties. Le comte Casati s'éloigne avec la foule triomphante, pour se rendre à l'hôtel de ville. A la hauteur de la rue du Mont, la fusillade d'une forte patrouille les disperse; et le comte Casati se réfugie dans la maison Vidiserti, qui devient ainsi, par hasard, le quartier général de l'insurrection.

Le combat est commencé. En un instant, hommes de toutes conditions, de tous métiers, femmes aux rudes labeurs, dames aux mains délicates, enfants même, tous préparent des armes et des moyens de résistance. Les rues sont dépavées, les barricades dressées. A défaut de planches et de poutres, on y traîne les voitures. On se saisit de tout ce qui se présente. Ceux-ci donnent leurs meubles, le pauvre son lit unique, le riche ses fauteuils dorés. Un fabricant y fait jeter le plus grand de ses pianos. Dans ce moment suprême, chacun apporte à la défense commune sa fortune et sa vie ! Le maréchal Radetzki a peine à échapper à ce torrent qui déborde, et à se sauver de son palais pour se jeter dans le château, abandonnant une

partie de ses vêtements et jusqu'à son épée, dont il menaçait les Milanais et qui leur devient un trophée.

Deux millions, déposés dans les différentes caisses publiques, restent au pouvoir des habitants. Radetzki somme la municipalité, parle de mettre la ville à feu et à sang, envoie deux mille soldats s'emparer de l'hôtel de ville, où il croit surprendre les chefs du mouvement, fait enfoncer les portes à coups de canon, et retient comme otages un certain nombre de prisonniers, choisis parmi les citoyens les plus honorables. La nuit est employée de part et d'autre aux préparatifs de la bataille.

XVIII

Le maréchal est maître du château, séparé de la ville par une esplanade; il occupe les bastions qui dominent la ville et la campagne. De là, il peut envelopper Milan avec les deux ailes de son armée. Il place une masse de troupes et de l'artillerie à chaque barrière, d'où il lancera ses forces par les rues les plus larges et les plus directes jusqu'au cœur de la cité, où ses soldats occupent la cathédrale, le palais royal, le palais de justice, le palais Marino, la police, l'hôtel de ville, le génie militaire, le commandement, plusieurs casernes et arrondissements de police. Des chasseurs tyroliens, postés sur les aiguilles de marbre de la cathédrale, doivent tirer indistinctement sur toutes les personnes qui paraîtront dans les rues ou aux fenêtres des maisons. Les Autrichiens cernent ainsi complétement la ville et empêchent toute communication

avec le dehors. Ils ont une puissante artillerie, des munitions de guerre ; leur armée est nombreuse et disciplinée; 14 000 hommes au début, ils seront bientôt 20 000, sous le commandement d'un général expérimenté et déterminé.

Les habitants ne peuvent disposer que de trois à quatre cents fusils de tout calibre, dont s'arment les jeunes gens les plus habiles au tir. Disséminés dans des quartiers isolés, sans direction le premier jour, ils ne relèvent que de leur courage. Point ou peu de poudre et de balles. La poudre, il la faudra faire ! Les balles, il faudra les fondre ! Les fusils, il faudra les prendre à l'ennemi ! Les chefs de la municipalité hésitent encore entre les moyens légaux et les moyens insurrectionnels, ne donnent aucun ordre décisif, et reçoivent l'impulsion au lieu de la transmettre. Une maison voisine de celle de Vidiserti, plus vaste et mieux située, appartenant au comte Charles Taverna, leur sert de refuge définitif et de centre d'action. Quelques barricades et quelques jeunes gens avec leurs armes de chasse, voilà ce que les Milanais peuvent opposer aux Autrichiens !

Située au milieu de ces barricades, la maison du consulat de France, devant laquelle flotte le pavillon de la République française, est pour les combattants un exemple, un encouragement et une espérance. Mais la disproportion des forces est telle qu'un des chefs les plus prononcés, Charles Cattaneo, consulté par ses amis la veille au matin, croyait devoir leur conseiller d'attendre d'être mieux armés et mieux préparés, si l'on ne voulait inutilement sacrifier une population entière — l'attaque commencée, il était l'un des

plus résolus. On pouvait donc craindre que pendant la nuit la comparaison des moyens calmât l'effervescence de la journée et troublât le courage du peuple. Il n'en fut rien!

XIX

Le 19, au point du jour, on entendit le tocsin, le cri : *Aux armes!* et le bruit du canon. La bataille était de nouveau engagée.

Jamais peut-être une population ne se trouva dans une situation aussi terrible. Enfermée dans les murailles, la fuite même, en cas de défaite, ne lui était pas possible. Elle ne devait attendre, de soldats étrangers et furieux, ni pitié ni merci ; leur férocité ne pouvait être assouvie que par le pillage, le viol et le carnage. Le chef lui-même n'avait-il pas annoncé le sac de la ville, si elle résistait? Et il était homme à tenir parole! Plus de ressource donc pour la cité si elle succombait. Les citoyens n'avaient à compter que sur leur courage et leur désespoir. Dans cette lutte gigantesque, chacun portait au fond de son âme cette résolution sublime : La victoire ou la mort! Moment suprême, heure solennelle pour cette nation se débattant sous le fer qui la tue. L'historien qui en retrace l'émouvant tableau sent sa main tressaillir.

Le génie de la délivrance crée des armes. On dépouille les théâtres et les musées des vieilles escopettes et des épées de parade; les fers des grilles sont aiguisés, les outils placés au bout des bâtons; les couteaux servent de poignards; les femmes font bouillir

l'huile et fondre le plomb; les meubles, les tuiles, les bouteilles, les pavés, les vases de toutes sortes, sont disposés comme projectiles; les barricades se multiplient; on s'anime, on s'excite; aucun bras n'est inerte; les pharmaciens fabriquent la poudre, les capsules, le fulmi-coton; quelques-uns inventent des agents de destruction; les marchands donnent le vitriol qui doit tomber en pluie brûlante. L'amour de la patrie, la soif de la liberté, transforment les plus forts en héros, et donnent aux plus faibles des forces inconnues. La Direction de la police, la Place des Marchands, plusieurs casernes, la plupart des monuments occupés par les Autrichiens, sont attaqués vivement et vivement défendus. Les troupes s'avancent dans les rues les plus larges, les balayent par la mitraille, et dirigent leurs canons contre les barricades. Les habitants font pleuvoir sur les soldats les matériaux entassés; les jeunes gens ménagent leurs munitions, et chaque coup porte et délivre la ville d'un ennemi. Le hasard seul dirige les Milanais, l'attaque commande la résistance, le courage désigne les chefs.

Pendant cette journée, l'insurrection n'a pas perdu un pouce de terrain; au contraire, elle s'est fortifiée. Désormais elle est habituée à combattre : le bruit du canon ne lui inspire que le désir de vaincre.

XX

Le 20, la bataille continue avec la même intensité. Le nombre des fusils s'est accru de tous ceux qui ont été arrachés aux soldats. L'ordre commence à s'é-

tablir. Un conseil de guerre est organisé par les plus intrépides. MM. Jules Tersaghi, Georges Clerici, Charles Cattaneo, Henri Cernuschi, vont donner au combat une direction et soutenir, de leur ardeur, l'énergie des membres de la municipalité, qui appellent de nouveaux collaborateurs. A MM. Casati, Borromeo et leurs collègues, viennent se joindre MM. Grasselli, le comte Borgia, le général Lechi, A. Porro, H. Guicciardi, l'avocat A. Guerrieri et le comte T. Durini.

Le premier résultat d'une meilleure organisation fut de couper, par des moyens très-simples, les postes autrichiens situés au centre de la ville. Dès qu'ils se virent isolés, privés de communication, les uns comprirent la nécessité de se replier, les autres se rendirent prisonniers. Le détachement qui avait pris l'hôtel de ville, fort de plusieurs centaines d'hommes, après avoir résisté jusqu'au soir, fut réduit à prendre la fuite.

XXI

Restée captive, la famille du baron Toresani Lamenfeld, chef de la police, fut traitée avec les égards les plus délicats. Le comte Bolza, agent fanatique de la police et directeur des massacres antérieurs, n'avait pu se sauver. Des hommes du peuple étaient venus demander s'il fallait lui accorder quartier dans le cas où on le trouverait. — « Si vous le tuez, répon» dirent les membres du conseil de guerre, vous ferez » sans doute une chose juste ; si vous ne le tuez pas, » vous ferez une chose sainte. » — Le comte Bolza, découvert, fut épargné. — « Citoyens ! disait le con-

» seil dans une adresse au peuple, que notre victoire » reste pure! Ne nous abaissons pas jusqu'à nous » venger dans le sang des misérables émissaires que » le pouvoir, en fuyant, a abandonnés à votre merci!... » Élevez votre dignité à la hauteur de votre courage! » Le seul châtiment à leur imposer est le mépris. » Voilà ce que Pie IX attend de vous! » — Quelques agents subalternes succombèrent dans la lutte. Les employés et leurs familles furent sauvegardés.

La prise de plusieurs postes et casernes fournit des fusils à un plus grand nombre de citoyens. Plusieurs officiers furent faits prisonniers. La résistance opiniâtre des habitants sur certains points, leur attaque impétueuse et victorieuse sur d'autres points, commençaient à démoraliser l'armée. Radetzki envoya un parlementaire proposer aux membres de la municipalité un armistice de quinze jours. Y adhérer, c'était se laisser désarmer. La municipalité, dans l'espoir d'un prompt secours des Piémontais, penchait vers cette mesure, qui leur donnait le temps d'arriver. Mais le conseil de guerre, qui représentait le peuple des barricades, n'y consentit pas. Il voulait ne devoir le salut de Milan qu'à Milan même, et que la Lombardie restât maîtresse de ses destinées. L'officier parlementaire, entendant ce noble refus, ne put s'empêcher de rendre hommage à tant de courage : — « Adieu! s'écria-t-il en se retirant, brave et courageuse nation! »

Cette proposition d'armistice devait enflammer les combattants. Elle fut annoncée aux Milanais comme un témoignage de victoire prochaine. La municipalité décréta l'organisation de la garde civique. Des comités

furent chargés de la sûreté des personnes, des finances, de la guerre, de la défense publique, des subsistances.

XXII

Les chasseurs tyroliens, dont les coups adroitement dirigés du haut du Dôme faisaient de nombreuses victimes, en ayant été délogés, l'étendard tricolore, hissé dans les mains d'une statue colossale de la Vierge qui couronne l'édifice, apparut aux habitants comme un symbole de rédemption, et fut salué par des cris d'allégresse. Les cloches de la cathédrale gothique mêlèrent le son du tocsin au son retentissant des cloches de toutes les églises, qui ne cessaient d'appeler la population des campagnes au secours de la ville. Des savants, postés sur les points les plus élevés, munis de lunettes, observaient les mouvements des troupes sur les bastions, ce qui se passait hors des murailles, et transmettaient, d'heure en heure, des renseignements précis. Il était urgent, pour décider le succès, d'entraîner à une insurrection générale toutes les cités, tous les villages de la Lombardie. Dans l'impossibilité d'envoyer des émissaires hors de Milan, cerné de toutes parts, on eut l'ingénieuse idée de lancer de petits ballons renfermant des proclamations qui portaient ce cri de guerre : « Après deux jours » d'une lutte acharnée, soutenue presque sans armes, » Milan est encore entouré d'une masse de troupes dé» couragées, mais toujours formidables. Par cette » feuille lancée du haut de nos murs, nous engageons » les populations des villes et des communes rurales à

» prendre les armes et à se former immédiatement en » garde nationale pour accourir partout où la nécessité » de notre salut l'exigera ! Secours et victoire ! » Le 21, ces bizarres messagers portaient ces mots : « Frères ! » la victoire est à nous ! L'ennemi ne tient plus que dans » le château et sur les bastions. Accourez ! prenons » entre deux feux les portes de la ville et rejoignons-» nous ! » — Les soldats croates, surpris de cette poste aérienne, tiraient sur les ballons d'inutiles coups de fusil.

Quelques-uns de ces ballons tombèrent dans des cantons reculés et au delà même des frontières : en Suisse, en Piémont et dans le duché de Plaisance.

Des milliers de paysans et d'habitants des villes, guidés par des étudiants, des médecins, des prêtres, des douaniers, se dirigèrent sur Milan. Du haut des clochers on apercevait des masses d'hommes déboucher sur les routes, et poursuivre de leur feu la cavalerie. Cinq cents hommes accourus de la Suisse italienne, réunis à la jeunesse de Côme et aux montagnards du lac, firent prisonniers douze cents Croates. Soulevant tout le pays sur leurs passage, ils se battirent à Monza, et arrivèrent sous les murs de la ville du côté nord, où ils rencontrèrent trois autres colonnes. L'une avait fait trois cents prisonniers à Varèse ; la seconde venait du lac Majeur, échappant aux gardes-frontières de Charles-Albert, qui avaient reçu l'ordre de la désarmer ; la troisième, venue du midi, était partie des rives du Pô. M. Gui, l'un de ses chefs, tombait victime de son patriotisme sous les bastions de Milan. — Trabucchi, pauvre et père de famille, qui la suivait, fait prisonnier, fut lâchement fusillé à Lodi. Un comité formé à

Lecco organisait la Valteline. Bergame envoyait plusieurs centaines de ses bourgeois et de ses montagnards. Jérôme Borgazzi, inspecteur du chemin de fer de Monza, marchait à la tête de deux mille ouvriers, et bravait la mort en pénétrant dans la ville pour prendre les ordres du conseil de guerre. [1]

XXIII

Tandis que les secours commençaient à venir du dehors, le nombre des combattants à l'intérieur s'augmentait de soldats italiens déserteurs, qui préféraient mourir pour la patrie plutôt que de contribuer au massacre de leurs concitoyens. Les rangs du peuple comptaient aussi parmi ses plus vaillants défenseurs plusieurs gendarmes lombards, le magnifique corps des pompiers, et toute la garde des finances. Les munitionsprises sur l'ennemi devenaient plus abondantes. On se mit à fabriquer des canons de bois, cerclés de fer, pour renvoyer des boulets sur lesquels, par dérision, les Autrichiens avaient imprimé l'effigie de Pie IX. On y substitua ces mots : *Liberté italienne!*

Le quatrième jour les forces milanaises étaient donc mieux organisées. L'assaut est donné sur différents points avec plus d'énsemble. Le palais du génie militaire est attaquéavec vigueur. Auguste Anfossi, qui commande, frappé d'une balle au front au moment où il pointait un canon, expire avec la joie de voir ses amis remporter la victoire. Pasquale Sottocorno traverse la place sous une pluie de balles, et, quoique

[1] Extrait du récit de Cattaneo.

blessé, rassemble ses forces pour mettre le feu à la porte assiégée. Au collége de Sainte-Lucie, aux casernes de San-Francesco, de San-Appolinare, de San-Simone, de San-Simpliciano, de San-Victore-Grande, de San-Eustorgio, on se bat avec acharnement, et, après des prodiges de valeur, les troupes sont vaincues.

Le conseil de guerre annonce ainsi cette série de succès : — « Citoyens! nos avant-postes de la porte » Tosa ont été portés jusque dans les jardins du cou» vent de la Passion, d'où nos tirailleurs commencent » à attaquer les bastions. — Du côté de la porte Ver» cellina (côté ouest), une portion de nos braves est » arrivée jusqu'aux Grazie. — Des aqueducs qui pas» sent sous les bastions ont été désséchés et nous met» tent en communication avec la campagne. — Nos » braves ont pris l'hôtel du génie à la baïonnette, de» venus en moins de trois jours habiles à manier cette » arme des vétérans. — Au dehors, cinquante hommes » de Marignan ont surpris un bataillon de chasseurs » qui, croyant avoir affaire à un corps considérable, a » pris la fuite, abandonnant ses morts et ses blessés. » — L'ennemi manque de vivres; on a vu des offi» ciers du pain noir à la main. — Nos amis de la cam» pagne sont accourus en armes de toutes les direc» tions, et se pressent à nos portes. — L'ennemi nous » demande un armistice, certainement afin de se ral» lier et de fuir tranquillement, mais il est trop tard; sa » retraite déjà est très-difficile sur les routes postales » encombrées d'abatis. — Courage! rapprochez-vous » toujours des bastions! — Donnez la main aux amis » qui viennent à vous! Il faut que cette nuit la ville

» soit débloquée. — Braves citoyens, l'Europe ne pro-
» noncera qu'avec respect votre nom. La honte de
» trente années est lavée ! — *Vive l'Italie!* »

XXIV

Le maréchal Radetzki, en voyant une résistance si bien organisée, s'imaginait que des officiers, introduits antérieurement dans la ville, dirigeaient le courage des Milanais, et il avait accepté l'intervention des consuls étrangers[1] pour proposer de nouveau un armistice de trois jours; les membres de la municipalité penchaient encore pour son adoption. A leur premier motif, l'espoir d'un prompt secours de l'armée piémontaise, se joignait une raison plus urgente : la ville entourée ne possédait plus de subsistances que pour vingt-quatre heures. A Borromeo, qui faisait cette observation, Cattaneo répliqua : — « Il vaut mieux mourir de faim qu'être pendu. » — L'armistice fut en conséquence repoussé par la volonté des combattants.

Après cette résolution suprême, les membres de la municipalité n'hésitèrent plus à se constituer en un gouvernement provisoire, qui fut composé de MM. Casati, président; Borromeo, Durini, Litta, Stregelli, Giulini, Beretta, Greppi, A. Porro, et de M. C. Correnti, secrétaire général. Le conseil de guerre fut transformé en comité de guerre, dont furent membres MM. Litta, président; Cattaneo, Cernuschi, Terraghi, Clerici, Carnevali, Lessoni, Ceroni et Torelli. Le peuple apprit le refus

[1] Voir la correspondance des consuls (*Moniteur*, 30 mars 1848). — F. Denois, consul général de France. Nommé avant la République.

d'armistice, les dispositions nouvelles et les nouveaux préparatifs de combat, par des proclamations qui soutenaient sa bravoure, son dévouement et ses espérances.

Briser le cercle qui retenait la ville captive, couper les lignes autrichiennes, établir les communications avec les secours extérieurs, c'était là le dernier effort. Toutes les méditations des chefs furent concentrées sur le plan le meilleur pour obtenir ce résultat si désiré, salut définitif dé Milan, triomphe assuré du peuple!

Le 22, des combattants intrépides en petit nombre, troupe d'élite, de ceux-là qui savent mourir, guidés par Lucien Manara, marchent sur la porte Tosa, défendue par deux mille soldats et six canons. Avec une audace que le péril accroît, ils fondent sur les Autrichiens, les mettent en fuite, et s'emparent de cette porte, où, victorieux, ils s'établissent. Peu après, les colonnes auxiliaires, secondées par la bravoure des habitants de la cité, réussissent à ouvrir de vive force la porte de Côme.

XXV

Après ce double succès des Milanais, Radetzki n'était plus le maître de Milan. Ses troupes, détachées aux portes et sur les bastions, allaient être assiégées et prises en détail. Il se trouvait à son tour cerné par l'insurrection. Il apprenait successivement, par ses émissaires, le soulèvement de toutes les villes de la Lombardie; les Piémontais pouvaient, en quelques marches, réunir leurs forces à celles de la population. Il ne lui restait

plus qu'à concentrer son armée, rallier tous les détachements, toutes les garnisons des villes, connaître les citadelles restées en son pouvoir, et choisir son champ de bataille. Avec le coup d'œil d'un général habile, il n'hésita plus et prit le parti de battre en retraite.

A l'approche de la nuit, il voulut dissimuler cette retraite par le feu redoublé de son artillerie. Soixante bouches à feu vomirent sur la cité la destruction et la mort. L'incendie de plusieurs maisons isolées, situées aux extrémités des faubourgs, ajouta une lueur sinistre à celle des édifices embrasés. Tout à coup une immense colonne de flamme s'éleva au milieu du château. Les Autrichiens avaient entassé dans la grande cour d'armes des masses de paille et de foin, des chars, des meubles, pour brûler leurs morts et faire disparaître ces tristes preuves de leur défaite. Les étincelles qui jaillissaient des milliers de coups de fusil semblaient former autour de Milan un cercle de feu. Le tocsin sonnait à coups redoublés dans les cinquante clochers de la ville. Les détonations multipliées des canons étaient répercutées par les échos. C'était une scène d'une horreur sublime, dont l'un des combattants, monté sur un belvédère, s'est fait le peintre et l'historien.

Les Autrichiens espéraient profiter du désordre et de la terreur jetés dans Milan par ce bombardement, ces incendies, ce spectacle effroyable, pour défiler à la dérobée le long des bastions, et cacher leurs dernières manœuvres. Mais des tirailleurs acharnés, ne se laissant émouvoir ni par le bruit ni par le feu, ne cessaient de les harceler. Des obstacles multipliés, élevés sur les

routes, arrêtaient les troupes dans leur marche. Elles traînaient avec elles l'artillerie, les blessés, les familles des employés et les malheureux pris comme otages. La retraite de Milan dura huit heures, l'armée laissant à chaque pas sur ses traces des morts et des prisonniers.

XXVI

La perte des Autrichiens était plus considérable que celle des habitants. Aussi les Italiens attribuèrent-ils à la vengeance des actes de barbarie dont ils accusèrent leurs ennemis devant l'Europe; ils reprochèrent au général en chef d'en avoir donné le sinistre et déplorable exemple. Pendant le combat, dirent-ils, il avait fait passer devant un conseil de guerre de malheureux citadins, et les avait fait fusiller dans une cour du château. Tous les prisonniers avaient été forcés de venir deux à deux contempler les cadavres mutilés à coups de baïonnette. Quelques-uns s'étaient évanouis devant l'horreur de cette scène funèbre.

Quant aux atrocités des soldats croates, les historiens italiens en ont fait un tableau tellement affreux que je me vois obligé de leur laisser les énergiques couleurs et la responsabilité du récit. Nous prendrons ce tableau dans les œuvres de l'un des plus illustres et des plus véridiques, le général Pepe, d'après Cantu (*Histoire des révolutions et des guerres d'Italie*) : — « On » trouva un groupe de huit enfants dont les uns avaient » été broyés contre les murailles, dont les autres » avaient été jetés à terre et écrasés à coups de pied. » On en trouva deux cloués sur une caisse. Deux

» avaient été brûlés avec de l'essence de térébenthine; » un autre, traversé d'une baïonnette, avait été fixé à » un arbre, et là, la pauvre créature se tordait dans » une lente agonie sous les yeux de sa mère!... Un » autre, plaisanterie de cannibales, était jeté sur le ca- » davre de sa mère qui l'allaitait, afin qu'il pût conti- » nuer à teter encore. Un autre avait le corps séparé » en deux; mais à l'aide de ses entrailles on avait relié » et rajusté les deux parties du tronc. Cinq têtes d'en- » fants coupées furent placées sous les yeux de leurs » pères mourants. Un fœtus arraché du sein de sa » mère servit de jouet à ces mains scélérates. Dans le » sac d'un Croate on trouva une main de femme char- » gée de bagues. Grand fut le nombre des infortunées » auxquelles on creva les yeux, auxquelles on coupa » la langue, les mains, les pieds. Les monstres en abu- » saient, puis les tuaient avec leurs baïonnettes. Quel- » ques malheureux furent brûlés vifs dans la chaux; » d'autres ensevelis vivants dans les égouts ou dans les » puits. D'autres, couverts de poix, endurèrent le sup- » plice du feu. Huit cadavres furent trouvés brûlés » dans une auberge de la porte Tosa; autant dans une » autre auberge de la porte Vercellina. On en trouva » dix dans un bocage de la porte du Tessin, horrible- » ment mutilés et écrasés. On voyait encore la trace » des efforts suprêmes qu'avait faits une pauvre femme » pour se sauver dans la cheminée. Je tais tous les as- » sassinats commis dans les maisons, dans les lits, dans » les cachettes. Un frère fut forcé de s'agenouiller sur » le cadavre de son frère fusillé, et là, il fut percé lui- » même d'une baïonnette. Deux malheureux, père et

» fils, furent pendus ensemble à un arbre des boule-
» vards. Un fils de Maria Belloni fut brûlé. Un frère et
» un fils de Giovanna Piatti furent massacrés!... Mais
» jetons un voile sur les crimes abominables de cette
» horde qui s'enfuit. Le cœur se soulève devant l'a-
» troce spectacle d'une si infâme boucherie. »

XXVII

Les cruautés des troupes croates et les exécutions militaires ordonnées par le maréchal, loin de produire la terreur sur les habitants, avaient au contraire exalté leur courage, sans éveiller en eux la soif des représailles. Après avoir épargné la vie du comte Bolza, ils ne pouvaient songer à sévir contre des soldats qu'ils avaient faits prisonniers les armes à la main. Leur humanité et leur modération furent égales à leur bravoure [1]. Leur but sacré — l'indépendance et la liberté de leur patrie — sanctifie, épure le cœur, et ils ne furent animés que de nobles et généreuses pensées. Ils laissèrent les troupes ennemies souiller jusqu'à leur défaite, et justifier, aux yeux de l'humanité entière, la haine qu'elles inspiraient à l'Italie. Ils surent s'élever à la hauteur d'un peuple digne et capable de se gouverner lui-même. Sans armes, sans munitions, ils avaient osé attaquer une puissante armée commandée par des généraux expérimentés, pourvue d'une formidable artillerie, et ils l'avaient vaincue. Après l'avoir repoussée successivement de toutes ses positions, ils l'avaient forcée à fuir en désordre. Hommes, jeunes

[1] Attestation du consul français. (*Moniteur*, 30 mars.)

gens, vieillards, enfants, les femmes même, avaient combattu en héros. Chacun pouvait revendiquer une parcelle de la victoire, car tous y avaient contribué. Aussi la joie fut-elle unanime, et si vive qu'elle étouffa les douleurs personnelles. Ceux qui avaient succombé furent glorifiés comme des martyrs.

XXVIII

Les habitants des campagnes voisines, surpris d'abord par des événements dont ils ne comprenaient pas la portée, étaient restés, les premiers jours, spectateurs de la lutte. Ce n'est que peu à peu que l'amour de la patrie avait éveillé leurs esprits alourdis. Mais les habitants des villes voisines avaient tout aussitôt tressailli aux cris de guerre, de détresse et de liberté des Milanais. Plusieurs cités même s'étaient spontanément levées.

Côme, placé sur les bords d'un lac enchanté, dans un pays de montagnes et de poésie, déchirait, le 18, les proclamations autrichiennes; acclamait la République; organisait, à la lueur des torches, la garde civique; s'emparait du pain préparé pour les troupes; parsemait le lac de barques pour recueillir les hommes et les armes; se rendait, le lendemain, maître de la poudrière du Seno; livrait, le 20, un combat aux troupes dans leur caserne; remportait une glorieuse victoire; et envoyait à Milan ses volontaires les plus intrépides. Lecco unissait son sort à celui de Côme et joignait ses colonnes aux siennes. Bergame arrachait à l'archiduc Sigismond l'ordre d'armer ses habitants; coupait le

chemin à 1200 soldats dirigés sur Milan ; les forçait à se défendre dans leurs casernes ; se faisait remettre, par l'archiduc, qui profitait de la nuit pour fuir, la promesse de ne plus envoyer de secours à Radetzki ; laissait partir les Croates vaincus, et dirigeait de braves combattants sur Milan. Les villes les plus proches, comme Monza, soutenaient vaillamment la lutte. Chaque bourg un peu considérable opérait son mouvement. Brescia, ville héroïque, forçait le général Schwarzenberg à capituler. Crémone entraînait le bataillon italien Ceccopiéri dans la défense de la patrie commune, cernait le commandant autrichien à la tête d'un détachement hongrois, et lui faisait prendre l'engagement de ne plus porter les armes contre l'Italie. Pizzighettone s'emparait de la forteresse. Mantoue arborait, le 17, les couleurs nationales et obtenait du gouverneur l'organisation de la garde nationale, qui devenait maîtresse des portes de cette ville fortifiée. Vérone, refuge de l'archiduc Regnier à son départ de Milan, entourait, dans la matinée du 19, l'archiduc et l'obligeait de négocier pour l'armement de la garde civique : le peuple impatient n'attendait plus qu'un signal pour combattre. Le Tyrol italien était en pleine insurrection. Roveredo, le Padouan, le Vicentin, Trévise, Udine, Palma-Nova, avaient pris les armes, et poursuivaient les Autrichiens fuyant de toutes parts. C'était une levée en masse contre l'oppression étrangère. Tous ceux qui avaient des armes, de la force et du cœur, s'organisaient en bataillons sacrés. Les plus capables, les plus dévoués, prenaient le pouvoir ; car le pouvoir, en de tels moments, est un fardeau et un sacrifice. La Lom-

bardie, la Vénétie entière semblaient un volcan qui devait engloutir jusqu'au dernier des ennemis.

XXIX

Partout, malheureusement, l'insurrection n'avait pas un succès aussi décisif qu'à Milan et à Venise. Victorieux sur tous les points, les Italiens n'avaient pas su partout profiter également de la victoire. Lorsqu'au début de la lutte on a vu des hommes tels que Manin et Cattaneo chercher l'heure propice, il n'est pas surprenant que d'autres, moins habiles et moins clairvoyants, aient laissé échapper des occasions qui, saisies à propos, délivraient complétement l'Italie. Les concessions, dont l'insuffisance avait décidé la prise d'armes, avaient cependant tempéré l'élan sans l'arrêter nulle part.

Nul doute qu'avec plus de résolution Brescia n'eût fait prisonniers le général Schwarzenberg et l'archiduc Sigismond, échappés de Bergame. Crémone n'eût pas rendu la liberté au commandant prisonnier. Mantoue eût surpris la forteresse. Vérone enfin, par un heureux coup de main, eût fait captif l'archiduc Regnier et se fût emparée de la citadelle. Deux archiducs au pouvoir des Italiens, comme otages, ainsi que plusieurs officiers supérieurs, Vérone et Mantoue enlevées à l'armée autrichienne, Radetzki était forcé de capituler. Mais dès qu'il eut appris que les deux citadelles les plus fortes du royaume lui restaient comme point d'appui, il sentit sous ses pas chancelants la terre se raffermir, et il s'écria dans sa détresse : « Tout n'est pas perdu ! »

XXX

Les duchés de Parme et de Plaisance accomplirent leur révolution le 20. Les Autrichiens, dont un fort détachement occupait, à Parme, le poste de la Grande-Place, furent assaillis par la population. Leur feu balaya d'abord la place, mais bientôt les plus résolus des habitants soutinrent le choc avec intrépidité. Les canons, chargés à boulets et à mitraille, ne purent arrêter leur courage. Maîtres des magasins de la douane, où ils avaient trouvé des armes et des cartouches, ils poussèrent l'attaque avec plus d'acharnement.

Le duc, épouvanté par le succès croissant de l'insurrection, fit appeler le patriote Cantelli, lui confia le gouvernement, et, se plaçant sous sa protection, publia la déclaration suivante :

« Nous, Charles, etc., désirant nous éloigner de nos » États avec notre famille, nous nommons, pour former une régence, le comte San Vitale, le comte Cantelli, l'avocat Maestri, l'avocat Gioia et le professeur » Pellegrini ; à laquelle régence nous transférons le pouvoir suprême, avec la faculté de donner des institutions, et de prendre les mesures qu'elle croira nécessaires dans les circonstances actuelles. »

Plaisance, le même jour, suivait l'exemple de Parme.

XXXI

Dans le duché de Modène, la révolution se faisait également le 20 mars, aux cris de : « *Vive la consti-*

lution! Vive la révolution de Paris! Vive la révolution de Vienne! Vive l'Italie! Vive Pie IX! Vivent nos frères les Hongrois! » Ceux-ci avaient promis de rester neutres.

La population, victorieuse à Modène, à Reggio, à Carrare, ville d'artistes, à Massa, forçait, le 21, le grand-duc à une fuite rapide.

Des colonnes de volontaires sous le commandement de Zambeccari, accourus de Bologne au secours de Modène, trouvaient à leur arrivée la ville en fête, célébrant sa délivrance, et s'en retournaient heureux de ce que l'annonce de leur démonstration et de leur marche n'avait pas été sans influence sur la détermination du prince.

Les acclamations des patriotes modénais étaient le vœu, le symbole, le résumé du mouvement : l'union des peuples de France, d'Allemagne et d'Italie dans la révolution!

CHAPITRE QUATRIÈME.

Vénétie : Venise délivrée. — Les provinces affranchies, excepté Vérone. — Proclamation de la République à Venise. — Gouvernement provisoire, Manin président. — Préparatifs de défense. — Situation de Venise ; ses forts. — Les provinces s'organisent pour la lutte. — Départ des colonnes de croisés. — Lombardie : Suite du drame insurrectionnel. — Retraite de l'armée autrichienne. — Son désarroi. — Radetzki la concentre, et se retranche dans le quadrilatère, entre le Mincio et l'Adige. — Pertes considérables des Autrichiens. — Le conseil de guerre de Milan veut poursuivre l'armée ennemie sans repos ni trêve. — Départ des colonnes de volontaires. — Elles franchissent l'Oglio, la Chiese ; descendent sur le lac de Garde ; poussent jusqu'à Peschiera. — Elles préparent une expédition contre le Tyrol. — Le gouvernement provisoire attend le roi de Piémont et son armée. — Deux opinions. — Appel à Charles-Albert. — Destinées réservées après la victoire.

I

La capitulation signée à Venise, dans la soirée du 22 mars, par le lieutenant-maréchal autrichien comte Zichy, renfermait ces importantes conditions : « Article 2. Les troupes du régiment Kinsky et celles des » Croates, l'artillerie de terre, le corps du génie, évacueront la ville et tous les forts. Toutes les troupes » italiennes et les officiers italiens resteront à Venise. » — Art. 3. Le matériel de guerre de tout genre restera à Venise. — Art. 8. Toutes les caisses devant » rester à Venise, on ne donnera que l'argent nécessaire à la paye et au transport des susdites troupes. » La paye sera faite pour trois mois. »

Venise délivrée se trouvait ainsi heureusement pos-

séder, dans l'arsenal, un matériel militaire et maritime suffisant à sa défense, et, dans les diverses caisses publiques, dix millions de lires, pour ses premiers besoins. Les bataillons italiens pouvaient servir de cadres à la formation d'une armée régulière. La garde civique, composée, le 23 mars, de 6 à 7 000 hommes, augmentait d'heure en heure. Des compagnies de volontaires pleins d'ardeur s'improvisaient pour expulser les Autrichiens de la terre ferme, comme on les avait expulsés de Venise.

II

Le 22, de l'autre côté du golfe, à Pola, stationnait une flottille de neuf navires, sous le pavillon autrichien, mais servie par des matelots vénètes et dalmates. Il ne paraissait pas douteux qu'elle s'empressât d'accourir, au premier appel, autour du lion de Saint-Marc. Alors Venise, maîtresse souveraine de l'Adriatique, pouvait dominer Trieste, et faire des tentatives sur ses anciennes possessions maritimes. Alors Venise doublait sa force et sa puissance. Sans besoin d'appeler à son aide les flottes sardes et napolitaines, ou les flottes étrangères, elle voyait accroître son influence sur les destinées de l'Italie.

Cette pensée de salut se présenta bien à l'esprit des membres de la municipalité, transformée, pour une seule nuit, en gouvernement provisoire par la capitulation même, mais, par un incident fatal, elle ne reçut pas son exécution. Un bateau à vapeur du Lloyd avait eu mission de se rendre à Pola, pour transmettre directement à la flotte une dépêche qui la prévenait de la déli-

vrance de Venise, avant que les autorités autrichiennes pussent s'opposer à son départ. Le bateau était prêt, il allait s'éloigner du port, lorsque l'ex-gouverneur demanda l'autorisation de s'embarquer sur ce bateau, qui, de Pola, devait se rendre à Trieste. Au milieu du trouble inséparable des premiers moments d'une révolution triomphante, sans en prévoir les conséquences, sans y songer, on eut l'imprudence de consentir à cet embarquement. A peine le bateau fut-il en pleine mer, que l'ex-gouverneur et les employés autrichiens forcèrent le capitaine à naviguer directement sur Trieste. Les autorités de Pola averties avant la flotte et maîtresses du port par les batteries, les navires restèrent au pouvoir du gouvernement de l'empereur.

Vingt-deux officiers seulement parvinrent à s'échapper sur une frêle barque, bravant tous les périls pour se dévouer au service de la patrie.

La perte de la flotte fut pour la Vénétie un malheur, dont elle eut à déplorer les résultats funestes. Toutefois, trois bricks de guerre, qui croisaient dans l'Adriatique, revinrent à Venise se ranger sous la bannière italienne.

La joie d'une délivrance, inattendue quelques jours plus tôt, l'ivresse d'une victoire remportée sans combat par l'énergie de quelques hommes de cœur soutenus par une population entière, les nouvelles de la dé-te des Autrichiens à Milan et de succès réitérés dans Vénétie, adoucirent l'amertume des regrets d'une te espérée et perdue.

III

Les forts les plus importants qui commandent l'entrée de Venise, Brondolo, Treporti et Malghera, tombent au pouvoir des habitants, sans résistance de la part des soldats autrichiens complétement démoralisés. Chioggia, sur la ligne des lagunes, chasse, par un coup de main hardi, les troupes allemandes du fort San Felice, où elles s'étaient réfugiées. Le 24, le général d'Aspre évacue Padoue, avec 8 000 hommes et son artillerie, pour se rallier au maréchal Radetzky, abandonnant, dans sa retraite précipitée, ses malades à la générosité de la ville. La garnison de Trévise capitule. Vicence, Rovigo recouvrent leur liberté. Bellune reste au pouvoir de ses habitants, ainsi qu'Osopo avec son fort. Palma-Nova, place de guerre, est remise à la garde civique sous les ordres d'un général italien, Zucchi. Udine s'affranchit d'un joug abhorré.

Dans la Vénétie, sept provinces sur huit proclamèrent leur indépendance et envoyèrent des délégués à Venise. Des bords de l'Isonzo aux bords de l'Adige, le despotisme le plus dur, celui de l'étranger, était expulsé. Le courage des populations triomphait. La main de fer ne pesait plus sur ces fertiles contrées. A cette nation affranchie, l'air semblait plus léger, le ciel plus pur, la terre plus généreuse, Dieu plus juste et plus grand.

Vérone seule [1], hésitant dans ses mouvements, manquant d'audace ou égarée par les promesses de l'archi-

[1] Voyez page 96.

duc Regnier, avait laissé échapper l'occasion favorable, restait captive, et devenait le centre des opérations de l'armée autrichienne.

IV

Le 22, avant de connaître les progrès heureux et rapides de l'indépendance de l'Italie, le premier cri de Manin à Venise avait été : République! Toutes les provinces avaient aussitôt répondu. Vérone même, avait entendu ce cri de ralliement : « Vive la République vénète! » Il avait retenti jusque dans la Dalmatie! C'est qu'il était un souvenir et une résurrection. Il ne rappelait pas, comme en France, à la mémoire de la nation, des guerres civiles mêlées de gloire et de sang. Il ne rappelait aux esprits enivrés qu'une époque de grandeur, de puissance et de richesse. Ce n'était pas le dernier terme d'une révolution! C'était le réveil d'un peuple! Ce peuple effaçait tout ce qui s'était passé depuis son asservissement, comme œuvre de la force et nul de droit. Il reportait son existence au delà du jour où il avait perdu son indépendance. A ses yeux, délivrance de la Vénétie et République étaient identiques. Pouvait-il proférer un autre mot? Ce mot n'était-il pas son passé, son histoire, sa tradition? Chaque pierre de ses édifices en était l'expression, chaque trophée de ses victoires le portait à sa base. Il était inscrit sur toutes les murailles. Les immortels chefs-d'œuvre de ses peintres, de ses poëtes, l'avaient répandu dans le monde, et l'avaient transmis comme une religion sainte à la postérité. Renier ce mot, c'était se renier soi-même!

mentir à son origine! déchirer son drapeau! briser le lion de Saint-Marc!

Dans la proclamation de la République, il n'entrait aucune idée d'ambition, aucune volonté de séparation de la grande famille italienne. Le but n'était-il pas commun? L'ennemi n'était-il pas le même? N'avait-on pas une même honte à laver, une même vengeance à exercer, les mêmes fers à rompre, les mêmes espérances à réaliser? La monarchie! pourquoi y songer? La monarchie ne rappelait aux Vénètes que leurs revers et leur esclavage. Ils chassaient une dynastie; était-ce pour se livrer à une autre, sans raison? Charles-Albert n'était connu jusque-là que par ses luttes contre les principes libéraux. Les poëtes n'avaient encore chanté que ses tyrannies passées; son nom n'inspirait que des doutes, et n'offrait encore aucune garantie à la révolution. En se précipitant dans ses mains, ne s'exposerait-on pas à un nouveau traité d'abandon? et si ces craintes, ces méfiances n'étaient pas fondées, si le salut de l'Italie l'exigeait, la République ne serait pas un obstacle, car la Vénétie restait toujours maîtresse de ses destinées; elle déléguerait une part de la souveraineté à un prince, le jour où elle le croirait utile à son avenir ou à l'avenir de l'Italie. Mais pour quel motif devancer l'heure? La Vénétie ne pouvait résister aux forces supérieures de l'empire qu'avec le concours de tous les princes de l'Italie ou celui de la France. Or se donner à l'un de ces princes, n'était-ce pas s'aliéner les autres, et la France peut-être? La proclamation de la République vénète avait au contraire cet avantage que, son indépendance étant réservée, les diverses so-

lutions futures pourraient être débattues et décidées, les diverses alliances réclamées, les divers secours appelés. Le consul général de Sardaigne lui-même, le 22 au matin, en porta le conseil à Manin et l'écrivit de sa main. La tradition, le sentiment, la raison, la politique, inspirèrent donc, le premier jour, à tous les cœurs, à tous les esprits, la même pensée.

V

Aussi, le 23, la population entière, garde nationale sous les armes, bourgeois, ouvriers, nobles, membres du clergé, se trouvèrent rassemblés sur la place, devant la vieille église Saint-Marc, où les trophées, les chefs-d'œuvre et les souvenirs étaient entassés avec les siècles. Devant Dieu, le patriarche bénit le peuple. Le peuple acclama la République et institua son gouvernement. Par sa volonté souveraine, Manin fut appelé à la présidence.

Le dernier doge avait été un Manin. Par un fait providentiel, il était donné à un homme de cœur de relever la bannière qu'un homme du même nom avait laissé tomber de ses mains.

Le général de Mengaldo, commandant la garde civique, auquel tous les pouvoirs avaient été provisoirement confiés par les membres de la municipalité, soumit également à l'approbation du peuple, après le nom de Manin, les autres noms des ministres qui devaient avec lui former le gouvernement : Tommaseo, poëte célèbre; Castelli, avocat distingué; Paleocapa, ingénieur connu par de remarquables travaux; Leone Pincherle,

ami de Manin, symbole de l'union des religions; Toffoli, ouvrier tailleur; Paolucchi, Camerata, Solera, Mengaldo, maintenu dans son commandement. L'adhésion fut unanime. Dans ce peuple rassemblé, il n'y avait plus qu'une âme, qu'une volonté : secouer la poussière qui couvrait l'antique et glorieuse République vénète, la sortir de son linceul, la rappeler à la vie, non pas comme autrefois, avec une aristocratie maîtrisant dans ses mains toutes les destinées, avec une ville imposant sa domination aux provinces, mais avec les progrès, les améliorations, les lumières, enfantés par les révolutions modernes, avec la liberté, l'égalité des droits, la fraternité des cœurs, principes sacrés de la démocratie.

VI

La défense de Venise et des provinces fut la première préoccupation du gouvernement. Les troupes autrichiennes étaient repoussées, dispersées, démoralisées, mais non anéanties. Ne devaient-elles pas bientôt s'arrêter dans leur fuite, se reconnaître, se grouper, se concentrer et se retourner contre le pays qui les avait chassées, furieuses de leur désastre, prêtes à laver leur honte et leurs revers dans la dévastation et dans le sang? Certes, les révolutions intérieures de l'empire, en Galicie, en Hongrie, en Bohême, diversion puissante, affaiblissaient le gouvernement autrichien, en absorbant une partie de ses forces. Mais ne puiserait-il pas des ressources dans le mouvement même qui poussait les nationalités les unes contre les autres? Et des cohortes nouvelles, mues par les ambitions et

les haines de race, ne seraient-elles pas avant peu sur les frontières? Le Frioul, le Tyrol, la mer étaient des voies ouvertes; car, pour arrêter l'armée ennemie, la Vénétie n'avait pas d'armée organisée; on ne pouvait que lentement en organiser une. Une politique ombrageuse n'avait fondé dans le pays ni école de génie, ni école d'artillerie; les habitants n'avaient aucune idée du maniement des armes, ni de la tactique militaire. Les villes, la plupart non fermées, barricadées seulement, n'ayant à opposer à la science, à la discipline, aux canons, que la bravoure des populations, pouvaient bien faire, au premier choc, une résistance désespérée, mais devaient ensuite succomber glorieusement. Le gouvernement de Venise avait bien confiance dans l'élan révolutionnaire qui l'avait fait triompher; mais cette confiance ne l'aveuglait pas sur les périls de la situation. Aussi, le 28 mars, s'empressa-t-il de constituer un Comité de défense.

VII

Venise, centre et refuge des provinces, dont la conservation importait le plus, comme point stratégique, au salut de l'Italie, exigeait des travaux immédiats. Il fallut veiller à leur rapide exécution du côté de la mer, du côté de la terre. Les provinces nécessitaient aussi un système général d'armement; les frontières, les villes ouvertes, les places fortes devaient être simultanément sauvegardées. Le plan tracé, on se mit à l'œuvre.

Venise, par sa position unique, est plutôt une pro-

vince fortifiée qu'une place de guerre. C'est une ligne de travaux définitifs, reliés comme les anneaux d'une chaîne, de 70 milles d'étendue. Militairement, elle se divise en trois parties : la première, de la Cité se dirige sur Fusine, tourne par Maghera, arrive aux portes Del Sile, se replie sur Treporti, et se termine à Sant'-Erasmo; longue de 42 milles, elle est défendue par dix-neuf forts ou ouvrages fortifiés. La deuxième est formée par la ligne des Lidi, qui s'étend de la pointe San-Nicolo, par Malamocco et Alberini, jusqu'à l'extrémité des Murazzi de Palestrina; longue de 20 milles, elle est défendue par treize fortifications de toute sorte. La troisième comprend Chioggia et Brondolo jusqu'à la Foce del Brinta; elle est protégée par six forts.

Ces fortifications, que les Autrichiens, ne redoutant aucune attaque, avaient laissées se détériorer, manquaient d'artillerie et d'approvisionnements. Il fallait les réparer et les armer rapidement pour la sûreté des lagunes et des canaux exposés aux débarquements, aux coups de main, aux ravages de la flotte ennemie qui pouvait sur-le-champ se recruter des bateaux à vapeur de la société commerciale du Lloyd autrichien. En peu de jours, on relève les murailles, on redresse les palissades. Des munitions : plomb, poudre, boulets, vivres, sont distribuées sur tous les points; 77 barques armées sont placées aux embouchures, aux passages; 327 bouches à feu, habilement disposées, rendent la défense redoutable. Le gouvernement invite les marins du commerce à se vouer au service du pays; 800 ouvriers sont enrôlés pour se joindre aux 1100 ordinairement occupés dans l'arsenal. Les officiers dirigent

les travaux, sous les ordres du contre-amiral Graziani et du ministre de la marine Paolucci. Tous s'y livrent avec ardeur. L'arsenal prend une vie nouvelle. La corvette *la Civica* est en état de stationner au port du Lido. Quelques jours après le brick de guerre *il Crociato* met à la voile. Bientôt le brick *il San-Marco*, la corvette de premier rang *la Lombardia*, une autre, *l'Independencia*, sortiront de l'arsenal. On achève la goëlette *la Fenice*, les deux bricks *il Delfino*, *il Camaleonte*. Une vieille corvette à vapeur, *il Pio Nono*, est réparée, ainsi que *la Veloce*. On avance sur les chantiers la construction d'une belle frégate, *l'Italia*. A l'enthousiasme qui règne parmi les chefs et les travailleurs, à l'activité qu'ils déploient, on sent que ce n'est plus l'étranger qui les commande, mais la patrie qui les inspire.

VIII

Tandis qu'on se hâte de préparer le matériel de la défense, on organise les citoyens qui veulent combattre pour sauver l'Italie. A l'armée régulière ennemie il faut opposer une armée régulière. Un bataillon de grenadiers, un des régiments de Wimpfen, un autre bataillon réparti entre Venise, Chioggia et Mestre, pour le service de la police, tous les trois italiens, restés par suite de la capitulation, peuvent en former les cadres. Le ministre de la guerre, Solera, vieil officier retraité, essaie de faire entendre sa voix à ces soldats, la veille au service de l'Autriche. Mais les officiers, presque tous allemands, sont partis. Il ne reste plus qu'une troupe indisciplinée et sans chefs. En état

de révolte contre l'ancien gouvernement qu'ils ont servi, mis en face de l'armée dont ils se sont séparés, ils croient qu'ils seront considérés comme déserteurs coupables de trahison et fusillés s'ils tombent prisonniers. Ils réclament leur congé ou une transformation. Ceux qu'une telle crainte ne fait pas reculer demandent à se retirer dans leurs provinces pour y défendre leurs foyers. Le général, désespérant de les convaincre, conseille d'accorder ce qu'il lui paraît impossible de refuser. Les congés sont délivrés et on forme de nouveaux corps dans lesquels le gouvernement les invite à s'enrôler. Le 27 on décrète dix bataillons de garde mobile de six compagnies de cent hommes; une paye supérieure, la faculté de nommer les officiers jusqu'au grade de chef de bataillon, décident une grande partie des soldats italiens à s'y faire inscrire. Ceux qui étaient chargés du service de la police se présentent pour entrer dans les compagnies de volontaires de gendarmerie militaire, instituées par décret du 28.

Les grenadiers, presque tous habitants du Frioul, se transportèrent dans leurs montagnes, où leurs armes ne restèrent pas inactives. Un bien petit nombre de ces 3 000 soldats fut perdu pour la défense du pays; cependant quelques plaintes s'étant élevées sur leur dispersion, le général Solera se retira du ministère. Paolucci accepta le lourd fardeau de joindre au ministère de la marine celui de la guerre.

Certes, un général actif, habile, eût pu, avec ces débris et les volontaires qui se présentaient, organiser une armée. Il eût imposé aux uns, inspiré de la confiance aux autres, fait plier les hommes et les choses

à sa volonté et dominé les circonstances. Mais ce général n'existait pas. On le demanda au Piémont et aux autres États de l'Italie. En attendant, le gouvernement vênète fit ce qu'il put, il prépara les éléments.

Le 26, le drapeau vénète est composé des trois couleurs, vert, blanc et rouge. Le 27, les corps de marins, des artilleurs, des soldats de la marine sont maintenus avec des facilités d'avancement et des améliorations; les citoyens de 18 à 55 ans sont appelés à faire partie de la garde civique. Le 28, le comité de défense commence ses travaux. Le 29, on invoque le concours des anciens officiers du temps de Napoléon et des étrangers qui veulent combattre pour l'Italie. Le 30, un appel aux armes est adressé aux Vénètes par le gouvernement! Le 31, on décrète la formation d'un corps d'artillerie où les jeunes gens des premières familles courent s'inscrire. Le 3 avril, on crée, par enrôlements volontaires, un escadron de cavalerie régulière. Des lignes télégraphiques, dont le centre est la tour Saint-Marc, sont établies d'un bout du littoral à l'autre pour signaler l'approche de l'ennemi. Le 6, on autorise les communes à faire les dépenses nécessaires pour les troupes italiennes mises à la charge de la nation. On décide que les employés qui prendront les armes conserveront leur traitement et leur emploi. L'argent laissé dans les caisses de l'État sert à solder les préparatifs de la guerre et les approvisionnements. MM. Nani et Zanardini sont envoyés en France pour y acheter 10 000 fusils.

IX

Le gouvernement n'avait ni le temps, ni le pouvoir, ni les moyens de recourir à la conscription forcée, qui eût aliéné les campagnes à la révolution sans lui donner des soldats. Il était plus assuré du succès en s'adressant au sentiment national, à la haine des Autrichiens. Sa confiance ne fut pas déçue. Unissant à leur enthousiasme patriotique la pensée d'un Dieu rédempteur, quelques citoyens dévoués enrôlèrent des citoyens dévoués comme eux, tracèrent une croix sainte sur leur bannière et sur leur poitrine, et, nouveaux croisés, se précipitèrent contre l'ennemi.

Le 5 avril, un premier détachement de jeunes volontaires, sous le commandement d'Ernest Grondoni, se présente sur la place Saint-Marc, au milieu de la population, pour demander au cardinal patriarche sa bénédiction, et au président de la République une parole de cœur et un adieu. Le patriarche les bénit au nom du Christ; Manin promet le souvenir éternel de la République à ceux qui succomberont, des secours fraternels à leur famille, et leur recommande de montrer aux provinces vénètes comment Venise entend concourir à la défense commune. Le peuple les acclame et leur envoie des souhaits, des applaudissements, des baisers et des larmes. Le 8 et le 9, de nouvelles colonnes sous la direction des deux frères Zerman, de Girolamo Michiel, de Daniel Francesconi, reçoivent les mêmes témoignages d'une sympathie universelle. D'autres se préparent à les imiter, le péril est aux frontières, on y court.

X

Les provinces ne restaient pas inactives. Partout mêmes efforts! Organisation de comités de résistance, de gardes civiques, de volontaires! Venise envoie tout ce qu'elle peut envoyer de fusils et de munitions; on se les partage. Les villes ouvertes, comme Vicence, sont barricadées; les forteresses sont réparées. Les militaires expérimentés, les soldats aguerris, les volontaires prêts à tout, s'y renferment résolus, déterminés à conserver à l'Italie ces remparts, naguère moyens de tyrannie, désormais sauvegarde de la patrie. Sur les frontières, Osopo, Udine, Palma-Nova et le Tagliamento forment, du haut des Alpes à l'Adriatique, une ligne facile à défendre. Une armée de dix mille hommes, appuyée sur ces places de guerre et sur ce fleuve, pourrait arrêter une armée trois fois plus nombreuse. Le gouvernement provisoire du Frioul ordonne, le 29 mars, la mobilisation de dix mille gardes civiques dont il confère le commandement au général Conti. Mais un décret ne donne ni les officiers, ni les armes, ni l'artillerie, ni la science, et ne fait pas les soldats. Cependant à cet appel toutes les provinces de la Vénétie répondent! Dès le 30, la légion trévisienne part de Trévise sous le commandement de Jean Gritti. Le 1er avril, une colonne de 270 volontaires quitte Bellune, pour se placer, à Palma-Nova, sous les ordres du général Zucchi. Feltre, Conegliano, Coneda, Valvasone et autres villes, envoient leurs hommes d'élite. Les croisés vénitiens arrivent à leur tour. D'autres sor-

tent de Padoue, de Rovigo, pour arrêter les convois de l'ennemi sur les bords de l'Adige. C'est un élan général, du haut des montagnes jusque dans la plaine, d'une extrémité de la Vénétie à l'autre! Le cri : *Aux armes!* retentit sans cesse.

XI

La Vénétie n'était pas seule contre l'étranger, contre l'ennemi commun ; la guerre y appelait tous les peuples de l'Italie.

Dans la Lombardie, le drame insurrectionnel se développait avec des péripéties plus palpitantes encore, car elles étaient plus sanglantes. Après les cinq journées de combat où l'héroïsme des habitants de Milan avait triomphé de la répression la plus terrible, nous avons dit comment, de la part des Autrichiens, pour masquer leur retraite commencée à onze heures, la nuit du 22 mars, il y avait eu redoublement d'attaque, fusillade soutenue, bombardement sans interruption, embrasement des maisons, massacre, sac, pillage, qui, au milieu des ténèbres de cette nuit mémorable, avaient été les adieux lugubres de l'armée à la vaillante cité.

Le temps était pluvieux et froid, les routes défoncées, couvertes de barricades, d'arbres abattus, de fossés, de flaques d'eau. On eut à frayer un chemin aux chariots, aux transports, à l'artillerie. Les soldats indisciplinés, privés de vivres, se livraient à tous les excès. Les officiers démoralisés ne pouvaient rien ordonner. Les rangs étaient mêlés, les uniformes méconnaissables par la boue et le sang. Les troupes étaient

tout à la fois en proie à une exaltation frénétique et à une peur contagieuse. La marche ressemblait plus à une déroute qu'à une retraite. Le maréchal Radetzki avait choisi la route de Lodi; il fallut 14 heures pour parcourir les premiers dix milles qui séparent Milan de Marignan. Arrivés à une heure après-midi dans ce bourg, les Croates punirent une courte résistance par la dévastation, afin d'imprimer aux autres cités une terreur salutaire.

Le 24 au soir, l'armée campa à Lodi, restée au pouvoir de la cavalerie et d'un régiment de ligne commandés par l'archiduc Ernest. Maître du passage de l'Adda, Radetzki avait eu d'abord l'intention de s'y établir, d'appeler à lui toutes les forces disponibles, de tenir ouvertes ses communications avec Mantoue et Vérone, et de faire un retour offensif sur Milan. Mais, à la nouvelle de la révolution de Venise, du soulèvement de Brescia et de la défection de la garnison italienne de Crémone, il abandonna la ligne de l'Adda le 25. Ce jour-là il apprit à Crema que, d'après ses ordres, le général Benedek avait quitté Pavie le 22 au soir, se dirigeant sur Mantoue, par Casal et Busterlingo, avec un bataillon, deux escadrons et une batterie d'artillerie. Le 26, il publia cette proclamation qui expliquait, d'une manière singulière, ses défaites, ses résolutions, ses menaces :

« Les événements arrivés à Milan et dans d'autres » villes m'ont déterminé à concentrer mes forces et à » me rapprocher de la base de mes opérations mili- » taires et de mes approvisionnements.

» Les habitants paisibles n'ont rien à craindre; ils

» auront protection pour leurs personnes et leurs pro-
» priétés; mais je les avertis de n'opposer aucun ob-
» stacle à la marche des troupes impériales, à qui je
» ferai observer la plus stricte discipline. Quiconque
» sera pris les armes à la main sera livré aussitôt à une
» commission militaire, et fusillé irrémissiblement.

» La fidélité inébranlable de l'armée que je com-
» mande, le nombre imposant des troupes qui la com-
» posent, me sont garants de l'exacte exécution des
» dispositions que j'ai arrêtées. »

Sous la hauteur de son langage, le maréchal déguisait mal la mauvaise situation de son armée, l'indiscipline des soldats, les murmures des officiers, la désertion journalière.

XII

Après la jonction de trois bataillons et de trois batteries qui s'étaient retirés du château de Plaisance, le 27, l'Oglio passé, on arriva à Soncino. Le maréchal eut un moment la pensée de se jeter sur Brescia, mais la bonne contenance des habitants lui démontra l'impossibilité de s'en emparer par un coup de main. Il laissa Brescia sur sa gauche et se dirigea sur Montechiaro, où il établit, le 30, le centre de son armée; son aile droite, à Lonato, sur la route de Brescia, à Peschiera et Vérone; son aile gauche à Carpenedolo; et son quartier général à Castiglione delle Stiviere, défendant ainsi la ligne de la Chiese, rivière qui prend sa source dans le Tyrol et se perd dans l'Oglio. Entouré par l'insurrection, harcelé par des colonnes de volontaires,

informé de l'entrée en Lombardie et de l'approche des Piémontais dans la matinée du 4 avril, il leva le camp de Montechiaro, abandonna la Chiese pour se retrancher derrière la ligne du Mincio, qui s'étend depuis le lac de Garde jusques au Pô, de Peschiera jusqu'à Mantoue. Il livrait, sans les disputer, les belles positions de Lonato, Castiglione, Solferino et Volta, où, dans les guerres de la révolution, les Autrichiens avaient soutenu des combats si acharnés contre Bonaparte, Masséna et Brune.

Le 5, il était à Vérone. Les 6 et 7, l'armée, après quinze jours de retraite et quatre-vingts milles de parcours, s'établissait sur le Mincio, gardant les ponts et les passages de Goïto, de Valeggio et de Mozambano.

« Les soldats avaient signalé les dernières marches » par des actes de vandalisme auxquels la voix impuissante des officiers ne pouvait mettre obstacle. Incen» dies, sacs, pillages, massacres de personnes inoffen» sives, furent commis à Chievo, Croce-Bianca, San» Massimo, Santa-Lucia, Tomba et Tombetta [1].

XIII

L'armée autrichienne se trouvait retranchée dans la position la plus forte. L'histoire a fait connaître cette position, la clef de la Lombardie et de la Vénétie. C'est un quadrilatère, entre les montagnes du Tyrol et le Pô, le Mincio et l'Adige; aux quatre angles sont quatre places fortes : Peschiera, Mantoue, Vé-

[1] Mémoires d'un ancien officier autrichien.

rone et Legnago; vaste camp retranché qui touche au Tyrol italien et remonte au Tyrol allemand par la grande route sur la droite de l'Adige, par Roveredo, Trento et Bolzano. Le 7, Radetzki était maître de ce camp, de ces places et des passages de ces fleuves.

Le 1er avril, le lieutenant maréchal d'Aspre, à la tête de son corps d'armée venu de Padoue et des détachements isolés qu'il avait recueillis sur sa route, avait fait son entrée à Vérone que l'archiduc Regnier avait quittée sous l'escorte d'un détachement de cavalerie. Les promesses, les concessions par lesquelles le vice-roi avait endormi le patriotisme des habitants étaient retirées, et l'état de siége proclamé; la citadelle, réparée et fortifiée, devenait le meilleur appui de l'armée autrichienne.

Mantoue, trois fois sur le point de livrer combat, attendant à chaque instant des secours ou un signal du dehors pour s'emparer de la citadelle, avait vu arriver, avec une douleur extrême, d'abord le 23 mars la garnison de Modène, et enfin le 31, une partie de l'armée autrichienne, 8 000 hommes que le maréchal s'était empressé d'y envoyer, pour s'assurer la conservation de cette place de guerre sans laquelle il ne pouvait se maintenir en Italie.

Le maréchal, naguère chef orgueilleux d'une armée de 70 000 hommes, était réduit à cette extrémité qu'il devait s'estimer heureux d'avoir concentré 45 000 hommes, débris des garnisons de toutes les villes, et de s'être mis à l'abri sous la protection de ces quatre forteresses, qui, avec la citadelle de Ferrare et les villes de la route du Tyrol occupées par quelques milliers de

soldats, étaient ce qui restait à l'Autriche de toutes ses possessions italiennes. Cette puissance avait perdu en quelques jours, par une insurrection rapide et courageuse, les deux capitales Milan et Venise, la Lombardie presque entière, sept provinces sur huit de la Vénétie, un immense matériel de guerre et de marine, 25 000 soldats de ses meilleures troupes, tués, blessés, prisonniers, déserteurs, régiments débarqués à Trieste, bataillons italiens associés au mouvement général de leur patrie.

L'armée autrichienne, par cette concentration, par la force naturelle de sa position, pouvait encore se relever de ses désastres, si on lui laissait le temps de se remettre, de se ravitailler, de se consolider. Mais, si on la poursuivait, si on l'attaquait sans perdre un jour, une heure, il lui était impossible de résister sérieusement à une armée régulière, égale en nombre. Sans vivres, sans argent, sans autre moyen de subsistance que des réquisitions et des razzias au milieu d'une population soulevée, la discipline non rétablie, les officiers supérieurs divisés entre eux, la confiance dans le général en chef sinon détruite, du moins affaiblie par les revers, les officiers inférieurs démoralisés sans influence sur leurs soldats, les soldats enclins à la désertion, les quatre places de guerre en mauvais état de défense, non approvisionnées, exigeant un fractionnement des troupes pour contenir les habitants prêts à favoriser une attaque de leurs compatriotes, les communications coupées et tellement difficiles que le gouvernement de Vienne était demeuré neuf jours sans recevoir de rapports, la route du Tyrol sur le point d'être en-

levée et fermée par l'insurrection de Roveredo et de Trento, l'armée autrichienne serait obligée d'abandonner sa position pour se retirer dans les montagnes du Tyrol.

XIV

Les membres du comité de guerre de Milan, dans l'exaltation de leur victoire, pleins de foi dans la puissance insurrectionnelle, avaient le sentiment de cette situation, que le génie révolutionnaire et l'instinct de la délivrance leur faisaient pressentir. Aussi voulaient-ils poursuivre l'ennemi dans sa retraite avec acharnement, ne lui laisser ni repos, ni sommeil, ni le moment de se reconnaître, ni le moment de se rallier—le cerner — lui couper les vivres, les munitions — briser les routes par des fossés — abattre les arbres des chemins — détruire les canaux—inonder les passages — faire sauter les ponts — lancer sur lui des colonnes incessantes de volontaires, le jour, la nuit—barricader jusqu'aux plus petits hameaux — recueillir les déserteurs — organiser les gardes civiques—créer des compagnies volantes— ramasser les prisonniers—saisir les maraudeurs — détruire l'armée homme par homme—proclamer la levée en masse de la population — à défaut d'ordres et d'ensemble, laisser l'initiative à chaque province, à chaque cité, à chaque village, à chaque individu. Plusieurs millions d'hommes, de femmes, d'enfants, armés de fer, de fusils, de faux, de pierres, de couteaux, tous animés du même feu sacré, ne pourraient-ils donc pas engloutir une armée de quelques milliers de soldats en

fuite ? C'est à l'insurrection, disaient-ils à achever la victoire commencée par l'insurrection ! « Les mêmes » moyens doivent amener les mêmes résultats. »

Aussi le 23, dès le matin, les membres du comité, MM. Litta, Cattaneo, Cernuschi, Tersaghi, Clerici, Carnevali, Lessoni, Teroni et Torelli, auxquels depuis cinq jours et cinq nuits tout repos était inconnu, encore sous l'animation des dernières luttes, multiplient les ordres, les moyens, les ressources. Pendant une heure ils font suspendre le tocsin pour bien déterminer de quel côté gronde le canon. On l'entend dans la direction de Marignan, ils dirigent sur cette route les volontaires de Milan ; de Côme, de Lecco et de la Suisse italienne. Dans la crainte d'un retour, ils organisent la défense de la ville — envoient au loin requérir des vivres et des armes — introduisent les nouveaux arrivés dans les colonnes mobiles destinées à poursuivre l'armée jusqu'aux Alpes — rassemblent tous les chevaux pris aux Autrichiens — forment un régiment de cavalerie. Carnevali ouvre un enrôlement spécial pour l'artillerie et le train, et se charge de l'enseignement de ces deux armes ; Montemerlo instruit l'infanterie. On fabrique de la poudre dans de vastes proportions ; on rachète les fusils épars ; les objets d'équipement et d'armement tombés dans les mains des particuliers sont réintégrés dans les magasins publics. Des commissaires sont envoyés sur tous les points pour lever des hommes choisis, placer à leur tête des chefs, lancer sur l'ennemi des patrouilles d'éclaireurs, trouver des moyens de transport, hâter la marche des colonnes, établir des relations entre les diverses villes, créer des

comités de guerre, enflammer le peuple par des proclamations fréquentes et courtes.

Chacun a son rôle et sa mission : les membres du comité de Milan, indispensables à Milan, y restent pour centraliser l'action. Les autres partent pour donner l'élan. Celui-ci court dans le Tyrol italien; celui-là du côté de Bologne; un autre sur Mantoue. Tous volent où le devoir, l'honneur, l'amour de la patrie, la haine de l'oppression les appellent. Tous comptent les moments, tous sentent que c'est dans la rapidité des mesures prises que se trouvent les meilleures chances de succès.

XV

MM. Manara, Arcioni, Tamberg, Torres, Anfossi, Longherra, Sedeboni, Gallanti, la Crémonaise Beltrami, chefs improvisés par l'insurrection, que le courage désigne, que le peuple reconnaît, qui commandent parce qu'ils ont l'initiative, que l'on suit parce qu'ils sont les premiers sur la brèche, se précipitent dès les premiers jours sur les pas des étrangers, à la tête de plusieurs colonnes, grossissant dans leur course comme fait la boule roulée sur la neige. Retenus un instant à Treviglio, sur la route directe de Vérone, pour obéir au général Lecchi, chargé par le gouvernement provisoire de la direction supérieure des forces lombardes, frémissant d'impatience, ils obtiennent, par les instances d'un membre du comité de guerre, M. Cattaneo, l'ordre de marcher sur l'ennemi. Le 28, au matin, ils entrent à Crema au moment où l'arrière-garde de Radetzki abandonnait cette ville. Les premiers

ils franchissent le Serio, l'Oglio, la Chiese. En trois jours ils sont à Salo sur le lac de Garda, et ils y surprennent, dans la nuit, les Autrichiens occupés à lever une contribution. Montés sur les bateaux à vapeur du lac, ils débarquent à Desenzano, et vont jusqu'à Peschiera tirer des coups de carabine contre les canonniers de cette place.

Se jeter dans le Tyrol, y fomenter l'insurrection, se saisir de Riva, Arco, Trento, Roveredo, faire une diversion à l'armée autrichienne, lui couper la route de Vérone à Botzen (Tyrol allemand), l'isoler ainsi complétement de toute communication avec l'Autriche, de tous moyens de secours et d'approvisionnements, c'est assurer la victoire! Le 6 avril, les chefs des diverses colonnes, après avoir reconnu le général Allemandi qui leur a été désigné par le gouvernement provisoire de Milan, délibèrent, prennent cette résolution, et courent aussitôt l'exécuter.

XVI

Mais, à côté de cette jeunesse ardente, impétueuse, croyant tout possible parce qu'elle ose tout, ayant l'audace parce qu'elle a la foi, glorieuse de ses succès, indice de succès nouveaux, prête à verser son sang le plus pur déjà si noblement versé, les membres du gouvernement provisoire de Milan et les anciens officiers qu'ils avaient appelés auprès d'eux, tout en reconnaissant la puissance des forces insurrectionnelles dans une ville, ne les croyaient pas suffisantes en rase campagne, et pensaient qu'une armée régulière, munie d'ar-

tillerie et de cavalerie, ne pouvait être vaincue que par une armée régulière possédant les mêmes éléments de combat. C'était à la stratégie militaire à triompher seule de la stratégie militaire. S'imaginer que dans les plaines, au passage des rivières, les fusils de chasse et les carabines de tir feraient taire les canons, leur paraissait une illusion de bravoure folle qu'il fallait dissiper. A la méthode on devait opposer la méthode, à la science la science, aux bataillons les bataillons!

Et puisque les Lombards n'avaient point d'armée, il était indispensable d'avoir recours à l'armée piémontaise. Le gouvernement provisoire, imbu de ces idées, et déjà rallié au roi de Sardaigne par la position, les antécédents et les sympathies de la plupart de ses membres, autant que par les nécessités impérieuses de la délivrance, s'était, dès le premier jour, adressé à Charles-Albert. Cependant pour ménager les susceptibilités de la nation et satisfaire aux exigences des opinions plus prononcées, il réservait les questions qui eussent pu engager l'avenir, faisait simultanément appel à tous les dévouements, et prenait activement toutes les mesures jugées utiles au salut du pays.

XVII

Le 22 mars, dès que le courage des Lombards eut ouvert les portes de Milan, M. Henri Martini, accouru de Turin à Milan, le 21 au matin, pour sonder, disait-il, de la part du roi de Piémont, les dispositions des Milanais, avait reçu du gouvernement provisoire la mission de réclamer de la bienveillante intervention de

ce monarque les prompts secours qu'il déclarait être prêt à leur envoyer s'ils lui en témoignaient le désir.

La délibération sur la forme que l'on donnerait à l'acceptation ou à la demande de l'intervention du roi, avait été longue, et, le 21 même, pendant la chaleur du combat, deux opinions s'étaient formulées : l'une, de déposer dans ses mains les destinées de la Lombardie; l'autre, de contracter une simple alliance avec la Sardaigne, et de laisser la *nation victorieuse* décider de son avenir. La première était soutenue par MM. Casati, Borromeo, Giulini et leurs adhérents; la seconde, par les membres du conseil de guerre, MM. Cernuschi, Cattaneo et leurs amis.

XVIII

Ceux-ci représentaient les combattants et écrivaient en leur nom à l'envoyé de Charles-Albert, une lettre où se résumaient leurs sentiments:

« Conseil de guerre, 21 mars.

« Monsieur le comte Martini,

« La ville appartient aux citoyens qui l'ont affranchie. Nous ne pouvons les rappeler des barricades pour délibérer. Le tocsin sonne nuit et jour. Si le Piémont accourt généreusement, il aura la reconnaissance des hommes généreux de toutes les opinions. Le mot reconnaissance est le seul qui puisse faire taire le nom de République et nous rallier tous dans un seul et unique vœu.

» Je vous salue, Charles Cattaneo. »

Le même jour, ils adressaient, par leur poste aérienne, ce message à l'Italie entière :

» La ville de Milan, pour achever sa victoire et chas-
» ser pour toujours au delà des Alpes *l'ennemi commun*
» *de l'Italie*, réclame des secours de *tous* les peuples et
» de *tous* les princes italiens, et spécialement ceux du
» Piémont son belliqueux voisin. »

Ce message fut remis, couvert de deux cents signatures, à la municipalité pendant la délibération; il devait entraîner la solution désirée par le conseil de guerre.

XIX

Le gouvernement provisoire publia, le 22, cette proclamation :

« Tant que la lutte se prolonge, il est superflu
» d'émettre des opinions sur les destinées futures de
» notre belle patrie. Notre seul but pour le moment est
» de conquérir l'indépendance, et les bons citoyens ne
» doivent songer à autre chose qu'à combattre. Notre
» cause une fois triomphante, nos destinées seront dis-
» cutées et fixées par la nation. (A causa vinta i nostri
» destini saranno discussi e fissati dalla nazione.) »

» Milan, 22 mars.

» *Les membres du gouvernement provisoire :*

» CASATI, président, BORROMEO, VITALIANO,
» LITTA, STRIGELLI, GIULINI, DURINI,
» GREPPI, BERETTA, PORRO. »

Le 23, le gouvernement provisoire adressait au roi de Piémont cette lettre :

« Nous avons vaincu l'ennemi qui occupait la cité. Il » a abandonné cette nuit le château et se dirige sur » Vérone; mais il n'est pas encore loin de cette capi- » tale, signalant chacun de ses pas par la destruction » et le pillage. Nos concitoyens ont fait des efforts hé- » roïques, mais ils ne peuvent, avec peu de moyens, » abattre l'orgueil d'un ennemi confiant dans la puis- » sance de son armée. Nous n'avons ni corps organisé, » ni artillerie à lui opposer, et notre pays ne peut en » réunir en aussi peu de temps. Nous avons déjà invo- » qué l'aide des armes de Votre Majesté, tandis que » nous combattions dans nos murs, prêts à affronter une » seconde ruine pour la cause italienne. Maintenant, si » la cité est délivrée, il ne nous importe pas moins » d'obtenir de Votre Majesté un prompt et important » secours.

» C'est pour cela que le gouvernement insiste vive- » ment afin que Votre Majesté lui apporte une assis- » tance complète. Votre Majesté aura par là glorieu- » sement mérité de la cause sacrée de l'indépendance » et de la fraternité italiennes, et recevra les applaudis- » sements et la reconnaissance de ce peuple. Nous vou- » drions en ajouter davantage (Noi voremmo aggiun- » gere di più); mais notre condition de gouvernement » provisoire ne nous permet pas de devancer les vœux » de la nation, qui sont certes pour un plus grand res- » serrement (riavvicinamento) de la cause de l'unité » italienne. »

XX

Nous avons insisté, par la production des pièces, sur ces premières phases des rapports du roi de Piémont avec les Lombards. Elles font nettement connaître, à leur origine même, les Autrichiens étant encore à Milan, les désirs de Charles-Albert, les intentions des membres importants du gouvernement provisoire, et les réserves des républicains, partisans de l'indépendance de l'Italie. Ces trois points clairement posés au début, on a la clef de tous les faits qui suivent.

Plus tard les partis se sont jeté mutuellement les responsabilités, les reproches, les accusations; n'était-il donc pas naturel que dans une circonstance aussi critique il y eût divergence d'opinions, trouble et doute dans certains esprits, et, des deux côtés, amour sincère de la patrie? Les uns versaient leur sang, les autres s'exposaient à la perte de leurs biens et à la proscription. Chacun, par des voies dissemblables, croyait aller au but. L'historien impartial doit tenir compte à chacun de ses sacrifices, de son dévouement, de ses intentions, de ses opinions et de ses arguments.

XXI

Ceux-ci disaient : Nous sommes impuissants contre toutes les forces de l'Autriche, si nous restons isolés. Vainqueurs aujourd'hui, nous serons vaincus demain. L'ennemi n'est pas encore expulsé de notre territoire.

Nous triompherons avec l'armée piémontaise; sans elle, nous ne le pouvons pas. Il faut donc l'appeler — nous sommes tous d'accord sur ce point — comme alliés ou comme membres de la même nation. Comme alliés, c'est limiter ses secours! Comme concitoyens, c'est une association sans bornes! Recourir au Piémont, n'est-ce pas s'adresser à Charles-Albert? S'adresser à lui, n'est-ce pas de fait le reconnaître roi? Pourquoi de vaines formules qui peuvent lui montrer des défiances et refroidir son activité? Vous nous reprochez nos sentiments monarchiques; mais ce ne sont pas seulement nos inclinations que nous consultons en ce moment — nous les sacrifierions de tout cœur pour le salut commun — c'est la situation même qui nous domine, c'est une nécessité absolue! D'ailleurs, ce n'est plus le roi despote que nous appelons, c'est le roi constitutionnel, le futur libérateur de l'Italie! Pourquoi lui marchander une couronne qui ne pourra lui être refusée, s'il nous affranchit du joug de l'étranger. Et si nous succombons? que nous importe! En lui contestant tout d'abord la juste récompense de ses efforts, nous lui suscitons des entraves et des obstacles. Nous lui témoignons des arrière-pensées qui l'agiteront. Nous détournons, par la perspective des luttes à l'intérieur, une part de son attention qui doit être dirigée vers un but unique : la délivrance de l'Italie. S'unir au Piémont, n'est-ce pas aussi un premier pas vers l'unité de l'Italie, que tous nous désirons si ardemment? Marchons donc tous ensemble, ne nous divisons pas, et, puisqu'il est dans la position même des choses que Charles-Albert soit l'instrument le mieux placé pour la réalisation de nos vœux, confions-lui nos

destinées sans hésitation, sans contestation, avec ces deux mots inscrits sur toutes les bannières : « *Libertés publiques! Indépendance de l'Italie!* »

XXII

Ceux-là répliquaient : Vous avez recours à Charles-Albert! Nous, nous avons recours à tous les peuples, à tous les princes. Vous limitez vos forces à une seule fraction de la nation italienne; nous, nous les réclamons toutes! Se livrer à un seul prince, c'est s'aliéner tous les autres! Savez-vous si Pie IX, au nom duquel l'Italie s'est soulevée, verra sans crainte ce commencement de l'absorption de l'Italie au profit d'un roi unique? Savez-vous si le grand-duc de Toscane et le roi de Naples consentiront à sacrifier leurs armées et leurs flottes aux prétentions et à l'agrandissement du roi de Piémont? Vous créez par là des difficultés inouïes, supérieures à toutes celles que vous semblez prévoir si Charles-Albert n'est pas immédiatement couronné! Nous recommencerons la vieille histoire des rois lombards et des ducs Visconti excitant les inquiétudes et les défiances du reste de l'Italie. L'enseignement du passé n'est-il donc pas suffisant? La liberté est à peine conquise, et déjà vous voulez l'aliéner! Conservez-la au moins quelques jours pour vous donner le temps de réfléchir! Vous sentez-vous donc si malheureux d'être, une fois dans votre vie, maîtres de vous-mêmes? Le droit de donner la Lombardie, nul ne le possède que la nation. Nous ne l'avons ni comme individus, ni comme gouvernement provisoire. Et pouvez-vous convoquer en

ce moment, pour voter sur cette grave question, les citoyens occupés à défendre leur vie, la vôtre, leurs familles, leur patrie? Inaugurons cette ère nouvelle par le respect du droit des opinions de chacun, par le respect des nobles illusions de cette belliqueuse et généreuse jeunesse, au moins tout le temps qu'elle est à se battre pour vous. Si, hier, il était inopportun de proclamer la République, ne l'est-il pas aujourd'hui de proclamer la monarchie? Quand nous en aurons fini avec l'ennemi, *a causa vinta*, la nation décidera. Mais allez-vous, tout d'abord, vous livrer sans conditions? Rien ne serait plus imprudent. Comment vous fier à un prince qui déjà une fois a oublié sa parole, et qui, dans ce moment même, vous laisse sous la mitraille, si vous ne vous donnez pas à lui? Est-ce un marché qu'il veut ou un traité? Qu'il affranchisse premièrement l'Italie, et qu'il attende ensuite d'un peuple libre, sans aucune pression, la couronne, non comme un salaire, mais comme un tribut de reconnaissance. Alors nous étoufferons nos convictions dans nos cœurs, nous saurons sacrifier, à l'union, au bonheur et au salut de notre pays, nos vœux qui sont, vous le savez, l'indépendance et une République fédérée avec la Vénétie et les autres États de l'Italie.

XXIII

Les membres du gouvernement provisoire, émus par la vigueur et la logique de cette argumentation, convaincus d'ailleurs qu'une nécessité inévitable les conduirait au but qu'ils désiraient, qu'ils prévoyaient, qu'ils

préparaient, respectèrent des sentiments qui n'étaient pas en harmonie complète avec les leurs, et se mirent énergiquement à l'œuvre de délivrance. Ils adressèrent, le 25 mars, aux Italiens de toutes les contrées, aux montagnards de la Suisse, aux Polonais, rêvant comme eux une patrie affranchie, un cri sublime d'appel aux armes!

CHAPITRE CINQUIÈME.

Sardaigne : Enthousiasme à la nouvelle des révolutions de Milan et de Venise. — Départ des volontaires. — Excitations de la presse. — Hésitation de Charles-Albert. — L'Angleterre, après le 24 Février, modifie sa politique libérale en Italie. — Appel de l'Autriche à l'Angleterre. — Appel simultané du Piémont. — Palmerston désavoue le Piémont et se rapproche de l'Autriche. — Premières dispositions du roi de Sardaigne à s'unir à l'Autriche contre la République française. — Il apprend le triomphe de l'insurrection lombarde. — Sa politique change. — Il se décide, le 23 mars, à s'unir à la Lombardie. — Sa proclamation ; *l'Italia farà da se.* — Ses craintes de la propagande française. — Sa justification devant l'Europe ; il veut empêcher les peuples d'acclamer la République ; service qu'il rend aux rois. — Prétexte invoqué par le cabinet sarde contre l'Autriche. — Dédain de l'Autriche, qui en appelle à l'Europe. — L'armée de Charles-Albert passe le Tessin. — Le roi répond aux accusations de lenteur et d'ambition. — L'armée piémontaise devant le Mincio, en face de l'armée autrichienne. — Charles-Albert comprime l'essor du mouvement insurrectionnel.

I

Dans le Piémont, le 19 mars, il y avait eu un frémissement général à la nouvelle des premières luttes des Milanais contre les Autrichiens, pendant la journée du 18. Les populations s'étaient senties tressaillir. Le tocsin incessant des églises de Milan avait retenti au plus profond des cœurs comme une invocation suprême à l'Italie contre l'étranger. On était accouru sur les places publiques, dans les cafés, pour recueillir le moindre détail de faits encore ignorés. Au développement du drame pendant les journées suivantes, l'entraînement avait pris des proportions plus vastes ; l'espérance, la crainte, les sympathies, les haines, toutes les

passions que peut susciter l'amour de la patrie, embrasaient les âmes. Jamais délire national ne s'était emparé aussi énergiquement d'un peuple. Les uns, tribuns de circonstance, remuaient les esprits par leur parole inspirée. D'autres, en style de feu, par les journaux, par des affiches, des proclamations, exaltaient les dévouements. Ceux-ci offraient leurs bras, leur sang pour la Lombardie, formaient des colonnes de volontaires. Ceux-là organisaient des comités de secours, des souscriptions, et payaient de leurs fortunes. On comptait, parmi les initiateurs les plus empressés : MM. Nino Bixio, l'avocat Daneri, Georgio Doria, à Gênes; C. Francioni, à Mortara; Lazzarini, à Alexandrie; Sineo, Brofferio, Torres, à Turin, et une foule de citoyens, liste trop longue à dresser. On avait vu des détachements composés de jeunes gens de toutes conditions, de toutes professions, s'élancer de ces diverses villes, et de Vercelli, Vigevano, Chivasso, Casale, Novi, etc., vers la frontière, à pied, en charrette, à cheval, en voiture, en poste, armés, déterminés. L'élan avait été spontané, l'enthousiasme universel. L'effervescence avait cru sans cesse, et le mouvement de l'opinion publique s'était développé si rapidement, avec tant de fermeté et de résolution, que le gouvernement n'avait pu ni le contenir, ni le modérer.

II

A Turin, le 19, les ministres récemment nommés s'étaient réunis en conseil autour du roi. En se rendant au palais, ils avaient pu voir l'agitation qui naissait dans

la cité. Des affiches convoquaient la population dans le jardin public; et l'on devait prévoir que les réclamations en faveur des Milanais seraient imposantes. Il eût été impossible de ne pas donner une apparence de satisfaction aux sentiments de la nation. Il fut résolu et annoncé que trois camps d'observation seraient, aussitôt, formés à Chivasso, Novi et Casale.

Les ordres furent en effet donnés aussitôt pour mettre à exécution la décision du conseil. Les ministres se plaignaient de leurs prédécesseurs qui avaient laissé le Piémont dégarni de tout appareil de guerre, et avaient dispersé l'armée sur les confins de l'État, plus près de la France que de l'Autriche. Ils publièrent aussi leur programme qui promettait : l'application la plus large du gouvernement parlementaire — une loi sur la presse avec abolition définitive de la censure — et une prochaine convocation des chambres.

III

Mais l'opinion publique ne se laissa ni apaiser, ni détourner par ces concessions. Établir des camps d'observation parut à des citoyens qui criaient : *Aux armes!* froideur et indifférence pour la cause sacrée de l'Italie. De toutes parts surgirent les plaintes, les réclamations, les reproches, les supplications, les menaces! Les partisans de Charles-Albert, qui rêvaient pour lui un royaume de l'Italie du Nord, n'étaient pas les moins ardents.

Bianchi-Giovini insérait, dans *le Messager*, journal avancé dont Brofferio était le principal rédacteur, un

résumé de la situation, où il stimulait les ministres et le roi lui-même avec une verve, une chaleur, une éloquence entraînantes. « Le sang des Milanais et l'ex-
» termination de la plus splendide cité sont des crimes
» contre lesquels crie la vengeance de Dieu, qui, tôt
» ou tard, frappera la tête des traîtres!... Dans l'im-
» patience où nous sommes, la conduite des ministres
» nous paraît lente!... Ici, nous comptons les jours; à
» Milan, on compte les heures, les minutes! La cou-
» ronne de fer est à Monza, et non dans le couvent
» des jésuites, ni dans les bonnes grâces de Metternich.
» L'archevêque qui couronne le roi d'Italie est au delà
» du Tessin! Passons le fleuve! Courage, ministres!
» courage, ô roi! la fortune aide les audacieux et dé-
» laisse les couards. Nous sommes encore peu nom-
» breux, sans magasins, sans moyens d'attaque, avec
» peu d'ordre et pas beaucoup de discipline! Ne serions-
» nous que dix mille, passons! ne serions-nous que cinq
» mille, passons! trois mille, passons! un seul batail-
» lon, passons! Passons le Tessin pour montrer la ban-
» nière et la devise de Savoie! Cela suffit, car on sait
» que l'armée suivra. Le tambour piémontais retentira
» sur la terre lombarde d'une extrémité à l'autre, in-
» spirera une nouvelle ardeur aux insurgés! Aux ar-
» mes! aux armes! à Milan! sur le Mincio! sur l'Adige!
» Là est la terre promise! là sont nos frères opprimés!
» là sont les malfaiteurs et les oppresseurs de trente-six
» millions d'hommes!... Oh! que Milan ne périsse pas!
» Milan, la gloire de la Lombardie! une cité si belle, si
» riche, si valeureuse, si hospitalière, si philanthrope,
» si noble! le siége de tant de génie, de tant de chefs-

» d'œuvre, de tant de beaux monuments!... Oh! que » Milan ne périsse pas! Marchons! courons! volons! » l'Italie est bénie de Dieu! l'Autriche est maudite! la » victoire est à nous! »

Le même écrivain s'écriait : « Les ministres vos pré- » décesseurs, voyant la France, en cinquante ans, » briser le trône de trois rois et se faire République, » ont pris le prétexte de cette République et de l'an- » cienne ambition de la France pour incliner en arrière » et retourner aux abus vieux et supprimés. Ils avaient » l'intention d'essayer un rapprochement avec l'Autri- » che (*un avvicinamento coll' Austria*). Vous, entrez har- » diment en ligne avec la France! et l'Italie, la France » et la Suisse, sincèrement unies, tiendront le nœud » de l'Europe! (*Tengono il nodo dell' Europa!*)... »

IV

Sommation dernière du peuple au gouvernement, un article, coupé par la censure non encore supprimée, paraissait dans un journal du 21!

« Nous le disons et nous le répétons! et Dieu veuille » que nous soyons écoutés! Si notre gouvernement tarde » encore un moment à entrer sur le territoire lombard, » il met en péril les autres provinces de l'Italie et le » Piémont... Si l'Autriche étouffe l'insurrection lom- » barde, une réaction terrible se fera contre le parti ré- » trograde par le parti exalté et par le parti modéré » lui-même. Si l'insurrection est victorieuse avant que » la bannière de... se déploie sur les bastions de Milan, » elle se constituera en République et s'unira à la Suisse

» et à la France. Les esprits... qui, maintenant commencent à s'habituer au principe constitutionnel libéral et à l'aimer, s'en sépareront violemment, et alors naîtra une guerre terrible!... Qu'ils nous entendent ceux qui doivent nous entendre! Si les princes italiens ne mettent pas leurs épées au service de la liberté, d'accord avec les peuples, les peuples combattront seuls et pour leur propre compte. Si l'héroïque Milan réussit, *da se*, à secouer le joug de l'Autriche, elle ne voudra certainement pas se soumettre à qui n'accourait pas promptement lorsque sonnait l'heure de l'agonie, lorsque le sang de mille de sa race était versé par l'épée étrangère.

» La France qui, à cette heure, connaît l'insurrection lombarde, saisira avec plaisir l'occasion... de protéger la nationalité italienne. L'abîme qui s'ouvre devant elle par le mauvais état de ses finances, par l'abaissement de son crédit, par l'organisation du travail, par les périls de désordre intérieur, est une raison puissante pour qu'elle cherche à éloigner d'elle par une diversion tant de causes nuisibles, et à aspirer, par ce moyen, aux gloires de la République et aux fastes de l'Empire. Mais si la France, dans la lutte pour la nationalité italienne, devance les princes de la Péninsule, n'aura-t-elle pas attiré à elle les sympathies des peuples? et ce procédé chevaleresque, cet amour humanitaire, ce service rendu de délivrer les peuples, ne seront-ils pas des titres à leur reconnaissance et à leur union? Les opprimés, les abandonnés, épousent facilement la cause et les idées de ceux qui, anges libérateurs, compatissent avec eux

» au jour de la douleur, pour les tirer de la tombe où » ils étaient ensevelis. La gratitude fera républicains les » Milanais que maintenant la douleur et l'espérance fe» raient constitutionnels. Que les princes réfléchissent » à la présence d'une armée française les précédant » dans la lutte pour la liberté!... et qu'ils pensent... » aux seuls partis qui peuvent se prendre; ou guerre à » l'Autriche! ou guerre aux peuples! ou......! »

Expression de haute politique, ces paroles mutilées produisirent d'autant plus de sensation que les lacunes pointées étaient plus nombreuses et faisaient soupçonner des pensées plus vives encore.

V

Le roi Charles-Albert, qui écoutait, qui entendait les raisons, les accents, les murmures de l'opinion publique, pouvait plus que tout autre en peser la valeur, en prévoir les conséquences. L'heure décisive était venue, et il attendait encore! Il avait si longtemps vécu d'une autre vie qu'il ne savait comment avancer dans une vie nouvelle. Placé entre un passé qu'il n'avait pu parcourir impunément sans en garder des traces profondes dans son esprit, et un avenir qui exigeait tant de qualités jusqu'alors inconnues à son âme, il éprouvait dans le présent une perplexité constante. Deux natures luttaient en lui, complétement opposées l'une à l'autre. De despote, il devait se faire libéral; de roi absolu, roi constitutionnel; de craintif, audacieux; de pacifique, belliqueux. Sa conscience était dirigée par les jésuites, il consentait à leur expulsion. Soumis à

l'influence de l'Autriche, il fallait lui déclarer la guerre. Resserré dans les limites d'un royaume étroit, il devait poursuivre la conquête de l'Italie. Presque étranger à l'art militaire, il allait commander une armée, la conduire, l'inspirer. L'habitué des couvents devait se transformer en héros sur le champ de bataille. Enfin, après avoir écrasé l'esprit de parti, il aspirait à se constituer le chef de tous les partis qui rêvaient l'indépendance et l'unité de l'Italie. Tout était contraste en lui : l'homme du lendemain combattait sans cesse l'homme de la veille ; l'homme nouveau ne pouvait dépouiller le vieil homme. De là des contradictions perpétuelles, faciles à expliquer si l'on songe à ce qu'il avait été et à ce qu'il voulait être.

VI

Le comte Arese, parti de Milan au début de l'insurrection, était arrivé à Turin dans la nuit du 19 mars, pour solliciter les secours du Piémont. Il vit les ministres le 20 au matin, et repartit le soir, mécontent de l'issue de sa mission, sans avoir pu obtenir une entrevue du roi. Soit que Charles-Albert ne voulût pas prendre de décision avant d'avoir connu l'étendue et le développement du soulèvement, soit qu'il eût désiré être appelé par un pouvoir quelconque assez établi pour motiver et légitimer son intervention, il ne se prononça pas encore.

Son ministère, faisant connaître à M. Abercromby, ambassadeur anglais, la formation de trois corps d'observation, en donnait des motifs, que celui-ci transmit

en ces termes, le 20 mars, à lord Palmerston : « Le » rassemblement des troupes sardes sur la frontière est » une mesure qui ne pouvait se différer plus longtemps. » C'est une résolution exigée par les intérêts de l'armée » et par la discipline. Il a en outre les avantages de » contribuer puissamment à calmer la publique ardeur, » et met le gouvernement à même de pouvoir plus fa- » cilement éloigner le péril d'un conflit sur la frontière » par suite de l'effervescence populaire. »

VII

Le gouvernement anglais s'était fait, dans les derniers temps, le protecteur du Piémont et le partisan du mouvement libéral constitutionnel en Italie. Mais, après la proclamation de la République en France, il ne voulut pas que ce mouvement dépassât ces limites. Aller au delà, c'était à ses yeux jeter l'Italie dans les bras de la France! Aussi lord Palmerston avait-il écouté avec complaisance la communication du prince de Metternich, qui, dès le 4 mars, lui faisait demander si les journées de Février n'avaient pas changé ses dispositions, et quelles seraient ses intentions dans le cas « où les » mêmes hommes qui avaient remporté la victoire en » Suisse, renversé le trône de 1830 en France, enten- » dant bouleverser l'Europe entière, voudraient, sur » la promesse de placer toute la partie supérieure de la » Péninsule italienne sous la domination du roi Charles- » Albert, engager ce prince à refouler l'Autriche de ses » possessions au delà des Alpes ».

VIII

Le gouvernement anglais avait également accueilli avec sympathie les réclamations de protection contre la France, qui lui étaient adressées par le roi Charles-Albert. Celui-ci faisait écrire, le 2 mars, par son ministre des affaires étrangères, le comte de Saint-Marsan, à M. de Revel, son représentant à Londres : « En réclamant l'intérêt et les conseils du gouverne-» ment britannique dans cette circonstance, vous vou-» drez bien exprimer, dans les termes les mieux sentis » et les plus sincères, l'entière confiance que le roi » notre souverain continue à placer dans le soutien et » l'appui qu'il a constamment trouvés auprès de l'An-» gleterre.—La nouvelle de la révolution parisienne est » arrivée ici le jour même de la grande fête nationale » offerte au roi pour lui témoigner la vive gratitude » qu'ont excitée les bienfaits dont il a comblé le pays. » Les démonstrations de profonde reconnaissance et de » respectueuse affection dont Sa Majesté a été l'objet » nous font espérer que nous pourrons traverser heu-» reusement les événements que prépare la complica-» tion actuelle. Toutefois, l'orage gronde trop près de » nous pour que nous n'ayons pas le droit d'aviser à » des éventualités dont il n'est pas donné à l'homme de » prévoir toute l'étendue. Le roi a, en conséquence, » résolu de compléter ses armements, et il vient d'or-» donner dans ce but des dispositions qui seront exé-» cutées sur-le-champ... »

On le voit : tandis que l'Autriche témoignait à l'An-

gleterre ses craintes que la révolution française ne poussât Charles-Albert contre ses possessions en Lombardie, celui-ci annonçait au contraire, à lord Palmerston, ses armements contre cette révolution.

IX

A ces communications, à ces demandes de concours ainsi formulées, le gouvernement anglais avait répondu par des conseils : à l'Autriche, d'accorder à ses États d'Italie des concessions suffisantes pour empêcher une insurrection; à la Sardaigne, d'observer et de faire observer par ses habitants la plus stricte neutralité. Ce qui permit au ministère britannique, interpellé, le 3 avril, par le parlement, d'affirmer « que le mou-
» vement qui entraînait le Piémont en Lombardie avait
» eu lieu sans le concours et contre l'avis du gouver-
» nement anglais et contre les instructions envoyées
» à son représentant, et que ces instructions avaient
» été soumises, avant leur expédition, à l'ambassadeur
» d'Autriche à Londres, qui s'était déclaré parfaitement
» satisfait de leur teneur. »

X

Les inquiétudes, les frayeurs, les irrésolutions de Charles-Albert, nées de la proclamation de la République à Paris, qui le portaient à réclamer l'appui éventuel de l'Angleterre contre la France, le rapprochaient parfois également de l'Autriche, avant l'insurrection de Milan. Rien ne les peint mieux qu'une sin-

gulière dépêche adressée, le 15 mars, par le cabinet sarde au cabinet autrichien. C'est une note officielle, par laquelle le roi de Piémont annonce à l'empereur qu'il donne une constitution à ses États, et qui renferme cette protestation :

« Le roi désire en outre que S. M. l'empereur d'Au-
» triche reçoive l'assurance que l'observation des traités
» formera toujours la base de sa politique, et Sa Ma-
» jesté espère que la coopération de ses sujets à l'œuvre
» difficile de l'administration intérieure, loin de nuire
» aux bonnes relations avec les puissances étrangères,
» contribuera au contraire à affermir les liens d'amitié
» qui ont uni jusqu'à présent les deux États, et que le
» roi désire et se flatte de resserrer encore. »

Malgré cette assurance et les explications les plus satisfaisantes sur le caractère purement défensif des armements de la Sardaigne, le cabinet autrichien se plaignait de ce que la censure royale tolérât chaque jour les attaques les plus virulentes contre l'Autriche.

Pendant l'insurrection de Milan, l'ambassadeur autrichien, témoin de l'agitation que présentait le départ des colonnes de volontaires pour les frontières et de leur bouillante ardeur, protestait contre l'enrôlement de réfugiés lombards, et recevait du marquis de Pareto, le nouveau ministre des affaires étrangères, une réponse en termes évasifs qui, toutefois, se terminait ainsi : « Le soussigné, en se faisant un de-
» voir de répondre par ces explications à la note de
» M. le comte de Buol, se hâte d'y ajouter l'assurance de
» son vœu de coopérer à tout ce qui pourra affermir les

» rapports d'amitié et de bon voisinage entre les deux
» États. »

XI

Charles-Albert se trouvait ainsi placé entre les conseils de l'Angleterre, les réclamations de l'Autriche appuyées par la Russie, l'effroi que lui inspirait la révolution, le péril de voir la Lombardie proclamer la république et appeler la France et la Suisse à son secours, la crainte que le Piémont enserré par trois Républiques, entraîné par l'exemple, ne brisât une royauté qui désertait la cause italienne et se refusait à saisir l'occasion d'expulser l'étranger; — les prières, les instances, les encouragements de ses partisans, qui faisaient toujours briller à ses yeux le trône de la haute Italie; les sollicitations pressantes des Milanais; son ambition; la gloire, la grandeur et l'éclat du rôle à remplir; l'enthousiasme et l'orgueil national de son armée elle-même. Pressé par ces sentiments divers qui se heurtaient dans son âme, il se débattait; poussé de toutes parts, il attendait toujours.

Le 19, le 20, le 21, le 22, il refusait des fusils aux volontaires, qui perdaient un temps précieux en prières inutiles. Il faisait plus; à la frontière il s'opposait à leur passage, et ceux qui glissaient entre ses soldats et ses douaniers allaient porter en Lombardie les reproches les plus amers contre un prince qui comprimait l'élan de l'Italie. Il attendait toujours.

Et pendant qu'il attendait, Milan versait son sang, son sang le plus généreux! Milan poussait le courage jusqu'à l'héroïsme! Milan voyait s'entasser, chaque jour

et chaque heure, les victimes de l'amour de la patrie et de la liberté ! Et le prince qui rêvait d'être le roi de cette vaillante cité n'entendait ni le cri des combattants ni le cri des mourants. Il attendait encore, et il perdait, aux yeux de tous, le prestige qui devait entourer le sauveur de Milan, le prix du silence imposé, par l'éclat du service rendu, à ceux qui voulaient une république. Il perdait l'occasion de remporter une victoire, une première victoire, la plus belle, la plus décisive peut-être. Car nul doute que si Charles-Albert eût été à Milan le 22, avec une faible partie de son armée, la retraite de Radetzki eût été impossible.

XII

Enfin, le 23, il apprend le triomphe des habitants de Milan, l'insurrection de presque toutes les villes de la Lombardie, le désarroi de l'armée autrichienne fuyant sur l'Adda. Il apprend, du comte Martini, les dispositions favorables du gouvernement provisoire et les oppositions manifestées contre lui. Il voit que, malgré le temps perdu, il peut encore recouvrer une popularité déjà compromise par ses lenteurs. Il comprend tout le péril pour lui de l'hésitation; il sent qu'il n'a qu'à recueillir les fruits de la victoire des peuples. Il n'attend plus !

Sa réponse, quoique tardive, fut noble, digne, chevaleresque, à la hauteur des circonstances. Son âme brisait son étreinte pour se grandir et s'élever.

« Je n'entrerai à Milan, dit-il, qu'après avoir battu
» les Autrichiens, parce que je ne veux me présenter

» à un peuple si valeureux, qu'après avoir remporté » une victoire qui me fasse connaître comme étant aussi » valeureux que lui. »

Le roi annonça officiellement sa détermination par une proclamation publiée après un délibéré du conseil des ministres.

« Charles-Albert, par la grâce de Dieu, roi de Sardaigne, de Chypre et de Jérusalem, etc.;

» Peuples de la Lombardie et de la Vénétie,

» Les destinées de l'Italie mûrissent; un avenir plus heureux sourit aux intrépides défenseurs des droits foulés aux pieds.

» Nous, vos amis d'origine, qui comprenons le temps présent et qui faisons les mêmes vœux que vous, nous proclamons, les premiers, l'unanime admiration que vous porte l'Italie.

» Peuples de la Lombardie et de la Vénétie, déjà nos armes se concentraient sur votre frontière, quand vous avez devancé nos vœux par la délivrance du glorieux Milan; nous venons maintenant vous offrir, dans vos épreuves ultérieures, l'assistance que le frère attend du frère, l'ami de l'ami.

» Nous seconderons l'accomplissement de vos justes désirs, en nous fiant à l'aide de ce Dieu qui est visiblement avec nous, de ce Dieu qui a donné Pie IX à l'Italie, et qui, par sa merveilleuse impulsion, met l'Italie en état de se suffire à elle-même. (*Posè l'Italia in grado di fare da se.*)

» Et, pour exprimer en signes éclatants et visibles le sentiment de l'union italienne, nous voulons que nos

troupes, en entrant sur le territoire de la Lombardie et de la Vénétie, portent l'écu de Savoie sur la bannière tricolore italienne.

» Turin, 23 mars.

» CHARLES-ALBERT. »

XIII

C'est alors que Charles-Albert prononça, pour la première fois, cette parole solennelle qui eut un si grand retentissement en Italie, en France, en Europe: *L'Italia farà da se*. Elle contenait toute une politique nettement formulée : le refus de l'intervention de la France dans la guerre de l'Italie contre l'Autriche. Dans la pensée du roi, il y avait bien tout d'abord cette crainte, déjà indiquée, de l'influence qu'une armée française républicaine pourrait exercer, par sa présence, sur les destinées de la Péninsule; il y avait encore le désir de rassurer l'Angleterre sur ce point important et d'obtenir par là sa neutralité. Mais cette parole exprimait aussi un sentiment d'orgueil légitime et de nationalité.

Ne devoir qu'à soi-même, à ses propres efforts, à son dévouement, à ses sacrifices, à ses armes, à son sang, à sa race, l'expulsion de l'étranger! ne devoir qu'à la patrie la résurrection de la patrie libre et glorieuse! Ambition juste et grande qui devait enflammer les imaginations, électriser les âmes, devenir un symbole, et conquérir au roi les sympathies et les adhésions de l'Italie. Les républicains eux-mêmes, qui n'avaient pas les mêmes raisons de se méfier de la France, se

sentaient flattés de cette sublime idée qu'ils ne devraient qu'à leur courage et à leur génie la conquête de leur indépendance, comme ils avaient été seuls à la conquête de leurs libertés. Quelques-uns toutefois, plus prévoyants ou plus hommes d'État, ne se laissant pas éblouir, eussent, malgré toute fierté nationale, préféré contracter une dette envers une république qu'envers un monarque intéressé. Nous retrouverons à chaque pas dans cette histoire ces sentiments divers que nous avons dû tracer à leur origine.

XIV

L'effroi inspiré à Charles-Albert par le nom, l'apparence d'une république, M. de Pareto, ministre libéral pourtant, se chargea de l'exprimer, le 23 même, le premier jour, à l'ambassadeur anglais Abercromby. Il y puisait les justifications de l'entrée de l'armée piémontaise en Lombardie.

« ...... Le premier devoir et le droit imprescriptible » d'un État est sans doute d'assurer la conservation de » sa propre existence...... Le gouvernement a sans » doute le droit de prendre toutes les précautions né- » cessaires pour se garantir des catastrophes qui boule- » versent l'État et le conduisent parfois à deux doigts » de sa perte...... La sympathie qu'excite la défense de » Milan, l'esprit de nationalité qui, malgré les délimi- » tations artificielles des différents États, se fait néan- » moins très-puissamment sentir, tout concourt à en- » tretenir dans les provinces et dans la capitale une » agitation telle qu'il est à craindre que, d'un mo-

» ment à l'autre, il n'en puisse résulter une révolu-
» tion qui mettrait le trône en grave péril, car on ne
» peut se dissimuler qu'après les événements de France,
» le danger de la proclamation d'une république en
» Lombardie ne puisse être prochain....... Il est na-
» turel de penser que la situation du Piémont est telle
» que, d'un moment à l'autre, à l'annonce que la répu-
» blique a été proclamée en Lombardie, un mouvement
» semblable éclaterait aussi dans les États de S. M. le
» roi de Sardaigne, ou que du moins il y aurait quel-
» que grave commotion qui mettrait en danger le trône
» de Sa Majesté......

» P. N. PARETO. »

M. Bixio, chargé d'affaires de la République française, arrivé le 26 mars à Turin, écrivait à son gouvernement:
« ......Le soir j'appris, par la voix publique, que le roi,
» partant pour Alexandrie, se dirigeait vers le Mila-
» nais et se faisait précéder d'une proclamation aux
» Lombards, que je vous adresse sous ce pli, monsieur
» le ministre, et dans laquelle il annonçait que le jour
» de l'Italie était enfin venu et qu'il fallait tout faire
» par soi-même, *fare da se*.

» Avant de partir, le roi avait adressé à toutes les lé-
» gations, *excepté à la légation française* et au nonce,
» une note dans laquelle il déclarait que, dominé par
» l'opinion publique très-violente ici contre l'Autri-
» che, alarmé des tendances républicaines de la popu-
» lation lombarde, il croyait rendre service à la cause
» des monarchies européennes en dirigeant le mouve-
» ment pour arriver à le maîtriser. »

Enfin M. de Pareto envoyait une dépêche au marquis

de Ricci : « Ce soir (24 mars), le roi s'est décidé à in-
» tervenir militairement en Lombardie. Cette détermi-
» nation de Sa Majesté était impérieusement exigée
» par les circonstances actuelles de l'Italie...... Il y
» avait aussi à craindre que les nombreuses associa-
» tions politiques existantes en Lombardie ne fissent
» proclamer un gouvernement républicain. Cette forme
» aurait été fatale à la cause italienne, à notre gouver-
» nement, à l'auguste dynastie de Savoie. Il fallait
» prendre un parti prompt et décisif. Le gouvernement
» et le roi n'ont pas hésité, et ils sont intimement per-
» suadés d'avoir opéré, au prix des dangers auxquels
» ils s'exposent, le salut des autres États monarchi-
» ques. »

Ces craintes étaient fondées, elles devaient produire leur effet à Londres auprès du ministère anglais. Mais Charles-Albert eût dû poser une limite aux terreurs qu'imprimaient à son esprit la France et la république. Il ne sut pas les contenir dans de justes proportions. Il comprit que le moyen le meilleur de résister aux aspirations des peuples vers la république, c'était de se faire le sauveur de la Lombardie, mais il n'eut une foi ni assez prompte, ni assez complète, dans l'immense puissance qu'il pouvait acquérir comme fondateur d'une Italie libérale et affranchie.

XV

M. de Pareto, pour justifier le changement de langage et de conduite de son gouvernement, adressait au comte de Buol, représentant de l'Autriche, les

mêmes arguments de nécessités monarchiques. Il en ajoutait un autre plus spécieux : « ...... Par un traité » (24 décembre 1847) sous l'apparence de secours à » fournir aux petits États de Parme et Plaisance et » de Modène, qui pourraient revenir au Piémont par » droit de réversibilité, ces duchés avaient été réelle- » ment englobés dans la monarchie autrichienne qui, » en portant les frontières militaires, du Pô, où elles » devraient finir, jusqu'à la Méditerranée, avait ainsi » rompu l'équilibre existant dans les différents États » d'Italie...... »

Cette dernière raison n'était pas nouvelle ; mais elle était adroitement placée, car ces provinces étant également en pleine insurrection, le roi de Piémont faisait pressentir ses intentions secrètes de les absorber, et préparait ainsi leur adjonction au royaume de Sardaigne.

M. le comte de Buol, en recevant le 23, à onze heures du soir, la note explicative de M. le marquis de Pareto, lui répliqua : « Cette pièce contient l'apologie de la ré- » bellion et attaque les droits souverains de Sa Majesté » impériale, royale, catholique, au mépris des traités » qui, jusqu'à présent, avaient formé les bases de » l'union des deux cours... » Il demanda ses passe-ports et quitta Turin le 24. La rupture était ouverte. La guerre était déclarée.

Le gouvernement de l'empereur, indigné, livra à la presse les documents qui renfermaient la dépêche du 15 mars du roi Charles-Albert, protestant de son respect des traités, et qui prouvaient leur violation quelques jours après. Il en appela à l'opinion publique de l'Eu-

rope, comme les peuples en avaient appelé à la justice de Dieu. Mais si, contre l'Autriche, les peuples avaient raison de briser des traités qu'ils n'avaient point consentis, qui leur avaient été imposés par la force, le roi de Sardaigne, qui devait tant à ses traités, qu'il avait librement acceptés, était-il dans son droit? Ou bien existe-t-il, a-t-il jamais existé entre les princes d'autre droit réel que celui de leurs convenances et de leurs intérêts? Aussi M. de Pareto, pour justifier son maître, n'avait-il rien trouvé à invoquer que le salut du trône.

XVI

Le temps écoulé entre la lutte des Lombards, des Vénitiens, la retraite de l'armée autrichienne, l'intervention proclamée du roi de Piémont et son entrée en Lombardie, paraissait bien long aux courageux habitants de Milan, qui comptaient les moments. Les cinq journées qu'ils avaient passées à combattre et à vaincre avaient été perdues par Charles-Albert en indécisions, en démarches, en correspondances diplomatiques, qu'il a fallu décrire avec soin, avec preuves incontestables, avec les pièces elles-mêmes, afin de bien faire connaître et saisir toutes les péripéties de ce drame si rempli et si grandiose.

Lorsque le roi de Piémont se détermina, il ignorait encore la délivrance de Venise et la proclamation de la République vénète; il n'en eût été que plus raffermi dans ses dernières résolutions.

Le 23 mars, jour de sa première proclamation, il envoya auprès du gouvernement provisoire de Milan

le général Passalacqua pour coopérer à l'organisation des milices; et il décida en conseil : l'appel immédiat des deux classes nécessaires pour compléter les cadres de l'armée active—le départ sur la frontière de tous les régiments d'infanterie, d'artillerie, de cavalerie—l'acceptation des offres généreuses des particuliers pour chevaux, moyens de transport et contributions volontaires affectées à l'entretien des troupes—l'ordre à l'armée de réserve de se tenir prête à marcher au premier signal —l'ouverture d'un emprunt volontaire et temporaire à 5 pour 100, avec les noms des souscripteurs insérés dans les journaux.

Sur-le-champ, les mécontentements s'effacent, les plaintes se taisent. Les cris d'enthousiasme sont plus vifs que ne l'avaient été les murmures. Le 25, le roi passe une revue à Turin. Il est accueilli par des acclamations universelles, de rédempteur de la patrie! de sauveur de l'Italie! de Vive Charles-Albert, roi d'Italie!

XVII

Le jour même, le général Bès reçoit l'ordre de passer le Tessin avec six bataillons, six escadrons et une batterie. Le lendemain 26, dans l'après-midi, il arrive à Milan, et demande ses quartiers de logement. Les membres du comité, exprimant l'impatience de la population, lui répliquent : « Il faut les prendre dans les » wagons du chemin de fer! » Le 27, il part pour Treviglio. Charles-Albert, le 28, est à Alexandrie, où il nomme lieutenant général en son absence le prince Eugène de Savoie-Carignan. Le 29, il est à Voghese, où

il annonce à ses peuples qu'il a pris le commandement de l'armée :

« Mes devoirs de roi, s'écrie-t-il, les obligations qui
» m'attachent aux intérêts sacrés de l'Italie, m'ont fait
» partir avec mes fils pour les plaines lombardes, où
» doivent se décider les destinées de la patrie italienne!
» L'armée nous suit..... » Il termine par ces paroles empreintes des secrètes pensées qui l'agitent, et de ses préoccupations du côté de la France : « ..... Aux mi-
» lices communales du royaume, à l'affection du peuple
» nous abandonnons, avec confiance, la garde de notre
» famille et le maintien de l'ordre, premier fondement
» de toute liberté. Fidèles Savoyards! valeureux Ligu-
» riens! à votre fidélité, à votre honneur, nous confions
» la défense de nos frontières. Pendant l'absence de
» vos frères de l'armée, vous serez les dignes gardiens
» des institutions libres et de l'intégrité de la patrie! »

Ce jour-là, Charles-Albert passe le Tessin et entre à Pavie à la tête de trois divisions : la première, de douze bataillons, six escadrons, deux batteries, sous le commandement du général d'Arvillars; la deuxième, de neuf bataillons, six escadrons, une batterie, sous le commandement du général Broglia ; la troisième, de douze bataillons, six escadrons, une batterie. L'armée piémontaise formait, avec l'avant-garde sous les ordres du général Bès, un effectif de 28 à 29 000 hommes, dont environ 2 000 cavaliers, et quarante-huit bouches à feu. Le roi quitte Pavie le 30, et transporte son quartier général à Lodi, au moment même où le maréchal Radetzki venait de s'établir sur la Chiese à Montechiari.

XVIII

Le 31 mars, Charles-Albert voulut répondre aux deux reproches qui lui étaient adressés d'abord de n'avoir agi que lentement, et ensuite de n'avoir cédé qu'à l'appât d'une couronne. Dans une proclamation énergique, il dit à son armée : « Soldats ! Nous avons passé le Tes-» sin, et nos pieds foulent enfin la terre sacrée de la » Lombardie. Vous méritez que je proclame la facilité » avec laquelle, sans tenir compte des fatigues d'une » marche forcée, vous avez fait cent dix milles en » soixante-douze heures !

» Beaucoup d'entre vous, accourus des extrêmes » frontières de l'État, ont à peine pu rejoindre leur » drapeau à Pavie ; mais ce n'est pas encore le moment » de songer au repos ; nous le goûterons après la vic-» toire..... »

Aux Italiens de la Lombardie, de la Vénétie, de Plaisance et de Reggio, il disait : « Appelé..... je viens » à vous à la tête de mon armée, suivant en ceci l'im-» pulsion de mon cœur. Je viens *sans conditions* et uni-» quement pour terminer la grande entreprise si heu-» reusement commencée par votre valeur..... »

A Lodi, le roi reçut du gouvernement provisoire de Milan une députation qui lui présenta une adresse où l'on remarquait ces passages : « Sire ! le gouvernement » provisoire de Milan vous envoie son hommage et celui » de tout le pays lombardo-vénitien. C'est un hommage » de respect et de reconnaissance au prince qui se fait » soldat de l'indépendance italienne. C'est l'hommage

» libre du peuple italien qui s'est racheté seul de sa » servitude étrangère. — L'Italie et l'Europe vous con» templent! Sire! vous donnez un exemple jusqu'alors » inconnu dans l'histoire, en accourant parmi nous » sans conditions. »

XIX

Charles-Albert se transporta de Lodi à Crémone, où il tint conseil de guerre sur le meilleur plan à suivre. Le 5 avril, il établit son quartier général à Bozzolo, route de Mantoue, à vingt-quatre kilomètres de cette ville, à dix-huit kilomètres du Mincio. Un bataillon, une compagnie de bersaglieri et une demi-batterie, en avant-garde, occupaient Marcaria, sur l'Oglio. La brigade du général Bès s'avançait, parallèlement, de Brescia à Montechiari, route de Vérone, position que les Autrichiens avaient quittée le 4. A Marcaria, le 6, il y eut une surprise d'avant-poste par un détachement autrichien qui, sorti de Mantoue en reconnaissance, fit quelques prisonniers. On se trouvait enfin devant l'ennemi.

Le 7, l'arrière-garde de l'armée autrichienne passait la ligne du Mincio, entre Mantoue et Peschiera, sur les ponts de Goïto, Valeggio et Monzambano.

L'armée italienne s'avançait vers ces ponts, que l'ennemi se disposait à défendre et au besoin à faire sauter.

Le Mincio seul séparait le gros des deux armées.

XX

Vingt jours, du 19 mars au 7 avril, vingt jours s'étaient écoulés! vingt jours avaient paru un siècle aux

plus ardents, à ceux qui jusque-là s'étaient battus et avaient vaincu.

Suivant eux, Charles-Albert, à qui ils avaient déjà reproché de ne pas être accouru assez tôt à Milan pour couper la retraite au maréchal Radetzki, eût pu brusquement descendre le Pô avec une simple partie de ses troupes, cerner le général Benedeck à sa sortie de Pavie, empêcher la jonction des garnisons de Parme, Plaisance et Modène, — 5 à 6 000 hommes qui, pris entre les Piémontais et les populations soulevées, eussent été forcés de se rendre, — et surprendre, d'accord avec les habitants, la citadelle de Mantoue, tandis que le 6, il était trop tard.

Suivant eux, l'armée piémontaise avait un enthousiasme qui tenait du délire et qui ne permettait pas de douter du résultat d'une bataille. Elle courait au combat en chantant le chœur des *Puritains* et les airs nationaux belliqueux. Avec de tels soldats il fallait pousser, l'épée aux reins, les troupes autrichiennes dans leur retraite. A chaque pas en avant, on apprenait de nouvelles défaites des garnisons isolées, la délivrance heureuse de Venise et de toutes les villes de la Vénétie jusqu'à l'Adige. Tout commandait une poursuite vive, ardente, impétueuse. L'armée autrichienne ne pourrait résister, mal payée, mal pourvue de vivres, troublée par les événements de Vienne, enveloppée par l'insurrection. Avec un général plus habile, plus audacieux, le succès était assuré, le triomphe était complet.

Charles-Albert cédait à des conseils plus prudents. Son armée n'était pas rassemblée au moment de son départ. Ce n'était qu'en marchant à petites journées

que les bataillons arriérés avaient pu rejoindre, ainsi que les approvisionnements dont on était dépourvu. Pourquoi compromettre une victoire certaine par une bataille risquée, livrée à une armée régulière de 30000 hommes qui, pouvant puiser le courage dans son désespoir même, se trouvait sur un terrain connu où elle avait l'avantage des positions? Et dans le cas d'un échec, d'une défaite, peut-être, causée par trop de folle présomption, que deviendrait-on sans réserve préparée, sans point d'appui solide? On perdrait en un jour tout le fruit des conquêtes obtenues. Pourquoi ne pas donner à l'armée piémontaise le temps de réunir toutes ses forces et tous ses moyens d'action? L'armée autrichienne, en pays ennemi, éloignée de ses ressources, de ses ravitaillements, de ses renforts, ne pouvait que s'affaiblir. Les Italiens étaient chez eux; leurs rangs ne pouvaient que grossir. — En effet, on apprenait que les princes, entraînés par la volonté des peuples, mettaient leurs troupes en campagne et les plaçaient sous le commandement du roi de Sardaigne, secondant, malgré eux peut-être, ses projets, mais cédant à la nécessité d'expulser l'ennemi commun de l'Italie. — Il y avait donc avantage à les attendre.

XXI

Une raison suprême agissait aussi, sans aucun doute, sur l'esprit de Charles-Albert. Laisser l'insurrection achever la victoire commencée par l'insurrection, venir à son aide seulement, et se présenter à la lutte, non comme un monarque conduisant une armée régulière,

mais comme un chef à la tête de simples forces révolutionnaires, n'était-ce pas s'enlever tout le prestige du succès et le transmettre aux peuples ? Ne perdrait-il pas alors l'influence qu'il voulait obtenir, le droit qu'il voulait fonder, la couronne qu'il voulait conquérir ? En agrandissant l'action révolutionnaire, n'affaiblirait-il pas sa cause, et ne servirait-il pas les idées républicaines de ses adversaires ? Il le pensa.

Aussi ne fit-il rien pour soutenir les colonnes improvisées de volontaires, conduites par les chefs qui avaient présidé au début de la lutte [1]. Il préféra les fondre dans des corps réguliers. Celles qui voulurent conserver leur organisation première ne trouvèrent, en lui et en ses généraux, ni sympathie ni appui. Les membres du conseil de guerre Cattaneo, Cernuschi et leurs amis, qui avaient dirigé le combat pendant les glorieuses journées de Milan, pressentant cette situation et n'hésitant pas à sacrifier leur personnalité, donnaient leur démission le 31 mars.

Certes, il fallait un motif bien puissant pour tempérer, sinon pour refroidir l'élan général de cette jeunesse ardente et dévouée, pour se priver d'une telle force. Ne valait-il pas mieux la diriger que l'amortir ? Ce qu'il y avait en elle de dangereux pour la royauté n'eût-il pas été facilement détourné si Charles-Albert avait voulu s'en constituer le chef réel? En face d'un ennemi détesté, l'opposition républicaine n'eût-elle pas été satisfaite d'une liberté constitutionnelle avec une nationalité recouvrée ? Éloigner cette jeunesse passion-

[1] Paroles de Bixio, extraites de sa correspondance au Gouvernement provisoire.

née, la méconnaître, la mécontenter, n'était-ce pas accroître cette opposition, la justifier, et nourrir des divisions, quand on eût pu les éteindre?

N'était-ce pas cette jeunesse qui contraignait les princes à envoyer, dans les plaines de la Lombardo-Vénétie, leurs soldats, leurs trésors, et à contribuer ainsi à l'élévation d'une royauté qui menaçait de les absorber un jour ?

CHAPITRE SIXIÈME.

Toscane : Le grand-duc, premier prince qui s'est déclaré pour la guerre italienne. — Départ des volontaires. — Le gouvernement entrave leur élan. — Camp d'observation. — Montanelli dans le Tyrol. — Ambition de Léopold. — Modène : Gouvernement provisoire. — Parme : Empressement, mal interprété, du duc pour l'affranchissement de l'Italie. — Le duc se retire ; un gouvernement provisoire le remplace. — États pontificaux : Joie causée à Rome par la délivrance de Milan et de Venise. — Sympathies générales. — Souscriptions publiques, approuvées par le pape et par les cardinaux. — Préparatifs militaires. — Départ des volontaires et de l'armée pour Bologne. — Durando général. — Tentatives sur Ferrare ; elles échouent. — Pie IX adhère au mouvement de l'Italie, et bénit les volontaires. — Il défend les jésuites. — Départ de Rome des jésuites. — Proclamation très-vive du général Durando. — Désaveu du pape. — Pie IX chef de la chrétienté et prince italien ; situation double. — Ses perplexités. — Royaume des Deux-Siciles : La nation et le roi. — Méfiances mutuelles. — Nouveau cabinet. — Démonstrations pour la Lombardo-Vénétie. — Le général Pepe arrive à Naples. — Conférence avec le roi. — Avénement du ministère Troja. — Proclamation du roi en faveur de la cause italienne. — Départ des volontaires et du 10e régiment de ligne. — Pepe, général en chef de l'armée d'expédition. — Son plan, présenté au roi pour contre-balancer l'influence de Charles-Albert et recouvrer la Sicile. — Séparation définitive de la Sicile. — Déchéance de Ferdinand et de sa dynastie par le parlement. — Protestation du roi. — Les peuples et les princes.

I

Dans la Toscane, les populations se levèrent spontanément, le 21 mars, en apprenant la révolution de Vienne et le premier jour de lutte à Milan. Le gouvernement y fut moins long que celui de Turin à se prononcer. Cette impulsion spontanée de tout un peuple à courir au secours d'un peuple frère offrit un spectacle d'une animation extrême.

Tous les chefs du mouvement, non retenus par les

nécessités de direction d'un pouvoir qui n'était pas tombé dans leurs mains à la suite d'une insurrection, ne se bornèrent pas à crier : *Aux armes!* ils les prirent. Volant les premiers vers la terre où l'on mourait pour l'Italie, ils donnèrent l'exemple! Montanelli, capitaine dans le bataillon des étudiants, se fit soldat volontaire. Par excès d'abnégation, il voulut se confondre dans les rangs de ses compagnons d'armes, ne se réservant que de marcher un des premiers, en face de l'ennemi. Dans les rues, sur les places publiques, retentissaient sans cesse ces mots : « En Lombardie! En Lombardie! Dehors les barbares! »

A Florence, quelques démocrates, avant de s'éloigner, désireux de voir l'autorité confiée à un ministère plus ferme et plus résolu, se précipitèrent sur la grande place, devant le Vieux Palais, pour réclamer sa retraite. Mais le ministère, par une détermination prompte et des paroles habiles, étouffa les clameurs et dissipa l'orage. « Ce serait un grand malheur qui » mériterait un grand blâme, s'écria M. Ridolfi, » s'adressant à la foule, de la Loge dei Lanzi où il était » descendu avec ses collègues, que de nous livrer à » des luttes intestines lorsque la lutte nationale est » commencée. »

II

Le grand-duc de Toscane fut le premier prince italien qui se déclara pour la guerre italienne. Soit que, par une heureuse initiative, il voulût empêcher une explosion dangereuse de l'opinion publique, soit qu'il fût entraîné par sa conviction, le 21 même, il

publiait cet appel chaleureux : « Toscans, l'heure de » la résurrection complète de l'Italie vient de sonner » subitement. Quiconque aime notre patrie ne peut lui » refuser le secours qu'elle réclame. Je vous ai promis » de seconder autant que possible l'élan de vos cœurs » à l'occasion. Me voici prêt à tenir ma promesse..... » Dans cet élan de vos cœurs pour la sainte cause de » l'Italie, ne renoncez pas à la modération qui embellit » les entreprises. Je veille avec mon gouvernement sur » les autres besoins du pays, et je presse de tous mes » efforts la conclusion d'une puissante ligue italienne » que j'ai toujours rêvée..... » Le grand-duc annonçait ensuite la marche immédiate des troupes vers les frontières sur deux points, l'organisation des volontaires et les ordres donnés aux gouverneurs et aux généraux.

Deux colonnes de volontaires se dirigèrent, l'une de Pise vers Massa, composée des citoyens de Pise, Sienne, Lucques, Livourne, des Maremmes; l'autre de Florence vers Modène, formée par les citoyens de Florence, Arezzo, Pistoja, Prato. « C'était merveille, dit Montanelli dans son poétique et harmonieux langage, que de voir ces légions improvisées, où professeur, étudiant, médecin, avocat, artisan, noble, riche, pauvre, maître, serviteur, prêtre, marchaient mêlés sous la même bannière, le culte de l'Italie dans le cœur; se glorifiant d'être les soldats de la cause sainte; accueillis au son des cloches par les applaudissements des populations, qui les voyaient passer avec admiration, par les sympathies de toutes les femmes, mères, filles, sœurs, qui, de leurs fenêtres, agitaient

leurs mouchoirs, leur jetaient des adieux de larmes et de fleurs; recevant les promesses de ceux qui restaient, de soutenir les familles des travailleurs absents pour le service de la patrie; enfin ouvrant leurs rangs à des groupes qui, des plus petits hameaux, accouraient se dévouer avec eux. »

III

Lorsqu'on apprit le triomphe de Milan et le départ de l'armée piémontaise, l'enthousiasme et l'élan furent tels, que le gouvernement crut devoir les modérer. Le préfet de Pise disait, dans une proclamation du 23 : « Désormais tout départ de volontaires est superflu, » puisque la main de Dieu conduit l'Italie à l'indépen- » dance désirée... Désormais la cause que nous défen- » dons est victorieuse ; il n'est plus besoin de s'exposer » à des fatigues, à des dangers. » Par un décret même le départ des ouvriers volontaires était suspendu. Toutefois, des places de dépôt étaient désignées dans les principales villes, et les couleurs italiennes étaient arborées, « afin d'exprimer l'alliance désirée des peuples de la Péninsule. »

Le 25 mars, à Florence, dans un moment d'effervescence, les armes de l'Autriche avaient été arrachées et brûlées devant la maison des représentants de la Sardaigne. Le ministère toscan crut devoir, par respect du droit des gens, exprimer des regrets à l'ambassadeur autrichien.

Ces faits groupés sont pris, par une démocratie soupçonneuse, comme actes de trahison, et font naître

les murmures : « Pourquoi donc arrêter l'élan national ? L'ennemi barbare et détesté ne souille-t-il pas encore de sa présence le territoire italien ? C'est une levée en masse qu'il faudrait décréter pour l'expulser ; et l'on empêche les citoyens de s'armer et de partir ! Et pourquoi ces égards exagérés pour nos oppresseurs ? L'ambassadeur a été respecté ! Ce n'est que l'aigle aux deux têtes, symbole de la tyrannie, qui a été brisé ! Si votre déclaration de guerre est sérieuse, pourquoi donc, d'une part, apporter des obstacles à la création des volontaires, et, d'autre part, ne pas avoir déjà envoyé ses passe-ports au ministre autrichien ? »

Ces arguments étaient-ils fondés ? Le ministre autrichien reçut ses passe-ports le 11 avril, et le gouvernement toscan ordonna la formation d'un camp d'observation entre Reggio et Modène. Ce camp devait réunir six mille hommes de troupes régulières et cinq mille volontaires ; mais le total de l'armée ne dépassa pas le chiffre de six mille.

IV

Si les actes étaient lents, les paroles étaient vives : « Soldats ! disait Léopold II à ses troupes, le 5 avril, » jour de leur départ de Florence,... les habitants de » Milan ont acheté leur liberté au prix de leur sang et » avec un héroïsme dont l'histoire offre peu d'exemples. » L'armée sarde est en marche sous les ordres de son » roi magnanime et de ses princes ! Enfants de l'Italie, » héritiers de la gloire militaire de leurs ancêtres, les » Toscans ne peuvent pas, ne doivent pas rester oisifs

» dans ces instants solennels. Volez donc avec les fiers » bourgeois qui sont accourus, comme volontaires, sous » nos drapeaux! Volez au secours de nos frères lom» bards!... Honneur aux armes italiennes! Vive l'indé» pendance de la patrie! »

Le 9 avril, jour de la bénédiction des drapeaux de la garde civique de Florence, forte de 5 000 citoyens, le grand-duc exprimait les mêmes pensées, exaltant les grandes destinées de l'Italie, que Dieu, le droit des peuples et le courage des Italiens rendraient heureuse et libre!

V

Tandis que les Toscans se dirigeaient vers les rives du Pô, ralliant, sur leur passage, les volontaires de Modène et de Reggio, quelques jeunes combattants, parmi lesquels on remarquait les deux frères Parra, Luigi Fantoni, Giovanni Frani, Enrico Moretti, devançant leurs frères d'armes, couraient se joindre, à Salo, aux colonnes commandées par le général Allemandi, qui se préparait à l'expédition du Tyrol. Montanelli, voulant s'entendre avec ses amis de Milan, se détachait momentanément des colonnes toscanes, avec promesse de retour au premier jour du combat. Le 27 mars, arrivé à Milan, il tremble d'émotion en contemplant les signes encore sanglants de la bataille et de la victoire de cette courageuse cité. A Brescia, il reçoit la périlleuse mission d'aller sonder les sentiments du Tyrol; s'engage, chargé de proclamations, dans les montagnes; passe d'une réunion secrète à une réunion secrète; laisse partout les traces du feu qui embrase son âme; par-

vient à Trente, gardé par les Autrichiens; est arrêté, prêt à être fusillé; n'échappe à la mort que par sa présence d'esprit; revient rendre compte des accords faits avec les Tyroliens; et se mêle ensuite à l'expédition qu'il a si hardiment et si courageusement préparée.

VI

Léopold II, de même que Charles-Albert, au milieu de l'agitation que la Révolution et la guerre apportaient dans ses États, ne perdait pas de vue leur agrandissement, et se laissait bercer de la douce ambition de reculer les limites de ses provinces, en profitant des circonstances. Dès le 23 mars, il rendait le décret suivant : « Léopold II, grand-duc de Toscane, considérant » que la tranquillité et la sûreté de ses États pourraient » être compromises par les désordres qui, après les » événements politiques de la ville de Modène et des » autres pays de ce duché, se sont manifestés sur les » territoires confinant au grand-duché de Toscane, du » côté du duché de Lucques, du côté de Pietra-Santa, » a ordonné l'occupation de ces territoires par les » troupes grand-ducales. A l'exception du logement, » toutes les autres dépenses seront supportées par la » Toscane. » Ce décret rendu, il reprenait Fivizzano, et faisait occuper les provinces de Carrare et de Massa, qui venaient de se prononcer contre le duc de Modène, et de Pontremoli, dans le duché de Parme.

Le 27 mars, à Florence, au théâtre de la Pergola, il accueillait d'un modeste sourire le vivat par lequel il était salué : *roi d'Etrurie!*

VII

Les habitants du duché de Modène ne furent pas les moins empressés à s'organiser pour aider à l'expulsion des étrangers. Afin de seconder plus librement le mouvement national, ils substituèrent à la régence, instituée par le duc le jour de sa fuite, un gouvernement provisoire, sous la présidence de Joseph Malmusi. Le peuple entier, constitué en garde civique, se chargea de la défense du territoire. Les troupes régulières et les volontaires pénétrèrent en Lombardie.

VIII

Le duc de Parme et de Plaisance eut la pensée qu'une adhésion empressée à l'enthousiasme des peuples pour l'indépendance de l'Italie, et la prompte adoption d'une constitution libérale préparée par le conseil de régence, lui rendraient la possibilité de gouverner de nouveau ses États; il publiait en conséquence une protestation de dévouement à la liberté et à la cause italienne:

« Eu égard aux subites révolutions qui se succèdent,
» et voulant prouver, quel que puisse être mon sort
» futur, combien j'ai à cœur le salut et la puissance de
» l'Italie, et combien je déplore que la nécessité et la
» position géographique et politique de ces États m'aient
» assujetti à l'influence étrangère, je déclare solennel-
» lement confier aujourd'hui mes destinées à l'arbitrage
» de Sa Sainteté Pie IX, de Sa Majesté Charles-Albert,

» roi de Sardaigne, et de Son Altesse Royale Léopold II, » grand-duc de Toscane, lesquels décideront de l'ave- » nir de ces provinces pour le meilleur bien et pour la » plus grande force de l'Italie, prêt à accepter les com- » pensations que l'équité de ces princes jugerait con- » venables.

» En attendant, voulant démontrer combien je désire » la félicité de mon peuple, j'approuve le statut fonda- » mental d'un gouvernement représentatif, qui m'a été » proposé par la suprême régence, vers moi députée, » et dont je confirme les pouvoirs jusqu'à ce que le » sort de ces États soit déterminé... Que Plaisance et » Pontremoli reviennent à nous; j'oublie leurs soulève- » ments intempestifs... Que Parme me reste fidèle...

» Je jurerai le statut! J'enverrai un bataillon de ligne » au secours des Lombards. Mon fils Ferdinand, à la » tête de courageux citoyens qui veuillent le suivre, vous » offre son bras! Il montrera, je l'espère, que le sang » de la valeureuse maison de Savoie coule dans ses » veines, et qu'elle est toujours vivante, la race » de Henri IV! »

Les services du jeune duc, arrêté d'abord par suite d'une méprise qu'un déguisement de costume avait causée, ne furent pas acceptés à Milan où il alla s'offrir, parce qu'on n'y crut pas à la sincérité de son dévouement.

Les protestations si singulières et si tardives du prince ne furent pas mieux accueillies dans les États qu'il gouvernait auparavant si despotiquement. On ne put ajouter foi à une conversion si rapide, exprimée en des termes si humbles et si soumis. Le 9 avril, le duc, regret-

tant un abaissement sans profit, insupportable à lui-même et aux autres, se retira, déclarant laisser l'État de Parme libre de nommer dans sa sagesse un « gouvernement » provisoire en remplacement de la suprême régence, » et plaçant cet État sous la haute tutelle et protection » du magnanime roi Charles-Albert, lequel le regardera » comme un des autres États italiens qui concourent » ensemble à la grande œuvre de l'indépendance de » l'Italie... »

Le conseil des Anciens nomma un gouvernement provisoire composé de MM. le comte Ferdinand de Castagnola, Jérôme Cantelli, Pierre Pellegrini, Louis Damitale, Joseph Bandini, Jean Caretti, Ferdinand Maestri. Délivrés de leur duc, les habitants des duchés purent se livrer, sans entraves, à l'impulsion qui entraînait tous les peuples dans les plaines de la Lombardo-Vénétie, et apporter au salut commun leur part de sacrifices.

IX

A Rome, la joie causée par les révolutions d'Allemagne, le soulèvement de Vienne et l'insurrection de Milan, connus dès les 21 et 22 mars, fut plus bruyante, plus expansive peut-être qu'en Piémont et en Toscane. Ces événements, colorés par les imaginations poétiques des Italiens, firent l'effet d'une commotion électrique sur la ville souveraine. Aussitôt les cloches retentissent comme aux grands jours de fête solennelle. Des palais fastueux, des maisons délabrées, des riches comptoirs, des pauvres boutiques, les citoyens se précipitent en foule sur les places publiques et dans les rues. Les uns

tirent des coups de fusil, signes d'allégresse et de bataille; les autres se parent de bouquets de fleurs; ceux-là déploient les bannières tricolores au sommet des tours; ceux-ci en ornent leurs fenêtres et leurs balcons; et de toutes les poitrines sortent ces cris : *Italie! Italie! Guerre à l'Autriche!* Sur la place de Venise, la foule accourt devant le palais de l'ambassadeur de cette puissance. Les armoiries, comme à Florence, sont arrachées, brisées, traînées malgré les conseils des hommes sages et prudents. Rien ne peut tempérer l'ardeur de la population. Au frontispice du palais, un artiste inspiré s'élance et trace ces mots, expression des vœux de la nation : *Diète italienne.*

De là le peuple court au Capitole et à l'église d'Ara-Cœli; des actions de grâces y sont rendues au Seigneur, puis on se rassemble au Colisée, où le père Gavazzi et le docteur Massi soutiennent l'enthousiasme par une parole improvisée. Le soir, les illuminations brillent, et la ville qui, jusque-là, en signe de deuil pour les victimes tombées à Milan, s'est abstenue de fêter suivant la coutume le dernier jour du carnaval, répare le temps perdu, et ravive les mocoletti, manifestation de sa joie italienne. Rien ne peut peindre le tableau de cette fièvre patriotique; chagrins domestiques, douleurs publiques, affaires, passions, haines, amours, tout semble oublié. On rit, on pleure, on s'exalte. La terre des morts, comme dit le poëte, tressaille, se ranime; elle vit! elle vit! car elle saisit les armes pour délivrer l'Italie.

X

Les volontaires se présentent. La cause est sacrée! La croix, symbole du sacrifice et du rachat de l'esclavage par la mort du Juste, est tracée sur leur poitrine. N'est-elle pas sainte, en effet, la guerre de l'indépendance? N'est-elle pas légitime, la guerre de la défense? N'est-il pas le fils chéri de Dieu, celui qui combat pour sa famille, pour ses foyers, pour le tombeau de ses pères, pour l'honneur de sa patrie? Ils sont nobles et beaux les sentiments qui animent ce peuple, ce peuple entier! Il n'y a plus de dissidence tant que dure cet élan généreux et sublime. La jeunesse prend le fusil; le prêtre bénit la bannière; les congrégations religieuses portent de riches dons sur les tables dressées au milieu des places publiques. Le pape, les cardinaux, les princes, les bourgeois, les commerçants, les ouvriers, y versent, à flots pressés, leur tribut. Les dames donnent leurs bijoux; les jeunes filles, les ornements de leurs têtes; l'une d'elles, ne possédant rien, fait le don de sa belle chevelure. Le pape donne sa bénédiction aux volontaires à leur départ, et leur adresse ces paroles dignes et fermes : « Comme chef de l'Église, je suis en paix » avec tout l'univers; mais comme prince italien, j'ai le » droit de défendre la patrie italienne. Je vous bénis; » la cause que vous défendez est sainte; Dieu la fera » triompher. Je vous bénis encore une fois : combattez » et triomphez au nom du Seigneur! »

XI

Le ministère du 10 mars avait été prévoyant; il avait, le plus possible, hâté ses préparatifs. Le 22, il publiait ce décret : « Considérant la gravité de la situation » actuelle de l'État et de l'Italie, et l'urgence de pour- » voir à la défense et à la sécurité des États pontificaux, » aussi bien qu'à l'action commune des forces nationa- » les italiennes; — le conseil des ministres entendu; » — la volonté de Sa Sainteté s'étant manifestée; — un » corps d'observation sera formé, composé de la ma- » nière suivante : quatre régiments d'infanterie; deux » régiments de cavalerie; trois batteries d'artillerie de » campagne; une compagnie d'artificiers détachée du » corps de l'artillerie, et deux compagnies du génie. » Les troupes étrangères (Suisses) enrôlées au service » de Sa Sainteté se joindront à ce corps d'opération. » Le lendemain, l'organisation des volontaires fut décrétée sous le commandement du colonel Ferrari, valeureux Napolitain, jadis au service de la France, élévé au grade de général. Le général Durando, Piémontais, eut le commandement suprême de toutes les forces romaines. L'armée régulière partit de Rome pour Bologne le 24 mars; le général Durando, la nuit même, avec ses aides de camp Massimo d'Azeglio et le comte Casanova, Piémontais; les volontaires et les gardes civiques, les 25 et 26. Dix mille hommes environ allaient à pas précipités se joindre aux forces piémontaises; pas un instant n'avait été perdu!

XII

Les volontaires, en traversant chaque ville, chaque hameau, voyaient grossir leurs rangs. Des frères prédicateurs marchaient devant eux, recueillant des subsides de vêtements, de chevaux, de pain, d'argent. « Donnez! donnez! s'écriaient-ils, donnez pour la liberté de l'Italie! faites l'aumône à la patrie! » Et chacun apportait son tribut avec empressement.

Les volontaires des provinces s'illustraient par des coups de main hardis. Une colonne mobile de Ravenne, composée de gardes civiques, de Suisses, de dragons, avec deux pièces de canon, jointe aux gardes civiques de Bussi, San Alberto et autres lieux voisins, obligeait le commandant de l'importante forteresse de Comacchio, sur la frontière maritime de l'Adriatique, d'accepter, le 30 mars, une de ces capitulations que, dans ce moment d'effervescence, dictaient l'audace et la fortune.

Mille Bolonais, sous les ordres du lieutenant-colonel Mattei, avec une avant-garde commandée par Zambeccari, montraient autant de résolution, mais n'obtenaient pas le même succès, en accourant, le dernier jour de mars, à Ferrare, pour aider les habitants à s'emparer de la citadelle. Le commandant autrichien, après avoir, le 26 mars, abandonné les casernes de la ville, s'y était renfermé, résolu de s'y défendre jusqu'à la dernière extrémité, et de détruire la cité s'il était attaqué. Les volontaires bravaient ces mesures, prêts à donner l'assaut; mais les habitants

craignirent la dévastation, la ruine de Ferrare; le général Durando déclara ne pouvoir prendre cette citadelle sans un siége régulier; et elle resta au pouvoir de l'ennemi, cernée, mais renfermant un péril permanent.

XIII

Pie IX, à la réception des proclamations de Léopold II et de Charles-Albert, voulut aussi unir sa voix à la voix des princes italiens. Lui! que l'on invoquait, de tous les points de la Péninsule, comme un guide sauveur, comme l'interprète de Dieu pour le rétablissement de la nationalité indépendante! lui! le témoin de l'enthousiasme des peuples dont il était le pasteur, ne pouvait s'abstenir de faire entendre ses pieuses exhortations. Nous croyons devoir donner *in extenso* cet intéressant et curieux document :

Le pape Pie IX *aux peuples de l'Italie, salut et bénédiction apostolique.*

« Les événements qui, depuis deux mois, se succèdent et s'accumulent avec une si grande rapidité ne sont pas une œuvre humaine. Malheur à qui, dans cette tempête par laquelle sont agités, arrachés et mis en pièces les cèdres et les roseaux, n'entend pas la voix du Seigneur!

» Malheur à l'orgueil humain, s'il rapporte à la faute ou au mérite de quelques hommes ces changements merveilleux, au lieu d'adorer les secrets desseins de la Providence, soit qu'ils se manifestent dans les voies de

la justice ou dans les voies de la miséricorde; de cette Providence dans les mains de laquelle sont toutes les extrémités de la terre. Et nous, à qui la parole est donnée pour interpréter la muette éloquence des œuvres de Dieu, nous ne pouvons pas garder le silence au milieu des désirs, des craintes, des espérances, qui agitent les âmes de nos enfants.

» Et d'abord, nous devons dire que si notre cœur a été ému en apprenant comment, dans une partie de l'Italie, par les efforts de la religion, de grands malheurs ont été prévenus, et comment, par les actes de la charité, s'est révélée la noblesse des âmes, nous ne pouvons pas cependant, nous ne pourrions jamais, ne pas être profondément affligé des offenses faites en d'autres lieux aux ministres de cette religion même. Et quand bien même, manquant à notre devoir, nous nous tairions sur ces faits, notre silence ne pourrait pas faire qu'ils ne diminuassent l'efficacité de nos bénédictions.

» Nous ne pouvons pas non plus nous dispenser de vous dire que bien user de la victoire est plus grand et plus difficile que vaincre. Si le temps présent vous rappelle une autre époque de votre histoire, que du moins les fautes des aïeux soient utiles à leurs descendants.

» Rappelez-vous que toute stabilité et toute prospérité a pour première raison civile la concorde; que Dieu seul est celui qui rend unanimes les habitants d'une même maison; que Dieu n'accorde ce don qu'à l'humilité, à la mansuétude, qu'à ceux qui respectent ses lois dans la liberté de son Église, dans l'ordre de la société, dans la charité envers tous les hommes.

Rappelez-vous que la justice seule édifie, que les passions détruisent, et que celui qui prend le nom de roi des rois s'appelle aussi lui-même le dominateur des peuples.

» Puissent nos prières monter devant le Seigneur et faire descendre sur vous cet esprit de conseil, de force et de sagesse, dont la crainte de Dieu est le principe, afin que nos yeux voient la paix sur toute cette terre d'Italie! Si, dans notre charité universelle pour tout le monde catholique, nous ne pouvons pas l'appeler la plus aimée, Dieu a voulu pourtant qu'elle fût plus près de nous que toute autre.

» Donné à Rome, près Sainte-Marie-Majeure, le 30 mars 1848, la seconde année de notre pontificat.

» Le pape PIE IX. »

Cette parole sacrée du souverain pontife, plaçant sous l'égide de Dieu le mouvement qui emportait l'Italie vers sa liberté, l'indiquant aux peuples comme l'œuvre de la Providence, ces conseils, grands par leur humilité même, simples comme la sagesse, doux comme l'amour du prochain, sanctifiaient les efforts de tous, pénétraient dans la conscience la plus timide, ajoutaient la ferveur au patriotisme, et accroissaient au fond des cœurs la popularité de Pie IX.

XIV

Dans cette proclamation, le pape n'avait pu retenir l'expression des sympathies qu'il éprouvait pour les jésuites. A ses yeux, les méfiances, les poursuites, les

soulèvements contre eux, étaient des persécutions injustes. Les accusations dont ils étaient l'objet lui paraissaient nées de préjugés erronés et non motivées par les faits. La destruction de leurs couvents, leur expulsion violente, l'affligeaient profondément. Mais les peuples pensaient différemment; ils persistaient à voir en eux leurs ennemis intérieurs les plus prononcés et les plus astucieux. A Rome même, l'influence de Pie IX ne pouvait plus contenir l'explosion de l'antipathie publique, qui menaçait à chaque instant d'éclater; et la garde civique faisait entendre au gouvernement qu'elle ne pourrait les défendre.

Dans de telles circonstances, la déclaration suivante fut publiée dans la gazette officielle du 1er avril :

« Plusieurs fois on a soumis à Sa Sainteté les instances des révérends pères jésuites, par lesquelles ils exposaient les angoisses dont leur compagnie est travaillée, même dans cette capitale, et la nécessité qu'il fût pourvu à leur sûreté personnelle. Le saint-père, qui a toujours regardé avec une extrême bienveillance ces religieux, comme des infatigables auxiliaires dans la vigne du Seigneur, n'a pu qu'éprouver une nouvelle et plus vive amertume devant une si malheureuse situation. Toutefois, eu égard à l'irritation toujours croissante des esprits et à la diversité des partis, qui menacent d'amener de sérieuses conséquences, force lui a été donnée de prendre en sérieuse considération la gravité de la question. Il a donc voulu, avant-hier, par l'entremise d'un haut personnage, faire connaître au révérend père général de la Compagnie les sentiments exprimés ci-dessus, en même temps que la perplexité

où il se trouvait par la difficulté des temps et le danger de quelques sérieux accidents. Sur cette signification, le révérend père général ayant convoqué les pères consulteurs à délibérer, il a été résolu par eux de céder à la force des circonstances, ne voulant pas que leur présence servît de prétexte à quelque grave désordre et à l'effusion du sang.

» Ensuite de quoi, les mesures nécessaires ont été prises avec le révérend père général, tant pour la manière d'effectuer cette résolution, qu'afin de pourvoir aux écoles du collége romain, aux maisons religieuses par eux habitées, et aux soins de leurs biens et de leurs propriétés, en sorte que leur entretien soit ainsi spécialement assuré. »

Le cardinal Castruccio Castracane fut chargé, avec le père Rothoan, général des jésuites, de l'exécution des résolutions prises. Le cardinal Vizzardelli eut soin de leurs biens et de leurs affaires; la direction des écoles fut confiée à des instituteurs ecclésiastiques; et les jésuites se dispersèrent sans donner lieu au moindre désordre dans certains quartiers pauvres de Rome, où ils passaient pour exercer quelque action. Les uns se dirigèrent vers la France, d'autres vers l'Angleterre et vers Naples. Il y en eut qui se retirèrent dans les environs de la cité, prêts à ressaisir leur position le jour où ils pourraient la faire revivre. Mais tous ne quittèrent pas Rome!

XV

La proclamation adressée aux peuples d'Italie par Pie IX avait une modération de rédaction qui était

dans le caractère du père de l'Église. Le général Durando, commandant l'armée romaine, devait donner à la sienne le caractère du soldat. Le 5 avril, à Bologne, il disait :

« Soldats!

» Nous avons été bénis par la main du grand pontife, » comme le furent nos ancêtres combattant sur la noble » terre lombarde. Le saint, le juste, le bon, parmi tous » les hommes, a compris que, contre celui qui foule » aux pieds tout droit, toute loi divine et humaine, la » raison extrême des armes est la seule juste, la seule » possible.

» Le moment est venu où la compassion habituelle à » son cœur serait devenue une connivence coupable » avec l'iniquité, car il a reconnu que l'Italie, si elle ne » savait pas se défendre, était condamnée par le gou- » vernement autrichien au pillage, au viol, à la cruauté » d'une milice sauvage, à l'incendie, à l'assassinat, à » la ruine.

» Radetzki fait la guerre à la croix du Christ.

» Pie IX a béni vos épées, réunies à celle de Charles- » Albert.

» Vos épées doivent opérer l'extermination des en- » nemis de Dieu et de l'Italie, et de ceux qui ont ou- » tragé Pie IX, profané les églises de Mantoue et assas- » siné nos frères lombards. Cette guerre de civilisation » contre la barbarie n'est point seulement une guerre » nationale, c'est une guerre chrétienne! Soldats! il est » convenu dès lors et j'ai ordonné que tous nous por- » tions la croix du Christ. Tous ceux qui appartiennent

» à l'armée d'opération la porteront sur le cœur, comme » ils la verront sur ma poitrine. Avec la croix et par » elle, nous serons victorieux comme le furent nos » pères! Que notre cri de guerre soit : Dieu le veut! »

Ce langage belliqueux était dicté par la situation même. Le général Durando et ses conseillers, d'Azeglio et Casanova, tous trois Piémontais, cherchaient à s'élever à la hauteur des passions qui les entouraient afin d'acquérir assez de force pour conduire et diriger leur armée. Ils voulaient aussi répondre aux accusations de lenteur et de retard que l'on commençait à murmurer contre eux, parce que, le 5 avril, ils étaient encore à Bologne. On ne leur tenait pas compte de la difficulté de concentrer des troupes et des colonnes qu'ils avaient devancées dans leur marche précipitée, et dont une grande partie avait 400 milles d'étendue à parcourir pour arriver à la frontière.

La proclamation du chef d'armée du prince italien troubla vivement le cœur du pape, chef de la chrétienté. Il ne pouvait accepter des expressions aussi véhémentes prononcées en son nom. Sa conscience en fut douloureusement émue, et ne put se taire. Il fit publier, dans la gazette du gouvernement, du 10 avril, ce désaveu : « Un ordre du jour aux soldats, daté de Bo» logne, le 5 avril, exprime des idées et des sentiments » comme s'ils sortaient de la bouche de Sa Sainteté. Le » pape, quand il veut faire une déclaration de senti» ments, parle *ex se*, et jamais par la bouche d'aucun » subalterne. »

XVI

Pie IX avait reçu, le 28 mars, le comte Rignon, envoyé par Charles-Albert pour lui annoncer sa résolution d'entrer en Lombardie. Il avait aussitôt adressé son légat extraordinaire, monseigneur Corboli Bussi, au roi de Piémont, avec mission de l'inviter à former à Rome une ligue italienne, et de solliciter un emprunt pour subvenir aux dépenses de son armée. Pie IX avait également autorisé, le 28, le ministre de la guerre, Aldobrandini, à donner aux troupes et aux volontaires parvenus à Bologne l'ordre si impatiemment désiré de passer le Pô. Mais, pressé par son ministère, qui ne lui cachait pas que non-seulement il s'agissait de traverser le fleuve, mais encore de faire une guerre où il y aurait grande mort d'hommes, il hésitait, prétextait de la nécessité d'attendre les nouvelles du Piémont, et cependant il donnait l'autorisation « de faire ce qui serait indispensable pour la sûreté et le bien des États pontificaux. »

De même que Charles-Albert, Pie IX était en proie à des sentiments opposés qui portaient l'indécision et le trouble dans ses esprits. Il ne flottait pas, comme lui, entre la crainte de la république, de la France, et l'ambition d'une couronne nouvelle. Le respect de la république française pour les autels l'avait rassuré, et, plus modeste, il ne rêvait aucun agrandissement de ses États. Mais il était partagé entre les inspirations de sa conscience de chef de la chrétienté et les nécessités, les intérêts de prince italien. Le spirituel et le tempo-

rel se mêlaient confusément dans son âme, et il avait peine à les séparer. Lui! pape! dépositaire d'une autorité qui n'avait pour limite que les devoirs envers Dieu! lui! conservateur de la tradition que les premiers évêques avaient sanctifiée par le martyre! lui! héritier de saint Pierre! lui! pontife entouré de l'hommage de deux cent millions de chrétiens! lui! pouvait-il descendre dans la lice sanglante, se mêler aux passions, aux débats, aux révolutions des peuples? épouser leurs haines, leurs vengeances, leurs colères? Sa piété, sa sagesse, sa modération disaient non! Mais n'était-il pas aussi le monarque gouvernant une partie des provinces d'Italie? Ses États n'avaient-ils pas subi l'humiliation d'un patronage étranger? Ferrare n'avait-il pas vu souvent, contrairement aux traités, le pied du soldat ennemi fouler le sol de la patrie? N'avait-il pas un cœur italien? N'avait-il pas à remplir les devoirs du citoyen? Et, lorsque la nation entière, longtemps opprimée, se levait pour expulser l'étranger, lorsque de toutes parts princes et peuples, redressant haut et ferme leur bannière tombée, s'écriaient : « Délivrons l'Italie! » serait-il donc le seul de sa race qui fût sourd à cet appel de l'honneur et de la liberté? Non! il ne le pouvait pas!

Daus les premiers jours de son élection, il avait voulu remplir une mission de conciliateur. Partisan d'une liberté tempérée et de réformes progressives, il en avait espéré pour l'Église une splendeur nouvelle; pour la religion, une puissance plus étendue sur les âmes; puis, il se voyait successivement entraîné plus loin qu'il ne l'avait pensé, et on le pressait chaque jour

encore. Où s'arrêterait-il? Il ne s'avançait plus qu'en tremblant. Il craignait désormais de compromettre l'autorité de chef de la papauté, qui lui avait été transmise et qu'il devait transmettre. La popularité, qui l'avait d'abord flatté, commençait à l'effrayer s'il se voyait contraint à lui faire des sacrifices de conscience. Les applaudissements commençaient à le troubler, s'ils étaient la conséquence de concessions religieuses. Les cardinaux, le clergé, qui peu à peu se voyaient arracher des mains un pouvoir qui passait aux laïques, agissaient sur son esprit. Il se trouvait placé entre ceux qui regrettaient les positions perdues et le peuple qui, le voyant hésiter dans la route primitivement tracée, ne lui disait plus que d'une voix affaiblie : *Corragio! santo padre!* Pie IX subissait les effets de cette situation double et de pape et de prince qui a tant de fois troublé l'Église.

Et l'armée romaine, qui devait plus ou moins obéir à la direction d'un tel souverain, ne devait-elle pas perdre de sa force et de son énergie? Ne devait-elle pas être entravée dans son action? Que pouvait-elle espérer et attendre, lorsque le premier acte de son général avait été frappé d'un triste désaveu, conséquence fatale d'une position incertaine?

XVII

Dans le royaume de Naples, le peuple et le roi vivaient dans une égale méfiance. La lente publication de la loi électorale, le retard prolongé de l'organisation de la garde nationale, une répugnance dissimulée,

mais visible, à lui distribuer des armes, l'ouverture des Chambres reculée au mois de mai, une inaction cachée sous des apparences verbeuses, faisaient naître des soupçons continuels. Des soupçons on était passé aux murmures, des murmures aux accusations de trahison contre M. Bozzelli, ancien chef du parti libéral devenu ministre influent du cabinet. Le conseil avait été plusieurs fois modifié; lui s'était maintenu! Au duc de Serra-Capriola avait succédé le prince de Cariati, dans la présidence, avec le ministère des affaires étrangères. MM. Saliceti, Savarese, le colonel Degli Uberti, Poerio, avaient remplacé les ministres de la justice, des travaux publics, de la guerre et de la marine, de l'instruction publique. M. Bozzelli avait conservé l'intérieur; Dentice les finances, et Bonnano les cultes. Peu après, Saliceti, soutenu par Andrea Romeo et Costabile Carducci, qui lui promettaient l'appui des Calabrais et des Cilentani, ayant voulu imposer au roi un programme avancé, odieux au roi à cause de la dureté de son langage et de ses exigences, non secondé par ses collègues, s'était retiré. M. Mascarelli avait reçu son portefeuille. Le roi Ferdinand temporisait constamment avec ses ministres, et reculait devant l'acceptation de réformes devenues nécessaires. Les citoyens, divisés entre eux, formant une foule de cercles, se laissant aller aux séductions des places, n'avaient assez d'énergie ni pour se soulever ni pour se soumettre, et composaient continuellement avec un monarque auquel ils reprochaient de ruser et de tromper.

Telle était la situation lorsque, le 25 mars, on apprit les événements de Vienne et de Milan. L'agitation

bientôt prit le caractère d'une émeute. Le peuple arracha les écussons de l'ambassade d'Autriche, et se porta au ministère de l'intérieur en criant : « A bas Bozzelli! A bas le renégat! Secours aux Lombards! » Le lendemain 26, une proclamation ainsi conçue ne put arrêter les troubles :

« Naples, 26 mars.

» Le gouvernement du roi prévient le public que des » registres sont ouverts dans les douze postes de la » garde nationale de la capitale, pour inscrire les » jeunes gens, généreux et brûlant de l'amour de la » patrie, qui veulent faire partie des corps de volon» taires prêts à s'embarquer pour Livourne, d'où ils se » dirigeront vers la haute Italie, organisés militaire» ment en compagnies, bataillons et régiments.

» A cet effet, le gouvernement a déjà pourvu à l'ar» mement des susdits volontaires, et a désigné les » bateaux à vapeur qui devront les transporter à Li» vourne.

» On prévient que tous les noms de ceux qui parti» ront seront publiés et inscrits dans le journal offi» ciel.

» *Pour le ministre de l'intérieur :*

» Le directeur, GIACOMO TOFANO. »

XVIII

Les démonstrations ayant recommencé plus violentes que la veille, les troupes se mirent en bataille devant le palais. L'effervescence s'en accrut. Les cris de « A

bas les ministres! Secours aux Lombards! » se firent entendre avec plus de colère. Le colonel de la garde nationale, Gabriel Pepe, vint annoncer au nom du roi que le ministère serait changé, et que les ordres seraient donnés pour l'envoi de secours à la Lombardie. Le 27, en effet, la feuille officielle annonça que les ministres avaient déposé leur démission. Naples se trouva alors dans l'anarchie la plus grande. La crise ministérielle dura huit jours. Chacun de ces jours, agitation sur la place publique, rumeurs, formation de listes et de programmes dans les cercles, démonstrations de force armée dans les rues, allées et venues à la cour, persistance du roi à refuser des réformes qui allaient plus loin que le statut du 29 janvier, protestation et départ de l'ambassadeur d'Autriche, ardeurs de la jeunesse voulant s'organiser et partir, cris, tumultes, ambitions éveillées, soif de progrès, dévouement, perfidie, calculs, tout se confondait, et faisait craindre à chaque instant que le dénoûment du drame, où tant de passions et d'incidents étaient en ébullition, n'éclatât en une bataille sanglante. Cependant il n'en fut rien. La volonté ou l'audace manquèrent de tous côtés.

XIX

Le général Guillaume Pepe arrivait à Naples, le 29 mars, au milieu de cet interrègne ministériel. Après vingt-huit ans d'exil, noblement supportés, il revoyait la patrie adorée. Illustre par son courage, par ses principes libéraux, par les services rendus, par le rôle éminent qu'il avait rempli dans son pays, lors de la révo-

lution de 1820, cet homme de cœur, le la Fayette du royaume des Deux-Siciles, fut aussitôt appelé et caressé par le roi. Dans une entrevue dont il s'est fait lui-même l'historien, il cita à Ferdinand un exemple facile à suivre. — « Lequel donc? répliqua le roi.—Sire, celui du roi des Belges, dont la conduite envers ses peuples est telle, qu'ils le supplient d'une voix unanime de ne pas abandonner le trône qu'il occupe. »

Le conseil ne fut pas écouté. Le général, sollicité de former un ministère, ayant présenté au roi une liste sur laquelle étaient inscrits, avec son nom à la présidence, ceux de Saliceti, Conforti, Dragonetti, Poerio, Uberti, Savarese, Cariati, Lieto, et un programme où il lui demandait : pleins pouvoirs pour la Chambre des députés, afin d'asseoir le statut sur les bases les plus larges; suspension, jusque-là, de la Chambre des pairs; refonte radicale de la loi électorale, ainsi que d'autres réformes; envoi d'une armée en Lombardie, reçut la réplique suivante : « Sa Majesté ne peut changer la constitution jurée par elle et par tous. Il appartiendra aux pouvoirs légaux, c'est-à-dire au roi et aux deux Chambres, de développer et de féconder la constitution donnée le 29 janvier sans en changer l'essence. — Le ministère que l'on propose ne peut donc être accepté. — Les adresses que Sa Majesté reçoit de toutes parts ne font que la confirmer dans l'idée qu'elle manquerait à ses devoirs envers son pays en changeant la constitution existante. »

Le général Pepe, pour calmer les scrupules du roi, lui fit répondre « que si, pour satisfaire à l'opinion publique, il substituait à la constitution restreinte qu'il

avait suivie jusqu'ici, une constitution deux fois plus libérale, il serait parjure absolument au même titre qu'un homme qui, ayant promis par serment une somme de cent mille francs, en payerait une de deux cent mille. »

XX

Le roi cependant se vit obligé de faire des concessions pour parvenir à former un ministère, composé d'hommes libéraux, qui satisfît et apaisât l'opinion publique, et détendît une situation sans cesse menaçante. Le 3 avril, furent appelés au conseil : MM. Degli Uberti, Dragonetti, Giovanni Vignale, Pietro Ferretti, Rafaele del Giudice, sous la présidence de M. Carlo Troja.

Le programme de ce ministère, publié le 4, renfermait ces conditions, acceptées par le roi : La fixation la plus prompte possible du jour de l'élection des députés; le cens des députés abaissé à celui des électeurs; l'adjonction des capacités sur les listes électorales. La nomination, pour la première fois, de cinquante pairs choisis sur des listes de candidats élus par les électeurs; la faculté, pour les deux Chambres d'accord avec le roi, de modifier la constitution, surtout en ce qui concerne la Chambre des pairs; l'envoi instantané d'agents diplomatiques pour instituer franchement une ligue avec les autres États d'Italie; la mise à la disposition de la ligue italienne d'un fort contingent de troupes partant promptement pour la frontière; le départ immédiat d'un régiment de ligne par la voie de mer; les insignes royaux entourés des couleurs italiennes; l'armement rapide des gardes nationales de

tout le royaume; l'envoi dans les provinces de délégués organisateurs.

En exécution de ce programme, Ferdinand déclarait, dans la première conférence tenue avec ses nouveaux ministres, avoir ordonné :

L'appel de la réserve; l'augmentation de l'armée proportionnellement aux besoins; l'embarquement pour Livourne du 10e de ligne; le prompt départ d'un corps de troupes pour la frontière du royaume; l'invitation à tous ceux qui désiraient le succès de la cause italienne de concourir, de tous leurs moyens, à pourvoir l'armée de chevaux, mulets, argent et tout autre secours; le remboursement en un bon sur le Trésor, s'il était réclamé. Sa Majesté annonçait avoir montré l'exemple par le don de vingt des plus beaux chevaux de ses écuries.

XXI

Le roi adressait le 7 à la nation ces paroles solennelles :

« Peuples très-aimés !

» Votre roi partage avec vous ce vif intérêt que la » cause italienne inspire à tous les cœurs. C'est pour » cela qu'il a résolu de contribuer au triomphe de cette » cause avec toutes les forces que nous laisse dispo- » nibles notre position particulière dans une partie de » ce royaume. Bien que non arrêtée par des actes cer- » tains et invariables, nous considérons comme existante » de fait la ligue italienne, parce que l'universel accord » des princes et des peuples de la Péninsule nous la

» fait regarder comme déjà conclue. Ce congrès, que » nous fûmes les premiers à proposer, étant près de se » réunir à Rome, nous sommes aussi les premiers à y » envoyer les représentants de cette partie de la grande » famille italienne.

» Déjà nous avons fait une expédition par voie de » mer; et déjà une division a été mise en mouvement » le long de l'Adriatique pour opérer de concert avec » l'Italie centrale. Le sort de la commune patrie va se » décider dans les plaines de la Lombardie. C'est une » dette de tout prince et de tout peuple de la péninsule » d'accourir pour prendre part à la lutte qui doit assu- » rer l'indépendance, la liberté et la gloire. Nous, bien » que retenus par des nécessités particulières qui tien- » nent occupée une belle partie de notre armée, nous » entendons y concourir avec toutes nos forces de terre » et de mer, avec nos arsenaux, avec les trésors de la » nation. Nos frères nous attendent au champ d'honneur, » et nous ne manquerons pas là où il y aura à com- » battre pour le grand intérêt de la nationalité italienne.

» Peuples des Deux-Siciles, serrez-vous autour de » votre prince! Restons unis pour être forts et pour » être craints, et préparons-nous au combat avec le » calme qui naît du sentiment de la force et du cou- » rage! Confions-nous à la valeur de l'armée pour avoir » dans cette magnanime entreprise une glorieuse part » qui revienne à la plus grande principauté de la Pénin- » sule. Pour déployer toute notre vigueur au dehors, » nous avons besoin de concorde et de paix à l'inté- » rieur; et nous comptons sur l'excellent esprit de notre » belle garde nationale, sur l'amour de notre peuple,

» pour la conservation de l'ordre et l'observation de la » loi, comme lui-même devra compter toujours sur » notre loyauté et sur notre amour des libérales institutions que nous avons solennellement jurées et que » nous entendons maintenir au prix des plus grands » sacrifices.

» Union! abnégation! fermeté! et l'indépendance » de notre belle Italie sera obtenue! Que ce soit notre » unique pensée! Une passion si généreuse doit faire » taire toutes les autres moins nobles! Et vingt-quatre » millions d'Italiens auront, prochainement, une patrie » puissante, un commun et très-riche patrimoine de » gloire, et une nationalité respectée qui pèsera beau-» coup dans les balances politiques du monde.

» FERDINAND. »

Paroles sublimes, si elles avaient été sincères! Pourquoi donc les rois ont-ils toujours des langages de circonstance qui n'engagent point, des serments qui ne lient point? A l'époque de lumières où nous vivons, ne voient-ils donc pas qu'en se jouant ainsi de la parole donnée et de la loi morale, ils détruisent la foi que certains peuples ont encore en eux? Et s'ils se bornent à n'être plus considérés que comme des nécessités, là où l'estime n'est plus, la royauté n'est plus qu'une institution viciée, qui sera brisée par les nations le jour où elles croiront pouvoir s'en passer! Une couronne est-elle donc préférable à la conscience et à l'honneur, qu'on ne puisse la déposer pour conserver la conscience et l'honneur? Ou bien y a-t-il là une incompatibilité radicale? Que les peuples le sachent et le disent!

XXII

Le 29 mars, *le Virgile* avait déjà conduit à Gênes 200 volontaires, partant pour la haute Italie sous la direction de la princesse Trivulce de Belgiojoso ; d'autres volontaires suivirent bientôt, ainsi que le 10e de ligne, par la voie de Livourne. Le 7e régiment marcha vers les frontières romaines. Ce furent ces volontaires, ces soldats, avec le général Pepe, avec le capitaine Ulloa que le talent, le patriotisme, le courage élevèrent par la suite au grade de général, et tant d'autres dont l'énumération serait trop longue ici, qui devaient relever les armes napolitaines à la hauteur des plus braves. Ce sont ceux-là qui, triés par les blessures et la mort, réhabilitèrent sur le champ d'honneur la bannière de leur patrie. Ce sont ceux-là auxquels leurs concitoyens devraient rendre hommage sans distinction d'opinions, parce qu'ils ont payé de leur chair et de leur sang une réputation nouvelle, vivifiée par le sacrifice.

XXIII

Le général Pepe avait accepté le commandement de l'expédition, qui devait être de 40 000 hommes. Mais, après le premier envoi du 10e de ligne, l'organisation des troupes était lente et entravée par des difficultés sans cesse renaissantes. Désespéré de ces retards, impatient de porter secours à la Vénétie, le général alla trouver le roi, et lui posa franchement cette question : « Sire, il est naturel qu'ayant épousé une princesse

» autrichienne, vous éprouviez de la répugnance à » combattre l'Autriche. » Sans le laisser achever, le roi répondit : « Vous êtes dans l'erreur, j'ai toujours » détesté les Autrichiens! » Alors le général lui conseilla de marcher à la tête d'une armée de soixante mille hommes et de sa flotte puissante; d'aller dicter, sur les bords de l'Isonzo, des conditions à l'Autriche; de contre-balancer les influences de Charles-Albert et de Pie IX; de conquérir l'indépendance et la nationalité de l'Italie; de mériter la reconnaissance et l'amour des peuples, et de se couvrir d'une gloire immortelle. « Les Siciliens, ajoutait-il, ne résisteront plus » au sauveur de l'Italie. Je vous offre d'aller moi-même » vous les ramener, sans verser une seule goutte de » sang. »

Le plan était beau, vaste, politique. Agir en vrai roi constitutionnel, sans arrière-pensée; ramener tous les peuples qu'il gouvernait, par l'élévation, la noblesse, la bravoure de sa conduite; devenir ainsi l'arbitre des destinées de l'Italie! Ferdinand ne le comprit point. Il n'y a pas de doute que ce plan grandiose n'eût été couronné par un plein succès. Soixante mille hommes ralliant les forces romaines et vénètes, pénétrant en Vénétie, soutenus par les flottes sarde et napolitaine, tandis que le roi de Piémont, avec soixante mille hommes de troupes sardes, toscanes et lombardes, s'avancerait sur l'Adige, c'était prendre l'armée autrichienne des deux côtés, et la forcer à se retirer aussitôt hors de l'Italie. Alors l'Italie victorieuse eût pu s'écrier avec joie et orgueil : « *L'Italia ha fatto da se!* (l'Italie a fait » par elle-même!) »

Cette solution glorieuse pacifiait l'intérieur du royaume et la Sicile, donnait à Ferdinand la prépondérance qu'il cherchait à disputer à Charles-Albert lorsqu'il provoquait une ligue italienne à Rome, lui permettait de limiter les réformes à la charte octroyée, et d'étouffer toute tendance républicaine. Ferdinand ne put pas, ne sut pas élever son esprit à la hauteur des circonstances. Ces trois périls qui menaçaient son trône : la révolution, la Sicile, les aspirations de Charles-Albert à la royauté d'Italie, il ne put pas, il ne sut pas les éteindre par les moyens sublimes. Il ne songea qu'à ruser avec la révolution pour retrouver son pouvoir absolu, qu'à soumettre la Sicile par la force, qu'à contrecarrer les projets ambitieux de Charles-Albert en le serrant dans les nœuds d'une ligue italienne et en restreignant autant que possible l'envoi de ses armées en Vénétie.

XXIV

La position particulière de la Sicile, en guerre avec le roi de Naples, ne permettait pas aux Siciliens de concourir avec quelque efficacité à la délivrance de l'Italie. Les propositions qui leur avaient été portées par lord Minto de la part du roi ayant été repoussées, le roi avait déclaré nuls, le 22 mars, tous les actes d'un pays en insurrection contre son souverain légitime. Le parlement de Sicile, réuni le 26, avait répondu à cette protestation en élisant, dans les deux Chambres, Président du royaume Ruggiero Settimo, et en formant un ministère composé de MM. Mariano Stabile, Riso, La Lumia, Calvi, le marquis Corda et le prince Scordia.

Le gouvernement sicilien vit, dans l'appel fait par le roi de Naples, le 7 avril, aux peuples des deux royaumes, le danger que pourrait courir la popularité de la cause qu'il défendait. Cette cause ne cesserait-elle point de paraître juste si la Sicile, refusant de se rallier à l'armée napolitaine, retenait loin de la Lombardie une partie de cette armée, si, en un mot, dans un moment où il fallait grouper la grande famille, elle occasionnait une division qui affaiblirait les forces italiennes dans une guerre contre l'étranger? Le gouvernement sicilien crut trouver le moyen de prouver son patriotisme italien en précipitant les événements, en envoyant des députés à la ligue italienne, en proclamant la déchéance du roi Ferdinand, et en commençant les négociations pour lui substituer un autre prince italien.

XXV

Le 13 avril, dans la Chambre des communes, rassemblée sous la présidence du marquis de Torrearsa, le ministre des affaires étrangères déclara « que la Sicile » voulait faire partie de la ligue italienne, et qu'elle » saurait déjouer les intrigues du roi de Naples. » M. Pater Nostro: « La Sicile avait un roi qu'elle ne doit » plus avoir. Il faut décréter, séance tenante, que Fer- » dinand de Bourbon, avec sa dynastie, est déchu du » trône de la Sicile. » — M. La Farina pense « que la » Sicile ne peut choisir qu'entre deux familles, celle » de Toscane et celle de Savoie. Mais avant tout, dit- » il, songeons à nous-mêmes! organisons-nous, pre- » nons des forces; et que tous sachent que nous voulons

» rester Italiens ! L'avenir décidera ce que nous devons » être, ou État constitutionnel sous un prince italien, » ou République, si la Providence sourit à l'Italie. » (Applaudissements.) — Après quelques mots de M. Perez, M. Interdonato s'écrie qu'il faut « proclamer la » déchéance de Ferdinand et de sa dynastie, la monar- » chie républicaine, le gouvernement d'un prince ita- » lien; et la patrie sera sauvée. » (Applaudissements.)

L'adoption du décret de déchéance fut voté par le parlement, le jour même, et publiée par le gouvernement :

« Article 1er. Ferdinand de Bourbon et sa dynastie » sont pour toujours déchus du trône de Sicile.

» Art. 2. La Sicile sera régie par un gouvernement » constitutionnel. Après avoir réformé sa Constitution, » elle appellera au trône un prince italien.

» Fait et délibéré à Palerme, le 13 avril 1848.

» *Le président de la Chambre des communes*,
» M. DE TORREARSA.

» *Le président de la Chambre des pairs*,
» DUC DE SERRA DIFALCO.

» Pour copie conforme : TORREARSA.

» *Le secrétaire*, CALVI.

» *Le président du royaume*,
» RUGGIERO SETTIMO. »

XXVI

Le décret de déchéance fut accueilli par les cris d'enthousiasme d'un peuple ivre de joie. Le souvenir

du bombardement était encore vivace. Le sang du combat n'avait pas encore séché. Aussi la foule se répandit dans les rues, et de toutes parts on entendit : A bas le roi *bombardatore!* Les statues de la famille des Bourbons furent brisées; celles de bronze, fondues pour en faire des canons. Deux seulement furent conservées : l'une, de Charles III, parce qu'il passait pour un roi juste et bienfaisant; l'autre, de Juan d'Autriche, parce que le vainqueur de Lépante était un héros qui avait préservé les rives de la Méditerranée du ravage des mahométans. Le peuple, dans sa colère, savait respecter la bonté, la justice et la gloire.

MM. Amari, le prince Granatelli, La Farina, Scolia, Pisano, partirent sur-le-champ, pour représenter la Sicile dans la Ligue italienne et auprès des autres gouvernements italiens.

Le président du royaume demanda l'autorisation de départ pour la Lombardie de 100 volontaires siciliens, sous la direction de La Masa, et les subsides nécessaires. La Sicile prouvait ainsi son bon vouloir, sans avoir la prétention d'envoyer un secours réel.

En Italie, les patriotes, apprenant ce décret de déchéance, se demandèrent s'il n'eût pas mieux valu le suspendre jusqu'au moment où le roi Ferdinand eût refusé ses secours à la Lombardie et à la Vénétie; ou même, s'il n'eût pas mieux valu proclamer une république, que de jeter au milieu des princes italiens, comme pomme de discorde, un royaume, à l'instant même où leur union était indispensable à l'expulsion de l'étranger ?

XVII

« Ferdinand II, par la grâce de Dieu roi du royaume des Deux-Siciles, de Jérusalem, etc., duc de Parme, Plaisance, Castro, etc., grand prince héréditaire de Toscane, etc., protesta solennellement, le 18 avril, de l'avis unanime de son conseil des ministres, contre l'acte de déchéance du 13 avril, comme il avait déjà protesté le 22 mars, ledit acte lésant les droits sacrés de sa personne royale, de sa dynastie, et l'unité et l'intégrité de la monarchie et de la Constitution jurée par lui, le proclamant illégal, vain, nul et d'aucune valeur. » Le ministère napolitain, quelque libéral qu'il fût, ne pouvait, pas plus que le monarque, laisser sans protestation se diviser, se déchirer en deux le royaume des Deux-Siciles.

XXVIII

Dans tous les États de l'Italie, on le voit clairement, l'initiative de la guerre contre l'Autriche est prise par les peuples. Partout le mouvement est identique, spontané. Les peuples sont d'accord dans l'énergique résolution d'expulser l'étranger et de constituer la nationalité italienne, de même qu'ils ont été d'accord pour réclamer leurs libertés. Tous, pour y parvenir, offrent leur sang, leurs biens, leur vie ! Tous accourent sur le champ de bataille où vont se débattre les destinées de la patrie commune.

Les princes, eux, sont entraînés. Ils suivent une

impulsion reçue au milieu de sentiments contraires. Charles-Albert est vacillant entre la crainte de la république et son ambition ; le grand-duc de Toscane, entre ses liens de famille avec la maison d'Autriche, le danger du soulèvement et le désir d'arrondir ses États ; le pape Pie IX, entre sa popularité, son influence, ses devoirs comme prince italien, et sa conscience comme chef de l'Église ; le roi de Naples, entre la révolution qui le menace, la Sicile qui se sépare, et la volonté de garder ses armées pour défendre sa souveraineté absolue. Ces trois derniers princes, également retenus par leur rivalité de position contre le roi de Sardaigne, divisés par leurs intérêts, par leurs vues, par leurs projets, sont, au fond de l'âme, ce que l'histoire nous les a montrés de tout temps, hostiles les uns aux autres.

Cependant, ce sont les princes qui commandent, si ce sont les peuples qui les poussent. Charles-Albert marche à la tête de ses troupes. Sous les ordres de leurs gouvernements respectifs, le général d'Arco Ferrari conduit les Toscans; le général Durando, les Romains ; le général Pepe, les Napolitains. Les Lombards soumettent la direction de leurs forces à un gouvernement provisoire qui les unit à celles du Piémont. Les Vénètes, qui ont reconstitué leur antique république, ont un président et un ministère, mais n'ont pu trouver un général. Les Modénais, les Parmesans, attendent un chef. A côté, se pressent pêle-mêle une foule de volontaires ne relevant, en définitive, que de leur courage et de leur patriotisme. Les efforts sont unanimes.

Mais où donc est l'unité dans la volonté, la concentration dans les forces? cette unité, cette concentration,

indispensables au succès? Où est le plan concerté que chacun doit suivre avec ensemble? Malheureusement, aucun traité ne lie entre eux ni les princes, ni les peuples. Chacun va au hasard, où le hasard le mène. Le soleil brille; Dieu est grand. Que doit-il advenir ?

XXIX

Les peuples réclamaient par sentiment une assemblée nationale italienne, ou bien au moins une ligue de représentants de tous les États. L'heure de cette assemblée n'était pas venue. Aux propositions de cette ligue, présentées par le roi de Naples et par le légat extraordinaire de Pie IX, M. Carboli Bussi, Charles-Albert répondit par un refus.

Charles-Albert voulait bien accepter le concours de tous, mais il refusait de s'engager par des conventions faites à l'avance. Il refusait de se lier, de soumettre ses plans, ses idées, ses desseins, à une délibération des princes ou des peuples, ce qui permit à ses adversaires de dire qu'il aspirait à l'union piémontaise, et non à l'union italienne.

Les délégués, réunis à Rome, attendirent vainement les délégués du roi de Sardaigne. Cette absence y fit naître des méfiances et des soupçons, tandis que les démarches actives des partisans de ce prince en Sicile faisaient naître à Naples des préventions justifiées et des haines vivaces.

CHAPITRE SEPTIÈME.

Exilés italiens en France. — Association nationale italienne à l'hôtel de ville. — Lamartine offre l'épée de la France. — Refus de Mazzini ; mêmes paroles que Charles-Albert. — Offres de Lamartine au général Pepe, avant son départ. — Conseil de Gioberti. — Illusions des Italiens. — Correspondance de Bixio, chargé d'affaires de France à Turin. — Passage du Mincio par les Piémontais. — Combats de Goïto, Monzambano et Borghetto. — Proclamations du roi et de Radetzki. — Leur contraste. — L'Autriche envoie des renforts à son armée ; son appel à l'Allemagne ; race contre race. — Volontaires allemands. — Le Tyrol allemand s'arme contre l'Italie. — Le gouvernement provisoire de Milan et Tommaseo invoquent la fraternité des peuples. — L'Autriche, redoutant l'intervention française, préfère négocier avec la Sardaigne. — Palmerston accueille froidement les communications de Manin. — Absence du consul anglais dans l'église Saint-Marc, au service funèbre des citoyens morts pour leur patrie. — Adresse du gouvernement vénète au ministre des affaires étrangères de France. — Lettre de Tommaseo à Lamartine. — Réponse. — Lemperani, consul français à Venise. — Manin espère que l'Italie pourra se passer du concours de la France ; il demande seulement l'apparition de navires français dans l'Adriatique. — Ordres immédiats transmis à l'amiral Baudin. — *L'Asmodée*, capitaine Ricaudy, à Venise. — L'escadre française dans les eaux de Naples. — Plaintes des partisans de Charles-Albert contre le gouvernement vénète qui a désiré les sympathies de la France. — Justification du gouvernement vénète. — Adresse du gouvernement provisoire lombard au gouvernement provisoire français. — Admonestation de Charles-Albert. — Préparatifs de la France, pour soutenir sa politique en faveur de l'indépendance des peuples. — Armée portée à 532 000 hommes. — Armée des Alpes. — Le gouvernement sarde demande que la flotte française ne s'arrête pas dans le port de Gênes. — Il repousse l'intervention française. — Lamartine demande, au nom du Gouvernement provisoire, à son représentant à Turin, si, aux frontières, l'intervention de l'armée serait repoussée par les armes. — Réponse affirmative : il faut attendre le moment d'être appelé ; cela ne peut tarder. — Persistance des Italiens à refuser les offres de la France.

I

Les exilés réfugiés en Angleterre et en France, qui, heureux déjà de voir triompher les principes pour lesquels ils avaient si longtemps et si cruellement souf-

fert, aspiraient encore au bonheur de revoir la patrie, n'avaient pas été les moins empressés à faire à la cause commune des sacrifices absolus. Témoins de la révolution de Paris, et de cette fièvre qui embrasait les cœurs les plus froids et absorbait les imaginations les plus réfléchies, ils avaient eu l'extrême sagesse de penser que le salut de l'Italie était la loi suprême, et que l'union des partis était indispensable au succès.

Les républicains les plus avancés avaient, dès le 5 mars, formé à Paris une association nationale italienne, dont M. Mazzini, ce chef de la Jeune-Italie, était le président, et dont un homme libéral, mais d'opinion moins prononcée, M. Canuti, avait accepté la vice-présidence. Dans leur manifeste, publié le 12 mars, on lisait : « ...... Fortune immense pour nous et présage » d'avenir! ce frémissement de progrès qui s'agite, » suivant les circonstances, sous des formes différentes, » plus ou moins hardi, dans les divers États qui se par» tagent encore notre patrie commune; ce frémisse» ment est dominé par une grande et sublime idée : » l'idée de la nation! Dans cette fluctuation de mouve» ments variés, inégaux, un seul cri « Vive l'Italie! » » vibre au-dessus de toutes les voix!... Notre associa» tion n'est ni toscane, ni piémontaise, ni napolitaine; » elle est italienne!... Elle ne veut pas aider au triom» phe de telle ou telle forme de gouvernement... elle » consacre tous ses efforts au développement du senti» ment national... La nation constituée pourra consa» crer, par un vœu solennel, les formes de vie civile, et » les conditions politiques et sociales qui lui convien» dront le mieux... »

II

Avant leur départ pour l'Italie, les membres de l'association voulurent porter à l'hôtel de ville, au Gouvernement provisoire de la République française, leur tribut de sympathie. Après la lecture d'une adresse, dont l'amour de la patrie relevait l'éloquence, ils reçurent de M. Lamartine, dans un discours interrompu par des applaudissements réitérés, ces adieux significatifs, énonçant nettement la politique de la France :

« ..... Eh bien! puisque la France et l'Italie ne font » qu'un seul nom dans nos sentiments communs pour » sa régénération libérale, allez dire à l'Italie qu'elle a » des enfants aussi de ce côté des Alpes. (Bravo!) Allez » lui dire que si elle était attaquée dans son sol ou » dans son âme, dans ses limites ou dans ses libertés, » que si vos bras ne suffisaient pas à la défendre, ce » ne sont plus des vœux seulement, c'est l'*épée de la* » *France* que nous lui offririons pour la préserver de » tout envahissement. (Bravos unanimes.)

» ..... Et ne vous inquiétez pas! Ne vous humiliez » pas de ce mot, citoyens de l'Italie libre! Le temps a » éclairé la France, et lui a donné en raison, en sa» gesse, en modération, ce qu'elle eut autrefois en im» patience de gloire et en soif de conquêtes. Nous ne » voulons plus de conquêtes qu'avec vous et pour » vous..... »

M. J. Mazzini répondit à ces offres formelles de l'épée de la France par quelques paroles de cœur, et ajouta : « ..... L'Italie, nous l'espérons, saura se suf-

» fire à elle-même!... Au nom des intérêts généraux de » la démocratie européenne, au nom de cette politique » de liberté, d'égalité, de progrès, que vous avez pro» clamée pour le monde, nous comptons sur votre ap» pui moral, qui est et doit être désormais beaucoup » plus puissant que l'appui de la force et que l'autorité » des armées..... »

Le tribun comme le roi, tous deux, mus par des sentiments divers, exprimaient une pensée identique!

III

M. Lamartine avait tenu au général Pepe, la veille de son départ de Paris pour Naples, le même langage qu'à l'association italienne. C'est le général qui l'a fait connaître dans ses Mémoires [1] : « Lamartine, se ren» dant au conseil, me dit, en présence de deux vieux » généraux, que la France était prête à envoyer cent » mille hommes en Italie pour soutenir la cause de l'in» dépendance. Je lui répondis que trente mille hommes » suffiraient pour réunir en un faisceau les troupes sar» des, napolitaines, et le petit nombre de soldats que » pourraient fournir la Toscane et les États romains. »

IV

Mazzini arriva à Milan le 8 avril. Il y énonça les sentiments et les idées qu'il avait exprimés à Paris. Plusieurs patriotes voulaient fonder un journal pour combattre les illusions dont le Gouvernement provisoire

[1] Page 22.

lombard berçait les esprits, et pour prouver au pays qu'il valait mieux s'adresser à la France républicaine qu'accepter les secours insuffisants du Piémont et des princes hostiles à leurs principes. Dans une conférence où il fut appelé, Mazzini s'opposa à cette politique, ne la jugeant pas opportune.

La plupart de ceux qui avaient les opinions républicaines ajournaient leurs vœux, leurs désirs, et volaient au combat. « Dans les États romains, dit l'historien » Farini, les républicains étaient peu nombreux, les » mazziniens l'étaient encore moins, et la majeure par» tie et des uns et des autres avaient laissé toute bri» gue politique pour aller défendre la fortune de l'Ita» lie. Un grand nombre de journalistes, parmi lesquels » on cite avec honneur le Bolonais Berti-Pichat, avaient » quitté la plume pour le fusil. »

En Toscane, Montanelli, ses amis et tous ceux que nous avons déjà cités, s'étaient faits soldats de cette cause sacrée. Cette conduite digne et noble était aussi habile.

Sertori, à Milan, malgré ses amis, ayant voulu conseiller la forme républicaine, et Cesare Levi, à Venise, ayant attaqué Charles-Albert dans une publication, tous deux soulevèrent contre eux l'opinion publique, furent en butte à des attaques violentes, et donnèrent de la force à leurs adversaires qui les déclaraient coupables de chercher à affaiblir un roi combattant les Autrichiens!

Gioberti, qui conservait l'influence conquise par son génie, s'était également empressé dans des lettres publiées, datées de Paris, 25 février, de persuader à ses amis la nécessité de l'union de tous les Italiens, de l'ac-

cord avec les gouvernements, afin de ne pas rompre l'œuvre merveilleuse de trois années. Il les suppliait d'agir avec prudence, et de ne pas oublier ce que l'on devait aux trois princes réformateurs : Pie IX, Léopold, Charles-Albert. Il louait la France, le peuple de Paris, la République, si libérale, si généreuse. Il la vantait comme une alliée indispensable et favorable. Il ajoutait : « En résumé, l'expérience de la république est » dangereuse. Laissons nos voisins seuls l'essayer, afin » que nous puissions, si elle ne réussit pas, les aider » au besoin, au lieu d'être les compagnons de leur més- » aventure. »

V

Nous avons exposé les germes de division qui existaient, et les efforts, les sacrifices du parti républicain pour établir la concorde et l'unité. Mais il y avait quelque chose de plus dangereux encore que les rivalités, les fausses positions, les hésitations des princes et les luttes de principes : c'était l'illusion absolue dans laquelle se complaisait l'Italie entière.

La promptitude de la victoire, la valeur des Italiens, leur énergie, leur audace, la démoralisation des Autrichiens, leur retraite précipitée, avaient ébloui les imaginations. Après les résultats prodigieux déjà obtenus, ce qui restait à entreprendre paraissait facile. Si des populations sans armes, sans munitions, sans liens, avaient triomphé d'une armée formidable, que ne pourraient-elles obtenir avec l'aide des troupes régulières du Piémont?

M. Bixio, chargé d'affaires de France à Turin, écrivait

à son gouvernement : « Le ministre sarde, M. Pareto, » paraissait parfaitement rassuré sur les chances et l'issue » de la guerre. Il doutait à peine que l'armée sarde ne » battît l'Autriche dans les plaines de la Lombardie, et ne » s'inquiétait presque en aucune façon d'un échec pos- » sible. Cette sécurité singulière m'alarmait au dernier » point. J'ai demandé à M. Pareto s'il avait une réserve » prête en cas de défaite. Il me répondit que d'ici à » quelques jours il se proposait de la convoquer. J'in- » sistai. Je demandai de plus si la population piémon- » taise tout entière était sur pied, en éveil, prête à être » armée en cas d'invasion. Ce langage étonna et ne fut » point compris..... Ce qui frappe le plus ici, c'est le » contraste de l'audace de l'entreprise et de l'insuffi- » sance des moyens. »

M. Bixio écrivait encore le 7 avril : « Malheureuse- » ment il règne à Milan comme à Turin la plus folle et » la plus dangereuse confiance. Dans les ministères, » dans les salons, dans les rues, on ne voit, on n'en- » tend que des gens à qui la question de l'indépen- » dance de l'Italie ne paraît qu'une de ces questions » historiques dont il est suranné de s'occuper. Dans l'o- » pinion générale, l'Autriche n'est plus qu'un fantôme » et l'armée de Radetzki une ombre. »

Charles-Albert partageait ces illusions générales. Cette foi aveugle, unie dans son âme à la crainte de la république et à son ambition, achève de donner la clef de sa politique et l'explication de sa conduite. On comprend pourquoi, certain de vaincre par ses propres forces, il dédaignait les levées en masse, les moyens insurrectionnels, le concours des volontaires, la Ligue

italienne, les armées des autres princes, l'aide de la France. On comprend pourquoi il temporisait; pourquoi il attendait, pour secourir la république vénète, d'y être appelé comme souverain.

VI

Un brillant fait d'armes des troupes piémontaises vint compléter l'éblouissement des esprits. Les Autrichiens, appuyés sur les forteresses de Peschiera et de Mantoue, étaient les maîtres de la ligne du Mincio. Établis sur les deux rives, ils possédaient les ponts et les passages de Goïto, Valeggio, Monzambano. Le 8 avril, le roi entreprit de forcer ces passages. L'avant-garde, commandée par le général Bava, attaque vivement Goïto, où l'ennemi s'était fortifié en coupant les chemins et en occupant les maisons, d'où il faisait un feu des plus meurtriers. Mais tout obstacle cède devant l'intrépidité des tirailleurs du bataillon Royal-Novi, placés en tête de la colonne et soutenus par quelques pièces d'artillerie. L'ennemi, forcé d'abandonner sa position, passe de l'autre côté du fleuve, fait sauter le pont miné d'avance; mais un parapet reste intact; les intrépides tirailleurs s'élancent hardiment sur ce débris du pont fumant encore, et s'emparent de l'artillerie qui les foudroyait. Le Mincio était forcé.

Les Autrichiens laissèrent leurs hommes couchés sur le champ de bataille, et se retirèrent vers Mantoue.

Le lendemain 9, une colonne sous les ordres du général Broglia, de la division Sonnaz, fait taire le feu des batteries autrichiennes établies de l'autre côté du

Mincio; entre Monzambano et Valeggio elle rétablit un pont de service avec l'aide des populations, et, grâce aux tirailleurs et aux soldats de l'artillerie, elle effectue son passage jusqu'au point où l'armée autrichienne s'était postée. Les 10 et 11 avril, l'armée piémontaise était maîtresse des ponts, des passages du Mincio; Radetzki avait refusé la bataille et se retirait sur Vérone.

Le roi adressa à ses soldats, fiers de leurs succès, une proclamation pour les féliciter de leur bravoure.

Le maréchal Radetzki expliqua sa retraite en ces termes :

« Vérone, le 11 avril.

» N'ayant jamais eu l'intention de défendre avec » vigueur la ligne du Mincio, qui nous aurait coûté des » soldats dans des engagements partiels sans résultat » aucun, j'ai fait exécuter à l'armée un mouvement ré- » trograde pour lui donner quelque repos. — Restant » maître des deux forteresses de Mantoue et de Pes- » chiera, il dépend de moi à chaque instant de repas- » ser le Mincio sans grand déploiement de forces et » sans sacrifices, en attaquant l'ennemi dans des cir- » constances favorables. J'espère que la troupe a con- » fiance en moi, et qu'elle me suivra avec ardeur, avec » joie, quand je la mènerai à l'ennemi.

» RADETZKI. »

Le langage belliqueux et triomphant du roi exprimait la foi dans la victoire. Les explications embarrassées du maréchal indiquaient l'hésitation dans la défaite. Cette affaire d'avant-garde, accueillie avec allégresse

dans toute l'Italie, y fut célébrée comme un présage certain. Ce début heureux ne laissa plus de doute dans l'opinion sur l'expulsion des Autrichiens.

Le maréchal Radetzki, troublé mais non découragé, se demandait si, maître encore d'une position redoutable, il parviendrait à gagner le temps nécessaire pour réaliser ses projets : raffermir ses troupes ébranlées, approvisionner ses quatre places de guerre, recevoir de l'Autriche des secours, des munitions, une seconde armée.

VII

Mais si l'Italie s'était levée avec enthousiasme contre l'étranger, l'Autriche n'était pas restée froide pour une cause où l'honneur de ses armes était engagé, où la grandeur de ses possessions était menacée, où les intérêts de son commerce et de son industrie étaient compromis. Dès que le gouvernement autrichien eut reçu les fatales nouvelles de l'insurrection de ses belles provinces italiennes, de la retraite du maréchal, il prit l'énergique résolution, malgré les difficultés qui absorbaient les forces de l'empire, d'envoyer immédiatement dans la Lombardie et la Vénétie de nouvelles troupes. Il ordonna la formation de quatre-vingts bataillons de mille hommes; le départ des régiments de la garnison de Vienne, dont il pouvait disposer, par la voie la plus rapide; et la formation d'un corps d'armée qui, sous les ordres du feld-maréchal Nugent, prit aussitôt position sur les bords de l'Isonzo.

Ensuite il fit appel au sentiment patriotique de l'empire et de l'Allemagne, cherchant à opposer sang à

sang, race à race, nationalité à nationalité. Cette invocation aux rivalités des peuples n'avait pas besoin d'être faite pour être sentie. Dès le 27 mars, on lisait dans les journaux et sur les murs de Vienne :

« A Milan et autour de Milan, on se bat contre ceux qui voudraient transformer nos belles provinces italiennes en république, ou en Dieu sait quoi, mais qui, en tous cas, veulent les séparer de notre ensemble monarchique. Venise, et ses immenses richesses en matériel, s'est déjà séparée; et nous voici, nous, à hésiter, à tergiverser, au lieu de nous dévouer corps et âme à cette monarchie constitutionnelle qui a été le but de toutes nos luttes! Sagonte tombait pendant que Rome délibérait... Nous sommes libres!... Les peuples libres sacrifient avec joie leur dernière obole sur l'autel de la patrie politique... Nous sommes libres!... Et l'étranger, comment jugera-t-il notre inertie? Allez en Angleterre, en France, aux États-Unis; apprenez là ce que c'est que le patriotisme, juste orgueil d'homme et de nation. Les enfants imberbes y saisiraient la première arme venue; les femmes, comme à Carthage, sacrifieraient les bijoux qui ornent leur tête; les vieillards eux-mêmes, fatigués de la vie et prêts à s'éteindre, renaîtraient, et, jetant une dernière flamme de jeunesse, monteraient sur la brèche. Et nous! nous, qui comptons dans nos rangs, par centaines de milliers, des hommes et des adolescents pleins de vie et de force; nous, qui savons à peine où et comment occuper nos bras; nous, qui entendons de tous côtés ces cris : Du pain! du travail! nous ne levons pas des légions, nous n'envoyons pas nos fils en Italie, ce champ de bataille

de l'honneur et de la monarchie unitaire? Non, il n'en sera pas ainsi !

» Formons un corps de volontaires, composé d'étudiants, d'employés, de marchands, de paysans, d'ouvriers; donnons-leur de bons officiers, et que ceux qui ne peuvent pas partir envoient de l'argent, des habits, des armes, des munitions... C'est la révolution de mars qui, la première, a allumé cet incendie; faites que Vienne, — Vienne qui a commencé cette révolution, soit aussi la première pour la combattre dans ses conséquences funestes à la patrie. Faites qu'elle soit le centre d'où parte l'impulsion de tout ce qui est bien et grand. Provinces restées fidèles! grands et petits, riches et pauvres, tous rivaliseront de zèle; nous en avons pour garants leur honneur, leur orgueil, leur amour pour la patrie !...

» Il arrive de tristes nouvelles de l'Italie, qui paraît définitivement perdue. Pour le commerce et l'industrie de Vienne et de Bohême, c'est un coup presque mortel. Une grande partie des manufactures de laines et de cotons sont obligées de cesser leurs travaux, et des milliers de familles d'ouvriers vont se trouver sans pain et sans travail.

» ... Debout! En Italie! Quoi! nous devrions abandonner non-seulement la Lombardie, mais encore cette admirable Venise et son immense matériel de guerre! nous devrions renoncer à frapper un coup dans le but de conserver à la marine de l'Allemagne régénérée cette reine de la mer Adriatique? Nous qui, après une révolution accomplie par nous-mêmes et par nous seuls, avons offert aux Vénitiens la liberté et une main

fraternelle ! nous, qui leur avons donné, avec confiance, jusqu'à ces armes qu'ils ont aussitôt traîtreusement tournées contre nous, nous devrions nous laisser chasser hors de ce pays, honteusement, sans combat, et stigmatisés comme des lâches par l'Europe entière ! N'écoutons pas l'*ultra-libéral* allemand qui n'a jamais élevé la voix pour dire qu'on reprenne à la France l'Alsace et la Lorraine, ces provinces allemandes...

» Est-ce donc des chaînes que nous apportons à l'Italie ? Est-ce que le coup qui a frappé Metternich n'est pas parti du cœur même de l'Autriche, d'une main allemande ? Est-ce qu'il n'a pas été frappé pour la liberté des Italiens aussi bien que pour la nôtre ?

» Respect pour la nationalité ! Respect pour la liberté des Italiens ! Nous accordons cela du plus profond de notre cœur. Mais la séparation violente, totale de la Lombardie et de la Vénétie d'avec l'Autriche serait la ruine de cet empire... »

VIII

Le peuple, l'Allemagne avait entendu ce cri d'alarme. « Dès le matin, dit une feuille publique, le peuple, à Vienne, arrache les affiches du théâtre italien, qui sera fermé pour éviter des démonstrations tumultueuses. Les corps de volontaires grossissent d'heure en heure. Dans toutes les rues, on voit des jeunes gens, parfois des enfants de quinze à seize ans, mais recrutés pour la plupart dans les derniers rangs de la population ouvrière, portant à leurs chapeaux ornés de fleurs cette inscription : *Volontaires pour l'Italie !* »

Leur nombre dépassa bientôt cinq mille. Tout concourait à exalter les passions des Allemands : la gloire des armes, l'affront reçu, l'honneur à venger, l'intérêt, la nécessité du travail, la conservation d'un port maritime, la grandeur de l'empire, l'amour de la patrie, la voix du sang ! Au cri italien le cri allemand avait répondu. Il était certes des hommes, tels que le poëte Henri Streglitz, qui, plaçant la justice au-dessus de la raison d'État, au-dessus des préjugés de race, reconnaissaient aux autres le droit d'indépendance qu'ils réclamaient pour eux ; mais c'était le petit nombre, dont la parole sage et loyale n'était pas écoutée.

IX

Le Tyrol est divisé en provinces italiennes et en provinces allemandes. Lorsque les peuples se touchent, on serait porté à croire qu'ils sont plus disposés à la fraternité. Le plus souvent c'est malheureusement le contraire. Dès que le Tyrol allemand vit que le Tyrol italien voulait proclamer son indépendance, il jeta aussi son cri de guerre :

« Hommes d'Allemagne ! le Tyrol, cette forteresse de rochers, est menacé ! La nouvelle Italie veut établir ses limites à la Malserhaide et sur le Brenner. Le territoire d'Eisak et la belle vallée de l'Estsch (l'Adige) doivent devenir italiens. Le château du Tyrol et la maison de Hofer, italiens !... Nous prenons les armes ; nous abandonnons femmes, enfants, nos champs non ensemencés, et nous courons défendre la frontière et chaque pouce de terre allemande. Envoyez-nous des balles et

de la poudre; nous ne manquons pas d'hommes pour repousser l'ennemi; nous ne voulons pas céder un pouce de terrain! »

X

Ce n'était plus l'Autriche seule contre l'Italie, c'était l'Allemagne entière. A Francfort, dans la Diète générale des représentants des peuples assemblés (19 avril), comme dans la commission des Cinquante et dans celle des Dix-sept, les délégués de l'Autriche portaient les plus graves plaintes et les plus rudes attaques contre les Italiens, qui ne cessaient de proférer les cris de : *Mort aux Allemands! Dehors les barbares!* La commission des Cinquante écartait la proposition d'une déclaration catégorique au roi de Sardaigne contre toute invasion du territoire italien; mais elle décidait, à l'unanimité, un appel aux Tyroliens, confiant à leur dévouement les intérêts et l'honneur de l'Allemagne, ainsi que l'intégrité du sol de la patrie contre les tentatives et les efforts de l'ennemi.

Le Tyrol faisait partie de la Confédération germanique. L'Allemagne révolutionnaire saisissait cette occasion de marquer ses sympathies pour la cause de l'Autriche en Lombardo-Vénétie. La polémique sur cette importante question prit bientôt un caractère de plus en plus passionné, haineux. On remontait aux siècles les plus éloignés pour justifier la possession allemande de la Lombardie. On fouillait les documents historiques et les traditions de famille. Enfin, grâce à la diplomatie de l'Autriche et aux tendances patriotiquement ambitieuses des chefs du parti libéral en Germanie, cette

question devint aussi nationale en Allemagne qu'elle l'était en Italie.

XI

Les gouvernements de Milan et de Venise cherchaient à calmer ces haines de race et à établir la distinction entre l'oppression des princes et les relations des peuples.

Évoquant le principe sacré de la fraternité contre les vieilles traditions de discorde, le gouvernement de Milan adressait aux Allemands ces paroles conciliatrices :

« Chaque peuple a son droit d'indépendance et de » liberté. Vous mettez avant tout l'indépendance et les » intérêts de la grande patrie allemande; nous aussi, » nous mettons avant tout l'indépendance et les inté- » rêts de la grande patrie italienne.

» Nous nous sommes levés en armes contre le gou- » vernement, non contre le peuple autrichien, pour » nous racheter de l'opprobre et des douleurs de trente- » quatre années du despotisme le plus abject.....

» Nous vous honorons! et nous ne pouvons pas » croire que des liens de race et de langage vous fas- » sent méconnaître les titres sacrés du malheur et du » droit!... Serrez cette main que nous vous offrons » avec le sentiment d'une amitié fraternelle!... »

Tommaseo, au nom des Vénitiens, en des termes touchants et remplis d'une douce et suave poésie, s'efforçait d'éveiller les sympathies non-seulement des Allemands, mais encore des Croates eux-mêmes et des

Slaves. Rien de plus émouvant que son appel à ces peuples :

« ..... Distinguons l'Autriche de l'Allemagne! A la » véritable, à la grande Allemagne, associez-vous » comme à une sœur!

» ..... La grande famille slave se réveille et se re- » connaît elle-même! ses membres épars et déchirés se » rejoignent! un sang nouveau y circule! O Croates » méprisés par l'Autriche, haïs par l'Italie comme in- » struments de tyrannie, le monde ne vous connaît » pas!... Peu savent que depuis dix ans vous luttez, » dans votre pays, pour vos droits, votre langue, vos » traditions et la dignité de votre âme. Le monde ne » sait pas que vous avez été les premiers à secouer le » joug de Metternich! vous, que vos autres compa- » gnons d'esclavage regardent comme un troupeau!

» ..... Croates, qui êtes encore en Italie à verser le » sang italien! délivrez-vous de cette infamie! déposez » ces armes honteusement cruelles! La Croatie vous ré- » clame! votre patrie a demandé énergiquement à » Vienne que vous sortiez d'Italie, et que vous cessiez » d'être bourreaux et victimes!...

» Croates! Bohêmes! Polonais! vous tous qui êtes » comprimés sous le joug de la pesante Autriche, le- » vez-vous!... Mais ne méprisons pas ceux qui nous » méprisent! ne haïssons pas nos ennemis! compatis- » sons au contraire à leurs malheureuses victoires pré- » cédentes! et compatissons à leur chute précipitée!

» Et toi, Pologne malheureuse, tu ne pourras voir » surgir en toi une vie véritable, si tu n'aimes pas ton » impitoyable bourreau, la Russie, également ta sœur!

» Ils sont peu nombreux ceux qui te tourmentent.
» Mais le pauvre peuple russe gémit, lui aussi, et porte
» au fond de son âme la punition d'une tyrannie qui
» n'est pas la sienne.

» ..... Debout, Croates! Bohêmes! Polonais! faites
» de vos chaînes des épées, et de votre joug une arme
» de défense! Vous, si longtemps courbés sous le bâton
» autrichien, levez-vous! vous vaincrez en paraissant!
» Levez-vous sans haine et sans crainte! le Dieu des
» nations est avec vous!... »

Un prêtre, Antonio Maria Pasini, écrivait dans l'*Indipendente :* « Il est douloureux que le beau et sacré
» cri de : *Vive l'Italie!* soit accompagné de cet autre
» cri : *Mort aux Allemands!* Que le peuple enfin ap-
» prenne à distinguer entre Allemand et Autrichien!...
» qu'il sache que l'Allemagne aussi s'éveille aujour-
» d'hui, demandant compte à son gouvernement, ré-
» clamant des réformes et la liberté!... Quant aux Au-
» trichiens, n'ont-ils pas secoué, eux aussi, le joug de
» l'odieux oppresseur du peuple? Oui, l'insurrection de
» Vienne a été le premier signal de notre affranchisse-
» ment!... Un peuple ne doit plus, ne veut plus, être
» maître d'un autre peuple!... Qu'on ne lance plus de
» malédictions contre les peuples, mais contre ceux qui
» les oppriment et qui flattent le despotisme et la tyran-
» nie, quels qu'en soient l'état, la patrie et l'idiome. »

Ces appels à l'humanité et à la fraternité germeront un jour; mais, dans ce trouble des révolutions, ils se perdaient, et n'apportaient aucun adoucissement à la guerre présente des peuples entre eux. Les nationalités apportaient avec elles leurs vertus et leurs passions.

XII

L'Autriche pouvait donc espérer, par le soulèvement de l'Allemagne contre l'Italie, résister, lutter et triompher peut-être; mais, au moins autant que Charles-Albert, le gouvernement impérial redoutait l'intervention de la République française; il reculait devant ce fantôme qui lui paraissait menacer tous les trônes, et il préférait négocier.

En réponse à cette pensée, exprimée par lord Ponsonby au comte Fiquelmont : « ..... L'Italie pourrait » devenir l'occasion d'une guerre générale. Le gouver» nement de la République française aura besoin d'une » guerre pour se soutenir; nous désirons que vous ne » lui en donniez pas l'occasion en Italie!... » le comte Fiquelmont écrivait, le 5 avril, au comte Dietrichstein, avoir dit à lord Ponsonby : « Milord, dans les mains » de l'Angleterre est le sort de l'Italie. Vous êtes, au» jourd'hui, la seule puissance qui y possédiez de l'in» fluence. Cette influence y est d'autant plus grande, » qu'elle y est seule. Le renversement si facile de » Louis-Philippe, l'établissement d'une république en » France, ont inspiré une véritable épouvante. On » craint le secours autant qu'on craindrait l'hostilité.

» ..... Un commissaire impérial va partir pour l'Ita» lie, muni de pleins pouvoirs pour négocier une récon» ciliation sur les bases les plus larges, qui sont une » suite naturelle et voulue du nouveau système poli» tique adopté par l'Autriche... Appuyer la posi» tion de la cour d'Autriche dans les limites de ses

» possessions italiennes, serait tout autant conforme
» aux intérêts de l'Angleterre qu'à ceux de l'Au-
» triche. »

XIII

Mais l'intervention possible de la République française en Italie, qui inquiétait l'Angleterre, effrayait l'Autriche, terrifiait le roi de Piémont, serait-elle réclamée par la République vénète? Sa situation était différente; elle n'avait ni les mêmes antipathies ni les mêmes craintes. La République vénète (nous en donnerons les preuves impartiales), retenue par les susceptibilités nationales et sans doute par une noble fierté, préféra le patriotique concours des armes sardes, romaines, napolitaines, et ne fit que remercier la France de ses sentiments d'amitié, se réservant seulement d'y recourir plus tard s'il en était besoin.

Le président du conseil, Manin, avait annoncé, le 28 mars, au vicomte Palmerston l'avénement de la République, comme respect des traditions, obéissance au passé et nécessité des choses. Le vicomte avait répondu par des instructions données, le 5 avril, au consul général Dawkins, « de communiquer avec le Gou-
» vernement provisoire toutes les fois que le service le
» demandera, et d'expliquer qu'en agissant ainsi vous
» ne préjugez, en aucune manière, la décision que pren-
» dra le gouvernement britannique sur la reconnais-
» sance du gouvernement qui peut s'établir d'une ma-
» nière permanente à Venise, soit autrichien, soit
» italien! »

Cette froideur du gouvernement anglais devenait en-

core plus saillante par un fait alors remarqué : « Dans » l'église Saint-Marc, au service funèbre pour les âmes » des citoyens morts en combattant pour l'indépen- » dance italienne, tous les consuls des puissances » étrangères avaient été invités, et s'y étaient ren- » dus, à l'exception des consuls d'Angleterre et de » Russie. »

XIV

Le gouvernement provisoire de la République vénète adressait au ministre des affaires étrangères de la République française cette missive :

« Ce n'est pas par les formules de la vieille diploma- » tie que nous débuterons, en adressant à la Républi- » que française nos remerciements fraternels. Elle a » plaint nos malheurs; elle a félicité notre réveil; elle » nous a promis un appui dont nous avons beaucoup à » espérer et rien à craindre. Le temps des interven- » tions usurpatrices est passé, et ce ne serait pas un se- » cours dangereux qui nous viendrait d'un pays où » Lamartine est ministre.

» Venise est pleine des souvenirs des anciennes re- » lations de l'Italie avec la France : une ville alors va- » lait un royaume. Les temps sont changés, mais les » idées et les sentiments n'en sont peut-être que plus » purs et plus nobles. Les malheureux savent aimer. Il » est bon quelquefois d'être opprimé pour mieux sentir » la véritable grandeur.

» Nous faisons des vœux pour la prospérité et la » gloire de la France; nous lui tendons la main avec un

» sentiment de reconnaissance que le temps ne rendra
» que plus fort.

» Venise, 28 mars 1848.

» *Le président* : MANIN.

» *Le secrétaire* : JENNARI. »

XV

M. Tommaseo écrivit une lettre personnelle à M. Lamartine :

» Lorsque nous nous sommes rencontrés à Paris, » vous poëte et orateur illustre, et moi réfugié obscur, » nous ne pensions pas que nous devions un jour nous » trouver ministres de deux Républiques. La confor» mité des positions n'enlève pas la grande inégalité » des mérites, mais me rend plus hardi à vous adresser » cette parole fraternelle! Vous aimez l'Italie et la dé» fendiez malheureuse. Nos joies sont donc les vôtres. » Nous honorons dans la nation française cet instinct » de générosité courageuse qui la fait aspirer aux gran» des choses comme à son élément nécessaire, et déjà » nous savons que votre cœur est avec nous, et nous » vous en remercions de cœur. »

A cette lettre personnelle, M. Lamartine répondit par une lettre personnelle aussi belle de forme et de sentiments :

« Cher et illustre citoyen,

» Si je n'ai pas encore à vous répondre au nom de » la République, je m'empresse du moins de vous ex-

» primer, comme citoyen, les félicitations que m'in-
» spire la nouvelle et glorieuse situation de votre pa-
» trie. J'ai été heureux du souvenir que vous avez
» porté à mon nom au milieu des graves préoccupa-
» tions dont vous êtes entouré. Votre pensée est tombée
» juste, car aucun cœur en Europe ne renferme plus
» d'amour que moi pour l'Italie, et plus d'admiration
» et d'enthousiasme pour Venise en particulier. Per-
» mettez-moi d'y joindre mon attachement pour vous et
» pour les hommes généreux qui portent, des Alpes
» à l'Océan, la liberté sur leurs mains réunies. »

XVI

Après l'épanchement de ces deux nobles âmes, citons les documents officiels. Le 8 avril, le consul général de la République française, M. Lemperani, arrivé le jour même à Venise, écrivait au ministre des affaires étrangères :

« J'avais demandé à voir M. Manin, président de la
» République. C'est tout le gouvernement en corps qui
» m'a reçu. M. Manin a bien voulu me dire que j'étais
» attendu avec impatience; que, sans douter des dispo-
» sitions de la République française à l'égard de sa
» jeune sœur de l'Adriatique (je cite les propres termes
» de M. Manin), on n'en aimait pas moins à recevoir à
» ce sujet quelques assurances directes.

» Quoique parti sans instructions spéciales, je n'ai
» pas hésité à répondre à M. Manin que la nouvelle de
» l'émancipation des provinces vénitiennes avait été
» accueillie en France, par le Gouvernement provisoire,

» comme par la nation entière, avec la plus vive sympathie; qu'il n'y avait point de pays en Europe dont » l'indépendance fût plus chère à la France que celle » de la nation italienne; que l'on pouvait compter sur » ses sentiments; que le monde entier savait que les » affections de la France, quand elle possédait elle-même la liberté de ses mouvements, ne sont jamais » stériles.

» M. Manin m'a dit alors qu'il espérait que les efforts » réunis des différents États de l'Italie, que l'ardeur » qui animait les populations de la Péninsule suffiraient » pour chasser l'ennemi de l'Italie; qu'au besoin on » aurait recours à l'héroïque générosité de la France; » que dès à présent, cependant, on aurait été heureux » de voir quelques bâtiments de la marine française se » montrer dans l'Adriatique, et qu'il me priait même » instamment, monsieur le ministre, de vous en faire » la demande au nom de son gouvernement. »

Le président du conseil de la République vénète, entraîné par l'opinion générale, espérant que l'Italie pourrait se suffire à elle-même, n'exprima qu'un seul désir, et ce désir fut satisfait dans le plus court délai possible.

XVII

La flotte, commandée par l'amiral Baudin, qui avait mission de soutenir l'honneur du pavillon de la République française et la politique libérale de son gouvernement, ayant dû mettre ses forces au niveau de celles de l'Angleterre qui augmentait son escadre dans la Méditerranée, n'avait pu appareiller de Toulon que

vers le milieu d'avril. Le jour même de son arrivée à Livourne, à la fin de ce mois, l'amiral recevait du chargé d'affaires de France à Turin, M. Bixio, à qui M. Lemperani avait communiqué le désir du gouvernement vénète, une lettre datée du 27 avril, qui lui disait : « ..... Trois bâtiments à vapeur anglais croisent » dans l'Adriatique. L'un d'eux est à l'ancre dans le » port de Venise...... Dans cet état de choses, je ne » sais, monsieur l'amiral, quelles sont vos instructions, » je ne sais dans quelles limites il vous est possible » d'intervenir militairement; mais, quoi qu'il en soit, » je viens vous inviter, de la manière la plus pressante, » à envoyer sur-le-champ dans l'Adriatique le nombre » de bâtiments que vous jugerez convenable, pour y » montrer les couleurs françaises..... »

L'amiral Ch. Baudin répliqua aussitôt, le 3 mai 1848, « à bord du *Friedland*, rade de Livourne, escadre de » la Méditerranée :

« J'ai reçu avant-hier, à Florence, la lettre que vous » m'avez fait l'honneur de m'adresser le 27 avril..... » J'expédie aujourd'hui même pour le port de Venise » la frégate à vapeur *l'Asmodée*, de 450 chevaux, et je » donne au capitaine Ricaudy qui la commande l'ordre » de se tenir prêt..... J'en envoie une autre stationner » à Civita-Vecchia, et je pars ce soir pour Naples avec » tout le reste. »

M. Bixio donna sur-le-champ avis de sa correspondance avec l'amiral, au gouvernement français, par dépêche télégraphique du 27 avril, et à M. Lemperani le même jour. On ne pouvait mettre plus d'empressement et plus de zèle.

« La frégate française à vapeur de guerre *l'Asmodée*, » dit le *Mémorial vénète* de P. Contadini, le 10 mai, » arriva au port. L'esquif porta aussitôt à terre deux » officiers, qui, montés sur la Piazzetta, furent accueillis » avec les signes de la plus vive sympathie du peuple, » par les cris de *Viva l'Italia! Viva la Francia!* »

L'Asmodée représentait dans l'Adriatique la flotte française, qui, dans le golfe de Naples, n'était éloignée que de quelques journées. Ces forces étaient donc suffisantes. Le brave capitaine Ricaudy, les officiers, l'équipage sous ses ordres, surent tenir haut et ferme l'honneur du drapeau français. Ils déployèrent dans cette mission ce courage froid et cette noblesse de caractère qui sait se faire respecter, l'un des plus brillants apanages de la marine française. L'appui moral, le seul réclamé par Manin, ne s'était pas fait attendre, car *l'Asmodée* précédait à Venise l'arrivée de la flotte napolitaine qui n'eut lieu que le 16 mai, et celle de la flotte sarde le 22 mai.

XVIII

Malgré toute la réserve du gouvernement vénète, qui s'était borné, non à réclamer les secours de la France, mais à prévoir le cas où l'Italie pourrait en avoir besoin, ce gouvernement souleva contre lui des reproches, des plaintes, des récriminations. « Eh quoi! s'écriait avec » indignation *la Patria* de Florence [1], le gouvernement » vénitien implore le secours de la France, oubliant » que la résurrection et la renaissance de l'Italie se ré- » sument dans ces mots sacramentels : *L'Italia farà da*

[1] 24 avril.

» *se!* Ces paroles sont le symbole de foi de tous les Ita-
» liens ; et faut-il qu'aux premiers jours de la lutte
» nous proclamions à la face de l'Europe et du monde
» que l'Italie est condamnée, par une déplorable fata-
» lité, à chasser ses oppresseurs étrangers avec le se-
» cours et par l'épée d'autres étrangers, destinés peut-
» être à leur tour à devenir des oppresseurs?

» Aujourd'hui il ne suffit plus de tenir un langage
» italien, si ce langage est démenti par des actes anti-
» italiens. Si Venise ne s'était point isolée de la Lom-
» bardie et du Piémont, elle n'en serait pas réduite à
» chercher des secours au dehors..... L'ennemi campe
» toujours sur les rives de l'Adige, mais nous ne vou-
» lons pas douter de la victoire, et cette victoire doit
» être due exclusivement, absolument, aux armes ita-
» liennes. L'assistance étrangère rendrait éphémère et
» illusoire notre indépendance. Aujourd'hui et toujours
» l'Italie doit faire par elle-même ! »

Montanelli, l'un des héros et des historiens de cette époque, qui reconnaît avec loyauté cette faute de ses concitoyens d'avoir repoussé les offres de la France, cite une lettre, plus expressive encore, écrite au même journal, de Milan, le 5 avril, par Massari : « ..... Les
» magnanimes paroles dans lesquelles se résume la ré-
» surrection italienne : *L'Italia farà da se,* ces magni-
» fiques paroles qui sont le premier article de foi du
» symbole politique de tout bon Italien, ne signifient
» donc rien pour le gouvernement vénitien ? Quel ver-
» tige, quel délire a frappé l'esprit des ministres de la
» République vénitienne? Nous ne trouvons pas de pa-
» roles assez sévères pour blâmer leur conduite.....

» Dites si vous voulez être de vrais Italiens, ou si ce » nom sacré d'Italie, tant de fois prononcé et invoqué » par vous, ne fut que le manteau impérial avec lequel » vous vouliez couvrir aux yeux de vos concitoyens, » aux yeux de l'Europe, les haillons de vos mesquine- » ries, de vos petites ambitions municipales! Dites-le » franchement; il n'est plus temps de se cacher. Per- » sonne ne croit plus à vos paroles, quand vos actes » anti-italiens les contredisent manifestement. »

Délivrer sa patrie et se voir accuser aussi cruellement de n'être mû que par ambition personnelle, devait blesser profondément le gouvernement vénitien : aussi, pour éclairer l'opinion publique et démontrer l'erreur et l'injustice de l'attaque, il fit insérer dans la *Gazette officielle* une réplique, qui rappela avec dignité M. Massari à la modération et aux convenances, lui reprochant de n'avoir pas su distinguer le subjonctif conditionnel des autres temps du verbe, et d'avoir voulu interpréter ce sentiment : « que le secours venu d'un pays où Lamar- » tine était ministre ne serait pas un secours dange- » reux, » comme si c'était une demande d'intervention directe et immédiate.

XIX

Le gouvernement provisoire de Lombardie, si généralement dévoué à Charles-Albert, avait encore été plus réservé vis-à-vis de la France. Cependant, dans le premier moment de la délivrance, les canons autrichiens fumant encore, il avait adressé, le 27 mars, au Gouvernement provisoire de la République française

une lettre pour lui annoncer : les cinq jours de glorieuse lutte de Milan, sa victoire, la retraite des Autrichiens sur Vérone, l'aide du roi de Sardaigne accourant en personne avec ses troupes pour les chasser jusqu'aux Alpes. « Dans cet état de choses, nous nous sommes » abstenus de toute question politique ; nous avons so- » lennellement déclaré, à plusieurs reprises, qu'après » la lutte ce sera à la nation de décider sur ses desti- » nées.

» A cause de cela, nous n'avons pas encore cherché » à nous faire reconnaître par le Gouvernement provi- » soire de la République française ; nous attendons » d'être un gouvernement avec une forme quelconque » pour nous adresser à l'Europe. Maintenant nous ne » sommes que le gouvernement de l'urgence et de la » nécessité.

» Cependant, puisque nous envoyons l'un de nos ci- » toyens les plus honorables, M. Louis Porro, à Toulon, » pour faire un achat d'armes, nous avons cru pouvoir » adresser au Gouvernement provisoire de la République » française cette expression de notre respect et de notre » sympathie.

» C'est à ce gouvernement, qui a déclaré si solen- » nellement vouloir venir en aide à toutes les natio- » nalités opprimées et en hâter la délivrance ; c'est » au gouvernement de la nation la plus brave et la plus » généreuse du monde, de trouver le moyen de nous » aider dans des circonstances si difficiles. »

Malgré le peu de précision de cette lettre sans portée politique, comme le disait le Gouvernement provisoire lombard, c'était une lettre au gouvernement de la Ré-

publique française. Cela suffit pour motiver une explosion de colère dans l'âme du roi Charles-Albert. Nous en trouvons la preuve incontestable dans une dépêche de sir Abercromby à lord Palmerston, datée de Turin, le 14 avril 1848 : « Le Gouvernement provisoire de » Milan avait envoyé au Gouvernement provisoire de » France une adresse pour lui demander assistance. » Aussitôt Charles-Albert gourmande vertement le gou» vernement de Milan, et lui intime l'ordre de retirer » immédiatement sa demande d'assistance à la Répu» blique française et de protester contre tout acte qui » aurait pour objet l'intervention d'une puissance étran» gère quelconque. Par suite de cette admonestation, » le marquis de Brignoles, à Paris, renouvela à M. La» martine l'assurance formelle, non-seulement de la » part du gouvernement sarde, mais encore de la part » des autres gouvernements italiens, que toute l'Italie » repoussait toute intervention étrangère. »

XX

Nous faisons connaître ailleurs, avec détail, les conférences du Gouvernement provisoire de la République française sur les affaires extérieures, d'après les procès-verbaux des séances du conseil ; nous n'en donnerons ici que le résumé.

Le manifeste du ministre des affaires étrangères, adopté à l'unanimité comme base de politique, renfermait cette déclaration très-nette : « .... La République » ne déclarera la guerre à personne... mais nous le » disons hautement : si l'heure de la reconstruction de

» quelques nationalités opprimées en Europe ou ailleurs » nous paraissait avoir sonné dans les décrets de la » Providence... si les États indépendants de l'Italie » étaient envahis, si l'on imposait des limites ou des » obstacles à leur transformation intérieure, si on leur » contestait à main armée le droit de s'allier entre » eux pour consolider une patrie italienne, la Répu- » blique française se croirait en droit d'armer elle- » même pour protéger ces mouvements légitimes de » croissance et de nationalité des peuples... »

Pour soutenir cette politique élevée et digne de la France, M. Lamartine avait demandé l'organisation d'une Commission de défense nationale; la création de trois corps d'armée : 60 000 hommes sur les frontières des Alpes, 120 000 hommes sur le Rhin, 20 000 hommes sur les Pyrénées; le rappel d'une partie de l'armée d'Afrique; l'envoi d'une flotte dans la Méditerranée. Sur la demande de la Commission de défense nationale, présidée par François Arago, le gouvernement avait voté tous les crédits nécessaires, 114 millions, pour élever l'effectif des troupes à 532 000 hommes. Le ministre des finances, malgré la crise et la pénurie du Trésor public, avait résolûment engagé sa responsabilité, au nom de l'honneur et des intérêts du pays.

Le Gouvernement provisoire de la République française écoutait, comme écho venu de Paris, le cri de délivrance de tous les peuples de l'Europe; il suivait avec une anxieuse sympathie les différentes phases de leur affranchissement; il attendait l'heure et le cri de l'Italie, et préparait hautement, publiquement, son intervention.

XXI

La seule pensée de l'apparition d'une flotte de la République française devant le port de Gênes et de la formation d'un corps d'armée sur la frontière des Alpes fit tressaillir le gouvernement de Charles-Albert.

Dans la première entrevue de M. Bixio avec M. Pareto, les premiers mots du ministre sarde furent pour témoigner l'effroi de l'arrivée prochaine de la flotte française... « Suivant lui, dit M. Bixio dans sa dépêche » du 29 mars, la présence de cette flotte devait déterminer à Gênes une insurrection républicaine qui, » dans les circonstances suprêmes où se trouve l'Italie, » porterait la division dans les esprits, qui n'ont jamais » eu plus besoin de s'entendre contre l'ennemi commun; c'est à sa prière que je vous ai adressé hier, » monsieur le ministre, par la voie télégraphique, la » demande d'un changement d'itinéraire de la flotte. »

M. Bixio écrivait le 31 mars : « ... Le gouvernement » sarde est entièrement absorbé par des préoccupations » personnelles; le ministre des affaires étrangères, que » je vois tous les jours, ressent plus de frayeur de la » contagion des idées républicaines que des armées de » l'Autriche, et le corps d'armée de Radetzki l'intimide » moins que la présence prochaine, annoncée par les » journaux, des troupes de la République sur le Var. »

Le marquis de Pareto écrivait à lord Abercromby, le 30 mars : « J'ai vu M. le chargé d'affaires de France, » M. Bixio, qui m'a annoncé que probablement une » escadre française d'évolution sortirait de Toulon et

» viendrait évoluer sous peu sur les côtes d'Italie et » probablement devant Gênes. Comme on pouvait » craindre que l'apparition de cette flotte n'excitât » quelque mouvement dans la population, j'ai demandé » à M. Bixio s'il serait possible qu'elle passât outre...

» ..... Il m'a annoncé en même temps que le Gou- » vernement provisoire avait donné l'ordre de faire » revenir plusieurs régiments de l'Algérie, et que ces » troupes allaient être cantonnées dans le département » du Var; j'ai fait alors l'observation que je ne saurais » pas comprendre quel but on pouvait se proposer en » prenant une pareille détermination.

» ..... J'ai écrit à M. le marquis de Brignoles pour » qu'il engage le gouvernement provisoire à tenir ce » rassemblement de troupes éloigné de la frontière, » afin qu'il ne puisse venir dans l'esprit de nos popu- » lations que la France veut s'entremêler, de quelque » manière que ce soit, dans nos affaires, car nous te- » nons à ce qu'on sache absolument que l'Italie veut » — *fare da se.* »

XXII

Telles étaient les inquiétudes, les réclamations du gouvernement piémontais, lorsqu'on apprit à Turin, le 1er avril, que des colonnes de Savoisiens mêlés de Français se dirigeaient sur la Savoie, pour y proclamer la République ou la réunion à la France. Cette échauffourée, à laquelle s'étaient opposées les autorités françaises, échoua misérablement et ne produisit en Piémont qu'une impression passagère. M. Lamartine prouva, par les dépêches et les ordres expédiés, que les

commissaires du Rhône et de l'Isère avaient tout fait pour l'empêcher. Il fut facile à M. Bixio d'éclaircir cette triste affaire; il écrivait le 7 avril : « L'émotion pénible » causée ici par la prise de Chambéry a fait place à la joie, » dès qu'on a su que la garde nationale avait suffi pour » chasser les insurgés. Les ministres et le public sont main- » tenant bien convaincus que le gouvernement de la Ré- » publique n'a pas excité ce mouvement, et que s'il avait » voulu intervenir, même indirectement, la lutte au- » rait été bien autrement sérieuse... » Aussi M. Bixio, activement secondé par M. F. Mornand, commissaire délégué peu après, le 28, put-il intercéder et obtenir du gouvernement piémontais un décret complet d'amnistie pour les captifs.

La politique de Charles-Albert, antérieure à cette tentative insensée, dont l'échec détruisit aussitôt la portée, fut postérieurement la même. Cette politique, on le sait, était dictée, non pas seulement par la crainte de perdre une couronne, mais par l'ambition d'en conquérir une autre plus brillante encore : celle d'un royaume de la haute Italie. Charles-Albert croyait toucher à ce but désiré. Le pourrait-il, s'il ne triomphait qu'avec le concours de la République française? Et s'il la *laissait* intervenir pendant la lutte, ne lui *laissait*-il pas le droit d'intervenir après la victoire? C'était une des raisons supérieures qui lui faisaient repousser cette intervention avec une insistance poussée jusqu'à la colère.

Mais la France pouvait-elle se soumettre aux convenances de Charles-Albert? Ne devait-elle pas consulter tout d'abord les intérêts sacrés de l'Italie et de l'hu-

manité, la cause sainte des peuples? Ne devait-elle pas prendre au sérieux cette invocation, quoique voilée, du gouvernement provisoire de la Lombardie? N'était-ce pas un appel suffisant? S'il existait entre les provinces à affranchir et le Piémont une communauté de race, n'existait-il pas entre elles et la République une communauté de principes? La République française, pour les secourir, n'avait-elle pas les mêmes droits que la royauté sarde? Ces droits n'étaient-ils pas constatés par les Milanais eux-mêmes? « Cette persis- » tance, dit M. Cattaneo, à s'opposer à ce que la Ré- » publique française s'immisçât dans nos affaires, était » une raison pour qu'elle eût à s'en occuper, et une » preuve qu'elle y avait un intérêt direct. Toute géné- » rosité, toute sympathie à part, la France devait em- » pêcher que les ressources de l'Italie vinssent tom- » ber dans les mains de ses ennemis... Eh bien, ses » ennemis sont les nôtres... Nous sommes l'avant-garde » du peuple français! »

XXIII

Pour les nations, il y a de ces heures propices que Dieu semble avoir préparées et qu'elles doivent savoir saisir; si elles les laissent passer, alors pour elles une longue nuit et de longues souffrances. Le gouvernement provisoire de France entendait sonner une de ces heures pour l'Italie. L'Allemagne entière rêvait son unité, poursuivait son indépendance, proclamait sa liberté. Non-seulement chacun de ses royaumes opérait sa révolution, mais, dans l'empire même d'Autriche, les Ita-

liens n'étaient pas les seuls à vouloir leur affranchissement. La Hongrie, la Bohême, la Galicie, la Croatie, chaque race cherchait à se reconnaître et à se joindre. La République française offrait à tous ces peuples, à toutes ces nationalités, à toutes ces races, des secours contre l'oppression. Pouvaient-ils trouver mauvais qu'elle vînt en aide aux Italiens, non contre d'autres peuples, mais contre des armées qu'eux-mêmes chassaient de leurs villes capitales, comme instruments désormais superflus d'une tyrannie anéantie? La raison était pour l'Italie, pour la France accourant à sa voix. L'Angleterre elle-même, absorbée par les insurrections chartistes et irlandaises, était entravée et cherchait sa voie dans un horizon obscurci. Lamartine, avec le coup d'œil rapide d'un homme d'État, vit le moment favorable marqué par la Providence ; et, interprétant les demi-confidences du gouvernement de la Lombardie comme l'expression d'un vœu contenu seulement par l'influence et la présence du roi de Piémont, il soumit au Gouvernement provisoire de la République française cette lettre significative, tracée à l'instant même sur la table du conseil, et adressée au chargé d'affaires à Turin :

Présidence du conseil des ministres.

« Paris, le 11 avril 1848.

« Monsieur,

» Les événements d'Italie nous inquiètent assez pour
» nous faire penser à l'éventualité de la descente d'un
» corps d'observation en Piémont, avec le consentement
» préalable du gouvernement sarde, *ou même en devan-*

» *çant au besoin cette demande*. Ne communiquez point » ces inquiétudes au gouvernement de Turin, mais tâ» chez de savoir, par voie de conversation, ou autrement » par voie indirecte, *si, dans le cas d'une marche d'un » corps d'armée française par la Savoie, les forts qui se » trouvent sur la route de la Maurienne, comme Bru» mont et autres, feraient feu sur nous.*

» Renvoyez-moi le courrier jusqu'à Lyon pour me » rendrevotre réponse.

» Tout à vous,

» LAMARTINE. »

Cette dépêche, adoptée à l'unanimité par les membres du gouvernement, fut aussitôt expédiée par courrier extraordinaire.

XXIV

La réponse ne se fit pas attendre.

« Turin, 15 avril 1848, trois heures du matin.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE.

Le chargé d'affaires de la République française à M. le ministre des affaires étrangères.

« Les événements de Milan et de la Savoie et la re» traite des Autrichiens devant l'armée sarde ont donné » à l'esprit public un très-haut degré de confiance et » d'excitation.

» L'intervention de la France en Italie, sans que son » concours soit réclamé et au mépris des protestations » souvent répétées, serait regardée par tous les partis » comme un acte de déloyauté indigne de la France.

» Il n'y a en Savoie que quatre mille soldats, mais » les forts sont armés et les commandants, avertis par » un exemple récent, se défendraient avec énergie. Ils » seraient soutenus par les populations, que la consti- » tution, la différence d'impôts et un succès récent » rendent en ce moment anti-françaises. »

« A sept heures du matin.

» Peschiera vient, dit-on, de capituler. (Ce bruit fut démenti le lendemain.)

» L'intervention française en ce moment serait sans » doute le signal de la guerre générale, et ferait certai- » nement sur l'Italie l'effet qu'a produit sur l'Espagne » la surprise de 1808.

» Il y va de l'influence et de l'honneur de la Répu- » blique. »

En communiquant cette dépêche au Conseil, M. de Lamartine ne put s'empêcher de s'écrier : « Ils sont aveugles et fous! »

XXV

Le 20 avril, M. Bixio confirmait, dans une lettre profondément raisonnée, les renseignements importants qu'il s'était hâté de transmettre.

« ... Le caractère essentiel du mouvement qui agite » l'Italie, ce qui le distingue de tous les mouvements » antérieurs, c'est qu'il est avant tout italien.

» Chaque parti croit seul être appelé à le diriger, à » concentrer dans un effort suprême les efforts épars » qui, abandonnés à eux-mêmes, seraient stériles; mais

» personne n'a l'idée de substituer la France à l'Au-
» triche.

» Il faut qu'on le sache bien en France : si l'armée
» des Alpes passe les Alpes sans être appelée ici par les
» événements, les intérêts et les cœurs, c'en est fait,
» pour bien longtemps, de l'influence de la France et
» des idées françaises en Italie.

» Dans toute l'Italie du nord, comme à Florence,
» comme à Rome, comme à Naples, partout, si ce n'est
» peut-être dans quelques clubs de Milan, on ne veut
» de l'appui militaire de la France que le jour où il aura
» été constaté, par une défaite éclatante, que l'Italie
» seule est impuissante à rejeter les Autrichiens au delà
» des Alpes. Jusque-là, l'orgueil national se flatte que
» l'armée sarde, soutenue par les contingents de Rome
» et de Naples et par les volontaires toscans et lom-
» bards, suffira à conquérir, à reconstituer l'Italie.

» Si la France intervient avant l'heure marquée par
» l'effroi public, on criera dans toute l'Italie : La France,
» dont nous n'avions pas besoin, est venue uniquement
» pour donner satisfaction à l'esprit militaire qui dé-
» borde chez elle ; elle ne veut pas faire nos affaires,
» mais les siennes. Elle avait dit dans son programme
» qu'elle ne voulait pas de conquêtes ; elle a menti !
» elle veut l'héritage de l'Autriche. Voilà sa vieille poli-
» tique qui reparait, la politique insensée qu'elle a ré-
» pudiée dans son Manifeste, et qu'elle reproduit dans
» les faits.

» Voilà ce qu'on dira à coup sûr dans l'Italie entière,
» et ce qui soulèvera dans tous les cœurs une haine
» implacable, une haine d'Italie. »

M. Bixio, après avoir examiné les difficultés de pénétrer en Italie malgré les forts, les difficultés d'y vivre malgré les populations hostiles, quand l'armée sarde elle-même avait peine à s'approvisionner, continue : « ..... Je ne sais ce qui pourrait pousser l'armée » française à franchir immédiatement la frontière. Si » quelque impérieuse nécessité l'exige, que les des- » tins s'accomplissent ! Mais ne serait-il pas possible » de temporiser ? Encore quelques jours, et l'heure de » l'intervention va sonner !

» Établi avec 40 000 hommes de troupes qui ne sont » pas démoralisées, comme on se plaît à le répéter, car » les Croates ne sont pas plus capables de démoralisa- » tion que d'élan ; établi, dis-je, à Villafranca, entre le » triangle des forteresses dont Peschiera occupe la » pointe et dont Vérone et Mantoue forment la base, » sa ligne assurée sur la vallée de l'Adige et le pays vé- » nitien, dans une profonde position militaire, sur un » champ de manœuvres dont il connaît tous les plis, » Radetzki, comme je vous l'ai dit dans mes précé- » dentes dépêches, attend l'armée piémontaise. Ou » on l'attaquera dans le champ qu'il a choisi, ou on » temporisera encore, et il reprendra l'offensive à » l'arrivée des quatre-vingts bataillons qu'il attend de » Vienne.

» L'armée sarde, composée de braves soldats et de » bons officiers, mais sans général, sera forcée ou de » prendre une offensive qui, dans ces circonstances, » laisse bien peu de chances de succès, ou de se mesu- » rer un peu plus tard avec une armée dont la supério- » rité numérique sera écrasante.

» Qu'un échec ait lieu! L'appel à la France est géné-
» ral. Les Français ne sont plus des conquérants, mais
» des sauveurs; on comprend qu'il faut que les sau-
» veurs vivent; on s'impose volontiers tous les sacri-
» fices; et l'armée de la République trouve autant de
» facilités morales et matérielles qu'auparavant elle
» rencontrait d'obstacles.

» Ajoutez l'attitude de cette armée devant l'Europe,
» devant l'histoire; ce n'est plus l'armée de la conquête,
» c'est l'armée de la fraternité, c'est l'armée de ce ma-
» gnifique Manifeste qui a déjà suscité la régénération
» des peuples!... »

XXVI

Toutes les offres de concours faites à l'Italie par M. de Lamartine, au nom du Gouvernement provisoire de la République française, étant repoussées comme inutiles ou dangereuses, ce Gouvernement dut se renfermer dans les limites du programme qui servait de guide à son ambassadeur. Ne point pénétrer en Italie sans y être appelé; préparer une puissante armée afin d'être prêt à voler à son secours au premier cri de détresse (et ce cri, suivant les prévoyances, ne devait pas se faire attendre longtemps!), était-il une politique plus loyale, plus généreuse, plus habile, plus grande, et qui fût plus nettement tracée? Il n'est plus permis de le penser, lorsqu'on a maintenant les documents restés inconnus jusqu'à ce jour, et sans lesquels on ne pouvait se rendre un compte exact des événements.

Cette politique était tellement logique et pleine de bon sens, que des instructions datées du 19 avril,

adressées par le ministre des affaires étrangères à M. Bixio, se croisaient avec son remarquable rapport daté du 20 avril, répondant d'avance et d'une manière conforme aux questions posées. Aussi put-il sur-le-champ répondre à M. de Lamartine, le 25 : « J'ai » trouvé occasion de renouveler à M. Pareto les assu- » rances que je lui avais données en toute circonstance, » de l'intention bien arrêtée du gouvernement de la » République de n'intervenir dans les affaires de la Pé- » ninsule que le jour où la cause de l'indépendance se- » rait en péril et le concours de notre armée invoqué. » Ces assurances ont été accueillies avec une satisfac- » tion manifeste. »

Enfin, pour compléter nos citations, devançant de quelques jours les événements, le ministre sarde, interpellé sur la présence de l'armée des Alpes à la frontière, portait à la tribune cette déclaration :

« ..... Je puis assurer les députés et tout le pays que » la meilleure harmonie existe entre le gouvernement » de la France et celui de S. M. le roi de Sardaigne. » L'armée française n'entrera pas, à moins que nous ne » l'appelions. » Et il ajoutait avec présomption : « Et » comme nous ne l'appellerons point, elle n'entrera » pas. »

XXVII

Accusés par les uns de n'avoir pas voulu intervenir en Italie, de lui avoir refusé l'épée de la France, d'avoir renié leur manifeste, d'avoir limité leur politique à des paroles sonores, le Gouvernement provisoire et le ministre chargé de le représenter auprès des nations

étrangères furent accusés, par les autres, d'avoir au contraire, par des intrigues secrètes, par d'astucieuses provocations, cherché à soulever les partis républicains, les passions anarchiques en Italie, afin de s'y faire appeler pour y semer des républiques et contreminer les projets de Charles-Albert.

Les faits ont suffisamment répliqué aux premiers, de manière à rendre désormais toute contestation impossible. Non, ce n'est pas l'épée de la France qui a manqué à l'Italie pendant la durée du Gouvernement provisoire et de la Commission exécutive; c'est l'Italie qui a refusé de s'en servir, ou du moins le roi qui alors présidait à ses destinées. Quant aux attaques des derniers, peu de mots suffiront pour examiner si elles étaient fondées.

Le gouvernement français, comme son ministre à Turin, ne partageait pas les illusions des Italiens. A ses yeux, l'Italie fractionnée, divisée, ne pouvait résister à l'Allemagne. Il croyait à l'insuccès de l'armée piémontaise; et M. de Lamartine, chaque jour, au conseil, en analysait, en démontrait les causes probables. Le gouvernement français avait donc la conviction que l'Italie se verrait contrainte d'invoquer le secours de la France, dans un délai peu éloigné, dès que Radetzki aurait reçu les renforts partis de Vienne. Pourquoi donc aurait-il eu recours à des moyens déloyaux pour amener un état de choses qui lui paraissait être dans la logique inévitable des faits?

« Il serait facile, écrivait M. Bixio le 27 avril, d'ici à » quelques jours, de se faire appeler par l'Italie ; une » panique à Milan, un bruit de traité suffiraient. » La

question posée, il combattait cette politique comme impuissante, désastreuse, funeste, n'aboutissant qu'à laisser les baïonnettes françaises isolées en face de l'Europe. Il fallait laisser les événements suivre leur cours. Le chargé d'affaires annonçait également avoir peu de foi dans les forces du parti révolutionnaire. Dans la correspondance du ministre des affaires étrangères, on ne trouvera nulle trace d'une action ténébreuse tramée dans le mystère. On trouvera à chaque page les preuves du contraire. La loyauté du but était conforme à la franchise des moyens.

Quant à la minorité du Gouvernement provisoire de la République française, elle eût certes désiré, comme la majorité, voir la Lombardie, à l'exemple de la Vénétie, préférer la forme républicaine. Mais elle sut respecter les vœux des peuples de l'Italie, et laissa ceux-ci choisir en toute liberté. On ne voit, dans les actes, dans les rapports, dans les aveux, dans les confidences les plus intimes de cette époque, aucun indice qu'elle ait cherché à précipiter les événements, désirés par elle si ardemment. Sa foi absolue dans la force des circonstances explique son inaction. Selon elle, rien ne pouvait arrêter le mouvement dans son essor. L'impulsion étant donnée, quelques jours plus tôt, quelques jours plus tard, les peuples, non-seulement en Italie, mais dans l'Europe entière, étaient successivement emportés vers la République.

L'influence de certains clubistes de France sur les démocrates italiens ne s'apercevait également nulle part. Les démocrates italiens avaient trop d'orgueil national pour recevoir leurs inspirations d'hommes auxquels ils

se croyaient supérieurs par le dévouement aux intérêts de leur patrie.

En résumé, les démocrates italiens ont fourni d'abondants matériaux sur cette époque ; on ne rencontre nulle part, dans leurs nombreux écrits, la main de qui que ce soit en France qui ait fouillé leur intérieur.

CHAPITRE HUITIÈME.

Charles-Albert presse le vote du peuple lombard. — Embarras du gouvernement provisoire de Milan. — La République à Venise; obstacle à l'ambition de Charles-Albert. — Modération du gouvernement de la République vénète. — Mesures d'intérêt général à Venise. — Correspondance; accord des gouvernements lombard et vénète. — Les destinées des deux peuples seront fixées après la victoire. — La République vénète reconnue par Charles-Albert sans condition. — Méfiances mutuelles des partisans du roi et des républicains. — Le gouvernement piémontais cherche à limiter la guerre à la terre ferme et demande une trêve maritime. — Plaintes des Vénitiens. — Durando se rapproche de l'armée piémontaise et s'éloigne de la frontière du Frioul. — Le roi n'envoie au secours de la Vénétie que 112 artilleurs. — Murmures contre l'inaction du roi. — Le général Nugent menace le Frioul. — Les provinces vénètes s'éloignent du gouvernement de Venise pour se rapprocher de Charles-Albert. — Le gouvernement de Venise invoque les secours de toute l'Italie; envoie des délégués au camp de Charles-Albert. — Charles-Albert ne doit pas seul porter la responsabilité de son inaction. — Entraves de la diplomatie. — Correspondance. — Inexpérience de Charles-Albert et de ses généraux. — Charles-Albert ne coupe pas les routes du Tyrol. — Les volontaires dans le Tyrol non soutenus; leurs échecs. — Nugent pénètre dans le Frioul le 16 avril. — Prise d'Udine. — Résistance d'Osoppo. — Progrès du corps d'armée de Nugent. — Blocus de Venise. — Charles-Albert donne ordre à Durando de s'opposer à Nugent. — Durando en face de Nugent sur la Piave. — Situation de l'armée de Charles-Albert et de l'armée de Radetzki. — Envahissement de Peschiera. — Combat de Pastrengo.

I

Charles-Albert, pressé par son ambition, sollicité par ses partisans, conseillé par ses flatteurs, languissant d'atteindre son but, voyant cette couronne si près, n'eut plus la force d'attendre la victoire pour s'en saisir, et résolut de précipiter la décision du peuple qui devait la poser sur sa tête.

Pourquoi donc le roi hésiterait-il? disaient ses amis. Il

a donné une constitution, et de larges réformes, rompu les traités, commencé la lutte avec l'Autriche, consacré ses trésors à la guerre! Il s'expose, se livre, s'il est vaincu, aux fureurs d'un ennemi sans pitié; il met en jeu, pour délivrer l'Italie, et son sang, et sa vie, et son trône. N'est-ce pas assez? Laissera-t-il quelques républicains, l'infime partie de la nation, poursuivre leur trame, répandre l'idée d'une république unitaire, embrassant dans son étendue non-seulement la Lombardie, la Vénétie, mais la Toscane, Rome, Naples et le Piémont lui-même? Et s'il est vainqueur, que lui réservera-t-on? quelques froids remercîments! puis la méfiance, la calomnie, l'ingratitude! On ne lui fera que la moindre part dans le succès! Ce sera l'armée et le peuple qui auront conquis l'indépendance. A eux, la reconnaissance; à lui, rien! La situation est fausse, il faut se prononcer. Toute irrésolution prolongée nuira à l'action. S'il n'est pour les Lombards qu'un allié, qu'ils le disent! s'ils le reconnaissent pour roi, qu'ils le proclament! Le salut de l'Italie le veut!

Dès son arrivée à Lodi, Charles-Albert fit écrire à M. Casati, président du Gouvernement provisoire de Milan : « Sa Majesté considère qu'au peuple seul qui, » avec tant de valeur, a su si récemment se délivrer » du joug étranger, appartient le droit sacré de déter- » miner la forme de son propre gouvernement, et pour » cela, le désir de Sa Majesté est que le gouvernement » provisoire procède, dans le plus bref délai possible, à » la convocation de cette Assemblée élective qui devra » souverainement décider des futures destinées de ces » belles provinces italiennes. Sa Majesté désire aussi

» que l'Assemblée émane d'un système d'élection très-
» large et très-libéral, de manière que ses décisions
» puissent être regardées comme étant réellement la
» plus sincère expression de la volonté nationale. »

II

Cette précipitation parut aux opposants une rupture des conventions faites pendant le combat et acceptées par Charles-Albert. Le Gouvernement provisoire, qui les avait ainsi formulées dans sa proclamation du 22 mars : « Nos destinées seront discutées et fixées par la nation » lorsque notre cause sera triomphante, — *a causa vinta,* — pouvait-il si promptement les oublier? Le roi, qui les avait confirmées par ces paroles solennelles du 23 mars : « Nous venons vous offrir l'assistance que le » frère attend du frère et l'ami de l'ami, » et du 31 : « Je viens sans condition..... » pouvait-il si rapidement les effacer? De là des plaintes amères. Manquer ainsi à la trêve jurée sur les barricades, à un pacte sacré! n'est-ce pas une indigne violation, une honte? L'Autrichien ne souille-t-il pas encore de sa présence le sol de la patrie? Le roi l'a-t-il chassé? Pourquoi donc cette hâte? Demander à la nation de se prononcer lorsque les populations sont sous la crainte d'être abandonnées, livrées à l'armée de Radetzki, mais c'est lui ôter toute liberté du choix, c'est exercer sur son vote une pression absolue! Ce n'est plus un consentement qu'on lui demande, c'est un ordre qu'on lui dicte! Que Charles-Albert attende au moins que la victoire lui donne la couronne! Vainqueur, il la tiendra, non de la

peur, mais de l'admiration et de la reconnaissance publiques. Vaincu, il échappera au ridicule d'une ambition déçue non légitimée par le succès! Enfin, pourquoi mendier la récompense avant le service rendu?

III

Le Gouvernement provisoire de Milan, placé entre la volonté formelle de Charles-Albert, les instances des partisans de ce roi, ses propres tendances qui le portaient à les satisfaire, et les promesses données, les engagements pris, les reproches des républicains, hésitait à céder immédiatement, y préparait les esprits, et cherchait à se rendre populaire par des mesures agréables au peuple. De là, moyens termes, indécisions, excellentes intentions, mais pas une de ces résolutions hardies, énergiques, pas un de ces actes qui sauvent les nations. Il gouvernait et il obéissait. Il organisait l'administration, et la prédisposait à se fondre dans celle du royaume de Sardaigne. Il devait faire d'énormes dépenses pour le salut public, et il comptait autant sur les recettes du Piémont que sur les siennes. Il avait à pourvoir, par un traité, aux subsistances des troupes sardes, tandis que le roi s'était obligé à payer le matériel de l'armée. De là des tiraillements incessants! Il faisait ce qu'il se préparait à défaire; traçait ce qu'il allait effacer, prenait pour ministre de la guerre un général piémontais; fusionnait les soldats lombards avec les soldats de Charles-Albert; s'efforçait pour le bien, commettait des fautes inhérentes à la position; ignorait s'il était chef d'un État indépen-

dant ou sujet d'un roi; enfin, d'une confiance absolue dans le roi auquel il se livrait sans réserve, il perdait la prévoyance, l'initiative qu'il eût dû conserver, et qui lui firent défaut au dernier jour.

Il maintenait et justifiait son influence par des décrets qu'il croyait utiles : il abolissait la taxe personnelle, la loterie, les droits sur la navigation des canaux, une partie des droits sur les vins du Piémont, sur le papier timbré; supprimait les délégations en les concentrant dans les congrégations; dissolvait les tribunaux; autorisait les congrégations et les nouveaux présidents à destituer les employés incapables; appelait à lui les députés des provinces; préparait les lois électorales; ordonnait des enrôlements volontaires, des levées d'hommes; ouvrait un emprunt de 24 millions, sans intérêt. Le patriotisme des habitants répondit en partie à cet appel financier; mais le crédit était affaibli, les recettes abaissées par les réductions d'impôt; le gouvernement se crut dans l'obligation de suspendre le payement des intérêts du *Monte*, — dette publique.

On ne peut que gémir sur les divisions qui furent si fatales à l'Italie. Mais ne trouvent-elles pas leur explication, sinon leur excuse, dans le but différent que chacun, avec bonne foi, se croyait le droit de poursuivre, dans cet esprit de parti qui colore les mêmes faits de nuances si diverses, dans la faiblesse de l'humanité qui a tant de peine à lever le voile épais qui la couvre? Ainsi, Charles-Albert est roi, il agit comme un roi peut agir. Il a l'ambition que tout autre monarque aurait eue à sa place. Ses partisans ont la conviction que seul il est capable, avec l'armée du Piémont, de fonder un

régime constitutionnel, à leurs yeux le seul durable, et de délivrer l'Italie. Les républicains se méfient du roi, doutent de sa puissance, de son habileté, de ses succès, et n'ont foi qu'en leurs principes. Tous poursuivent l'unité, l'indépendance italienne : le premier, sous sa domination ; les seconds, dans une monarchie libérale et représentative ; les derniers, dans la République, seule forme où la justice et la souveraineté du peuple puissent, selon eux, être une vérité.

IV

Mais si la politique du roi de Piémont et de ses conseillers peut s'expliquer en Lombardie, peut-elle s'excuser vis-à-vis de Venise ? C'est aux révélations de l'histoire à le dire.

A Venise, la proclamation spontanée de la République, ce fantôme des rois, contrariait les vues, les espérances de Charles-Albert. Cet exemple, dangereux pour la Lombardie, et si proche, l'obsédait. Devant lui, à Milan, il n'avait qu'un provisoire d'un jour, facile à absorber ; à Venise, s'élevait, contre son ambition, un gouvernement indépendant et les traditions de plusieurs siècles. Il fallait donc tendre à effacer le passé, à briser le présent, à assouplir ce pays. Un moyen s'offrait : le livrer à son impuissance pour la lui démontrer, l'abandonner sans secours, en proie aux difficultés, pour se faire désirer, le laisser face à face seul avec l'armée autrichienne quelque temps pour se faire appeler ! Ce moyen, fut-il employé par Charles-Albert sans qu'il s'aperçût que

chaque pas fait contre Venise par l'ennemi était un pas fait contre lui-même?

V

L'exemple donné par le gouvernement de la République venète était en effet un péril pour la Monarchie. Manin et les autres membres du pouvoir maintenaient l'ordre dans la liberté, élevaient le peuple par la générosité des idées, le grandissaient par la noblesse des sentiments. Les familles autrichiennes, restées à Venise, étaient respectées, les steamers qui venaient de Trieste, sauvegardés. Aucun trouble, aucun tumulte, aucune clameur! La probité régnait dans l'administration, la moralité dans les actes, la loyauté dans les rapports, la netteté dans les ordres; la modération, unie à la fermeté, réprimait toute pensée d'anarchie.

Le consul anglais, peu favorable à la cause vénitienne, en portait témoignage dans les lettres adressées à son gouvernement.

Manin et ses collègues avaient vu avec regret s'éloigner dans la nuit du 25 mars, sur le brick anglais *la Reliance,* frété pour Trieste, le duc et la duchesse de Bordeaux, la duchesse de Berri et le comte Lucchesi Palli. Ils eussent désiré que la présence des chefs de la famille des Bourbons dans les murs de la République vînt attester, devant l'Europe, et leur hospitalité et le calme de la cité.

Une telle République devait être admirée par les hommes et aimée par Dieu. Le pape Pie IX lui envoyait cette bénédiction écrite de sa main: « Dieu bénisse

» Venise en la délivrant des maux qu'elle craint, et
» que, dans les ressources infinies de sa toute-puissance,
» il daigne conserver à son peuple le bonheur qu'il
» mérite ! »

Le gouvernement présidé par Manin crut devoir faire au peuple des concessions que les nécessités financières ne permettaient peut-être pas, mais que les nécessités politiques exigeaient impérieusement. Il suspend la loterie ; supprime la taxe personnelle ; réduit d'un tiers le prix du sel ; abolit le timbre sur les journaux ; libère le travail du contrôle[1] sur le coton, sur les fils et sur les manufactures de coton mêlé ou non mêlé à d'autres matières ; affranchit de tous droits, taxes de toute sorte, les barques armées pour la pêche, même lorsqu'elles se bornent à acheter le poisson dans l'Adriatique ; concède aux États sardes l'abolition de toute surtaxe sur les vins de cette provenance ; permet la libre entrée des blés, farines, riz et autres farineux, et en défend l'exportation ; fixe la taxe postale des journaux à cinq centimes ; adoucit les peines en matière de finances, en supprimant l'arrestation pour les contraventions ; ordonne la mise sous le séquestre des biens de l'archiduc Regnier, et quelques jours plus tard de ceux du duc de Modène ; rassure les intéressés sur le payement des pensions et sur la situation des monts-de-piété, dont il prend la direction ; réforme les tribunaux ; substitue la justice aux inquisitions de la police gouvernementale ; laisse à la presse toute liberté, n'exigeant des auteurs que leur signature et le dépôt ; proclame la liberté religieuse, en déclarant égaux en droits civils et politiques

[1] La controllaria.

tous les citoyens de quelque religion qu'ils soient; plein de déférence pour Pie IX, autorise la correspondance libre et directe entre les évêques et le souverain pontife; remplace la congrégation centrale par un conseil composé de trois délégués par province, qu'il appelle autour de lui pour le 10 avril, donnant ainsi satisfaction à la Vénétie; il efface enfin des règles disciplinaires de l'armée et de la marine la peine du bâton et des verges, qui répugnait aux mœurs policées de l'Italie et à la dignité d'hommes libres.

Ces détails intéressants donnent une idée de l'importance, de la rapidité des travaux du gouvernement républicain, et de son esprit sage et progressif. Mais les obstacles à vaincre étaient plus considérables encore que les travaux accomplis. Des difficultés nouvelles, inattendues, l'attendaient à chaque pas, dans la guerre avec l'Autriche, dans ses préparatifs de résistance, dans ses rapports avec les puissances étrangères, dans ses relations avec la Lombardie, avec le roi de Piémont, avec les forces romaines, avec les autres princes italiens, avec les provinces même de la Vénétie. Jamais gouvernement n'eut, à son origine, à briser plus d'entraves; mais heureusement il avait la volonté, la foi, le dévouement.

VI

Les premières relations avec la Lombardie furent cordiales, sympathiques. Elles devaient l'être. Entre ces deux pays rivés à la même chaîne, il y avait communauté de souffrances et de but. Cependant il y eut tout d'abord des nuances dans le langage.

Le gouvernement de Milan écrivait, le 25 mars, à la *cité de Venise :*

« ..... Nous sommes dans la plus vive anxiété de » connaître votre sort. Faites que promptement nous » en soyons informés ; cependant nous vous exprimons » la confiance que, dans votre organisation nouvelle, » vous aurez pensé à l'unité italienne. *Indépendance et* » *unité!* tels doivent être les mots solennels qui résu- » ment tous les vœux et toutes les intentions de la na- » tion. »

De son côté, le gouvernement provisoire de la République vénète écrivait, le même jour, aux *Lombards,* auxquels il donnait le saint nom de frères :

« ..... Dans nos mouvements, qui concordent si heu- » reusement et à la même heure, on ne peut que voir » la main de Dieu et le signe sacré de l'union de nos » destinées futures. Le même jour, 18 mars, se consti- » tuait la garde civique à Milan et à Venise. Le même » jour, 22 mars, les autorités autrichiennes capitu- » laient à Milan et à Venise !... Ce que nous avons fait » ici et ce que nous faisons ne préjuge en rien l'avenir. » Notre cause est la vôtre et celle de toute l'Italie. Nos » discordes et nos ambitions municipales, qui furent » l'origine de tant de malheurs, ayant cessé désor- » mais, nous ouvrirons l'ère nouvelle sous les auspices » d'une paix plus glorieuse que nos antiques combats. » Nous invoquons votre aide ; nous vous offrons la nôtre, » quoiqu'elle ne vous soit pas nécessaire, et nous aime- » rons à entendre simplement de vous quelles sont les » résolutions que la riche, belle et loyale Lombardie » doit prendre pour fixer ses destinées futures. »

Le gouvernement de Milan répliquait :

« ..... Vos pensées sur la nationalité sont les nôtres. » Vous verrez que, dans nos espérances et dans nos dé» sirs, nous avions devancé ce que vous avez fait.

» De votre affection nous étions assurés. Nous étions » assurés qu'aucun sentiment municipal ne pourrait » s'emparer de ceux qui ont élevé autour du lion de » Saint-Marc la bannière tricolore.

» Lorsque nous étions encore au milieu de l'agitation » de notre grande lutte, nous avons déclaré que, nous » constituant en gouvernement provisoire, nous vou» lions pourvoir aux nécessités du moment, et qu'après » le triomphe de notre cause la nation déciderait (*e che* » *a causa vinta la nazione avrebbe deciso*).

» Vous avez cru devoir vous en référer aux traditions » de votre glorieux passé ; vous avez voulu de nouveau » faire résonner aux oreilles des Vénètes un nom qui » fut toujours dans leurs cœurs.

» Vous avez rendu un digne hommage à dix siècles » de l'histoire vénète.

» Mais ce qui nous assure l'accord unanime dans le» quel vous serez avec nous sur la grande question de » l'unité, fondement de l'indépendance, c'est votre dé» claration que, l'étranger chassé (*cacciato il forestiere*), » vous penserez, d'accord avec nous, à opérer ce qui » sera utile au profit commun, à la gloire commune.

» ..... *Vive l'Italie! Vive Venise! Vive Milan!* »

Cette correspondance, tracée sous l'émotion de la délivrance, intéresse d'autant plus vivement qu'elle exprime les premières pensées des deux gouvernements. Elle est claire. Le gouvernement de la République vé-

nète fera tous les sacrifices que nécessiteront l'avenir, l'unité, l'indépendance de l'Italie. Le gouvernement de Milan en prend acte et ajourne la question — *a causa vinta* — après la victoire. Sur de telles bases l'accord est complet, et, s'il n'y est rien changé, il n'y a pas de divisions possibles.

VII

Les rapports de la République vénète avec le Piémont sont aussi nettement établis et définis.

Le consul de Sardaigne, le 22 mars au matin, avait, nous l'avons déjà dit, conseillé à Manin de proclamer la République. C'était en effet la déclaration formelle, en ce moment critique, de la complète séparation de la Vénétie avec l'Autriche, premier pas vers l'accomplissement des vœux de Charles-Albert. Le gouvernement de Venise avait ensuite reçu les proclamations désintéressées de Charles-Albert, qui accourait « comme fidèle » et loyal allié. »

Le gouvernement provisoire de la République annonçait sa Constitution aux États de Sardaigne, comme à ceux de Naples et de Toscane :

« La nouvelle République vénète déclare assez la » raison de son origine et ses intentions avec la ban- » nière qu'elle élève, où l'antique lion est entouré des » couleurs italiennes qui le protégent comme symbole » de la paix..... Non-seulement la République entend » conserver la paix avec tous les États italiens en obser- » vant tous les droits, mais resserrer avec eux la ligue » fraternelle de laquelle la ligue douanière ne sera » qu'un signe et qu'un effet..... L'Italie, distincte dans

» ses gouvernements divers, est une dans notre pen-
» sée..... »

En réponse à cette lettre, le 11 avril, le consul général de Sardaigne, M. A. Faccanoni, présentait au gouvernement de la République la communication d'une dépêche du roi qui le reconnaissait officiellement.

Le 31 mars, M. L. N. Pareto avait écrit au président de la République vénète : « ..... Le gouvernement
» de Sa Majesté ne peut se dispenser d'envoyer ses
» congratulations au gouvernement provisoire de Ve-
» nise sur son avénement aux affaires, et de lui offrir,
» avec ses relations de bonne amitié, les secours maté-
» riels nécessaires pour arriver à la complète indépen-
» dance de l'Italie ; ces secours et ces relations que,
» selon l'expression sublime de Charles-Albert, le frère
» doit au frère, l'ami à l'ami. » Il accréditait ensuite auprès de la République vénète M. Lazzaro Rebizzo. Lié intimement avec plusieurs membres du gouvernement de Venise, M. Lazzaro était rendu le 13 avril à son poste.

Le 8 avril, à son arrivée à Castiglione delle Stiviere, le roi reçut un délégué du gouvernement vénète qui lui demanda un général pour lui confier l'organisation et la direction de l'armée de la République. Le roi promit le concours du général Albert de la Marmora, qui, en effet, parvenu le 14 à Venise, fut accueilli par les plus vives acclamations.

La République vénète était donc en rapports officiels avec Charles-Albert. Si dans les relations il n'y avait pas d'arrière-pensée, l'union intime de la Mo-

narchie et de la République devait puissamment contribuer à l'affranchissement de l'Italie. Malheureusement, le roi de Sardaigne avait des désirs, et les républicains de la Vénétie avaient des craintes!

VIII

A peine arrivés près de Vérone, territoire vénète, les partisans de Charles-Albert exprimaient déjà leur surprise de ce que le pays pour lequel le roi venait, avec ses fils et son armée, combattre, ne s'empressât pas de lui confier en échange la direction de ses destinées. L'œuvre n'était pas accomplie qu'ils parlaient déjà d'ingratitude. Les républicains de la Vénétie paraissaient s'étonner de ce qu'oubliant sitôt les promesses royales, les amis, les conseillers de Charles-Albert songeassent à servir son ambition plus que la cause italienne; aucun acte n'avait été commis que déjà ils témoignaient des soupçons et des inquiétudes.

Aussi, de part et d'autre, là où devait régner la confiance, une méfiance mutuelle! Une politique indécise du gouvernement piémontais, des lenteurs, furent interprétées par les Vénitiens comme des symptômes d'abandon.

Le gouvernement sarde avait fait faire des démarches par l'entremise de l'ambassadeur russe, à Munich, « pour limiter le conflit avec l'Autriche aux hostilités » de terre ferme, et pour le maintien des relations de » commerce maritime entre les deux pays dans le *statu* » *quo* actuel. » Ces propositions avaient été acceptées par l'Autriche, ce qui n'empêchait pas la flotte autri-

chienne de se préparer à bloquer Venise, et la flotte sarde de lui porter secours.

Cette trêve maritime, portée à la connaissance des Vénitiens par une circulaire piémontaise, était motivée sur ce que « il n'était pas échappé au gouvernement » de Sa Majesté que la plus grande partie des équipa- » ges et des officiers de la marine militaire autrichienne » étaient des Italiens, et que dans une guerre essen- » tiellement italienne, ayant pour seul but de chasser » les étrangers de l'Italie, il était généreux de ne pas » combattre des Italiens — *genti Italiane.* »

Ces raisons ne parurent pas sérieuses; aussitôt des murmures! N'y avait-il donc pas et n'y a-t-il pas encore des Italiens dans l'armée autrichienne? Cette cause d'affaiblissement pour l'ennemi sur terre, n'en sera-t-elle pas une sur mer? Qui sait ce qu'il en adviendra? Pourquoi donc empêcher la lutte maritime qui sera peut-être une occasion favorable de rallier une partie de la flotte autrichienne, et comment peut-on renoncer à attaquer Trieste, à opérer des débarquements heureux en Istrie et en Dalmatie : diversion puissante, qui détournera du Frioul le corps d'armée du général Nugent prêt à y pénétrer? Au surplus, se fier à des promesses peu sincères, n'est-ce pas laisser Venise exposée aux attaques subreptices des vaisseaux ennemis? De ces réflexions naissaient des accusations que le temps n'a pu éteindre encore.

IX

Un motif plus grave donna lieu à des reproches plus amers. Le général Durando était à la tête de l'armée

romaine à Bologne, et il n'avançait pas; on l'attendait, et il ne traversait pas le Pô. Les jours s'écoulaient, il restait immobile; les instances les plus pressantes de se hâter lui étaient adressées, mais vainement. Les soldats, les volontaires qu'il commandait, lui demandaient d'être menés au combat. Il paraissait sourd à leur voix. Faut-il donc tant de jours, disait-on avec impatience, pour organiser des troupes, qui viennent dans des provinces amies s'unir à elles? Avec 12 000 hommes et une artillerie suffisante, le général ne doit-il pas courir dans la Vénétie, passer de ville en ville, rallier les croisés, improviser une armée en masses considérables, s'avancer au-devant de l'ennemi et lui couper la marche et la retraite!

Le 18 avril seulement, le général Durando se décide à envoyer le capitaine d'état-major Aug. Aglebert, en qualité de commissaire des troupes pontificales auprès de la République, annoncer son intervention militaire et le passage du Pô par l'armée romaine, réclamer des subsides et une somme de cent mille livres. Le gouvernement s'empresse de les lui concéder. L'espérance et la joie sont dans tous les cœurs. Mais bientôt succède une consternation profonde; au lieu du secours si désiré, si opportun, on apprend, tout à la fois, qu'un corps d'armée autrichien est en pleine marche sur le Frioul, et que l'avant-garde des troupes pontificales, loin de se porter de ce côté, prend la direction opposée vers Ostiglia et Badia, afin de se rapprocher de Mantoue et de Legnago. Le général Durando est Piémontais. La passion raisonne-t-elle? On attribue ces retards, cet abandon, aux ordres de Charles-Albert

plutôt qu'aux ordres de Pie IX. Le général semble déserter la Vénétie, dénuée de secours, pour aller se joindre à l'armée piémontaise, en forces plus que suffisantes.

Le général Zucchi, commandant à Palma-Nova, avait réclamé des artilleurs pour défendre cette place forte; sa demande ayant été transmise au roi, il en avait obtenu 112 hommes. Là se bornait le concours de Charles-Albert au delà de l'Adige.

Autres faits, autres plaintes. Le roi de Naples avait annoncé, dans ses proclamations, communiquées par son consul à Venise, M. Campana, qu'il se disposait à concourir, avec ses forces de terre et de mer, à la délivrance de la Vénétie, que, dans ce but, il avait fait des propositions de ligue italienne au roi de Piémont, et que ce roi ne voulait pas les accepter.

L'inaction, devant l'armée impériale, de Charles-Albert qui ne savait profiter ni de l'élan de ses troupes, ni de l'ardeur révolutionnaire des volontaires, ni du découragement des Autrichiens, apparaissait comme un problème difficile à résoudre à ces esprits ombrageux, croyant tout possible parce qu'ils aspiraient à tout.

X

Au lieu de trouver une explication dans l'ordre naturel des choses, qui ne permet pas aux hommes ordinaires ces traits de promptitude et d'audace qu'osent seuls et que seuls font réussir les hommes de génie, on se livrait à des rumeurs étranges. Les amis du roi ne le laissaient pas sans défense, et rejetaient à leur tour le

blâme sur ces accusateurs injustes, qui ne tenaient compte ni du temps ni des choses, qui déversaient une critique insensée sur le sauveur de la patrie; alors on put lire dans les feuilles publiques une polémique passionnée, soutenue avec un égal acharnement. Diverses villes, comme Padoue, se mêlèrent au débat; la discussion s'étendit bientôt sur le principe constitutionnel et sur le principe républicain. Les cercles, les associations, furent mis en présence; chacun vantait son système : les plus sages regrettaient des troubles et des divisions funestes; le gouvernement de la République laissait la liberté à tous, mais s'efforçait de rappeler les esprits au calme et à l'union.

Plus de doute bientôt sur le retour offensif des troupes autrichiennes. On apprend que le général Nugent, après avoir recueilli les troupes sorties de Venise par capitulation, et les avoir mêlées à de nouveaux régiments et à de nouvelles recrues, avait réuni environ 13 000 hommes et soixante pièces de canon, et qu'il se préparait à passer l'Isonzo, menaçant Udine et Palma-Nova; alors on vit les provinces de terre ferme, plus exposées, se rapprocher de plus en plus de Charles-Albert, diriger vers lui leurs espérances, leurs prières. Si le roi de Piémont n'avait eu en vue que ce résultat, sur ce point il avait réussi; mais malheureusement la frontière restait dégarnie.

XI

Le gouvernement de Venise ne cessait de témoigner aux provinces la sollicitude la plus vive, et leur de-

mandait une confiance réciproque pour le salut commun. Le 10 avril, la Consulte, composée de trois députés de chaque province, entourait le gouvernement provisoire de ses avis, et préparait la loi électorale. Dans cette première séance, le président Giacomo Busoni annonça avec amertume que Trévise n'avait pas envoyé de délégués. Le 20, le comité de Vicence adressa directement à Charles-Albert une supplique en termes humbles et élogieux : « Le gouvernement de » la République tenait le pouvoir d'une main ferme, » mais il comprenait que dans un état de guerre aussi » violent, il fallait laisser à chaque province sa large » part d'initiative, le libre usage des recettes et des » fonds disponibles. Il leur distribuait, autant que pos» sible, des armes, des munitions. Il cherchait à les » tenir ralliés au centre commun. Il prêchait les sacri» fices, offrait sa vie comme exemple, rappelait à l'u» nité, demandait de ne pas créer des séparations dont » l'ennemi profiterait, et suppliait d'expulser de ce beau » pays privilégié du ciel la discorde, la malédiction, » qui se respirent dans l'air et circulent avec le sang. »

Ces exhortations patriotiques étouffaient des dissensions prêtes à naître, apaisaient les esprits. Mais l'ennemi s'avançait, et chacun de ses pas portait les habitants de certaines cités, entraînés par l'urgente nécessité de la défense, vers le roi qui les avait délaissés.

XII

Udine, menacée, renouvelle à tout moment ses demandes de secours à Venise. Le gouvernement de la

République envoie courrier sur courrier au camp de Charles-Albert, pour l'éclairer sur le péril de la situation, adresse ses instances les plus vives au général Durando, pour qu'il accoure défendre la ligne de l'Isonzo ouverte à l'ennemi, et qu'il oppose à une armée régulière les forces d'une armée régulière. « Il » s'agit ici de l'honneur du nom piémontais et pontifi- » cal, de l'honneur du nom italien. Si nous abandon- » nons à leur seul courage les braves habitants du » Frioul, qui ont si bien mérité de la patrie; si on laisse » le champ libre aux cruautés de l'ennemi, ne donne- » t-on pas lieu à l'Europe de penser que, dans ce mou- » vement mémorable, l'Italie a manqué d'entente et de » bon vouloir ? »

Dans cette détresse, le gouvernement de la République en appela à tous les peuples d'Italie, et spécialement aux Milanais. Le gouvernement de Milan répliqua aussitôt qu'il envoyait dépêche sur dépêche au roi; qu'il instituait une commission de défense de la Vénétie pour préparer les secours; qu'il invitait un bataillon, formé à Paris par l'association nationale italienne, de 500 volontaires, commandés par le brave général Antonini, arrivé le 23 avril à Pavie, de se porter immédiatement en Vénétie sur un bateau à vapeur disposé à cet effet pour descendre le Pô. Le gouvernement provisoire de Milan, ayant laissé la direction à Charles-Albert, ne pouvait faire ni plus vite ni mieux pour prouver ses sympathies à Venise.

XIII

Le danger était de plus en plus pressant. L'Isonzo est passé par l'ennemi. Chaque ville prépare sa défense; chaque citoyen aiguise ses armes, accumule ses munitions et saisit le fusil. Le général La Marmora improvise l'organisation des volontaires vénètes. Mais le courage et la résolution de mourir ne suffisent pas. Il faut obtenir du roi de Piémont le corps d'armée du général Durando. Seul il peut offrir à l'ennemi une lutte sérieuse. Deux démarches décisives sont résolues par le gouvernement vénète. Le 20, le commandant A. Aglabert court en son nom prévenir Durando de l'attaque prochaine des troupes de Nugent. Dans la nuit du 22 au 23, M. Paleocapa, ministre de l'intérieur et des travaux publics, part pour le camp de Charles-Albert, « avec la mission de presser, de nou» veau et avec instance, l'envoi des secours réclamés » par le Frioul, et d'obtenir la réparation du mal résul» tant du défaut de concours qu'on était fondé d'at» tendre du général Durando, qui déjà se dirigeait sur » Ostiglia. » Les instructions, prévues pour le cas où il lui serait demandé si les Vénitiens étaient disposés à abandonner la forme républicaine, et à constituer un seul État de l'Italie septentrionale, étaient de répondre : « que l'assemblée convoquée déciderait souverainement, et que le gouvernement provisoire se tiendrait à ses ordres. »

Ainsi le gouvernement de la République vénète, par l'indispensable nécessité de la défense du pays, se

trouvait entraîné sur une pente insensible où s'était trouvée la Lombardie; il se voyait contraint d'appeler l'armée et la flotte sarde, et les troupes auxiliaires des princes alliés, placées sous les ordres de Charles-Albert. La prompte arrivée de l'armée et de la flotte napolitaine pouvait seule changer cette situation. Mais en ce moment suprême, le général Pepe n'avait pas encore quitté Naples, et le premier pas vers la constitution d'un royaume de la haute Italie était fait. La politique de Charles-Albert et de ses adhérents, si ce fut leur politique, eût été couronnée d'un plein succès, si le moyen lui-même n'eût été un premier et funeste échec. Négligence ou calcul! Laisser les frontières ouvertes et la Vénétie livrée à l'invasion fut un fait déplorable, dont les conséquences désastreuses devaient peser cruellement sur les destinées de l'Italie.

XIV

Charles-Albert ne doit pas porter seul la responsabilité de sa lenteur et de ses indécisions. Il n'avait pas que l'Allemagne à combattre : il avait en face de lui, autour de lui, la diplomatie anglaise qui le comprimait, l'étouffait. L'Angleterre avait été longtemps son soutien contre l'Autriche; l'Angleterre devait encore être son refuge en cas de revers; car, à aucun prix, il ne voulait se jeter dans les bras de la République française. Il devait donc d'autant plus prêter l'oreille à ses avis qu'il s'en éloignait davantage. Cette condescendance obligée était le prix des services passés et des services futurs. Rien n'est plus clairement démontré par la correspondance.

« Depuis mon arrivée à Turin, écrit le chargé d'af-
» faires de France, le 20 avril, la sécurité que témoi-
» gnait le gouvernement sarde sur l'issue d'une guerre
» où toutes ses ressources sont engagées, où son exis-
» tence est remise au destin d'une bataille, était pour
» moi un sujet d'étonnement et d'inquiétude. L'état de
» défiance dont on ne s'est pas écarté un instant à
» l'égard de la République, ne s'expliquait pas suffi-
» samment pour moi..... Une indiscrétion vient de me
» révéler ce secret..... L'Angleterre, tout en blâmant
» vivement la levée de boucliers du roi, a déclaré que
» *l'intégrité du territoire sarde* était une nécessité euro-
» péenne, et que tant que la guerre resterait italienne,
» tant que la République n'interviendrait pas, les Au-
» trichiens victorieux s'arrêteraient au bord du Tes-
» sin..... Cette assurance, que lord Ponsomby avait
» déjà donnée à Vienne à l'envoyé sarde, M. Ricci....,
» a été depuis renouvelée en termes si formels, que le
» ministère est ici convaincu que l'Angleterre tiendra
» parole. »

Charles-Albert, garanti par l'Angleterre de la perte de ses États, se voyait pressé par l'Angleterre d'accéder à un armistice demandé par l'Autriche; pouvait-il lui répondre par un refus désobligeant, sans prendre le temps d'examiner et de délibérer?

XV

« Mon cher lord Palmerston, écrivait, le 15 avril, le
» comte Dietrichstein, vous avez vu par la dépêche du
» comte de Fiquelmont, en date du 5 de ce mois,

» dont je vous ai remis copie, que mon gouvernement » a pris la résolution d'expédier un commissaire » impérial dans le royaume Lombardo-Vénitien, avec » la mission d'y négocier une réconciliation sur les » bases les plus larges, qui sont une suite naturelle et » voulue du nouveau système politique adopté par » l'Autriche. Cette œuvre de pacification toutefois ne » pourra pas s'accomplir, aussi longtemps que les deux » parties belligérantes se trouvent en présence et à la » veille d'une collision. C'est donc avant tout une sus- » pension d'hostilités qu'il s'agirait d'obtenir, et l'at- » teinte de ce but me semble devoir être puissamment » facilitée par l'influence conciliatrice que vous jugerez » à propos de faire valoir à cet effet auprès des diverses » cours italiennes.

» En vous rendant au vœu que je me permets de » vous exprimer par ces lignes, vous contribuerez par » vos bons offices à écarter les chances d'une guerre » générale qui menacerait de sortir d'une collision sur » le sol de l'Italie.

» Agréez, etc.

» DIETRICHSTEIN. »

Cette demande accueillie par l'Angleterre, lord Minto se rendait de Rome au camp de Charles-Albert, où se trouvait monseigneur Corboli, légat du pape; tandis que le commissaire plénipotentiaire de l'Autriche, le comte de Hartig, se transportait à Gorizia, d'où il adressait, le 19 avril, un manifeste de conciliation aux Lombardo-Vénitiens, leur promettant de satisfaire aux besoins de liberté et aux désirs de nationalité.

XVI

L'historien n'a plus qu'à laisser les documents officiels poursuivre cet intéressant récit. « L'arrivée de » lord Minto — dit le chargé d'affaires de France — la » présence de monseigneur Corboli au quartier général, » l'attitude de Radetzki, les retards évidemment calcu- » lés de Durando, l'insignifiance ridicule des contin- » gents toscans et napolitains, l'irrésolution notoire de » Charles-Albert, tout cela doit donner les plus sérieu- » ses inquiétudes. Je soupçonne des menées communes » de l'Angleterre, de l'Autriche et de Rome..... »

Il écrivait, le 27 avril : « Tous mes soupçons sont » confirmés et éclaircis ce matin. Il est aujourd'hui » avéré que l'Autriche, l'Angleterre et Rome s'enten- » dent pour arranger à leur manière, à l'exclusion de » la République, les affaires de la Péninsule.

» Lord Minto est parti de Rome pour Turin, à la ré- » ception d'une dépêche qu'un bâtiment à vapeur au- » trichien, expédié de Trieste, avait apportée à Ancône. » Il m'a fait viser avant-hier son passe-port pour la » France, mais ce n'est pas en France qu'il ira, c'est » au camp; il y retrouvera Mgr Corboli, et sinon les » émissaires officiels, du moins les instructions, l'es- » prit et l'ultimatum de l'Autriche.

» M. Abercromby est venu lire au ministère sarde » une note de lord Palmerston, dans laquelle la levée » de boucliers du Piémont est traitée d'impolitique et » presque d'insensée, dans laquelle on engage le roi » Charles-Albert à s'arrêter à moitié route. On essaie de

» l'intimider, et on finit par lui déclarer nettement
» qu'il n'a rien de mieux à faire que d'écouter les pro-
» positions que M. Hartig va lui transmettre, et préala-
» blement de consentir à un armistice qui permette de
» discuter ces propositions.

» La volonté de l'Angleterre est manifeste; elle veut
» à tout prix empêcher l'intervention de la République.
» Elle veut que les affaires d'Italie s'arrangent de gré à
» gré avec l'Autriche et au moyen de concessions réci-
» proques... Peut-être le prix de la trahison offert au
» roi de Sardaigne est-il l'adjonction à ses États de
» Parme et de Modène...

» Je suis assuré que le ministère piémontais ne se prê-
» tera pas à cette infamie. Les ministres ont envoyé
» M. Balbo, leur président, au quartier général, et se
» sont expliqués nettement à ce sujet par une dépêche
» énergique au roi, dans laquelle ils lui ont offert leur
» démission au double cas où celui-ci croirait devoir, ou
» bien traiter avant la dernière expulsion des Autri-
» chiens, ou bien signer un armistice qui permettrait à
» Radetzki de recevoir les renforts qu'il attend.

» Je crois aussi que le jour où de pareils pourparlers
» seraient connus du pays, l'esprit public se soulève-
» rait de telle sorte que c'en serait fait à toujours de la
» maison de Savoie.

» Cependant, il est certain qu'aujourd'hui on parle-
» mente. »

XVII

Oui, on parlementait au camp de Charles-Albert, et Charles-Albert paraissait irrésolu, puisque le conseil

des ministres croyait nécessaire de prendre des déterminations aussi énergiques. Le roi résistera-t-il à cette influence délétère qui l'obsède ? S'arrêtera-t-il, dans la voie où il est lancé, devant l'Angleterre qui promet et conseille ? On le placera entre la crainte de la guerre européenne, de la République française, et l'espérance de l'adjonction à son royaume des duchés de Parme, de Modène, et de la Lombardie peut-être. Laissons le dénoûment de cette négociation se raconter par celui-là même qui en était le rapporteur officiel auprès de la France, et qui s'acquittait de sa mission avec autant de zèle que de talent.

« Tout ce que je vous ai mandé des manœuvres de » l'Angleterre, de Rome et de l'Autriche, était parfaite- » ment vrai ; mais les criminelles connivences dont » j'avais soupçonné le roi de Sardaigne n'existent pas. » A la réception des dépêches expédiées par les minis- » tres, portant, de la part de l'Angleterre, offre d'une » médiation qui lui garantissait non-seulement l'inté- » grité de ses États, mais l'adjonction des duchés de » Parme et de Modène, au cas où il consentirait à se » retirer de la lutte, Charles-Albert pour toute réponse » a refusé tout armistice, fait connaître au gouverne- » ment les propositions qu'il recevait, et déclaré, de la » façon la plus formelle, qu'il ne traiterait que lorsqu'il » n'y aurait plus un Autrichien sur le sol de l'Italie.

» Charles-Albert, déjà depuis longtemps, passait » pour l'homme de la situation. Depuis cet acte, il est » devenu aux yeux de tous l'homme indispensable.

» Le gouvernement provisoire de Milan, jusque-là » divisé, s'est déclaré nettement et de la manière la

» plus ostensible, à l'exception d'un seul de ses membres, M. Guerrieri, pour l'adjonction à la monarchie constitutionnelle piémontaise... »

XVIII

Charles-Albert avait franchi ce cercle fatal de la diplomatie anglaise; mais les causes de ses irrésolutions n'étaient pas complétement détruites. Il était roi; il n'était pas général. Roi, il ouvrait facilement l'oreille à toutes les flatteries, à toutes les idées, à toutes les opinions, à celles principalement qui l'avaient si longtemps absorbé et qui l'absorbaient encore; il ne pouvait avoir perdu en quelques jours les habitudes puisées dans un long despotisme; et les nécessités de son salut personnel n'avaient pas cessé de dominer sa conscience religieuse. Général, l'expérience lui manquait; il avait la bravoure et non le génie de la guerre; la volonté, non l'initiative; l'instinct, non la science; la hardiesse du soldat et non l'audace du chef; et, malheureusement, son armée soupçonnait son insuffisance comme capitaine, et ses ennemis la devinaient.

Son armée elle-même était composée d'officiers supérieurs dont trente-quatre années de paix n'avaient pas favorisé les talents militaires; de jeunes officiers qui s'étaient consumés dans les loisirs des garnisons, tous braves comme le sont les Piémontais et les Savoisiens, mais inhabiles; de soldats non accoutumés aux grandes manœuvres. « On était entré en Lombardie, dit Cattaneo, sans même être pourvu de cartes militaires. » Il fallait donc suppléer à ce qui manquait,

par des études et des tâtonnements; et le temps se perdait.

XIX

Un grand nombre d'officiers distingués ont dressé, à cette époque et depuis, des plans de campagne pour l'armée piémontaise. Ils diffèrent sur l'ensemble; ils sont unanimes en ce qui concerne le Tyrol italien et le Frioul, les deux seules voies par lesquelles l'armée autrichienne, renfermée entre ses quatre forteresses, pouvait recevoir ses ravitaillements. Clore les vallées qui descendent de la chaîne des montagnes dans la plaine, couper les routes du Tyrol, fortifier la ligne de l'Isonzo, rendre impossibles toutes communications avec l'Allemagne, c'était contraindre l'armée autrichienne à battre en retraite pour se soustraire à une ruine complète. Radetzki le comprit; le roi ne parut pas le comprendre.

Aussi Radetzki détacha sur-le-champ de son armée des renforts importants afin de conserver Roveredo et Trente, tandis que le général Nugent se pressait pour reconquérir le Frioul.

Au début, le Tyrol italien, prêt à se soulever, n'avait besoin que de l'appui de quelques bataillons pour opérer son mouvement; toutes les places fortes et forteresses du Frioul, au pouvoir des habitants, devenaient avec peu de secours la base d'une défense formidable. Charles-Albert négligea le Tyrol dans la crainte de se compromettre vis-à-vis de la Confédération germanique, et laissa, dans des vues politiques malheureuses, le Frioul sans autre secours que les artilleurs envoyés au

général Zucchi. Ce qui eût été si facile, si peu coûteux, les premiers jours, devint, lorsque le roi le voulut sérieusement, hérissé d'impossibilités. L'histoire va nous démontrer combien il fallut s'épuiser en efforts pour regagner le temps perdu et atténuer une faute irréparable.

XX.

Les volontaires lombards que nous avons vus, après s'être rendus maîtres de Salo et du lac de Garde et avoir poussé une reconnaissance jusque sous les murs de Peschiera, prendre la résolution d'opérer une diversion dans le Tyrol, entreprirent, avant leur départ, le 10 avril, un coup de main qui, heureux d'abord, eut des conséquences funestes. Sur l'ordre de faire une descente au delà des lignes autrichiennes, ils débarquent à l'improviste à Lazize, surprennent les magasins à poudre, près de Peschiera, et font quelques prisonniers. Animés par ce premier succès, leur intrépidité les pousse jusqu'à Castel-Novo, bourg de 2 000 habitants, sur la route de Vérone, où résidait une garnison de 200 soldats autrichiens; en quelques heures, ils s'y établissent; aidés par les habitants, ils barricadent la route, le bourg également. Mais le 11, 3 000 Autrichiens, sous les ordres du général major de la Tour-et-Taxis, les attaquent, emportent successivement les barricades, malgré une résistance vigoureuse, et les obligent de se replier; le bourg tombe au pouvoir d'un ennemi sans pitié, qui brûle, pille et massacre. Les Italiens perdirent 4 à 500 des leurs dans ce revers. Cette expédition, poussée trop avant par l'audace ex-

trême des volontaires et le dévouement aveugle de la population, fut un sacrifice inutile.

XXI

Loin de se ralentir, l'ardeur des volontaires redou ble; ils pénètrent dans le Tyrol au nombre de 2 000, divisés en deux principales colonnes, sous les ordres d'Arcioni et de Manara.

Arcioni marche le premier, arrive le 13 avril à Stenico, attaque, le 14, au pont des Sarche, 600 Autrichiens venus à sa rencontre, et les repousse dans le château de Toblino, d'où, le 15, il les déloge. De Stenico il dominait la vallée de la Sarca et menaçait de tourner Riva, située à l'extrémité du lac de Garde; ne se voyant pas assez fort pour s'emparer de Riva et pousser en avant, après être allé jusqu'à Vezzano, il se replie sur Stenico. Manara était à Tione; il force sa marche et rejoint Arcioni à Stenico, le 18. Le colonel autrichien qui, à Trente, commande la brigade envoyée de Vérone, a désarmé les citoyens, mis la ville en état de siége, ordonné l'arrestation des chefs les plus importants du parti italien, et organisé contre les Tyroliens italiens les Tyroliens allemands, qui se sont formés en compagnies avec une énergie égale à celle des assaillants. Les Autrichiens ainsi préparés se portent audevant des colonnes.

Le 19, le combat s'engage : Manara occupe la droite, Tibaldi le centre, Arcioni la gauche. La lutte dure trois heures; Manara et Tibaldi résistent vigoureusement, mais les compagnies d'Arcioni sont dans

la nécessité de céder à des forces supérieures. Les impériaux occupent Sélémo; les volontaires italiens se retirent sur Tione. Pendant ce temps, des escarmouches avaient lieu sur d'autres points, avec des péripéties diverses, mais sans résultat positif.

Les volontaires, arrivés à Tione le 20, y reçurent, du général Allemandi, l'ordre de battre en retraite pour être réorganisés, « ne devant rien faire, leur écrivait-il, » sans le concours de l'armée piémontaise, et ce con» cours lui ayant été refusé ». Le général avait demandé au roi Charles-Albert deux bataillons et quatre pièces d'artillerie que celui-ci n'avait pas cru pouvoir détacher de ses opérations sur le Mincio. Cette expédition, non soutenue, eut pour conséquence de compromettre inutilement ceux des habitants qui étaient les plus dévoués à la cause italienne. Les volontaires accusèrent le colonel Zobel, Allemand, d'avoir eu la cruauté de faire fusiller dix-sept prisonniers.

Rappelés à Brescia et à Bergame, les volontaires s'y rendirent avec la pensée de se rejeter dans la lutte; mais aux reproches d'indiscipline et d'insuccès, aux propositions de se fondre dans les corps réguliers piémontais, un certain nombre de mécontents répondirent par des cris de : *Vive l'Italie! Vive la République!* et se dispersèrent. La plupart, comprenant qu'il fallait, en face de l'ennemi, se plier aux exigences de la situation, restèrent au camp et ne cessèrent de se montrer avec courage et hardiesse aux postes les plus périlleux, là où l'on payait de son sang le salut de la patrie.

Les volontaires n'étaient pas vus avec faveur par les généraux de Charles-Albert, qui ne faisaient rien pour

les encourager et ne surent pas utiliser suffisamment leur ardeur et leur audace. Ils avaient les qualités et les défauts de tout corps franc : entraînement et indiscipline, bravoure impétueuse et découragement subit, dévouement sans calculs et résistances sans raison à l'autorité. Ne pouvant les astreindre à des lois militaires trop absolues pour eux, on pouvait les soumettre à des règlements consentis; on l'essaya; mais ils se plaignirent de ce que ce fût sans aucun des témoignages de sympathie qu'un péril et un but communs doivent entretenir sur le champ de bataille.

XXII

Les Croisés, en Vénétie, avaient également éprouvé un échec, le 8 avril, à Montebello[1], dans une rencontre avec les Autrichiens. Une colonne assez forte, composée en majeure partie d'étudiants de Padoue, de Vicence, de Trévise, et de quelques Lombards, s'était avancée hardiment sur la route de Vérone, escarmouchant contre les détachements ennemis, dans les journées des 4, 5 et 6 avril; le 7, ils s'étaient battus avec succès pendant plusieurs heures et s'étaient établis sur la colline de Sorio; mais le 8, attaqués par des masses supérieures, tournés dans leur position, faute de surveillance, de tactique, d'obéissance suffisante aux ordres donnés, ils s'étaient vus, après des prodiges de valeur et la perte de 50 des leurs couchés sur le terrain, obligés de se retirer en désordre sur Vicence, où ils causèrent une espèce de panique momentanée. 200 environ s'étaient dirigés sur

[1] Route de Vérone à Vicence, 8 kil. nord de Lonigo.

Arsignano. 28 prisonniers, conduits à Vérone, furent, par les ordres du maréchal Radetzki, traduits devant un conseil de guerre, condamnés à la peine de mort, et, au moment solennel où sonnait l'heure de l'agonie, rendus à la liberté. Le 11, ils étaient de retour à Vicence.

Cette rencontre était une nouvelle preuve du courage aveugle des volontaires, de la nécessité de les faire soutenir par des troupes régulières; elle devait aussi démontrer que, si les troupes régulières sont quelquefois battues par les habitants à l'intérieur des villes, dans les rues étroites où chaque barricade devient une forteresse et chaque maison un asile, elles ont, en rase campagne, la supériorité infaillible que la science et la discipline donnent toujours aux corps organisés.

XXIII

Nugent, à la tête de 13 000 hommes environ, avec soixante ou soixante-dix bouches à feu, passa l'Isonzo le 16 avril; pressé de se joindre le plus promptement possible au maréchal Radetzki, il n'avait pu réunir un corps d'armée plus considérable. Il avait à s'emparer des places de guerre, des défilés, des ponts; à traverser le Tagliamento, la Livenza, la Piave, puis enfin la Brenta, avant de parvenir à Vérone. Durando, précisément ce jour-là, le 16, appelé par les ordres du roi de Piémont, faisait passer le Pô à une partie des troupes pontificales se dirigeant, du côté opposé, vers Ostiglia. Nugent eut la chance de trouver le Frioul sans autre protection que celle de quelques compagnies, organisées sous le commandement du général Zucchi,

qui ne pouvait abandonner Palma-Nova, et sans autre défense que celle des Croisés, des gardes civiques, des habitants, dont le patriotisme et le courage ne suffisaient pas pour arrêter une armée. Aussi la marche de Nugent fut-elle rapide.

Le 18, il se porta sur Palma-Nova, et fit à la place une sommation de se rendre. Voyant la résistance énergique de Zucchi, il laisse, pour l'envelopper, quatre bataillons sous les ordres du général Schwarzenberg, appuie à droite, et se dirige sur Udine. Les 17, 18 et jours suivants, les volontaires d'Udine, de Bellune, du Frioul, de la Vénétie, disputent vainement à l'ennemi les passages et les positions. Leur courage est impuissant devant le nombre. Le rappel des volontaires de Bellune, pour la défense de leur ville, les affaiblit encore. Udine est entourée le 21. La population, interrogée si elle veut capituler ou combattre, répond par des cris de guerre. L'attaque commence à quatre heures et dure jusqu'à sept. Pendant ces trois heures une pluie de bombes et de boulets tombe sur la ville sans que la population en soit émue. Mais dans la nuit, l'archevêque, le président du comité, le podestat, jugeant toute résistance inutile, écoutent les propositions larges et faciles de Nugent. Le président du comité avait transmis à Durando un appel pressant. Interprétant son absence comme un refus de concours ou comme une impossibilité, il désespère du salut de la ville et accepte une capitulation favorable, signée le 22. La ville est occupée, le 23, par les Autrichiens. Des accusations de trahison accueillirent cet acte de prudence, de faiblesse ou de nécessité.

XXIV

La petite ville d'Osopo, assiégée à son tour, mieux défendue, opposa un refus énergique, persistant, à toute conciliation, et soutint la lutte avec une bravoure inébranlable. Bellune et les habitants du Cadore repoussèrent toutes les attaques d'un ennemi furieux de la résistance. Cette race de montagnards, fière et belliqueuse, placée entre le Frioul et le Tyrol, bloquée de toutes parts, se défendit vaillamment. Les nombreuses tentatives faites contre eux sur sept points différents, échouèrent devant leur fermeté. Ne pouvant les vaincre, les Autrichiens se bornèrent à les cerner.

Nugent était, le 27, sur le Tagliamento. Dix-sept arches du grand pont avaient été brûlées; il emploie trois jours à les réparer et à fourrager la contrée pour former un convoi considérable de vivres, destiné à l'armée de Radetzki. Le 30, le principal corps de ses troupes passe le fleuve, sans rencontrer de résistance. Le quartier général est établi à Pordenone. Le général Welden longe les vallées supérieures pour protéger la droite. La Piave pouvait présenter de grandes difficultés à surmonter; le pont en partie détruit, les torrents grossis par les pluies, retardent la marche de l'armée. Nugent établit, le 3 mai, son quartier général à Conegliano. Désormais la Piave, Trévise et Vicence, peuvent seuls opposer quelques obstacles à sa jonction avec le maréchal Radetzki.

Tandis que les Autrichiens se fortifiaient dans le Tyrol et s'avançaient dans le Frioul, peu soucieux des pro-

messes diplomatiques, ils dénonçaient, le 23 avril, le blocus de Venise, qu'ils soutenaient avec leurs forces maritimes, augmentées des bateaux à vapeur de la compagnie du Lloyd, formant un total de trois frégates et quatre bricks.

XXV

Durando ne pouvait fermer les yeux à l'évidence, ni les oreilles aux cris de détresse qui lui venaient du Frioul et de la Vénétie. Il se sentait retenu par la nécessité d'organiser des forces suffisantes, jugeant l'entreprise plus difficile qu'on ne le pensait. Il était aussi arrêté par les ordres de Charles-Albert et par les hésitations du Pape.

M. Fiquelmont écrivait, le 3 mai, au comte Dietrichstein : « ..... Les troupes pontificales ont eu l'ordre » de passer le Pô. Cet ordre, auquel le Pape a résisté » le plus longtemps possible, vient de rompre nos rela» tions diplomatiques..... »

Charles-Albert a reçu, dans la nuit du 22 au 23 avril, l'envoyé de Venise, le ministre Paleoccapa, qui est venu invoquer son concours et lui ouvrir la perspective désirée. L'invasion du Frioul semble le réveiller. Il donne aussitôt l'ordre à Durando de s'opposer à la marche de Nugent, et à la flotte sarde de se rendre à Venise.

Durando avait déjà, le 23, détaché, sur l'appel de Venise, la division du général Ferrari ainsi que trois bataillons de ligne. L'ordre du roi lui était parvenu le 24. Il s'avança, avec toutes les troupes qu'il commandait, au-devant de Nugent. Ferrari était à Rovigo, le 28,

avec 7000 hommes, suivi par Durando à la tête de 10000 hommes. Le 29, toutes les troupes pontificales réunies aux volontaires étaient rassemblées, ou sur le point de l'être, à Trévise, où le général en chef adressa une proclamation belliqueuse à son armée. La Marmora, qui avait organisé des colonnes de volontaires vénètes, établissait son quartier général à Spesiano, à quelques milles de Conegliano. Enfin, les troupes italiennes se trouvaient en présence des troupes autrichiennes. La Piave seule les séparait. Les unes avaient la discipline, les autres avaient l'ardeur patriotique et le pays avec elles. Les forces étaient égales.

Avec l'habileté, l'activité et le dévouement, il y avait encore espérance, sinon de recouvrer le temps et le terrain perdus, du moins de couper le passage à l'ennemi et d'empêcher sa jonction avec l'armée principale; résultat immense. Alors on annonçait le départ des troupes napolitaines sous les ordres de Pepe, et de la flotte des Deux-Siciles sous les ordres de l'amiral de Cosa. Devaient-elles apporter avec elles et le nombre et la victoire?

XXVI

Charles-Albert, après le succès des journées des 8 et 9 avril, où il s'était rendu maître des ponts et passages du Mincio, avait établi son quartier général à Volta, sur la rive droite, tandis qu'une brigade, sur la rive gauche, occupait Valeggio. Il possédait tout le cours du fleuve.

Le maréchal Radetzki, qui avait eu un moment la velléité d'accepter la bataille, le 8, et avait changé de

système, le 9, s'était posté à Villafranca, sous la protection de Vérone et de l'Adige, ne songeant plus qu'à se concentrer, à se ravitailler, persistant à éviter le combat jusqu'à l'arrivée des renforts attendus, ne voulant pas exposer les destinées italiennes de l'Autriche au hasard d'une journée.

Charles-Albert s'était borné à faire deux tentatives : l'une, le 13, contre Peschiera, tentative sans résultat, où le roi avait montré un courage personnel héroïque, et après laquelle il avait ordonné l'investissement régulier de la place; l'autre, le 19, contre Mantoue, avait également échoué.

Le roi, dégagé des entraves diplomatiques qui semblaient l'étreindre, se résolut enfin hardiment à l'action. Il transmit l'ordre à Durando de marcher à la rencontre de Nugent, et il ordonna à son armée un mouvement général en avant, dans le double but de compléter l'investissement de Peschiera, en séparant cette forteresse de l'armée autrichienne, et de dominer le cours supérieur de l'Adige. C'était à la fois isoler Peschiera et Vérone en se rendant maître du lac de Garde et des deux routes importantes du Tyrol. Il comprenait tard, mais il comprenait enfin la nécessité capitale de couper les communications de l'armée autrichienne avec l'Allemagne.

XXVII

Il commandait à une armée de 60 à 70 000 hommes, réunis vers la fin d'avril. Cette armée était ainsi divisée : le premier corps, 20 à 25 000 hommes, sous les ordres du général Bava ; le deuxième corps, 20 à

25 000 hommes, sous les ordres du général de Sonnaz; la réserve, de 10 à 12 000 hommes, sous les ordres du duc de Savoie, premier fils du roi; l'artillerie, sous les ordres de son second fils. Le 10e de ligne napolitain était arrivé au camp, et avait pris rang dans l'armée. Les troupes et les volontaires toscans formaient un corps de 5 à 6 000 hommes, sous les ordres du général d'Arco-Ferrari, lesquels, après avoir traversé le Pô le 17 avril, campaient à Montanara et Curtatone, en observation devant Mantoue. Les troupes romaines et modénaises, sous les ordres de Durando, placées en face du corps d'armée de Nugent, complétaient le chiffre indiqué.

Le maréchal Radetzki commandait une armée de 40 à 45 000 hommes, avec garnison obligée dans les quatre forteresses, plus les 13 000 hommes de Nugent, arrêtés sur la Piave et encore séparés. Il avait pris position sur la sommité des hauteurs en avant de Vérone, protégeant aussi Peschiera contre le blocus. D'Aspre, avec le deuxième corps d'armée autrichien, appuyait sa droite, formée par la brigade Sigismondi, sur Pastringo, suivant la crête des collines qui couvrent les communications du Tyrol, et occupait avec sa gauche, formée par la brigade Wollgemuth, Pacengo et Cola. Le premier corps d'armée, sous le commandement de Wratislaw, échelonné derrière la gauche du second corps, avait son front de bataille dans la direction de Sandra, San Giustina, Sona et Somma-Campagna, et coupait ainsi, avec sa droite, la route de Peschiera à Vérone.

XXVIII

L'armée piémontaise commença son mouvement en avant dans la matinée du 26 avril. Le premier corps, par le pont de Goïto, le second, par les ponts de Monzambano et de Borghetto, défilèrent, la droite en tête, sur la gauche du Mincio. Le premier s'arrêta à Roverbella, le deuxième à Villafranca, laissant en arrière la quatrième division, qui devait achever le blocus de Peschiera, déjà entrepris, sur la rive droite, par une brigade. Ce mouvement de l'armée piémontaise menaçait la gauche de l'ennemi.

Le premier corps de l'armée autrichienne, qui formait le second échelon de la ligne de bataille, se voyant menacé sur sa gauche, fit un mouvement en arrière. Il abandonna les hauteurs et forma, avec les brigades Taxis, Rath, Schaaffgostche et Lichtenstein, une ligne entre Bussolengo et Santa Lucia. Le général d'Aspre conserva ses positions.

Le 27, les Piémontais restèrent dans l'inaction. Le 28, la tête de colonne du deuxième corps conversa à gauche et occupa les hauteurs de San Giustina et de Palazzolo; tandis que le général Bès, avec la quatrième division, pour compléter l'investissement de Peschiera, marchait sur Cola et Pacengo, et venait se heurter contre la gauche du général d'Aspre. D'Aspre, se voyant compromis par la présence de l'ennemi à Giustina et à Palazzolo, se serra sur sa droite, se concentrant à Pastrengo.

Le jour même, Bava suivit le mouvement de la troi-

sième division et occupa les hauteurs de Custosa, de Somma-Campagna et de Sona. La réserve se maintint derrière le centre de la ligne, à Guastalla et Oliosi; la cavalerie campa à San Giorgio in Salice.

Bès avait accompli l'investissement de Peschiera, et la troisième division s'était déployée jusqu'à Sandra, d'où elle conservait ses communications avec lui.

Le 29, le général autrichien Taxis attaqua vivement les Piémontais à Sandra, mais après six heures d'un combat furieux, il fut vigoureusement repoussé.

XXIX

D'Aspre, concentré à Pastrengo, pesait sur la gauche de l'armée piémontaise. Le roi se décide à l'attaque. A cet effet, il donne l'ordre à Sonnaz, commandant le deuxième corps, renforcé par la réserve et la brigade Regina, du premier corps, de marcher sur Pastrengo. La troisième division, soutenue par la brigade des Gardes, quitte San Giustina et s'avance sur l'ennemi. Le général Aviernoz, avec les brigades Cuneo et Regina, part de Sandra, tandis que Bès, avec la brigade Piemonte, part de Cola. L'armée est en mouvement.

La troisième division s'élance avec intrépidité sur l'ennemi, et le chasse de colline en colline. La gauche, retardée par des accidents de terrain, arrive au pied des collines qui dominent Pastrengo et commence à monter. Les Autrichiens les attendent résolûment et les reçoivent avec une décharge à brûle-pourpoint. Les Piémontais vacillent un moment, mais trois escadrons de carabiniers, chargeant opportunément,

sont bientôt suivis par toute la ligne, qui enlève et couronne les hauteurs.

Radetzki était venu sur les lieux mêmes ; il cherche, pour soutenir d'Aspre, à porter la gauche de sa ligne au secours de sa droite, mais vainement, parce qu'une de ses colonnes, sur le chemin de Vérone, est arrêtée par la mitraille, chargée par une brigade de cavalerie et repoussée. Une autre colonne, qui marchait dans le même but, se heurte, à Sona et à Somma-Campagna, avec le premier corps de l'armée piémontaise, et se voit obligée de se retirer. D'Aspre, ne recevant pas les secours attendus, se détermine, après de très-grandes pertes, à abandonner la position. Un bataillon de chasseurs, descendu du Tyrol, prend position à Pontone et protége la retraite sur Vérone.

Le même jour, l'ennemi avait tenté une sortie de Peschiera, et avait été immédiatement refoulé dans la place.

XXX

L'armée piémontaise avait obtenu une victoire glorieuse sur l'armée autrichienne, l'avait rejetée sur Vérone, et s'était rendue maîtresse de toute la rive droite de l'Adige. Après ce succès, la position de l'armée piémontaise était fort belle : elle occupait toutes les crêtes des collines qui s'étendent de Pastrengo à Custosa; une division bloquait complétement Peschiera; le bataillon du 10e napolitain était à Goïto; et les Toscans, observant Mantoue, étaient retranchés à Montanara et à Curtatone.

Le maréchal Radetzki étendit son armée le long d'une

courbe formée par les villages de Chievo, Croce-Bianca, San Massimino, San Lucia et Comba, dont Vérone présente la concavité. Le général d'Aspre était à Croce-Bianca, et Wratislaw à San Lucia. Le maréchal restait maître de toute la rive gauche de l'Adige, et par conséquent de la route directe du Tyrol.

L'historien militaire Pisacane, quoique peu favorable au parti albertiste, approuve le roi de n'avoir pas poursuivi ses avantages sur d'Aspre, parce que c'était s'exposer au risque d'un retour offensif, sans la probabilité de succès plus importants. L'historien Farini, favorable à Charles-Albert, rapporte l'affirmation des hommes de guerre, qui prétendent que le roi ne retira pas de sa victoire les avantages qu'il pouvait et qu'il devait obtenir. Deux heures de jour restaient encore; il avait le temps d'arriver sur l'Adige aussi rapidement que l'ennemi qui se retirait, de le harceler, de le jeter dans la vallée, de lui couper les communications, et de remporter une victoire complète.

Le roi passa la nuit à San Giustina. Le jour suivant, il se transporta à Bussolengo, occupé par la division Broglia, poussa jusqu'à Pontone, et eut la satisfaction de voir la rive droite de l'Adige entièrement dégagée de l'ennemi, retiré sur la rive gauche.

La bataille avait duré six heures. Les Italiens s'étaient comportés avec bravoure et discipline, et avaient perdu peu des leurs. Les généraux avaient montré de la résolution, le roi du courage et de la présence d'esprit. Les Autrichiens avaient perdu 1 200 hommes tant morts que blessés, et 4 à 500 prisonniers.

XXXI

Cette bataille, qui prit le nom de Pastrengo, eut en Italie le retentissement qu'elle devait avoir. Ce fut une joie unanime. La victoire donnait à Charles-Albert une situation supérieure, affaiblissait l'opposition, décidait ses partisans en Lombardie, à Modène, Parme et Plaisance, à presser son élection comme souverain. La flotte partait pour protéger Venise. Les princes italiens ses rivaux se voyaient forcés par leurs peuples de mettre leurs troupes au service de son ambition, désormais liée au succès de la cause italienne. Charles-Albert était à l'apogée de sa fortune.

CHAPITRE NEUVIÈME.

Au moment du succès, la réaction commence à Florence, à Rome, à Naples. — Le gouvernement toscan comprime le mouvement national. — États pontificaux : Le pape entouré par des influences hostiles à la guerre italienne. — Agitation à Rome. — Le Ghetto. — Indécision de Pie IX. — Conseils. — L'Allemagne catholique, contre le pape. — Menaces de schisme. — Les ministres luttent contre les influences hostiles. — Adresse des ministres à Pie IX pour solliciter de lui une politique précise. — Pie IX garde le silence. — Discours du pape dans le Consistoire secret du 29 avril. — Il renie la guerre italienne. — Il désavoue le passé. — Stupéfaction à Rome. — Manifestation. — Pie IX se trouble. — Démarche des délégués de la diète italienne présents à Rome. — Démission des ministres. — Palliatif. — La parole de Pie IX a perdu son efficacité. — La crise continue. — Adresse remarquable du Sénat (municipalité) à Pie IX. — Adresse de la garde civique. — Mamiani chargé de former un ministère. — Son programme. — Agitation causée en Italie par l'allocution du 29 avril. — Pie IX essaye une mission conciliatrice. — Sa lettre à l'empereur d'Autriche. — Influence de Pie IX perdue. — Le Gouvernement provisoire français arrêté dans son intervention par la volonté presque générale de l'Italie.

I

L'armée piémontaise et lombarde a deux fois remporté l'avantage sur l'armée autrichienne. Le premier choc des armes, le premier bruit du canon, loin de surprendre des troupes qui n'ont pas encore vu le feu, les a au contraire animées et transportées. Les fautes, les lenteurs, peuvent donc être effacées! L'espoir de la délivrance de l'Italie brille d'une clarté nouvelle. Rome, Florence, ont à peine commencé des efforts incomplets; Naples est encore en arrière. Lorsque leurs bataillons, en rangs épais et grossis par le patriotisme, déborderont dans les provinces envahies, et que les

flottes sarde et napolitaine apparaîtront dans l'Adriatique, balayant les quelques navires de l'Autriche et menaçant Trieste, cette parole « L'Italie peut se suffire à elle-même! » sera donc une vérité prouvée par les faits devant l'Europe, assistant à ce sublime spectacle d'un peuple qui brise ses chaînes, et qui reprend sa place et son rang dans le monde. Mais malheureusement, au moment où l'Italie aperçoit cet horizon et croit toucher le port, à Florence, à Rome, à Naples, les passions s'agitent, les partis vaincus réagissent, les intrigues se croisent, les intérêts de province, les rivalités de contrée, les jalousies des princes se font jour, les conseils de la diplomatie pèsent sur les âmes timorées. Le refus, par le roi de Piémont, d'une Ligue italienne, est sourdement interprété, paraît couvrir une ambition sans limites, fournit un prétexte et crée des obstacles. Léopold, Pie IX et Ferdinand louvoient, résistent, reculent. Pauvre Italie!

II

A Florence, le grand-duc, bien loin de porter son armée à l'effectif primitivement annoncé, avait cherché à faire rétrograder la légion de volontaires. « Un beau » jour, dit Montanelli, il la déclarait dissoute. Ces » courageux jeunes gens, ayant eu connaissance, à » Reggio, de ce décret funeste, au milieu des applau» dissements de la brave population de cette ville » déclarèrent, par une proclamation signée de tous, » que non-seulement ils ne retourneraient pas en ar» rière, mais que si le gouvernement s'obstinait à ne » pas vouloir les envoyer en Lombardie, ils iraient à

» leurs frais et d'eux-mêmes. Cette protestation fit an-
» nuler le décret, sans pour cela qu'on abandonnât
» l'espérance de parvenir au but par d'autres moyens...
» Le gouvernement toscan n'envoyait aucun renfort
» d'hommes ni d'argent; il se bornait à lever deux
» mille hommes sur les rôles de 1849, à augmenter
» d'un tiers, pour une année seulement, le poids de ses
» droits de ville, à soumettre à un léger prélèvement
» la paye des employés, à ouvrir un emprunt volon-
» taire de six cent mille écus... Tout cela, peu de chose
» en proportion de ce que la patrie réclamait..... Les
» caisses de munitions n'étaient pas encore arrivées
» lorsqu'on se trouva face à face avec l'ennemi, et
» les volontaires dormaient sans manteau, à ciel ou-
» vert, dans l'air malsain des marais de Mantoue. »

III

A Rome surtout, les menées se multipliaient dans l'ombre. La translation du pouvoir, des mains cléricales aux mains laïques, ne s'opérait pas sans tiraillements, sans résistances ouvertes ou cachées. Les cardinaux, qui entouraient le pape comme chef de l'Église, ne pouvaient être favorables à des institutions qui les dépossédaient de l'autorité temporelle. Il en était bien quelques-uns, hommes de conciliation, qui cédaient à l'empire des circonstances ou aux vœux de la patrie; mais beaucoup ne cessaient d'agir contre la Révolution, les uns inspirés par leur foi, leurs principes, les autres poussés par la cupidité, le regret des positions perdues, la soif des places et des richesses. A eux venaient se joindre les sectaires sanfédistes, qui survi-

vaient à leur défaite, et redoutaient que le flambeau de la justice vînt jeter la lumière dans les ténèbres de leur passé. Tous ces serviteurs déchus d'un pouvoir rétrograde, unis par l'intérêt, favorisaient les démarches des ambassadeurs d'Autriche, de Russie et d'Angleterre contre l'indépendance nationale.

IV

Les chefs du mouvement, qui voyaient se nouer des intrigues secrètes, et le peuple, qui les sentait sans les voir, s'agitaient pour les combattre. Les chefs se réunissaient dans les cercles, le peuple sur les places publiques. Les cercles commençaient à exercer une autorité sérieuse et devenaient l'expression de l'opinion publique; les ministres eux-mêmes y puisaient quelquefois leurs inspirations, cédaient à leur influence.

Au-dessous des cercles et du peuple, erraient dans les rues ces bandes de vagabonds et de mendiants paresseux, habitués à vivre d'aumônes à la porte des couvents, trompant la charité publique, faciles à soudoyer, disposés au mal, convoitant le trouble parce qu'ils en espéraient profit. Un jour, le 11 avril, on les vit soudain, sans cause, empruntant aux ouvriers de Lyon leur cri de détresse, se précipiter sur les places publiques, et réclamer du pain ou du travail. La garde civique accourue en arrêta quarante, qui furent trouvés munis d'argent. Quelques-uns avouèrent avoir été payés, et dirent en quelle monnaie et par qui. L'instruction judiciaire commença. Elle compromettait des gens haut placés. Le conseil des ministres voulait pour-

suivre, mais le ministre de la police conseilla de cesser l'instruction, et l'attentat resta impuni.

Les chefs parfois précipitaient les événements. Le pape songeait à soulager de leur fardeau de honte et de boue les juifs renfermés dans un quartier de Rome, le Ghetto. S'il ne pouvait leur accorder les droits politiques dans un État où il était impossible à un fils d'Israël de devenir le ministre du souverain pontife de la religion chrétienne, il voulait du moins les relever de l'état d'abjection dans lequel ils végétaient à Rome. Bravant les préjugés, quoiqu'on fût dans la semaine sainte, il prit la résolution de faire abattre les murs et les portes du Ghetto. On le sut dans la ville; et Ciceruacchio, chef populaire, accourant avec les siens, commença la nuit même la démolition; de telle sorte que le fait parut s'accomplir par eux plutôt que par la volonté du pape.

V

Pie IX vivait, au milieu de toutes les passions qui l'enveloppaient, toujours de plus en plus indécis. On a déjà vu, par son désaveu, combien la proclamation du général Durando l'avait ému. Nous avons cité les preuves de l'action de l'Autriche sur ses résolutions. Aux raisons déjà données, qui exerçaient de l'influence sur son âme, on en ajoutait de nouvelles, adressées et au prince italien et au chef de l'Église.

Les raisons politiques, que l'on faisait valoir auprès du prince, ne manquaient ni de logique ni de puissance. Pourquoi, lui insinuait-on, le roi de Piémont

refuse-t-il d'envoyer, comme le roi de Naples et le grand-duc de Toscane, des délégués à Rome pour former la Ligue italienne? Pourquoi, à des propositions si naturelles, veut-il substituer seulement une alliance militaire? N'est-ce pas la démonstration la plus évidente qu'il veut successivement s'emparer de toute l'Italie? Favoriser de tels projets, c'est vouloir la ruine de votre souveraineté; c'est, de vos propres mains, dépouiller l'Église du pouvoir temporel sur une des plus belles et des plus glorieuses parties de l'Italie. Charles-Albert veut substituer son influence et son autorité à la vôtre. Voilà son but, son unique but! Ce n'est pas la délivrance de l'Italie qui anime son âme, jusqu'à ce jour indifférente à l'oppression de la patrie, c'est l'appât de couronnes nouvelles. Il veut la Lombardie, la Vénétie, Parme, Plaisance, Modène, la Sicile!... Où son ambition s'arrêtera-t-elle?

Mais si Charles-Albert vise à la monarchie absolue, quel est le vœu des partisans du mouvement avancé? N'est-ce pas de fonder une république unitaire en Italie? N'est-ce pas encore, pour le pape, la dépossession de la ville éternelle, la ruine, la mort?

Des deux côtés, il y a péril égal.

Dans ces convulsions, on ne voit plus que désordre et discorde. Naples même, jusque-là alliée si pieuse et si fidèle, Naples n'a-t-elle pas déjà fait pressentir son désir d'occuper la forteresse d'Ancône? N'est-ce pas un indice que déjà se réveillent en elle de vieilles prétentions, que des bouleversements, survenant en Italie, pourraient donner l'espoir de réaliser?

Il n'est que temps de vous arrêter sur la pente de

cet entraînement fatal : le précipice est là, béant devant vous! Vous n'avez que trop fait déjà pour l'indépendance de l'Italie, pour la liberté, le progrès. Songez à ne pas dépasser les limites que la sagesse et la prudence vous imposent!

VI

Puis on ajoutait, s'adressant au chef de l'Église : S'il n'était question pour vous que de la perte du pouvoir de prince, peu importerait sans doute à votre cœur, dénué de cette ambition qui dévore les autres; mais c'est l'Église que vous allez compromettre. Elle vous a confié le dépôt sacré de son autorité, et vous allez livrer ce dépôt! Laisserez-vous donc les clefs de saint Pierre tomber de vos faibles mains?

Alors on déroulait devant son cœur troublé le sinistre tableau des haines qui commençaient à surgir en Autriche, en Allemagne, contre le novateur, contre le réformateur! Dès que le bruit s'était répandu qu'il prenait part à la guerre, les malédictions s'étaient élevées contre lui, l'amour s'était changé en fiel, la foi en blasphème. Les évêques et les ecclésiastiques de haut rang lui faisaient dire, par le nonce à Vienne et par l'ambassadeur d'Autriche, que l'on parlait sérieusement d'une séparation de l'Église; et on le menaçait ouvertement d'un schisme nouveau, ce déchirement moral et matériel de la papauté.

VII

Les ministres du 10 mars pénétraient dans l'intérieur de cette conscience affectée. Ils luttaient péniblement contre les obsessions qui l'assiégeaient. Non-seulement ils avaient à vaincre ces incertitudes douloureuses du souverain pontife, ils avaient encore à surmonter les embarras de la crise qui pesait sur eux; ils pourvoyaient aux difficultés financières en ordonnant, à l'imitation de la France, que les billets de banque devinssent monnaie légale; ils hâtaient les lois de réforme, et les règlements préparatoires de la Constitution; ils fixaient au 18 mai les élections des députés. Mais s'ils parvenaient à dominer, à aplanir les obstacles politiques, ils ne savaient plus comment lutter contre le trouble persistant qui s'était emparé de la raison de Pie IX. Convaincus qu'une indécision prolongée aboutirait à une catastrophe; que le seul moyen de conserver l'autorité du pape, c'était de poursuivre la guerre de l'indépendance; qu'y renoncer, c'était exposer la sécurité de l'État et l'avenir de la souveraineté ecclésiastique, ils résolurent de provoquer de Pie IX une détermination nettement formulée. Confirmés dans cette pensée par M. Rossi, d'accord avec le président du conseil le cardinal Antonelli, qui, quoique cardinal lié personnellement à l'obédience du saint-père, avait soutenu cette résolution avec autant de chaleur que ses collègues, les ministres signèrent à l'unanimité la déclaration dont nous donnons le résumé :

VIII

« Alors qu'eut lieu l'insurrection lombarde, un esprit ardent de nationalité s'éveilla! Partout un cri d'armes, un rassemblement de milice, un élan pour combattre l'étranger! Le gouvernement de Votre Sainteté cherche à régulariser et à diriger le mouvement, tout désordre évité. Jusque-là le gouvernement peut expliquer le fait de cette façon : que les troupes et les légions de volontaires allaient garder les frontières pontificales; cela ne suffit pas au sentiment national. L'armée, arrivée aux frontières, demande à les franchir.

» Une fois encore on peut détourner une explicite déclaration de guerre en répondant, suivant les intentions de Votre Sainteté, que l'on fasse dans la gravité des circonstances ce qui serait nécessaire à la sûreté et au bien de l'État. En réalité, cette instruction donnée aux généraux était bien l'autorisation de passer le Pô, et d'entrer en Lombardie. Le ministère ne le dissimula ni au pays, ni à Votre Sainteté.

» Mais depuis, vainement, ou par l'organe du président du Conseil, ou directement, les soussignés ont demandé à Votre Sainteté de préciser ses pensées sur la guerre et sur la règle politique à suivre. Cette déclaration est indispensable à la sécurité de l'État. De cet acte suprême dépend l'avenir. Nous l'attendons avec anxiété, et nous vous présentons quelques considérations.

» Chef de l'Église, ou prince de ses États! Au premier titre, Votre Sainteté tirera ses inspirations de Dieu

et de sa conscience. Dans la partie temporelle, au-dessous de la première, il est de notre devoir d'examiner. Trois solutions se présentent :

» Ou Votre Sainteté consent à ce que ses sujets fassent la guerre;

» Ou elle déclare absolument qu'elle ne veut pas que la guerre soit faite;

» Ou enfin elle déclare que, tout en voulant la paix, elle ne peut empêcher que la guerre soit faite.

» Sur la première question, le ministère considère la guerre comme un mal, mais comme le seul moyen de hâter, pour l'Italie décomposée, une paix durable qui ne pourra surgir que de la juste conquête de sa nationalité.

» Sur la seconde solution, le ministère a la ferme opinion que le pouvoir temporel du saint-siége en serait gravement compromis; on ne peut, sans frémir, songer aux réactions, aux désordres, qui en résulteraient à Rome et dans les provinces.

» Reste la troisième hypothèse : déclarer Votre Sainteté contraire à la guerre, mais ne pouvant l'empêcher. C'est affirmer l'anarchie! C'est détruire l'autorité morale du pouvoir, entraîner tous les maux que causerait la seconde solution : le refroidissement des princes; le découragement des volontaires retournant dans leurs foyers; la honte pour le souverain, s'ils restent au camp; le lien d'amour et de dévouement brisé, peut-être pour toujours; l'interprétation maligne de l'étranger, qui dira que c'est une fourberie fondée sur les mots : car le gouvernement déclare empêcher, et il fournit des armes, des munitions, des généraux. Il ap-

prouve donc secrètement une guerre qu'il repousse ouvertement.

» Et les troupes soldées et les volontaires qui, après cette déclaration, resteraient au delà du Pô, se trouveraient entièrement privés de ces droits que, même dans les guerres les plus furieuses, alors qu'elles ont été préliminairement déclarées, le droit des gens leur accorde! Mais ces hommes seraient traités en bandits, assassins, quoique sujets pontificaux, sous le commandement de généraux choisis par Votre Sainteté, portant vos couleurs : la bannière, la croix!

» Les soussignés présentent humblement ces considérations à Votre Sainteté, et, profondément inclinés, baisent le pied sacré de Votre Béatitude.

» Rome, 25 avril 1848.

Les très-humbles et très-dévoués sujets :

» Antonelli, Recchi, Minghetti, Aldobrandini, Simonetti, Pasolini, Sturbinetti, Galletti. »

IX

Soumettre à Pie IX de telles questions et réclamer de lui une décision, c'était, pour les ministres, déposer le pouvoir dans ses mains, prêts à le reprendre si la réponse était conforme à leur politique, résolus à se retirer si elle était contraire. Le pape parut s'émouvoir en lisant l'écrit qui lui était soumis, mais il n'y fit aucune réponse.

Un jour, avant le consistoire secret qui devait se tenir le 29 avril, un ami des ministres leur rapporta que

l'ambassadeur de Russie, M. Boutenieff, et celui d'Autriche, avaient témoigné, confidentiellement, quelque satisfaction de ce qu'on attendait du pape un acte favorable à l'Autriche. Un des ministres s'en ouvrit franchement par écrit au saint-père. Pie IX persista dans un silence absolu; et, sans en avoir informé ni les ministres, ni le cardinal Antonelli, ni même son propre neveu qu'il aimait beaucoup, il prononça, le 29 avril, dans le consistoire secret, l'allocution suivante :

X

« Pie IX traite d'abord de calomniateurs ceux qui prétendent, chose horrible à dire, qu'il s'est écarté des traces de ses saints prédécesseurs et de la doctrine de l'Église; ceux qui prétendent, dans les régions autrichiennes de l'Allemagne surtout, que le pontife romain, par des émissaires ou par d'autres moyens, a excité les Italiens à produire les changements survenus dans les choses publiques; ce qui donne occasion aux ennemis de la religion catholique de jeter dans les âmes le sentiment de la vengeance, et de leur inspirer la haine du saint-siége.

» Pour ôter tout prétexte à ces manœuvres iniques, il croit devoir expliquer à l'assemblée la série des événements.

» Après avoir exposé l'historique des faits depuis la papauté de Pie VII, avoir parlé du célèbre memorandum de 1831 et des concessions de Grégoire XVI, il rappelle le premier acte de son pontificat, l'amnistie accueillie par l'approbation universelle, et les

transports de joie dont il se vit obligé de modérer l'exaltation.

« Tout le monde connaît les commotions publiques » en Italie, hors de l'Italie ; si quelqu'un veut pré- » tendre que la voie a été ouverte à de tels événements » par les actes que notre amour et notre bienveillance » pour nos peuples nous ont inspirés au commencement » de notre règne sacré, celui-là se trompe et ne peut » rien nous imputer de semblable... Quant à ceux qui » ont abusé de nos bienfaits, nous leur pardonnons et » demandons avec supplication à Dieu, père des miséri- » cordes, de détourner de leurs têtes, dans sa clémence, » les châtiments qui attendent les hommes ingrats.

» L'Allemagne ne peut s'élever contre nous parce » qu'il nous a été impossible de contenir l'ardeur de nos » sujets qui ont uni leurs efforts aux efforts des autres » peuples italiens. Les autres princes d'Europe, dont » les armées étaient plus puissantes, n'ont pu s'opposer » au soulèvement de leurs peuples.

» Dans cet état de choses, nous n'avons voulu ce- » pendant donner d'autre ordre à nos troupes, envoyées » aux frontières, que celui de protéger l'intégrité et la » sécurité de l'État pontifical.

» Cependant plusieurs manifestent le désir de nous » voir, d'accord avec les autres peuples et princes de l'I- » talie, déclarer la guerre à l'Allemagne; c'est pourquoi » nous jugeons que notre charge nous impose le devoir » de dire clairement et nettement dans votre assem- » blée que rien n'est plus éloigné de nos desseins, à » nous qui, dans notre indignité, tenons sur la terre » la place de Celui qui est l'auteur de la paix, et qui,

» remplissant le devoir de notre apostolat suprême,
» embrassons toutes les races, tous les peuples, toutes
» les nations dans un égal amour.....

» Nous ne pouvons nous empêcher de répudier ici,
» à la face de toutes les nations, les desseins perfides
» de ceux qui, dans les journaux ou dans les libelles,
» proposent de mettre le pontife romain à la tête d'une
» République nouvelle, formée de tous les peuples de
» l'Italie. »

« Pie IX recommande ensuite la soumission aux princes et la concorde. Il repousse toute idée d'ambition et proteste contre ceux-là qui veulent l'entraîner au milieu du tumulte des armes par l'appât d'une plus grande domination temporelle : rien ne lui serait plus doux que de réconcilier les âmes des combattants et de rétablir entre eux la paix.

» Il déplore enfin cette coutume si funeste de mettre au jour de méchants libelles, dans lesquels on fait une guerre abominable à notre très-sainte religion et aux bonnes mœurs, où l'on attise le feu de la discorde et des perturbations civiles, où l'on attaque les biens de l'Église et tous ses droits les plus sacrés, où les hommes les plus vénérables sont déchirés par de fausses accusations, etc., etc.

» Il offre, en terminant, ses prières à Dieu, pour qu'il daigne protéger et réunir les peuples dans les liens de la concorde et de la paix. »

XI

Cette déclaration solennelle du pape était un désaveu. Ce fut un véritable coup de foudre pour la cause

de l'indépendance italienne. Ainsi Pie IX, murmurait-on, l'idole des peuples! le prince réformateur! le pontife initiateur! qui remplissait tous les cœurs de foi et d'espérance, ranimait au fond de toutes les consciences les croyances religieuses, relevait les opprimés, tendait une main aux faibles! lui qui dans toutes les proclamations, pétitions, lettres, missives, publications, était invoqué! lui dont le saint nom, inscrit sur toutes les bannières, inspirait tous les courages et s'exhalait, avec le dernier soupir, des lèvres des citoyens mourant sur le champ de bataille! lui dont le saint nom était lié à ceux de liberté, d'indépendance de la patrie! lui adoré comme le régénérateur de l'Italie! il désertait et passait à l'ennemi! il reniait son passé, ses paroles et ses actes! il s'excusait de ses bons sentiments! il se reprochait d'avoir été trop loin dans les réformes accordées, et refusait son concours pour expulser l'étranger qui envahissait la Péninsule!

A Rome, dès que l'allocution est connue, une stupéfaction générale s'empare des esprits. On refuse d'en croire ses yeux et ses oreilles. Puis la stupéfaction se change en indignation! l'irritation couve! une sourde colère! des spasmes contenus de fureur! Le ministère donne sa démission; la garde civique sous les armes s'empare de la cité; les cercles se remplissent de citoyens accourus en hâte; la multitude se précipite, sombre et menaçante, sur les traces de ses chefs, Ciceruacchio, Sterbini, Pier-Angelo Fiorentino et autres, et attend d'eux le mot ou le geste. Le bruit répandu d'un acte de cruauté commis par les Croates dans le Frioul ajoute un aliment nouveau à l'efferves-

cence publique. Un jeune peintre, parti peu auparavant de Rome, couvert de l'uniforme de la garde nationale romaine, fait prisonnier par les Autrichiens, a été trouvé pendu à un arbre, avec un écriteau sur la poitrine où se lisaient ces mots : *Ainsi sont traités les soldats de Pie IX*. Le spectre de ce soldat volontaire de la cause italienne, victime consacrée, semble apparaître comme une réponse sanglante à l'allocution de Pie IX. Les esprits sont saisis de pitié, de terreur! Tous les courroux mal éteints, toutes les vieilles haines se réveillent contre les prêtres, eux les séides de la tyrannie, les amis de l'étranger, les ennemis de leur patrie. Il faut en finir avec ces traîtres! s'écrient les plus animés. Réduisons le pape au rôle d'évêque, sa seule mission! Saisissons le pouvoir! Sauvons Rome des embûches des cardinaux! Sauvons l'Italie des armes des Allemands!

XII

Comme aux époques les plus graves de la vie des peuples, ce n'est pas le désordre qui descend dans la rue; c'est la Révolution avec sa marche mesurée, son pas irrésistible. Les cercles la dirigent. La garde civique est maîtresse de la cité. Les portes de la ville sont fermées. Les cardinaux suspects sont consignés dans leur demeure. Le cardinal Della Genga, qui voulait sortir, est ramené chez lui. Le bruit court que Pie IX a voulu partir. On veille! La population entière, debout et résolue, parle d'instituer un gouvernement provisoire. Les princes et les ducs romains influents intercèdent comme médiateurs. Les Doria, Rignano,

Corsini, s'épuisent en démarches. Mamiani, de retour de l'exil, devenu l'homme de la situation par ses souffrances, ses talents, son patriotisme sincère, sa réputation méritée, accepte des cercles la mission de conciliateur; et la journée du 30 avril est donnée à Pie IX pour qu'il change d'avis, *perche mutasse consiglio;* en attendant, les lettres adressées aux cardinaux sont saisies à la poste et portées au Capitole. Rome semble une ville mise en état de siége par le peuple contre le prince.

Le pape se trouble, paraît ne pas comprendre que sa lettre ait pu enfanter cette tempête, parle d'ingratitude, menace de quitter Rome et d'abandonner la ville à ses passions.

Peu à peu cependant les esprits se modèrent; de part et d'autre, les hommes les plus influents comprennent qu'il faut détendre une telle situation pour éviter les plus grands malheurs. Des démarches solennelles sont faites auprès du souverain pontife pour l'éclairer et le ramener. Conserver le pape à la cause italienne, paraît aux hommes sages d'une importance capitale. Les conseillers du pape, Pie IX lui-même, sentent qu'il ne faut point pousser la Révolution à ses dernières extrémités.

XIII

Les délégués de la Ligue italienne ne pouvaient rester spectateurs de cette crise sans chercher à y intervenir. Ils adressèrent à Pie IX cette protestation sous forme de supplique :

« Les représentants protestent hautement contre l'in-

» terprétation donnée à l'allocution du saint-père par
» le consistoire des cardinaux. La nationalité est l'œu-
» vre de Dieu et non des hommes. La cause de la jus-
» tice et de la vérité doit être défendue et proclamée
» par celui qui représente sur la terre la vérité in-
» carnée. C'est ce qu'a fait le saint-père comme chef
» d'une religion de justice et de vérité. Aussi nous, et
» le peuple italien que nous représentons, nous sommes
» sûrs de vous avoir toujours parmi nous et devant
» nous dans les voies de la justice, de la religion et de
» la liberté.

» Nous le proclamons comme envoyés de la Lom-
» bardie, de Venise, de la Sicile, certains de l'appro-
» bation de nos gouvernements et de l'assentiment de
» nos peuples. Prosternés devant vous, bienheureux
» Père, nous vous demandons très-humblement votre
» bénédiction. Nous vous la demandons pour le Lom-
» bard, pour le Vénitien, pour toute l'Italie ! »

XIV

Les ambassadeurs du Piémont et de la Toscane faisaient également des démarches pressantes. L'envoyé de France offrait ses bons offices. Les ministres ne sortaient pas du Quirinal. La journée du 30 se passa en pourparlers. La nuit, on chercha les moyens de transaction ; on poursuivit une combinaison ministérielle, qui pût désarmer la situation, sans espoir d'en vaincre toutes les difficultés. On s'épuisait en efforts pour donner à l'allocution une interprétation qui satisfît les vœux de la nation et le désir du saint-père, en le faisant le médiateur de

la paix, tout en revendiquant l'indépendance de l'Italie. On eut même un instant, dans ce but, la pensée d'un voyage du pape à Milan; ce voyage et une sommation aux Autrichiens de rendre à l'Italie la paix et la liberté, devaient exercer sur l'issue de la guerre une influence considérable, et effacer le mauvais effet de l'allocution. Cette idée n'eut pas de suite. Pendant ces hésitations et ces délibérations, les chefs du peuple impatient commençaient à presser les événements. Les mots de trahison étaient murmurés; un ministère pur de tout ecclésiastique était réclamé. Enfin, dans l'impossibilité de former un nouveau conseil, on décida que les ministres démissionnaires conserveraient provisoirement leurs portefeuilles, annonçant dans la gazette officielle du 1er mai que « le ministère avec son président, unanime, » aujourd'hui comme par le passé, sur toutes les questions, s'occuperait, avec un cœur italien, des moyens » qui, dans la situation actuelle des choses, étaient en » conscience, indispensables au bien de l'État et de la » cause italienne ».

XV

Ce palliatif n'était plus suffisant; l'irritation était permanente. Le soir, sans en donner connaissance aux ministres, Pie IX essaya de faire entendre au peuple sa voix, jadis si puissante sur les cœurs, de réveiller les sympathies et l'amour par une invocation touchante.

Nous regrettons de ne pouvoir donner complet ce plaidoyer émouvant, où le pape épanche l'amertume de son âme, et ses vives douleurs, et les tiraillements de sa conscience déchirée.

Pie IX dit tous ses efforts, toutes ses peines pour le bien de la nation, ses prières à Dieu pour son bonheur. Il explique et atténue ensuite la portée mal interprétée de son allocution..... Les grands événements survenus en Europe, échauffant les esprits, inspirèrent le dessein de faire de l'Italie une nation unie, compacte, capable de rivaliser avec les premières nations; l'Italie soulevée courut aux armes; les soldats et volontaires romains, entraînés, furent bénis et pourvus de chefs, avec les instructions de s'arrêter aux frontières.

« Personne n'ignore nos paroles dans la dernière al-
» locution, où nous disons qu'il nous répugne de dé-
» clarer aucune guerre, mais où nous protestons en
» même temps que nous sommes dans l'impuissance de
» mettre un frein à l'ardeur de cette partie de nos su-
» jets que transporte, à l'égard des autres Italiens, l'es-
» prit de nationalité. Et ici nous ne voulons pas vous
» laisser ignorer que nous n'avons en aucune façon
» négligé dans ces circonstances les soins de père et de
» souverain, et que nous avons pourvu de la manière
» la plus efficace à la plus grande sûreté possible de
» ceux de nos fils et sujets qui, sans que nous l'eus-
» sions voulu, se trouvaient déjà exposés aux vicissi-
» tudes de la guerre. »

Cette explication donnée par Pie IX se résume en ceci : il n'ordonne pas la guerre, mais il la laisse faire, tout en désirant la paix.

« O mon peuple ! s'écrie Pie IX, que t'ai-je fait ? *Po-
» pule meus, quid feci tibi ?* Ces malheureux (qui rêvent
» des victimes sanglantes) ne voient-ils pas, sans par-
» ler de l'excès énorme dont ils se souillent et du scan-

» dale incalculable qu'ils donnent à tout l'univers,
» qu'ils déshonorent la cause qu'ils prétendent servir,
» en remplissant Rome, l'État et toute l'Italie d'une
» série infinie de maux ?... O Seigneur ! sauvez Rome,
» votre Rome, de si grandes calamités ; éclairez ceux
» qui ne veulent pas écouter la voix de votre vicaire !
» Ramenez-les tous à de meilleurs desseins, afin qu'o-
» béissant à celui qui les gouverne, ils passent moins
» tristement leurs jours dans l'exercice des devoirs de
» bon chrétien, devoirs sans lesquels on ne peut être ni
» bon sujet ni bon citoyen.

» Le 1er mai 1848, seconde année de notre pontificat. »

XVI

Mais la parole de Pie IX perdait son efficacité le jour où elle n'était plus favorable à la cause italienne. Elle ne portait plus dans les cœurs ni la persuasion ni la paix, et n'était plus qu'un vain son. Les méfiances, les antipathies contre le gouvernement ecclésiastique se ranimaient vivaces ; les vices du clergé, vrais ou supposés, étaient amplifiés ; ses opinions passées, son inquisition barbare, son despotisme impitoyable, étaient des souvenirs brûlants qui irritaient une population exaspérée. Aussi cette proclamation, qui n'affirmait pas la guerre de l'indépendance, si elle la tolérait, et semblait rejeter sur le peuple et sur l'Italie les causes des troubles et des maux qui accablaient la patrie, au lieu de calmer les passions, les surexcita. « Et le souverain pontife, dit l'historien L. C. Farini avec un bon sens et un talent remarquables, qui, par amour de la paix, avait déli-

béré de ne point participer à la guerre italienne, sinon autant qu'il croirait pouvoir concilier les parties belligérantes, trouvait dans ses États une guerre plus périlleuse que celle qu'il avait voulu éteindre. »

Le pouvoir restait donc sans force. Le ministère se sentait désarmé. Le Sénat transmettait, de sa pleine autorité, les fonctions de la magistrature à la garde civique. Les cercles donnaient l'impulsion, rédigeaient des programmes, gouvernaient. Les patrouilles de la garde civique circulaient dans la ville, partageant l'émotion publique, et la régularisaient sans la comprimer.

XVII

Ce moment est le plus important de l'histoire moderne de la papauté; c'est celui où Pie IX, après avoir fait, le premier des princes d'Italie, un pas en avant dans la voie des libertés et de l'indépendance de l'Italie, fait, le premier, un pas en arrière. De là, la séparation du pape et du peuple romain dans les aspirations, dans le but; de là, les conséquences fatales dont on n'entrevoit pas encore la fin au moment où nous écrivons. Une solution, en termes précis et remplis d'une haute sagesse et d'un esprit élevé de conciliation, fut alors présentée à Pie IX par le Sénat et Conseil de Rome après une délibération mûrement réfléchie, dans une séance extraordinaire du 3 mai.

« Nous ne vous demandons pas, est-il dit dans cette adresse, à vous, nonce de la paix, de provoquer à la guerre le peuple romain; mais nous vous prions seulement de ne pas nous empêcher de pourvoir à la guerre,

par l'intermédiaire de ceux à qui vous voudrez confier la direction des affaires temporelles. Nous ne vous demandons pas de faire taire l'inspiration de votre cœur, ni de renoncer à l'horreur que doit avoir un prêtre pour une guerre entre croyants; mais, seulement, veuillez pourvoir à la tranquillité de l'Italie tout entière et éloigner tout soupçon que votre jugement solennel ait proclamé injuste la guerre de tous les Italiens pour le salut de la patrie commune. Saint-père, proclamez la justice et le droit de l'Italie entière à revendiquer son indépendance et sa nationalité. Cette parole suffira pour calmer les esprits et empêcher l'interprétation que l'étranger donnerait à votre manière de voir sur notre cause. Tous, nous vous serons reconnaissants, si, dans la mansuétude de votre cœur, et sans suspendre les opérations militaires, vous réussissez, par des conseils pacifiques, à terminer la question sur la base d'un complet éloignement des Autrichiens et de l'indépendance et de la nationalité de l'Italie. Nous vous serons reconnaissants de présider une diète d'Italiens, pour régler la marche intérieure. Nous bénirons constamment le nom du grand pontife qui aura béni et sauvé la patrie commune. Ces vœux, Saint-Père, vous prouveront que nous n'attendons que de vous seul notre bonheur. Nous implorons, pour nous, pour les milices citoyennes et pour la ville, votre bénédiction apostolique. »

Cette ligne de conduite, loyalement acceptée par le pape et par les cardinaux, eût épargné à l'Italie, à Rome, à l'Église, de grands malheurs. Expression de la pensée des patriciens les plus modérés, cette adresse était signée par MM. Tomasso Corsini, sénateur; Marc-

Antonio Borghese, Filippo-Antonio Doria, Clemente Laval, Della Fargua, Carlo Armellino, Vincenzo Colonna, Francesco Sturbinetti, Antonio Bianchioni, Ottavio Scaramuchi, conservateur.

XVIII

Le langage du peuple, quoique plus rude et plus sévère, exprimait les mêmes vœux. Quinze cents personnes, députées par tous les cercles au Casino des négociants et protégées par la garde civique en armes, adoptaient, sous la présidence du professeur Francesco Orioli, une adresse ainsi conçue : « Le Peuple » romain, qui se fait un devoir de respecter la con» science très-timorée du saint-père, et qui, d'un autre » côté, ne veut pas de terme moyen et d'expressions » équivoques et insuffisantes, cesse toute instance pour » que de la bouche de Sa Sainteté sorte une déclaration » de guerre solennelle et catégorique. Le Peuple romain » désire et il demande à Votre Béatitude un ministère » réellement libéral, qui ait pouvoir de poursuivre et » aider la guerre nationale, et par toutes sortes de » moyens. »

Enfin, la garde civique remettait son programme politique au comte Terenzio Mamiani, désigné par l'opinion publique pour former le nouveau ministère : 1° concourir à la reconnaissance et à la reconstitution des nationalités démembrées et foulées aux pieds; 2° s'unir d'amitié avec les peuples libres, et conserver avec les gouvernements absolus les seules relations que réclament la paix universelle et les intérêts du com-

merce; 3° avoir foi en soi-même et non dans l'assistance et les promesses d'aucun étranger; 4° provoquer un pacte nouveau et un nouveau traité solennel entre les peuples.....; 5° ne transiger jamais avec l'Autriche, et ne signer la paix que lorsque les Alpes traceront les frontières d'Italie, du Varo au Brennero et du Brennero au Guarnero, etc... Plus de dissimulation et de déception! Modération et courage!

XIX

Devant l'opinion publique si unanimement prononcée, Pie IX pensa ne plus pouvoir ou ne devoir plus résister; il céda. Mamiani s'occupa de former un ministère. La ville rentra dans le calme; les lettres furent remises aux cardinaux sans que le secret en eût été violé; les cardinaux furent affranchis de la surveillance. Le Pape donna mission à L. C. Farini de stipuler un accord avec le roi de Sardaigne pour lui remettre le commandement des troupes romaines. M. Farini devait remplacer M[gr] Corboli, rappelé à Rome. Pouvoir lui était également remis pour étouffer les désordres survenus dans les provinces sur le chemin qu'il devait parcourir pour se rendre en Lombardie.

Le 4 mai, le ministère, accepté ou toléré par le Pape avec un programme libéral et national, fut constitué sous la présidence du cardinal Ciacchi, qu'en son âbsence suppléait le cardinal Orioli. Il était composé de MM. le comte Giovanni Marchetti; le comte Terenzio Mamiani (à l'intérieur); Pasquale da Rossi, professeur; Giuseppe Lunati, avocat; le prince Filippo Doria-Panfili; don Mario Massimo ducca di Rignano, et Del Galetti, main-

tenu au ministère de la police d'après le désir des cercles.

Le programme, inséré dans la *Gazette* du 6, exprimait : un hommage aux ministres prédécesseurs ; l'intention, non de contenir, mais d'augmenter l'ardeur du pays pour la sainte cause italienne, de guérir les plaies profondes de l'indigence, de l'abaissement et de l'ignorance, et d'élever la nation au plus haut rang en initiant chacun aux principes sociaux et politiques que le siècle impatient demande à la science moderne.

Après la parole, l'action ! Le ministère ordonnait la formation immédiate d'un corps de réserve de six mille hommes.

XX

L'allocution avait produit dans les provinces la même irritation. A Bologne surtout, les vieux griefs contre l'autorité pontificale, étouffés par la popularité de Pie IX, réapparaissaient. Cette popularité disparue, on y parlait d'organiser un gouvernement provisoire ; et il ne fallut rien moins que l'influence du cardinal Amat, généralement aimé, celle du sénateur Zucchini, et l'arrivée de M. Farini, annonçant sa mission auprès de Charles-Albert, et la formation du nouveau ministère, pour empêcher l'explosion de la colère publique.

M. Farini n'hésita pas à faire connaître à Pie IX, par une dépêche du 5 mai, la vérité tout entière sur ce qui se passait dans la Romagne : « ..... Je ne veux » pas taire à Votre Sainteté qu'il reste un doute dans » les esprits, d'autant plus dangereux que c'est le » doute que la cause italienne ne soit pas vigoureuse-

» ment aidée par le gouvernement de Votre Sainteté.
» Avec un ministère qui inspire confiance, aide ou laisse
» aider la guerre, l'ordre se maintiendra. Dans le cas
» contraire, tout est possible; et même il est très-pro-
» bable qu'on tente ici d'établir un gouvernement pro-
» visoire au nom de Votre Sainteté, avec la pensée de
» faire cette guerre que Votre Sainteté a déclaré ne pas
» vouloir faire. L'exemple de Bologne serait probable-
» ment suivi par la Romagne entière. »

Cette lettre d'un délégué du Pape, appréciateur modéré des circonstances, possédant un sens profond, un cœur droit, s'exprimant avec une franchise digne et hardie, indique nettement la situation et prouve que Pie IX ne pouvait ignorer rien de ce qui se déroulait autour de lui, loin de lui, et des tristes effets de son allocution.

XXI

Toute l'Italie en avait été profondément affectée. En Lombardie, en Vénétie, au camp de Charles-Albert, dans les armées, ce fut une douleur immense, un désespoir, une indignation, un cri de fureur. L'effet produit sur les volontaires romains eut des suites désastreuses. La commotion fut d'autant plus forte que l'exaltation pour le saint-père avait été plus vive. Plus haut avait été élevé le nom de Pie IX, plus rapide fut la chute! Les Croisés, qui portaient son image sur leur cœur et la croix sur la poitrine, se sentirent atteints dans leur foi et dans leur espérance. Ce fut pour eux un sinistre présage et un premier revers. Ceux-là qui rêvaient l'unité de l'Italie sous un seul roi, et ceux qui

la désiraient sous une république, furent les seuls qui virent sans regret l'affaiblissement de Pie IX et l'évanouissement de son prestige.

Pie IX avait commis une grande faute, en enlevant à son autorité ce prestige sacré dont l'amour des peuples l'avait entouré. C'était une force immense à conserver et non à détruire, pour accomplir l'œuvre de médiation qu'il désirait. Effacer des cœurs italiens les sentiments de reconnaissance et d'affection, c'était agir contre le but même qu'il voulait atteindre.

Et lorsqu'il tenta plus tard cette mission conciliatrice, qui relevait de l'essence même de son caractère sacré, de la douceur de son esprit, de sa position de chef suprême de la religion catholique, il avait perdu toute puissance sur les Italiens et sur les Autrichiens, qui, les uns et les autres, pouvaient l'accuser de versatilité. Il essaya pourtant, et à cet effet, le 12 mai, il fit transmettre, par le cardinal Antonelli, des instructions explicatives et atténuantes à M. Farini, en lui donnant communication d'une missive qu'il adressait à l'empereur d'Autriche, et dont il le chargeait de remettre une copie à Charles-Albert, avec une lettre pour ce roi.

XXII

La missive du pape à l'empereur était ainsi conçue :

« Majesté,

» Ce fut toujours une coutume que de ce saint siége on
» prononçât une parole de paix au milieu des guerres
» qui ensanglantaient le sol chrétien. Aussi, dans l'allo-
» cution du 29 avril écoulé, tout en disant que notre cœur

» paternel répugne à faire une déclaration de guerre, » nous avions expressément annoncé notre ardent dé- » sir de contribuer à la paix. Qu'il ne soit donc pas » désagréable à Votre Majesté que nous invoquions sa » piété et sa religion, en l'exhortant, avec une pater- » nelle affection, à faire cesser une guerre qui, sans » pouvoir reconquérir à l'empire les esprits des Lom- » bards et des Vénètes, traîne avec elle la funeste série » de calamités qui l'accompagnent ordinairement, et qui » sont certainement par Sa Majesté abhorrées, détestées.

» Qu'il ne soit pas désagréable à la généreuse nation » allemande que nous l'invitions à déposer toute haine, » et à convertir en relations utiles d'amical voisinage » une domination qui ne serait ni noble ni heureuse, si » elle s'appuyait uniquement sur le fer.

» Aussi nous avons la confiance que la nation, hon- » nêtement fière de sa propre nationalité, ne mettra » pas son honneur à de sanglantes tentatives contre la » nation italienne, mais le mettra plutôt à la reconnaî- » tre noblement pour sœur, puisque toutes deux sont nos » filles très-chères à notre cœur, se contentant chacune » d'habiter dans ses frontières naturelles avec des traités » honorables et avec la bénédiction du Seigneur.

» Nous prions instamment le distributeur de toutes » lumières et l'auteur de tous biens qu'il inspire à Sa » Majesté de saints conseils, tandis que, du plus pro- » fond de notre cœur, nous donnons à elle, à Sa Ma- » jesté l'impératrice et à l'impériale famille la bénédic- » tion apostolique.

» Donné à Rome, à Sainte-Marie-Majeure, le troisième jour » de mai 1848, seconde année de notre pontificat. »

Cette invocation était digne. Mais pouvait-elle exercer quelque influence sur l'empereur d'Autriche, et aténuer en Italie la sensation produite par l'allocution du 29 avril? « Charles-Albert, dit Farini, répondit à la » lettre que je lui remis, mais il ne fit pas signe d'avoir » confiance en la politique que le pontife voulait suivre. » L'opinion publique ne favorisait pas l'idée d'une mé» diation pontificale. »

XXIII

Aucun tableau n'est nuancé de couleurs plus vives, de faits plus saillants, d'incidents plus variés, de mouvements plus rapides, de combats dans les cités plus éclatants, de traits de courage plus sublimes, de défaites plus retentissantes, de succès plus heureux, de triomphes plus enivrants, de joies, de cris d'enthousiasme des peuples plus délirants, d'hésitations des princes plus inquiètes, de démarches de la diplomatie plus actives, d'intrigues plus mystérieuses, de regrets plus amers, d'élévations et de chutes plus surprenantes, d'espérances plus intenses, d'illusions plus complètes, que la période de l'histoire des révolutions d'Italie depuis le 24 février 1848, jour où la République française a été acclamée à Paris, jusqu'au 5 mai 1848, jour où le Gouvernement provisoire de cette République a déposé ses pouvoirs dans le sein d'une assemblée constituante.

Les révolutions d'Italie prennent un essor que rien ne peut contenir. Venise s'affranchit, renaît à la vie, proclame la République; Milan brise le cercle de fer et de feu qui le dévore, se délivre, et appelle le Pié-

mont à son aide; la Lombardie, la Vénétie sont soulevées; l'expulsion des Autrichiens est le cri des peuples; les princes sont entraînés malgré eux. Charles-Albert a préparé ses armements contre la République française, et c'est en Lombardie qu'il s'élance à la tête de son armée, rêvant un royaume de la haute Italie, et justifiant son ambition, auprès de l'Angleterre et des rois de l'Europe, par la nécessité d'empêcher la proclamation de la République dans les provinces insurgées et même dans ses propres États.

Alors il pose le principe que l'Italie doit tout faire par elle-même, repousse l'intervention de la France, et refuse tout secours offert par le Gouvernement provisoire. L'Italie, justement fière de ses armes triomphantes, adhère à ce principe avec enthousiasme. Mazzini le tribun et Charles-Albert le roi, sous des inspirations contraires, ont la même pensée.

Charles-Albert, pour rester seul maître des destinées de l'Italie du Nord, n'admet pas les propositions de Ligue italienne, n'accepte des princes alliés que le concours de leurs troupes; dédaigne les efforts des volontaires; avance lentement; ne ferme pas le Frioul aux Autrichiens, pour forcer la Vénétie à recourir à son assistance; ne s'empare pas du Tyrol, par crainte de la Confédération germanique; et laisse ainsi les voies ouvertes aux renforts attendus par Radetzki.

XXIV

Le maréchal Radetzki concentre son armée, vaincue ou en retraite sur tous les points, dans le quadrilatère

formé par Peschiera, Vérone, Mantoue, Legnago, entre le Mincio et l'Adige, la chaîne des Alpes et le Pô; il se fortifie dans cette position, et appelle à lui les secours de l'Allemagne. L'Autriche évoque contre le sentiment national italien le sentiment national allemand. Ces deux grandes nations, l'Allemagne et l'Italie, divisées toutes deux en États multiples, qui toutes deux aspirent au même but, l'unité et la liberté, cédant à des passions de race, se précipitent l'une sur l'autre : l'Italie avec le droit, l'Allemagne avec la force : la première pour conquérir son indépendance, la seconde pour conserver sa domination.

Les secours allemands affluent dans le Tyrol, où les volontaires italiens sont repoussés; le général Nugent pénètre dans le Frioul avec son corps d'armée. La République vénète a barricadé ses villes, levé ses citoyens, organisé la résistance; mais sans force régulière, sans général, privée de sa flotte par un incident funeste, bloquée dans ses ports, elle appelle tous les peuples et tous les princes d'Italie à son aide, et se trouve dans la nécessité d'invoquer celui qui rêve son absorption. Le roi de Naples arrivera-t-il, avec sa flotte et son armée, assez tôt pour agir à son tour sur les destinées de l'Italie?

Charles-Albert, après avoir refusé, aux insistances de la diplomatie, l'armistice, oppose à Nugent dans le Frioul les troupes pontificales commandées par Durando; cherche à s'emparer des routes du Tyrol; remporte une première victoire, celle de Pastrengo; entoure Peschiera; rejette les Autrichiens sur la rive gauche de l'Adige. Ce premier succès des armées italiennes donne

au roi de Piémont une puissance nouvelle. Il n'a plus qu'à se recruter et à ramasser ses forces. Un effort sublime! et l'armée autrichienne se retire sur les Alpes; l'Italie est délivrée. Charles-Albert réalise son rêve de royauté.

XXV

Mais devant cet avenir, quatre obstacles se lèvent : les illusions des Italiens, les rivalités des princes, les divisions des partis, les efforts de la diplomatie.

Les Italiens espèrent, sans secours étranger, achever la victoire commencée, affranchir leur patrie. Charles-Albert veut le triomphe sans partage!

Le Piémont poursuit une absorption générale; la Toscane aspire à une part des duchés. Rome redoute l'ambition sarde, et craint Naples pour Bologne et Ancône. Naples se voit arracher la Sicile par la maison de Savoie. Les princes s'épient, se tendent des piéges, et sont prêts à se dévorer.

Les partis ont ajourné la solution de leurs destinées après la victoire, *a causa vinta*. Mais Charles-Albert se méfie des républicains; les républicains se méfient du roi. Charles-Albert précipite le dénoûment; les républicains invoquent la foi des traités. Partout inquiétudes, soupçons, préventions, déchirements. Les réactionnaires, de leur côté, ne se lassent pas d'agir dans l'ombre. Secondés par la diplomatie, ils affaiblissent le bon vouloir du grand-duc de Toscane; guettent un retour de fortune avec le roi de Naples; assiégent le pape de leurs obsessions, et arrachent à sa conscience timorée le démenti de sa conduite passée.

L'Angleterre, qui, avant les journées de Février, favorisait dans la Péninsule le mouvement libéral contre l'Autriche, s'unit à cette puissance contre l'influence révolutionnaire de la France. La Russie combat le progrès : ses ambassadeurs suivent dans leur retraite les ambassadeurs autrichiens. Il n'y a plus dans la diplomatie étrangère qu'une pensée : empêcher l'intervention de la République française en Italie. Sous l'impression de cette politique délétère, Léopold limite à 5 000 hommes ses troupes auxiliaires; Ferdinand rêve une trahison; Pie IX, sollicité, menacé d'un schisme, signe un abandon, recule devant son œuvre. Il faut, pour raviver la volonté des gouvernements, la pression de la nation entière. De là, troubles, confusiondans les esprits. La foi dans le souverain pontife est ébranlée; la sainte cause dont il était l'âme reçoit de lui sa plus rude atteinte. La diplomatie, en suscitant des entraves à l'indépendance de l'Italie, se crée des difficultés à elle-même, et provoque l'intervention de la France, contre laquelle elle déploie tant d'activité.

XXVI

Les illusions, les rivalités, les divisions, la diplomatie, obstacles éternels au triomphe de la démocratie, céderont-ils devant les efforts inouïs du patriotisme italien? Qui l'emportera dans cette partie de l'Europe, si belle, si grande et si malheureuse? l'Autriche ou l'Italie? l'oppression ou la délivrance? Ceux qui ont tant souffert seront-ils enfin affranchis, ou l'aigle à deux têtes dévorera-t-il toujours sa proie? Une race

sera-t-elle à jamais l'esclave d'une autre race? La pensée, la lumière, la volonté, seront-elles éternellement comprimées par la force? Les armées sont en présence. À aucune autre époque l'Italie ne fut si près de la victoire : son heure va-t-elle sonner?

XXVII

A ce moment solennel, le Gouvernement provisoire de la République française déposait ses pouvoirs dans le sein d'une Assemblée nationale régulièrement élue par le peuple tout entier. Il avait suivi, jour par jour, avec un œil inquiet et avec les sympathies du cœur, les combats, les succès de toutes les villes de l'Italie; prêt à secourir les nationalités opprimées, il organisait une armée, et réunissait au pied des Alpes de nombreux bataillons, pour les franchir au premier appel. Il avait pressé le gouvernement piémontais d'accepter ses offres désintéressées, et de livrer passage aux soldats de la France. Il n'avait rien moins fallu pour l'empêcher d'agir qu'un refus obstiné, et cette déclaration : « Que l'intervention française ferait certainement sur l'Italie l'effet produit sur l'Espagne par la surprise de 1808. » Mais il léguait aux gouvernements qui lui succéderaient une armée organisée, et l'obligation de répondre au premier cri venu de ce peuple de frères, dont le sort est désormais lié aux destinées de la France, par des nœuds que le despotisme peut briser momentanément, mais que la liberté, un jour, saura resserrer à tout jamais!

CHAPITRE DIXIÈME.

Durando et Nugent en présence dans le Frioul. — Position respective des deux corps d'armée. — Nugent s'empare de Bellune et de Feltre. — Affaire de Cornuda. — Retraite des Italiens. — Effet de l'allocution du 29 avril sur l'armée romaine; démoralisation. — Le général Ferrari à Trévise. — Panique, dispersion des volontaires. — Courageuse défense de Trévise. — Campement avantageux de Durando à Piazzola. — Manœuvres de Nugent pour déplacer Durando. — Durando quitte Piazzola pour venir au secours de Trévise. — Nugent passe par Piazzola avec son corps d'armée, et opère sa jonction avec Radetzki. — Attaque de Nugent contre Vicence. — Manin, Tommaseo, le général Antonini accourent de Venise. — Combat. — Les Autrichiens repoussés. — Les armées de Charles-Albert et de Radetzki en présence. — Combat de Santa-Lucia. — Faute grave de n'avoir ni coupé les routes du Tyrol et du Frioul, ni secouru la Vénétie. — Reproches adressés au roi. — Deux partis en Vénétie. — Mesures défensives à Venise. — Dons volontaires. — Arrivée de la flotte napolitaine, de la flotte sarde. — Manin presse l'arrivée de l'armée napolitaine. — Royaume des Deux-Siciles : Naples ; deux volontés : le roi, la nation. — Temps perdu pour le départ de l'armée. — Mauvais vouloir du roi. — Réunion du parlement pour le 15 mai. — Question du serment soulevée. Protestation. — Agitation de Naples. — Commencement de barricades. — Négociations. — Le roi cède. — Les députés interviennent sans succès aux barricades. — Les citoyens et les troupes en présence. — Lutte commencée. — Combat. — Les députés se rassemblent. — Démarches. — Le roi commande personnellement les troupes. — Tentative de conciliation des représentants de la France. — Derniers efforts des Suisses à l'approche de la nuit. — Triomphe des troupes. — Lazzaroni. — Sac, pillage, incendie. — Aveux pris dans les pièces justificatives des colonels suisses. — Attitude courageuse des députés rassemblés. — Leur protestation. — Proclamation explicative du roi. — Changement de ministère. — Réprobation générale contre les Suisses. — Malédictions contre le roi de Naples. — La diète suisse. — Conséquences fatales de la journée du 15 mai pour l'Italie. — Situation de l'armée napolitaine et du général Pepe. — L'armée rappelée obéit au roi. — La flotte rappelée obéit avec regret.

I

Nous avons laissé en présence le corps d'armée de Nugent et les troupes romaines commandées par Du-

rando et Ferrari : les Autrichiens, enhardis par la prise d'Udine et le facile passage du Tagliamento, animés par la vengeance; les Italiens, tardivement accourus, mais ardents de patriotisme. Tandis que Nugent occupait, le 3 mai, la rive gauche de la Piave, son quartier général à Conegliano, et que Welden parcourait les vallées supérieures; Durando plaçait La Marmora avec 3 000 volontaires vénètes à Speziano, en avant de Trévise, pour garder le bas fleuve, et se transportait, avec 7 000 hommes, à Montebelluno, pour être en position de remonter ou de descendre la Piave et de soutenir les points menacés.

Nugent appuya sur sa droite et, le 5, enleva Bellune, qui céda devant des forces supérieures. Feltre, le 7, se rendit, sans résistance, à l'avant-garde autrichienne commandée par Culoz. La veille, 6, la colonne Ferrari, forte de 10 000 hommes et de dix pièces de canon, était rassemblée à Trévise. Durando lui ordonna de se porter à Montebelluno, qu'il quittait le 7, pour s'avancer sur Feltre. Apprenant le sort de cette ville, il ne jugea pas opportun d'y attaquer l'ennemi; et, le voyant maître des cours supérieurs de la Piave, il se rejeta sur Primolano, pour défendre le passage de la Brenta.

Durando se trouvait en ce moment, par la jonction de la colonne Ferrari, à la tête de 20 000 hommes, dont 7 000 de troupes régulières, 13 000 gardes civiques et volontaires. Il garda sous ses ordres directs 4 500 hommes de troupes de ligne, en céda 2 500 à Ferrari, qui réclamait contre une séparation trop absolue des forces régulières et volontaires et la regardait comme

un affaiblissement. Ferrari se trouva ainsi commander 12 500 hommes.

II

Durando, dont le but était d'empêcher la jonction de Nugent avec Radetzki, échelonna son corps d'armée sur la Brenta et sur la Piave inférieure. Il laissa à Primolano le colonel Casa-Nova avec 1 500 hommes, se rendit avec 3 000 à Bassano, et donna mission à Ferrari de garder les passages de Poderoba et de la Piave inférieure. Ferrari chargea le général Giudotti de veiller, avec 2 500 hommes, au pont de la Priula.

Le 8, Nugent, qui s'était emparé de Bellune et de Feltre, et se trouvait en ligne à Conegliano, poussa son avant-garde vers le pont de la Priula, et vers Cornuda, où il y eut, le soir même, quelques coups de fusil échangés par les avant-postes.

Ferrari prévint Durando de la gravité de la circonstance, le laissant juge et maître de ses résolutions, et se porta avec 3 000 hommes sur Cornuda, le point menacé. En effet, dans la matinée du 9, à cinq heures, une brigade autrichienne attaque vigoureusement les forces romaines. Les volontaires, qui reçoivent le baptême du feu, résistent avec une bravoure admirable; ils soutiennent, pendant dix heures, sans faiblir, le choc terrible de l'ennemi. Durando prévenu était attendu à chaque minute, et les Italiens, comptant sur son concours, comptaient sur la victoire. Mais le secours n'arrive pas; l'ennemi au contraire est renforcé d'une seconde brigade. Les Italiens, à trois heures de l'après-midi, se

voient réduits à la douloureuse nécessité d'opérer leur retraite sur Montebelluno.

III

Durando avait eu en effet le matin, à quatre heures, l'avis de Ferrari. Après avoir hésité jusqu'à neuf heures, il s'était mis en route pour Cornuda, mais, sur le point d'arriver, il reçut un exprès du colonel Casa-Nova qui se croyait aussi menacé, revint sur ses pas et reprit sa position à Bassano.

Les conséquences de ce contre-temps furent funestes! L'absence de Durando à Cornuda suscita des plaintes d'autant plus vives, que là où l'on espérait le succès on avait subi un échec; après les plaintes, les murmures éclatèrent. Le courage l'emportait! crient les plus exaltés; le général a fait défaut; à lui seul doit être imputé ce revers déplorable. Il y a de sa part incapacité ou abandon! A ces accusations succèdent des transports de colère : méfiance chez les uns, effroi chez les autres. Le trouble s'empare des esprits, les imaginations s'exaltent, s'irritent jusqu'à la fureur; la discorde règne. Vainement Ferrari veut maintenir ses troupes à Montebelluno; il se voit tristement entraîné par la foule indisciplinée jusqu'à Trévise. Le général Giudotti est également forcé de s'éloigner du pont de la Priula.

A ce moment, l'allocution du pape du 29 avril se répand, et assombrit le tableau déjà si sombre. Les gardes civiques, les volontaires se voient reniés, abandonnés, se livrent au désespoir, et ne rêvent plus que trahison.

Le hasard fait tomber, au milieu de cette panique, de ces spasmes furieux, un des plus cruels directeurs de la police de Modène, conduit à Trévise avec deux autres individus soupçonnés d'espionnage, et saisis dans les environs. Toutes les haines, toutes les vengeances se concentrent sur eux. Jetés dans ce tourbillon terrible, ils ne peuvent fuir. Le sang coule; et l'horreur d'une scène épouvantable vient s'ajouter au désastre.

IV

Nugent, maître de la Piave, s'avança sur Trévise, et, le 11, somma la ville de se rendre. Ferrari, impatient de réparer le mal et de prendre une éclatante revanche, sort au-devant de l'ennemi avec les volontaires, ses troupes de ligne et son artillerie. Déjà l'avant-garde a chassé quelques détachements autrichiens et fait quelques prisonniers, lorsqu'une batterie ennemie se découvre et commence à foudroyer les forces romaines qui s'avancent. Ferrari et ses officiers veulent en vain les entraîner sur les canons pour les enlever. Une panique les saisit; le cri de *trahison!* s'élève; et la fuite s'effectue avec une telle rumeur et soulève des nuages de poussière tels, que les Autrichiens eux-mêmes, croyant à l'arrivée de forces supérieures, reculent un instant effrayés. Le malheureux Férrari n'exerçant plus d'empire sur cette foule démoralisée, laisse, le 12, ses troupes d'élite, environ 4 000 hommes, dans Trévise, et se retire sur Mestre et Venise avec les débris des légions romaines et des volontaires.

Trévise, bravement résolue à se défendre, repoussa

noblement la sommation de Nugent. Le duc Lante Montefeltro fut chargé du commandement de la place. La légion formée à Paris, complétée à Milan, sous les ordres du général Antonini, nommé, dès son arrivée à Venise, commandant supérieur de cette cité et de ses forteresses, accourut à Trévise. Des sorties heureuses, où se déploya le courage des Italiens venus de France et de Milan, et des Romains qui avaient voulu rester, ranimèrent les esprits; Giudotti, froissé dans son honneur par des reproches adressés à sa retraite du pont de la Priula, combattit en soldat et mourut en héros.

V

Nugent resta devant la place jusqu'au 17 mai, battant l'estrade, ravageant les environs, jetant l'épouvante, rassemblant ou dispersant ses troupes, cherchant enfin par tous les moyens à attirer à Trévise Durando, qui, avec habileté, après la défaite de Cornuda, avait campé à Piazzola sur la Brenta, à l'abri du fleuve, coupant ainsi aux Autrichiens les passages de Fontaniva et de Padova, les seuls par lesquels ils pouvaient rejoindre l'armée de Radetzki. Durando restait immobile dans cette forte position, réunissant toutes ses troupes disponibles. Mais le 16, craignant sans doute de voir se renouveler les accusations dont on ne cessait de l'accabler depuis l'affaire de Cornuda, appelé par le péril dont on disait Trévise menacé, il se décida à abandonner sa position pour voler au secours de cette ville par le chemin de Mogliano.

Mais Nugent, qui recevait de Radetzki ordre sur ordre de lui amener ses renforts, voyant le succès de sa ruse, laissa aussitôt Trévise dans la nuit du 17 au 18, tourna par l'autre route, passa la Brenta à Citadella et à Piazzola même, et, le 20, menaçait Vicence. Son but était heureusement atteint, lorsque, tombé malade, il fut remplacé par le général Latour-et-Taxis. Durando apprenant cette contre-marche, se reporta de Mogliano à Mestre pour prendre le chemin de fer et courir à Vicence. Mais, entre l'armée de Radetzki et le corps d'armée de Nugent, il n'y avait plus d'obstacles. 18 000 hommes, des convois considérables de toute sorte rassemblés pendant la marche dans les pays parcourus, venaient accroître les forces autrichiennes. Palma-Nova, Osopo, Pieve di Cadore, restaient assiégés par le corps de réserve de Welden, qui se grossissait chaque jour de soldats venant d'Allemagne et du Tyrol allemand.

VI

Durando et Ferrari avaient complétement échoué. Les volontaires romains, désespérés, se dispersèrent, chacun suivant les tendances de son esprit. Les uns, déterminés à relever l'honneur du drapeau, se rendirent à Mestre, à Padoue, à Trévise, à Vicence, se groupant autour de Durando, qui conservait ses troupes régulières, ou se jetèrent dans Venise avec Ferrari. Les autres repassèrent le Pô, allant au sein de leur famille cacher la honte de leur défaite, qu'ils attribuaient, non à leur faiblesse, mais à la trahison des généraux et à l'abandon de Pie IX. Cette retraite de la lutte n'était

cependant pas absolument sans excuse. Les lettres particulières venues de Rome donnaient lieu de croire que les Romains, désavoués par le souverain pontife, étaient en dehors du droit des gens, et que, prisonniers, ils seraient considérés comme assassins et fusillés. Cette funeste pensée paraissait tellement fondée, que Durando, pour la détruire, dut, par un ordre du jour daté de Piazzola, communiquer la proclamation du 6 mai du nouveau ministre de la guerre, Sotto-Doria, et une dépêche officielle de M. Farini, envoyé extraordinaire du saint-père auprès de Charles-Albert, annonçant que les troupes romaines étaient directement placées sous les ordres de ce roi, « afin qu'elles fussent traitées selon les droits et coutumes de la bonne guerre. »

Durando avait donné lieu à deux reproches graves. Du premier était venu le second. Retenu par Pie IX, appelé par Charles-Albert à Ostiglia, on ne pouvait lui imputer sa marche tardive dans le Frioul; mais, prévenu à temps par Ferrari, il n'avait pas soutenu à Cornuda, dans la matinée du 9, des volontaires non encore habitués au feu. De là un échec, au lieu d'un succès probable qui eût exalté son armée et donné la confiance à de jeunes soldats. Sensible à une accusation suivant lui injuste, désireux d'en éviter une seconde, il s'était laissé aller à quitter la position de Piazzola, qu'il eût dû garder. Il fut enfin blâmé d'avoir échelonné ses troupes au lieu de les avoir groupées, ou du moins de ne pas avoir su les concentrer à temps et à propos. Ferrari ne sut pas ou ne put pas maîtriser ses volontaires. Ne pas pouvoir ou ne pas savoir est une faute à la guerre!

Quant aux volontaires romains qui désertèrent en face de l'ennemi, il n'est point pour ceux-là de justification possible.

VII

Vicence, à vingt-cinq milles de Vérone sur la grande voie de Milan, est le centre de trois routes principales qui conduisent, par la vallée de la Brenta au cours supérieur de l'Adige, par Trévise au Frioul, et par Padoue à Venise et à Rovigo. Vicence n'est qu'une ville ouverte, mais la situation en était tellement importante pour la guerre présente, que les Autrichiens pour s'en emparer, les Italiens pour la défendre, devaient tenter de rudes efforts. Des barricades improvisées en étaient les seules fortifications; mais derrière ces barricades étaient trente mille habitants avec un courage puissant, une résolution inébranlable. Le 20 mai, Durando, après la manœuvre de Nugent, n'avait pu encore y envoyer de Padoue qu'une avant-garde de ses troupes, sous les ordres de Gallieno. Le jour même, vers deux heures, cinq à six mille Autrichiens signalent leur approche par l'incendie de quelques maisons. Une attaque furieuse, vivement commencée sur trois points, à Santa-Lucia, à Porta-Padova, à Porta-San-Bartolo, rencontre une défense plus énergique. Quatre heures d'un feu soutenu ne peuvent ébranler la bravoure des habitants. Les citoyens de la cité, la garde civique romaine, les volontaires, rivalisent d'élan et d'audace. Le coup de main de l'ennemi échoue devant une résistance aussi héroïque. Le général autrichien établit son campement près de la ville, à l'Ormo, sur la route de Vérone, et

se borne à faire passer son convoi de bestiaux, de vivres, de munitions, de bagages.

Le 21 au matin, le président Manin, Tommaseo et le général Antonini, avec mille hommes déterminés, se sont élancés sur la voie du chemin de fer et arrivent à Vicence, presque simultanément, avec les troupes de Durando accourant de Padoue. Antonini, impatient d'expulser l'ennemi de sa position, fait aussitôt, dans l'après-midi, une sortie vigoureuse. Il n'en résulte qu'une lutte et une perte compensée. Le général marque de son sang ce combat; une blessure au bras droit nécessite une amputation immédiate. Le comité provisoire de Vicence, présidé par Fogazzaro, a noblement fait son devoir. Manin et Tommaseo ont inspiré cette foi que donne toujours la présence des chefs dans le péril.

VIII

Les Autrichiens parurent s'éloigner le 22. Le maréchal Radetzki qui s'était avancé au-devant du corps d'armée, après s'être assuré de l'arrivée du convoi qu'il désirait si ardemment, exprima ses regrets que le coup de main sur Vicence n'eût pas réussi, et donna l'ordre au général La Tour-et-Taxis de retourner à l'attaque avec 18 000 hommes et 40 pièces de canon.

Durando n'avait que 10 000 hommes; mais, secondé par son adjudant-major, le marquis d'Azeglio, il avait eu le temps, dans la journée du 22, de prendre les dispositions les plus habiles et les plus propices, et d'organiser ses forces avec autant d'intelligence que de promptitude. Il avait soif de réparer des fautes qu'il

croyait n'avoir pas commises et qu'il rejetait sur les hasards de la guerre. Les légions de citoyens romains, les troupes régulières, les Suisses, les Vénètes, les Italiens venus de Paris, les Vicentins, avaient l'âme saisie d'une noble émulation. Les femmes, les vieillards, les enfants même, semblaient animés d'une vive ardeur.

Le soir, la ville illuminée paraissait respirer l'air d'une fête plutôt que l'air ensanglanté des batailles.

Tout à coup, dans la nuit du 23, vers onze heures, l'attaque des Autrichiens se déploie avec impétuosité à San-Agostino, à San-Felice, à Porta San-Bartolomeo, le gros de l'armée se tenant sur la grande route de Vérone. Ils enlèvent la première barricade du côté de Vérone, et occupent la caserne San-Felice, malgré une résistance désespérée. Mais ils ne peuvent pénétrer plus loin. Sur plusieurs points à la fois, ils livrent l'assaut avec une bravoure furieuse; partout ils sont repoussés, laissant partout le sol couvert de leurs morts et de leurs blessés. Les bombes, les fusées, les boulets vomis par les bouches à feu, pleuvent sur la ville, et la lueur de l'incendie éclaire ce spectacle terrible. Les habitants, sans s'émouvoir, courent éteindre les flammes et bravent les boulets. Toute la nuit, jusqu'à neuf heures du matin, le combat se soutient des deux côtés avec une égale énergie. Mais les Italiens ont fait des prodiges de valeur. Les Autrichiens, désespérant de s'emparer d'une ville aussi vaillamment défendue, abandonnèrent l'attaque après des pertes considérables, et se retirèrent le soir sur Montebello. Couverts du sang ennemi, glorieux de leur succès, ivres de joie, les Italiens célébrèrent une victoire qui grandissait la patrie.

IX

Le maréchal Radetzki, après le combat de Pastrengo, avait été resserré dans un cercle de plus en plus étroit. Les Autrichiens s'étaient retranchés devant Vérone dans les villages de Chievo, Crocebianca, San-Massimo, Santa-Lucia et Tomba. Les Piémontais avaient occupé toutes les crêtes des collines depuis Pastrengo jusqu'à Custosa. Le 10e de ligne napolitain était à Goïto; et les Toscans observaient Mantoue à Montanara et à Curtatone.

Charles-Albert, après en avoir délibéré avec ses généraux, avait résolu de contraindre l'ennemi à une bataille. Le 6 mai, les Piémontais, divisés en trois brigades et en brigade de réserve, descendent des hauteurs dans la plaine, et s'avancent sur Santa-Lucia, San-Massimo et Crocebianca. Devant eux se dressent mille obstacles, des ouvrages de fortification de toutes sortes. Ils attaquent avec une rare intrépidité ces positions retranchées et vaillamment défendues par les Autrichiens. Après une lutte acharnée, ils parviennent à s'emparer de Santa-Lucia. Mais la marche des brigades avait été irrégulière, et « les ailes du corps d'armée, qui devaient coopérer à l'enlèvement des positions avancées en les prenant de flanc, n'ayant pu arriver à temps, il en était résulté un nombre proportionnellement plus considérable de morts et de blessés piémontais. »

Les Autrichiens se retirèrent sous la protection des murs de Vérone. Le maréchal, qui ne voulait pas accepter la bataille avant l'arrivée du corps de Nugent, se maintint sur la défensive. San-Massimo et la Croce-

bianca n'ayant pas été enlevés par les Italiens, Charles-Albert et les généraux qui l'entouraient à Santa-Lucia se trouvèrent dans le plus grand embarras. Ils ne pouvaient se tenir dans cette position conquise par tant de sacrifices. « *Che facciamo* (que faisons-nous)? » demanda le roi à ses généraux ; il n'y avait pas de réponse possible. Il fallut que l'armée piémontaise à son tour songeât à la retraite.

Mais Charles-Albert ne voulut pas l'effectuer sans avoir recueilli tous les blessés. Alors on retourna aux anciennes positions, lentement et bravement. L'ennemi ayant occupé de nouveau Santa-Lucia, cherchait à inquiéter les Piémontais dans leur manœuvre ; soudain le duc de Savoie, à la tête de la brigade Cuneo, s'élance avec intrépidité sur les Autrichiens, les chasse de nouveau de Santa-Lucia, les refoule sous Vérone plus loin qu'à la première attaque. Ce brillant fait d'armes permit à l'armée italienne de se retirer sans être inquiétée dans sa marche.

Les Autrichiens avaient déployé, dans cette journée sanglante, autant de bravoure que les Piémontais. Des deux côtés il y eut des pertes sensibles. Charles-Albert, aussi courageux soldat que faible capitaine, n'avait cessé de s'exposer aux postes les plus périlleux. Il rétablit son quartier général à Somma-Campana. Le combat n'avait eu aucun résultat décisif. Suivant les uns, le roi et ses généraux méritaient le blâme d'avoir, sans plan bien conçu à l'avance, versé un sang inutile. Suivant les autres, le roi avait bien fait d'essayer ses jeunes troupes, de les enhardir, de les accoutumer à vaincre l'ennemi, et de prouver la supériorité des Pié-

montais sur les Autrichiens, qui n'avaient pas osé lutter en rase campagne.

Quoi qu'il en fût, revers ou succès, il n'en résultait pas moins que Radetzki avait refusé le combat, qu'il laissait la place de Peschiera investie et pressée de plus en plus, sans pouvoir faire aucune tentative pour la délivrer.

X

L'arrivée du corps d'armée de Nugent avec des munitions, les bataillons descendant du Tyrol rassemblés par les soins de l'archiduc Jean, changeaient complétement la face des choses. L'armée de Radetzki, jusque-là inférieure en nombre, se trouvait élevée au chiffre de l'armée de Charles-Albert. Les forces étaient égales. Le roi de Sardaigne put apercevoir alors les résultats de sa mauvaise politique ou de sa fausse tactique. Il devenait clair, aux yeux de tous, que l'ordre donné plus tôt à Durando, et quelques milliers de bonnes troupes jetés à temps dans le Frioul, soutenant par leur discipline l'ardeur des volontaires, eussent suffi pour empêcher l'invasion de la Vénétie et l'arrivée des renforts. « Maintes fois, dit » Farini, l'un des plus modérés et des plus conscien» cieux historiens de cette époque, Durando avait ré» clamé des secours à Charles-Albert, lui déclarant » avec fermeté que sans cela il ne ferait que retarder » la jonction de Nugent avec Radetzki, mais qu'il ne » pouvait ni le vaincre ni défendre Vicence et les villes » environnantes. Les généraux piémontais ne croyaient » pas que sans un grave péril on pût affaiblir l'armée

» pour secourir Durando et la Vénétie; et, malgré la vi-
» vacité des demandes et le noble désir exprimé par le
» duc de Savoie de s'y rendre lui-même, les Romains
» restèrent seuls à la défense de la Vénétie. » Farini ajoute encore : « Après que Nugent fut réuni à Ra-
» detzki, le péril de ces abandonnés fut si manifeste et
» tant de fois signifié par Durando, que le roi, à mon
» instance, avait pourvu à ce que les Romains se
» rendissent sur le Mincio et sur le Pô, à la droite de
» l'armée piémontaise; mais les cités vénètes se plai-
» gnaient hautement de cette menace d'abandon.
» Beaucoup mêlaient leurs lamentations à celles de cer-
» tains Lombards et à des calomnies de toute sorte,
» répandant le bruit que le roi Charles-Albert, Du-
» rando, Azeglio, voulaient laisser la Vénétie exposée
» aux ravages de l'ennemi, pour la punir d'avoir pro-
» clamé la République, et avoir retardé l'union avec le
» Piémont..... »

XI

Si Durando, le marquis d'Azeglio, le délégué de Pie IX, tous amis de Charles-Albert, exprimaient aussi vivement leurs sentiments, que devaient dire et penser ceux qui ne lui étaient pas dévoués, qui luttaient pour sauver le Frioul, la Vénétie, et qui voyaient ce pays succomber ville par ville, homme par homme? Ils persistaient à demander comment, par une manœuvre habile, en détachant des forces suffisantes, lorsque Radetzki ne pouvait sans péril éloigner un homme de ses forteresses, on n'avait pas cerné Nugent dans sa marche, au passage des fleuves, devant les cités défen-

dues, au milieu d'une population soulevée, comment on n'avait pas écrasé un corps d'armée qui apportait à l'ennemi l'égalité de forces? Alors, ne pouvant imputer à négligence un délaissement dont dépendait l'issue de la guerre, ni l'attribuer à une faute stratégique, suivant eux trop grossière pour être involontaire, ils en trouvaient l'explication dans des causes politiques, dans le désir du roi de se faire offrir une couronne par une république dont le nom seul lui apparaissait comme un obstacle et un danger. Ces soupçons semblaient confirmés par les partisans mêmes du monarque, qui s'empressaient de publier partout qu'il n'y avait pas d'autre moyen de sauver la Vénétie que de lui en donner la souveraineté. La rumeur publique prêtait au marquis d'Azeglio un mot barbare, impossible dans la bouche d'un homme qui exposait bravement sa vie à Vicence : « Comment voulez-vous qu'un roi vienne en aide à une république? »

XII

On allait plus loin encore : on accusait Charles-Albert de ne rechercher la souveraineté de la Vénétie qu'afin de la sacrifier, dans des négociations avec l'Autriche, pour obtenir la Lombardie et les duchés de Modène, Parme et Plaisance; ce bruit, qui ajoutait aux douleurs de l'abandon l'apparence d'une trahison infâme, prit une telle intensité, que le gouvernement provisoire de la Lombardie, qui travaillait à la fusion des deux peuples, crut devoir faire, auprès du roi, une démarche officielle pour lui donner l'occasion de démentir hautement une pensée aussi indigne, « et de

rassurer par une seule parole la population vénitienne, comprise nécessairement dans l'œuvre de la libération complète de l'Italie. »

Charles-Albert saisit avec satisfaction la circonstance pour déclarer « que la guerre ne finirait que lorsque » l'ennemi aurait évacué toute partie du sol italien, et, » quant à lui, qu'il ne déposerait pas les armes avant » que l'Autriche ait repassé les Alpes ». Il devait concentrer tous ses efforts devant Vérone. « Vérone prise, » le pays de Venise serait libre! »

Le 23 mai, il faisait un appel à la confiance des Vénètes. « Autant notre intention de pousser jusqu'au » bout notre entreprise est irrévocable, autant votre » confiance doit être entière pour seconder nos vues » et nos efforts; car tous nous ne voulons que délivrer entièrement la patrie commune du joug de » l'étranger..... »

XIII

Avec le péril, le nombre de ceux qui avaient la conviction que Charles-Albert, « l'épée de l'Italie, » pouvait seul la sauver, augmentait sans cesse. Dès la prise d'Udine et le passage du Tagliamento, cinq députés des provinces de Padoue, Vicence, Trévise, Rovigo et Bellune, avaient exprimé, le 29 avril, au gouvernement lombard, le désir de l'union et de l'indivisibilité de la Lombardie et de la Vénétie, et adressé la demande d'une Assemblée unique, pour décider du sort et du gouvernement futur de la Lombardo-Vénétie. Ces députés, afin de faire bien comprendre toute la portée de leur démarche, avaient envoyé copie de leur missive

au ministre de la guerre et de la marine, au camp de Charles-Albert, pour lui être présentée. Mantoue, Vérone, Udine, au pouvoir de l'ennemi, n'avaient pu exprimer les mêmes vœux. Le ministre sarde Franzini s'était empressé d'en donner communication au roi et de l'approuver.

Le gouvernement provisoire de la Lombardie avait soumis, le 5 mai, cette proposition au gouvernement de la République vénète. Manin répondit, le 12 mai, par une franche et complète adhésion à l'union des destinées lombardo-vénitiennes, qui pourrait être statuée par une Assemblée unique, pour laquelle toute la nation serait convoquée. La Consulte des provinces vénètes unies accepta, comme conciliés, les désirs exprimés par les députés de Padoue, Vicence, Rovigo, Bellune et Trévise.

Ces démarches devaient rester à l'état de symptôme, car déjà le roi, ses ministres et le gouvernement provisoire lombard songeaient, pour atteindre leur but, à un mode plus expéditif que la convocation et les délibérations d'une assemblée. Venise sentait de plus en plus ce rapprochement des provinces vers le Piémont, et pourtant elle leur envoyait tous les secours d'hommes et d'argent dont elle pouvait disposer. Elle était à Trévise, elle était à Vicence au moment du danger. Mais, nous le répétons, ce danger même agissant sur des esprits effrayés, parlait, en faveur d'un roi qui les avait délaissés, plus haut que leurs sympathies pour une République qui n'avait cessé de les aider dans leur détresse. Manin, Tommaseo, continuaient de lutter avec tristesse, mais avec fermeté, contre ces entraînements

de la peur. Ils eussent désiré que l'avenir, quel qu'il fût, se décidât avec plus de grandeur et de dignité, et non sous la pression de timides influences. Ils renfermaient dans leurs âmes cette douleur aiguë de voir la Vénétie, la République, emportées par lambeaux; et ils redoublaient d'efforts et d'audace. Secondés par les hommes de cœur, encourageant Venise par des proclamations brûlantes, ils persévéraient avec une rare énergie dans la mission pénible que le peuple et Dieu leur avaient confiée.

XIV

Au comité de défense était substitué, le 3 mai, un conseil de guerre, dont le président, le général Armandi, remplissait les fonctions de ministre de la guerre. On établissait un comité de surveillance. On prenait les mesures les plus rapides pour répondre à la déclaration de blocus par la flottille autrichienne. On poursuivait les enrôlements volontaires, ne croyant pas à la possibilité d'une conscription obligatoire. Le général Antonini, qui venait de payer de son sang l'honneur de commander la cité et les forts, inspirait, par l'exemple, le dévouement à ses soldats. Les émigrés venus de Paris, les vainqueurs des rues de Milan, étaient toujours prêts à combattre. La Massa, à la tête de quelques Siciliens arrivés le 14 mai, apportait de l'extrémité de l'Italie, ainsi que quelques volontaires napolitains, leurs drapeaux, gage de l'unité de la patrie aimée. Ferrari rassemblait à Venise les débris de ses colonnes romaines, qui, épurées des faibles et des timides, aspiraient à prendre une revanche éclatante, et

se sentaient renaître en touchant la ville sacrée. Le gouvernement de la République, après avoir épuisé ses ressources à la défense des provinces et de Venise, décrétait un impôt forcé de dix millions de lires à cinq pour cent, avec caution de 29 456 actions du chemin de fer de Venise à Milan, devenu propriété nationale. La province vénitienne devait seule verser la moitié de cette somme.

Les dons volontaires étaient considérables. Dans les églises, sur les places publiques, des prêtres, tribuns inspirés de Dieu et de l'amour de la patrie, Gavazzi, Ugo Bassi, Tornielli, attiraient les populations émues par leur parole; ils enflammaient les cœurs; passionnaient les âmes; élevaient les idées; faisaient tressaillir, gémir, pleurer, évoquant les martyrs, les blessés, les mourants; maudissaient les oppresseurs; réprouvaient les égoïstes et les lâches; exaltaient les dévouements sublimes; honoraient les héros; affirmaient la victoire; montraient la félicité de l'Italie délivrée; déployaient la bannière aux trois couleurs sanctifiée par la foi, glorifiée par le succès, achetée par le sang, transportée sur le sommet des Alpes; et annonçaient, au nom de l'Homme-Dieu crucifié pour le rachat de l'humanité, la résurrection de l'Italie. La foule, suspendue à leurs lèvres, écoutait avec ivresse. L'or, l'argent, le cuivre, les bijoux, les diamants, les bagues, les boucles d'oreilles, versés dans les mains des dames quêteuses, ou déposés sur des estrades ornées des emblèmes nationaux, produisaient des résultats dont l'importance était accueillie par des applaudissements frénétiques et un enthousiasme immense. Tandis que le plus pauvre se dépouil-

lait de sa dernière obole, quelques généreux citoyens donnaient l'exemple de sacrifices considérables. Les frères Giovanelli offraient 60 000 livres, la Maison Trèves 100 000.

Noble vengeance des violences commises par les soldats de Nugent sur des femmes et sur des enfants! Le gouvernement sauvegardait et soignait les prisonniers, veillait à la sûreté de la fille de ce général, et du vieux maréchal Bianchi, gardés en otage à Trévise.

XV

Venise tournait ses regards vers la mer. Malgré le blocus, c'était là qu'elle plaçait son espérance. Elle attendait le pavillon de la République française comme symbole d'indépendance, témoignage de sympathie, promesse éventuelle. Elle attendait la flotte napolitaine, la flotte sarde, comme secours italien, secours immédiat; elle les avait désirées, elle les avait demandées. Nous avons déjà dit que ce fut le pavillon de la République française, porté dignement par l'*Asmodée,* capitaine Ricaudy, qui parut le premier à l'appel, le 10 mai, accueilli par la joie la plus expansive et par les cris de : *Vive la France! Vive l'Italie!* L'*Asmodée* représentait la flotte française, voisine, dans les eaux de Naples et de Sicile, avec des forces imposantes.

La flotte napolitaine arriva le 16, composée de cinq frégates à vapeur, de deux frégates à voiles et d'un brick, sous le commandement de l'amiral de Cosa. Ce fut une fête italienne et un épanouissement public! Sa seule présence avait dispersé la flottille autri-

chienne. Le son des cloches, la musique de la garde civique, les gondoles couvertes de monde et ornées; les rives et les quais peuplés d'une foule impatiente et curieuse, les drapeaux aux fenêtres, les cris de bonheur, les vivat, les acclamations à Naples et à l'Italie, les applaudissements aux officiers de la flotte qui venaient en députation, les transports d'une allégresse générale, tout annonçait l'émotion d'un peuple qui voyait dans cette apparition renaître la souveraineté de l'Adriatique pour l'Italie, et le présage assuré de son indépendance.

Quelques jours après, le 22, la flotte sarde apparaissait à la vue de Venise, composée de huit voiles, sous le commandement du contre-amiral Albini. Le 23, dans la matinée, en exécution d'instructions du gouvernement piémontais communiquées au parlement de Turin, les deux flottes s'unissant à trois navires vénitiens sous les ordres du contre-amiral Bua, cherchèrent à entourer la flottille autrichienne et à s'en emparer. Mais les navires autrichiens, aidés par les bateaux à vapeur du *Lloyd,* parvinrent à se réfugier à Trieste. Les rôles étaient changés; c'était l'escadre italienne qui menaçait et bloquait à son tour les forces et le pays autrichiens.

XVI

L'apparition des flottes, la victoire de Vicence, ravivèrent les espérances de Venise. Un incident inespéré vint y ajouter encore. On apprenait qu'à la suite d'un nouveau mouvement révolutionnaire à Vienne, le 16, l'empereur, l'impératrice et la famille impériale,

avaient, la nuit, en secret, abandonné cette ville pour se réfugier à Innsbruck, et qu'une agitation extrême régnait dans cette capitale.

Le sort de la Vénétie n'était donc pas encore compromis. L'armée piémontaise en force égale à l'armée autrichienne était devant Vérone et Mantoue, et cernait Peschiera. Charles-Albert pouvait vaincre Radetzki. Si l'ennemi était maître d'Udine, de Bellune, de Feltre, on savait que Palma-Nova, Osopo, Pieve de Cadore, résistaient à des attaques réitérées. Trévise, Padoue, Rovigo et Vicence, étaient défendues par une population déterminée et par les 10 000 Romains et Suisses de l'armée de Durando, épurés par les revers, fortifiés par le combat et par la gloire. Enfin, on attendait la prochaine arrivée de l'armée napolitaine, forte de 14 000 hommes, sous les ordres du général Pepe, auquel Manin avait écrit, le 11 mai, pour lui apprendre les échecs subis et les espérances fondées :

« ..... Dans ces périlleuses et graves circonstances, » nous invoquons, de toute l'ardeur de nos prières, l'aide » des généraux napolitains qui marchent sous vos or- » dres; qu'ils volent à notre secours, avec leurs forces » de terre et de mer, s'ils veulent acquérir la gloire » immortelle de nous avoir sauvés, et d'avoir sauvé en » même temps la cause de l'indépendance italienne!... » Le 20, le 23, nouvelles lettres, nouvelles instances plus pressantes encore!

XVII

Dans les secours attendus de Naples, il n'y avait pas seulement, pour Manin, Tommaseo et les répu-

blicains vénètes, l'importance et la nécessité de ces secours; il y avait encore des raisons politiques du plus haut intérêt. Le succès par la flotte sarde, par l'armée sarde, c'était le salut par Charles-Albert, la délivrance de l'Italie par le Piémont; mais c'était aussi l'absorption de la République par un royaume de la haute Italie, la renonciation à de vieux et pieux souvenirs, aux antiques splendeurs du Lion de Saint-Marc; et cependant ils appelaient de tous leurs vœux, de toute leur âme, les secours sardes, prêts à en accepter les conséquences. Le succès par la flotte napolitaine, par les armées de Rome et de Naples, c'était également le salut et la délivrance, et, de plus, c'était la faculté de choisir la forme du gouvernement, le meilleur mode de parvenir à l'unité italienne par une confédération générale des peuples de l'Italie; c'était la stipulation obligée des intérêts de la patrie commune.

L'armée napolitaine apparaissait aussi comme un moyen de prendre à revers l'armée de Radetzki. Toutes les aspirations, toutes les impatiences étaient donc portées de ce côté. On calculait les jours, les heures, les minutes; on suivait, par la pensée, les bataillons dans leur marche trop lente, à Ancône, à Bologne; on les pressait avec l'ardeur d'une nation qui défend ses foyers. On apprenait enfin avec joie que Pepe, à Bologne, après avoir échangé des lettres avec le roi de Piémont, et lui avoir envoyé le brave capitaine Ulloa pour concerter un plan de campagne, avait donné ordre, le 22, à la première et à la seconde brigade de la première division, de partir pour Ferrare avec une

excellente batterie de six pièces. L'armée napolitaine allait en effet franchir le Pô, lorsqu'un événement inattendu, fatal, vint changer la situation, détruire les projets, frapper au cœur l'Italie, et briser les espérances de l'infortunée Vénétie.

XVIII

A Naples comme à Rome, il y avait deux volontés : celle du prince, celle de la nation; deux intérêts : celui du pouvoir absolu, celui de l'affranchissement; deux tendances : l'une autrichienne, l'autre italienne. Ferdinand — tout en concédant à la pression de l'opinion publique la constitution du 29 janvier, les modifications du 3 avril, la formation du ministère Troja et l'envoi de secours en Vénétie — ne cessait de travailler dans l'ombre à regagner le terrain perdu, louvoyait avec les nécessités apparentes, et n'avançait que pour chercher les moyens de reculer. L'allocution du pape, du 29 avril, avait causé une vive allégresse à la cour de Naples. Les députés napolitains à la Ligue italienne avaient quitté Rome après cette allocution. On affirme que Pie IX, dans les derniers jours difficiles d'avril, avait eu, un moment, la pensée de se réfugier auprès du roi Ferdinand, et que les partisans du despotisme s'étaient empressés d'accueillir ce projet, qui leur eût assuré le concours du chef de l'Église pour une restauration dans les deux pays.

Le départ de la flotte et de l'armée avait rencontré des obstacles. « J'insistai, dit Pepe dans ses Mémoires, » afin qu'on organisât promptement l'armée, et dans

» des conditions telles qu'elle pût décider du salut de » l'Italie. Le roi, de son côté, était résolu à tout faire » pour qu'elle restât numériquement faible, manquant » de tout, et incapable, en somme, d'apporter un puis- » sant concours à la cause italienne. Il serait long, en- » nuyeux, de retracer les odieuses et viles manœuvres » auxquelles eurent recours le roi, les courtisans, les » officiers supérieurs et les généraux eux-mêmes, pour » s'opposer à l'organisation de l'armée. »

Un fait grave, qui fera comprendre la difficulté de la position et pour le général Pepe et pour le ministère lui-même, rempli des mêmes désirs, et qui éclairera la suite de ce récit, c'est que le roi de Naples s'était, en tout temps, réservé le commandement direct de l'armée et de la marine. L'état-major était dans son palais; et il donnait ses ordres sans le contre-seing d'un ministre. Il avait résisté aux observations exprimées contre cette situation anticonstitutionnelle, par Salicetti, pendant les quelques jours de sa présence au conseil. Ferdinand avait, de longue date, par nécessité et par goût, consacré ses soins, ses trésors, à l'instruction et au bien-être de l'armée. Les généraux, les officiers, les soldats, tenaient tout de lui : position, avenir, fortune. Il pouvait compter sur leur concours; l'intérêt commun les liait, plus encore que la reconnaissance.

XIX

Pepe avait perdu un mois dans des luttes incessantes pour obtenir l'expédition des troupes. Le 4 mai seulement il parvenait à quitter Naples. Il eût désiré le

débarquement de l'armée à Venise; le roi s'y était opposé. La marche des troupes dans les États romains était lente. Les officiers semblaient avoir reçu des instructions secrètes pour ne point se hâter. Le roi dissimulait à peine sa répugnance; il la colorait cependant de certaines apparences, et tandis qu'un jour il se laissait aller à dire au conseil que la guerre de l'Italie contre l'Autriche était injuste, il envoyait auprès de Charles-Albert un délégué, Pietro Leopardi, homme honnête et libéral, pour négocier une alliance offensive et défensive avec la Sardaigne, « afin que par l'union des deux plus puissantes et plus nombreuses armées italiennes, la victoire devînt plus rapide et plus sûre. » Simultanément, il faisait reprocher au colonel du 10e de ligne napolitain d'avoir passé le Pô; concédait au ministère Troja l'envoi de la flotte à Venise; et transmettait à l'amiral de Cosa un pli qu'il ne devait ouvrir qu'en mer, et dans lequel il lui était recommandé de ne pas attaquer la flotte autrichienne.

Enfin, les instructions remises au général Pepe étaient ainsi conçues :

« Naples, 3 mai.

» Je dois prier Votre Excellence, en ce qui touche la » conduite de l'armée si dignement confiée à Votre Ex- » cellence, de se borner à la réunir sur la rive droite du » Pô, et d'attendre là les instructions du gouvernement » sur la part active qu'elle devra prendre dans la guerre » engagée pour délivrer l'Italie de l'étranger. — Les » dispositions ont été prises pour que, sans aucun re- » tard, une convention soit arrêtée entre les princes

» italiens, laquelle déterminera la part que notre armée
» devra prendre dans la lutte.

» *Le ministre de la guerre et de la marine :*

» RAFAELLE DEL GIUDICE. »

Et comme le roi de Piémont se refusait à toute ligue italienne, il fallait que Pepe se maintînt en deçà du Pô, ou qu'il prît sur sa responsabilité d'outre-passer ses pouvoirs lorsqu'il voudrait se rendre en Vénétie; ce que, dans son patriotisme, le général avait certes l'intention de faire; mais le roi avait placé auprès de lui le général Statella et d'autres officiers supérieurs, dont le dévouement lui était assuré.

Cette situation équivoque de la volonté royale était d'autant plus funeste, qu'elle était connue de l'armée, de Naples, de tout le royaume. De là, des défiances, des rumeurs, des accusations; dans les cercles, des conversations passionnées; dans les conciliabules, des projets; à la cour, des intrigues, des préparatifs secrets, des mots d'ordre donnés aux chefs militaires, aux commandants des forts, aux colonels des régiments suisses. Le ministère, dévoué à la cause libérale, mais placé entre les exigences de la ville et les résistances du palais, affaibli dans la confiance publique par cela même qu'il siégeait dans les conseils du roi, sans influence sur le roi à qui il avait été imposé par les événements, attaqué par les ministres tombés, décrié par les aspirants au pouvoir, entouré de solliciteurs mécontents dont le nombre était immense, le ministère était sans force, sans puissance, et cepen-

dant il vivait, parce qu'il était un intermédiaire indispensable entre la nation et le monarque.

XX

Tel était l'état des esprits et des choses dans le royaume de Naples, lorsque les députés élus arrivèrent des provinces pour la convocation des Chambres, dont l'ouverture était fixée au 15 mai.

Le 13, d'après le statut constitutionnel et le manifeste du 3 avril, les listes de présentation par les collèges électoraux ayant été consultées, les noms de cinquante pairs furent publiés dans un décret. Le même jour, le programme de la cérémonie solennelle qui devait inaugurer les travaux parlementaires dans l'église Saint-Laurent, fut affiché. L'article 12 disait : « La »messe terminée, le roi se lèvera, et, tenant sur le »livre du saint Évangile la main droite, il renouvel»lera, en présence des chambres réunies, en nombre »légal, le serment déjà donné pour l'observation du »statut constitutionnel, — *per la osservanza dello sta»tuto costituzionale.* — Dans le moment où Sa Ma»jesté se lèvera, les pairs, les députés et les autres »assistants à la cérémonie se lèveront de même. Le »ministre de grâce et de justice recevra le serment de »Sa Majesté, et en dressera un procès-verbal qui se »conservera dans les archives de la secrétairerie d'État. »— Article 13. Immédiatement après, les pairs et les »députés prêteront le serment. A cet effet, après que »ledit ministre aura lu la formule, les secrétaires por»tant, dans le circuit, le livre du saint Évangile aux dé-

» putés à leur place, chacun d'eux imposant la main droite » dira : Je le jure! »

XXI

Ce programme ne portait la signature d'aucun ministre. Son apparition fut accueillie par les observations, les critiques, les murmures d'un certain nombre de députés. Pourquoi avait-on omis, dans le serment, le manifeste du 3 avril, et surtout la clause ainsi conçue : « Article 5. Dès que le parlement sera » ouvert, les deux chambres, d'accord avec le roi, au» ront la faculté de reviser — *di svolgere* — le statut, » surtout en ce qui concerne la chambre des pairs. » Cette omission n'était-elle pas intentionnelle? Ne voulait-on pas revenir sur cet engagement? La forme absolue du serment n'emportait-elle pas la violation de ces droits consentis? N'était-ce pas retirer au Parlement le pouvoir constituant? Une fois liés par la parole sacrée, les députés ne pourraient plus ni modifier ni fonder!

D'autres allaient plus loin. Pourquoi un serment, un serment quelconque, à une constitution qu'on avait le droit non-seulement de modifier, mais même d'annuler? Quelle contradiction! N'était-ce pas porter atteinte à la souveraineté de la nation? Enfin, quelques-uns reprochaient aux ministres l'absence de signature au bas du programme, et les accusaient d'avoir soulevé intempestivement cette question épineuse, difficile. La défiance et le mécontentement en augmentaient.

Beaucoup jugeaient la prestation de serment d'un point de vue entièrement opposé. A leurs yeux, s'y arrêter un seul instant était une puérilité! On créait des

embarras sans motif sérieux. Prêter serment au statut constitutionnel n'était nullement supprimer le manifeste du 3 avril. Ne l'avait-on pas cité d'ailleurs dans le décret de la nomination des pairs, signé par le roi? Le droit était acquis : le passer sous silence n'était pas le nier. Et si par hasard c'était un piége, pourquoi donc y tomber? Ceux qui croiraient engager leur conscience n'auraient qu'à s'abstenir le jour de la cérémonie; les autres prêteraient seuls le serment. On s'expliquerait ensuite. Mais, au début même, faire naître des divisions, c'était inaugurer sinistrement le premier jour parlementaire!

Ces arguments étaient émis de part et d'autre avec passion dans les réunions diverses, et soulevaient d'orageuses discussions. Le 14, les députés, rassemblés au palais de Monte-Oliveto dans une séance préparatoire, choisirent pour leur président d'âge le vénérable archidiacre Luca de San Calle Cagnazzi, savant et profond économiste, et pour vice-président le docteur Vincenzo Lanza, célèbre professeur et médecin distingué.

Les débats se renouvelèrent plus vifs. Le programme, le serment, l'église, le lieu de la cérémonie, tout fut soumis à des critiques brûlantes; le serment surtout, question principale, fut longuement contesté et enfin repoussé. On négocia avec les ministres pour changer la formule; les ministres négocièrent avec le roi. Des députations multipliées allaient de la Chambre au ministère, du ministère au palais. Les députés insistaient. le roi résistait. Il se refusait à modifier le serment. Cette résistance enracinait les soupçons. De là des réclamations plus pressantes. Le roi temporisait, répon-

dait par des formules équivoques. Les députés les repoussaient avec irritation.

XXII

La nouvelle de cette déplorable scission se répand dans la ville avec une rapidité électrique. La ville, depuis longtemps mécontente, défiante, est alarmée, soulevée. Les colères sourdes et profondes, amassées dans les cœurs, sont prêtes à éclater. Ici, ce n'est plus seulement la question du serment qui agite; le mauvais vouloir du roi ne paraît plus douteux; il faut enfin exiger de lui des garanties sérieuses; s'il ne cède pas volontairement, il faut le contraindre; le Corps législatif doit se déclarer constituant; les Suisses doivent être licenciés, et les forts et tous les postes consignés à la garde nationale. La nuit venue, un commencement de barricades, dans la rue de Tolède, vient tout à coup donner aux faits la sombre couleur d'une bataille. Les débats, tombés dans les rues de Naples, se transforment en pavés et en armes. Ces barricades, selon les uns, sont élevées par les agents provocateurs d'un monarque qui s'est préparé de longue main, et rêve un coup d'État. Il fait descendre sur la place publique la provocation préméditée du serment. Il faut se garder de tomber dans cette embûche grossière. Selon les autres, du haut du balcon du palais de la cité, quelques chefs populaires donnent l'impulsion; on les désigne, on a confiance en eux; il faut les suivre. Le sort des combats doit prononcer. Les gardes nationaux arrivent de tous côtés, forment des groupes. Les barricades se multiplient.

Les députés apprennent avec regret ces préparatifs de lutte. Quelques-uns se demandent s'ils n'ont pas été trop loin en soulevant inopportunément une question trop brûlante, et s'ils pensaient marcher vers d'aussi terribles extrémités. Les ministres, inquiets, accourent et supplient la chambre de passer outre, de songer à l'Italie! La majorité persiste. Les ministres sollicitent le roi en lui offrant leur démission. Le roi refuse. Il s'est assuré des troupes, des régiments suisses; il se croit une force suffisante pour réprimer le mouvement, pour dominer la situation, il repousse toute proposition. La nuit entière se passe en négociations. Avec le jour qui se lève, les perplexités redoublent. De part et d'autre, on se prépare au combat. La rue de Tolède est garnie de gardes nationaux, de citoyens aux fenêtres et derrière les barricades. La garde nationale est convoquée, consignée dans ses quartiers. Les troupes napolitaines et les Suisses prennent position devant le palais et sur le Largo del Castello. Les députés attendent avec anxiété la décision royale.

XXIII

Enfin le matin (15 mai), à la première heure, le roi, fiévreusement agité, doute de l'issue de la bataille, hésite, cède à des instances réitérées, et signe un décret par lequel il concède : l'ouverture des chambres pour deux heures de l'après-midi, dans le local de l'université des études; l'annulation des articles 12 et 13 du programme; une nouvelle formule du serment qui sera prononcé seulement après la vérification des pou-

voirs, et qui spécifie la révision et la modification de la constitution, conformément à l'article 5 du programme du 3 avril.

Ce décret, aussitôt communiqué à la Chambre des députés, détend la situation. L'espérance renaît. On respire. Avec la cause vont tomber les effets. Il n'y a plus de motifs de lutte. M. Lanza, qui préside, fait sur-le-champ afficher une proclamation où il demande au peuple la destruction des barricades, afin que le parlement puisse s'ouvrir paisiblement. Des députés courent à la rue de Tolède. Le général Gabriel Pepe, commandant la garde nationale, s'y rend également. Les concessions du roi sont annoncées. Tout doit rentrer dans l'ordre. Il faut renverser les barricades. Plus de combats! plus de sang inutile à répandre! Les uns accueillent ces paroles avec empressement, et se retirent; d'autres écoutent silencieusement, restent immobiles, gardent leurs armes; les barricades restent debout. Le général, les députés s'épuisent en exhortations, en prières; tous les efforts sont inutiles. Les ordres écrits du parlement ne sont pas obéis. Le nombre des gardes nationaux et des citoyens armés diminue; mais un petit nombre, exalté, fanatisé, reste inflexible au poste choisi, derrière les barricades et aux fenêtres. En présence sont les troupes, les Suisses! Ils ne reçoivent pas du roi, qui a le commandement direct et supérieur, l'ordre de se retirer, et demeurent aussi, l'attitude menaçante, le fusil chargé au bras. Cette situation se maintient jusqu'à onze heures et demie. Une étincelle, et le feu éclate! Alors, comme toujours en des circonstances semblables, deux coups partent; deux blessés!

Les troupes ripostent. Le combat est commencé. Ce n'est pas seulement le sort de Naples, du royaume des Deux-Siciles, qui va se décider dans la rue de Tolède, c'est l'avenir de l'Italie!

D'où sont partis ces coups de fusil? de patriotes impatients d'engager une lutte décisive, ou d'agents provocateurs envoyés par le prince, qui connaît par ses espions le petit nombre des combattants, et qui compte sur dix mille hommes, dont quatre régiments suisses, pour étouffer la révolution dans le sang? Dieu le sait! Mais, soit excès de courage et d'audace chez ceux qui se sont refusés à détruire et abandonner les barricades, soit provocation royale, les conséquences devaient en être fatales à la cause et à l'indépendance italiennes.

XXIV

Bientôt la bataille s'engage sur différents points avec une énergie soutenue. Les citoyens, des fenêtres et des barricades, envoient la mort aux assaillants. Le bruit de la guerre attire une partie de ceux qui s'étaient éloignés. Les quatre régiments suisses reçoivent l'ordre d'attaquer sur quatre points : à la barricade San Fernando, où le feu est le plus meurtrier, puis à Santa-Brigida, à San Giacomo, à Vica Concezione. Une pluie de balles renverse, en peu de temps, six officiers et trente-cinq grenadiers. Les Suisses se battent pour le roi qui les paye, par devoir de soldats, sans conviction, sans passion, mais bravement et de sang-froid. Militaires de bronze, rien ne les fait plier. L'assaut est livré et repoussé avec même vigueur. Les morts et les bles-

sés tombent des deux côtés sans reculer, frappés en face. Les gardes nationaux, les jeunes gens, sans expérience des armes, font des prodiges de valeur. Hardis, impétueux, d'abord novices au feu, en une heure ils luttent en héros! Les victimes sont spontanément remplacées par les survivants. Vainement les Suisses veulent pénétrer dans les barricades. Le plomb, le fer, les pavés, les arrêtent.

Le roi, dès le début, a fait arborer sur son palais le pavillon rouge. Sur les châteaux forts ce drapeau de sang apparaît, — signal convenu d'avance. Les bombes foudroient la ville. Le commandant de la forteresse de Saint-Elme, le général Michel Angielo Roberti, n'obéit pas à l'ordre donné. Il ne brûle que de la poudre et n'envoie que de la fumée. Il sait qu'après la lutte il sera destitué, et il n'hésite pas entre le soin de sa fortune et le respect de la cité. Les heures lentement s'écoulent, et le combat se soutient avec la même intensité. Les Suisses appellent à leur aide l'artillerie. Le canon tonne. Les boulets traversent les barricades sans les abattre. Succède ensuite la mitraille. Les barricades et les maisons sont criblées! Rien ne peut ébranler leurs intrépides défenseurs. Pendant plus de quatre heures, on se bat sans succès de part ni d'autre. La victoire flotte incertaine.

XXV

Les députés, qui, le matin encore, espéraient la pacification, et dont une partie s'étaient vêtus de noir pour la cérémonie, se rendent au Monte-Oliveto. La séance

est ouverte sous la présidence du vénérable président d'âge, Cagnazzi, « qui répand sur le jeune parlement l'ombre sainte de ses quatre-vingts ans[1]. » Les premières délibérations se ressentent de l'inquiétude et du trouble des premiers moments. La chambre, indécise, n'ose pas saisir vigoureusement le pouvoir, convoquer les bataillons de la garde nationale consignés dans leurs quartiers, transmettre par des proclamations la vie légale à la résistance. Des députés reçoivent mission d'aller aux informations. Deux commissions sont nommées, pour se rendre l'une auprès du roi, l'autre auprès de l'amiral Baudin et du chargé d'affaires M. Levraud. Peu après, un garde national, M. Capone, sans prononcer une parole, dépose sur le bureau un boulet ramassé dans une rue de Naples. Ce langage muet fait tressaillir. L'assemblée se décide à nommer un Comité de salut public, composé de cinq membres, pour sauver Naples du carnage. Les uns proposent de se retirer à Capo di Monte, d'autres de distribuer des largesses aux lazzaroni, que les agents de Ferdinand cherchent à soudoyer et à déchaîner contre la bourgeoisie. Délibérations inutiles et stériles! Le combat engagé, on ne pouvait plus que s'y jeter, vaincre ou succomber!

XXVI

Le roi, qui dirigeait personnellement les opérations des troupes, était dévoré par les inquiétudes d'une lutte plus opiniâtre qu'il ne s'y attendait. La pâleur de

[1] Montanelli.

son visage annonçait les déchirements de son âme, et pourtant, malgré les incertitudes poignantes dans lesquelles il était plongé, il repoussait fiévreusement les sollicitations des ministres et des députations qui réclamaient une trêve. Le cœur rempli de l'amertume des concessions arrachées et des humiliations subies, il croyait saisir la victoire; et, malgré ses angoisses, il ne pouvait y renoncer. A la soif de la vengeance s'unissait la soif de recouvrer le pouvoir perdu. Il comptait sur la bravoure des Suisses à sa solde, sur les lazzaroni qu'il faisait recruter par l'appât du sac et du pillage; sur les canons des forts qui bombardaient la ville; et il répondait aux instances des ministres : « La besogne » est commencée, il faut la finir! » Le corps diplomatique, sans en excepter lord Napier, ministre d'Angleterre, qui, avant le 29 janvier, soutenait le parti libéral, se rendit au palais auprès du roi, sans lui exprimer un seul mot pour la cessation de la lutte qui ensanglantait la ville. Seuls, un délégué de la légation de la République française et un capitaine de vaisseau, délégué de l'amiral, vinrent au nom de la France faire entendre des paroles inspirées par les droits de l'humanité.

XXVII

Le jour baissait. Le combat durait depuis huit heures. Les soldats voyaient avec anxiété poindre les ombres de la nuit. S'ils ne parvenaient, avant l'obscurité, à une victoire complète, ils ne pouvaient plus espérer la victoire. Les dalles des rues étaient inondées de leur sang et couvertes de leurs cadavres. Ivres de poudre, ils

tentent un effort suprême; ils forcent les portes, pénètrent dans les maisons, tirent des fenêtres; les deux premières barricades ayant été enlevées, ils attaquent les autres avec furie. Les citoyens sont épuisés d'hommes, de munitions; ils n'offrent plus au torrent qui déborde que leur poitrine, et ils tombent! ils meurent! mais en mourant, ils ont réhabilité, dans l'opinion du monde, le nom napolitain, la bravoure napolitaine. Que tous ceux qui habitent ces riches et belles contrées, quelle que soit leur opinion sur cette lutte, les respectent dans leur martyre : ils ont prouvé qu'à Naples aussi on savait se battre, se dévouer et mourir!

XXVIII

Les Suisses sont maîtres du centre de la rue de Tolède. La garde royale déblaie les barricades de Monte-Oliveto et de Spirito-Santo, ce qui leur permet d'occuper le Largo del Mercatello; toute la rue de Tolède est en leur pouvoir. Avec la victoire commence le sac et l'incendie; le soldat se rue sur la ville comme sur une ville prise d'assaut. Les lazzaroni, lancés, comme les oiseaux de proie après la bataille, sur la bourgeoisie et la noblesse, accourent par bandes pour se livrer au pillage, en criant : *Vive le roi!* Le tableau des atrocités commises est tel que notre plume se refuse à le peindre, et que nous en laissons la description aux historiens italiens. « La soldatesque, dit le général Pepe dans ses » Mémoires, abusa de la victoire avec une rage de » cruauté incroyable. La barbarie était devenue de la » fureur. Au milieu du dix-neuvième siècle, une cité

» d'Italie, florissante et civilisée, vit des horreurs dignes
» de Néron, des monstruosités exécrables; et l'Europe,
» représentée par ses escadres, contempla ce sanglant
» spectacle, impassible et l'œil sec! Massacres, sacs,
» fusillades! enfants, vieillards, femmes égorgés! rien
» de tout cela, à la honte de l'humanité, ne fut épar-
» gné... La malheureuse Naples fut livrée à toutes les
» tortures. La lie de la populace couronna l'œuvre en
» se gorgeant, avec les soldats, de viols et de rapines...
» tous les soldats de la garde nationale pris les armes
» à la main furent fusillés!... La nuit du 15 mai, la
» plus belle ville d'Italie présentait un spectacle que la
» plume a horreur de décrire : les palais en feu, la rue
» de Tolède et les rues adjacentes jonchées de cadavres
» mutilés et sanglants, les gémissements des mourants
» étouffés par les cris obscènes de la populace! de tous
» côtés les traces fumantes des ravages de l'artillerie;
» deuil et atrocité partout! dans toutes les familles,
» l'inquiétude, la douleur; dans tous les cœurs, la
» crainte, l'épouvante!... »

Les prisons et les cachots se remplirent d'habitants pris en masse et au hasard.

XXIX

Ce funèbre récit paraîtrait l'exagération d'un parti vaincu, s'il n'était amplement confirmé par le parti vainqueur. On trouve le triste aveu de ces scènes épouvantables dans les documents fournis par les partisans du roi. Un correspondant de *l'Univers* écrivait à ce journal : « ... Plusieurs de nos compatriotes ont éprouvé

» de grandes pertes, car dans la fureur du combat et
» dans l'ivresse des premiers moments qui ont suivi la
» victoire, on n'a pas su contenir le soldat, et il y a eu
» quelque chose comme le sac d'une ville prise d'assaut.
» Les vaincus exagèrent naturellement, mais la vérité
» est encore bien déplorable. »

L'agent général de la Confédération suisse, M. G. Meuricoffre, disait dans une dépêche adressée à son gouvernement : « ... Des scènes de pillage ont eu lieu,
» dans lesquelles plusieurs de nos ressortissants établis
» ici ont eu à souffrir... »

Enfin, on lit dans une lettre justificative signée, le 7 juin, par les quatre colonels des régiments suisses, pour apaiser la clameur publique : « ... Sans doute,
» des désordres de divers genres ont dû se commettre;
» des personnes innocentes ont pu être maltraitées,
» tuées même; on aura dévasté sans nécessité, dérobé
» beaucoup d'objets. Les soussignés, leurs officiers, de
» même que les soldats sous leurs ordres, déplorent
» tous bien sincèrement de pareils excès commis par
» des individus des régiments suisses. » Après avoir exprimé l'espoir que tous les hommes bien pensants, équitables et justes, ne voudraient pas appliquer à la généralité du corps la responsabilité de ces actes, ils ajoutent : « Pour ce qui concerne le pillage qui eut lieu
» pendant et après le combat, tout en en convenant,
» nous ne pouvons cependant porter un jugement sur
» sa nature, sur son étendue, mais nous osons assurer
» qu'il serait injuste d'en attribuer une trop large part
» aux soldats; car il est de notoriété publique qu'une
» troupe nombreuse de pillards, profitant de l'occasion,

» entrèrent dans les maisons restées ouvertes, forcèrent
» les magasins, et les vidèrent. A qui appartenait-il de
» faire cesser ces désordres? Ce n'était certainement pas
» à la troupe dont la mission était de réprimer la révolte,
» mais bien à d'autres forces qui, chacun le sait, ne se
» trouvèrent pas sur les lieux... »

Dans ses intéressants Mémoires, Montanelli ne peut s'empêcher de comparer la victoire du roi à Naples, et celle du peuple à Milan. « A Milan, l'odieux Bolsa respecté, la fille de Torresani reconduite à la prison paternelle, les Autrichiens blessés portés à l'hôpital, avec cette inscription : « Respect aux blessés ! » A Naples, les blessés et les enfants jetés par les fenêtres; les femmes violées sur les cadavres, et tant d'autres atrocités que la main se refuse à décrire... »

XXX

Avec l'imminence du péril, l'attitude des députés était devenue de plus en plus solennelle et digne. La menace de la mort était sur leur tête; et, fermes à leur poste pendant le sac de la ville, ils attendaient et délibéraient avec gravité, lorsqu'un capitaine suisse, la tête couverte, l'épée nue et tachée de sang, pénétra dans la salle, et somma au nom du roi les députés de se retirer. Le vénérable président d'âge, Cagnazzi, répondit avec fermeté qu'il lui plût de sortir, que l'Assemblée délibérerait sur ce qu'elle avait à faire. L'officier interdit s'inclina et se retira. Avant de se séparer, les représentants de la nation rédigèrent une énergique protestation.

« La Chambre des députés, réunie en assemblée pré-
» paratoire à Monte-Oliveto, tandis qu'elle se livrait
» aux travaux et à l'accomplissement de son mandat
» sacré, se voyant attaquée, avec une infamie inouïe,
» par la violence des armes royales, dans la personne
» inviolable de ses membres, lesquels représentent la
» souveraineté de la nation, proteste en face de la na-
» tion même, en face de l'Italie dont l'œuvre de ré-
» surrection providentielle sera troublée par cet excès
» néfaste, en face de toute l'Europe civilisée, aujour-
» d'hui réveillée par l'esprit de liberté, contre cet acte
» d'aveugle et incorrigible despotisme, et déclare qu'elle
» ne suspend ses séances que parce qu'elle y est con-
» trainte par la force brutale; mais, loin d'abandonner
» l'accomplissement de ses devoirs solennels, elle ne
» fait que se disperser momentanément pour se réunir
» de nouveau où elle pourra, afin de prendre ces déli-
» bérations qui sont réclamées par les droits du peuple,
» par la gravité des circonstances, par les principes de
» l'humanité et de la dignité nationale foulées aux
» pieds. »

Quatre-vingt dix-huit députés étaient réunis, mais un certain nombre étaient sortis pour remplir diverses missions. Soixante-sept signèrent cette protestation du droit contre la force. MM. Pietro Leopardi, Girolamo Ulloa, Giuseppe Massari, que leurs fonctions tenaient éloignés du royaume, envoyèrent publiquement leur adhésion. Après la signature de cet acte suprême, le vénérable président rappela le capitaine, lui demanda ses ordres écrits, lui consigna la protestation et déclara la séance suspendue. Puis les représentants se retirè-

rent, protégés par la gendarmerie, à travers les vociférations des bandes de lazzaroni qui criaient dans leur délirante ivresse : *Mort à la Constitution! Vive le roi! Viva la santa fè!*

XXXI

L'Italie put reprocher aux députés napolitains, qui avaient soulevé une question de forme, avant d'être assurés de forces nationales suffisantes pour la faire prévaloir, d'avoir fourni au roi l'occasion d'un coup d'État; mais elle exprima une admiration profonde pour les représentants du peuple, qui, loin de fuir le péril, semblaient l'attendre, délibéraient pendant le massacre, et rédigeaient une protestation contre le despotisme, à la lueur de l'incendie, au milieu de l'orgie d'une foule en démence. De semblables exemples dans les annales d'un peuple le grandissent à la hauteur des nations dignes de posséder la liberté et le gouvernement parlementaire. Les députés napolitains représentaient la noblesse éclairée, la bourgeoisie intelligente, l'université, le commerce, l'industrie, la garde nationale et la jeunesse, succombant sous la monarchie absolue, le lazzarone ignorant et le soldat payé.

Une partie des députés se rendirent dans les provinces pour chercher à y soulever les populations. Une autre partie se réfugia à bord de l'escadre française, ainsi qu'un nombre considérable d'habitants de la ville et d'étrangers de tous pays, qui fuyaient, éperdus, ces horribles scènes de vol et de tuerie.

XXXII

Le roi protesta de la loyauté de sa conduite devant le pays, devant l'Italie, devant les puissances européennes : le serment n'avait été qu'un prétexte soulevé par les députés pour se former en assemblée constituante, désarmer le pouvoir royal et proclamer sa déchéance; lorsqu'il avait cédé sur la formule, on avait dressé des barricades; derrière ces barricades étaient des républicains qui voulaient la chute du trône; il avait déjà rappelé les Suisses, il allait rappeler la garde royale, lorsque les insurgés avaient tiré contre les troupes. Il disait, dans sa proclamation du 16 mai : « ... On » a vu élever des barricades, au milieu des rues, dans le » but criminel de susciter une collision de nature à ren- » verser l'ordre et à faire couler le sang des citoyens. » Il est vraiment déplorable qu'une partie de cette garde » nationale, établie pour protéger la sûreté et la tran- » quillité des familles, ait non-seulement prêté la main » à une perturbation si fâcheuse, mais qu'elle ait même » attaqué les troupes royales, qui, voyant des cama- » rades tomber sous le feu inattendu d'armes fratricides, » ont dû faire usage du droit sacré de la défense, et, » par un mouvement de juste indignation qu'il n'était » pas en leur pouvoir de réprimer, s'élancer d'un com- » mun accord pour repousser la force par la force. »

Le roi congédia le ministère Troja, en forma un autre, dont M. Bozzelli fut l'inspirateur et le prince de Cariati le président, prononça le licenciement de la garde nationale, et basa la dissolution de la Chambre des dé-

… …dérant : « Ayant appris, par les docu-
… …tiques, que, le 15 mai, jour de funeste
… … ceux qui avaient été élus pour former une
… … parlement se sont attribué la qualité d'u-
… assemblée représentative de la nation, et ont
… un président; qu'ils ont délibéré et nommé un
… de salut public, sous la dépendance absolue
… devait être placée la garde nationale, etc... »

XXXIII

…ur désarmer les provinces dont on redoutait le …vement, il s'empressa de publier cette proclama-…on :

« Napolitains!

» Profondément affligé de l'horrible événement du » 15 mai, notre plus vif désir est d'en affaiblir autant » que possible les conséquences. Notre très-ferme et » immuable volonté est de maintenir la Constitution » du 10 février sans tache et pure de tout excès; la- » quelle, étant la seule compatible avec les vrais et » présents besoins de cette partie de l'Italie, sera l'ar- » che sainte sur laquelle doit s'appuyer l'avenir de nos » très-aimés peuples et de notre couronne.

» Les Chambres législatives seront, dans peu, convo- » quées de nouveau, et la fermeté, la sagesse, la pru- » dence, que nous attendons d'elles, nous aideront » vigoureusement dans toutes les parties des choses » publiques qui ont besoin de sages et utiles réformes.
» Reprenez donc vos occupations accoutumées. Fiez-

» vous, avec l'effusion de l'âme, à notre loyauté, à
» notre religion, à notre sacré et spontané serment; et
» vivez dans la pleine certitude que la plus incessante
» préoccupation de notre esprit est d'abolir au plus tôt,
» avec l'état exceptionnel et passager dans lequel nous
» nous trouvons, et autant qu'il nous sera possible, le
» souvenir du funeste malheur qui nous a frappés.

» FERDINAND. »

Le roi fit suivre cette proclamation d'un décret qui modifiait la loi électorale en établissant le cens, pour les électeurs à douze ducats annuels, pour les éligibles à cent vingt ducats annuels, et de deux ordonnances qui convoquaient les colléges électoraux pour le 15 juin, et l'ouverture des Chambres, à Naples, pour le 1er juillet.

Pouvait-on penser que ces promesses volontaires après la victoire, que ce serment librement affirmé, que cette convocation solennelle des Chambres n'étaient qu'un leurre, et ne recevraient jamais leur accomplissement? Aussi l'opinion publique se laissa-t-elle facilement égarer! Cette question du serment, subtilement embrouillée, ne fut pas comprise. L'émotion causée par la répression sanguinaire des troupes fut atténuée, et les tentatives insurrectionnelles sur plusieurs points purent être promptement étouffées.

XXXIV

Nous avons fait nos efforts pour rester impartial dans le récit de ce drame lugubre, et nous avons cité les déclarations et les protestations des deux partis. Mais quelles

que soient ses préoccupations politiques, aucun homme de sens et de cœur n'hésitera à flétrir la barbarie de la répression. Dans les guerres civiles malheureusement, la destruction, les blessures, le sang, la mort, prennent une trop large part. Les haines sont trop haineuses, les vengeances trop vengées, et les victimes trop nombreuses. Du moins après le combat, et même pendant le combat, que les lois de la guerre, sinon celles de l'humanité, soient respectées! que les blessés soient relevés, non assassinés! que les prisonniers soient délivrés, gardés ou jugés, et non lâchement fusillés! Que le pillage sauvage, le vol, le viol, l'incendie, soient maudits par tous, maudits au nom de Dieu! maudits dans le passé, maudits dans l'avenir! Que les hommes honnêtes de tous les partis soient d'accord pour stigmatiser ces hontes, ces plaies, ces horreurs, ces crimes, quels que soient ceux qui les couvrent, peuples ou princes! Élevons nos douleurs, nos déchirements civils, autant que faire se peut. Pendant la bataille si nous cédons à la fatalité qui nous pousse, après la bataille ne nous avilissons pas dans le sang que nous avons versé. Aussi, ce qui doit peser à toujours sur le roi de Naples, sur Ferdinand, ce qui s'attachera à son nom, le poursuivra dans l'histoire, ce n'est pas la lutte du 15 mai, pendant le jour : à chacun ses opinions, soit! mais c'est le sac de la ville, pendant la nuit! c'est le soldat massacrant et volant! c'est le lazzarone lancé comme une bête fauve pour piller les boutiques! c'est l'incendie autorisé, excité! c'est l'égorgement des enfants, des femmes, des vieillards! c'est cette saturnale de destruction se ruant sur cette belle cité durant la

nuit; que dis-je, la nuit! tout le 16 mai encore! c'est Ferdinand jouissant de sa vengeance et de son triomphe, laissant l'orgie s'épuiser d'elle-même, apparaissant dans les rues, lui, le roi, avec la reine, pressant de leurs mains souveraines les mains sanglantes des Suisses et les mains ignobles et souillées des lazzaroni!

XXXV

Le vice-amiral Baudin, commandant l'escadre française, et le chargé d'affaires de France, M. Levraud, étaient divisés d'opinion; ils devaient l'être sur les limites de leur intervention. Malgré ces divergences, après maintes discussions, ils tombèrent d'accord, le premier jour, pendant le combat, pour adresser au roi la demande d'une trêve, en termes fermes et dignes; après le combat, pour offrir aux proscrits un asile; et le 16, pour protéger les nationaux, avec menace d'employer la force si, à une heure indiquée, satisfaction complète et garantie assurée n'étaient pas données.

XXXVI

L'Italie apprit ce drame sinistre avec toutes les démonstrations du désespoir, avec tous les élans de la colère. Il y eut un soulèvement général de l'opinion, une clameur immense, un cri de fureur contre Ferdinand, un cri de sympathie pour les victimes et pour les proscrits! Malédiction, anathème partout! On alla plus loin : dans les principales villes où résident les consulats de Naples, les armoiries royales furent violemment

arrachées, brisées, traînées dans la boue. A Gênes, l'écusson fut brûlé sur la place habituelle des exécutions publiques, aux cris de : Mort à Ferdinand, mort au roi infâme!

XXXVII

Les Suisses partagèrent cette réprobation universelle. Les détails connus de leur victoire étaient tellement atroces, qu'ils excitèrent la juste indignation de leurs propres concitoyens, qui se débattaient vainement contre la responsabilité du sang qu'ils sentaient rejaillir jusque sur eux. M. James Fazy, chef du parti radical à Genève, dont le patriotisme, les lumières, la haute intelligence, sont appréciés même de ses adversaires, se fit, à la séance de la diète du 26 mai, l'interprète des sentiments de la Suisse entière dans cette déplorable circonstance : « La diète, dit l'orateur, ne » peut rester impassible en présence des nouvelles dé» chirantes qui sont parvenues de Naples. Ces nouvelles » font jouer aux troupes suisses qui se trouvent au ser» vice de cette puissance, un rôle qui, s'il se confir» mait, jetterait un voile sur la gloire que la Confédéra» tion s'était acquise dans ces derniers temps. Il importe » que la diète prononce une réprobation, et une répro» bation éclatante, contre le rôle qu'ont joué dans ce » drame effrboable nos milices capitulées. La Suisse » serait déshonorée si elle pouvait, par son silence, » sanctionner les scènes horribles dans lesquelles les » soldats suisses ont figuré d'une manière si déplo» rable..... »

Les capitulations suisses remontaient à 1827, et

avaient été conclues les unes pour vingt-cinq ans, les autres pour trente ans. La Confédération avait quatre régiments au service du roi des Deux-Siciles : un régiment de Lucerne et cantons primitifs, un du Valais, un de Soleure et Fribourg, un de Berne. Une enquête fut ordonnée, à la presque unanimité, par le grand Conseil de Berne, pour procéder contre le quatrième, celui qui avait le plus souffert, et pour rappeler au besoin les milices. Le Directoire fédéral, dans la séance du 5 juin, envoya à Naples deux délégués extraordinaires, avec mission de dresser une instruction sur la conduite des quatre régiments. Le général Thiars, ministre plénipotentiaire de la République française près la Confédération, ayant cru devoir recommander au directoire de rappeler ces quatre régiments, le président Frank répondit que, tout en étant d'accord avec le représentant de la France, quant au principe, il repoussait toute immixtion d'un État étranger dans les affaires de la Suisse. Une motion, faite dans le Conseil exécutif de Berne, de proposer au grand Conseil le rappel du régiment bernois, et le payement des pensions convenues dans la capitulation, fut repoussée en ce qu'elle eût coûté 300 000 francs par année au canton, assez peu disposé à se charger des obligations du roi de Naples.

L'enquête ne pouvait pas, ne devait pas aboutir. Elle n'était qu'une apparence de satisfaction donnée à l'opinion publique. La question d'argent dominait toutes les autres considérations. La Suisse, disaient les hommes de cœur de cette contrée, devait-elle continuer de vendre à l'étranger le sang de ses enfants? de-

vait-elle, pays de liberté, pays républicain, servir à prix d'or les princes contre les peuples? devait-elle persévérer dans un système qui transformait les fiers enfants de l'Helvétie en condottieri du despotisme, au profit des monarques les plus hostiles à la Suisse elle-même, à ses principes, à ses intérêts politiques? Ils blâmaient énergiquement ces vieilles coutumes, débris de la barbarie des siècles écoulés, et ils les repoussaient comme une honte qui pesait sur la nation. Aussi pour calmer leur conscience révoltée, pour affaiblir les murmures, les malédictions des peuples, ils montraient leurs volontaires courant au secours de la Lombardie, et les phalanges à la solde de Pie IX luttant et mourant sous les murs de Vicence pour sauver l'Italie. Ils parvenaient ainsi à atténuer les faits, mais ils ne pouvaient se laver de ces traditions sauvages, de ces contrats funestes qui avaient abouti au sac de la ville de Naples.

XXXVIII

La Suisse se montrait d'ailleurs très-réservée dans ses rapports officiels avec le Piémont et avec la France, et se renfermait dans une politique d'isolement. A une dépêche du 6 avril, par laquelle le gouvernement sarde lui demandait un traité d'alliance offensive et défensive, la diète répondait par des témoignages de sympathie, par des raisons plus ou moins spécieuses, et enfin par un refus. Le dernier considérant de ce refus était assez singulièrement motivé : c'était la prévision qu'en présence de l'affaiblissement de la monar-

chie autrichienne le roi de Sardaigne sortirait victorieux de la lutte.

La diète fermait également l'oreille aux propositions d'alliance avec la France. La Révolution de Février avait sauvé le parti radical et la Suisse d'une intervention étrangère qui se préparait, et le parti radical et la Suisse croyaient devoir refuser à cette Révolution leur concours dans les cas éventuels de guerre générale entre les peuples et les princes. Le sentiment d'égoïsme, prudent peut-être, mais étroit, avait prévalu malgré l'opposition d'un certain nombre de membres de la diète.

XXXIX

L'épée des Suisses, à Naples, avait frappé l'Italie au cœur. Au moment où les destinées de la Péninsule allaient être décidées dans les plaines de la Lombardie; lorsque la Vénétie, envahie et menacée, pliait et tournait ses regards vers l'armée napolitaine; lorsque Charles-Albert, comptant sur ce puissant concours pour contre-balancer les renforts de Nugent, transmettait à Pepe l'invitation de se réunir à la droite de l'armée sarde; lorsque le gouvernement de Milan déléguait son secrétaire Correnti auprès de ce général pour le remercier et le seconder; lorsque le président Manin écrivait au roi de Naples pour lui faire la description des fêtes de Venise à l'arrivée de sa flotte, et lui témoigner la reconnaissance publique; lorsque enfin Pepe avait enjoint à la première division de marcher en avant de Bologne à Ferrare; ce fut alors, le 22 mai, que parvint à Pepe l'ordre fatal, du 18, du ministre de la guerre, le prince

d'Ischitella, de faire rétrograder les troupes et de retourner à Naples.

Ainsi, après le 15 mai, le premier sentiment du roi de Naples et du ministre Bozzelli, ce fut l'abandon de l'indépendance italienne, la désertion de cette cause que, dans sa proclamation du 7 avril, il appelait sacrée; la fuite loin de ces contrées qu'il appelait le champ d'honneur de la nation. Cet acte, cette date néfastes resteront inscrits dans les annales de l'Italie comme la malédiction d'un peuple sur la mémoire d'un roi.

XL

Pepe, saisi d'une profonde tristesse, croyant d'abord ne pas pouvoir résister à des ordres précis et absolus, se démit du commandement dans les mains du général Statella; mais, raffermi par les démonstrations de la garde nationale et de la population de Bologne, il le reprit. Statella, forcé de se soumettre, quitta l'armée, et faillit, en traversant la Toscane, être tué par le peuple furieux, qui brûla sa voiture de voyage. Pepe put maintenir son commandement quelques jours; mais bientôt il fut abandonné par la majeure partie de l'armée, qui, sous l'influence des officiers, voulut obéir au roi, et retourna vers Naples ses drapeaux flétris. Le brigadier La Halle, contraint malgré lui de suivre le mouvement rétrograde, ne supporta pas la pensée qu'on pût le croire capable d'une désertion en face de l'ennemi; il se tua d'un coup de pistolet. Plusieurs officiers, sous-officiers et soldats, s'arrachant à la surveillance de leurs camarades, ne voulurent point partager le dés-

honneur de cette retraite, et se réfugièrent à Bologne, auprès des troupes fidèles à leur général.

Pepe conservait encore, le 30, une division d'infanterie, une de cavalerie et une batterie avec une compagnie de sapeurs. Mais le 10 juin, au passage du Pô, il eut l'amer chagrin de se voir abandonner par l'infanterie et par la cavalerie, qui ne voulurent pas traverser le fleuve. De 14 000 hommes qu'il commandait, le général ne se trouva plus qu'à la tête de 3 000 hommes environ : deux bataillons de volontaires napolitains, auxquels s'était joint un bataillon de volontaires milanais conduits par César Correnti et ses deux jeunes frères; un bataillon de volontaires bolonais; une batterie de campagne; une compagnie de sapeurs, qui avait passé le Pô sous ses yeux; et le second bataillon d'éclaireurs, commandé par le major Ritucci. Ce nombre devait encore se trouver réduit plus tard. Quelques centaines de soldats d'élite et les volontaires, débris trié par l'amour de la patrie, devaient seuls soutenir, dans la guerre de l'indépendance, la gloire des armes napolitaines, et sauver l'honneur du nom par des actes de dévouement et d'héroïsme.

XLI

La flotte avait également reçu les ordres de retour, le 24 mai. Aux premières rumeurs qui circulèrent à Venise, l'envoyé du roi de Naples, Pietro Leopardi, transmit au gouvernement de la République vénète une lettre pour le contre-amiral Cosa, commandant l'escadre, qui lui enjoignait de demeurer dans les eaux de

Venise, en vertu des instructions signées par le roi, qu'il avait en ses mains, « afin que l'Italie fût à toujours purgée de l'étranger ». Mais les ordres nouveaux directs, adressés de Naples au contre-amiral, devenaient trop positifs. De Cosa obéit avec une extrême douleur; cependant il obéit, et s'éloigna le 11 juin. Ainsi, de toutes ces voiles resplendissant au soleil, de ces bannières aux belles couleurs, de ces transports de deux peuples, de cet enthousiasme délirant, de cette espérance fondée, de ces félicitations touchantes, de ces actes de grâce, il ne restait plus que les regrets amers et les déceptions cruelles. Queqlues jours avaient suffi pour dissiper le météore brillant et trompeur, qui n'était formé que des paroles et des promesses de Ferdinand de Naples.

Ce roi livrait la Vénétie, sans contre-poids désormais possible, à l'influence piémontaise, et l'Italie à l'invasion autrichienne.

CHAPITRE ONZIÈME.

L'abandon de Pie IX et du roi de Naples soulève des murmures contre les princes. — Les partisans de Charles-Albert précipitent le vote des peuples pour la fusion des duchés, de la Lombardie, de la Vénétie, avec la Sardaigne. — Registres ouverts. — Protestation des républicains contre le vote avant la victoire. — Agitation à Milan. — Tentative avortée contre le gouvernement provisoire lombard. — Dépouillement du scrutin d'annexion. — Vote presque unanime. — En Lombardie. — Dans les duchés. — Dans les provinces vénètes de terre ferme. — Les délégués font appel au gouvernement de Venise. — Convocation de l'assemblée vénète au 18 juin. — Opinions diverses à Venise. — Charles-Albert hostile aux volontaires. — Siége de Peschiera. — Radetzki reprend l'offensive. — Combat de Curtatone et de Montanara. — Glorieuse résistance des Toscans. — Épisode Montanelli. — Les Toscans écrasés par le nombre. — Radetzki retardé. — Armée piémontaise prévenue. — Combat de Goïto. — Prise de Peschiera. — Défaite et retraite des Autrichiens. — Charles-Albert à Peschiera. — Marche de Radetzki sur Vicence. — Conseil tenu par le roi et ses généraux. — L'armée piémontaise s'empare de Rivoli et de la Corona. — Vicence assiégée par Radetzki. — Lutte héroïque. — Capitulation de Durando et de son corps d'armée. — Radetzki s'empresse de retourner à Vérone. — Padoue, Trévise au pouvoir des Autrichiens. — Tentative infructueuse de Charles-Albert sur Vérone. — Venise cernée par terre. — Blocus de Trieste par la flotte sarde. — Protestation des consuls étrangers. — Venise craint d'être livrée par un traité de Campo-Formio. — Républicains et albertistes en présence à Venise. — Appel de Manin et de Tommaseo au roi de Piémont, et aux autres gouvernements italiens, pour les consulter sur un recours à la France. — Recours à la France repoussé à Rome, à Florence, en Sicile. — La France attend, l'arme au bras, le jour où elle sera appelée.

I

La désertion du roi de Naples avait suivi l'abandon de Pie IX. Chez les partisans de la monarchie constitutionnelle, ce furent des gémissements et des plaintes ; chez les républicains, des malédictions contre les princes ; dans leur courroux, ils rendaient tous les rois respon-

sables, signalaient avec défiance les actes du grand-duc de Toscane, et portaient leurs soupçons inquisiteurs jusque sur le roi de Piémont, qui ne luttait que pour sauver sa couronne, satisfaire son ambition, et qui sacrifierait, au premier jour; une partie de la patrie italienne pour ajouter quelques provinces à son royaume.

Les partisans de Charles-Albert, afin de mettre un terme à cette polémique, fondée en apparence, mais injuste à leurs yeux, hâtèrent le dénoûment par une solution définitive de la forme du gouvernement. Les pétitions en faveur de la réunion à la Sardaigne circulèrent à l'infini. Le duché de Plaisance se décida le premier, et 37 000 votants contre 300 prononcèrent l'annexion. Cette unanimité fut accueillie avec enthousiasme à Turin. Les duchés de Parme, Reggio et Modène se disposèrent à suivre cet exemple.

Le gouvernement provisoire de Milan avait fait, le 12 mai, un appel à la nation, espérant qu'en effet, au début, « tout le monde, convaincu qu'une victoire as- » surée allait couronner une guerre de courte durée, » avait trouvé facile et naturel de remettre, au triomphe » de la cause italienne, la discussion des destinées fu- » tures du pays. » Mais la guerre, au contraire, était compliquée, sanglante, interminable; l'armement de tout le pays, la levée, l'organisation d'une armée lombarde, les subsistances à assurer, les embarras imprévus, les influences de la diplomatie, l'invasion des provinces vénètes, enfin le péril imminent des discordes civiles, nécessitaient une détermination rapide. En conséquence, les registres, déclarés ouverts dans toutes les paroisses de la Lombardie à l'effet de recevoir

les votes des populations, devaient être irrévocablement fermés le 29 mai. Tout citoyen âgé de vingt et un ans accomplis avait le droit de voter.

II

Les républicains signèrent, le 21, contre cet acte qu'ils déclaraient illégal, une protestation qui se terminait ainsi : « ..... Avec ce décret, vous donnez un » prétexte à l'intervention étrangère, que nous déplo- » rons tous..... En sortant de votre neutralité, vous » jetez le gant aux opinions sacrifiées... Dieu sauve » l'Italie et l'arrache au danger que vous lui suscitez du » côté des étrangers... Quant à nous, nous aimons la » patrie commune plus que nous-mêmes ; nous ne ra- » masserons pas le gant. Nous ne résisterons pas au » nom de nos droits, parce que la résistance serait un » commencement de guerre civile, et que la guerre ci- » vile, toujours coupable, le serait doublement aujour- » d'hui que l'étranger envahit encore nos provinces ; » nous espérons que nos concitoyens nous tiendront » compte du sacrifice. » Suivaient quarante et une signatures, parmi lesquelles celles de MM. Guenio Bazzoni, Pompeo Ferraio, au nom de la Société de la souveraineté du peuple ; Joseph Mazzini, pour l'Association nationale italienne ; Joseph Sirtori, Henri Gallardi, Hercule Porro, pour la Société républicaine ; puis celles des rédacteurs des journaux *la Voix du Peuple, l'Émancipation*, *le Républicain*, *la Revue européenne.*

Dans cette circonstance solennelle, où se débattaient avec une égale ardeur les destinées du pays, les mem-

bres du gouvernement provisoire invoquaient la nécessité, le salut public, le but, l'unité; les républicains, la parole donnée, le droit, les principes. Si les républicains se maintenaient dans les limites de leur déclaration, s'ils s'abstenaient de toute résistance, « qui serait » un commencement de guerre civile doublement cou» pable en face de l'ennemi, » non-seulement ils avaient pour eux la justice de leur cause et la raison, mais ils captivaient, pour l'avenir, l'opinion publique par leur modération et par leur sacrifice, comme ils avaient su la conquérir par leur bravoure pendant la délivrance de Milan. Malheureusement les enfants perdus du parti démocratique ne purent s'arrêter au programme tracé, et ils compromirent, par leur impatience, par leur hostilité, une situation si nette et si bien dessinée.

III

Les registres ouverts dans toutes les paroisses de la Lombardie se couvraient de signatures en faveur de la réunion immédiate au Piémont. On pouvait déjà constater une immense majorité. Soudain, dans la journée du 27, on voit les murailles couvertes d'affiches où le peuple est invité à se réunir, le 29, à midi, sur la place Saint-Fidèle, pour obtenir la promesse solennelle « qu'on ne porterait pas la main sur ses destinées sans lui faire connaître, à l'avance, les conditions transitoires, d'où dépendraient en dernière analyse les conditions définitives. » Le gouvernement répond aussitôt par un appel à la tranquillité et à la concorde, et par l'affirma-

tion que toutes les garanties seraient données pour assurer les libertés conquises au prix de tant d'efforts.

Le 28, au matin, une foule de jeunes gens et de gardes nationaux se présentent devant le palais du gouvernement, pour réclamer de lui la publication d'un décret où seraient assurés, l'inviolabilité de la garde nationale, la liberté de la presse, le droit d'association, le suffrage universel. Le gouvernement s'empresse d'annoncer que ces franchises seront stipulées, tout en protestant que la nation déplore ces démonstrations tumultueuses, dont l'ennemi seul peut se réjouir et profiter. Le lendemain, 29, jour indiqué pour la manifestation, la foule revient sur la place, en plus grand nombre que la veille; elle est plus animée; elle fait entendre des plaintes sur la proclamation qui précède le décret, comme insultante pour le peuple. Les chefs du mouvement excitent la masse; ils accusent les membres du gouvernement provisoire, les appellent à grands cris, se placent au premier rang. Des clameurs surgissent; les cris redoublent; les plus audacieux envahissent le palais. Le président Casati paraît au balcon; son extrême pâleur annonce une émotion profonde, non la faiblesse. M. Urbino, le meneur le plus résolu, se place à ses côtés, et profite du premier moment de silence pour jeter au peuple ces mots : « Le gouvernement provisoire en masse donne sa démission. » De la foule, devenue plus compacte par l'arrivée de citoyens accourus de tous côtés, partent des interpellations diverses qui se croisent. M. Casati dit au peuple que « le gouvernement ne l'abandonne pas et ne l'abandonnera jamais; — que le décret est la base inaltérable des

libertés de la nation. » Des acclamations et des murmures s'élèvent simultanément. Les applaudissements dominent. M. Casati ajoute encore quelques paroles, auxquelles le peuple répond par des vivat. La masse s'est prononcée. La garde nationale vient défiler sous les balcons du palais. Le mouvement est étouffé. Urbino, le provocateur de la journée, est arrêté; les autres meneurs se dispersent; et le gouvernement provisoire sort de cette épreuve, triomphant et plus puissant que jamais.

IV

Cette tentative parut intempestive et impolitique au plus grand nombre des républicains. Mazzini fit annoncer qu'il la désapprouvait. Charles Cattaneo dit « qu'Urbino fut désavoué ouvertement par toute l'opposition, avec laquelle il n'avait formé aucun lien. » Suivant cet historien, « il rendit un véritable service au gouvernement, en lui faisant retrouver des sympathies qu'il avait déjà perdues. » Le bruit courut que des listes d'un nouveau gouvernement provisoire, composé de républicains, avaient été distribuées dans les cafés. La convocation faite deux jours à l'avance prouvait le complot. Des arrestations furent ordonnées; le gouvernement était entraîné, par sa victoire même, à sévir et à réagir. Comme il advient toujours dans des circonstances semblables, la démocratie, par ses divisions, perdit de sa force. L'opinion publique se souleva contre une pareille diversion. On accusa l'Autriche de ne pas être étrangère aux troubles du 29 mai, et la presse dévouée à Charles-Albert fit remarquer que, le même jour, le maréchal

Radetzki était sorti de ses lignes pour attaquer l'armée italienne.

V

Le dépouillement des registres donna 561 002 voix pour la fusion immédiate de la Lombardie avec le Piémont, contre 681 pour l'ajournement. Le gouvernement provisoire publia le résultat en ces termes : « ..... Le » peuple lombard a décidé, à la presque unanimité, » la proposition suivante : ... Nous, soussignés, obéis- » sant à la suprême nécessité que l'Italie entière soit » délivrée du joug étranger, et dans le but principal de » continuer la guerre de l'indépendance avec toute » l'efficacité possible, comme Lombards dans l'intérêt de » ces provinces, comme Italiens dans l'intérêt de toute » la nation, nous avons voté pour l'immédiate réunion » des provinces lombardes aux États sardes, décidant » également que, d'après la base du suffrage universel, » il sera convoqué, dans les susdits pays et dans tous » ceux qui ont adhéré à cette réunion, une commune » Assemblée constituante, qui sera appelée à discuter » et à établir les bases et les formes d'une nouvelle » monarchie constitutionnelle, sous la dynastie de la » maison de Savoie. »

Les délégués de la Lombardie se rendirent immédiatement à Turin, pour se concerter avec le ministère et les Chambres sardes sur les mesures à prendre.

VI

Les habitants des duchés de Parme et Guastalla ayant également voté leur annexion au royaume de Sardaigne,

le ministère proposa, dans la séance de la Chambre du 1er juin, d'étendre à ces duchés le décret, du 27 mai, relatif à la jonction du duché de Plaisance, qui s'était prononcé antérieurement. Les députés de Parme assistaient, dans la tribune diplomatique, à cette séance; ils furent accueillis par des applaudissements enthousiastes, et répondirent à cet accueil en exprimant la vive satisfaction « qu'ils éprouvaient de se voir placés sous les » auspices d'une nation puissante qui s'appellerait le » royaume de la haute Italie. »

VII

Le gouvernement provisoire de Modène et Reggio publiait, « conformément aux bases mentionnées dans » les votes, et suivant la proclamation du 3 mai de la » commune de Reggio, et celle du 10 de Modène, l'in- » corporation des duchés aux États sardes, ainsi qu'à » toutes les autres provinces italiennes qui pourraient » également, par la suite, opérer leur jonction avec le » Piémont dans l'intention de fonder un royaume con- » stitutionnel de la haute Italie, sous le gouvernement » de la maison de Savoie. »

Cet acte de réunion, présenté aux députés sardes le 5 juin, fut aussitôt accepté avec le même enthousiasme.

VIII

L'impulsion était donnée; elle fut suivie par les provinces vénètes non au pouvoir de l'ennemi, Padoue, Vicence, Trévise, Rovigo. Des registres y avaient également été ouverts dans toutes les paroisses, sans le

consentement préalable du gouvernement de la République de Venise. Les votes y furent presque unanimes.

Le 31 mai, avant la publication des résultats et l'envoi des délégués à Milan chargés de s'entendre sur les moyens d'opérer la fusion, les députés des Comités, MM. Leoni, Tecchio, Perazzolo et Cervesato adressèrent un dernier appel au gouvernement de la République à Venise.

Après les remercîments sur la déclaration de l'indivisibilité des destinées de la Vénétie et de la Lombardie, ils reconnaissaient que le sort des deux pays ne devait être fixé qu'après le triomphe de la cause, par une Assemblée constituante; mais ils motivaient leurs actes sur la nécessité, encore plus impérieuse pour les provinces vénètes que pour toute l'Italie. « L'opinion » publique avait donc commandé le scrutin. Avant de » dépouiller un vote, non douteux, qui pouvait détacher la terre ferme de Venise, ce qui serait un malheur public et un prétexte pour l'étranger; avant de » laisser Venise, cette perle précieuse, reine de l'Adriatique, séparée d'un État puissant qui comprendrait les territoires sardes, les duchés, les provinces » vénètes, assez fort pour sauvegarder la Péninsule de » l'invasion étrangère par ses propres moyens, assez » considérable pour peser dans la balance politique de » l'Europe, ils s'adressaient au gouvernement de Venise » qui resterait en dehors, s'il persistait à se maintenir » dans la forme républicaine, non soutenue par le vœu » de la nation, non favorisée par la diplomatie, répugnant à la cause et aux intentions des princes qui » aidaient à purger la patrie de l'étranger. »

Les députés priaient Venise d'envoyer à Milan, pour faire partie d'une Commission de fusion, un délégué, dont l'absence serait déplorable, et de vouloir bien répondre avant le 3 juin, un plus long retard pouvant entraîner de grands désastres; persuadés, d'ailleurs, que Venise saurait immoler ses propres opinions au triomphe de la nationalité italienne.

IX

Le gouvernement de la République répondit par la convocation, au 18 juin, d'une Assemblée constituante, et par la mission, donnée à son ministre près le gouvernement provisoire de Milan, M. Carducci, de le représenter dans la Commission indiquée.

Les considérants du décret annonçaient une résignation pénible, mais digne. Ce n'était pas sans déchirement que Venise se sentait peu à peu absorbée dans la sphère de la monarchie sarde, et qu'elle se voyait précipitée par une série de catastrophes vers ce dénoûment fatal. La République, si fière de son glorieux passé, obligée de livrer son nom, sa foi, sa loi, son avenir, à un monarque qui, au dernier jour, la livrerait peut-être, s'agitait dans des convulsions dernières et douloureuses. Chacun, librement, épanchait son âme, et versait avec effusion ses sentiments, ses désirs, ses lumières, ses convictions; partout, dans la ville, délibérations des cercles, protestations, interpellations, adresses, pétitions, suppliques, affiches, cris tracés sur les murailles; c'était le choc perpétuel des opinions les plus diverses! Les uns ne rêvaient le salut que par

l'épée du roi sauveur et par l'unité; les autres voulaient le salut de la République par la République; et, si elle devait mourir, ils voulaient qu'elle mourût debout, les armes à la main, et non qu'elle se suicidât par un vote; ceux-ci, balançant de bonne foi le pour et le contre, consultant leur conscience troublée, n'osaient se prononcer; ceux-là, adorant la République comme une idole, l'offraient en sacrifice sur l'autel de l'Italie. Enfin, le 3 juin, le peuple éperdu, apprenant cette mise en demeure des comités provinciaux, tremblant pour la République, accourut en tumulte sous les fenêtres du président Manin, demandant à grands cris sa présence. Manin parut, désapprouva cette manifestation, et, dévorant ses propres inquiétudes, rappela au peuple que le meilleur moyen de servir la cause républicaine était de maintenir religieusement l'ordre et la tranquillité; sa parole aimée calma les esprits, et la foule se dispersa en silence.

X

Charles-Albert touchait de sa royale main la couronne de la haute Italie si ardemment désirée. Mais, en se faisant le dépositaire d'une couronne avant de l'avoir conquise sur l'Autrichien, d'un territoire avant d'en avoir expulsé l'étranger, des destinées de nouveaux peuples avant de les avoir délivrés, ne prenait-il pas la responsabilité la plus lourde, ainsi que l'engagement solennel de ne plus s'en séparer, de les défendre jusqu'au dernier souffle de sa vie et de ne plus transiger? La réalisation trop prompte de ses vœux ne nuisait-elle pas au

succès final? N'eût-il pas été plus puissant, s'il avait été moins pressé? Il avait donné l'unité à son action, mais il avait justifié la jalousie, la prévention des princes et leur abandon successif de la cause italienne, et il avait étouffé l'initiative et l'impulsion des peuples.

Contradiction singulière : il voulait précipiter l'Italie sur l'Autriche, et il comprimait ses élans; accroître ses bataillons, et il en expulsait les plus audacieux; invoquer le patriotisme, et il en éteignait l'ardeur. Héritier des révolutions encore palpitantes, il en profitait, et il se privait de cette force révolutionnaire, feu violent qui embrase, s'étend, s'étend toujours, et décuple la puissance d'une nation contre l'étranger; de cette force révolutionnaire, qui lui avait ouvert la place dont il s'emparait, qui avait pris sans canons les forteresses, dispersé sans combats des régiments, fait désarmer des soldats par des citoyens désarmés, vaincu sans généraux les plus habiles généraux, et réduit à 45 000 hommes une armée de 70 000. Avec cette force habilement dirigée, il pouvait achever l'œuvre, soulever de nouvelles masses, enfanter de nouveaux bataillons, enflammer ses soldats, et refouler les Autrichiens au delà des Alpes; mais pour s'en servir, pour la conduire, il ne fallait pas en avoir peur; et Charles-Albert, ses ministres, s'en épouvantaient!

Les ministres faisaient publier, par le consul sarde à Marseille, « que les compagnies de volontaires venant » de l'étranger sans autorisation, étant un embarras » pour l'armée régulière et un danger pour les campa- » gnes, seraient repoussées, à quelque nation qu'elles

» pussent appartenir. » Singulier aveuglement! La glorieuse participation à la défense de Trévise et de Vicence par la colonne venue de Paris, sous les ordres du général Antonini, protestait hautement contre cette injuste aberration.

Le colonel Giacomo Durando, qui avait remplacé le général Allemandi dans le commandement des compagnies de volontaires lombards-piémontais, avait recueilli les débris qui avaient survécu à l'indiscipline, au mécontentement et à la dispersion, après les tentatives dans le Tyrol. Il était parvenu à en réunir 6 000 des plus déterminés. Trop faibles pour essayer de nouveau une pointe jusqu'à Trente, et s'emparer de l'Adige supérieur, ils avaient reçu mission de se tenir sur la défensive, et de garder la ligne du Tyrol, en occupant les hauteurs qui dominent les vallées du versant lombard. Ils eurent quelques brillantes escarmouches avec des détachements autrichiens, insuffisants de leur côté pour forcer les passages. Le 22 mai cependant, un corps de 3 000 Autrichiens voulut enlever le pont del Caffaro, pour faire des excursions jusque dans la contrée limitrophe de la province de Brescia. Ce coup de main vint échouer devant la bravoure des volontaires italiens, qui les contraignirent à la retraite. C'est par des actions d'éclat qu'ils démontraient qu'ils étaient bien de ceux-là qui avaient vaincu à Milan, et qui prouvaient ce que, soutenus et bien commandés, ils eussent pu faire!

Les Autrichiens, en pleine révolution à Vienne, ne craignaient pourtant pas, eux, d'avoir recours à l'enthousiasme et aux passions de la jeunesse. L'archiduc

Jean organisait lui-même les volontaires allemands dans le Tyrol, et le premier bataillon de volontaires viennois était parti, le 10, mai de la capitale de l'empire pour rejoindre l'armée, aux acclamations de toute l'Allemagne.

XI

Après le combat de Santa-Lucia, du 6 mai, Charles-Albert était resté inactif, attendant des batteries de siége pour l'attaque de Peschiera. Cette place, située sur la pointe méridionale du lac de Garde, à l'endroit où le Mincio prend son cours, était assez bien fortifiée et défendue par deux mille Croates, commandés par le vieux général Ratt. Les munitions de guerre étaient en abondance, mais les vivres manquaient. Le duc de Gênes, second fils du roi, avait la direction supérieure du siége; le génie était confié au général Chiodo; l'artillerie au général Rossi. La division Federici formait le corps assiégeant; les batteries furent montées le 15, et achevées dans la nuit du 17 au 18. Le feu, commencé le 18, contrarié par des torrents de pluie, fut suspendu et repris. La tranchée fut enfin ouverte. Le 26, Charles-Albert, craignant quelques tentatives désespérées, pour sauver la place, du maréchal Radetzki, qui venait de recevoir les renforts de Nugent, somma la garnison de se rendre, lui offrant une capitulation honorable. Les assiégés, qui jusque-là avaient opposé une fière résistance, quoique dépourvus de vivres et réduits à un quart de ration, refusèrent, mus par l'espérance d'un prompt secours de l'armée autrichienne. Les Pié-

montais, dans l'impossibilité d'un coup de main, se virent forcés de poursuivre le siége régulier.

XII

L'armée piémontaise gardait ses positions à Santa-Giustina, à Sona, à Somma-Campagna, à Villafranca; les Toscans et quelques Napolitains, à Curtatone et à Montanara, près de Mantoue; le 10e de ligne napolitain, à Goito. Le 27, le maréchal Radetzki, à qui la lenteur des opérations de Charles-Albert avait permis de reformer une armée égale en nombre à celle du roi, changea de système. De l'immobilité il passe à l'action, de la défensive à l'offensive. Son plan est mûri et bien conçu. Laissant Vérone suffisamment protégé, il conduira son armée à Mantoue, écrasera les Toscans de l'autre côté du Mincio, à Curtatone et à Montanara, tournera l'armée piémontaise, la cernera entre le Mincio et l'Adige, lui coupera ses lignes de jonction avec la Lombardie et le Piémont, et la forcera à mettre bas les armes ou à se défendre dans une position désavantageuse, tandis qu'un corps détaché, descendant de Rivoli par Lasise, cherchera à ravitailler Peschiera.

Le 27, après-midi, le maréchal met son plan à exécution. Il laisse 15 000 hommes à Vérone et devant Vérone pour tenir en échec les forces piémontaises, et divise le reste de ses forces en trois corps : quinze bataillons, huit escadrons, trente-six bouches à feu, sous le général Wratislaw; dix-sept bataillons, huit escadrons, trente-six bouches à feu, sous le général d'Aspre; le corps de réserve, onze bataillons, vingt-huit escadrons, soixante-

dix-neuf bouches à feu, sous le général Wocher. L'ensemble de ses forces s'élève à 30 000 hommes, cent cinquante bouches à feu. Les trois brigades, passant par trois voies différentes, arrivent à Mantoue le 28 au soir.

XIII

Le 29 mai au matin, vers dix heures, les trois divisions sortent de Mantoue, détachent la brigade Sombschen pour garder la route de Governolo à Borghetto, placent à la réserve la brigade Wohlgemuch, et débouchent, en rangs serrés, sur Curtatone, Montanara, San-Silvestro.

La colonne toscane et napolitaine, sous les ordres du général Laugier, qui n'a pris le commandement que peu de jours auparavant, ne compte que cinq à six mille hommes, et doit soutenir seule cette formidable attaque. Le général Bava, qui, le 28, avait soupçonné les mouvements de l'ennemi, avait fait espérer des secours au général Laugier; mais le 29 il change d'avis, et lui envoie un ordre de battre en retraite, qui ne parvient pas à temps. L'armée piémontaise paraît prise au dépourvu. Les Toscans doivent être écrasés par des forces cinq fois supérieures. Cependant ils n'hésitent pas, font résolûment face à l'ennemi et soutiennent ce choc terrible avec une bravoure désespérée. Pendant plus de trois heures ils résistent et font des prodiges de valeur. Le général Laugier soutient l'ardeur de ses troupes par l'exemple et par la parole. Les cris de *Vive l'Italie!* donnent de la force au plus faible et du courage au plus timide.

Les tirailleurs se battent à découvert, disant « qu'ils veulent montrer leur poitrine à l'ennemi. » Le bataillon des écoliers, intrépide au feu, se porte là où le péril est le plus grand; ils tombent sans plier et meurent en héros! Le savant professeur de géologie, Léopold Pilla, expire en criant « qu'il n'a pas encore assez fait pour la patrie! »

Le major piémontais Beraudi, avec deux compagnies seulement de volontaires florentins, arrête une brigade entière pourvue d'une puissante artillerie. Le major est frappé en pleine poitrine, et les siens disputent encore le terrain pied à pied. Les Napolitains font merveille! Mais le nombre des Autrichiens augmente sans cesse, et menace de tourner les Italiens. A Montanara, peu à peu la masse les enveloppe et les déborde. A Curtatone, une grenade fait sauter un caisson de poudre, plusieurs artilleurs toscans sont tués et leur feu est éteint. Ils réparent le mal et ravivent leurs batteries de deux pièces. Bientôt tout effort est inutile. Le général Laugier n'ose ordonner la retraite, que l'inexpérience de ses troupes peut changer en pleine déroute. Enfin il se décide, et, en effet, le désordre se met promptement dans les rangs. A Curtatone, au passage d'un pont, la foule se presse. La compagnie de Malinchini, ferme à la tranchée, dérobe à l'ennemi cette confusion et l'empêche d'en profiter.

XIV

En ce moment suprême se passe un épisode émouvant. Une quarantaine de volontaires, entraînés par

Montanelli, se précipitent en avant, courent à travers les cadavres à un moulin voisin, et là opposent aux Autrichiens une défense désespérée. Les balles pleuvent sur le bataillon sacré et le déciment. Tour à tour ils succombent, et les cartouches, glorieux héritage de celui qui meurt, sont soudain partagées par les survivants. Le groupe héroïque, réduit peu à peu, se serre autour du drapeau italien. Pietro Parra, jeune homme plein d'avenir, est frappé à côté de Montanelli, qui se jette sur celui qu'il chérissait comme un frère, écoute de sa main la dernière pulsation du cœur, et n'embrasse plus qu'un cadavre. Hors de lui, il saisit le fusil de son brave compagnon d'armes pour le venger, se sent aussitôt l'épaule gauche traversée par une balle, fait de vains efforts pour résister et combattre encore, et perd le sentiment en criant à ses amis, qui, ne voulant pas se séparer de lui, se laissent prendre par les Autrichiens : « Vous témoignerez que je suis tombé en regardant l'ennemi. »

Les Toscans et les Napolitains étaient vaincus et mis en déroute. Douze cents seulement se retirèrent en bon ordre à Marcaria, sur l'Oglio; six cents se replièrent sur Goïto. Le reste était pris, blessé, tué ou dispersé. Mais le sang versé n'avait pas été inutilement répandu; le dévouement de tant de victimes n'avait pas été stérile. Le combat de Curtatone et de Montanara, malgré la défaite des Italiens, leur avait été moins fatal que la victoire même aux Autrichiens. La résistance opiniâtre des Toscans avait retardé de plusieurs heures la marche audacieuse et bien conçue de Radetzki; huit cents de ses soldats étaient restés sur le

champ de bataille, et la journée du 29 s'était passée à vaincre, à rallier ses bataillons et à reprendre des dispositions nouvelles que la lutte avait rendues indispensables. Radetzki ne pouvait donc plus surprendre l'armée piémontaise, désormais sur ses gardes, qui avait eu le temps de prendre ses mesures et de se concentrer. L'armée piémontaise, en effet, mal renseignée, n'avait reçu que le 28 au soir quelques avis sur la marche des Autrichiens. Le 29 seulement, à l'aube du jour, une partie des troupes avait pu partir pour Volta; et ce ne fut que le 30, assez tard, qu'elles purent se mettre en ligne à Goïto.

XV

Le jour où se livrait le combat de Curtatone et de Montanara, 5 à 6 000 Autrichiens descendirent de Rivoli avec un convoi qu'ils devaient jeter dans Peschiera pour la ravitailler. Ils attaquèrent vivement les positions qui s'étendent de Calmasino au lac de Garde. Le général Bès, avec deux bataillons de la brigade piémontaise, une compagnie de tirailleurs et quelques volontaires de Pavie, les repoussa avec vigueur jusqu'au delà de Cavaglione, et fit complétement échouer cette tentative.

XVI

Radetzki, après la déroute des Toscans, campa le soir, avec son avant-garde, à une heure de marche au delà de Curtatone, sur la route de Goïto; le premier corps d'armée à Curtatone et à San-Silvestro; le second, plus à gauche et en ligne; le corps de réserve, derrière

le premier corps. Le 30, l'armée autrichienne marcha en avant, remontant le Mincio. Le maréchal, avec 25 000 hommes, s'avança pour s'emparer de Goïto. Le général d'Aspre, avec 10 000, se dirigea sur Ceresara pour prendre les Piémontais par le flanc, leur couper les routes et les rejeter sur le Mincio.

Ce ne fut qu'à une heure après midi que l'armée piémontaise put se trouver en ordre de bataille. Ne laissant autour de Peschiera que les forces indispensables pour suivre le siége et le couvrir, elle était enfin parvenue à se concentrer au nombre de 22 000 hommes. La gauche était appuyée sur Goïto défendu par de nombreuses pièces de canon et par le 10e napolitain. La brigade Casale à droite de Goïto, un peu en arrière, occupait les hauteurs de Somenzari ; la brigade Cuneo, encore plus en arrière de ce point, s'était déployée parallèlement à la route qui conduit de Goïto à Brescia. En seconde ligne était la brigade Aosta. Un régiment des gardes par masse en bataille était placé en réserve derrière l'aile droite. Un autre régiment des gardes s'était un peu replié pour soutenir l'extrémité de la ligne, que l'ennemi pourrait vouloir déborder. Un régiment de cavalerie surveillait les routes de Solarolo et de Ceresara. L'artillerie en position sur le front de la ligne, la cavalerie et l'artillerie de réserve au second plan, étaient placées de manière à soutenir les points menacés. L'armée italienne formait ainsi une ligne en biais dont Goïto était la pointe. Telles étaient les dispositions prises par le général Bava, à qui était confié le commandement général.

XVII

L'ennemi n'étant pas aperçu dans des reconnaissances vers Gazzoldo et Sacca, Bava commence à douter d'une attaque aussi tardive. Déjà il a donné l'ordre à une partie des troupes de bivouaquer, à une autre partie de se replier sur Volta ; et le roi s'est mis en route pour retourner à Vallegio, où il a établi son quartier général, lorsqu'à trois heures et demie après midi l'armée autrichienne arrive en masse, ouvrant le feu sur toute la ligne. L'avant-garde, sous les ordres de Benedeck, exécute un mouvement d'attaque contre Goïto. La brigade Wohlgemuth s'avance, tenant la gauche de Benedeck. La brigade Strassoldo, à la gauche de Wohlgemuth, cherche à déborder l'armée piémontaise pour la jeter sur le Mincio. Si les 10 000 hommes commandés par d'Aspre arrivent sur le champ de bataille, par Ceresara, ce résultat, calculé et espéré par Radetzki, lui paraît infaillible. Les Autrichiens se battent avec ardeur; cinq fois ils s'élancent sur Goïto; cinq fois ils sont repoussés. Le général Bava a fait dresser sur l'autre rive du Mincio une batterie de quatre pièces, qui prend de flanc les assiégeants et qui sème dans leurs rangs le carnage et la mort. Mais, tandis que sur ce point les Italiens triomphent des efforts des Autrichiens, Wohlgemuth parvient à enfoncer un bataillon de la brigade Cuneo, prend les autres par le côté et les fait reculer. Le régiment des gardes, ébranlé, fait aussi un mouvement rétrograde devant Strassoldo, qui l'attaque de front. Le péril est imminent.

En ce moment, Bava reçoit l'avis que l'ennemi improvise sur le Mincio un pont au-dessus de Goïto, pour prendre l'armée à revers. Le général serait-il donc dans la dure nécessité d'ordonner la retraite? Il ne le pense pas; et, négligeant cet avis d'un fait possible mais non probable, il ne songe qu'à soutenir son aile droite, où la première et la seconde ligne culbutées laissent déjà la troisième recevoir le choc des Autrichiens. L'artillerie piémontaise, malgré les difficultés de terrain, parvient, sur les hauteurs de Sommenzari, à ouvrir un feu roulant. Protégée par l'artillerie, la brigade Aosta, qui, la dernière en ligne, se trouve maintenant la première, marche résolûment en avant. Le duc de Savoie rallie les bataillons de la brigade Cuneo, seconde le mouvement de la brigade Aosta, et charge l'ennemi à la baïonnette. La cavalerie Nizza menace la gauche de Wohlgemuth. Le régiment des gardes s'élance sur les Autrichiens, et les force à rétrograder à leur tour. Tout à coup le bruit se répand dans les rangs que le roi a reçu la nouvelle de la reddition de Peschiera. Les esprits s'exaltent; les cris de *Vive l'Italie!* retentissent; les tambours battent la charge. Il est sept heures. Le maréchal Radetzki, désespérant de l'arrivée du corps du général d'Aspre, ordonne la retraite sur toute la ligne, laissant 3 000 hommes sur le champ de bataille, blessés, morts ou prisonniers. Les Piémontais ont perdu 1 000 hommes environ; le roi et le duc de Savoie ont été légèrement blessés. L'armée italienne, fière de sa victoire, ivre d'enthousiasme, pousse des cris de joie, et adresse ses acclamations à Charles-Albert, roi d'Italie.

XVIII

Radetzki se replia à quelques milles du champ de bataille, sans être inquiété par les Piémontais. D'Aspre, qui devait décider du sort de la journée, n'avait rencontré aucun obstacle, mais la longueur du circuit avait exigé plus que le temps prévu ; il n'arriva que la nuit à Ceresara, et il y campa.

Une pluie torrentielle, la nuit du 30 et le jour suivant, rendit les chemins impraticables aux deux armées; elles restèrent deux jours en présence et dans l'inaction.

Le maréchal avait manqué complétement son opération, qui, dès le principe, promettait le succès. La marche de ses troupes avait été trop lente. Après la défaite des Toscans, il avait perdu la soirée du 29 et la matinée du 30. S'il eût exécuté son mouvement d'attaque plus rapidement, il était à Goïto avant l'armée piémontaise, qui n'y arriva que successivement et ne fut en ordre de bataille que vers midi. Le départ de d'Aspre pour Ceresara eût dû être combiné de manière qu'il pût conduire à temps ses 10 000 hommes sur le champ de bataille. Si le maréchal méritait ces critiques, on reprocha à Charles-Albert et à ses généraux d'avoir été trop tardivement renseignés sur le plan de l'ennemi; d'avoir laissé écraser les Toscans, soit en ne les soutenant pas, soit en ne leur transmettant pas à temps l'ordre de se replier; de n'avoir pas su profiter, le 30, de l'élan de l'armée, de la défaite de l'ennemi en le poursuivant vigoureusement dans sa retraite; de n'avoir point, Peschiera étant prise, rassemblé sur-le-champ toutes ses troupes pour se préci-

piter sur l'armée autrichienne, qui, hors du centre de ses forteresses, eût été entièrement perdue si elle avait été vaincue.

Charles-Albert, au lieu de presser la victoire, se rendit, le 1er juin, à Peschiera pour la célébrer.

La prise de Peschiera et le combat de Goïto produisirent en Italie une sensation plus vive encore que les premiers succès de l'armée piémontaise. Cette fois; les Piémontais, avec des forces inférieures, avaient glorieusement triomphé des Autrichiens, malgré leurs renforts et leur nombre. L'imagination poétique des Italiens voyait déjà l'ennemi expulsé du territoire, et l'indépendance de la patrie recouvrée. L'horizon apparaissait plus brillant et l'avenir plus assuré. Malheureusement, ce n'était pas encore la réalité !

XIX

Charles-Albert laissa s'écouler le 2 et le 3 juin sans attaquer Radetzki. Le 3, il a rassemblé, entre Volta et Goïto, 40 000 hommes et quatre-vingt-dix bouches à feu, dans l'intention de le repousser sur Mantoue.

Mais le maréchal, ayant successivement appris la reddition de Peschiera, les événements de Vienne, et la concentration des troupes piémontaises, quitte subitement, dans la nuit du 3 au 4, les positions qu'il occupait entre Goïto et Curtatone, se retire sur Mantoue après avoir ravagé le pays qu'il abandonne, se dirige, le 5, sur Legnago, laisse une partie de ses troupes pour dissimuler sa marche, et arrive le 6, avec les archiducs, son état-major et le gros de son armée, à Montagnana,

sur la route de Padoue. Il a transmis au général Welden l'ordre de descendre du Tyrol avec le nouveau corps d'armée de 15 000 hommes qu'il a réuni, et de marcher sur Vicence.

Durando, après la courageuse défense des 20 et 24 mai, était resté dans cette ville avec ses 10 000 hommes. Il y célébrait la victoire de Goïto comme un présage heureux, lorsqu'il apprend la présence de Radetzki à Montagnana. Cette présence est d'abord interprétée par la population comme le signe d'une nouvelle défaite de l'armée autrichienne près de Mantoue; mais, le 8 au matin, l'avant-garde de Radetzki paraît sous les murs. Durando voit le péril; il ne peut se décider à abandonner une ville qui s'est si vaillamment défendue, et à se replier sur Padoue ou sur Trévise. Il annonce successivement à Charles-Albert l'arrivée de l'ennemi à Montagnana et autour de Vicence; il espère résister quelques jours; l'armée piémontaise victorieuse délivrera Vicence. Telle est la pensée de Durando.

Le 9 juin, Welden descend d'un côté, Wohlgemuth vient de l'autre, d'Aspre par la route de Padoue, Wratislaw par celle de Vérone; le maréchal complète le cercle. Vicence est enveloppée de toutes parts. 40 000 hommes, cent dix-huit bouches à feu, vont livrer un nouvel assaut à cette ville héroïque, qui n'a que ses barricades ensanglantées pour remparts, que 10 000 hommes de troupes romaines, suisses, volontaires de toutes les cités, et ses braves habitants, pour la défendre, et trente-huit pièces d'artillerie seulement. Doit-elle succomber?

Mais, pour surprendre Vicence, Radetzki, qui, après

avoir échoué dans son premier plan, a changé rapidement ses dispositions, et tente un nouveau coup plus chanceux et plus hardi que le premier, s'éloigne encore de ses lignes de l'Adige et de son centre d'action. S'il réussit, il répare les échecs déjà subis devant cette ville, compense la défaite de Goïto, achève la conquête de la Vénétie, et après avoir détruit le corps des Toscans, il anéantit le corps d'armée des Romains. S'il échoue, s'il est suivi par l'armée piémontaise qui le serre contre Vicence, il laissera le sort d'une bataille décider l'avenir de l'Italie.

XX

Que faisaient Charles-Albert et ses généraux pour déjouer la tactique et les projets ennemis? Le 4 juin, ils pouvaient passer facilement sur la rive gauche du Mincio, se jeter sur la route de Legnago et rejoindre l'armée autrichienne. Ils se bornèrent à pousser une reconnaissance jusqu'à Curtatone et Montanara. Là se présentèrent aux yeux des Piémontais les traces douloureuses de la dévastation et du carnage de toute la contrée occupée par les Autrichiens, « les maisons forcées et saccagées, les églises profanées, les tabernacles brisés, les vases sacrés dérobés, et les offrandes pieuses des fidèles enlevées. L'épouvante partout. »

Charles-Albert, persuadé que l'armée autrichienne ne songeait qu'à regagner Vérone, reprit les anciennes positions que l'armée piémontaise occupait avant le combat de Goïto. Le 7, il apprit que le maréchal s'éloignait de l'Adige, et il voulut en profiter pour s'emparer des hauteurs de Rivoli.

Franzini, ministre de la guerre, lui écrivait « que s'il » se transportait à Peschiera pour attaquer Rivoli, il » craignait que Durando ne fût menacé dans Vicence; » qu'il le priait de rassembler le conseil des généraux, » afin de décider le meilleur moyen de lui porter se» cours; que ce moyen serait peut-être de profiter de » certains accords avec quelques conjurés de Vérone » pour produire sur l'Adige une diversion, qui rap» pellerait forcément le maréchal Radetzki. »

Le conseil des généraux, présidé par le roi, délibéra et prit la résolution de s'emparer tout d'abord de Rivoli, sauf ensuite à passer, avec le second corps d'armée, sur la rive gauche de l'Adige, tandis que le premier corps serait dirigé sur Vérone. Deux jours s'étaient ainsi écoulés dans les irrésolutions et dans les délibérations. Le roi recevait les pressants avis de Durando sur le péril qu'il courait. On persista dans la décision arrêtée. Le 10, deux divisions marchèrent sur Rivoli, l'une par Garda, l'autre par Pastrengo. Quatre mille Autrichiens défendaient Rivoli; mais ils levèrent le camp, et se retirèrent précipitamment sur le Tyrol, sans être poursuivis. Le 11, le duc de Gênes s'empara de l'importante position de la Corona, n'y rencontrant aucune résistance sérieuse. En résumé, le roi, après avoir perdu dix jours en marches, en contre-marches, en hésitations, en conseils, avait étendu ses lignes outre mesure, au lieu de les concentrer, n'avait pas attaqué Vérone, dégarnie de l'armée défensive, n'avait pas suivi les Autrichiens hardiment sous les murs de Vicence, et abandonnait cette ville, Durando et ses troupes à leur triste sort.

XXI

Vicence est dominée par une série de collines descendant du Tyrol, que l'on appelle Monti-Berici. Les plus rapprochées de la ville portent les noms de Bella-Vista, Rambaldo et Bericocolo. Durando confia la défense de cette importante position au colonel Massimo d'Azeglio, et, en second, au colonel Enrico Cialdini, avec deux bataillons suisses, des volontaires vicentins, et 1 300 hommes de la légion Galieno. Sur le mont Bericocolo était une batterie de six pièces; à la Rotonda di Palladio et sur la route de Barbarono, le bataillon de la garde civique de Faenza, colonel Pasi, et le bataillon des étudiants de Rome, colonel Ceccarini; à la porte Padova, la légion du colonel del Grande Romano, composée d'un bataillon de volontaires romains et d'un bataillon de volontaires des Marches d'Ancône; à la porte Santa-Lucia, le bataillon des volontaires du Basso-Reno, colonel Rossi; aux portes San-Bartolo et Santa-Croce, le sixième bataillon de ligne pontifical, lieutenant-colonel Mellara; à la porte Castello les chasseurs de la ligne. La réserve était formée de deux bataillons suisses, des carabiniers, de la cavalerie, de l'artillerie suisse de campagne. Les voies ouvertes étaient coupées par des barricades; les portes, fortifiées. C'était un ensemble de toutes les forces, de tous les courages, que le devoir, les circonstances, avaient concentrés dans cette cité, où les habitants étaient appelés à donner une nouvelle preuve de leur dévouement à la patrie italienne.

A la pointe du jour, dans l'ombre du crépuscule, de la tour la plus élevée, on voyait, sans les distinguer, des masses noires, compactes, s'accumuler, envelopper la ville par toutes les routes, à toutes les portes. L'ennemi débordait de tous côtés. Le feu commence à quatre heures, sur les collines, par une attaque de tirailleurs. La colonne commandée par Culoz s'élance avec impétuosité vers les hauteurs. Elles sont défendues avec une égale vigueur. Wratislaw se précipite sur la Rotonde, mais vainement; il est forcé de recourir à l'artillerie, et se heurte à la porte, où se livre un combat acharné. Au même moment, d'Aspre charge, par colonne et en masse, la barricade de la porte Padova. Il se brise en efforts inutiles contre la bravoure des Italiens. Sur tous les points, la lutte est ouverte, furieuse, sanglante; c'est un cercle de fer et de feu dévorant. Le général, les officiers, les volontaires, les soldats, les habitants, reçoivent, sans broncher, ce formidable assaut qui menace de tout engloutir. Pendant six heures on se bat. Les Autrichiens ne font que des progrès insensibles. Là où le choc des armes est le plus terrible, c'est sur les collines. Les Italiens et les Suisses, refoulés de Bella-Vista et de Rambaldo, concentrent leurs forces sur Bericocolo. L'artillerie habilement dirigée par les Suisses et la mousqueterie des volontaires vomissent la mort dans les rangs des assaillants. Les cadavres s'entassent, le sang coule par torrents. Des deux côtés on sent que cette dernière colline est la clef de la situation, et sa prise, le dénoûment du drame. Les Autrichiens tentent un nouvel effort. Douze mille hommes de troupes fraîches montent à l'assaut, au pas

de charge. Les Italiens et les Suisses résistent en désespérés. Des prodiges de valeur, des dévouements sublimes, ne peuvent plus arrêter ce flot impétueux qui déborde et envahit les hauteurs. Les officiers et les soldats succombent tour à tour. Le major Gentiloni de Filottrano, jeune homme de grand avenir, meurt. Le valeureux colonel Cialdini est grièvement blessé. Le commandant de l'artillerie est renversé par un coup de mitraille à la jambe. Le colonel d'Azeglio couvre la retraite avec les plus intrépides, essaye un dernier effort à l'église del Monte, et tombe à son tour, blessé, sur ce glorieux champ de bataille qu'il se voit douloureusement forcé d'abandonner.

XXII

Durando donnait partout des ordres, et non des encouragements superflus. Aucun n'avait besoin d'entendre la voix du chef pour s'inspirer; sa présence suffisait. Il apprend la retraite de d'Azeglio, court à la réserve, dit aux Suisses de voler à son secours, et lui-même, à la tête d'une colonne, cherche à contourner les collines par un côté opposé; mais les rangs des Autrichiens sont tellement épais, que les Italiens sont obligés de céder et de se resserrer dans la ville. L'ennemi, maître des hauteurs, les couvre de batteries; et bientôt les obus, les grenades, les bombes, les boulets, pleuvent sur la cité. La résistance, concentrée derrière les portes et les barricades, n'en est que plus vive; l'ardeur au combat n'en est que plus grande; le péril accroît l'audace dans les cœurs et ne les émeut pas; la nuit vient ajouter l'horreur des ténèbres à toutes les horreurs

du combat. Depuis trente-six heures, les Italiens sous les armes, épuisés par la soif, par la faim qu'ils n'ont pas eu le temps d'assouvir, par les fatigues, par le sang versé, ne sentent pas leur courage épuisé. Mais tant de sacrifices pourront-ils sauver la ville? Après la perte des hauteurs, elle ne sera bientôt plus que ruines et décombres. L'artillerie des Suisses est en partie démontée. Faut-il exposer Vicence à tous les désastres d'une ville prise d'assaut?

Le général examine avec douleur, mais avec sang-froid, cette situation funeste. Il n'a ni promesse ni espoir de secours de Charles-Albert. Il peut obtenir une capitulation honorable pour les habitants et pour son armée; il y songe. Vers les six heures du soir, il annonce au comité de défense ses résolutions et lui donne un quart d'heure pour réfléchir. Le comité repousse, au nom de la cité, toute capitulation. Le général accueille cette réponse comme le délire du patriotisme et prend sur lui d'arborer la bannière blanche. A cet aspect sinistre naît du désespoir une crise terrible : les cœurs se révoltent, des transports de colère s'emparent des esprits; les volontaires, les habitants préfèrent mourir à se rendre. La bannière, criblée de balles, tombe; et le feu recommence partout avec furie. Mais le général voit le danger certain, la défense impossible. Il peut encore sauver la ville et l'armée d'une destruction complète; il accepte la responsabilité de la capitulation, fait de nouveau élever la bannière blanche, et envoie des parlementaires au camp ennemi.

XXIII

Les généraux autrichiens ont admiré la valeur avec laquelle Vicence, ville ouverte, a été défendue, pendant seize heures, contre des forces si supérieures. Ils redoutent une diversion de l'armée piémontaise sur Vérone, et sont pressés de conclure; ils accordent les conditions les plus honorables. Le traité est signé à six heures du matin, le 11 juin, au nom du général Durando, par le colonel Albéric; au nom du maréchal Radetzki, par le lieutenant général de Hess. « Les troupes pontificales » sortiront de la ville, avec tous les honneurs de la » guerre, pour se rendre au delà du Pô; l'engagement » est pris par elles de ne pas servir contre l'Autriche » pendant trois mois. Le général Durando recommande » vivement les habitants de la ville et de la province » au maréchal, qui promet de les traiter, sous le rap- » port des événements passés, d'après les principes » bénévoles de son gouvernement. »

A l'heure dite, les troupes pontificales et tous les bataillons de volontaires, drapeaux déployés, tambours battant, sortirent de la ville au milieu des cohortes autrichiennes. Les membres du comité de défense, un nombre considérable de Vicentins mêlés dans les rangs de l'armée italienne, abandonnèrent, mornes et désespérés, la ville qu'ils avaient sanctifiée, aimant mieux fuir leurs propres foyers que de retomber sous la servitude étrangère. L'armée autrichienne, qui avait combattu avec grand courage, donna des témoignages de respect au courage qui avait succombé.

Le soir même, la brigade Culoz et le premier corps d'armée s'empressaient de regagner Vérone; le second corps resta à Vicence. Une colonne de dix compagnies du corps de réserve, malgré les efforts héroïques des montagnards qui ont tenu longtemps les communications interrompues, a attaqué et pris Cadore, centre principal de l'insurrection. Le 9 juin, d'autres colonnes, expédiées pour étouffer la résistance dans la vallée de la Brenta, se sont rendues maîtresses de la route entre Bassano et Trento; mais un bataillon autrichien descendu du Tyrol par la vallée d'Arsa, subitement attaqué dans sa marche, a été obligé d'effectuer une prompte retraite. Pour réparer cet échec, une brigade du second corps partit de Vicence, le 12, et ouvrit les communications avec Roveredo. D'Aspre s'étant ainsi rapidement assuré de toute la partie supérieure de la Vénétie, marcha sur Padoue et Trévise.

XXIV

Padoue, grande et riche cité, peuplée de 50 000 habitants, est entourée de vieilles murailles et de terrains marécageux. Les habitants et les débris des volontaires romains, réorganisés après leur défaite, au nombre de six mille environ, sous les ordres du général Ferrari, pouvaient la défendre vingt-quatre heures contre un coup de main, mais non quelques jours contre un siége régulier. Cependant le Comité provisoire du département décidait hardiment, le 12, la résistance et un appel aux citoyens. Ferrari, mandé à Rome pour faire son rapport sur les défaites de Cornuda et des

plaines de Trévise, n'était pas encore de retour. Pepe était arrivé à Rovigo avec les 3 000 hommes restés fidèles après le passage du Pô. Quelques officiers romains, délégués par Padoue, vinrent le prier de prendre le commandement d'une garnison disposée à une défense obstinée; mais il était tellement indispensable de conserver les forces qui survivaient pour le salut de Venise, et si évident que les laisser dans Padoue, c'était les livrer pour le stérile honneur d'une résistance impossible, que, simultanément, le général Pepe et le gouvernement de la République invitèrent tous les citoyens en état de combattre à se retirer dans Venise, dernier refuge de l'indépendance vénète.

Dans la nuit du 12 au 13 juin, les volontaires vénètes et romains, obéissant aux avis transmis, quittèrent Padoue, ainsi que Badia, ville située entre Legnago et Padoue, pour se rendre à Venise. Le même jour, 13, Pepe, avec les siens, s'embarquait à Chioggia pour cette capitale, où il accepta avec empressement l'honneur du commandement. Ces cohortes italiennes complétèrent la phalange sacrée de ces braves Italiens qui méritèrent l'admiration de l'Europe.

Le 14, les Autrichiens entrèrent dans Padoue, dont ils trouvèrent les portes ouvertes, et s'y établirent. Une partie de leur armée s'était également présentée devant Trévise. Zambeccari défendait cette ville avec 3 500 hommes. La résistance opposée une première fois avec succès à Nugent, leur donnait l'espérance de triompher une seconde fois de l'attaque des Autrichiens; pensée généreuse, mais non raisonnée, qui les porta à ne point céder à l'invitation du gouvernement vénète

de se replier sur Venise. A une sommation de se rendre, ils répondirent par un refus. Pendant douze heures ils soutinrent le feu avec bravoure; puis, pressés par les habitants, indécis, troublés, cernés par des forces infiniment supérieures, ne pouvant plus effectuer leur retraite, ils se virent obligés de capituler, et obtinrent, le 14, les conditions honorables accordées à Vicence. La perte de Trévise fut d'autant plus sensible aux Vénitiens, qu'ils perdaient avec elle la seule fabrique de poudre existant dans le pays.

XXV

Tandis que les Autrichiens s'emparaient de Vicence, de Padoue, de Trévise, mettaient hors de combat les 10 000 hommes de Durando et les 3 500 de Zambeccari, et achevaient la conquête de toutes les provinces de terre ferme, Charles-Albert, qui s'était rendu maître des hauteurs de Rivoli, le 10 juin, en exécution du plan concerté avec ses généraux, avait disposé son armée pour tenter un coup de main sur Vérone. Cette entreprise, favorisée par un soulèvement des habitants, devait opérer une diversion, et forcer Radetzki à abandonner le siége de Vicence. Le 13 seulement, le roi était parvenu à concentrer l'armée piémontaise autour de Villafranca, et il se mit en marche à une heure après midi, poussant l'avant-garde jusqu'à Tomba. Mais là, n'apercevant aucun des signes convenus avec les habitants, apprenant la reddition de Vicence et la rentrée de Radetzki dans Vérone avec 8 000 hommes, il donna l'ordre de la retraite, et l'armée reprit ses

anciennes positions. Lorsque Radetzki vit Charles-Albert revenir ainsi sur ses pas, il fut complétement rassuré sur ses craintes fondées que l'armée piémontaise, rassemblée, n'écrasât successivement les corps autrichiens détachés pendant les marches hardies qu'il venait d'exécuter, et il s'applaudit de son activité et de l'inactivité du roi.

XXVI

Peu de jours après, le 24, Palma-Nova, après avoir soutenu le siége avec succès, entraîné par l'exemple plus que par la nécessité, capitula également. La compagnie piémontaise conserva ses armes, mais prit l'engagement de ne pas se battre pendant une année contre l'Autriche; les Vénètes furent renvoyés, désarmés, dans leurs villes; la vie, la liberté, les propriétés des citoyens furent garanties. Les signataires de cette capitulation eurent la faiblesse de laisser insérer cette clause : « La » cité reconnaît s'être compromise (*d'essersi compro-* » *messa*), et se soumet elle-même, quoiqu'elle se trouve » encore fournie de subsistances et de moyens de » défense. » Cette concession funeste avait été arrachée par la cupide pensée d'obtenir « le payement des dettes » publiques contractées pendant le blocus, durant le- » quel d'innocentes familles ont perdu tout leur avoir ». A ces esprits impressionnés, l'intérêt parla plus haut que l'honneur.

XXVII

De toute la Vénétie, seuls Venise, et Osopo situé sur un rocher, n'étaient pas au pouvoir de l'ennemi. Les

Autrichiens étaient à Mestre, et commençaient à enserrer Venise. Au moment même où l'on y apprenait avec tristesse les chutes de Vicence, de Trévise, de Padoue, qui suivaient l'abandon et le départ de la flotte napolitaine effectués le 11 juin, on aperçut les bannières autrichiennes se déployer à l'horizon. Bientôt le littoral entier fut occupé par les soldats de l'empereur. La crise prévue parvenait à son terme : Venise s'était préparée pour cette heure dernière; Venise, désormais seule, était maîtresse de ses destinées. Manin et Tommaseo se demandèrent un moment s'il ne valait pas mieux combattre que délibérer, et suspendirent la réunion de l'Assemblée nationale convoquée pour le 18. Alors se développe une énergie surnaturelle; les chefs saisissent le commandement avec vigueur; la masse indisciplinée met la discipline dans les rangs. Pepe parle aux yeux et aux cœurs par sa noble vieillesse et sa valeur éprouvée. Sous ses ordres, le général Antonini, à peine rétabli de la perte de son bras, reprend le commandement de la cité et des forteresses, et offre un exemple vivant du sacrifice à la patrie. Ferrari rapporte, de Rome, à Pepe le pouvoir de commander aux débris des cohortes pontificales. Chaque chef inspire le dévouement et la confiance; chaque soldat sent tressaillir en lui les sentiments italiens. Le corps des mariniers, au nombre de 4 000, infatigable, fait un double service et sur terre et sur mer. 2 000 ouvriers travaillent dans l'arsenal avec activité à la construction des navires de guerre. Venise ajoute, aux quatre millions cinq cent mille livres de l'emprunt national, une surcharge de quinze cent mille livres. Venise se roidit contre la fortune adverse.

XXVIII

La flotte sarde était un auxiliaire puissant. Non-seulement elle empêchait Venise d'être bloquée par mer comme elle l'était sur terre, mais elle bloquait Trieste et la flottille autrichienne renfermée dans ce port. Lorsque les Autrichiens attaquaient les Italiens de tous côtés, les Italiens ne pouvaient-ils pas à leur tour attaquer les Autrichiens chez eux? N'était-ce point le droit de la guerre? Ils le croyaient; mais, à la première démonstration de la flotte sarde et vénitienne contre Trieste, les consuls de toutes les nations avaient protesté. Seul, l'agent consulaire français n'avait réclamé qu'un délai de quarante-huit heures pour sauvegarder les intérêts des nationaux, reconnaissant « le » droit évident du gouvernement sarde d'agir comme » il l'entendrait contre un fort transformé par l'Au» triche en place de guerre ». Les consuls des États de la Confédération germanique avaient déclaré « que » Trieste faisant partie de la Confédération germa» nique, toute attaque contre Trieste serait par con» séquent une attaque contre la Confédération. » Sur des sommations aussi positives, les contre-amiraux italiens s'étaient vus dans la nécessité de suspendre les hostilités; et ils se bornèrent, le 11, à prononcer le blocus, à dater du 15 juin pour les navires autrichiens, et du 15 juillet pour les navires de toutes les nations, conformément aux coutumes de la guerre. La Diète germanique, dans sa soixante-troisième séance, protesta contre le blocus même, « comme de nature à

» violer les rapports pacifiques avec la Confédération » germanique, et pouvant amener de sérieuses et dé- » plorables complications. » Ainsi l'Allemagne révolutionnaire épousait à ce point la cause de l'Autriche, qu'elle applaudissait à l'envahissement de l'Italie par l'empire, et qu'elle ne permettait aucune diversion de l'Italie contre cette puissance.

XXIX

Désormais Venise, par ses propres forces, par la fortune de ses habitants, par le sang de ses enfants, par le courage des volontaires italiens de toutes les contrées accourus à son aide, pourrait-elle délivrer la Vénétie? pourrait-elle du moins se défendre? Réduits à cette extrémité douloureuse, les uns doutaient, les autres persévéraient; ceux-là pressaient la fusion avec l'impatience fébrile que donne quelquefois le péril; ceux-ci commençaient à tourner leurs regards vers la France. Plus que jamais, les républicains ne voyaient dans les défaites et dans les prises de villes que trahison et qu'abandon, et non inaptitude. Dans leur courroux, justifié par les malheurs publics, ils ne cessaient d'accuser le roi plus que les chances de la guerre. A leurs yeux, Charles-Albert avait délaissé l'armée romaine, Durando l'avait livrée. Il leur devenait de plus en plus évident que le roi préparait un traité de Campo-Formio. Le délégué de la Lombardie ne cessait, à son tour, de combattre ces craintes de traité honteux : « Le » sort de la Lombardie et le sort de la Vénétie étaient » désormais rivés l'un à l'autre. Dans la servitude des

» provinces vénètes, la Lombardie sentirait sa propre » honte et sa propre servitude... »

Un nouveau consul de France, M. Vasseur, était arrivé à Venise le 8 juin, pour remplacer M. Limperani, qui déjà, au nom de son gouvernement, avait donné les témoignages du plus vif intérêt à cette noble cité. Le choix de M. Vasseur par le ministre des affaires étrangères était une nouvelle preuve des sympathies de la République française. Son caractère honorable, ses principes démocratiques, sa fermeté, son courage, promettaient à la République vénitienne un concours et un dévouement éclairés. Un nouveau brick à vapeur, d'un faible tirant d'eau, *le Brasier,* commandé par M. Passuma, adjoint à *l'Asmodée*, venait déployer le drapeau français jusque dans le port de Venise, où *l'Asmodée* ne pouvait pénétrer. La France était donc dignement représentée par ses agents comme par ses officiers. Aussi, dès le 5 juin, convaincus que l'Italie ne pouvait se suffire à elle-même, que le concours de la République française était le salut de la Vénétie et de l'Italie entière, le triomphe de la liberté, le raffermissement du lion de Saint-Marc sur sa base, et la royauté de l'Adriatique rendue à la belle ville aux lagunes, un millier de citoyens remettaient au gouvernement vénète une pétition pour invoquer l'aide de la France. Le 13, un garde national, M. Lorenzo Organia, provoquait de nouvelles adhésions aux vœux exprimés. L'impulsion était donnée; le gouvernement était mis en demeure de se prononcer; devait-il résister? devait-il céder?

D'autre part, les partisans de Charles-Albert se passionnaient de plus en plus, et persistaient à soutenir

que le recours à un prince italien était plus rationnel et plus national. Ils expliquaient les désastres par le défaut d'unité. La division avait perdu la Vénétie, la fusion la sauverait! Le roi était vainqueur à Goïto, à Rivoli. Les Piémontais avaient toujours montré, en rase campagne, la supériorité de leurs armes sur celles des Autrichiens. La défaite de Radetzki devant Vérone réparera bientôt les échecs de la Vénétie. La répétition incessante de ces arguments dans la presse, dans les pétitions, sur les murailles, dans les cercles, leur donnait une force sur l'opinion publique.

XXX

Manin et Tommaseo se sentaient de préférence portés vers la France. Chefs de la République, obstacles vivants pour la Monarchie, ils voyaient faiblir leur influence. Sans méconnaître leurs services, on paraissait disposé à les oublier. Parmi leurs collègues mêmes couvaient des dispositions contraires aux leurs; quelques plaintes et quelques murmures commençaient à monter jusqu'à eux. Ils subissaient avec grandeur d'âme ces déceptions de la vie politique. Placés entre des opinions contraires, ils remirent au pays lui-même le soin de se prononcer sur ses destinées. Ils décrétèrent, pour le 3 juillet, la réunion de l'Assemblée nationale, un instant suspendue; et comme l'appel à la France était une question où se trouvait engagée l'Italie entière, ne se croyant pas le droit de prononcer seuls dans cette circonstance solennelle, ils posèrent nettement cette question à l'Italie entière.

Ils s'adressèrent d'abord, le 13 juin, au Piémont. Après avoir remercié le roi du secours de ses vaisseaux et de ses armes glorieuses, ils le priaient de vouloir bien dire quelles étaient les mesures prises, et quelle réponse ils devaient faire au pays, « qui leur » demandait avec inquiétude si le Piémont était en me- » sure de porter un secours prompt et efficace aux misè- » res communes, et si maintenant il pouvait suffire à une » guerre si formidable. » Puis, faisant allusion à un traité de Campo-Formio, ils ajoutaient : « Le peuple de Vénétie, » plein des souvenirs d'une immense infortune, et voyant » l'invasion autrichienne s'avancer, sans obstacle, » des bords de l'Adige jusqu'ici, ne peut se défendre de » l'effroi que lui cause un bruit sinistre, qu'un écho » invisible semble multiplier avec malignité. Il s'agit » d'un acte tellement abominable et impossible, que » nous ferions un crime d'en admettre la supposition. » Pour ranimer la confiance, consoler les vaincus et maintenir ferme le courage des combattants, ils réclamaient une parole rassurante. Cette lettre, envoyée au ministre de la guerre, ne devait pas recevoir de réponse.

Le 14, ils exposèrent aux gouvernements de Toscane, de Rome et de Sicile, leurs demandes de la veille au Piémont, et adressèrent à ces États les mêmes demandes de secours possible. Puis, s'exprimant en termes précis, ils disaient : « ..... Bien des gens de la » Vénétie pressent notre gouvernement d'appeler le se- » cours étranger, à d'honorables conditions; mais nous, » qui voyons le danger de satisfaire comme de ne pas » satisfaire à ce désir, et qui d'ailleurs ne voulons pas

» décider, de ce coin de l'Italie, une question qui inté-
» resse la commune patrie, nous venons demander à
» chacun des États de la Péninsule une réponse claire
» et prompte; claire, car le temps des ambiguïtés est
» passé; prompte, car la nécessité nous presse. Et nous
» répétons qu'il ne s'agit pas seulement des provinces
» vénitiennes, mais peut-être des destinées du pays
» tout entier pour de bien longues années!... »

XXXI

Le gouvernement toscan répondit le premier, 18 juin: «..... Le parti auquel voudraient vous pousser plu-
» sieurs citoyens de la Vénétie, et dont vous avez re-
» fusé d'assumer la responsabilité avant d'avoir de-
» mandé aux gouvernements italiens si c'est chose
» possible que maintenant l'Italie se suffise à elle-
» même, ce parti est tel qu'il pourrait ouvrir pour elle
» une nouvelle ère de douleur, d'oppression et d'abais-
» sement. A cette solennelle demande, faite dans un
» moment aussi solennel, je n'hésite pas à répondre :
» Oui! l'Italie peut toujours faire par elle-même, et ac-
» complir, sans le secours de l'étranger, l'œuvre glo-
» rieuse de sa régénération..... Nos ressources sont
» toujours grandes et nombreuses..... Il me semble
» évident que le projet d'appeler l'étranger doit être
» abandonné, du moins quant à présent, et qu'il faut
» attendre que les vicissitudes de la guerre, de grands
» et irréparables désastres de l'armée italienne, aient
» rendu ce secours indispensable. L'étranger, soyez-en
» sûr, ne se refusera jamais à vos demandes en quel-

» que moment que vous l'imploriez. Il n'accourra que
» trop vite vous prêter le secours que vous invoque-
» rez... Je vous exhorte ardemment à rejeter un ex-
» pédient aussi humiliant, aussi périlleux... Qui peut
» dire que l'Italie, en appelant les Français, au lieu
» d'avoir un seul ennemi, un seul oppresseur, ne finirait
» pas par en avoir deux?.... Vous parlez de conditions
» honorables : quand les étrangers occuperont vos pro-
» vinces et les domineront par la force, qui pourrait
» donc les obliger à remplir ces conditions, s'il leur
» plaisait de les violer?.... Combien de périls et de
» maux vous apporterait une intervention étrangère, et
» combien, en toute hypothèse, il convient au moins
» de différer le moment de la demander!..... »

Une telle lettre n'a pas besoin de commentaires : elle porte suffisamment en soi et ses explications et ses preuves.

La réponse de Rome, le 21 juin, était plus sympathique à la Vénétie, moins blessante pour la France, mais aussi nette. « ..... Quant à réclamer les secours
» de l'étranger, notre gouvernement ne saurait y voir
» une proposition, mais plutôt un moyen pour exciter
» les gouvernements à hâter leurs secours. Il y voit
» l'expression d'une résolution désespérée que les Ita-
» liens n'adopteront jamais, tant qu'ils voudront et se-
» ront d'accord pour se suffire à eux-mêmes. »

Le président du gouvernement de la Sicile, Ruggiero Settimo, en énonçant le regret profond de ne pouvoir concourir à la défense de Venise et de la cause commune italienne, répondait : « ..... Les Siciliens sont
» pleinement convaincus que dans la guerre de la

» liberté et de l'émancipation de l'Italie, ni l'Italie ni » la Sicile ne doivent s'en reposer sur l'étranger; elles » ne peuvent s'en fier qu'à elles-mêmes et se suffire à » elles-mêmes. »

Avant la réception de ces répliques, Manin écrivait, le 16 juin, à MM. Aleardi et Gar, envoyés de la République vénète auprès de la République française : « ..... Notre gouvernement, pressé par un grand nombre de citoyens d'invoquer le secours de la France, » ne pouvait à lui seul décider cette grave question; » d'abord, pour ne point appeler sur sa tête *les imprécations* des autres États italiens; ensuite, parce que la » seule demande de ce secours pouvait *provoquer les* » *Anglais à nous fermer la mer,* et enfin, parce que » c'eût été aussi *déclarer la guerre au Piémont, que les* » *troupes françaises auraient dû traverser en ennemies.* »

XXXII

Anticipant sur l'histoire pour compléter cet important et intéressant récit, nous laisserons le président Manin rendre compte à l'Assemblée vénète, dans la séance du 4 juillet, de ses démarches et de leur motif. « ..... Toute la Vénétie était réoccupée par l'Autri- » chien, la seule Venise restant libre, et encore elle- » même était vivement menacée par l'ennemi; il surgit » dans la pensée d'un très-grand nombre de citoyens » que l'Italie par elle seule ne pouvait suffire à vaincre » dans cette guerre. Beaucoup de pétitions furent » adressées au gouvernement, par lesquelles on enten- » dait démontrer la nécessité de demander le secours

» de la France, et on insistait pour qu'il fût demandé.
» — Notre gouvernement, toujours constant dans sa
» résolution de considérer la présente guerre comme
» guerre *italienne*, faite par intérêt *italien*, ne voulut pas
» assumer la grave responsabilité d'une démarche si im-
» portante, sans avoir auparavant interpellé les gouverne-
» ments d'Italie, afin qu'ils déclarassent si véritablement
» les forces italiennes pouvaient suffire à l'expulsion de
» l'Autrichien, et sinon, qu'ils concourussent à deman-
» der, au nom commun de la nation italienne, l'alliance
» de la nation française. — De Sa Majesté le roi de
» Sardaigne, il n'y a pas encore de réponse. Les gou-
» vernements de Toscane et de Rome ont promis de
» nouveaux secours, suivant leurs propres forces, mais
» se sont déclarés opposés à l'intervention française.—
» Au gouvernement de Naples, à cause de sa condition
» présente, on n'a pu adresser de demande... »

Tommaseo, que les désastres de sa patrie ne rendaient pas injuste envers le gouvernement de la République française, racontait plus tard les mêmes faits dans une invocation à la France, et s'écriait : « .... Le
» remercîment avant la prière!... Le pavillon français
» flotte dans l'Adriatique pour protéger Venise et l'hon-
» neur de la France!... Les promesses qu'a données à
» l'Italie le gouvernement de la République, ou bien
» les hommes influents du moment, n'ont eu ni le ca-
» ractère ni le semblant d'une tentation perfide; elles
» ont été toujours subordonnées au besoin bien con-
» staté, à la demande explicite que l'Italie ferait d'un
» secours. Tant que les Italiens, ou ceux qui parlaient
» en leur nom, ont cru pouvoir se suffire à eux-mêmes,

» la France n'a montré nulle envie de s'immiscer dans » leurs querelles!... Je ne rappellerai donc à la France » ses promesses depuis Février que pour la remer- » cier de ce qu'elles n'ont jamais dépassé certaines » limites... »

XXXIII

Les gouvernements n'étaient pas seuls à repousser l'intervention de la France. Dans les Chambres des divers États, nouvellement rassemblées sous l'influence du mouvement révolutionnaire, les députés les plus sympathiques à la République française exprimaient les mêmes sentiments. Dans la séance du 21 juin, à Rome, un député adressait au ministère cette interpellation : « Est-il vrai que la République de Venise, par un » exemple fatal, ait fait appel à l'intervention française » pour échapper à une ruine certaine? Venise eût dû se » défendre elle-même!..... » Dans la réplique du ministre de l'intérieur Mamiani, on lit cette phrase énergiquement significative : « ..... Il n'est pas de ville en » Italie, il n'est pas un pouce de terrain, où l'on puisse » concevoir la pensée de commettre la faute d'appeler » l'étranger. La République vénitienne préférerait mille » fois périr dans ses lagunes!... »

Le 22, un député, M. Potenziani, revenant sur la discussion de la veille, soutient « qu'il est contraire » aux convenances et aux sentiments de gratitude de » prononcer des paroles offensantes pour la généreuse » nation française, qui a offert à l'Italie ses secours dans » le cas où les forces italiennes ne suffiraient pas con- » tre l'Autriche; c'est à elle assurément que nous au-

» rions à recourir, si nous étions dans l'alternative d'in-
» voquer son aide ou de retomber sous le joug abhorré
» de l'Autriche. »

Le député Farini répondit : « A la France il est dû
» quelques paroles de remercîment, mais seulement
» de remercîment, pour ses offres généreuses; et ces
» paroles doivent faire comprendre que nous sommes
» loin de désirer que les armes françaises entrent en
» Italie pour nous sauver;... assez et trop longtemps
» l'Italie a été un champ ouvert aux ambitions des
» puissances étrangères. » (Applaudissements).

Dans la séance du 30 mai, à Turin, lors de la discussion de l'adresse, M. Palluel exprimait le regret de ce qu'il n'y fût pas dit un seul mot de la République française, qui s'était montrée si favorable à l'indépendance italienne, et réclamait la reconnaissance officielle de son gouvernement. M. Valerio s'associait à ce désir : « Ne
» demandant pas cet acte parce que la République fran-
» çaise a mis, tout de suite, son intervention au service
» de la cause italienne, mais parce qu'elle a témoigné
» qu'elle n'offrirait de secours qu'autant qu'ils seraient
» réclamés. » M. Palluel se justifiait aussitôt d'avoir eu la pensée de réclamer l'intervention française. « Car
» ce ne serait plus un véritable affranchissement, ce
» serait encore la domination étrangère sous une autre
» forme; et je défie qu'il y ait dans l'Assemblée quel-
» qu'un qui la repousse plus énergiquement que moi. »

XXXIV

Quant au roi Charles-Albert, il allait dans ses ré-

pulsions jusqu'à refuser le concours et les lumières d'un général français, ce général fût-il le général Bugeaud, si connu par son dévouement aux Bourbons. Le ministre de la guerre Franzini, chef d'état-major de l'armée piémontaise, reconnaissait, avec une digne humilité qui était de la grandeur d'âme, sa propre inexpérience et celle des généraux sardes, et s'exprimait ainsi dans une séance de la Chambre des députés, le 4 juillet : « Sa Majesté, la première fois qu'elle me vit, me dit » que l'Italie devait se suffire à elle-même, et qu'elle » n'acceptait pas l'offre d'un maréchal français que je » proposais comme devant doubler la force et la valeur » de son armée. »

Les journaux, organes de l'opinion publique, ne cessaient également de s'élever contre l'intervention de la France. Dans leur polémique, variant de forme à l'infini, la conclusion était toujours la même : confiance dans les forces de l'Italie, défiance de l'étranger; orgueil du patriotisme poussé jusqu'à l'aveuglement, refus poussé quelquefois jusqu'à l'injure! Les protestations, les lettres parvenaient par milliers au ministère des affaires étrangères, à Paris; c'était une répulsion générale.

Cette question est tellement importante et les détails en sont si peu connus, que nous avons dû les donner, sans crainte de répéter des formules toujours les mêmes, des sentiments toujours identiques. La vérité doit sortir de notre récit, évidente, incontestable. L'étude consciencieuse des documents de cette époque prouve surabondamment que ce fut l'Italie entière qui, fière de ses propres forces et de son courage, repoussa l'intervention de la République française, généreusement of-

ferte; à l'exception de quelques républicains qui, en défiance de Charles-Albert, pénétraient mieux dans l'avenir. Ces réflexions ne sont pas un blâme. L'orgueil national est un sentiment si élevé, qu'il doit être respecté même dans ses erreurs. Le peuple qui veut s'affranchir par lui-même ou succomber, qui a assez d'énergie pour le tenter, doit être admiré même lorsqu'il méconnaît les saintes lois de la solidarité qui existe entre les hommes et les peuples.

CHAPITRE DOUZIÈME.

Commission exécutive. — Lamartine demande l'adjonction de 300 000 hommes de garde nationale mobilisée à l'effectif de 532 000 hommes. — Délibération secrète de la Commission exécutive. — Politique d'intervention résolue au premier appel. — Discours de Lamartine à l'Assemblée constituante. — Offre, à la tribune, de l'épée de la France à l'Italie. — L'Assemblée adopte cette politique : pacte fraternel avec l'Allemagne ; reconstitution de la Pologne indépendante ; libre affranchissement de l'Italie. — Le gouvernement provisoire de Milan répond au discours de Lamartine par la destitution de son délégué. — Lord Palmerston, pour éviter l'intervention française, presse l'Autriche et le Piémont. — Plan de pacification présenté, au nom de l'Autriche, par M. Hummelawer. — L'armée autrichienne se retire dans le Tyrol, sur les Alpes, si l'armée française entre en Italie. — Abandon de la Lombardie par l'Autriche. — Archiduc en Vénétie avec administration séparée de l'Autriche. — Palmerston accepte le rôle de médiateur, mais seulement avec la concession aux Vénitiens d'une portion de la Vénétie. — Tentatives de conciliation par le nonce du pape, repoussées. — Propositions directes du cabinet autrichien au gouvernement provisoire lombard. — Refus du gouvernement provisoire, qui ne veut pas séparer sa cause de celle de la Vénétie. — Le parlement piémontais proclame l'union de la Lombardie et des provinces vénètes. — Charles-Albert repousse un traité de Campo-Formio. — Régime parlementaire inauguré à Turin, à Rome. — Division entre Pie IX et son ministère sur le discours d'ouverture. — Fausse position du ministère romain. — Parlement de Sicile ; élection au trône du duc de Gênes. — Parlement réuni à Naples. — Nombre insuffisant. — Dernière protestation des députés en faveur de la cause italienne. — Dernière promesse du roi. — Constitution napolitaine passée à l'état de lettre morte. — Ouverture des Chambres en Toscane. — Assemblée des représentants à Venise. — Rapport Manin. — Tommaseo. — Castelli. — Paleocapa. — Manin sacrifie son opinion à l'union. — Vote de la fusion de Venise avec le Piémont. — Nouveau gouvernement à Venise. — Escarmouche des Vénitiens contre les Autrichiens.

I

Le gouvernement de la République française ne se laissait ni fatiguer ni rebuter par les refus, les répugnances si hautement, si aigrement exprimées. Il sa-

vait le respect dû, malgré ses injustices, à une nation jalouse de son indépendance, luttant avec bravoure, versant son sang, épuisant ses richesses pour s'affranchir de l'oppression, et ne se sentait pas blessé par les susceptibilités ombrageuses du patriotisme italien; il élevait sa pensée au-dessus des vaines considérations de l'amour-propre froissé, persévérait avec constance à offrir ses secours, à les préparer, et il attendait; il attendait sans faiblesse, sans impatience, la main sur l'épée de la France, le jour où la France serait appelée.

Par ses soins, l'armée des Alpes était portée à 65 000 hommes, dont 15 000 soldats venus d'Afrique, éprouvés par les fatigues et les combats, campaient dans les départements des Bouches-du-Rhône et du Var, prêts à entrer en Italie par le comté de Nice. L'armée régulière, organisée par les soins du ministre de la guerre, François Arago, et de la Commission de défense, composée des généraux les plus distingués, dépassait 500 000 hommes. Le ministre des finances, malgré la crise et la pénurie du trésor, créait des ressources, ouvrait les crédits nécessaires, et satisfaisait à tous les besoins; il ne craignait pas d'engager sa popularité, sa responsabilité, dans la demande au pays d'un impôt extraordinaire, pour mettre la République française en état de soutenir l'honneur du drapeau, secourir l'Italie, et défendre la politique généreuse tracée dans le programme du gouvernement. Une flotte puissante veillait sur les côtes de l'Italie, non loin de Venise.

II

La Commission exécutive, composée de MM. François Arago, Garnier-Pagès, Marie, Lamartine, Ledru-Rollin, à qui l'Assemblée nationale constituante avait confié le pouvoir exécutif, le 11 mai, avait conservé les généreuses inspirations et les traditions patriotiques du gouvernement provisoire, dont ils avaient été membres. Après avoir formé le conseil des ministres de M. Pagnerre, secrétaire général, de MM. Crémieux, Bastide, Casy, Recurt, Carnot, Trélat, Flocon, Duclerc, Bethmont, et Charras, sous-secrétaire d'État, ministre de la guerre par intérim, en attendant le général Cavaignac appelé d'Afrique, la Commission exécutive avait délibéré sur les révolutions accomplies, sur la situation de l'Europe, sur l'Italie, sur les destinées des peuples. Plus que jamais résolue à maintenir les principes du Manifeste adressé au monde le lendemain de Février, plus que jamais déterminée à ne déclarer la guerre à personne, mais à protéger les mouvements légitimes de croissance et de nationalité des peuples, si l'heure de la reconstruction avait sonné pour eux dans les décrets de la Providence, la Commission exécutive avait examiné, nation par nation, la politique à suivre, le devoir à remplir, et les moyens dont la République pouvait disposer. On fortifiait les côtes; les arsenaux étaient en pleine activité; les fabriques d'armes travaillaient incessamment; les munitions s'entassaient dans les magasins; les régiments s'organisaient; 532 000 hommes, pour lesquels les crédits avaient été ouverts, ne parurent plus suffire aux

vastes idées du gouvernement. A ses yeux, ce n'était pas l'Italie seule à qui il fallait songer; il n'était pas un peuple en Europe qui ne cherchât à se créer une nouvelle vie et une liberté nouvelle. La Pologne, la Hongrie, la Bohême, l'Autriche même, la Prusse, le Hanovre, la Bavière, etc., etc., frémissaient impatientes du joug, le brisaient; mais, exploitant les haines de race, les rois, les princes, conservant la direction et leurs armées, précipitaient les nations contre les nations, les armées contre les peuples, et trouvaient dans les révolutions les éléments d'une réaction future. Ils avaient, pour les aider, les passions, les faiblesses, les intérêts, les coutumes, et mieux encore les jalousies de la démocratie, les exagérations du socialisme, et l'effroi qu'elles inspiraient. La Commission exécutive prévoyait donc un temps où, tour à tour, les nations, les peuples appelleraient la République française à leur secours; et ce temps ne lui semblait pas éloigné.

M. Lamartine proposa la mobilisation de 300 bataillons de mille hommes de la garde nationale; ce qui élèverait le chiffre réel de l'armée à 832 mille hommes. Derrière l'armée, six millions de gardes nationaux, disciplinés, organisés, devaient rendre la nation française invincible, et lui permettraient d'accomplir son œuvre. Ce projet fut adopté à l'unanimité[1].

III

La France était prête. Il était évident que, de toutes les nations, celle qui avait le plus besoin de secours

[1] Le décret de mobilisation, présenté à l'Assemblée nationale, fut voté le 22 juillet 1848.

immédiats, c'était l'Italie. M. Lamartine demanda à ses collègues de tenir un conseil secret, pour tracer un plan, qui serait soumis d'abord aux ministres, ensuite à l'Assemblée nationale. Dans deux séances, chacun des cinq membres de la Commission exécutive exposa ses vues et ses idées.

M. Lamartine aborda la question avec une très-grande nètteté. Il avait, maintes fois, au nom de la République, offert son aide à l'Italie. L'Italie avait rejeté ses offres, et protesté énergiquement contre toute intervention. L'armée sarde et l'armée autrichienne étaient en présence, égales en nombre, l'une plus puissante par l'amour de la patrie, l'autre plus puissante par la discipline. Laquelle des deux arracherait la victoire? Il le disait avec regret : le capitaine était plus habile que le roi. Radetzki triompherait de Charles-Albert! Que fallait-il faire? Marcher au-devant de la catastrophe probable! sauver l'Italie malgré elle! donner hardiment l'ordre à l'armée des Alpes de passer la frontière, ou bien attendre le jour de la défaite, jour où la France serait appelée par tous, par les peuples et par les princes? — Sauver l'Italie malgré elle, c'était donner la vraisemblance à ces accusations, si souvent répétées, contre l'esprit de conquête toujours avide et insatiable de la France! — Attendre le jour de la défaite, ne serait-il pas trop tard? M. Lamartine ne pouvait se défendre du désir violent, qu'il avouait avec franchise, de trancher la question sur-le-champ, en donnant l'ordre immédiat de passer les Alpes. Il y voyait, tout à la fois, le salut de l'Italie, et la sécurité rendue à la France par une diversion heureuse offerte aux passions de la démagogie.

IV

Suivant M. Ledru-Rollin, la République devait son concours à l'Italie et non au roi de Piémont. Si la mission de la République était de venir en aide à la liberté, à l'affranchissement des peuples, elle ne pouvait être de favoriser l'ambition d'un prince. La Lombardie et la Vénétie, indépendantes de la Sardaigne, avaient ses sympathies profondes, mais jamais il ne se prêterait à la formation d'un royaume de la haute Italie! Il fallait courir au premier appel de la République vénitienne. Mais la Commission exécutive se compromettrait gravement vis-à-vis du peuple français, et vis-à-vis de l'Assemblée, si elle intervenait pour donner à Charles-Albert et la Lombardie et les duchés. Une République devait défendre les peuples, et non servir à l'élévation d'un monarque. M. Ledru-Rollin penchait vers l'idée de faire passer les Alpes à l'armée, avant d'avoir été appelé pour délivrer l'Italie, mais avec toute réserve en ce qui concernait le roi sarde.

V

MM. Arago et Marie répugnaient à la pensée de pénétrer en Italie avant d'y être appelé. De quel droit intervenir pour des nations contre leur volonté? De quel droit les sauver même malgré elles? Faire passer les Alpes à l'armée malgré les protestations de l'Italie, ce serait méconnaître tous les principes, et jeter un défi à l'opinion publique en Europe. Quels ordres donne-

rait-on à nos soldats? Si un simulacre de résistance leur était opposé, feraient-ils feu sur les Italiens, lorsqu'on prétendrait aller à leur secours? Notre premier pas laisserait-il l'empreinte du sang italien? Et si les Piémontais, appelés sur l'Adige par les nécessités de la guerre, confiants dans la parole française, laissaient devant nous la frontière dégarnie et ne nous opposaient aucun obstacle, comment notre armée irait-elle prendre sa place à côté d'une armée indignée contre nous? Où serait l'accord nécessaire pour le succès? quelle contenance serait la nôtre? Nous qui protestons contre l'oppression, nous porterions avec nous l'oppression! Le drapeau de la République, au lieu d'être le symbole de la liberté, couvrirait un détestable abus de la force! Les Italiens se trouveraient entre les Autrichiens et les Français, voyant des deux côtés des étrangers, et ne sachant plus où sont les alliés, où sont les ennemis! Et les peuples de l'Europe, que penseraient-ils de cet acte arbitraire, réprouvé même par les Italiens? Le jour où l'armée française non réclamée passerait les Alpes, l'influence de la Révolution française serait perdue dans le monde entier, et l'honneur de la République compromis! On aurait mérité l'opprobre parmi les nations, la malédiction de l'Italie! En résumé, si le patriotisme italien s'illusionnait sur ses forces, nous devions le respecter jusque dans son aveuglement. Intervenir sans être appelé, c'était violer la loi et le droit.

VI

M. Garnier-Pagès était frappé par la grandeur de ces

IV

Suivant M. Ledru-Rollin, la Républiqu
concours à l'Italie et non au roi de Piémo
sion de la République était de venir en aid
à l'affranchissement des peuples, elle ne
de favoriser l'ambition d'un prince. La
la Vénétie, indépendantes de la Sardaign
sympathies profondes, mais jamais il ne se
formation d'un royaume de la haute It
courir au premier appel de la Républiqu
Mais la Commission exécutive se comprom
ment vis-à-vis du peuple français, et vis-
semblée, si elle intervenait pour donn
Albert et la Lombardie et les duchés. Un
devait défendre les peuples, et non servi
d'un monarque. M. Ledru-Rollin pencha
de faire passer les Alpes à l'armée, ava
appelé pour délivrer l'Italie, mais avec
en ce qui concernait le roi sarde.

V

MM. Arago et Marie répugnaient à la
nétrer en Italie avant d'y être appelé.
intervenir pour des nations contre leur
quel droit les sauver même malgré elles
les Alpes à l'armée malgré les protestati
ce serait méconnaître tous les principes,
à l'opinion publique en Europe. Quels

VI

r

d'

s,

de

emi

mpo

s États

é laiss

igne d

les deu

s loyale

n'était l

un instan

serait l'in

d'interven

aient dési

ait de saisir l

, hautement

at, qui serai

ée nationale.

derniers arguments. Il y cédait, tout en affirmant la nécessité de faire passer promptement les Alpes à l'armée, dans l'intérêt de la République, de l'Italie, des peuples de l'Europe. La République avait un surcroît de vie et de force qu'il fallait épancher au dehors si on ne voulait pas qu'il la dévorât au dedans. On serait, sous peu, obligé de choisir entre une guerre glorieuse dans les plaines de la Lombardie, ou une lutte sanglante et néfaste à l'intérieur! Le sang versé pour affranchir l'Italie affermirait la République, le sang versé dans la guerre civile l'affaiblirait. Il ne pouvait croire à une opposition sérieuse de l'Italie, lorsqu'on viendrait la sauver. Le passage seul des Alpes par l'armée française ferait battre en retraite l'armée autrichienne, et l'Italie délivrée exprimerait sa reconnaissance et non sa haine. Les peuples de l'Europe verraient que les promesses de la France pour défendre leur nationalité et leur liberté ne sont pas des paroles vaines, mais des réalités! Quant à la crainte exprimée par M. Ledru-Rollin de paraître vouloir favoriser l'ambition de Charles-Albert, la formation d'un royaume de la haute Italie, M. Garnier-Pagès ne s'arrêtait pas devant cette considération. La France ne devait pas, ne pouvait pas entrer dans ces détails, dans ces débats de la vie intérieure des peuples voisins; c'était à eux à faire acte de souveraineté, à choisir la forme de gouvernement qui leur conviendrait le mieux, à se diviser, à se réunir, à s'unifier comme bon leur semblerait. Il suffisait de savoir que les suffrages seraient librement exprimés et non violentés! Quant à lui, il avait assez de foi dans la force des principes et des progrès de la raison humaine, pour être

convaincu que dans un temps plus ou moins court, plus ou moins long, les peuples choisiraient la forme qui facilite le mieux leur développement : la forme républicaine.

VII

M. Lamartine pensait que la France en effet ne pouvait s'opposer à la volonté du peuple italien d'unir ou de séparer ses destinées; cependant, en homme d'État, il devait prévoir les résultats de la constitution d'un royaume puissant, s'alliant plus tard à l'Autriche contre la France, maître de tous les passages des Alpes, de toutes les portes de France, en vertu des traités de la seconde invasion, les livrant aux armées ennemies débordant par flots sur la France. Il était donc impossible de consentir à la concentration de plusieurs États de l'Italie, sans réclamer ce qui nous avait été laissé même par les premiers traités de 1814, une ligne de frontières non offensives, mais défensives pour les deux nations, qui assurât à chacune, par des limites loyalement établies, une sécurité complète. Ce n'était là qu'un vœu légitime, trop légitime pour être un instant contesté par des peuples auxquels on apporterait l'indépendance si longtemps désirée!

M. Lamartine, revenant à la question d'intervention, reconnut qu'il fallait ajourner le violent désir d'agir immédiatement, mais qu'il convenait de saisir la première occasion de déclarer à la tribune, hautement, la volonté bien arrêtée du gouvernement, qui serait sans aucun doute partagée par l'Assemblée nationale.

VIII

Les ministres adoptèrent à l'unanimité la politique de la Commission exécutive, et M. Lamartine saisit une interpellation de l'honorable M. d'Aragon, dont le noble cœur sympathisait avec toutes les infortunes, avec tous les patriotismes, pour porter à la tribune, le 23 mai, la déclaration des principes et des volontés qui avaient inspiré le Gouvernement provisoire dès les premiers jours de la République, et qui inspiraient tous les membres du Gouvernement en ce moment solennel [1].

M. Lamartine, repoussant d'abord, avec une chaleureuse indignation, certains bruits répandus à dessein par d'autres que par l'honorable M. d'Aragon, s'écriait :

« Non, il n'est pas vrai, comme on l'a répandu, qu'il y ait eu, à l'égard de l'Italie, la moindre entente contre la liberté italienne, la moindre intelligence, même confidentielle, entre le ministre des affaires étrangères de la République française et l'Autriche.

[1] Le 15 mai, Manin disait, dans ses instructions, à MM. Aleardi et Tommaseo Gor, envoyés de la République vénète près la République française :

« Il est important que la République française reconnaisse officiellement le gouvernement provisoire de la République vénète, ainsi que l'ont déjà fait la Suisse et l'Amérique, et même *implicitement* le gouvernement du roi Charles-Albert, qui n'écrit pas simplement au gouvernement provisoire de Venise, mais au gouvernement de la République vénète. Il est vrai que la lettre de M. Lamartine à Tommaseo, l'envoi d'une frégate, la réponse faite à MM. Zanardini et Nani, chargés d'acheter les armes pour Venise, *constituent quelque chose de plus qu'une reconnaissance tacite.*

» Ce qui serait plus important que cet acte même, ce serait que la France fît entendre aux peuples la promesse, aux princes l'avertissement formel que jamais elle ne souffrira, au delà des Alpes, un nouveau traité de Campo-Formio, un nouveau partage de la Pologne. »

Le 23 mai, Lamartine prononçait cette déclaration.

C'est là une de ces calomnies dont on a cherché à flétrir la politique du Gouvernement provisoire.

» Mais quand le voile tout entier pourra être déchiré, vous verrez que cette calomnie tombera avec tant d'autres, et rendra leur véritable caractère aux actes que nous avons accomplis... (Très-bien! très-bien!)

» Avons-nous mis un sceau sur nos lèvres? avons-nous caché nos sentiments à l'Europe à l'égard de l'Italie? désavoué en quoi que ce soit nos principes de liberté, ou nos désirs, ou notre volonté d'indépendance pour elle? Non; vous savez ce que nous avons dit : le respect des nationalités, nos principes, le droit et en même temps la volonté des peuples, nous empêcheront d'aller faire nous-mêmes la liberté des autres peuples. Pour leur gloire, pour leur bonheur, pour la solidité même de leurs institutions, il faut que ces peuples les achètent et les cimentent avec leur propre sang.

» Voilà la vérité. Mais si ces peuples étaient trop faibles dans leurs droits légitimes, dans ce droit de renaissance des nationalités italiennes qui est aussi légitime, permettez-moi de le dire, qu'une série de siècles, et que toutes les pages de l'histoire l'attestent; si cette indépendance, si ce droit étaient attaqués, la France est là, elle est au pied des Alpes, elle est armée; elle vous déclare tout haut, à vous ses amis, à vous ses ennemis, qu'à votre premier signal elle franchira les Alpes et viendra vous tendre cette fois-ci la main libératrice de la France. Comme à un autre temps qu'elle déplore, mais dont nous avons eu le courage et la gloire de nous repentir, elle avait tenté de vous enchaîner à la gloire, la France aujourd'hui vous tend la

main, mais pour vous enchaîner à la liberté. (Applaudissements.)

» On disait que, par condescendance pour l'Europe, nous n'osions pas déclarer franchement nos sentiments, nous cachions des actes timides devant des paroles douteuses; que l'Italie ne cessait de nous appeler, et que nous traitions avec l'Autriche pour empêcher l'unité italienne. Eh bien, vous allez voir!

» Dès les premiers jours, nous avons fait communiquer aux puissances italiennes la volonté ferme d'intervenir au premier appel qui nous serait fait, et, par un acte conforme à cette déclaration, nous avons réuni à l'instant, au pied des Alpes, d'abord une armée de 30 000 hommes, puis une armée qu'en peu de jours nous pouvons porter à 60 000 combattants, et elle y est encore. Nous avons attendu un appel de l'Italie; nous l'avons attendu; et, sachez-le bien, malgré notre profond respect pour l'Assemblée nationale, si ce cri eût traversé les Alpes, nous n'aurions pas attendu votre aveu, nous aurions cru accomplir d'avance votre volonté, vos prescriptions, en nous portant au secours des nationalités italiennes. (Très-bien! très-bien!)

» Mais voici quelques lignes de correspondance avec différentes cours ou avec les représentants des différentes nationalités insurgées, dans leur droit, en Italie, qui vous prouveront que non-seulement nous n'avons pas été appelés, que non-seulement ce cri de détresse et d'appel aux armes françaises n'a pas été poussé au delà des Alpes, mais qu'au contraire nous avons reçu de toutes parts, des meilleurs patriotes italiens...., et si je ne craignais pas de commettre des indiscrétions en

les nommant à cette tribune, vous vous inclineriez vous-mêmes devant l'autorité de ces noms républicains....; nous avons reçu le conseil, que dis-je? la supplication de ne pas faire intervenir un soldat français, avant l'heure, avant le moment, avant l'appel, dans la cause de la résurrection italienne dont ils voulaient légitimement avoir tout l'honneur, et dont nous aurions été glorieux d'avoir le danger. » (Bravo! bravo!)

IX

M. Lamartine cita les pièces diplomatiques dont quelques-unes ont déjà été reproduites, preuves incontestables de cette politique grande et généreuse : « En voici une autre, dit-il, de l'envoyé de la Lombardie. (Écoutez! écoutez!)

« Je vous prie de vouloir bien déclarer demain... » Cette lettre était écrite hier au soir, sachant que je devais parler aujourd'hui sur les affaires de l'Italie... « Je » vous prie de vouloir bien déclarer demain, publique» ment, ce qui est vrai, que nous, *moi et le représentant* » *de Venise*, nous sommes opposés, par sentiment na» tional, à toute intervention française; que les sympa» thies de la France étant pour nous, qui avions secoué » le joug des Autrichiens, *elle serait intervenue, même* » *contre l'avis du roi de Sardaigne, si nous l'avions* » *demandé.* Il est par trop cruel d'avoir agi comme nous » l'avons fait, même contre notre propre opinion, et » d'être continuellement accusés, nous républicains, » d'avoir appelé vainement le secours des étrangers, » ainsi que le répètent les feuilles à gages du Piémont » et les albertistes en masse. »

» Vous voyez que quatre ou cinq des puissances italiennes refusaient également notre concours. J'espère, et nous devons le croire, que l'Italie n'en aura pas besoin; mais que les amis de l'Italie se rassurent, si ce cri de détresse dont je vous parlais tout à l'heure venait à se faire entendre, si les circonstances le rendaient nécessaire et légitime, la France interviendrait à son mode et à son heure. Dans aucun cas, l'Italie ne retombera sous le joug qu'elle a si glorieusement secoué. (Très-bien! très-bien!) Dans aucun cas, la France ne manquera à cette fraternité pour 26 millions d'hommes, qui a été sa loi dans le passé et qui est son devoir pour l'avenir.

» Je ne veux pas m'expliquer davantage aujourd'hui; j'ai mes raisons pour cela : les événements vous les diront; mais il y a un mot que je puis dire avec certitude de n'être démenti par aucun événement et par aucun reproche sorti de l'Assemblée nationale ou du pays; c'est que, soit que la France intervienne, soit qu'elle n'ait heureusement pas à intervenir en Italie, l'Italie sera libre, et la sécurité des frontières françaises sera pourvue. » (Applaudissements.)

La réticence de M. Lamartine est expliquée par la révélation de la détermination arrêtée, en conseil secret, par la Commission exécutive, de franchir les Alpes au premier cri de l'Italie!

X

Jamais langage plus loyal et plus élevé ne sortit de la bouche d'un homme d'État, d'un homme de génie,

au nom du gouvernement de l'un des premiers peuples de l'Europe. Ce discours, cet exposé fidèle, fit sur l'Assemblée une impression profonde. La conviction fut dans tous les esprits. La France ne pouvait ni dire ni faire mieux. Dans cette mémorable séance, la politique étrangère fut examinée sous toutes ses faces. La reconstitution de la malheureuse Pologne, la nouvelle situation de l'Allemagne régénérée, secouant son antique linceul de despotisme, brisant ses fers rouillés par le temps, marchant aussi vers la lumière et le progrès, furent sérieusement discutées. Ces graves questions furent ensuite envoyées au comité des affaires étrangères de l'Assemblée, pour formuler en quelques mots la politique de la France, soumise, par la Commission exécutive, aux Représentants de la nation, et approuvée par eux au nom de la République française.

Le lendemain, M. Drouyn de Lhuys, président du comité, présenta, en son nom, le résultat de ses délibérations :

« L'Assemblée nationale invite la Commission exécu-
» tive à continuer de prendre pour règle de sa conduite
» les vœux unanimes de l'Assemblée, résumés dans ces
» mots : Pacte fraternel avec l'Allemagne; reconstitu-
» tion de la Pologne indépendante et libre; affranchis-
» sement de l'Italie. »

L'unanimité des Représentants acclama cette déclaration.

L'Assemblée nationale, à peine réunie, jetait sa première pensée de politique extérieure à l'Europe, sans menace et sans crainte. Elle répondait par un cri de fraternité aux doutes de l'Allemagne, aux gémissements

de la Pologne, aux répulsions de l'Italie! Que l'on compare les discours des hommes influents de la France et de l'Italie à cette époque, les journaux de ces deux nations, et que l'on juge où les sympathies étaient les plus vives et les plus réelles. L'Assemblée constituante s'éleva soudain à la hauteur du peuple français qu'elle représentait; elle en exprima les sentiments avec bonheur. Ce peuple se grandit et s'abaisse, se relève et se courbe, s'agite et se repose, s'enorgueillit et s'humilie; mais, quelles que soient ses joies et ses défaillances, ses victoires et ses défaites, dans la prospérité comme dans l'adversité, il a toujours dans son cœur un sentiment d'amour pour le peuple qui souffre, dans ses veines du sang pour l'affranchir, dans ses mains une épée pour le sauver.

XI

Le gouvernement provisoire de la Lombardie répondit au discours de M. Lamartine et au vote de l'Assemblée constituante par la destitution de son délégué près le gouvernement français, M. Frapolli, déjà démissionnaire, parce qu'il était considéré comme l'auteur de cette lettre lue à la tribune, où il était dit : « La » France serait intervenue *même contre l'avis du roi » de Sardaigne,* si la Lombardie et la Vénétie l'avaient » demandé. »

La politique de l'Assemblée constituante et de la commission exécutive était nettement tracée. La France, l'arme au bras, attendait l'appel des peuples. L'Italie, l'Europe le savaient!

XII

L'Autriche et l'Angleterre ne doutaient pas de cette politique, objet de leurs préoccupations constantes. Rien n'est plus curieux que leurs correspondances, rien n'est plus significatif. Je dois en donner les extraits les plus intéressants pour compléter le récit.

Le marquis de Normanby écrivait, le 4 mai, au vicomte Palmerston, avoir fait des observations à M. Lamartine sur l'intervention française, « mal reçue par les » Italiens eux-mêmes..... Quelle que fût la nature de » la demande, M. Lamartine devait prendre garde à ce » que les Français ne fussent pas regardés là comme » des intrus mal venus..... M. de Lamartine répondit » qu'il était d'accord avec ce que j'avais avancé en ce » qui concernait les sentiments de l'Italie seulement; » mais qu'il était obligé de considérer la France, et tout » ce qu'elle attendait et désirait. Il ajouta qu'il pouvait » m'assurer que le gouvernement était sincère dans un » désir unanime de ne faire aucune démarche qui ne dût » concorder d'une manière permanente avec l'indépen» dance *complète* de l'Italie! »

Lord Palmerston, après avoir approuvé le langage du marquis de Normanby, écrivait, le 8 mai, au vicomte Ponsomby « pour l'inviter à faire connaître au gou» vernement autrichien la grande probabilité que, si » les affaires ne sont pas arrangées dans le nord de » l'Italie, le gouvernement français soit tenté d'inter» venir. Votre Excellence requerra sérieusement le gou» vernement autrichien, s'il ne serait pas plus poli-

» tique et plus d'accord avec les intérêts réels de » l'empire d'Autriche, qu'il en vînt à quelques arran- » gements avec le peuple de Lombardie pour les con- » ditions d'après lesquelles cette province serait dé- » tachée de sa connexion avec l'Autriche, plutôt que, » en vue de succès douteux et d'opérations militaires » incertaines, de courir le risque d'amener une armée » française dans le nord de l'Italie. »

Lord Palmerston pressait également le Piémont de négocier avec l'Autriche. Il écrivait le même jour, 8 mai, à sir Abercromby, à Turin : « J'ai à appeler » votre attention sur la formation d'une grande armée » française sur la frontière du côté des Alpes, sur » l'ordre du jour publié par le général Oudinot com- » mandant cette armée, et sur le vote de crédit de » 86 millions de francs pour le service de cette force. » Vous appellerez l'attention du gouvernement sarde » sur toutes ces choses, comme l'indication d'une entrée » probable d'une armée française dans le nord de l'I- » talie si la guerre continue..... »

Lord Palmerston recommandait en même temps à sir Abercromby d'engager le gouvernement provisoire de la Lombardie à entrer en communication avec le comte Hartig, soit pour une annexion modifiée avec l'empire, soit pour une entière séparation.

XIII

Le cabinet de Vienne, de son côté, ne cessait d'envoyer dépêche sur dépêche à Londres. Le baron Lebzeltern remerciait, le 14 mai, lord Palmerston « de la

» preuve non équivoque de l'intérêt avec lequel il avait » accueilli la nouvelle du départ du comte Hartig, en-» voyé en Italie pour négocier avec les provinces insur-» gées. » Le ministre autrichien énonce le regret que les démarches du gouvernement britannique à la cour de Turin n'aient pu amener une suspension des hostilités « et le désir de rétablir la paix dans un pays où elle ne » saurait continuer longtemps à être troublée sans ris-» quer une conflagration générale ».

Le 21, le même ministre, après la journée du 15 mai à Vienne, insiste plus vivement encore.... « Il n'y a » que la Grande-Bretagne qui puisse nous tendre une » main secourable..... L'avenir est menaçant. L'Al-» lemagne s'agite! en France les partis sont aux prises, » et de leur choc peut naître une explosion de nature » à mettre en question la paix de l'Europe..... Dans » un moment pareil, l'Angleterre peut-elle voir avec » indifférence son alliée la plus ancienne et la plus » fidèle s'affaisser sous le double poids d'agressions » extérieures qu'elle n'a pas provoquées, et d'embarras » intérieurs qui sont toujours inséparables d'une trans-» formation politique telle que celle que subit en ce » moment notre empire. »

L'intérêt va toujours croissant!

Un plan de pacification de l'Italie avait été soumis, le 12 mai, par l'Autriche à l'Angleterre. Le baron Hummelawer fut envoyé à Londres pour présenter au cabinet de la Grande-Bretagne les bases de cette pacification, qu'il faisait suivre, le 24, des considérations suivantes : « ... Dans ce moment où, à » l'exception de Venise et de la place de Palma-

» Nova, nos troupes sont maîtresses de tout le terri- » toire vénitien; lorsque le maréchal Radetzki est sur » le point de recevoir les renforts qui le mettront en » état d'aller chercher lui-même l'armée piémon- » taise; que le Tyrol allemand est levé en masse, et » le Tyrol italien parfaitement assuré; lorsque vient » de paraître l'allocution du saint-père, du 29 avril, » qui découvre la perfidie avec laquelle on s'est servi » de son nom et de son autorité pour fanatiser le » peuple; si, malgré ces circonstances qui sont plutôt » en notre faveur, nous avons recours à l'amitié de » la Grande-Bretagne, c'est que nous attacherions » un grand prix à voir terminer sans délai cette com- » plication.

» Le cabinet britannique doit être informé de la » marche des choses en France mieux que nous ne » saurions l'être. Nous regardons comme inévitable et » peut-être prochain le débordement de la France. » L'invasion de nos États par l'armée piémontaise et » par les troupes et bandes du reste de l'Italie est faite » pour attirer les Français. Si demain les Français » franchissent les Alpes et viennent en Lombardie, » nous n'irons pas à leur rencontre, nous resterons » d'abord dans la position de Vérone et sur l'Adige. Et » si les Français devaient venir nous y chercher, nous » reculerions *vers nos Alpes et vers l'Isonzo.* Mais nous » n'accepterons pas la bataille, nous ne nous oppo- » serons pas à l'entrée et à la marche des Français » en Italie. Ceux qui les ont appelés n'auront qu'à » essayer une fois de plus de leur domination. Per- » sonne n'ira *nous chercher derrière nos Alpes,* et nous

» resterons spectateurs des luttes dont l'Italie devien-
» dra le théâtre[1]. »

Puis M. Hummelawer, songeant déjà à une union du Piémont avec l'Autriche, d'accord avec l'Angleterre, contre la France, ajoute : « Dans le cas seulement où la » complication actuelle serait aplanie sous les auspices » de la Grande-Bretagne, *il y aurait encore une possi-» bilité de réunir les moyens du Piémont et ceux de » l'Autriche dans un système de défense commune contre » l'invasion des Français*, mais c'est uniquement sous » les auspices de la Grande-Bretagne qu'une pareille » idée peut être conçue, car ce n'est que la présence et » l'autorité du nom britannique qui pourraient nous » porter à ajouter foi à des engagements pris par les » Piémontais et par les Lombards. »

XIV

La communication de M. Hummelawer est le résumé historique le plus fidèle, le plus instructif de la situation : l'armée autrichienne devient chaque jour plus puissante; de la défensive elle est passée à l'attaque; elle est maîtresse de la Vénétie, Venise exceptée. Et cependant l'Autriche implore la médiation de l'Angleterre. Pourquoi? parce que la République française est là, parce que l'armée française est prête à pénétrer en Italie. Si cette armée avance jusque sur les bords de l'Adige, l'armée autrichienne, sans combattre, aban-

[1] S'il eût existé la moindre entente entre l'ambassadeur d'Autriche et Lamartine pour l'abandon de la Vénétie à cette puissance, une telle lettre eût-elle été écrite? N'est-ce pas la réfutation la plus absolue de toutes les assertions et de tous les soupçons erronés sur ce sujet?

donne l'Italie et se retire derrière les Alpes et l'Isonzo. L'Autriche, pour empêcher l'intervention française, offre les plus grands sacrifices. Elle est même disposée à serrer la main de son ennemie la Sardaigne, enrichie de ses dépouilles, si celle-ci veut se retourner contre l'invasion de la France.

Ainsi, la diplomatie le constate, l'Autriche même le déclare : il ne faut qu'un mot, qu'un signe de l'Italie à la France, pour que l'Italie soit affranchie! Ce signe, ce mot, la France l'attend, le désire! l'Autriche le redoute! l'Allemagne s'en inquiète! l'Angleterre s'en préoccupe! et l'Italie le repousse! L'Italie peut être indépendante après tant d'années de souffrances, d'humiliations, de honte, de servitude, d'oppression! elle peut désormais, sans que le genou du soldat croate pèse sur sa poitrine, respirer l'air pur de la patrie! elle peut désormais, sans que l'épée tudesque s'attache à sa gorge, chanter l'hymne national de la liberté! L'Italie le peut! elle le peut par la France, cette sœur de sang, de race, de langue, de principe, d'avenir! elle le peut, et elle ne le veut pas!

XV

M. Hummelawer, dans son premier memorandum, se borne à proposer « de constituer la Lombardo-» Vénétie en État indépendant, avec une administra-» tion et une armée indépendantes, mais toujours sous » la souveraineté de l'empereur. »

Lord Palmerston rejette la possibilité d'une telle transaction.

Alors, M. Hummelawer présente un second memorandum « ..... qui ouvre la seule issue possible à cette » complication, qui, sans l'intervention de la Grande-» Bretagne, doit nécessairement se traîner de calamité » en calamité, et finir par l'entrée des Français en » Italie. »

« Londres, 24 mai.

» La Lombardie cesserait d'appartenir à l'Autriche, » et serait libre maîtresse de rester indépendante ou de » se réunir à tel autre État italien de son propre choix. » Elle se chargerait, par contre, d'une partie propor-» tionnée de la dette publique autrichienne, qui serait » transportée définitivement et irrévocablement sur la » Lombardie.

» L'État vénitien resterait sous la souveraineté de » l'empereur. Il aurait une administration séparée, en-» tièrement nationale, concertée par les représentants » du pays eux-mêmes, sans l'intervention du gouver-» nement impérial, et représentée, auprès du gouverne-» ment central de la monarchie, par un ministre qu'elle » y entretiendrait, et qui soignerait les rapports entre » elle et le gouvernement central de l'empire.

» L'administration vénitienne serait présidée par un » archiduc vice-roi, qui résiderait à Venise comme lieu-» tenant de l'empereur. L'État vénitien porterait les » frais de sa propre administration, et il contribuerait » aux dépenses centrales de la monarchie, comme le » maintien de la cour impériale, le service diplomati-» que, etc., en proportion de ses ressources, et prenant » pour base que le royaume lombard-vénitien réuni se

» serait chargé, sous ce titre, d'un payement annuel de
» quatre millions de florins environ.

» L'État vénitien se chargerait, pour sa part à la
» dette publique, d'une rente annuelle proportionnée à
» ses ressources, en prenant pour base que le royaume
» lombard-vénitien réuni y aurait participé à raison
» d'une rente de dix millions de florins par an, et cette
» rente serait transportée sur le Monte vénitien, de sorte
» que, quels que puissent être les revirements politiques
» de l'avenir, l'État vénitien en reste seul responsable.

» Les sommes qui, lors de la révolte de Milan et de
» Venise, ont été saisies dans les caisses publiques, de-
» vront être restituées au gouvernement impérial.

» La troupe vénitienne sera toute nationale, quant à
» son personnel. Mais comme elle ne saurait être d'une
» force suffisante pour former une armée séparée, elle
» devra naturellement participer à l'organisation de
» l'armée impériale, et être placée sous les ordres di-
» rects du ministre de la guerre de l'empereur. En
» temps de paix, elle sera cantonnée dans l'État véni-
» tien, en fournissant un contingent pour le service de
» garnison à Vienne. En cas de guerre, les troupes de
» l'État vénitien suivront l'appel de l'empereur pour la
» défense de l'empire.

» Les frais de la troupe vénitienne seront supportés
» par l'État vénitien.

» Les relations de commerce entre l'État vénitien et
» le reste de la monarchie autrichienne, et entre celle-ci
» et la Lombardie, seront réglées conformément aux
» intérêts réciproques, et sur la base de la plus grande
» liberté possible.

» A l'égard du *Monte* lombardo-vénitien actuel, une » répartition proportionnée aura lieu entre la Lombar- » die et l'État vénitien.

» Ce qui, dans l'exposé d'hier, a été dit par rapport » aux duchés de Parme et de Modène, trouverait son » application à la Lombardie, qui aurait à fournir des » dédommagements convenables aux deux ducs, et à » leur assurer la possession de leurs propriétés de » famille.

» HUMMELAWER. »

Cet important document, ici donné *in extenso*, fut le point de départ sérieux de toutes les négociations présentées à cette époque par l'Autriche.

XVI

Sir Abercromby avait écrit à lord Palmerston « qu'il regardait la renonciation à la Lombardie et à » l'État vénitien comme le seul moyen d'éviter l'inter- » vention de la France. » Le ministre anglais communiqua cette correspondance à M. Hummelawer, qui, le 26 mai, lui fit ces objections :

« Quand même l'empereur voudrait y consentir, » voici quelques difficultés d'exécution que l'on aurait » à rencontrer. Veuillez faire attention à la position » géographique des diverses provinces. La partie du » Tyrol située sur le versant des Alpes, et qui s'appelle » le Tyrol italien, serait entièrement entourée par le » territoire lombardo-vénitien. Les gouvernements pro- » visoires de Milan et de Venise déclarent, dans leurs

» programmes officiels et dans leurs feuilles, que le
» Tyrol italien, ainsi que le littoral de l'Istrie et de la
» Dalmatie, qui jadis appartenaient à la République de
» Venise, font partie de cette Italie dont il s'agit d'ex-
» pulser les Autrichiens. Ils ont adressé à tous les peu-
» ples des appels à la révolte; ils ont suscité des mou-
» vements que nous avons supprimés en Istrie et en
» Dalmatie; ils ont envahi de tous côtés le Tyrol italien
» les armes à la main. Il est donc évident que nous se-
» rions entièrement livrés à leur bon plaisir si nous
» leur abandonnions l'État vénitien.

» L'empereur ne peut pas renoncer à l'État vénitien
» sans renoncer virtuellement au Tyrol italien. Vous
» paraît-il, milord, qu'une suggestion pareille puisse
» présenter des chances de succès auprès du gouverne-
» ment impérial? L'empereur est en Tyrol; vous voyez
» l'enthousiasme qui y a éclaté. Un semblable enthou-
» siasme éclatera dans l'armée, qui exigera à grands
» cris d'être conduite à l'attaque. Être allé à Inspruck
» est autant que se placer au milieu de l'armée. Voyez
» les nouvelles de Vienne dans les feuilles de ce matin.
» Elles sont très-favorables à l'empereur et au réveil
» de l'ordre et de la force dans l'empire. Si l'idée émise
» par lord Abercromby pouvait trouver place au
» nombre des chances possibles il y a deux jours, elle
» ne le peut plus aujourd'hui.

» Cette idée est naturelle aux Italiens, qui aiment à
» nous croire morts. Nous ne le sommes pas encore! Je
» pense que nous verrons sans délai les signes d'une
» vie effective, signes que, dans l'intérêt de tout le
» monde, il eût été désirable d'éviter.

» Et si l'empereur, ce que je ne regarde pas comme » probable, voulait consentir à abandonner la Lombardie et l'État vénitien, êtes-vous sûr, milord, que la » France verra d'un bon œil leur jonction au Piémont? » La marche que l'on semble vouloir suivre est, à mes » yeux, beaucoup plus propre à amener la complication » française qu'à la détourner. »

XVII

Lord Palmerston répondit, le 3 juin, au memorandum et aux objections de M. Hummelawer, par une proposition conciliatrice plus étendue, l'étayant sur les intérêts de l'Autriche même et sur la révélation d'un fait curieux qui s'était passé dans les conférences du congrès de Vienne.

« Avant que le gouvernement puisse prendre part » aux affaires d'Italie, il serait nécessaire qu'il en » vînt à un entendement avec le gouvernement autrichien, pour les bases sur lesquelles un tel arrangement pourrait être conclu. En examinant ce point, » il y a deux considérations qui demandent d'être bien » pesées et examinées : la première est de savoir quel » serait, dans l'état des choses, le meilleur arrangement » pour les vrais intérêts de l'Autriche, et la seconde » est de savoir ce qui, dans l'état présent des choses, » peut être regardé comme pouvant, en pratique, être » atteint à première vue. Il semblerait qu'il serait pour » le mieux dans les intérêts de l'Autriche, qu'elle recouvrât la totalité de ses provinces italiennes; mais » même si cela pouvait être effectué, n'importe par

» quel moyen de compression et de persuasion, des » doutes bien fondés ne s'élèveraient-ils pas pour sa» voir si un tel arrangement contribuerait au pouvoir » réel et à la force de l'empire autrichien? L'esprit de » nationalité est devenu si universel et si fort parmi les » Italiens, que garder ces provinces sous sa domina» tion, occasionnerait pour l'Autriche un déploiement » des forces militaires et une dépense d'argent pour » lesquels tous les avantages de n'importe quelle es» pèce qu'elle pourrait retirer de l'acceptation de ces » provinces, ne lui offriraient que des compensations im» parfaites. Il est bien reconnu qu'une opinion sem» blable fut émise par le gouvernement autrichien lui» même au congrès de Vienne, et que c'était contre » sa propre inclination que le dernier empereur fut in» duit à inclure la Lombardie dans les domaines impé» riaux.

» Mais il paraît, d'après la communication que vous » m'avez faite, que, bien que le gouvernement autri» chien fût prêt à traiter pour un arrangement par le» quel la Lombardie serait laissée libre de disposer » d'elle-même à son choix, pourvu qu'elle prît une » bonne portion des dettes de l'empire dont elle a formé » une partie, néanmoins le gouvernement autrichien » désire proposer un arrangement par lequel les pro» vinces vénitiennes continueraient à avoir une con» nexion modifiée avec la couronne impériale.

» Si un tel arrangement pouvait être praticable, il » serait, sous beaucoup de rapports, non-seulement » avantageux pour l'Autriche, mais encore pour les » provinces vénitiennes elle-même. Mais le gouverne-

» ment de Sa Majesté craint que, quelque raisonnable » qu'une telle proposition fût en soi, et quelque bien » calculée qu'elle fût pour avoir été acceptée par les » Vénitiens, si elle leur avait été présentée il y a quel- » ques mois, les choses ne soient allées maintenant » trop loin pour permettre qu'il y eût maintenant pro- » babilité pour qu'un tel arrangement fût accepté par les » Vénitiens, ou pour être amené par d'autres moyens » qu'une conquête militaire absolue.

» Le gouvernement de Sa Majesté ne voudrait par » conséquent pas entrer dans une négociation qui, dans » son opinion, n'offrirait pas des chances de succès, » et faire une proposition qu'il sait d'avance devoir être » positivement repoussée par une des parties.

» C'est donc au gouvernement autrichien à considé- » rer les chances... et si, après un examen complet de » toutes les circonstances présentes, le gouvernement » autrichien se sentait disposé à donner son consente- » ment à un arrangement qui, étant formé sur les prin- » cipes établis dans votre memorandum du 24 mai der- » nier par rapport à la Lombardie, y ferait inclure au- » tant de portions du royaume vénitien qu'il pourrait » être convenu entre les deux parties, le gouvernement » de Sa Majesté ne perdrait pas de temps à mettre sur » pied une négociation fondée sur de telles bases. »

XVIII

Le baron Hummelawer remercia lord Palmerston de son intervention amicale, et réclama de lui, pour le cas où les bases qu'il indiquait seraient accueillies, des

démarches propres à faire accepter un armistice; mais à Inspruck, l'ambassadeur anglais éprouva une résistance opiniâtre sur la question relative à l'abandon de tout ou partie de la Vénétie. Le vicomte Ponsomby écrivait de cette ville, le 9 juin, à lord Palmerston :

« Assez tard dans l'après-midi, j'eus l'honneur d'une » conversation avec Son Altesse Impériale l'archiduc » Jean..... Après avoir passé en revue la situation ac- » tuelle de l'empire, la question de Lombardie fut ter- » minée par la déclaration de Son Altesse Impériale » qu'il fallait que la paix fût faite... Son Altesse dit » que les Lombards devaient avoir la disposition abso- » lue de leur propre sort; qu'ils prendraient Charles- » Albert pour roi ou toute autre personne, et feraient » ce qu'ils désireraient pour leur gouvernement... — » Votre Altesse acceptera alors la paix quand même? A » quoi il répondit : Oui! en ce qui concerne la Lom- » bardie, mais nous devons garder Vérone et la ligne de » l'Adige; c'est nécessaire pour protéger Trieste, qui est » la clef de nos provinces illyriennes. »

XIX

Lord Palmerston cédait au mouvement général et à la pression de l'opinion publique; ses dispositions devenaient moins hostiles à la cause italienne. Interpellé dans la Chambre des communes, il répondait : « Je » remercie l'honorable membre de me fournir l'occa- » sion de répondre par quelques explications précises » et catégoriques, aux bruits absurdes, faux et calom- » nieux répandus à plaisir sur la conduite du gou-

» vernement anglais en Italie et sur les instructions » envoyées par le gouvernement de la reine aux repré- » sentants de la reine, au représentant de l'Angleterre » à la cour de Naples. (Écoutez!) Ces bruits n'ont pas » de fondement. (Applaudissements.) Le gouvernement » anglais, signataire du traité de Vienne, qui avait ré- » glé la question des États italiens, n'est pas tenu, en » vertu de ce traité, d'intervenir en aucune manière » dans les événements qui ont eu lieu dans ces États. » (Écoutez!) Quoique le gouvernement anglais entre- » tienne depuis si longtemps, comme on sait, des rela- » tions d'amitié avec l'empereur d'Autriche, cependant » il ne peut se défendre de vive sympathie pour les » efforts (efforts heureux, je l'espère) faits récem- » ment en Italie par le peuple italien, pour se doter lui- » même d'un gouvernement libre et constitutionnel. » (Applaudissements.) Mais la position naturelle et con- » venable du gouvernement de la reine touchant les » événements des États italiens consiste à n'intervenir » d'aucune façon. (Applaudissements.) »

Lord Palmerston insista, le 20 juin, par une dépêche au vicomte Ponsomby, dans laquelle était insérée copie de la note du 3 remise à M. Hummelawer, pour en faire accepter les bases par le gouvernement autrichien. Le ministre anglais donna, le 28, des instructions conformes à lord Abercromby, quoique avec peu d'espoir de succès : « ... La seule difficulté pour une » fixation finale consistera en la décision à prendre à » l'égard des États vénitiens, que l'Autriche voudra » garder et que les Italiens voudront libres. Si les États » vénitiens pouvaient être laissés à l'Autriche avec le

» consentement et le bon vouloir du peuple, et avec la » perspective qu'ils fussent en possession utile pour » l'Autriche, le gouvernement de Sa Majesté, anxieux » de voir l'empire autrichien en état et en force, ver- » rait avec plaisir un tel arrangement; mais il est à » craindre que la guerre n'ait été poussée trop loin, que » les sentiments hostiles de race ne se soient déployés » trop largement et ne se soient trop profondément » enracinés pour permettre qu'un tel arrangement » soit praticable. » Lord Palmerston n'acceptait, pour le gouvernement anglais, le rôle de médiateur qu'autant qu'il serait désiré par les parties intéressées... et les parties étaient séparées par un abîme!

XX

Si l'Angleterre ne pouvait parvenir à concilier les Autrichiens et les Italiens, Pie IX n'était pas plus heureux. Le nonce du Pape, Mgr Morichini, porta à l'empereur, à Inspruck, les vœux du saint-père. L'Autriche, pour la paix, offrait la Lombardie: l'Angleterre réclamait la Lombardie, plus une partie de la Vénétie; Pie IX voulait plus encore : il demandait au gouvernement autrichien l'abandon complet des provinces italiennes. Certes le succès de la négociation lui eût rendu sa popularité et son influence. Comme souverain pontife, il eût obtenu pour l'Église la concorde et le calme; comme prince, il eût obtenu satisfaction complète pour l'Italie. Aussi le marquis de Pareto priait-il le gouvernement anglais d'appuyer les démarches du nonce. Mais la mission de Mgr Morichini fut mal accueillie à

Inspruck. Le baron de Wessenberg adressait, le 16 juin, à l'ambassadeur impérial, à Londres, pour être communiquée à lord Palmerston, cette dépêche : « ... Cette » mission n'est, à ce qu'il paraît, qu'une démonstration » qui a été imposée au saint-père par le parti dominant à Rome. Mgr Morichini est chargé d'employer » tous les moyens de persuasion auprès de Sa Majesté » pour l'engager à une prompte pacification, et d'exposer en même temps que celle-ci serait impossible » si l'empereur ne consentait à l'abandon de toutes ses » provinces italiennes contre quelque indemnité pécuniaire. Une pareille démarche a le caractère de la » dérision ! »

Cette démarche de Pie IX était pourtant bien sincère. Mais, dans la fausse situation où il s'était placé, personne ne voulait plus prendre au sérieux ni ses actes ni ses paroles.

Tandis que le gouvernement autrichien dédaignait une semblable proposition, lord Abercromby écrivait à lord Palmerston, le 18 juin, « qu'il savait, par une » conversation avec M. Ricci, sous-secrétaire d'État des » affaires étrangères du Piémont, que le principe de la » médiation papale était l'évacuation complète et entière des provinces italiennes par l'Autriche, et que » le gouvernement sarde n'était disposé à écouter aucune proposition qui n'admettrait pas une telle base. »

XXI

M. Hummelawer, de retour de Londres à Inspruck, ne laissa au gouvernement autrichien aucun espoir

» conse... ...son memorandum, l'ap-
» pers... ...s. L'empereur songea alors
» l'A... ...13 juin, à la Lombardie.
» d... ...e déserter la cause de la Vé-
... à ses yeux la reconnaissance
...pendance absolue.

...essenberg au comte Casati.

« Inspruck, le 13 juin 1848.

... impériale et Royale, guidée par des
... humanité et de paix, désire vivement
...ientôt un terme à la guerre qui désole
... italiennes.

...et, je suis autorisé à ouvrir, avec le gou-
... provisoire établi à Milan, une négociation
... basée sur la séparation et l'indépendance
...mbardie. Le gouvernement de Sa Majesté
... et Royale n'y attachera que des conditions
..., lesquelles comprendraient principale-
... transfert d'une partie proportionnelle de la
... l'empire d'Autriche à la charge de la Lom-
..., plus un règlement qui assurerait certains
...ages au commerce autrichien, et quelques sti-
...ations par rapport aux propriétés particulières de
... famille impériale et aux pertes qu'ont éprouvées
... employés militaires et civils à la suite des derniers
...vénements.

Vous voyez, M. le comte, que j'aborde, dès le commencement, la question avec toute la franchise possible.

» Je vous informe en même temps que Sa Majesté
» Impériale vient de donner des ordres pour la conclu-
» sion d'un armistice auquel le gouvernement provisoire
» aimera sans aucun doute à concourir.

» Il ne restera qu'à nommer de part et d'autre des
» plénipotentiaires pour conduire la négociation en
» question au but désiré.

» Recevez, etc.

» WESSENBERG. »

XXII

A ce moment, il n'est pas permis d'en douter, la Lombardie pouvait faire reconnaître son indépendance par l'Autriche, en séparant sa cause de celle de la Vénétie. La Lombardie sut noblement résister à l'appât qui lui était présenté. Elle ne voulut pas d'une liberté scellée par la trahison. Elle aima mieux succomber avec la Vénétie, sa sœur, que triompher sans elle. Elle resserra ses liens avec les provinces vénètes plus intimement après leurs défaites. Le gouvernement provisoire de Milan, quels qu'aient été ses motifs, accomplit son devoir sans hésitation, avec grandeur et loyauté. S'il commit des fautes, il sut prouver, par cette conduite généreuse, que l'amour de la patrie italienne l'inspirait, et répondit aux méfiances et aux soupçons dont on l'avait accablé, par un refus net et positif aux propositions de l'Autriche; et cela à l'instant même, sans consulter ni la France ni l'Angleterre. Voici cette réponse remarquable, dont la date même prouve la spontanéité.

d'obtenir, dans les limites de son memorandum, l'appui du gouvernement anglais. L'empereur songea alors à s'adresser directement, le 13 juin, à la Lombardie, dans le dessein de lui faire déserter la cause de la Vénétie, en faisant briller à ses yeux la reconnaissance solennelle de son indépendance absolue.

Le baron de Wessenberg au comte Casati.

« Inspruck, le 13 juin 1848.

» Sa Majesté Impériale et Royale, guidée par des » sentiments d'humanité et de paix, désire vivement » voir mettre bientôt un terme à la guerre qui désole » les provinces italiennes.

» A cet effet, je suis autorisé à ouvrir, avec le gou- » vernement provisoire établi à Milan, une négociation » qui serait basée sur la séparation et l'indépendance » de la Lombardie. Le gouvernement de Sa Majesté » Impériale et Royale n'y attachera que des conditions » inévitables, lesquelles comprendraient principale- » ment le transfert d'une partie proportionnelle de la » dette de l'empire d'Autriche à la charge de la Lom- » bardie, plus un règlement qui assurerait certains » avantages au commerce autrichien, et quelques sti- » pulations par rapport aux propriétés particulières de » la famille impériale et aux pertes qu'ont éprouvées » les employés militaires et civils à la suite des derniers » événements.

» Vous voyez, M. le comte, que j'aborde, dès le » commencement, la question avec toute la franchise » possible.

» Je vous informe en même temps que Sa Majesté » Impériale vient de donner des ordres pour la conclu- » sion d'un armistice auquel le gouvernement provisoire » aimera sans aucun doute à concourir.

» Il ne restera qu'à nommer de part et d'autre des » plénipotentiaires pour conduire la négociation en » question au but désiré.

» Recevez, etc.

» WESSENBERG. »

XXII

A ce moment, il n'est pas permis d'en douter, la Lombardie pouvait faire reconnaître son indépendance par l'Autriche, en séparant sa cause de celle de la Vénétie. La Lombardie sut noblement résister à l'appât qui lui était présenté. Elle ne voulut pas d'une liberté scellée par la trahison. Elle aima mieux succomber avec la Vénétie, sa sœur, que triompher sans elle. Elle resserra ses liens avec les provinces vénètes plus intimement après leurs défaites. Le gouvernement provisoire de Milan, quels qu'aient été ses motifs, accomplit son devoir sans hésitation, avec grandeur et loyauté. S'il commit des fautes, il sut prouver, par cette conduite généreuse, que l'amour de la patrie italienne l'inspirait, et répondit aux méfiances et aux soupçons dont on l'avait accablé, par un refus net et positif aux propositions de l'Autriche; et cela à l'instant même, sans consulter ni la France ni l'Angleterre. Voici cette réponse remarquable, dont la date même prouve la spontanéité.

Le comte Casati au baron Wessenberg.

« Milan, 18 juin 1848.

» M. le conseiller de légation de Schnitzer m'a remis » une lettre de Votre Excellence, en date du 13 cou- » rant, dans laquelle il me fut annoncé qu'il aurait à » me communiquer une autre lettre officielle ayant » pour but d'entamer des négociations de paix. En » effet, hier au soir, dans un entretien que j'ai eu avec » lui, en présence de plusieurs de mes collègues du » gouvernement provisoire, il me remit l'autre lettre » de Votre Excellence, de même date, qui contenait » les propositions de pacification, se résumant dans les » quatre points suivants :

» 1° Indépendance absolue de la Lombardie, et sa » séparation de la monarchie autrichienne;

» 2° L'obligation, de la part de la Lombardie, de se » charger d'une partie proportionnelle de la dette autri- » chienne;

» 3° Conventions commerciales en faveur de l'indus- » trie autrichienne;

» 4° Indemnités pour les biens privés de la famille » impériale, et pour les dommages soufferts par quel- » ques-uns par suite des événements;

» En même temps un armistice pour traiter sur ces » bases.

» Ces propositions ayant été développées, il se pré- » senta d'abord l'idée que Votre Excellence regardait » la question comme simplement lombarde, tandis » qu'elle a toujours été envisagée par nous comme une

» question italienne. Cela posé, si dans l'article pre-
» mier, au lieu de l'indépendance lombarde, il avait été
» question de toutes les provinces italiennes soumises
» au sceptre de l'Autriche, les articles suivants prête-
» raient matière à une négociation, et nous sommes
» persuadés qu'on ne serait pas loin de tomber d'ac-
» cord.

» Le gouvernement provisoire, au nom duquel j'écris,
» est profondément pénétré du désir de mettre fin à
» une guerre désastreuse, et qui pourrait encore se pro-
» longer avec des sacrifices graves pour les deux par-
» ties, mais la cause dont il s'agit est tellement sacrée
» à ses yeux, qu'il ne saurait la déserter, pas même en
» partie.

» Les déclarations des autres provinces se prononcent
» pour la fraternité, et notre indépendance ne saurait
» être garantie si elle n'existait qu'à moitié. Votre Ex-
» cellence peut être assurée que l'Autriche trouverait
» alors dans l'Italie voisine une nation amie, et que les
» intérêts matériels des deux nations y gagneraient im-
» mensément, plus que dans le cas où les provinces
» italiennes devraient, ou dans leur totalité ou en par-
» tie, rester forcément unies à la monarchie autri-
» chienne. La pénétration de Votre Excellence appro-
» fondira d'abord tous les avantages qui résulteraient
» pour la monarchie autrichienne de l'existence d'un
» État fort dans la haute Italie, d'un État qui serait une
» garantie pour la paix européenne. Votre Excellence
» aura déjà appris que la Lombardie a déclaré vouloir
» former un seul État avec le Piémont. Cet événement
» apporte des changements à la forme des relations po-

» litiques et internationales, et nous ne saurions plus,
» dès à présent, entrer en négociations quelconques
» que d'accord avec le gouvernement du roi Charles-
» Albert. Le gouvernement provisoire ne saurait d'ail-
» leurs s'intéresser à ce qu'un armistice fût admis dans
» l'état actuel des choses, et il ne croit pas non plus
» que le roi Charles-Albert voudrait y adhérer.....

» Le gouvernement provisoire exprime les senti-
» ments, etc., etc.

» CASATI. »

XXIII

Les ministres et les chambres sardes étaient également déterminés à ne pas sacrifier la Vénétie, à ne pas abandonner une parcelle de la patrie italienne à l'ambition, à l'oppression de l'Autriche. Le 13 juin, le gouvernement piémontais et les députés lombards avaient signé une convention provisoire de fusion, dont les bases étaient les libertés consacrées par les deux pays, et la convocation d'une Assemblée constituante commune, dont la réunion serait fixée au plus tard au 1er novembre.

Le 15 juin, un projet de loi était soumis à l'approbation des députés, ayant pour objet de consacrer non-seulement la fusion de la Lombardie avec le Piémont, mais encore celle des provinces de Padoue, Vicence, Trévise et Rovigo. Le 28, la loi suivante sur la réunion des provinces lombardo-vénitiennes aux États sardes fut votée et publiée [1].

[1] La loi parut ensuite de nouveau, votée et publiée, le 10 juillet, en plusieurs articles, mais conforme à la rédaction ci-jointe. — Affaires d'Italie, 1848, partie III, page 46 et page 15.

« La réunion immédiate de la Lombardie et des provinces de Padoue, Vicence, Trévise, Rovigo, votée par les populations, a été acceptée. La Lombardie et les provinces forment un seul royaume avec les États sardes, et les autres États déjà réunis. Par le moyen du suffrage universel, sera convoquée une Assemblée constituante commune, ayant mission de discuter et d'établir les bases et la formation d'une nouvelle monarchie constitutionnelle avec la dynastie de Savoie, l'ordre de succession établi par la loi salique, et conformément aux vœux exprimés par les Vénitiens et le peuple lombard, et à la loi du 12 mai 1848 du gouvernement provisoire de la Lombardie. La formule du vote ci-dessus contient l'unique mandat de la constituante et détermine les limites de son pouvoir. »

Ainsi les événements se dessinent de plus en plus nettement, et se précipitent de tous côtés.

XXIV

Certes, déjà devaient poindre dans le cœur de quelques-uns les intérêts et les passions étroites, inhérentes à l'humanité, qui surgissent des faits mêmes et s'élèvent contre les grandes actions et les nobles déterminations des peuples. Turin céderait-il à Milan les honneurs et les avantages de la ville capitale? La Noblesse piémontaise ne perdrait-elle pas de son influence, de ses emplois, de ses places à la cour, dans l'administration, dans l'armée, en se mêlant à la noblesse lombardo-vénitienne? Les Commerçants de Turin ne seraient-ils pas lésés dans les ventes quotidiennes,

ordinaires à une ville habitée par le monarque? La Savoie ne serait-elle pas isolée au milieu de ce peuple italien, et du moment où elle ne serait plus qu'une contrée éloignée du centre d'une nationalité nouvelle, ses mœurs, son esprit, ses coutumes, sa langue, ne la rattachaient-ils pas davantage à la France? Mais l'élan de tous vers l'affranchissement de l'Italie, la haine contre l'Autriche, l'orgueil de l'indépendance, les sympathies pour les opprimés, les succès de l'armée, la gloire des armes, dominaient les sentiments égoïstes, écrasaient les penchants personnels; et c'était avec un enthousiasme sincère et une ivresse véritable que la nation votait et célébrait son union avec la Lombardie, avec la Vénétie; sans vouloir en abandonner la plus minime partie aux Tudesques, qu'elle traitait de barbares.

XXV

Charles-Albert, à la fin de mai et au commencement de juin, voulait aussi, de bonne foi, sauvegarder la Vénétie, et ne traiter avec l'Autriche que l'Italie entière affranchie du joug étranger. C'est incontestable! Confiant dans ses succès, ambitieux de fonder un royaume de la haute Italie, il repoussait énergiquement les propositions qui lui étaient adressées par l'entremise des ambassadeurs anglais, et il exposait glorieusement sa vie pour parvenir à son but. Sans aucun doute, déjà autour de lui quelques esprits, plus politiques que dévoués, lui faisaient entrevoir les avantages immédiats et brillants qu'un nouveau traité de Campo-Formio lui donnerait; sans aucun doute, les conseils prudents,

timides, égoïstes, soufflaient à son oreille des idées d'abandon et de trahison; sans aucun doute, les embarras de sa position, en face d'une armée ennemie grossissant à vue d'œil, devaient, quelques semaines plus tard, faire pénétrer dans son âme des faiblesses et des pensées funestes envers la Vénétie. Mais alors, il était résolu, tout autant qu'il était permis à un caractère indécis, à ne rien céder de la patrie italienne. Il le disait, il le pensait, il le voulait! les pièces diplomatiques en fournissent les preuves.

Enfin, pour compléter le tableau si instructif des négociations, des intentions de chaque prince, de chaque peuple, à cette époque, sur cette question si vivace de l'indépendance de l'Italie, nous ne pouvons nous dispenser d'examiner rapidement deux objections absolument opposées, adressées, l'une, au Gouvernement provisoire et à la Commission exécutive de la République française; l'autre, à M. Lamartine.

En 1849, un orateur, ancien ministre, dans une séance de l'Assemblée constituante, reprocha aux deux premiers pouvoirs républicains la faute grave « d'avoir » fermé l'oreille aux propositions de l'Autriche vain- » cue, qui leur offrait l'affranchissement de la Lom- » bardie, l'annexion au Piémont, l'indépendance de » la Vénétie, un archiduc pour chef, des institutions » libérales, une armée vénitienne, des finances véni- » tiennes... de faire de la Vénétie une autre Tos- » cane... » L'orateur en appela à l'histoire. L'histoire lui répond par les nombreux documents cités, qui prouvent clairement que le seul point sur lequel les cabinets d'Angleterre, d'Autriche et de Sardaigne se

trouvèrent d'accord, fut précisément d'écarter de leurs débats l'intervention de la République française, et que, par conséquent, jamais le Gouvernement provisoire et la Commission exécutive ne furent mis en demeure de se prononcer sur les propositions de l'Autriche, repoussées d'ailleurs par Charles-Albert et par lord Palmerston.

Relativement à l'objection faite à M. de Lamartine qu'en dehors du Gouvernement provisoire il aurait négocié avec l'Autriche, nous avons rapporté son énergique protestation à la tribune, le 23 mai, contre une telle imputation. En effet, si Lamartine eût été d'accord avec l'Autriche, il n'était pas besoin qu'il demandât à la France une armée de 530 000 hommes et la mobilisation de 300 000 gardes nationaux, pour exiger de l'Autriche ce qu'elle offrait par un traité qu'elle priait instamment l'Angleterre de faire accepter au Piémont. L'erreur dans laquelle on est tombé provient de ce que Lamartine, après sa sortie du pouvoir et la défaite du Piémont, a déclaré acceptables des propositions semblables à celles que d'autres lui reprochaient d'avoir refusées : la délivrance de la Lombardie, la constitution de la Vénétie en État indépendant comme la Toscane, avec un archiduc et une charte italienne libérale, si les peuples de ces deux contrées y adhéraient. Mais cette pensée est une pensée individuelle, postérieure, qui ne fut jamais soumise au Conseil, parce qu'il n'y eut jamais lieu à la discuter, en ce moment surtout où l'on croyait à la chute de la maison d'Autriche. Depuis, Lamartine a eu son opinion comme Ledru-Rollin la sienne. Celui-là a pu dé-

sirer une transaction, celui-ci l'affranchissement absolu de l'Italie sous la forme républicaine, sans concession aucune ; mais la vérité est que ces questions ne furent jamais traitées en Conseil, et qu'il y eut accord unanime pour la délivrance complète de l'Italie.

XXVI

Tandis que le peuple italien versait son sang sur le champ de bataille, le régime parlementaire s'inaugurait à Turin, à Rome, à Florence.

Le 8 mai, date qui restera célèbre dans les annales des États sardes, l'ouverture des Chambres avait eu lieu à Turin. Le prince de Carignan, lieutenant général du royaume, avait prononcé un discours de circonstance qui avait été vivement applaudi, quoiqu'il n'eût pas et ne pût pas avoir une haute portée en l'absence du roi. Le lendemain on avait commencé la vérification des pouvoirs et l'organisation des bureaux. Gioberti avait été élu président. L'attention publique était absorbée par les succès et les revers des armées italiennes. Les débats ne captivaient l'opinion que les jours où se votaient les annexions des provinces nouvelles. Le sentiment national savourait avec joie ces prémices de l'unité de la patrie.

Les premiers actes du régime parlementaire se ressentirent du peu d'habitude que les députés avaient du maniement d'institutions nouvelles pour eux. Cependant les exemples des Chambres anglaises et françaises leur servaient d'enseignement, de guide, et ce fut avec assez de facilité que se formèrent les orateurs

et les coutumes constitutionnelles. La liberté grandit, élève ses apôtres. Les révolutions enfantent le génie. Les premiers votes importants de ce parlement naissant furent des votes de sacrifice, des votes d'hommes et d'argent. Le peuple, par ses représentants, payait largement son tribut aux nécessités de l'Italie. Il possédait ses droits, il accomplissait ses devoirs. Ce n'était plus, comme autrefois, l'impôt prélevé pour forger et resserrer ses chaînes; c'était la dette sacrée payée au trésor public pour les briser. C'était plus encore : c'était sa part légitime, offerte au pays, pour détruire le joug le plus pesant, celui du soldat étranger.

XXVII

Le parlement romain, composé d'un haut Conseil et d'une Chambre des députés, s'ouvrit le 5 juin. Les élections s'étaient faites avec calme. Des hommes éminents de tous les rangs avaient été appelés à représenter la nation. Le discours d'ouverture qui devait être prononcé, au nom du souverain pontife, par le cardinal Altieri, délibéré en Conseil des ministres, rencontra auprès de Pie IX des difficultés qui faillirent soulever une nouvelle crise à Rome. Mamiani, le membre influent du Conseil, jouissant de l'estime et de la confiance publiques, épuisait sa popularité à concilier deux principes, désormais opposés, depuis la lettre du 29 avril, le prince et le peuple, la cour et la ville, le clergé et les laïques. D'un côté, il était accusé de pression; de l'autre, de condescendance. Il avait rédigé le discours officiel avec talent et mesure, cherchant à exprimer

tout à la fois le sentiment religieux et le sentiment libéral, attribuant au pape son caractère sacré, au chef de l'État les principes constitutionnels. Ce discours modifié, retouché, ne put être définitivement adopté par Pie IX. Un projet rédigé d'après sa volonté ne fut pas accepté par le ministère. Dans le même moment, une loi sur la presse, préparée en dehors du Conseil, était repoussée par le Conseil, parce qu'elle maintenait la censure ecclésiastique et n'établissait pas le jugement par le jury. La loi paraissait sans la sanction ministérielle.

Pendant ces pourparlers, ces discussions intérieures, le soleil du 5 juin venait éclairer la ville; et la cité joyeuse et parée, curieuse d'un spectacle nouveau, accourait dans le Corso, voir les députés et les membres du haut Conseil se rendant en cortége à la salle qui leur était destinée. Déjà le cortége était dans la Via del Corso, lorsque les ministres se présentèrent devant Pie IX pour lui déclarer qu'ils ne pouvaient consentir à la lecture du discours préparé par lui, et pour lui proposer de faire lire par le cardinal son délégué, quelques paroles sans signification politique. Le ministère prononcerait ensuite, dans la première séance qui suivrait l'ouverture, un discours officiel. Le pape reçut fort mal et les ministres et leurs propositions... Son esprit soupçonneux leur prêtant la pensée de vouloir profiter de la circonstance urgente pour exercer sur lui une contrainte morale, il s'emporta en mots acerbes, parla de trahison, et les congédia. Il fallut l'intervention officieuse de personnes dévouées pour empêcher les ministres de déposer sur-le-champ leur

démission, et Pie IX de l'accepter. Le public attendait. Le scandale eût éclaté comme un orage. Il y avait péril. La querelle fut apaisée tant bien que mal; et le cardinal Altieri lut un discours bref et sans couleur.

XXVIII

L'historien Farini, à qui nous avons emprunté ces détails si fidèles sur la situation, fut choisi comme intermédiaire entre Pie IX qui lui témoignait de la confiance et les ministres qui l'estimaient, pour l'adoption commune d'un programme que Mamiani était chargé par ses collègues de rédiger, et que le pape devait agréer. Cette fois, les corrections furent faites par Pie IX avec bienveillance, acceptées par le ministère avec empressement, et reproduites avec exactitude.

Les pensées sages, élevées, libérales, abondent dans ce programme, lu, le 9 juin, dans une seconde séance, aux deux Conseils; quelques citations suffisent pour en faire connaître les principes : « L'inviolabilité, la sainteté du prince auraient dû faire inventer pour les provinces romaines le système représentatif, s'il n'eût existé nulle part. La liberté fleurit avec une expansion vraie, bien ordonnée, car elle agit plus efficacement sur le cœur des hommes par la force suave de la persuasion et de la spontanéité que par la force de la compression et du pouvoir matériel. Le premier devoir du ministère avait été de répondre à l'opinion universelle qui commandait impérieusement de se dévouer à la cause italienne. Les troupes et les volontaires avaient

été placés sous la prévoyance tutélaire et sous le commandement de Charles-Albert. Il y a dans l'histoire des peuples de ces moments suprêmes où tous les cœurs se fondent en un seul sentiment qui les fait s'écrier, avec un enthousiasme sacré : « Dieu le veut! »

L'idée la plus difficile à exprimer était, dans ce remarquable discours, traitée avec bonheur. « Le pontife, témoin d'un si grand événement, et, d'autre part, abhorrant la guerre et le sang, avait pensé, avec une affection tout à la fois apostolique et italienne, à s'interposer entre les combattants et à faire entendre aux ennemis de la commune patrie combien était cruel, inutile, ce dessein de contester aux Italiens leurs frontières naturelles et la faculté de se grouper en une seule et même famille.

» Ils recevaient du dehors (allusion à la France) des témoignages de sympathie plutôt que des secours, parce que, comme tous les bons Italiens, ils nourrissaient le désir d'être livrés à eux seuls, persuadés qu'ils pouvaient, par eux-mêmes, pourvoir à leur sort. Le plus grand des malheurs peut-être qui pût arriver en ce moment à la nation, serait la trop fervente et active amitié d'une grande puissance.

» Ils devaient n'avoir pas de haine contre la nation allemande, mais au contraire de l'estime et de l'affection pour cette noble et savante nation; et ils étaient prêts à resserrer avec les Autrichiens les liens de l'amitié le jour où leur dernier soldat aurait abandonné le dernier coin de la terre italienne.

» Lorsque les institutions créées par les siècles avec peine et lenteur étaient menacées de subite destruction,

il fallait songer à réédifier avec sagesse et habileté. Le parlement devait préserver le peuple de sa propre impatience. »

Des applaudissements vifs et prolongés accueillirent ces dignes et nobles paroles. Le prince de Canino demanda si le programme était l'expression seulement du ministre amovible, ou la pensée du prince lui-même, qui avait voulu reconnaître les droits sacrés et imprescriptibles de ses peuples. Mamiani répliqua que c'était l'expression unanime du ministère, approuvée par Sa Sainteté. Cette déclaration solennelle souleva des transports d'enthousiasme. Les cris de « *Vive Pie IX!* » retentirent avec force. Les députés, comme les ministres, caressaient encore l'espérance de maintenir l'union, la concorde, la confiance entre le prince et le parlement, et le peuple; mais ce n'était qu'une espérance que le moindre souffle allait bientôt faire évanouir.

XXIX

Dès qu'on apprit à Rome que les troupes romaines, par la capitulation de Durando à Vicence, étaient réduites à l'impuissance, ce fut un désespoir public. On ne pouvait croire à la fortune adverse : on accusait le général d'incapacité, de trahison; on reprochait à Pie IX des désaveux qui avaient affaibli l'armée; on s'emportait jusqu'à ne pas vouloir respecter le pacte signé; on décrétait le droit de cité pour les Suisses qui avaient valeureusement combattu; on votait une armée de 24 000 hommes, qu'il n'était pas possible de recruter, et des subsides, avec des caisses vides. La tristesse était

dans toutes les âmes, la défiance dans tous les esprits; aussi, le jour anniversaire de l'élection du pape fut froidement célébré. La procession du peuple au Quirinal fut peu nombreuse et la dernière.

Le ministère se débattait dans le trouble : à chaque instant contesté et désavoué par Pie IX, discuté par certains députés, applaudi et blâmé par les cercles, tiraillé par le peuple; il cherchait vainement à consolider une position sans cesse chancelante. Un jour, il apprenait, par une lettre chiffrée du cardinal Soglia, interceptée, que l'ordre était donné aux nonces de ne tenir aucun compte des avis ministériels; un autre jour, le pape déclarait qu'il ne pouvait tolérer la séparation des affaires étrangères séculières des affaires étrangères ecclésiastiques; enfin Pie IX laissait, à tout moment, percer devant ses familiers sa répugnance pour les ministres.

Un incident plus grave se manifesta, le 10 juillet, lors de la présentation de l'adresse par les députés. On lisait dans cette adresse, qui reproduisait sous une forme heureuse les sentiments du programme : « ... Il » est digne du ministère sacerdotal et convenable à » votre esprit céleste de prononcer, entre les parties » contendantes, une parole de paix (la nationalité ita- » lienne en étant le fondement et le principe); mais » repoussant toute imitation des stipulations de Campo- » Formio, nous pensons que le peuple romain ne doit » pas, ne peut pas, déposer les armes avant que la pa- » trie commune ait reconquis ses limites naturelles. »

Dans la réponse du pape, on lisait : « ... Si les vifs » désirs se multiplient pour la grandeur de la na-

» tion italienne, il est nécessaire que le monde entier
» connaisse de nouveau que le moyen de l'obtenir ne
» peut être, pour notre part, la guerre. Notre nom fut
» béni par toute la terre pour les premières paroles de
» paix qui sortirent de nos lèvres; certainement cela
» n'aurait pu être s'il en était sorti des paroles de
» guerre, et ce fut pour nous une grande surprise
» quand nous vîmes les considérations du conseil sur
» ce point, contrairement à nos publiques déclarations,
» et dans le moment où nous avions entrepris de traiter
» de la paix... »

XXX

Le pape avait lu sa réplique sans la communiquer aux ministres; c'était une réfutation du programme rédigé par Mamiani et des idées émises par le parlement; c'était la confirmation de sa lettre du 29 avril. La position, pour Mamiani et ses collègues, n'était plus tenable. Ils avaient déjà déposé leur démission, qui, dès ce moment, resta constamment dans les mains du saint-père. Vainement Pie IX essayait de former un nouveau ministère; il n'y pouvait parvenir. Le célèbre historien et professeur Rossi, venu de France, fut un moment chargé par le pape de cette haute mission. Il échoua dans des démarches faites à regret. Rome resta donc gouvernée par un ministère démissionnaire : de là, des agitations incessantes; les unes pour le saint-père, les autres pour Mamiani; la ville divisée en deux camps : les cardinaux, le clergé, leur clientèle nombreuse; le parlement, la garde nationale, les cercles, le peuple;

les provinces incandescentes; l'anarchie partout. Ainsi Pie IX qui rêvait le repos, semait le trouble; qui prêchait la paix, vivifiait la guerre civile; qui aspirait à l'union des citoyens, faisait naître la discorde; sans le savoir, sans le vouloir. A travers ces écueils, le parlement poursuivait lentement et tristement la mission que la nation lui avait confiée.

XXXI

En Sicile, le parlement après avoir prononcé la déchéance de Ferdinand et de sa dynastie, voulut favoriser le soulèvement qui, dans les Calabres, suivit la déplorable journée du 15 mai. Il y envoya une légion armée; cette entreprise ayant échoué, le parlement ne dut plus songer à l'attaque mais à la défense. Privé de fabriques d'armes, déshabitué du service militaire, dénué de ressources, le pays était sans forces suffisantes. Les Siciliens assiégeaient vainement la citadelle de Messine, restée au pouvoir des troupes royales. Le patriotisme ardent se brisait impuissant devant une résistance régulière. Il eût fallu organiser une armée : on ne put organiser que la garde nationale. Il eût fallu une énergie soutenue, une vigueur surnaturelle, pour rendre le pays invincible; on le voulut; l'action manquait. Le parlement, divisé en fractions de droite, de gauche et de centre, délibérait au lieu de donner l'initiative, créait une Constitution, cherchait un roi; tandis qu'il n'eût dû avoir qu'une pensée : faire de la Sicile une île imprenable. Le gouvernement, absorbé par les discussions de tribune, ne donnait pas l'élan.

Ferdinand couvait sa proie, préparait, entassait ses forces.

La Constitution fut proclamée le 10 juillet; elle établissait une monarchie entourée d'institutions républicaines. Tout l'intérêt de la situation s'était concentré sur le choix du nouveau roi. Le grand-duc de Toscane ne laissa pas que de briguer cet honneur pour sa famille. Un prince piémontais l'emporta sur ses concurrents. Le jour où était promulguée la Constitution, le 11 juillet, un décret appela à régner en Sicile le duc de Gênes, deuxième fils du roi de Sardaigne, sous le nom d'Albert-Amédée. Une commission de pairs et de députés eut mission d'aller offrir le trône à ce jeune prince, qui combattait vaillamment en Lombardie. La Sicile célébra, par des réjouissances publiques et des transports d'enthousiasme, la satisfaction d'avoir pour elle seule un roi. Les républicains, en minorité, eussent préféré voir ajourner cette décision; car elle semblait justifier Ferdinand, aux yeux de ceux qui mettent l'intérêt dynastique au-dessus de l'intérêt des peuples, d'avoir rappelé de la Lombardo-Vénétie son armée et sa flotte, destinées à donner une couronne à un monarque rival, qui lui enlevait une des siennes.

XXXII

A Naples, l'ouverture du Parlement, convoqué pour le 1er juillet, se fit sous l'aspect le plus sinistre. Les élections, regardées comme illusoires après le 15 mai, n'avaient pu être terminées dans un certain nombre de colléges. Les rues de Naples portaient encore les traces

du sang versé et du pillage ; les maisons et les palais les traces des balles et des boulets. Les boutiques étaient restées fermées comme en un jour de deuil public. Les pairs et les députés, presque tous réélus, étaient taciturnes; les ministres, embarrassés; les visages, sombres. Le ministère cependant voulut donner un simulacre du respect de la Constitution devant une assemblée peu nombreuse ; le délégué du roi, duc de Serra-Capriola, lut le discours au nom de son maître; on y remarquait ce passage : « ... Les libres institutions » par moi irrévocablement sanctionnées et jurées, de- » meureraient stériles sans des lois rédigées sur des » bases analogues, de nature à en développer les divers » systèmes d'application. J'appelle votre sollicitude » toute spéciale sur ces objets importants..... » Le 3 et le 4, séances nulles, impossibles; soixante-treize députés seulement étaient présents : la majorité nécessaire était de quatre-vingt-trois. Les jours suivants, même délaissement dans la Chambre des pairs ; le nombre légal manquait également. Enfin le 8, les députés parviennent à nommer président M. Capitelli, qui réunit quarante-sept voix, contre M. Carlo Troja, qui en obtient vingt-cinq. Dans cette Chambre mutilée, le cri de l'Italie perce encore dans toute sa force. En réponse au discours du trône, le vice-président Savarese lit un projet où la Commission témoigne le regret « du rappel des milices parties, aux applaudissements » du peuple, pour la campagne d'Italie. Nous avons la » conviction, en effet, que notre régénération politique » ne peut pas être parfaite sans l'indépendance et la » reconstitution de l'entière nationalité italienne. La

» Chambre fait des vœux pour que l'heure de la déli-
» vrance de l'Italie sonne bientôt..... »

Un tel langage devait irriter le roi. Les discussions entre les ministres et les députés étaient acerbes. Les Chambres se traînèrent ainsi entre les tentatives des uns en faveur de la conciliation, de la patrie, de la liberté, et les efforts des autres pour maintenir une autorité absolue. Enfin le roi et le ministère, ne pouvant plus tolérer des réclamations persistantes, et une censure même contenue et limitée, prononcèrent, le 5 septembre, la prorogation du parlement, prorogation qui fut célébrée dans les rues de Naples par les lazzaroni aux cris de : *Vive le roi! Mort à la Constitution!* En effet, la Constitution était passée à l'état de lettre morte.

XXXIII

Dans le grand-duché de Toscane, le régime parlementaire était inauguré sous de plus heureux auspices. Les élections s'étaient faites du 12 au 15 juin, et l'ouverture des Chambres, le 26. Rassemblés dans la grande salle des Cinq-Cents du Palais vieux, les pairs et les députés accueillirent avec satisfaction les paroles du grand-duc, qui témoignait de ses vives sympathies pour le succès des armes italiennes, de ses désirs ardents d'une Ligue italienne. Il annonçait aussi l'adjonction des populations de Massa et Carrara, de la Garfagnana et de la Lunegiana, « qui avaient voulu se réunir par suite
» de la conformité de caractères, d'habitudes, de be-
» soins. Il parlait des députés siciliens, reçus comme des
» frères de la grande famille; faisait des vœux pour

» que la Sicile pût s'organiser de la manière la plus » conforme à son bien et à l'intérêt commun..... » Le grand-duc appuyait ainsi, indirectement mais publiquement, la candidature de son second fils, pour lequel il eût volontiers dépouillé son parent le roi de Naples; ambition que caressait surtout le cœur maternel de la grande-duchesse, et qui ne put aboutir.

M. Ridolphi, ministre de l'intérieur, avait obtenu la présidence du conseil. Il se trouva, dès le début, en lutte avec les partisans du royaume de la haute Italie, avec les démocrates de Guerrazzi, et chercha à naviguer entre les écueils. Il parvint à les éviter, non sans efforts, pendant quelques semaines. Le grand-duc soutenait son ministère par des discours patriotiques. « Je serai tou» jours avec vous, disait-il dans une réponse à l'adresse » des députés, parce que je veux partager le sort du » peuple, partager avec lui l'avenir que nous réserve la » Providence. » Ces démonstrations éloignaient l'orage, mais ne le dissipaient pas.

XXXIV

A Venise, l'Assemblée des représentants allait se réunir le 3 juillet. Venise, bloquée, assiégée, séparée des provinces par 15 000 Autrichiens, attendait avec impatience le jour solennel où ses destinées devaient être décidées. C'était au bruit des canons ennemis, après des défaites successives, au milieu des préparatifs d'une défense désespérée, que les députés étaient appelés à se prononcer. Le 29 juin dans la soirée, au Champ de Mars, diverses sections de la garde nationale appellent de leurs acclamations la royauté de Charles-

Albert. Du Champ de Mars ils se précipitent sur la place Saint-Marc, et font entendre les mêmes clameurs. Dans le tumulte, on remarque plus spécialement les classes élevées donnant l'impulsion au peuple. Le lendemain, 30, à la même heure, les mêmes démonstrations recommencent. La foule se porte devant le palais national; on entend retentir avec frénésie les cris de : *Vive Charles-Albert!* Bientôt à ces cris se mêlent les cris de : *A bas la République! Dehors Manin!* Un habitant de Padoue veut prononcer une parole en faveur de la République; il n'échappe à la colère de la multitude que par la protection de la garde civique. Triste exemple des vicissitudes humaines! ceux-là qui ont délivré Venise, expulsé les Autrichiens, que l'on acclamait la veille, sont méconnus le lendemain. Les sauveurs du 22 mars, portés sur le pavois, en sont précipités par ce peuple qui les avait couverts de ses vivat, de ses vœux, de ses transports d'enthousiasme, de ses adulations. Peur chez les uns; ingratitude chez les autres; délire, faiblesse, inconstance des masses, entraînement du moment, spectacle étrange! enseignement pour tous les temps!

Manin, impassible, sévère, résolu, fait face à la tempête, rappelle la garde civique au devoir et le peuple à la raison. L'Assemblée doit bientôt prononcer légalement : que Venise sache attendre! il ne cédera devant aucune pression.

XXXV

Le 3 juillet arrive. Le bruit circule que Charles-Albert a promis l'envoi de 2 000 Piémontais et des subsides; en effet, une lettre du ministre sarde Des Ambrois,

datée de Roverbella, 30 juin, est communiquée : les esprits sont préparés. Avant de se rendre au palais ducal, les députés vont dans l'église Saint-Marc demander à Dieu des inspirations. Introduits dans la salle du grand Conseil, ils se comptent : cent vingt-huit seulement répondent à l'appel ; l'absence des autres fait naître la douloureuse pensée que les provinces qu'ils représentent sont tombées au pouvoir de l'ennemi.

Après les travaux préliminaires d'installation, Rubbi étant élu président de l'Assemblée, Manin, président du gouvernement provisoire de la République, fait l'exposé des événements, depuis le jour de la délivrance. Sa voix émeut et séduit; les actes parlent; il est vivement applaudi.

Le lendemain 4, sont présents 134 députés. Manin poursuit son récit. L'Assemblée attentive est suspendue à ses lèvres. Le tableau qu'il déroule est palpitant d'intérêt. Un frémissement se fait sentir lorsqu'il énonce le vœu, manifesté par un certain nombre de citoyens, d'un appel à la France, et pour lequel les États italiens consultés ont envoyé des réponses négatives. Le Piémont ne s'est pas encore prononcé.

Castelli succède à Manin. Il lit le rapport du ministre des finances, Camerata, sur la situation financière. Ce rapport démontre, avec une logique impitoyable, la pénurie du trésor — les sacrifices immenses du pays — les réductions de recette, par les exemptions de droit sur les approvisionnements de toute sorte, par la suppression de la loterie — l'accroissement des dépenses, par les secours aux provinces, les subsides aux alliés, à Durando, la solde et l'entretien de

18 000 combattants, la construction de la flotte—l'impossibilité de se créer des ressources. L'ennemi occupe les provinces; Venise est cernée et le pays est épuisé; il marche à sa ruine. La conclusion de cet exposé sinistre n'est pas indiquée, mais elle est claire. Il faut se décider : périr ou accepter les trésors et les soldats de Charles-Albert. Castelli descend de la tribune, laissant l'Assemblée vivement impressionnée et visiblement favorable à cette dernière détermination.

XXXVI

Tommaseo émet à son tour sa pensée. Sa parole est incisive, sa dialectique serrée. Il aborde nettement la question, et développe ce dilemme : Ou Charles-Albert peut sauver Venise; alors pourquoi ne le fait-il pas? ou il ne le peut pas, et alors pourquoi avoir recours à lui? — Ceux qui supposent qu'il peut sauver Venise, lorsqu'il ne le fait pas, l'outragent, l'injurient, le traitent en marchand d'âmes humaines, en accapareur de peuples, couvrent son nom d'une telle tache, que tout son sang honorablement versé sur le champ de bataille ne suffirait pas à la laver. Honorez donc celui que vous voulez pour roi, et ne l'abaissez pas au rôle d'un aventurier et d'un spéculateur, cherchant non la récompense, mais le salaire! — Mais si Charles-Albert ni d'autres ne peuvent nous secourir, le nouveau gouvernement, pour ne pas périr, doit faire de nouveaux et sublimes efforts. Il faut raviver l'ardeur attiédie des esprits, combattre l'inertie et la mollesse, tremper son âme par des actions généreuses, se préparer à tous les

sacrifices! — Ce discours énergique soulève les murmures d'une Assemblée disposée à faiblir. Le ministre Paleocapa réplique, et affirme la nécessité de la fusion. Il lance, en terminant, une épigramme au poëte, que Tommaseo ne relève que par un triste sourire.

XXXVII

Manin fait un effort sur lui-même. Tous les regards le suivent à la tribune et scrutent avidement sa pensée. Chacun sent que de sa bouche va sortir la décision suprême. A des applaudissements qui l'encouragent, succède le plus profond silence. « Les discours des » deux remarquables orateurs qui m'ont précédé, dé» montrent que nous parlons non comme ministres, » mais comme simples députés. Comme simple député, » j'exprimerai, moi aussi, des paroles de concorde et » d'amour. — J'ai aujourd'hui la même opinion que » j'avais le 22 mars, quand, au sortir de l'Arsenal et » sur la place Saint-Marc je proclamais la République. » Je l'ai, et tous alors nous l'avions! (Agitation.) C'est » un fait que tous aujourd'hui ne l'ont pas... C'est en» core un fait que l'ennemi est à nos portes, que l'en» nemi attend et désire une discorde en ce pays, inex» pugnable si nous sommes tous d'accord, facile à » vaincre s'il y entre la guerre civile. — Faisant abs» traction de toute discussion sur nos opinions et sur » les opinions d'autrui, je demande aujourd'hui assis» tance, je demande aujourd'hui un grand sacrifice, » et je le demande à mon parti, au généreux parti ré» publicain! (Applaudissements universels.)

» A l'ennemi à nos portes qui attend notre discorde, » donnons aujourd'hui un solennel démenti. Oublions » aujourd'hui tous les partis! Montrons qu'aujourd'hui » nous oublions d'être royalistes ou républicains, mais » qu'aujourd'hui nous sommes tous Italiens.

» Aux républicains, je dis : A nous est l'avenir! » Tout ce qui est fait et se fait est provisoire. La diète » italienne décidera à Rome! » (Acclamations vives, prolongées, universelles.)

Manin retourne à sa place; Castelli et un grand nombre de députés courent l'embrasser avec effusion de cœur. L'avocat Castelli monte à la tribune et s'écrie avec enthousiasme, les bras levés au ciel: « *La patrie est sauvée! Vive Manin!* (Applaudisse- » ments universels.) Toute division a cessé par l'acte » magnanime d'un grand citoyen! » (Explosion de bravos!)

L'émotion est à son comble. C'est un épanouissement de tous les cœurs. Chacun se sent soulagé par le sacrifice qui vient de s'accomplir. Manin, épuisé, cède à la fatigue, aux sensations qu'il éprouve, et se retire presque évanoui, soutenu par les députés qui se pressent autour de lui et font retentir l'air de leurs acclamations. Sur 133 votants, 130 se prononcent pour une décision immédiate; et 127 voix pour l'annexion au Piémont. La République a vécu.

XXXVIII

Le 5 juillet, les députés procédèrent à la nomination du nouveau ministère. Le nom de Manin sortit au

premier tour de scrutin. Il refusa noblement. « J'ai » fait un sacrifice, dit-il, je n'ai pas renié un principe, » je reste républicain. » L'Assemblée voulut décider que Manin avait bien mérité de la patrie. Manin s'y refusa, ne demandant pour unique récompense que le maintien de la concorde inaugurée la veille.

Castelli fut nommé président, et MM. Paleocapa, Camerata, Paolucci, Martinengo et Cavedalis, membres du nouveau pouvoir. Le général Pepe conserva le commandement général des forces de Venise. Des délégués se rendirent à Turin et au camp, auprès du roi Charles-Albert, pour annoncer le vote de l'Assemblée. Les 2 000 Piémontais, secours promis, arrivèrent à Venise le 15 juillet. La flotte sarde, sous le commandement de l'amiral Albini, se maintint dans l'Adriatique.

Les citoyens formant la garnison de Venise, sous les ordres de leurs officiers, prenaient, par de fréquentes sorties, l'habitude de la discipline et des armes. Le 7 juillet, il y eut une expédition contre le fort de la Cavanella de l'Adige, occupé par les Autrichiens; les Italiens prouvèrent leur intrépidité et le lieutenant-colonel Ulloa sa bravoure. Le 9, un détachement détruisit des ouvrages avancés que l'ennemi dressait à peu de distance du fort de la Malghera. Le 20, une seconde sortie du fort de la Malghera réussit également. C'est ainsi que, par des traits fréquents de courage, les défenseurs de Venise se préparaient à soutenir, contre les soldats de l'empire, une lutte glorieuse qui devait les illustrer à jamais dans l'histoire.

CHAPITRE TREIZIÈME.

État des deux armées. — Indécision de Charles-Albert. — Il accepte les négociations avec l'Autriche, sur les bases d'un traité de Campo-Formio, en abandonnant la Vénétie. — L'Autriche ne veut plus négocier. — Charles-Albert entrerpend le siége de Mantoue. — Étend ses lignes. — Radetzki ne s'oppose pas à ce mouvement. — Ravitaillement de la citadelle de Ferrare. — Le général Pava enlève Governolo aux Autrichiens. — Mouvement offensif de Radetzki. — Thurn s'empare de la Corona et de Rivoli. — Radetzki attaque Sona et Somma-Campagna. — Retraite de la division Sonnaz. — Radetzki passe le Mincio. — Plan de Charles-Albert. — Prend à revers l'armée autrichienne. — S'empare des hauteurs de Custosa et de Somma-Campagna. — Succès des Piémontais. — Radetzki emploie la nuit à concentrer et à disposer ses forces. — Combat de Custosa. — Retraite des Piémontais. — Combat de Volta. — Démoralisation de l'armée italienne. — Armistice proposé ; conditions trop dures. — Milan organise la résistance. — Commission de défense. — Volontaires; Garibaldi. — Leur départ de Milan. — Turin ; modification du ministère. — Dictature concédée au roi par le parlement. — Annexion de Venise. — Les commissaires du roi prennent possession de l'autorité à Milan, en remplacement du gouvernement provisoire. — Charles-Albert, roi de la Sardaigne, de la Lombardie et de la Vénétie. — Charles-Albert à Milan. — Radetzki devant Milan. — Combat du 4 août. — Barricades. — Capitulation du roi pendant la nuit. — Insurrection contre le roi. — Paroles du roi. — L'armée se retire. — Émeute ; le roi menacé. — Sa sortie de Milan. — Une partie de la population abandonne la ville pour se rendre en exil. — Entrée des Autrichiens à Milan. — Armistice Salasco. — Dernières tentatives des volontaires ; Garibaldi se retire le dernier, en Suisse. — Charles-Albert proclamé roi à Venise. — Changement de gouvernement; le traité Salasco connu. — Manin au pouvoir. — République rétablie. — L'Italie a recours à la France. — La Commission exécutive n'est plus. — Résumé.

I

L'armée italienne avait réparé ses pertes par l'arrivée des renforts du Piémont, des duchés, et des nouvelles recrues de la Lombardie. On évaluait à 80 000 le nombre des soldats réunis sous les ordres du roi, et

à 20 000 les défenseurs de Venise. Sur les 80 000 commandés par Charles-Albert, il ne pouvait sérieusement mettre en ligne que 60 000 hommes. Le reste n'étant encore ni discipliné ni organisé, ne pouvait que garder les magasins, les dépôts, les camps, et remplir les vides laissés par les malades et les blessés.

L'armée autrichienne, après la jonction des corps de Nugent et de Welden, s'élevait à 85 000 hommes. On y ajoutait les garnisons de Ferrare et des villes du Tyrol. Chaque jour ce chiffre se grossissait par l'arrivée de nouveaux bataillons.

Charles-Albert, en présence de ces forces, appuyées sur les quatre forteresses et sur l'Adige, dans une position formidable, sentait son impuissance, et ne pouvait plus ni se décider à avancer ni songer à reculer. Tous les jours des plans divers lui étaient soumis : il les étudiait avec soin et ne se fixait sur aucun. Il entendait les cris de l'Italie entière qui l'excitait et le poussait en avant, et il écoutait la voix de la prudence qui lui signalait le danger et le retenait. Sans peur pour lui-même, il tremblait pour ses vastes projets. Une bataille risquée, une bataille perdue, c'était une couronne disparue avant d'avoir été saisie! c'était son propre trône menacé, l'Italie désarmée, la République française en Italie! Alors, à son esprit indécis les habiles font luire les avantages proposés par l'Autriche et repoussés par lui. Mais il s'est trop engagé. S'il n'avait pas réclamé la fusion de la Vénétie, et solennellement déclaré qu'il ne négocierait qu'après avoir refoulé les étrangers au delà des Alpes, il pourrait prêter l'oreille à des propositions conciliantes. Il reçoit les députés de

Venise qui viennent, la République anéantie, lui apporter le sceptre sollicité, lui confier les destinées de la patrie; et son premier acte serait de les abandonner, de les livrer! Il justifierait ainsi les accusations de ses adversaires, de n'avoir exigé la Vénétie que pour s'en servir comme monnaie royale. Non! il repousse cette idée : il ne signera pas un traité de Campo-Formio; mieux vaut cent fois succomber les armes à la main et mourir sur le champ de bataille.

II

Les hommes d'État font entendre à sa conscience timorée des avis plus positifs. Charles-Albert ne doit que ce qu'il peut. Il a voulu fermement affranchir l'Italie entière. Mais il n'a qu'à ouvrir les yeux, il verra que pour tout vouloir, il perdra tout! Que pour obtenir la Vénétie, il perdra et la Vénétie, et la Lombardie, et Modène, et Parme, et Plaisance! ce sont les circonstances qu'il faut consulter et non ses désirs. N'est-ce pas déjà un résultat immense que d'avoir enlevé à l'Autriche ce que Napoléon n'avait pu obtenir qu'après maintes glorieuses victoires? On spécifiera d'ailleurs pour la Vénétie la liberté, l'indépendance, sous un archiduc, avec une administration, une représentation, une armée italiennes. Venise, d'ailleurs, a d'abord proclamé la République; Venise subit maintenant le roi par nécessité. Que doit-il à Venise? Il doit au contraire la délivrance aux Lombards et aux duchés, qui l'ont spontanément appelé de leurs vœux. Les exposera-t-il aux dangers d'une défaite, aux vengeances de l'ennemi? ou l'Italie

subira-t-elle l'humiliation d'invoquer la République française, après avoir déclaré que l'Italie saurait se suffire à elle-même? Par de semblables discours, l'âme de Charles-Albert est fortement impressionnée. Il souffre, il s'agite, résiste, cède, accepte ce qu'il avait rejeté et fait rejeter peu de jours avant.

III

C'est le ministre anglais qui va révéler cet acte de faiblesse, qui dut coûter au roi des nuits d'insomnie et des larmes amères. Lord Abercromby écrit de Turin, le 10 juillet, à lord Palmerston : « Ce matin, une lettre, » toute tracée de la main de Sa Majesté, m'a été com- » muniquée. Dans cette lettre, avec la date de Rover- » bella du 7 courant, Sa Majesté déclare qu'elle accep- » terait les propositions d'avoir l'Adige pour confins » orientaux de cet État, et de reconnaître l'annexion de » la Lombardie et des duchés de Parme et de Modène » au royaume sarde. Sa Majesté déclare, soit que le » gouvernement autrichien fût disposé à lui faire des » propositions directes de paix sur les bases du susdit » changement territorial, soit que ces propositions vins- » sent du gouvernement de Sa Majesté comme média- » teur, soit que j'en fusse chargé par le gouvernement » de la reine, qu'il n'hésiterait pas à les accueillir. Il » désire en outre que ces sentiments me soient confi- » dentiellement communiqués. Sa Majesté termine cette » lettre, par moi lue, en notant que l'on peut donner » aux Chambres et à la nation des raisons suffisantes » pour prouver que c'est sagesse d'accepter une paix

» qui, vu la force relative de la Sardaigne et de l'Autri-
» che, doit être regardée comme honorable et glorieuse
» pour le Piémont. »

IV

Il était trop tard : Charles-Albert, qui n'avait pas voulu, voulait, et l'Autriche, qui avait voulu, ne voulait plus! Le baron de Wessenberg avait répondu de Vienne, le 5 juillet, aux offres conciliatrices du cabinet britannique du 28 juin : « ..... Si le gouvernement
» impérial ne croit pas qu'une négociation pour l'objet
» en question puisse être ouverte en ce moment avec
» espoir de succès, c'est que des circonstances sont sur-
» venues depuis que des propositions de paix ont été
» faites directement à Milan, propositions dont le sous-
» signé a donné connaissance à Son Excellence M. l'am-
» bassadeur..... Milan a décliné les propositions faites
» par le gouvernement impérial, sous prétexte qu'il ne
» s'agissait pas d'une affaire uniquement lombarde,
» mais italienne..... Le gouvernement impérial doute
» que la voix d'une puissance médiatrice puisse être
» écoutée avant que les armes impériales aient rem-
» porté quelques nouveaux succès signalés sur l'armée
» ennemie. En attendant, la presque totalité de la terre
» ferme de l'État vénitien est rentrée sous la domina-
» tion de l'Autriche, ce qui, outre l'avantage politique
» de ce fait, a considérablement amélioré la situation
» de l'armée autrichienne en Italie, qui d'ailleurs, d'ici
» à peu de temps, recevra de nouveaux renforts qui la
» mettront à même de reprendre l'offensive. »

V

Le sort des armes devait donc prononcer. Charles-Albert, ne pouvant plus laisser son armée, depuis un mois inactive, s'alanguir et s'énerver dans l'immobilité, se décida à prendre l'offensive. Mais de tous les plans, lequel entreprendre? Devait-il livrer une bataille, attaquer Vérone, se porter sur Legnago, ou assiéger Mantoue? Après maintes hésitations, ce fut ce dernier projet sur lequel on s'arrêta. De tous, c'était le pire!

Le 13 juillet, la seconde division du premier corps, commandée par le général Ferrere, défila sur la rive droite du Mincio, marcha sur Mantoue, repoussa les avant-postes ennemis, et commença à se retrancher. La division lombarde, arrivée à Mascaria, appuya ce mouvement. La première division du premier corps, la division de réserve et la brigade piémontaise du deuxième corps, prirent position à Mozzecane, Canedola et Castellare, et accomplirent le blocus. Le quartier général fut transporté à Marmirolo avec la brigade des gardes. Par cette manœuvre, le deuxième corps, de 12 à 15 000 hommes, commandé par Sonnaz, fut obligé d'allonger sa droite depuis la Corona jusqu'à Somma-Campagna. Peschiera, Goïto et Vallegio, en seconde ligne, furent défendus par la division Visconti, forte seulement de 8 à 9000 hommes nouvellement formés en bataillons de réserve.

VI

Radetzki ne contraria en rien ce mouvement qui

étendait et affaiblissait les lignes de l'ennemi. Seulement il ordonna au général Lichtenstein de pousser une pointe sur Ferrare, pour ravitailler la citadelle, et fit occuper Governolo, au confluent du Pô et du Mincio, pour protéger sa gauche. Lichtenstein, dans la nuit du 13 au 14, sortit de Legnago à la tête de 6 000 hommes, arriva à Ferrare le 14, força la cité, par capitulation, à fournir des vivres à la citadelle, et, sa mission remplie, se retira le jour même.

L'épouvante s'était répandue dans toute la province voisine. Le roi détacha aussitôt le général Bava avec cinq mille fantassins, cinq cents cavaliers et deux batteries. Bava apprenant, le 17, à Borgoforte, la retraite subite de l'ennemi, s'arrêta, et songea à s'emparer de Governolo, défendu par quinze cents Autrichiens et quatre canons. Il fit embarquer sur le Pô une compagnie de bersaglieri, avec ordre de débarquer sur la rive gauche du Mincio, et de marcher au pas de charge sur Governolo, tandis qu'avec le gros de ses troupes il s'avancerait de l'autre côté. Le double mouvement d'attaque fut si bien concerté, l'élan fut si vivement donné, le choc si impétueux, les bersaglieri déployèrent une valeur si brillante, que les Autrichiens, malgré une résistance énergique, furent en une heure et demie enlevés, culbutés, mis en fuite, détruits par la cavalerie piémontaise, laissant sur le lieu du combat un grand nombre de morts, deux canons et cinq cents prisonniers. Lichtenstein essaya, mais trop tard, de secourir Governolo. Connaissant le désastre des siens, il se replia. Bava rentra au quartier général. La majeure partie de ses soldats resta à Governolo, loin de tout

centre d'action. Charles-Albert célébra dans un ordre du jour[1] ce glorieux fait d'armes.

VII

Le 20, l'armée italienne se trouvait éparpillée sur une étendue de cent vingt kilomètres, depuis la Corona, au-dessus de Rivoli, dans le Tyrol, jusqu'à Governolo, sur le Pô, séparée par un fleuve; la gauche, appuyée sur les hauteurs de Rivoli et sur Peschiera, le centre à Roverbella, la droite sur les deux rives du bas Mincio jusqu'au Pô; les soixante mille hommes ainsi disséminés en remontant de Governolo, cinq mille dans cette ville, cinq mille à Castellaro, vingt mille autour de Mantoue, sur la rive droite, dix mille à Marmirolo et Villanova, quatre mille à Villafranca et Castelbelforte, quinze mille de Somma-Campagna à la Corona, plus les huit ou dix mille hommes qui gardaient les magasins et les parcs de Peschiera à Goïto. Le service des vivres, sur une aussi vaste étendue, était irrégulier, et les troupes avaient à souffrir toutes sortes de privations dans le pays le plus fertile.

L'armée autrichienne, au contraire, était concentrée : vingt mille hommes à Roveredo, au-dessus de Rivoli et de la Corona; quarante mille autour de Vérone, en face de la partie la plus faible de l'armée italienne; vingt mille défendaient Mantoue et Legnago. Les vivres, produits de fréquentes et fructueuses razzias, abondaient dans le camp. Victorieux à Vicence, maîtres de la Vénétie, les Autrichiens étaient revenus

[1] *Moniteur*, 19 juillet 1848, page 1766.

de leur démoralisation, et ne songeaient qu'à venger leurs premières défaites.

VIII

Dès que Radetzki eut reconnu la fausse position de l'armée ennemie, il jugea le moment venu de reprendre l'offensive. Son plan se trouvait naturellement tracé : se précipiter avec ses masses sur les quinze mille hommes de Sonnaz, étendus depuis la Corona jusqu'à Somma-Campagna, et sur les huit ou neuf mille de Visconti, les écraser, s'emparer des passages du Mincio, et prendre à revers le reste de l'armée italienne serrée contre Mantoue. Voilà ce qu'il tenta d'exécuter le 22 juillet.

Le général Thurn descend de Roveredo avec son corps d'armée divisé en deux colonnes : l'une se dirige directement sur la Corona, expulse les Piémontais, et se déploie dans la vallée del Tasso; l'autre marche, par Incanale, à l'assaut de la rampe de Rivoli. Sonnaz accourt avec deux bataillons et une demi-batterie. Les Piémontais ne sont que cinq mille, les Autrichiens douze mille. Thurn mène impétueusement ses troupes à l'attaque. Les Piémontais, forcés au début de se replier, se précipitent ensuite sur l'ennemi, et le forcent à son tour à reculer, malgré la différence du nombre. Mais Sonnaz ne se laisse pas éblouir par le succès. Il voit la supériorité des forces autrichiennes, pressent une attaque simultanée de Radetzki vers Somma-Campagna, et il ordonne la retraite, qui s'opère avec un ordre parfait, sur Cavaione et Colmasino. Dans la

matinée du 23, Thurn prit possession des hauteurs de Rivoli.

IX

Dans la nuit du 22 au 23, Radetzki sort de Vérone, dans le plus profond silence, pour surprendre les Italiens. Les roues des affûts et les fers des chevaux sont enveloppés de drap. Un effroyable ouragan couvre le bruit sourd de leurs pas, mais retarde la marche. Ses troupes sont ainsi disposées : le deuxième corps forme l'aile droite de son ordre d'attaque; le premier corps, l'aile gauche; le corps de réserve suit au centre. Le front d'attaque s'étend de Santa-Giustina à Custosa. L'aile droite se divise en deux colonnes: l'une s'avance sur Santa-Giustina, l'autre sur Sona. L'aile gauche se dirige contre Somma-Campagna. Une brigade tient l'extrême gauche contre Custosa. Derrière cette brigade, quatre escadrons sont échelonnés, tournés vers Villafranca. Le mouvement était combiné pour fondre sur l'ennemi aux premières lueurs du jour, et le saisir encore alourdi par le dernier sommeil. La tempête est si violente que les Autrichiens ne se trouvent en face des Italiens qu'à six heures du matin. Ceux-ci avertis seulement deux heures auparavant, se disposent à la hâte. Pour soutenir ce choc terrible, ils ne sont que dix mille, commandés par le général Broglia, et n'ont leur ligne protégée que par une tranchée élevée à l'Osteria del Bosco, entre Santa-Giustina et Sona, sur la route de Vérone à Peschiera, et munie de grosse artillerie.

L'aile droite des Autrichiens concentra aussitôt ses efforts sur la tranchée de l'Osteria del Bosco. Mitraillés

par un feu roulant, les Autrichiens furent contraints de se porter à gauche sur Sona, défendu par le deuxième régiment de la brigade de Savoie et un régiment de Parmesans. L'aile gauche des Autrichiens se précipita en même temps sur Somma-Campagna défendu par les Piémontais et les Toscans. Quoique bien inférieurs en nombre, les Italiens reçurent l'assaut formidable de l'ennemi avec une fermeté et un courage admirables. Le combat dura trois longues heures, avec des péripéties diverses. Mais les Autrichiens débordaient sans cesse avec de nouvelles troupes. Enfin, devenus maîtres de Somma-Campagna, ils menaçaient d'envelopper tout le corps d'armée de Broglia. La position devenant impossible, le général ordonna la retraite sur Castelnovo et Calvacaselle. Là, il se trouva réuni à Sonnaz, qui avait ramené par Calmasino et Cola les cinq mille hommes de Rivoli et de la Corona, suivis par le général Thurn à distance, lentement et avec précaution; par cette jonction le corps de Sonnaz fut concentré entre Castelnovo et Cola, ayant souffert, mais sans avoir été entamé, après avoir éprouvé et fait éprouver des pertes réciproques. Le général fit la nuit défiler ses troupes, protégées par les canons de Peschiera, sur la rive droite du Mincio.

Radetzki s'était ainsi emparé, le 23, de toute la ligne de Santa-Giustina, de l'Osteria del Bosco, de Sona, de Somma-Campagna, de Custosa. Faisant face au Mincio, une partie de ses troupes s'était portée jusqu'à Castelnovo, Oliosi et Monte-Vento; il établit son quartier général à San-Giorgio in Salice.

La division Visconti n'ayant pas pris part au combat,

s'était repliée sur la rive droite du Mincio pour défendre les ponts.

Radetzki avait balayé la rive gauche du Mincio devant lui. Mais il avait laissé échapper les 15 000 hommes de Sonnaz, qu'il eût pu écraser. L'attaque de Thurn, dit l'historien militaire Pisacane, fut prématurée. Elle obligea les Italiens à se retirer de la Corona et de Rivoli, et à se concentrer, tandis qu'ils auraient pu y être coupés et cernés; suivant d'autres, la poursuite de Radetzki fut trop lente, trop tardive; il laissa, sans la poursuivre, la division entière s'éloigner et passer sur la rive droite.

X

Radetzki ordonna, le 24 au matin, le passage du Mincio. Il n'avait devant lui que la division Visconti à Vallegio, à Borghetto, à Monzambano. Visconti, avec ses faibles ressources, abandonna Vallegio, pour essayer de garder les ponts de Borghetto et de Monzambano. Après avoir tenté une résistance inutile, il céda aux masses ennemies des positions qu'il ne pouvait défendre. De son côté, Sonnaz voulut se porter à Salionze, pour empêcher les Autrichiens d'y construire un pont volant. Mais, reconnaissant son impuissance, ignorant ce qui se passait au camp de Charles-Albert, il rallia toutes les forces italiennes, et se retira prudemment et habilement à Volta, sur les hauteurs qui dominent le Mincio plus bas que Vallegio. Il se rapprochait ainsi de Goïto, et sur l'autre rive de Roverbella, de Marmirolo, et de l'armée qui entourait Mantoue.

Radetzki se borna à occuper tous les passages du

Mincio depuis Salionze jusqu'à Vallegio, l'armée autrichienne faisant sa conversion sur Mantoue, l'avant-garde devenant l'arrière-garde, Vallegio et Custosa formant sa ligne en avant.

XI

Charles-Albert reçut, le 23, à Marmirolo, les premières nouvelles de la retraite de ses troupes devant Radetzki. Sur-le-champ il donna ordre à 22 000 hommes de se mettre en marche sur Villafranca, rappela de Governolo les 5 000 hommes qui devaient tardivement arriver, et laissa les troupes qui étaient devant Mantoue sur la rive droite du Mincio. Dans un conseil de guerre, tenu le 24 au matin, le plan fut promptement arrêté : prendre l'armée autrichienne à revers, la séparer de Vérone, l'attaquer vivement à Vallegio, à Custosa, à Somma-Campagna, se rendre maître de ces points importants, la rejeter sur la rive droite, la combattre à outrance, l'anéantir ou la forcer à capituler. Ce plan devait réussir, si le roi appelait toutes ses forces laissées sur la rive droite autour de Mantoue. Si Sonnaz, prévenu à temps, pouvait accourir, le roi devait, à son tour, surprendre et envelopper Radetzki. Bava fut chargé du commandement.

Le 24, à deux heures de l'après-midi, le mouvement de l'armée, rassemblée à Villafranca, s'opère avec ensemble et célérité. Neuf mille hommes, sous les ordres du duc de Savoie, s'avancent contre Custosa ; le duc de Gênes, avec 5 000, contre Somma-Campagna. Cinq mille sont placés en réserve ; deux mille restent à Villafranca à la garde du camp. Les Italiens s'élancent,

enlèvent les hauteurs sur les Autrichiens surpris. Un combat acharné se livre dans la vallée de Stafallo, située entre Custosa et Somma-Campagna, où la brigade Simbschen résiste avec une vigueur soutenue. Après les efforts extrêmes, elle est coupée, dispersée. Douze cents prisonniers, deux bannières, 500 morts, restent au pouvoir des Italiens. Le reste se retire en désordre sur le gros de l'armée. Le duc de Gênes s'est également emparé de Somma-Campagna; une partie des troupes ennemies qui s'y étaient portées fut forcée de se réfugier dans Vérone. Ce succès avait enflammé l'armée, et donné au roi l'espérance d'une victoire complète. Il voyait déjà l'ennemi refoulé le lendemain sur le Mincio, séparé de Vérone et mis en pleine déroute.

XII

Bava donne ses instructions pour le 25 au matin, afin d'achever l'œuvre si heureusement commencée. La brigade Aosta s'avancera directement contre Vallegio, pendant que la division du duc de Savoie, des hauteurs qui dominent Stafallo, rejoindra obliquement en suivant les collines. La quatrième division, sous les ordres du duc de Gênes, descendra de Somma-Campagna à Oliosi, pour attaquer ensuite le pont établi sur le Mincio à Salionze par les Autrichiens. L'armée sarde devra donc pivoter sur Vallegio. Bava fait prévenir Sonnaz de favoriser ce plan par une diversion sur la rive droite du Mincio.

Le défaut de ce plan était d'appuyer le mouvement de conversion de l'armée sur un point occupé par l'en-

nemi. Bava crut pouvoir y obvier en portant brusquement ses efforts sur Vallegio. Vallegio enlevé, la victoire devenait certaine.

Radetzki aperçoit le danger; il saisit, avec une admirable sagacité, l'ensemble des projets de l'ennemi. Si le roi a rassemblé toutes ses forces, un grand désastre le menace. Soudain et de sang-froid, il donne ses ordres et prend ses dispositions. Il rappelle les troupes qui ont passé le Mincio; ne laisse que des détachements suffisants pour garder les ponts à Salionze et Monzambano; renforce la division qui défend Vallegio et Borghetto; place le corps commandé par d'Aspre en face de Somma-Campagna et de Custosa, le corps de réserve à Oliosi; fait entourer Peschiera par les troupes de Thurn; appelle de Vérone une brigade, et de Legnago même des bataillons. Une forte artillerie, habilement distribuée, soutient ces diverses positions.

XIII

Le roi, le 25, à neuf heures du matin, sous les rayons d'un soleil brûlant, à la tête de la brigade Aosta, engage le combat par une attaque vigoureuse contre Vallegio, protégé par de nombreux canons. Une lutte furieuse s'engage; de part et d'autre des actes de bravoure, des morts et des blessés; le succès se balance. Sonnaz, retenu par le mauvais état de ses troupes, épuisées par la lutte et les fatigues des deux jours précédents, n'arrive pas. Le duc de Savoie et le duc de Gênes, retardés par le manque de vivres, commencent lentement leur mouvement, et au lieu d'attaquer sont

attaqués; le duc de Gênes, avec ses quatre mille hommes seulement, se concentre à Berettara et soutient le choc avec bravoure. Trois fois près d'être envahis, les Italiens repoussent les Autrichiens à la baïonnette! Placé au centre, le duc de Savoie, qui devait, en obliquant, descendre sur Vallegio, réussit un moment à lancer une brigade dans cette direction, tandis que l'autre moitié de ses troupes défend vaillamment Custosa contre d'Aspre. Custosa devenait le point décisif. Le roi se consumait en vains efforts contre Vallegio. D'Aspre se brisait sans cesse contre Custosa; celui des deux qui l'emporterait déciderait le sort de la bataille. Dans ce moment critique, le roi et le général Bava ne surent pas suffisamment employer leur réserve, soit en l'appelant à leur aide, soit en l'envoyant aux princes qui la réclamaient. Il était cinq heures du soir. D'Aspre, plusieurs fois repoussé, redoubla d'ardeur, et parvint enfin à s'emparer des hauteurs de Custosa.

Bava, voyant son centre faiblir, se décida à donner le signal de la retraite; elle s'opéra lentement, en bon ordre, protégée par la cavalerie et l'artillerie. L'armée rentra à Villafranca à huit heures du soir; elle avait perdu 1 500 hommes. Les Autrichiens avaient éprouvé la même perte. Il n'y eut de prisonniers d'aucun côté. Le roi, les princes, les généraux et les soldats avaient déployé une valeur égale; chacun avait fait son devoir. Les Italiens avaient eu beaucoup à souffrir de la privation de vivres. De 70 000 hommes qui composaient l'armée, 22 000 seulement avaient été mis en ligne. Radetzki, maître du champ de bataille, ne jugea pas opportun de poursuivre l'ennemi.

XIV

Le combat de Custosa devint plus fatal à l'armée italienne par les conséquences de l'échec que par l'échec même. Les Piémontais, jusque-là supérieurs dans toutes les rencontres, perdirent cette foi qu'ils avaient en eux, et par cela même s'affaiblirent. Le roi et les généraux, ses conseillers, durent alors gémir sur la faute immense d'avoir disséminé, au delà de toute mesure, leurs bataillons; il était hors de doute que s'ils avaient su mettre en ligne, à Custosa, 50 000 hommes au lieu de 22 000, ils eussent écrasé les Autrichiens et remporté une victoire décisive, au lieu d'une défaite cruelle.

La situation de l'armée italienne à Villafranca était trop périlleuse. Le roi donna ordre de commencer le mouvement rétrograde. Après un repos de quelques heures, l'armée se replia par Roverbella et Marmirolo, sans être inquiétée. Le 26, à midi, toutes les divisions se trouvèrent concentrées à Goïto; celles de Sonnaz et Visconti en avant, celles de Ferrere et Perrone en arrière, près de Mantoue.

Radetzki, reprenant ses premières idées, fit passer le Mincio par son armée, à Vallegio, Borghetto, Monzambano et Salionze, ayant à dos Peschiera, et s'étendant sur le haut Mincio, tandis que Charles-Albert occupait le bas Mincio. Ainsi par ce double mouvement, l'armée italienne se trouvait placée entre Goïto et Mantoue, l'armée autrichienne entre Vallegio et Peschiera; chacune de ces armées adossée à une place forte en-
ie.

Sonnaz, induit en erreur par un ordre mal tracé, avait, à grand regret, quitté la position de Volta, qui, nous l'avons dit, domine une chaîne de collines, le long de la rive droite du Mincio. Volta, situé entre Vallegio et Goïto, était devenu la clef de la situation; aussi Radetzki s'en était rapidement saisi. Charles-Albert et Bava regrettaient de ne pas l'avoir conservé. Ne voulant pas laisser aux Autrichiens le temps de s'y fortifier, le roi donna mission à Sonnaz de le reprendre.

XV

Le soir même du 26, à la nuit tombante, Sonnaz arrive au pied de la colline de Volta, défendue par la brigade Lichtenstein du deuxième corps. La brigade de Savoie monte intrépidement à l'assaut, et, bravant la mitraille, fondant sur l'ennemi à la baïonnette, parvient jusque sur la hauteur et s'empare de quelques maisons. La nuit est venue; le feu des mousquets et de l'artillerie éclaire seul le combat. C'est une lutte corps à corps dans les ténèbres; mêlée confuse, atroce, où l'on ne reconnaît plus ami ni ennemi; la valeur est égale des deux côtés. D'Aspre, pour conserver cette importante position, envoie renforts sur renforts, et Radetzki prépare toutes ses forces. Sonnaz se voit obligé de reculer. La brigade de la reine arrive tardivement. Les Italiens remontent à l'assaut et se précipitent sur l'ennemi; le roi, au lieu d'accourir avec toute son armée, n'a envoyé qu'une division. Devant le nombre, les efforts des Italiens viennent échouer. Après un carnage effroyable, les Piémontais sont con-

traints de rétrograder; la cavalerie autrichienne veut les poursuivre et les mettre en déroute; mais la cavalerie italienne, qui s'était admirablement battue dans toute cette campagne, protége la retraite par une charge brillante. Deux mille Italiens et Autrichiens restèrent sur le champ de bataille.

XVI

Le combat avait été glorieux, mais la défaite fut accablante. La démoralisation s'empara des plus braves, et la peur des plus lâches; il y eut des défaillances pitoyables et des désertions criminelles; l'intendance, mal organisée, laissait l'armée manquer de vivres; les soldats épuisés ne pouvaient réparer leurs forces; les distributeurs se sauvaient effarés; le désordre régnait partout. Devant des esprits terrifiés, Radetzki apparaissait menaçant avec son armée victorieuse : des plaintes, des gémissements! spectacle effroyable des misères humaines! les figures étaient sombres, les cœurs désespérés; les prisonniers même, résultat des succès, devenaient un embarras, et semblaient une raillerie du destin. Les généraux ne savaient comment justifier leurs revers : ils maudissaient l'intendance, s'accusaient réciproquement de fautes commises et non commises, et subissaient les effets de l'abattement universel.

L'armée, malgré les fuyards, les morts, les blessés, comptait encore 45 000 hommes; l'artillerie de campagne était intacte; l'artillerie de siége avait été jetée dans Peschiera. Le roi consulta ses généraux sur le parti qu'il devait prendre. Il reçut le conseil de deman-

der à Radetzki un armistice en offrant de se retirer sur l'Oglio. Le roi accablé s'y décida. Radetzki répondit qu'il accepterait, en prenant pour ligne de séparation l'Adda, avec la cession des places fortes, l'abandon des duchés et la restitution des prisonniers.

Charles-Albert, révolté de telles exigences, les rejeta avec colère. Dans la malheureuse situation où il était placé, il eût dû ne pas avoir la faiblesse de solliciter l'armistice, ou avoir la force de l'accepter. Du moins il ne livrait pas Milan.

XVII

Le roi se retira de Goïto le 27 au soir. Le 28, il établissait son quartier général à Bozzolo. Là, il adressa à son armée une proclamation, pour expliquer des désastres dont il rejetait la déplorable cause sur les privations et les souffrances occasionnées par le manque de vivres. Il annonçait sa demande d'une suspension d'hostilités, et les propositions repoussées, dont chacun eût eu à rougir. Il appelait enfin tous les Italiens aux armes, cherchant, trop tard, à évoquer l'enthousiasme révolutionnaire, qu'il avait tant cherché à comprimer.

Cette proclamation peint toutes les douleurs de l'âme de cet infortuné monarque, toutes ses tortures morales. Lui, qui portait si haut son épée, en être réduit à la porter si bas! lui, implorant un armistice qu'il avait, quelques jours avant, dédaigné! son armée jadis victorieuse, aujourd'hui vaincue! Aux transports de joie avait succédé le désespoir; aux chants de gloire les

gémissements de la défaite; aux acclamations, les clameurs; aux vivat, les murmures. Et ces braves soldats morts sur le champ de bataille, ce sang versé sans résultat, cette couronne si enviée tombée sous les pieds d'un Autrichien ! Et cette malheureuse Italie, plus malheureuse encore que lui, que deviendra-t-elle ? Que va-t-il répondre à Milan, à Venise, à Turin ? Quelles paroles adresser à ces peuples qui lui demanderont compte de leur avenir flétri, de leur drapeau souillé ? Et la France, et l'Allemagne, et l'Europe, contemplant le spectacle de sa ruine ! Quelle humiliation ! quelle honte ! Charles-Albert buvait goutte à goutte son calice d'amertume; il ne l'avait pas encore épuisé!

XVIII

De Bozzolo, le roi et les généraux se rendirent à Crémone, où ils arrivèrent le 30. Là, ils ne surent plus la voie qu'ils devaient prendre. Devaient-ils traverser le Pô, se rendre dans les duchés; se concentrer derrière Plaisance, Pavie; rentrer dans le Piémont en s'appuyant sur Alexandrie ? ou se jeter de nouveau dans la Lombardie; défendre la ligne de l'Adda, couverte par Pizzighettone et Lodi, mais peu facile à garder pour une armée vaincue ? Devaient-ils enfin chercher à couvrir Milan ? Le roi se décida à suivre cette dernière route. Le 31 il quitta Crémone, serré de près par l'avant-garde autrichienne, avec laquelle l'arrière-garde italienne échangea quelques coups de canon. Le 1er août, on essaya de prendre position sur l'Adda; mais, par une fatalité persistante, ou par une

négligence inconcevable, l'armée manqua encore de vivres et de munitions, et ne put présenter aucune résistance à l'ennemi, qui passa l'Adda le même jour. Une division, qui s'était laissé surprendre, se jeta du côté de Plaisance, se séparant de l'armée.

Le maréchal pensait que le roi se retirerait par Plaisance et Pavie, seule ligne indiquée par la stratégie, et il avait disposé ses troupes dans cette prévision. Mais dès qu'il connut la véritable direction de l'armée italienne, il tourna vers Lodi, où il arriva le 3 août avec trois corps d'armée, et marcha sur Milan. Le quatrième corps s'empara de Pavie.

XIX

Milan avait appris les premiers revers de l'armée. La population avait soudain été en proie à tous les sentiments, à toutes les passions qui s'emparent des nations aux jours de leur chute. D'abord surprise, stupéfaction générale; puis, affliction chez les faibles, inspirations généreuses et résolutions énergiques chez les forts! Dans la multitude, de subites espérances et de plus prompts découragements, des doutes et des croyances inimaginables, de sinistres mensonges et de déplorables vérités, des chimères, des fantômes et des perspectives sérieuses; des récits de toute sorte, mille bruits affirmés et démentis, mille rumeurs étranges, enfin toutes ces vaines apparences dont l'esprit de l'homme aime à se repaître, et qui un moment jettent un voile sur les malheurs publics, mais qui les rendent plus sombres, plus accablants lorsque le voile tombe

et qu'il ne reste plus que la réalité. « On poussa l'illu-» sion, dit Ch. Cattaneo, jusqu'à affirmer que l'armée » autrichienne, sortie de Vérone, avait été attaquée » d'un côté par le roi, de l'autre par le duc de Gênes, » qu'elle était déjà cernée et coupée, et que trois de ses » généraux avaient été faits prisonniers. » Dans une ville voisine on fit arrêter celui qui le premier annonça la défaite de Custosa. Enfin il fallut bien ouvrir les yeux, tout en cherchant à se rattacher à de dernières illusions.

Les plus déterminés demandèrent au gouvernement provisoire, qui n'avait pas encore cédé le pouvoir aux délégués du roi, de prendre des mesures de salut public, et de concentrer l'action dans les mains d'une autorité responsable. Le gouvernement provisoire y consentit. Une commission de défense fut constituée, composée du général Fanti, de l'avocat Restelli et du docteur Maestri. Hommes pleins de loyauté et de courage, ils se mirent immédiatement à l'œuvre. On se hâta pour réparer le temps perdu et faire ce qui aurait dû être fait depuis longtemps, si une trop grande confiance dans l'armée piémontaise, dans le roi Charles-Albert, dans la victoire, n'avait pas égaré les esprits.

XX

La commission de défense excite les dévouements. Le général Zucchi, nommé, le 28 juillet, commandant général de toutes les gardes nationales de la Lombardie, seconde ses efforts. Porro est chargé des approvisionnements de la ville, Beretta, de l'armée, Giulini,

des transports. La commission de défense songe à opérer une diversion favorable à l'armée, en soulevant les populations; et, comme elle croit possible d'arrêter l'ennemi derrière la ligne de l'Adda, on organise le départ des colonnes de volontaires pour renforcer les volontaires de Durando. Durando reçoit l'ordre de s'étendre entre Brescia et la Rocca d'Anfo, et de harceler la division Thurn qui entoure Peschiera. Le colonel Griffini se rend à Brescia avec des pouvoirs absolus. Garibaldi, à la tête de 3 à 4000 jeunes gens résolus, se dirige vers Bergame. Cernuschi, Cattaneo, partent pour soutenir, de leur zèle infatigable, le plan du comité.

Garibaldi s'était rendu célèbre à Montevideo par des actions d'éclat dans les guerres de ces contrées. Entreprenant, audacieux, il avait brillé parmi les plus courageux. Il n'avait pu, sans tressaillir, entendre l'appel aux armes de l'Italie. « J'ai combattu, — disait-il dans » une proclamation adressée, le 28 juillet, à la jeunesse » qui s'enrôlait sous sa bannière, — pour honorer le » mieux que j'ai pu le nom italien dans les pays loin» tains. J'accours de Montevideo avec une poignée » de braves pour contribuer à la victoire de la patrie » ou mourir sur la terre italienne..... La guerre se » complique, les périls augmentent : aux armes, jeunes » gens! L'Italie a besoin de dix, de vingt mille volon» taires! Allons aux Alpes! montrons à l'Italie que » nous voulons vaincre, et nous vaincrons! » Dès son arrivée, Garibaldi avait offert ses services au Piémont; à Turin, il avait été refusé. Le danger rappelait sans distinction sous les drapeaux tous les citoyens; il met-

tait son expérience, sa renommée, sa vie, au service de son pays. A Milan, il fut accepté.

Le départ de Milan de ses plus énergiques défenseurs fut une faute grave dont on s'aperçut bientôt. Lorsqu'on voulut les rappeler, il n'était plus temps. Les volontaires croyaient possible la défense de l'Adda par l'armée sarde. Ils couraient au-devant du péril, et ils le fuyaient! L'Adda ne fut pas défendu, et lorsqu'il fallut combattre sous les murs de Milan, les héros des barricades s'étaient éloignés. Ils n'étaient plus là pour ranimer l'armée et lui communiquer le feu de leur jeunesse et de leur patriotisme.

XXI

La commission de défense travaille sans relâche à organiser la résistance contre l'ennemi. Elle décrète la levée en masse des citoyens âgés de dix-huit à quarante ans; mobilise une partie de la garde nationale; divise la ville en commandements distincts; fortifie les murailles; distribue les fusils; prépare les munitions; fabrique de la poudre, des cartouches; ordonne des terrassements hors de la ville; improvise des fortifications extérieures, un camp retranché, y appelle la population au travail; invite les marchands à se munir de vivres, de denrées; crée un conseil pour punir les traîtres; propose un emprunt forcé; entasse les rations pour l'armée. « Il a été unanimement décidé dans un conseil » de guerre, s'écrie-t-elle le 30 juillet, que Milan fera » une résistance désespérée. Reprenons l'ardeur et » l'impétuosité de nos cinq immortelles journées; éle-

» vons de nouvelles barricades! Coupons les ponts, les » chaussées, les rues! Mettons le désert et la désolation » entre nous et l'ennemi! Montrons que nous savons » lutter contre l'adversité, et que, si des forces supé- » rieures nous écrasent, nous sommes dignes des se- » cours et des sympathies de toute l'Europe! »

La commission de défense invoque l'assistance du clergé, de l'archevêque de Milan, de tous les évêques de la Lombardie; elle leur demande de parcourir les quartiers, les casernes : « Là, exhortez, animez, et » faites entendre ces saintes paroles de Dieu, de patrie » et de peuple! Allez aux ambulances, aux hôpitaux! » distribuez des consolations! Dans les églises les plus » fréquentées, prêchez la guerre sainte! prêchez-la sur » les places, sur la voie publique; c'est ici la sainte » cause du droit contre la force!..... »

Ce noble langage ranime les esprits. La ville se souvient du passé, et se croit imprenable dans l'avenir. Cernée par l'Autrichien maître de la citadelle, des principaux postes intérieurs et des murailles, mitraillée du dehors et du dedans, Milan a su combattre et remporter la victoire. Aujourd'hui, l'ennemi est au dehors; la garde nationale occupe la citadelle et les murailles; la population garde les barricades. Le roi avec l'armée entoure Milan. Les efforts réunis de la garde nationale, de la population et de l'armée repousseront l'ennemi. La stratégie ne peut l'emporter sur le patriotisme : Milan l'a bien prouvé! Pourquoi Milan ne le prouverait-il pas encore? Telle est l'opinion du peuple, qui voit et seconde les préparatifs de guerre avec une dévorante activité

XXII

A Turin, à Gênes, dans tout le Piémont, l'émotion n'était pas moins profonde. Le ministère se modifiait le 28 juillet; et le nouveau Conseil, dans lequel entrait Gioberti, annonçait des mesures d'urgence et de salut public: emprunt, levée en masse, demande de fusils à la France, approvisionnements des forteresses, envoi de renforts à l'armée. Il cherche à couvrir les murmures par l'éclat de son patriotisme, fait taire l'opposition par l'aveu du péril, étouffe l'agitation par l'énergie qu'il déploie. Enfin il demande la dictature pour le roi à la Chambre des députés et au sénat. La Chambre cède à l'invocation du salut public, et décrète, le 29 juillet, à la majorité de quatre-vingt-treize voix contre trois, et quarante-trois abstentions: « Que le » gouvernement du roi est investi, pendant la guerre » actuelle de l'indépendance, de tous les pouvoirs lé» gislatifs et exécutifs, et qu'il pourra dès lors, par » simples décrets royaux, et sous la responsabilité mi» nistérielle (les institutions constitutionnelles sauves), » faire tous les actes nécessaires pour la défense de la » patrie et de nos institutions. » Le sénat, le 2 août, donna un vote conforme; et le parlement fut prorogé au 15 septembre.

XXIII

Le 27 juillet, un décret avait déclaré: « L'immé» diate union de la cité et de la province de Venise, » votée par ses représentants, est acceptée.—La cité et

» la province de Venise formeront avec les États sardes » et les autres États déjà unis, un seul royaume, aux » conditions contenues dans la loi d'union avec la Lom» bardie. »

Dans la situation où se trouvaient le Piémont, et le roi, et l'armée, le gouvernement ne se borna pas à prononcer la fusion de Venise sous la dynastie de Savoie; il envoya aussitôt des commissaires prendre la direction du pouvoir à Venise et mettre à exécution le décret.

XXIV

Bien mieux : le gouvernement sarde n'avait pas encore pris possession de l'autorité à Milan; jusqu'alors il avait laissé fonctionner le gouvernement provisoire de la Lombardie. Tout à coup, par une proclamation, datée de Milan, 2 août, il annonce à la population étonnée « que » le lieutenant général Olivieri, arrivé le matin, con» jointement avec les commissaires royaux, le docteur » G. Trigelli et le marquis Montizemolo, et conformément » à ce qui a été convenu par le protocole du 13 juin » dernier, modifié par les Chambres piémontaises d'ac» cord avec les envoyés du gouvernement provisoire, » ont pris possession de l'autorité, et que le gouverne» ment provisoire, qui cesse ses fonctions primitives, » prend le caractère d'un conseil extraordinaire, ayant » voix délibérative pour la stipulation des traités politi» ques et commerciaux, et pour l'exercice du pouvoir » législatif. — Ainsi la réunion s'est accomplie tant en » face de l'ennemi qu'en face de l'Europe. »

Le général Olivieri apparut le jour même au balcon

du gouvernement, adressa au peuple quelques paroles sur les fonctions confiées à ses collègues et à lui dans d'aussi graves circonstances, et annonça l'arrivée de l'armée piémontaise réorganisée, remplie d'ardeur, venant protéger et défendre la ville.

Le gouvernement provisoire de la Lombardie, sorti des barricades pendant les journées de mars, tombait devant le péril, au moment où il fallait refaire les barricades pour le salut public. Il subissait la loi de sa destinée. Il s'était donné; il n'avait plus qu'à s'envelopper dans le linceul qu'il s'était fait lui-même, et à assister, la mort dans l'âme et les mains croisées, au spectacle déchirant de l'agonie de la patrie.

XXV

Quel était le but de ces prises de possession *in extremis?* De savourer, une heure, l'ivresse d'une vaste monarchie dans une coupe brisée, ou de concentrer dans les mains de Charles-Albert la dictature générale, afin de relever par un coup d'héroïque désespoir les drapeaux abaissés et la fortune de l'Italie?

Quoi qu'il en soit, la place est nette! Roi de Piémont, de Sardaigne, de Savoie, de Gênes, Charles-Albert est proclamé roi de Modène, de Plaisance et Parme, de la Lombardie, de la Vénétie. Arrivé à Milan le 3 août, son armée le suit. Une députation du parlement est accourue pour lui présenter les derniers décrets, qui lui donnent et couronnes nouvelles et dictature. Les peuples ne doutent pas, en présence de tels actes, qu'il n'ait pris la résolution de combattre

jusqu'au dernier soupir. A la panique des timides succède l'enthousiasme des courageux. Le soir, aux fenêtres, brillent de nombreuses illuminations. Les chants de guerre et les airs favoris retentissent dans les rues. Les drapeaux aux couleurs tricolores flottent aux portes des maisons et des palais. Milan s'apprête à combattre!

XXVI

Ces illusions de la dernière heure s'évanouissent au jour. Charles-Albert, ce soldat si plein de courage, a perdu son énergie; l'armée, si vaillante, a perdu sa force. De soixante-dix mille hommes, on n'en compte plus que vingt-cinq mille : infanterie, artillerie, cavalerie. Une division s'est détachée sur Plaisance. Le grand parc d'artillerie a été dirigé sur Mortara. Le reste de l'armée s'est dispersé. Une multitude de fuyards couvre les routes, et sème partout le découragement et l'effroi. Le service des vivres, abandonné par la plupart des employés incapables ou terrifiés, ne se fait plus qu'au hasard et machinalement. Les soldats d'élite, qui ont résisté et se serrent autour de leurs drapeaux, « sont fatigués, épuisés, mourant littéralement de faim, pouvant à peine se tenir debout [1]. » Débris glorieux, accablés par le malheur, triés par les combats, le contact de Milan semble leur rendre la vie. Plusieurs détachements de gardes civiques et de volontaires leur portent la chaleur et l'entrain. Les bataillons recomposés se concentrent,

[1] Extrait de rapport.

prennent position un demi-mille en avant des murailles, et se développent en demi-cercle : la droite appuyée à l'église Rossa et au Naviglio de Pavia; le centre à Vigentino et à la Gamboloïta; la gauche près la porte orientale. Les fronts abattus se relèvent devant l'ennemi, qui ne tarde pas à paraître.

Radetzki arrivait le 4 au matin, à la tête de trente-cinq mille hommes : le premier corps par la route de Lodi, le deuxième en face de Vigentino, suivi par la réserve; le quatrième était attendu de Pavie. Les vingt-cinq mille Italiens adossés à la ville, ayant derrière eux la population et les secours, pouvaient encore faire face aux trente-cinq mille Autrichiens; mais l'armée italienne était dans le triste état que nous avons décrit. L'armée autrichienne était au contraire en bon ordre, ayant abondance de vivres et de munitions distribués régulièrement, fière de ses succès, assurée de succès nouveaux, brûlant de rentrer victorieuse dans cette cité dont elle avait été si misérablement expulsée.

C'est dans ces conditions fatales que s'engagea le combat, le 4 au matin, vers onze heures. Les Autrichiens attaquèrent vivement. Les Piémontais se battirent avec cette bravoure accoutumée qui ne les avait jamais abandonnés et qui avait survécu à leurs désastres. Les citoyens de Milan déployèrent la vigueur de l'homme qui défend ses foyers. De part et d'autre les morts et les blessés tombaient sans que le sort des batailles prononçât, jusqu'au moment où une brigade de la ligne piémontaise, attaquée de flanc par le corps de réserve ennemi, fut obligée de céder, laissant une batterie et des prisonniers au pouvoir des Autrichiens. Il

était trois heures. Les Piémontais se replièrent sous les murs de Milan.

XXVII

Depuis le matin, le peuple, impatient, exaspéré, réclamait à hauts cris le signal de commencer les barricades et l'appel du tocsin. La commission de défense en avait vainement sollicité l'ordre, dès la veille, du général Olivieri. Le général avait répondu que les barricades empêcheraient la circulation de l'artillerie, et que ces expédients de lutte étaient inutiles là où était une armée régulière. Mais à la nouvelle que l'armée se replie sous les murs, le comité n'hésite plus. Prenant une initiative vigoureuse, il donne le signal désiré. Aussitôt le tocsin retentit dans toutes les églises; le bruit des tambours se mêle au bruit des pavés qui s'ébranlent, des débris qui s'amoncellent, du choc des armes qui se distribuent. Femmes, enfants, vieillards, travaillent aux barricades. Les gardes nationaux se réunissent dans leurs quartiers, se partagent les munitions, chargent leurs fusils. Souvenir des cinq journées de mars, chacun retourne à son ancien poste de l'honneur et du péril : c'est le délire du patriotisme! Le roi lui-même se sent entraîné, et, ranimé par cette électricité pénétrante, il songe à donner des ordres pour la défense. Des maisons des faubourgs font obstacle au tir des canons, les propriétaires eux-mêmes y mettent le feu, et la lueur de l'incendie, dans la nuit qui commence, annonce les derniers préparatifs d'une défense suprême,

XXVIII

Le roi recueillit alors des renseignements sur les vivres, sur les munitions. Combien de semaines, combien de jours, pour les habitants, pour l'armée? Ici les rapports diffèrent. Les uns ont assuré que la ville était pourvue suffisamment de vivres et de munitions, qu'il y avait de la farine pour huit jours, du blé pour quinze, que les environs en auraient fourni ensuite; que les approvisionnements de cartouches s'élevaient à un million cinq cent mille, qu'une fabrique de poudre dans la cité même permettait un renouvellement inépuisable; qu'on avait donc largement le temps de recevoir les secours du Piémont, de rappeler les dix ou quinze mille volontaires éloignés de Milan, et, au besoin même, d'invoquer le concours de l'armée française, campée au pied des Alpes. Les autres ont prétendu qu'il avait été affirmé au roi que les vivres et les munitions ne suffiraient pas pour plus de deux ou trois jours.

Dans cette extrémité, Charles-Albert rassembla un conseil de guerre. Suivant les généraux, Milan ne pouvait offrir une résistance sérieuse; il était reconnu qu'une armée vaincue sur l'Adige n'avait de point d'appui nulle part en Lombardie. La seule ligne défensive était Plaisance, Alexandrie, Gênes. Une ville ouverte ne pouvait arrêter, plus de quarante-huit heures, un ennemi puissant, qui ne reculerait devant aucun moyen de destruction. Milan serait donc livré, sans utilité, à toutes les horreurs d'un siége, au sac, au pillage, à l'anéantissement. L'armée italienne, sans point d'appui, vaincue

de nouveau, laissait le Piémont livré à l'Autriche. Il valait mieux conserver à la Sardaigne, à l'Italie, ses soldats et ses dernières ressources, pour un avenir dont il ne fallait pas désespérer. Le roi céda à ces conseils de la prudence.

La nuit, il envoya les généraux Rossi et Lazzari, en parlementaires, au camp de Radetzki. Les bases d'une capitulation furent arrêtées : la cité serait respectée ainsi que les personnes et les biens; le mouvement de retraite de l'armée piémontaise s'opérerait en deux jours d'étape; la libre sortie serait concédée jusqu'au lendemain à tous les habitants qui voudraient s'éloigner. Le maréchal, de son côté, occuperait militairement la porte romaine à huit heures du matin, le 6, et ferait son entrée à midi.

XXIX

A l'aube du jour, le 5, la garde nationale garnissait les murailles, le peuple gardait les barricades; sur tous les points on était prêt à combattre; on attendait, on écoutait. Mais, au lieu du bruit retentissant du canon, c'est la sourde rumeur d'une capitulation; on s'interroge avec inquiétude, on se dit que le roi a fait appeler la municipalité pour lui communiquer les résultats d'une négociation nocturne, et que les généraux sont en conférence avec le comité de défense, pour lui en expliquer les termes. Les premiers qui rapportent ces faits étranges sont maltraités comme des imposteurs; on se refuse à croire de telles accusations, produits de la malveillance; bientôt on ne peut plus en douter. Une protestation, signée par deux membres du gouver-

nement provisoire, devenu comité consultatif, révèle la dure vérité : les uns, consternés, donnent, dans leur effroi, une tacite approbation à ce qui les sauve de l'horreur du sac et du pillage; mais les combattants de mars, les hommes énergiques, sont saisis de colère; ils poussent des cris de rage et des imprécations. Ils maudissent la fatalité qui les livre, le roi qui les trahit; ils courent dans la ville en furieux, brandissent leurs fusils, brisent leurs sabres, déchirent leurs vêtements, frappent les murs, gémissent, pleurent, invoquent la mort, crient aux armes, se précipitent exaspérés vers le palais Grippi, où Charles-Albert fait ses préparatifs de départ, détellent les chevaux, arrêtent et brisent les voitures : les mots confus de trahison ! infamie ! mort aux Autrichiens ! battons-nous ! s'élèvent en clameur jusqu'au roi, et l'appellent. Le roi paraît.

Charles-Albert dévore ses angoisses, cherche à dominer le tumulte et à calmer la tempête. Il exprime ses douleurs, les cruelles nécessités de la situation, l'impossibilité de la défense. Il veut épargner le sang du peuple, l'incendie de Milan. Il a fait son devoir de chef et de roi. Ces paroles sont accueillies par des doutes et des murmures, qui frappent Charles-Albert au cœur. « Eh bien, s'écrie-t-il, si ces conditions ne vous con» viennent pas, tâchez d'en avoir d'autres qui vous » soient plus utiles, et, si vous ne voulez vous rendre » à aucun prix, eh bien, je resterai avec vous, et je » m'ensevelirai sous les ruines de votre ville. »

A ces mots, l'irritation s'apaise : ceux-ci, satisfaits, se retirent avec l'espérance d'une guerre à outrance;

ceux-là, plus méfiants, baissent la tête, et ne savent plus que faire et que penser. Une affiche nouvelle, de MM. Litta et Anelli, communique au peuple la promesse royale en ces termes : « Le roi a donné sa parole d'hon» neur, et offre sa vie en garantie, qu'il combattra avec » toute son armée jusqu'au dernier moment. »

XXX

Mais le découragement et l'anarchie s'étaient emparés de l'armée; les soldats, obéissant probablement à des ordres antérieurs, abandonnaient les boulevards; un mouvement de départ s'opérait. L'archevêque, le podestat et deux autres citoyens, jugeant la défense impossible, se rendirent au camp de Radetzki et signèrent un nouvel accord, établi sur les mêmes bases que celles précédemment convenues, et que ratifia pour le roi le chef d'état-major de l'armée. Ce fut alors parmi la population qui voulait combattre le plus violent désespoir; être livrée aux Autrichiens, aux Croates, lui paraissait plus terrible que la mort. Les officiers, les larmes dans les yeux, cherchaient à la calmer, à la contenir; quelques-uns, en proie à la honte, arrachaient leurs épaulettes; d'autres, entraînés par l'émotion générale, déclaraient qu'ils voulaient se battre et mourir avec le peuple. Tout à coup, comme frappée de vertige, la foule retourne au palais, élève des barricades à l'entour. La nuit, lente à venir, enveloppe de ses ténèbres une scène affreuse : des cris de mort contre Charles-Albert se font entendre; on tire contre les croisées des coups de fusil provoqués par les coups de fusil des serviteurs

qui veulent dégager le palais; on tente de pénétrer dans les appartements, on est repoussé; on veut mettre le feu au palais, à la cité, afin de ne laisser à Radetzki que des cendres. L'obscurité permet tous les crimes, mais favorise la fuite. Les troupes étaient loin; A. de La Marmora se fait descendre d'un balcon et revient à la tête d'un détachement de carabiniers et de tirailleurs, qui parviennent à délivrer le roi. Charles-Albert, accablé, torturé, s'éloigne, par la porte Vercellina, avec ses deux fils et l'état-major, entendant retentir derrière lui le bruit des coups de fusil, le son du tocsin, les cris de fureur et de malédiction!

Charles-Albert, quatre mois auparavant, ne songeait à entrer à Milan que pour y recueillir les honneurs du triomphe et les témoignages de la reconnaissance publique, et il n'y était venu que pour assister à un supplice moral atroce, et offrir au monde un nouvel exemple de la versatilité des peuples qui adulent et couronnent le succès, et ne pardonnent pas au malheur.

Le roi, sans aucun doute, eût voulu sauver Milan, comme il avait voulu délivrer l'Italie; mais ses partisans ne purent jamais expliquer à ses adversaires pourquoi il avait pris, par ses commissaires, possession de la Lombardie le 3 août, pour la livrer, dans la nuit du 4, aux Autrichiens. Ce fut une faute grave, qui donna lieu à des accusations souvent répétées : on lui reprocha de ne s'être emparé de l'autorité à Milan que pour racheter, par la cession de Milan, son armée et son royaume de Sardaigne, et d'avoir préféré remettre à Radetzki la Lombardie, plutôt que de

laisser la Lombardie libre appeler à son secours l'armée française.

XXXI

Après le départ du roi, dans cette fatale nuit du 5 août, ce ne fut plus à Milan que des préparatifs de départ. Le 6, à l'aube de ce jour de deuil et d'affliction, on vit une multitude innombrable d'habitants se précipiter hors des murailles, avant l'entrée de l'armée autrichienne : des hommes de tous les états, de toutes les conditions, des femmes, des enfants, des familles entières désolées, dénuées de tout, n'emportant que leur désespoir; quelques-unes n'ayant jamais quitté leur ville natale, fuyaient la cité chérie, pour se rendre sur la terre de l'exil. Cette foule consternée épanchait ses souffrances aiguës en gémissements et en sanglots; elle se traînait sur la poussière des routes sans savoir où porter ses pas et quel serait son lendemain. Les soldats piémontais, qui suivaient la même voie, émus de compassion, quittaient leurs rangs pour porter les enfants et soutenir les pas chancelants des vieillards. Le martyre de ce peuple, épuisé dans la lutte, présentait le tableau le plus déchirant.

Pour les habitants qui étaient restés, les douleurs n'étaient pas moins aiguës. A huit heures, les Autrichiens occupèrent la porte romaine. Un avis avait été donné aux Milanais de détruire les barricades, de retirer les drapeaux, d'effacer les dernières traces de leur indépendance. A midi, la frayeur avait fait la place nette : les Autrichiens firent leur entrée, ban-

nières au vent; ils revenaient en vainqueurs dans cette ville d'où le patriotisme les avait expulsés, et qu'une armée n'avait pas su défendre. Les boutiques et les maisons étaient fermées, les rues désertes : immobiles dans leur demeure, les citoyens se demandaient si ce n'était pas un rêve affreux qui pesait sur leurs paupières. Les Croates triomphaient; et Radetzki s'installait au palais en maître absolu. Le droit de la force avait reconquis Milan : les Autrichiens campaient sur les places publiques, les canons étaient braqués contre la cité, la ville était déclarée en état de siége.

XXXII

L'armée piémontaise repassa, le 6 et le 7, avec une sombre tristesse, le Tessin, que, peu de mois avant, elle avait franchi avec tant d'enthousiasme. Le silence avait succédé aux chants : plus de brillantes démonstrations, plus de vivat, plus de fêtes! les fusils baissés, les drapeaux, déchirés par les balles, inclinés vers la terre! Cependant sur les fiers visages des soldats, creusés par la fatigue, on pouvait lire que l'espoir d'une noble revanche n'était pas effacé de leur cœur.

Un traité préliminaire, du 8, permit à chaque soldat italien, régulier ou volontaire, comme à chaque soldat autrichien prisonnier, de rejoindre son corps ou de rentrer dans son pays.

Le 9, une suspension d'armes fut établie sur les bases suivantes :

Article 1er. La ligne de démarcation entre les deux armées sera la frontière même des États respectifs.

Art. 2. Les forteresses de Peschiera, Rocca d'Anfo et Osopo seront évacuées par les troupes sardes et alliées, et remises aux troupes de Sa Majesté Impériale. (Suivent des conditions de délai et de restitution de matériel [1].)

Art. 3. Les États de Modène, de Parme, et de la ville de Plaisance avec son territoire qui lui est assigné comme place de guerre, seront évacués par les troupes de Sa Majesté le roi de Sardaigne, trois jours après la notification de la présente.

Art. 4. La présente convention sera étendue à la ville de Venise et à la terre ferme vénitienne. Les forces de terre et de mer sardes abandonneront la ville, les forts et les ports de cette place pour rentrer dans les États sardes. Les troupes de terre pourront effectuer leur retraite, par étapes, sur une route à déterminer.

Art. 5. Les personnes et les propriétés, dans les lieux précités, sont placées sous la protection du gouvernement impérial.

Art. 6. Le présent armistice durera six semaines, pour donner cours aux négociations de paix; à l'expiration du terme, il sera prolongé de commun accord, ou dénoncé huit jours avant la reprise des hostilités.

Art. 7. Il sera nommé réciproquement des commis-

[1] La remise de chacune de ces places aura lieu trois jours après la notification de la présente convention. — Dans ces places, le matériel de dotation appartenant à l'Autriche sera rendu. Les troupes sortantes emporteront avec elles tout leur matériel, armes, munitions et habillements y introduits; elles rentreront, par étapes régulières et par la voie la plus courte, dans les États de Sa Majesté Sarde.

saires pour l'exécution plus facile, à l'amiable, des susdits articles.

Quartier général de Milan, le 9 août 1848.

Signé à l'original :

Comte Salasco,
Lieutenant général, chef d'état-major général de l'armée sarde.

Hess,
Lieutenant général, quartier-maître général de l'armée autrichienne.

Par ordre du roi :

Au quartier général de Vigevano, le 10 août 1848.

Le lieutenant général, chef d'état-major général,

Salasco.

Ce traité prit, par la suite, le nom du général piémontais qui avait eu la pénible mission de le formuler.

XXXIII

Dès que les colonnes de volontaires eurent la connaissance officielle de la reddition de Milan et du traité Salasco, elles se retirèrent successivement. Le colonel Griffini quitta Brescia avec 4 ou 5 000 hommes, le 12 août, remonta la vallée de l'Oglio jusqu'à Edolo, de là passa dans la vallée de l'Adda, se jeta le 19 dans les Grisons, traversa la Suisse, et rentra en Piémont.

Le général Durando, après diverses escarmouches heureuses et glorieuses, s'était rapproché de Brescia le 12 août. Apprenant les événements et le départ de Griffini, il rendit, conformément au traité, la Rocca d'Anfo

aux Autrichiens, revint par Adro, Bergame; et, après une entrevue à Merata avec le général d'Aspre, passa le Tessin avec toutes ses forces, le 19 août.

Le général Garibaldi s'était transporté, avec sa colonne, à Varese, de Varese à Castelletto, puis à Arona. Là, s'étant emparé des bateaux à vapeur du lac Majeur, il avait débarqué à Luino, se trouvant ainsi entre le lac Majeur et le lac de Lugano, adossé à la Suisse. Attaqué à Luino par les Autrichiens, il les avait vigoureusement battus. Deux jours après, il avait marché sur Arcisato, déployant son avant-garde sur la frontière du Mendrisiotta. Cette avant-garde, entourée par des forces supérieures, fut obligée de se replier sur la Suisse. Garibaldi, avec son corps principal, s'avança vers Sesto-Calende. Sesto-Calende et Gavirate étant occupés par les Autrichiens, il se dirigea vers Murazzone, où il arriva le 26 août, à une heure après-midi. Ses troupes, épuisées par la fatigue des marches forcées et par la faim, avaient à peine pris un peu de repos, qu'elles furent rudement attaquées par trois bataillons, une batterie et un escadron. Surprises, mitraillées, jetées en désordre, elles fuyaient. Garibaldi avec quelques volontaires seulement, se jeta intrépidement sur l'ennemi, l'arrêta par son audace, donna aux siens le temps de se reconnaître et de revenir au combat. Les Autrichiens furent repoussés après quatre heures de lutte. Garibaldi, la nuit venue, ordonna la retraite. De Murazzone, Garibaldi et ses colonnes rentrèrent en Suisse. Les derniers ils avaient déposé les armes.

XXXIV

Par une coïncidence fatale, le 6 août, jour où Charles-Albert vaincu repassait le Tessin, et où Radetzki faisait son entrée triomphale à Milan, les commissaires du roi, le général Colli et M. Cibrario, prenaient, en son nom, possession de Venise. En vertu de la loi votée par le parlement sarde le 27 juillet, et de la délibération du 4 juillet de la cité et province de Venise, présentée à Sa Majesté le 12, l'acte de fusion de Venise avec les États sardes, signé par les membres du gouvernement de Turin, fut reconnu, approuvé et signé par les membres du gouvernement provisoire vénitien.

L'investiture eut lieu le 7 août, en présence des autorités civiles et militaires. Le drapeau tricolore, orné de la croix de Savoie et du lion de saint Marc, fut inauguré. Cette cérémonie fut réduite, par l'absence du peuple, à une simple formalité administrative. On ignorait encore à Venise les derniers malheurs. Mais les défaites de Custosa et de Volta, communiquées par le général Welden avec une complaisance intéressée, avaient semé dans les esprits l'inquiétude et la douleur. De noirs pressentiments circulaient dans la ville. L'air paraissait chargé de nuages. Une contrainte générale pesait sur les âmes. Le gouvernement provisoire, qui avait succédé à Manin, avait rempli son devoir avec dévouement, mais il n'avait pu réaliser aucune des espérances que la réunion au Piémont avait fait entrevoir.

Castelli, le président du gouvernement provisoire, fut adjoint, comme troisième commissaire, au général Colli

et à M. Cibrario. Tous les trois, ils adressèrent au peuple une proclamation dont les termes étaient empreints du plus pur patriotisme. Le nom de Charles-Albert y était uni à ceux de Venise et de l'Italie. Charles-Albert y était reconnu, salué et proclamé roi.

XXXV

Mais des nouvelles de plus en plus inquiétantes se répandent; le 8, le 9, le 10, le nouveau gouvernement reçoit successivement les avis de la capitulation de Milan et de la retraite de l'armée. Douloureusement surpris, il les dissimule comme il voudrait se les dissimuler à lui-même; indécis, il n'ose plus ni les avouer ni les taire. Dans la ville, les bruits les plus sinistres se multiplient. La vérité perce à travers les ténèbres. On s'attend à un grand désastre, on le sent, on frémit de l'apprendre, et on désire le savoir. Enfin, le 11 au matin, le général autrichien prend soin de faire parvenir aux commissaires royaux une copie du traité Salasco. Devant la gravité de cet événement il n'est plus possible de reculer. Les commissaires convoquent toutes les autorités civiles et militaires en conseil, à huit heures du soir, afin de délibérer sur les mesures à prendre; pour révéler au peuple la triste vérité. Castelli court chez Manin, et lui demande loyalement son appui. Manin le promet. Le péril commun l'appelle: Manin est debout!

Dans les allées et venues des chefs, sur leur figure consternée, le peuple lit le signe certain du désastre qu'il redoute. Il veut enfin le connaître. Le silence pour lui c'est un présage de mort. Les groupes se forment,

la foule se précipite effarée vers le palais national. Une partie se rend chez Manin, une autre partie va chercher Tommaseo. Manin, Tommaseo, sont de ces hommes que le peuple salue et vénère, qu'il invoque au jour du danger, lorsque le pouvoir est dans l'abîme, que l'anarchie surgit, que la société s'écroule, que la tempête éclate. La tempête passe : ils ont guidé le navire, ils l'ont conduit au port, le temps s'est éclairci; on les oublie, on les abandonne, on les dédaigne; puis reviennent l'orage et le péril, et le pays de nouveau les invoque. Singulière destinée que celle de ces hommes qui n'apparaissent que pour le dévouement et le sacrifice, et disparaissent dès qu'il y a jouissance et repos!

Manin arrive au palais national.

La foule était furieuse; les transports d'une colère surexcitée s'exhalaient en clameurs et en menaces. Des cris dominaient tous les cris : Nouvelles! nouvelles! La garde civique pouvait à peine empêcher l'envahissement du palais. Elle ne pouvait calmer l'effervescence ni étouffer ces cris qui redoublaient d'intensité : Nouvelles! nouvelles! Il fallait répondre. Le commissaire Colli se montra au balcon, et, quoique homme de courage, il se laissa arracher la vérité plutôt qu'il ne la divulgua.

Ce fut un désespoir immense. De toutes les poitrines haletantes sortirent ces mots : Et Venise ? et la flotte ? et Venise? Puis des malédictions : A bas les commissaires! à bas le roi! Puis des invocations à Manin, à Manin l'ami du peuple, le père du peuple, à Manin le sauveur!

Dans la salle du conseil de vives discussions s'étaient élevées. Le général Colli ne voulait pas céder devant

l'émeute, mais il ne voulait pas livrer Venise. Lui et ses collègues l'avaient déjà écrit le matin à Welden. Castelli et Cibrario protestaient qu'ils ne rendraient Venise qu'à Venise. Mais pour cela il fallait substituer au pouvoir royal éphémère un autre pouvoir. Le tumulte effrayant d'une population justement irritée et soulevée exigeait une prompte résolution. L'apparition de Manin, conduit au balcon par Castelli, suffit pour apaiser un moment l'orage. On parvint enfin à démontrer au général Colli que son devoir se bornait à s'abstenir. En effet, le peuple pouvait-il encore reconnaître un roi qui les avait abandonnés? L'impatience et l'exaspération étaient au comble, lorsque Manin se présenta de nouveau au balcon. Il annonça à la foule, avide de ses paroles, que l'assemblée des représentants convoquée, prononcerait dans deux jours sur les destinées de la patrie, et il termina par ces mots: « Et pendant ces quarante-huit heures je gouvernerai, moi! » Les acclamations éclatèrent; au désespoir succéda l'espérance; à l'agitation, le calme le plus profond. La foule se dispersa silencieusement, pleine de confiance dans l'homme qui se chargeait de l'avenir de Venise. En ce moment, disent les témoins de cette scène émouvante, comme par enchantement, la lune apparut dans un ciel pur; le lion de saint Marc, éclairé par sa douce lueur, sembla revivre.

XXXVI

La République fut rétablie à Venise par l'Assemblée réunie, le 13 août, au nombre de cent onze députés.

Après un discours de Manin qui constatait que toute divergence d'opinions et de partis avait disparu, qu'il n'y avait plus dans tous les cœurs qu'une seule volonté : sauver Venise! l'Assemblée décréta que Venise rentrait en possession d'elle-même, et qu'elle ne reconnaissait à personne le droit de décider de son sort. Manin fut proclamé chef du gouvernement, au bruit des applaudissements unanimes. Il réclama l'adjonction de deux membres pour former un triumvirat. Graziani et Cavedalis reçurent, sans l'ambitionner, l'insigne honneur de porter, avec Manin, le glorieux fardeau, mais pénible, du pouvoir dans une ville cernée par l'ennemi. L'enthousiasme de la population présidà à leur installation.

Alors commença pour Venise cette ère à jamais célèbre dans les annales des peuples, ère qui, s'élevant à la hauteur d'une sublime épopée, vit la défense héroïque d'une cité contre un empire.

XXXVII

Venise avait brisé des liens qui semblaient n'avoir été que des chaînes forgées pour la livrer. Elle avait déchiré le traité honteux qui la jetait comme une proie dans les serres de l'Autriche. Ce traité, peu clairement rédigé, devait soulever des difficultés et des discussions infinies. Le ministère piémontais lui-même ne voulut pas le reconnaître dans sa partie politique, n'en admettant que les conventions militaires, et, avant de se retirer, le 19 août, il déclara protester de son illégalité devant tous les gouvernements de l'Europe.

XXXVIII

Conséquence de la chute désastreuse de la cause italienne, tous les ministères furent renversés par le choc : à Rome le 2 août, à Florence le 17, au milieu de la tourmente et de la stupeur publique ; et les Autrichiens retournèrent leurs armes victorieuses contre les duchés, contre la Toscane, contre les États romains. Le comte de Thurn reprit possession de Plaisance le 13, et de Parme le 18, au nom de Charles-Louis de Bourbon. La restauration du duc de Modène fut accomplie le 10 août. La Toscane menacée dut recourir à l'intervention de l'Angleterre et de la France pour arrêter l'invasion. Bologne, violemment attaquée et valeureusement défendue, força Pie IX, qui avait fait à l'Autriche le sacrifice de sa popularité, de protester à son tour contre un acte attentatoire à sa souveraineté. Enfin, pour compléter le tableau affligeant de cette déplorable situation de l'Italie, le roi de Naples faisait ses préparatifs pour faire rentrer la Sicile sous son autorité absolue.

XXXIX

Charles-Albert avait régné deux jours à Milan et deux jours à Venise. Avait-il voulu y marquer la trace de ses pas pour y revenir un jour, lui ou les siens? Était-ce l'éclair du génie qui indique à une race sa voie dans l'avenir? Était-ce un jet plus étincelant de la lumière qui s'éteint? Dieu, qui lit dans les consciences, peut seul le savoir. Mais les contemporains lui deman-

dèrent compte d'une autorité éphémère dont il n'avait pas su user pour la défense, mais pour l'abandon de la dernière heure. Les révélations de la diplomatie anglaise ont fourni la triste preuve qu'après avoir courageusement résisté quelque temps, pour ne pas délaisser Venise, à l'appât de l'adjonction des duchés et de la Lombardie, il avait eu la faiblesse, le 10 juillet, de composer et d'accepter un traité de Campo-Formio, à des conditions qu'antérieurement il regardait comme les calomnies d'un parti ennemi.

Charles-Albert sentait lourdement tout le poids de la responsabilité qui pesait sur lui. Il emportait dans son cœur une blessure morale qui ne devait plus guérir. « A Vigevano, les 7 et 10 août, il épancha son âme dans des proclamations à son armée, à son peuple chéri, à l'Italie. Il expliquait ses revers par le manque des vivres et l'épuisement des troupes, et sa sortie de Milan par l'intention d'épargner à cette cité les horreurs de la dévastation, d'une ruine totale par des ennemis impitoyables. Il protestait, au nom de Dieu et de sa conscience, contre les accusations dont on pourrait ternir son nom. Il en appelait à Dieu et à l'impartialité de l'histoire : « Nous obtiendrons des conditions » honorables de paix ou nous retournerons combattre. » Mon cœur a toujours palpité pour l'indépendance de » l'Italie; mais l'Italie n'a pu encore faire connaître au » monde ce qu'elle peut faire par elle-même. — Ayez » confiance dans votre roi! la cause de l'indépendance » italienne n'est pas encore perdue! »

XL

Le moment si bien prévu par le Gouvernement provisoire et la Commission exécutive de la République française, et si bien indiqué par M. Lamartine, était arrivé. L'Italie si dédaigneuse de l'aide de la France, et qui avait repoussé l'offre de son intervention avec une noble fierté, mais avec un fanatisme et une hauteur presque blessante, l'Italie comprit enfin qu'elle avait eu tort de compter sur ses seules forces. Les Français ne furent plus des étrangers peu différents des Autrichiens, et contre lesquels il fallait protester et, au besoin, se défendre s'ils voulaient s'interposer, malgré l'Italie, dans les affaires de l'Italie. Les Français devinrent alors des amis, des frères, des sauveurs! De toutes parts, les pensées, les désirs, les espérances se tournèrent vers eux. Les chambres et les peuples, Venise dans sa détresse, Milan avant sa chute, Rome, Florence, menacées dans leur indépendance, implorèrent leur appui. Alors le respect de la République française pour la libre volonté des nations, et ses offres sincères, étayées d'une vaillante armée, furent appréciés avec justice. Ses préparatifs immenses furent reconnus comme faits dans le but de soutenir une politique généreuse, élevée, et non une ambition égoïste et basse. Les Italiens sentirent et avouèrent leur faute avec grandeur d'âme; ils ne cherchèrent pas à la rejeter sur ceux qu'ils avaient repoussés avec tant d'énergie. Ils virent combien ils avaient été éblouis par leurs illusions, et combien ils avaient été trompés par

leurs préventions. Ils se reprochèrent leur malheur, causé par trop de confiance en eux-mêmes et par trop de méfiance envers un pays ami; et ils désirèrent d'autant plus l'épée de la France qu'elle ne leur avait pas été imposée.

XLI

Mais il était trop tard. L'épée de la France n'était plus ni dans les mains du Gouvernement provisoire, ni dans les mains de la Commission exécutive. Pour ne pas jeter sur l'Europe l'excès de ses forces vitales, la France s'était dévorée elle-même. Des gens sans aveu et sans nom, rebut de tous les partis, que tous les partis ont reniés, avaient porté sur l'Assemblée constituante, nommée par le suffrage universel, une main sacrilége dans la journée du 15 mai, et une main parricide sur la République dans les fatales journées de juin. La Commission exécutive avait su étouffer dans son crime l'insurrection de mai, sans verser une seule goutte de sang. Dans les journées de juin, le sang ayant été versé à flots derrière des barricades anonymes, et l'Assemblée constituante ayant déclaré l'état de siége et les mesures de rigueur, la Commission exécutive, qui avait servi de conciliateur et de médiateur entre les partis, avait compris que son rôle était fini, et avait donné sa démission. Un autre gouvernement lui avait succédé.

Il ne m'appartient pas de juger, ni d'attaquer, ni de justifier les actes de ce gouvernement, ni d'examiner ce qu'il y a de fondé dans cette assertion de M. Lamartine, qu'entre la politique de ce gouvernement et celle

de la Commission exécutive il y eut l'épaisseur des Alpes. Ce gouvernement a eu sans doute ses raisons d'agir. Il les a déjà expliquées par le refus persistant du roi de Piémont d'une intervention armée, et par l'acceptation d'une intervention pacifique. Ce n'est pas à un membre d'un pouvoir abreuvé d'injustices, de s'exposer à son tour à être injuste envers les hommes distingués qui furent chargés des affaires publiques à cette époque. C'est à la postérité de prononcer.

XLII

L'Italie avait passé par toutes les crises de la résurrection et de la mort. Longtemps comprimée, elle s'était affranchie. Après un long martyre elle s'était élancée dans la voie de la régénération. Pie IX ouvre providentiellement une ère nouvelle; et de la couronne pontificale descend la flamme inspiratrice qui vivifie les peuples et les dirige. La liberté naît de la Croix. L'Italie tressaille et marche en avant. La Sicile brise ses fers. Naples conquiert une charte. La Toscane, le Piémont sont émancipés. La révolution de Février, en France, réagit sur l'Europe entière : l'Autriche même a frémi. Vienne accomplit à son tour sa révolution. Le despotisme impérial s'écroule. La Lombardie, la Vénétie, Milan, Venise, par une commotion électrique, spontanément se lèvent. Venise force l'ennemi à capituler. Milan, par un héroïsme de cinq journées, rompt sa chaîne et expulse l'armée qui l'oppresse. Les peuples soulevés engloutissent, comme les flots de la mer, ceux qui s'opposent à leur délivrance. Charles-Albert,

entraîné, arrive pour achever l'œuvre. Radetzki se renferme, épuisé, mais non découragé, entre Vérone, Peschiera, Mantoue et Legnago, derrière le Mincio et l'Adige. Si Charles-Albert saisit le moment, s'empare de l'enthousiasme des peuples, se lance, avec eux et sans perdre un jour, sur cette armée en retraite, s'il emploie cette force révolutionnaire qui a fait triompher des citoyens désarmés de soldats soutenus par les baïonnettes et les canons, il chassera l'étranger, accomplira l'œuvre sainte, et l'Italie sera libre. Mais Charles-Albert s'épuise dans l'inaction. Les peuples murmurent. Les partis se prononcent. Il veut les éteindre en prenant le pouvoir. Il laisse la république vénète s'affaiblir. L'Autriche révolutionnée sent dominer en elle ses haines de race, invoque les sympathies de l'Allemagne, arme ses bataillons, descend du Tyrol dans le Frioul. Elle agit sur Pie IX. Pie IX hésite, revient sur ses pas, renie sa popularité. La Vénétie succombe. Charles-Albert peut encore sauver l'Italie. Il brille par quelques faits d'armes. Son armée prouve sa vaillance. Mais les généraux laissent écraser les Toscans à Curtatone et les Romains à Vicence. L'enthousiasme s'éteint. La division des opinions se développe. La fatale journée du 15 mai, à Naples, permet à Ferdinand de rappeler ses soldats et ses vaisseaux. Au moment même où ils apportaient à la Vénétie la délivrance, Radetzki rassemble et groupe son armée et reprend l'offensive.

Venise cernée demande s'il est temps de recourir à la France. Le refus de tous les peuples la réduit au silence. La France est prête : armée, trésors, marine, elle a tout disposé; elle s'est offerte sans arrière-pen-

sée. Charles-Albert, Mazzini, les journaux, les Chambres lui répondent que l'Italie veut faire par elle-même. Le Gouvernement provisoire, la Commission exécutive, prévoient l'avenir et insistent. Ils sont repoussés. Ils attendent le jour des revers. Le jour fatal survient! Charles-Albert étend ses lignes outre mesure. Radetzki se concentre, puis, à une heure donnée, il attaque, avec ses masses, l'armée piémontaise dispersée. L'armée piémontaise supplée à la stratégie par le courage, et remplace le nombre par la vaillance. Puis elle succombe à Custosa, à Volta. Elle se démoralise, se retire sous les murs de Milan, jette une dernière lueur de courage, et capitule. Charles-Albert a pris la dictature à Turin, à Milan, à Venise; et son pouvoir expire dans la prise de possession même d'une royauté éphémère. Les peuples se retournent enfin vers la France. La Commission exécutive n'est plus!

Est-il un drame plus émouvant, un enseignement plus éclatant? Ces souffrances, ces martyres, ce sang versé, ces larmes, ce désespoir d'une nation entière, ce sacrifice sans cesse renaissant, cette torture sans fin, n'ont-ils pas racheté dans les lois du destin les peuples qui gémissent et qui implorent et l'Europe et Dieu? L'Europe et Dieu seront-ils toujours sourds au cri de l'Italie qui ne réclame que sa place au soleil? Et l'Allemagne, au lieu de chercher sa propre liberté, portera-t-elle des chaînes pour asservir une race à une autre race? N'est-il donc pas un lien plus naturel, plus noble, plus doux, plus divin, pour les relier: celui de la fraternité? Pourquoi donc se déchirer quand on peut fédéraliser et unir ses destinées dans les libres institu-

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME PREMIER.

tions? Il viendra, ce jour où, loin de raviver les haines de race et de lancer comme des bêtes fauves les hommes sur les hommes, il n'y aura plus en Europe qu'un peuple et qu'une volonté dans la Liberté, comme il n'y a qu'un Dieu!

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME PREMIER.

CHAPITRE TROISIÈME.

CHAPITRE QUATRIÈME.

CHAPITRE CINQUIÈME.

CHAPITRE SIXIÈME.

CHAPITRE SEPTIÈME.

CHAPITRE HUITIÈME.

CHAPITRE NEUVIÈME.

CHAPITRE DIXIÈME.

CHAPITRE ONZIÈME.

CHAPITRE DOUZIÈME.

CHAPITRE TREIZIÈME.

FIN DE LA TABLE DU TOME PREMIER.

HISTOIRE

DE LA

RÉVOLUTION

DE 1848

HISTOIRE

DE LA

RÉVOLUTION

DE 1848

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE HENRI PLON,
RUE GARANCIÈRE, 8.

HISTOIRE

DE LA

RÉVOLUTION

DE 1848

PAR GARNIER-PAGÈS

TOME DEUXIÈME

EUROPE

II



PARIS

PAGNERRE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

RUE DE SEINE, 18

1861

200 f.

LA
RÉVOLUTION DE 1848
EN EUROPE.

II

PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Grande-Bretagne : Émotion profonde occasionnée par la Révolution de Février 1848. — Sympathies générales. — Déclaration de non-intervention du gouvernement anglais, dans le Parlement. — Lettre de Lamartine. — Reconnaissance de la République française. — Lord Palmerston; lord John Russell; sir Robert Peel. — Accueil fait par la reine et la famille royale à Louis-Philippe, à la reine Amélie, aux princes et aux princesses d'Orléans. — Crainte d'éveiller la susceptibilité de la France. — Pensées élevées du Gouvernement provisoire sur les malheurs de la famille déchue — L'agitation chartiste et l'insurrection irlandaise à l'horizon. — Épreuve des institutions constitutionnelles et libérales de la Grande-Bretagne. — Adresse des radicaux et des chartistes au Gouvernement provisoire, à l'hôtel de ville de Paris; réponse. — Meetings à Londres les 6 et 13 mars. — Le mouvement se propage. — Démonstrations dans toutes les villes manufacturières. — Plaintes des chartistes. — Imminence d'une catastrophe. — Irlande : Sociétés. — Agitation. — Députation partie pour la France. — Belgique : Nouvelles, parvenues à Bruxelles, des journées de Paris. — Déclaration du roi Léopold à ses ministres : il est prêt à se retirer. — Ministère libéral : il affirme que la Constitution suffit aux besoins du pays. — Concessions; réformes; opinion publique satisfaite. — L'opposition et le ministère reconnaissent devoir en partie leurs institutions libérales aux Révolutions françaises de 1830 et de 1848. — Respect du Gouvernement provisoire pour l'indépendance de la Belgique. — Pays-Bas : Changements, réclamés vers la fin de 1847, à la Charte néer-

landaise. — Sensation causée par les événements de Février. — États généraux convoqués. — Révision de la loi fondamentale présentée : insuffisance ; mécontentement. — Concessions du roi. — Démission des ministres. — Allégresse publique. — Démonstration aux flambeaux. — Nouveau conseil. — Suisse : Satisfaction générale ; salves en l'honneur de la France. — Révolution à Neufchâtel. — Découverte d'un projet de démembrement de la Suisse par le Sunderbund. — Les projets d'intervention des puissances du Nord contre la Suisse renversés par l'avénement de la République française. — Suède et Norwége : Acclamations pour la France. — Sociétés de réforme. — Le roi adhère au mouvement. — Banquet. — Émeute étouffée et reniée par la population. Modification ministérielle. — Danemark : Situation critique. — Double question : succession au trône ; duchés de Schleswig et de Holstein. — Prétention des duchés. — Appui de l'Allemagne. — Constitution danoise. — Après Février, démonstration de la population à Copenhague. — Concessions du roi. — Nouveau ministère. — Réunions dans les duchés. — Débarquement à Copenhague d'une députation des duchés. — Exaspération des esprits contre la députation. — Réponse du gouvernement. — Les duchés organisent un gouvernement provisoire indépendant. — Des deux côtés réformes et progrès. — Guerre imminente.

I

GRANDE-BRETAGNE.

Les mariages espagnols avaient profondément blessé le gouvernement et le peuple anglais. Des discussions passionnées dans le Parlement, une polémique irritante dans la presse, poussée quelquefois jusqu'à l'outrage contre le roi Louis-Philippe, avaient prédisposé cette nation à accueillir favorablement toute nouvelle fatale à la famille d'Orléans. Aussi ce fut avec une satisfaction générale que l'on apprit les premiers revers d'une politique détestée, l'expulsion du ministère Guizot et les troubles de Paris. A mesure que les péripéties du drame révolutionnaire furent connues, l'émotion, l'agitation s'accrurent. Il y eut un frémissement universel. Dans les rues on se disputait les feuilles publiques. A la Bourse et à la Chambre des communes

on dévorait les dépêches. Le vendredi, 25 février, on apprit, sans pouvoir y croire, l'abdication du roi des Français. L'intérêt, la curiosité redoublèrent. On connut enfin la chute de la monarchie, l'organisation d'un gouvernement provisoire, la fondation de la République, l'adhésion de la nation, le rétablissement de l'ordre, le respect du peuple pour les droits de tous. Si, dans quelques cœurs anglais, l'appréhension de l'inconnu fit naître quelques craintes vagues, ces craintes s'évanouirent dans le courant de l'opinion publique, qui applaudit avec chaleur à la grandeur de l'événement. Les sympathies de cette nation libérale furent spontanément acquises à la République française. On en trouve les preuves irrécusables et abondantes, non-seulement dans la presse, mais dans les conférences du Parlement.

II

Dans la séance de la Chambre des communes du 28 février, lord John Russell répliquait en ces termes à une interpellation de M. Hume : « ..... Je puis assurer, » et en vérité je crois à peine nécessaire de le décla- » rer, que nous n'avons aucune intention d'intervenir » dans la forme de gouvernement... (Les applaudissements enthousiastes devancent la pensée du ministre, et suspendent la parole sur ses lèvres.) ... que la na- » tion française jugerait à propos d'adopter, ni de nous » mêler d'aucune manière des affaires intérieures de la » France. » (Applaudissements réitérés de tous les côtés de la Chambre.)

La discussion se poursuit; et, en réponse à M. Cob-

den, lord John Russell répète sa déclaration, qui soulève une explosion de nouvelles acclamations. Il y ajoute des vœux : « ..... Comme voisins et amis, nous devons » désirer que les changements que la France pourra » faire dans son gouvernement tendent à sa prospé- » rité. » Le ministre termine par ces nobles paroles : « ..... L'Angleterre n'hésitera pas à remplir les devoirs » sacrés de l'hospitalité qu'elle a toujours appliquée, » sans acception de parti, aux vaincus quels qu'ils » soient, aux royalistes exaltés comme aux libéraux » modérés et aux libéraux exagérés. Les devoirs de » l'hospitalité ont fait de notre pays l'asile de l'infor- » tune. Quant à moi, je ne consentirai jamais à ce qu'il » les abandonne. »

III

La politique du cabinet anglais était nettement tracée, et obtenait l'approbation unanime du Parlement et du pays. Le lendemain, lord Palmerston donnait aux députés des Communes lecture d'une lettre que M. Lamartine avait adressée à l'ambassadeur de la Grande-Bretagne à Paris et aux ambassadeurs des autres puissances :

« Monsieur,

» J'ai l'honneur de vous informer que le Gouverne- » ment provisoire de la République française m'a confié » le portefeuille des affaires étrangères.

» La forme républicaine du nouveau gouvernement » n'a changé ni la place de la France en Europe, ni ses » dispositions loyales et sincères à maintenir ses rap-

» ports de bonne harmonie avec les puissances qui » voudront comme elle l'indépendance des nations et la » paix du monde.

» Ce sera un bonheur pour moi, monsieur, de con- » courir par tous les moyens en mon pouvoir à cet ac- » cord des peuples dans leur dignité réciproque, et à » rappeler à l'Europe que le principe de paix et le » principe de liberté sont nés le même jour en France.

» Agréez, monsieur, l'assurance de la haute considé » ration, etc.

» LAMARTINE. »

La lecture de cette lettre, son style simple et élégant, produisirent une sensation prolongée.

IV

L'ambassadeur anglais se hâta de communiquer au gouvernement français les dépêches de lord Palmerston. « Le sens de ces dépêches était tel qu'on devait l'attendre de la haute intelligence et de la sympathie franchement avouée du ministre de la nation britannique. Il reconnaissait le droit de la nation française de disposer de son sort, et ajoutait que, si les usages diplomatiques n'autorisaient pas le gouvernement anglais à accréditer des agents diplomatiques définitifs auprès d'un gouvernement provisoire, aussitôt que le gouvernement provisoire serait changé en gouvernement définitif par l'Assemblée nationale, le gouvernement anglais accréditerait son ambassadeur auprès de la République française. Lord Palmerston, en attendant, autorisait le représentant de la Grande-Bretagne à

Paris à entretenir avec le gouvernement provisoire de la République non-seulement les relations d'usage, mais tous les rapports de bonne intelligence et d'amitié qui devaient animer les deux gouvernements. » (*Moniteur.*)

V

Sir Robert Peel, l'un des grands hommes d'État de l'Angleterre, s'empressa de féliciter hautement le ministère de cette politique intelligente et libérale. Il dit à la Chambre des communes être convaincu que cette politique « recevrait son exécution avec une parfaite » bonne foi et l'honneur le plus scrupuleux..... Je ne » puis m'empêcher d'exprimer l'espoir le plus ardent » que ceux qui dirigent les destinées de la France » veuillent bien se contenter de leur propre condition » sociale..... qu'elle ne nous offrira pas l'exemple de » cet esprit d'agression, de cette ambition d'agrandisse- » ment territorial qui pourraient mettre en péril la paix » de l'Europe, et causer un préjudice irréparable au » monde civilisé. » (Bruyants applaudissements.)

Sir Robert Peel rappela également « que l'Angleterre avait de tout temps regardé comme un devoir d'être un lieu de refuge pour les victimes des révolutions; » mais il s'éleva « contre l'exploitation que l'on pourrait faire de cette hospitalité pour troubler l'Europe ».

VI

Ces paroles et celles de lord John Russell indiquent les préoccupations de la Grande-Bretagne sur l'idée

que l'on pouvait se faire en France de l'accueil affectueux de la reine Victoria à l'ex-famille royale. On craignait d'éveiller les susceptibilités ombrageuses d'une république naissante. Louis-Philippe, la reine Amélie, les princes et princesses d'Orléans, échappés au naufrage de la royauté, étaient successivement parvenus, après bien des fatigues, des angoisses, des déguisements, sur le sol hospitalier de l'Angleterre. Séparés dans la fuite, accablés de douleur, ils n'avaient éprouvé quelque soulagement à leurs maux que par leur réunion dans l'exil. Le château de Claremont, propriété du roi des Belges, leur servait d'abri contre la tempête, sinon contre leurs souvenirs. La reine Victoria, le prince Albert, la duchesse de Kent et les divers membres de la famille royale, vivement émus à l'aspect d'une si haute infortune, leur avaient donné des témoignages d'une profonde et touchante sympathie dans des entrevues officielles. Le bruit circulait à Londres que ces démarches avaient motivé les observations du Gouvernement provisoire de la République.

Le ministère anglais déclara au Parlement qu'il n'avait reçu aucune communication à ce sujet, et, allant au-devant de toute réclamation, il fit dire par son ambassadeur au gouvernement français « que l'hospi-
» talité offerte à la famille déchue du trône et aux mi-
» nistres tombés, n'était nullement de nature à inquié-
» ter la France sur les bonnes relations entre les deux
» peuples. » Une note, donnant le résumé de deux dépêches de lord Palmerston, fut publiée dans le *Moniteur* français, pour prémunir la nation contre toute fâcheuse interprétation.

Le Gouvernement provisoire n'avait pas un instant songé à ajouter de nouvelles persécutions aux persécutions du destin. Les coups qui avaient frappé la famille d'Orléans n'étaient-ils donc pas assez terribles, et le malheur assez grand? La frapper encore sur la terre étrangère, épier les consolations dont on l'entourait, eût été indigne de la nation; et cette triste pensée ne vint à l'âme d'aucun des membres du Gouvernement provisoire. Bien au contraire, dans les quelques délibérations du conseil où ils eurent à s'occuper de l'ex-famille royale et de ses vastes propriétés, il n'y eut qu'un sentiment unanime : c'est que ceux qui avaient eu l'insigne honneur de présider aux destinées de la France devaient être reçus partout dans le monde avec le respect dû à la haute position qu'ils avaient occupée, et que les égards rendus aux exilés étaient encore un hommage à la France.

VII

Le gouvernement anglais avait aussitôt compris que la Révolution française avait ébranlé l'Europe entière, et que le peuple de la Grande-Bretagne, comme tous les peuples, ressentirait les atteintes de cette formidable commotion. Il entendait déjà le bruit sourd et peu lointain de l'agitation chartiste et radicale, et voyait à l'horizon l'insurrection irlandaise. Il chercha, sur-le-champ, à atténuer les effets qu'il savait prévoir. Dès le 28 février, il annonça l'abandon d'une augmentation de l'*income-tax* qu'il avait réclamée du Parlement, se borna à en demander le maintien pur et simple pendant trois années, et ne sollicita, comme préparatif de défense,

que la conservation des crédits ouverts pour les armements, déjà commencés dans le but de parer aux éventualités qui eussent pu surgir des mariages espagnols. Il prit ensuite toutes les mesures nécessaires à la compression des troubles qui pourraient survenir.

Une épreuve redoutable allait passer sur les institutions constitutionnelles de l'Angleterre. Le gouvernement britannique avait, depuis longtemps, adopté le système des concessions habilement faites, contrairement au système des gouvernements de France, qui tous s'étant fait une loi de ne jamais céder, s'étaient tous successivement écroulés par suite d'une résistance absolue au moindre désir de progrès. Le gouvernement anglais, lui, savait à la fois retenir et plier : avec une intelligence supérieure, il accordait, de loin en loin, à la liberté ce qu'il ne pouvait plus lui refuser sans péril, de telle sorte que la liberté et l'autorité s'étaient toujours maintenues l'une à côté de l'autre et l'une par l'aûtre. Le jour était venu de savoir ce qu'une semblable politique avait pu donner de solidité à la Constitution de la Grande-Bretagne. Le ministère entendait gronder l'orage, et il attendait.

VIII

Si les whigs et les torys avaient appris, ceux-ci sans défaveur, ceux-là avec satisfaction, la chute du roi Louis-Philippe, les chartistes et les radicaux avaient célébré le triomphe de la Révolution avec des transports de joie. Le 2 mars, dans un nombreux meeting provoqué par le comité central des chartistes de Londres,

une adresse fut adoptée, et une députation nommée pour la présenter, à Paris, au Gouvernement provisoire. La pensée saillante de cette remarquable adresse était : «... Vous êtes l'avant-garde des soldats de la liberté ; » et nous pouvons vous assurer que le peuple anglais » ne se prêterait jamais à une guerre impie contre » ses frères de France. »

Le maire de Paris, membre du Gouvernement provisoire, qui en son nom reçut la députation, répliqua : « L'Angleterre a parfaitement compris la pensée de » notre glorieuse révolution et la haute mission du Gou- » vernement provisoire. Cette mission doit s'accomplir » pacifiquement par le mouvement des idées ; et nous » sommes convaincus que, si le gouvernement anglais » voulait un jour nous faire la guerre, il serait arrêté à » l'instant même par le peuple anglais ; car la frater- » nité au dedans, la fraternité au dehors entre tous » les peuples, voilà ce que doivent soutenir à jamais » les hommes énergiques qui ont combattu pour la » liberté..... Remarquez l'esprit républicain : après la » victoire pas de cris de vengeance ou de haine, mais » un calme généreux, le rétablissement immédiat de » l'ordre ! »

IX

Les manifestations en Angleterre ne devaient point s'arrêter là. Un meeting, le 6 mars, à Trafalgar square, réunit 10 à 12 000 personnes, sous le prétexte de rédiger une pétition pour l'abolition immédiate de la taxe sur le revenu. Ce meeting, déclaré illégal par l'autorité, fut dispersé par les constables, non

sans des résistances individuelles qui motivèrent quelques arrestations. La nuit venue, il y eut dans certaines rues destruction de lampes à gaz par des enfants.

Le 13, un meeting plus considérable eut lieu à Kennington-Common. Toutes les précautions avaient été prises par l'autorité; les officiers et agents de police avaient reçu des instructions spéciales; ordre avait été donné aux armuriers de démonter leurs armes; défense avait été faite de vendre de la poudre et des balles. Les troupes avaient été mises sur pied, un régiment d'infanterie et un régiment de lanciers dirigés sur Londres. Comme ce meeting avait été reconnu légal, avis avait été donné par les commissaires de police qu'il cesserait de l'être s'il se prolongeait au delà de six heures du soir, et qu'alors il serait dispersé par la force; une grande quantité de personnes de toutes les classes s'étaient empressées de se faire inscrire comme constables spéciaux.

A l'heure dite, vers midi et demi, 10 à 12 000 individus se trouvaient réunis. M. Reynolds, qui avait provoqué la démonstration, prit la parole; et on entendit, dans ce pays de liberté, l'orateur chartiste défendre nettement les principes républicains, attaquer violemment l'aristocratie, comparer les sommes nécessaires à l'entretien d'une reine : — 400 000 livres — avec les 5 000 livres allouées au président de la République des États-Unis; reprocher les 100 000 livres données à la reine douairière, une étrangère, les 30 000 livres au prince Albert, et les 12 000 livres à lui accordées à titre de feld-maréchal, — un jeune feld-maréchal qui n'avait jamais vu brûler une amorce.

Un ouvrier, nommé Williams, élevant la question,

chercha à justifier le peuple anglais de toute pensée de désordre. Il honora le peuple de France de n'avoir pas versé le sang, exhorta ses concitoyens à suivre ce noble exemple et à ne jamais souffrir que le gouvernement fît la guerre à la glorieuse nation française.

La réunion, sous l'impression d'un tel langage, se dispersa ensuite paisiblement, sans nécessiter aucune intervention de la police.

X

L'élan était donné à l'Angleterre et à l'Écosse. Loin de s'éteindre, le mouvement ne fit que s'accroître dans toutes les principales villes; les meetings se multipliaient; partout des acclamations au peuple français, des adresses élogieuses, des drapeaux offerts. Partout on exaltait son courage et sa grandeur dans la victoire! La liberté, la fraternité des nations, les réformes morales et matérielles, l'amélioration des classes industrielles, étaient le texte de tous les discours. D'abord l'enthousiasme, puis l'agitation, se répandirent de cité en cité comme un vaste incendie. Malheureusement, à Édimbourg, à Glasgow et ailleurs, on eut à déplorer des troubles et quelques victimes.

Les vieilles haines nationales entre les deux peuples étaient étouffées. Les radicaux, les chartistes et les ouvriers interprétaient la Révolution de 1848 comme un pas de l'humanité vers son but. De nouvelles voies semblaient ouvertes au progrès. Ils tressaillaient de désirs et d'espérances. Leurs tribuns faisaient le plus triste tableau de leur situation : « La liberté, disaient-ils, s'est infiltrée peu à peu dans nos lois, dans nos

mœurs, rendons-en grâces à Dieu! Nous avons assez souffert pour la conquérir. Mais l'égalité, où est-elle? Il existe, par le fait, des classes distinctes et séparées. Trente à cinquante mille familles privilégiées possèdent le sol. A côté de richesses immenses on voit des misères affreuses; à côté des industries les plus prospères, des ouvriers dans une détresse absolue; les lois sur l'héritage maintiennent et protégent l'aristocratie; la démocratie reste écrasée; la corruption domine le droit électoral; le riche seul peut parvenir à la députation; les règlements sur le paupérisme ne servent qu'à augmenter cette plaie dévorante; le Parlement est impuissant pour réformer tant de maux. Il faut que les hommes intrépides et dévoués se lèvent, et contraignent, par une agitation incessante, le gouvernement à des réformes radicales. Si on nous refuse justice, nous saurons nous la faire; des droits, nous saurons les prendre. »

De telles excitations propageaient la fièvre. Les passions comprimées menaçaient de faire explosion. Les hommes d'État pouvaient-ils, par de sages concessions, épargner à la Grande-Bretagne une révolution sociale qui s'annonçait terrible? Une seule étincelle devait embraser ce foyer incandescent. Les chefs des chartistes et des radicaux croyaient l'heure venue; il fallait la saisir! Ils se rassemblaient en convention, parcouraient les provinces, faisaient circuler des pétitions, convoquaient le peuple sur les places publiques. Les ouvriers, pour les entendre, quittaient leurs ateliers, les mineurs sortaient des entrailles de la terre. Les nuages s'amoncelaient. Une catastrophe

apparaissait imminente. A Londres on préparait une journée.

XI

IRLANDE.

Si l'Angleterre et l'Écosse se trouvaient dans une situation aussi critique, celle de l'Irlande était plus violente encore. La patrie d'O'Connell, qui entendait toujours vibrer les paroles du grand orateur, éprouva, en apprenant la lutte de Paris, des tressaillements et des transports impossibles à décrire. Le moment de la délivrance lui semblait arrivé. A Dublin, à Limerick, dans les autres villes, ce fut une fête, une joie, des illuminations, des réjouissances publiques. Le comité de l'association du rappel décida que, le 17 mars, jour de saint Patrick, patron de l'Irlande, des meetings auraient lieu dans toutes les paroisses, pour demander « la révocation de l'union législative avec l'Angleterre, et l'adoption de mesures efficaces afin d'empêcher les pauvres de mourir de faim ». Les corps de métiers tiendraient leurs assemblées en plein air, bannières déployées et au son de la musique.

Les membres de la vieille Irlande, dont M. John O'Connell était le président, limitaient leurs désirs à une agitation pacifique. La constitution anglaise leur paraissait n'être inférieure à aucune autre. L'Irlande gouvernée par la reine, les lords et les communes d'Irlande, suffisait à leurs vœux. Ils voulaient des réformes, non une révolution.

Les membres de la jeune Irlande, sous la direction de MM. W. Smith O'Brien, membre du Parlement,

F. Meagher et Mitchell, étaient plus impétueux dans leur patriotisme, plus hardis dans leurs projets; ne comptaient que sur leur courage pour arracher le pays à l'oppression anglaise; préparaient une prise d'armes; fomentaient l'insurrection par leurs discours, par leurs journaux, par leurs correspondances, et déployaient une activité surnaturelle. L'imagination enflammée par l'exemple, pleins de confiance dans les haines nationales, dans les colères inassouvies, dans la soif de l'indépendance, ils se précipitaient sur les obstacles et espéraient les briser par l'épée et avec l'aide de Dieu. Ils invoquaient le concours des chartistes anglais qui, suivant eux, avaient également des chaînes à rompre, et ils tournaient leurs regards vers la France.

Le gouvernement, prévoyant la lutte, publia sa résolution de comprimer soudain par la force toute tentative insurrectionnelle.

XII

Le comité de l'association du rappel de l'union, voulant éviter une conflagration menaçante, invita les districts à tenir les meetings, le 17 mars, dans l'intérieur des maisons, et à s'abstenir de tout ce qui pourrait en compromettre le succès pacifique. Les réunions eurent lieu le jour indiqué. Une affluence extraordinaire de personnes y vint exprimer des sentiments d'admiration et de fraternité pour le peuple français, et la ferme résolution d'affranchir la patrie irlandaise. La jeune et la vieille Irlande eurent des réunions séparées. Dans le meeting de Northwall, où s'étaient mêlés la

jeune Irlande et les métiers, M. Mitchell s'écria avec une douloureuse énergie : « Nous ne sommes pas ici » assemblés comme le peuple d'un État libre, mais » sous la protection des canons d'une soldatesque étran- » gère. Nous pouvons du moins librement applaudir à » la victoire du peuple français! Puisse bientôt ce peu- » ple rendre au peuple irlandais compliments pour » compliments. »

Le gouvernement anglais n'hésita pas à sévir immédiatement contre ces appels à la révolte. Dès le 20 mars, MM. Smith O'Brien, Meagher et Mitchell furent traduits en justice pour paroles et écrits séditieux. Le peuple de Dublin y répondit par une ovation. Les membres de la vieille Irlande s'offrirent comme caution. Caution était déjà donnée. Les prisonniers délivrés furent salués sur la place publique par les acclamations de la foule. M. O'Brien partit aussitôt pour Paris, afin de sonder les dispositions du Gouvernement provisoire; et les autres chefs, encouragés par les sympathies qui les entouraient, redoublèrent d'activité pour hâter un soulèvement général. Un plan et les moyens d'exécution furent publiquement débattus.

XIII

En résumé, le premier effet de la révolution de France dans la Grande-Bretagne avait été de cimenter l'union des deux nations et d'en rendre la rupture impossible. Le gouvernement, le parlement, le peuple, avaient été unanimes, quoique animés par des inspirations diverses, pour reconnaître une République et un

Gouvernement qui s'annonçaient dans le monde par le respect des droits, la proclamation des devoirs, l'ouverture des prisons, l'abolition de la peine de mort, l'absence de toutes proscriptions et la fraternité des peuples.

XIV

BELGIQUE.

A Bruxelles, le 25 février, dans la soirée, une foule immense, impatiente de connaître les dernières phases d'une révolution qui pouvait entraîner une révolution en Belgique, se pressait autour de la station du chemin de fer. Enfin, à minuit, un convoi arrive avec un petit nombre de voyageurs qui apparaissent en criant : *Vive la République!* Ce cri est répété par la majeure partie de la foule. On apprend la chute de la monarchie et la fuite de la famille d'Orléans. Le reste de la nuit est très-agité. Le lendemain samedi, des symptômes alarmants se manifestent. Le dimanche, les sociétés démocratiques délibèrent sur la question, nettement posée, de proclamer un gouvernement semblable à celui de la France pour maintenir la nationalité belge. Des rassemblements animés se forment sur la place de l'Hôtel de ville. Déjà on entend des clameurs, indices d'un soulèvement, lorsque se répand le bruit de conseil tenu, de paroles royales, de larges réformes promises. Peu à peu les esprits se calment; et la ville, à la nuit, rentre dans le silence.

XV

Le roi Léopold avait, en effet, le 26, réuni les ministres; et, allant hardiment au-devant du coup suspendu sur sa couronne, il avait déclaré « que ce n'était » point par ambition personnelle qu'il avait accepté » une royauté offerte et non recherchée. On lui avait » affirmé qu'il assurerait l'indépendance d'un pays qui » en était fort jaloux; il avait cru ne pas devoir hé» siter; mais, si sa personne était un obstacle au bon» heur, à la tranquillité du pays, il était prêt à rési» gner la royauté, qu'il n'avait jamais envisagée que » sous un point de vue philosophique. »

Le roi des Belges avait toujours gouverné constitutionnellement. Il n'avait pas, comme le roi des Français, épousé un système auquel il voulût faire plier les hommes, les choses, les événements même. Aussi, les dernières élections ayant donné la majorité au parti libéral, il n'avait pas hésité à remettre les rênes de l'État aux mains des chefs de l'opposition, qui les tenaient encore lorsque les journées de Février vinrent le surprendre comme la foudre. C'était à eux qu'il offrait son abdication. Cette situation, résultat de sa condescendance aux vœux du pays, sauva son trône, incontestablement brisé s'il eût antérieurement opposé une résistance obstinée et aveugle. Il recueillit alors le fruit d'une sage politique. Les ministres se crurent autorisés à lui répondre que le pays n'éprouvait pas le besoin de la forme républicaine; que la Constitution, votée par une assemblée constituante, était chère à la

nation, parce qu'elle était son œuvre; qu'en fait, le peuple possédait une république, où les libertés les plus étendues étaient garanties et pratiquées; et qu'un changement radical dans les institutions ne leur paraissait ni nécessaire ni réclamé par l'opinion publique.

XVI

Le cabinet songea sur-le-champ à désarmer l'opposition la plus avancée, en dépassant, tout d'un coup, le programme à la réalisation duquel elle n'aspirait que successivement. Le 28, il présenta aux Chambres une loi qui abaissait, sans transition, le cens électoral, uniforme pour tous, à 20 florins, dernière limite fixée par la Constitution. Il réduisit la durée du mandat municipal. Le 3 mars, il annonça d'autres réformes sur les octrois, le timbre des journaux, et la ferme résolution de porter particulièrement l'attention et l'action du gouvernement sur le bien-être moral et matériel des classes nécessiteuses et laborieuses.

L'offre habile faite par le roi de son abdication, les concessions subites d'un ministère libéral et populaire, l'estime profonde du caractère de la reine des Belges, le désir de conserver une nationalité qui, dans un bouleversement, pourrait être absorbée par la France, comprimèrent le mouvement et rallièrent les partis divergents. Un député, M. Delfosse, organe du sentiment général, put s'écrier dans le Parlement : « Si les idées » de la révolution française doivent faire le tour du » monde, elles n'ont pas besoin de passer par la Bel» gique; car depuis longtemps ces idées sont reconnues

» ici : elles sont dans notre Constitution, dans nos lois; » elles étaient dans nos traditions, elles sont dans nos » mœurs, dans nos habitudes; elles gouvernent la Bel- » gique. »

La presse belge ajoutait : « La République française ne peut rien nous apporter. Nous jouissons de toutes nos libertés. Nous possédons les libertés d'association, de réunion, de presse, d'enseignement, de religion; les libertés communales, électorales, municipales; et cette glorieuse indépendance achetée par tant de périls et de sacrifices, payée par le plus pur de notre sang. Que pouvons-nous désirer de plus? »

La Belgique n'oubliait pas, dans son juste orgueil, qu'elle devait aussi à la France de pouvoir tenir un pareil langage. Un honorable député, M. Castiau, discutant la loi électorale, disait le 3 mars : « Sans » les immortels événements de Paris, sans cette mira- » culeuse révolution, nous n'eussions pas eu la ré- » forme que nous allons proclamer; et il nous eût fallu » un demi-siècle pour conquérir ce que nous allons ob- » tenir en quelques heures... Votre révolution de 1830 » elle-même, qu'a-t-elle donc été? La conséquence, la » fille en quelque sorte de la révolution française de » Juillet. Et qu'aurait été votre nationalité, en 1831, » sans l'intervention de la France, et si vous n'aviez » pas été couverts de son épée?... — Vous ne faites, » répliqua M. Rogier, ministre de l'intérieur, que répé- » ter ce que M. le ministre des travaux publics a dit » dans une circonstance précédente. »

XVII

La loi électorale fut votée par acclamation, le 4 mars, et donna une satisfaction qui parut suffisante à la nation. Il restait sans aucun doute, dans certaines provinces, dans certains esprits, des aspirations à une République belge, des idées de réunion à la République française, des levains de discorde. Il eût été facile à une politique astucieuse d'exciter les passions, de faire une guerre sourde au Gouvernement belge, de fomenter des troubles pour aboutir à une fusion des deux peuples. Le gouvernement provisoire ne voulut pas recourir à des moyens indignes de lui; et M. Lamartine répondit le 5 mars à l'ambassadeur belge, le prince de Ligne, qui lui apportait les protestations amicales de son gouvernement : « Après la conversa-
» tion que je viens d'avoir avec Votre Excellence, et
» les assurances d'adhésion et d'amitié qu'elle m'a ex-
» primées au nom de son gouvernement, je m'empresse,
» à mon tour, comme premier gage de la continuation
» des bons rapports entre la France et la Belgique, de
» vous assurer du respect profond, inviolable du gou-
» vernement français pour l'indépendance et la natio-
» nalité belges, et pour la neutralité que les traités ont
» solennellement garantie à la Belgique... »

Cette déclaration loyale fut accueillie avec transport par la nation, les Chambres et le ministère belges.

XVIII

La crise financière pesait depuis longtemps sur la

Belgique comme sur la majeure partie de l'Europe. La banque d'Anvers se vit dans la douloureuse nécessité de suspendre ses payements dans les derniers jours de février. L'État, comme les particuliers, était accablé sous le fardeau. Le Gouvernement belge songea à imiter les mesures prises par le gouvernement provisoire français. Une loi, déclarant monnaie légale les billets de banque de la Société générale pour favoriser l'industrie nationale, et ceux de la Banque de Belgique, en limitant l'émission et constituant un *Comptoir d'escompte,* était adoptée par soixante-sept voix contre deux. La Belgique dut à l'application des idées venues de France le salut de sa situation financière.

XIX

PAYS-BAS.

La Hollande, séparée de la Belgique par la révolution de 1830, était intimement liée à la dynastie d'Orange-Nassau par la défaite commune subie à cette époque. Car, singularité du cœur humain! bien souvent les revers, dont les princes mêmes ont été la cause, rendent les peuples plus fidèles à leurs souverains que les succès. La nation néerlandaise, en récompense des sacrifices faits pour conserver à son roi la couronne de Belgique, n'en avait cependant obtenu qu'une constitution inférieure en libertés et en droits à celle que la nation belge s'était donnée elle-même. Tant il est vrai que les chartes octroyées, quelle qu'en soit l'origine, sont toujours moins étendues que celles votées par les peuples. Le roi Guillaume II, entraîné par

le mouvement libéral qui, vers la fin de 1847, se faisait sentir dans les pays voisins, et par les réclamations persistantes des provinces qu'il avait l'honneur de gouverner, avait, à l'ouverture des États généraux, en octobre, annoncé des projets de loi qui apporteraient au pacte fondamental les améliorations dont il avait reconnu l'opportunité. « Il ne reculerait, — avait-il dit, » — devant aucune innovation dont l'utilité serait con» statée. » Depuis plusieurs mois la Hollande attendait patiemment, mais vainement, ces modifications à la Charte néerlandaise, lorsque la révolution de Février éclata.

Immédiatement toutes les opérations de banque et de commerce sont suspendues. L'inquiétude et l'agitation se propagent avec rapidité. Les États généraux, prorogés, sont convoqués pour le 7 mars; les améliorations promises sont transmises par le conseil d'État au gouvernement, afin qu'il puisse les présenter aussitôt. En effet, le 7 mars, les ministres les annoncent aux États rassemblés, et, le 9, vingt-sept projets de loi, relatifs à la révision de la loi fondamentale, sont apportés à la seconde Chambre par un message royal.

Dès que ces projets furent connus, le désappointement fut complet et le mécontentement général. Les modifications parurent dérisoires : ne donner aucune garantie nouvelle, n'étendre aucune liberté. Sous l'émotion des journées de Paris et des satisfactions concédées spontanément au peuple belge, on s'irrite violemment contre un pouvoir qui semble si peu comprendre la volonté nationale et l'urgence de la situation. Une protestation énergique des journaux indépendants

excite l'opinion publique. Des rumeurs sourdes circulent. On commence à se rappeler l'antique splendeur de la République batave. Un péril imminent menace la dynastie des Nassau, qui a déjà perdu la couronne de Belgique.

XX

Le roi Guillaume plia devant l'orage. Le 14, il fit appeler le président de la seconde Chambre, pour lui déclarer « que n'ayant rien plus à cœur que de satisfaire » aux vœux raisonnables de son fidèle peuple, il était » disposé à apporter à la loi fondamentale existante » tous les changements qui, de commun accord avec les » États généraux, seraient jugés nécessaires au bien-» être du pays. » Les ministres aussitôt portèrent au roi leur démission.

La joie se répand dans les cœurs; on sent que l'on sort des ténèbres d'angoisses inconnues, que l'on échappe aux horreurs d'une guerre civile! Des chants, des illuminations, des cris de *Vive la liberté!* des promenades dans les rues, témoignent de l'ivresse de la nation. Dans la nuit du 16, une démonstration aux flambeaux, en l'honneur de la presse et des réformes, est accueillie par le roi et les princes, aux acclamations du peuple. Bourgeois, ouvriers, militaires de toutes armes, se pressent et se donnent la main. Quelques cris : *A bas les accises!* se font entendre; réclamations contre les droits de mouture et d'abattage.

XXI

Dans cette journée célèbre du 16, la seconde Cham-

bre s'était réunie et avait adopté les bases suivantes de la nouvelle constitution : 1° la personne du roi est inviolable; 2° la seconde Chambre peut être dissoute par le roi; 3° les membres des États généraux seront élus, non par les États provinciaux, mais directement par les citoyens en colléges électoraux; 4° les deux Chambres seront composées comme elles le sont actuellement; 5° les séances de la première et de la seconde Chambre, des États provinciaux, des États communaux, seront publiques; 6° les deux Chambres auront le droit de présenter des adresses au roi; 7° la seconde Chambre aura le droit d'amendements; 8° l'administration coloniale sera réorganisée; 9° les budgets seront présentés chaque année; 10° la loi actuelle concernant la révision de la Charte sera modifiée.

Le roi reçut et accepta, le 17, ce programme. Il institua par un arrêté une commission « pour présenter une » nouvelle Charte et faire connaître ses vues sur la » formation d'un ministère. » Cette commission fut composée d'hommes jouissant de la considération publique : MM. Dirk Donker Curtius, de Kempenaer, L. C. Luzac, L. P. Storm, B. Torbecke. Ils se mirent à l'œuvre avec zèle.

Le 22, un ministère libéral prit la direction des affaires, sous la présidence du comte Schimmelpenninck. Un de ses premiers actes fut d'appeler l'attention des Chambres sur les lois d'accises, de mouture et d'abattage, « afin d'alléger les charges des impôts » qui pesaient lourdement sur la classe des habitants » du royaume qui ont le plus de peine à pourvoir aux » besoins journaliers de leur existence. »

XXII

Le gouvernement hollandais s'était empressé de resserrer ses rapports avec le gouvernement belge, dont la position était devenue identique à la sienne, et de reconnaître le Gouvernement provisoire de la République française, « dont les actes, — disait le ministre des af» faires étrangères, le 7 mars, aux États généraux, — » fournissaient la preuve qu'il avait en vue le maintien, » la consolidation du repos et du bon ordre. »

La presse des Pays-Bas, comme celle de Belgique, se plaisait à déclarer que c'était à l'impulsion venue de la France que les peuples devaient les améliorations morales et matérielles qui leur étaient concédées.

XXIII

SUISSE.

La Suisse, après le triomphe sur le Sunderbund, menacée de l'intervention des trois puissances du Nord, la Russie, la Prusse et l'Autriche, auxquelles le gouvernement de Louis-Philippe voulait se joindre, accueillit comme une victoire la chute de ce monarque. Aussi l'avénement de la République française fut-il célébré par des réjouissances publiques. A Lausanne, les autorités cantonales font tirer cent un coups de canon. Cet exemple est suivi par le canton de Fribourg et par d'autres villes. Le mardi, 29 février, à Berne, où siége le Vorort, des salves d'artillerie, pendant toute la soirée, apprennent aux populations l'heureuse nou-

velle. Partout on se félicite. Dans les rues de Genève, on entoure les Français qui chantent la *Marseillaise*. Le Vorort prescrivit les mesures les plus actives pour maintenir la neutralité; il se hâta d'adresser au Gouvernement provisoire ses congratulations et l'assurance de son désir sincère de conserver la bonne harmonie avec les puissances qui voudraient l'indépendance des nations et la paix du monde.

XXIV

Dans la principauté de Neufchâtel, qui relevait du roi de Prusse et était gouvernée par une aristocratie locale, les journées de Février produisirent une commotion électrique. A peine connues, les cris de *Vive la république! Vive la Suisse! Vive la Confédération!* retentissent dans les montagnes, dans les vallées, sur les bords du lac. A la Chaux-de-Fonds, bourg considérable, le 28, les patriotes s'organisent; le 29, le mouvement insurrectionnel s'y prononce avec succès, ainsi qu'au Locle; la fermentation s'étend dans le Val-de-Travers et les contrées voisines. A la Chaux-de-Fonds, les pouvoirs civil, militaire, judiciaire, abdiquent; les membres du comité royaliste, dit comité de défense, se retirent. Le drapeau fédéral remplace, à la maison de ville, les anciens drapeaux, lacérés et jetés par les fenêtres. Un comité se forme, proclame la république, « depuis si longtemps attendue, » organise les forces pour marcher le lendemain sur Neufchâtel, et passe la nuit à envoyer des émissaires appeler aux armes tous les villages du canton.

XXV

A Neufchâtel, le 29 février, le Conseil d'État, informé de ce soulèvement, voulut faire ses préparatifs de défense. Des canons furent placés devant l'hôtel de ville. Le chancelier, M. Favarger, réclama, au nom du gouvernement et du prince, le concours de la bourgeoisie. Le maire de la ville, le soir même, réunit ses collègues, et ne trouva que six voix qui adhérèrent à ses propositions de résistance. La majorité jugea prudent de les repousser : les uns impressionnés de crainte, les autres pour épargner au pays les désastres d'une lutte inutile. Sous le coup d'un pareil abandon, le gouvernement songea à la retraite. Le chancelier et son secrétaire employèrent la nuit à évacuer le château avec leur mobilier, et disparurent.

Le 1er mars, vers quatre heures du soir, les montagnards, au nombre de 12 à 1400, ayant à leur tête le capitaine Frédéric Courvoisier, firent leur entrée à Neufchâtel sans opposition, et prirent possession du château. La révolution était accomplie; elle n'avait coûté qu'une seule victime en effectuant le désarmement des royalistes.

Un gouvernement provisoire fut tout de suite organisé. M. A. M. Piaget, président, MM. L. Brandt Stauffer, L. E. Montandon, G. Dubois, L. Grandjean, Erarh Borel, L. Sandoz-Mortier, adressèrent des proclamations aux habitants du canton et aux soldats citoyens; déclarèrent le pays affranchi de la domination étrangère, le régime monarchique aboli, inaugurèrent la

République avec cette devise : « Tout pour le peuple et par le peuple », et déléguèrent des députés au Vorort, à Berne, qui s'empressa de les reconnaître.

Une Assemblée constituante fut convoquée pour le 17 mars. Des élections régulières eurent lieu. Une immense majorité, presque l'unanimité, sanctionna la fondation de la République si spontanément acclamée.

XXVI

Le 5 mars, le gouvernement du canton de Fribourg, reconnaissant les heureuses conséquences de la Révolution française sur les destinées de la Suisse, adressait au Gouvernement provisoire ce témoignage de sa gratitude : « Cette Révolution providentielle, accomplie » avec autant de calme que de grandeur, va préparer » l'émancipation des peuples; elle anéantit les der- » nières espérances du Sunderbund, déjoue les com- » plots de l'absolutisme, et consolide nos nouvelles » institutions..... »

A cette époque, en effet, on trouva dans les papiers laissés par le Sunderbund des projets d'un nouveau démembrement de la Suisse et d'un remaniement complet des divisions territoriales des cantons, dans le but de faire absorber l'influence des cantons libéraux par les cantons du Sunderbund. Ces projets entraient dans la politique des puissances qui préparaient une intervention. La Révolution française, en anéantissant cette intervention, rendit à la Suisse libérale un de ces immenses services que Fribourg se plaisait à constater.

XXVII

SUÈDE ET NORVÉGE.

Le cri de *Vive la réforme!* proféré dans les rues de Paris, devait retentir jusqu'à l'extrémité de l'Europe. En Norvége, à Christiania, pendant trois soirées, du 10 au 12 mars, 2000 jeunes gens de toutes classes, parmi lesquels figuraient la plupart des élèves de l'Université, saisis d'un enthousiasme inspiré par la Révolution française, parcoururent la ville en chantant la *Marseillaise* et les airs nationaux, et en poussant les cris de : *La réforme! Vive le peuple de France! Vive la liberté!*

A Upsal, ville de Suède, la nouvelle de la proclamation de la République française produisit une sensation telle que les étudiants, suivis d'une jeunesse immense, circulèrent dans les rues et sur les places publiques avec des rubans aux trois couleurs de France, mêlant au chant national suédois : *Vive Charles!* le cri français de *Vive la République!* Le soir, la société philharmonique, entourée d'une foule considérable, fit une nouvelle démonstration. Une promenade aux flambeaux, des acclamations à la Suède réformée, des airs patriotiques, terminèrent la journée.

XXVIII

A Stockholm, capitale de la Suède, une société *des réformes* s'organisa subitement, pour réclamer avec énergie un changement radical dans la loi électorale et dans la constitution parlementaire. Entre la première

et la seconde séance, le nombre des membres de la société s'accrut au point qu'on fut obligé d'abandonner une salle insuffisante, et de se réunir à la Bourse. Des notabilités des diverses classes, des députés des quatre ordres de la diète, alors assemblée, s'empressèrent de s'y faire inscrire. Une commission fut choisie pour indiquer les moyens légaux et pacifiques à employer afin de parvenir au but. L'élan donné fut suivi par toutes les villes des provinces. L'opposition, jusque-là timide, devint confiante et hardie.

Avec la soif de réformes, deux sentiments dominaient : la haine contre les Russes, la sympathie pour les Français. On exprimait hautement le désir d'une alliance intime avec la France en cas de guerre avec la Russie. Dans une réunion de la Société de navigation, composée de l'élite des habitants de la ville, ce toast : *A nos frères de France!* était accueilli avec transport. La *Marseillaise,* deux fois répétée, était chantée en chœur. Un second toast national : *A la restitution de la Finlande!* témoignait des ressentiments toujours saignants de la Suède contre la Russie.

XXIX

Le mouvement irrésistible de l'opinion publique monta jusqu'au roi Oscar Ier, qui s'empressa d'aller au-devant des vœux du peuple. La diète de 1840 avait élaboré un projet de réforme. Ce projet, d'après la constitution, devait être voté par la diète suivante, qui en 1844 le rejeta, se bornant à prier le roi de désigner un comité chargé de faire les études préparatoires.

Ce travail avait été remis, dès l'ouverture de la diète présente, à la commission permanente à laquelle les États, pendant chaque session, confient le soin de connaître des lois fondamentales. La commission devait formuler un nouveau système. Ainsi, depuis longtemps les réformes réclamées étaient indéfiniment ajournées.

Ces lenteurs provenaient de causes diverses. Les quatre ordres voulaient également les deux Chambres, et même semblaient d'accord pour l'extension complète des droits politiques; mais, tandis que la bourgeoisie demandait les élections en commun, la noblesse et le clergé s'y opposaient et persistaient à préférer celles des ordres séparément; les paysans tenaient à conserver dans la représentation le quart que depuis des siècles ils y possédaient. Le gouvernement restait neutre et ne se prononçait pas. Cette résistance des deux premiers ordres au progrès dans la loi fondamentale soulevait des mécontentements. Ce fut pour la vaincre que les sociétés de réforme s'organisèrent.

L'agitation, légale d'abord, pouvait se transformer en émeute, l'émeute en révolution. Dès les premiers symptômes, le roi fit appeler (19 mars) les membres de la commission permanente, et leur demanda, dans le plus bref délai, « non-seulement des modifications, » mais le projet d'une nouvelle loi complète sur la re- » présentation nationale. » Ces paroles du roi excitèrent une vive joie, et limitèrent le mouvement dans le cercle constitutionnel; mais les sociétés de réforme, encouragées, ne mirent que plus de zèle dans leur action.

XXX

Un grand banquet, le 18 mars, réunit à Stockholm la société réformiste. Dans cette fête nationale il y eut à la fois ordre et allégresse. Les convives, tout en manifestant leurs aspirations vers le progrès et leurs désirs d'amélioration, surent contenir leur enthousiasme dans les bornes de la légalité. Le soir, la majeure partie se rendit à l'Opéra, où le roi vint de son côté. A son apparition il fut acclamé, et l'hymne au roi fut chanté par le public. On pouvait espérer que la journée se terminerait heureusement, lorsqu'on apprit que des attroupements se formaient dans les rues et menaçaient les hôtels des ministres et de quelques membres de la Diète. Le roi aussitôt monta à cheval, et accompagné de ses fils se présenta à la foule qui l'acclamait, mais qui se reportait sur un autre point pour recommencer les mêmes tentatives de désordre. A une heure après minuit les rassemblements étaient dispersés et les troupes rentrées dans leurs casernes.

Le lendemain dimanche, de vagues et sinistres rumeurs circulaient dans la cité. Le gouverneur menaça d'une répression sévère. Un certain nombre d'habitants cherchèrent par leur influence à calmer l'agitation. Précautions, efforts inutiles! Vers quatre heures, les attroupements se reforment. La cavalerie, qui cherche à diperser les groupes, est assaillie de pierres. Le commandant de place est grièvement blessé. Après les sommations faites et non écoutées, le feu est ordonné et la cavalerie charge à fond. A onze heures de nuit

tout est rentré dans le silence. Mais dans cette lutte le sang a malheureusement coulé. La garnison a perdu 3 officiers, 20 ou 30 soldats blessés; les assaillants, une vingtaine de morts et une trentaine de blessés.

Le lundi matin cette émeute n'était avouée par personne et était blâmée par tous. La population s'empressait autour du roi; membres de la Diète, bourgeois, paysans, garde urbaine, jeunes gens, lui offraient leurs concours, et la bourgeoisie ouvrait une souscription pour les blessés.

XXXI

L'opinion publique cependant réclamait vivement un changement de ministère. A un régime nouveau il fallait des hommes nouveaux. Le 7 avril, les ministres offrirent leur démission, qui fut acceptée par le roi le 10. Un cabinet plus favorable au progrès prit la direction des affaires.

XXXII

DANEMARK.

La Révolution de Février surprit le Danemark dans la situation la plus compliquée, la plus critique. Trois questions capitales préoccupaient les esprits et provoquaient des débats irritants : la séparation des duchés de Schleswig, de Holstein et de Lawenbourg comme États indépendants, la succession au trône, la constitution.

Les duchés situés au nord-ouest de l'Allemagne, entre la mer Baltique et la mer du Nord, sont les pays fron-

tières des peuples scandinaves et des peuples allemands. Ainsi que tous les pays frontières, ils ont été dans tous les siècles le champ de bataille des deux nationalités. Le Holstein et le Lawenbourg, limités d'un côté par l'Elbe, et de l'autre par l'Eider qui les sépare du Schleswig, sont habités par les Allemands et font partie de la Confédération germanique. Le duché de Schleswig est habité par des Danois et par des Allemands.

Le gouvernement, tout en respectant l'indépendance du Schleswig comme duché, le déclarait partie intégrante du royaume de Danemark, par lettre patente du 8 juillet 1846, sur la succession au trône, d'après les traités de 1720 et 1721, garantis par l'Angleterre et la France, et ceux de 1767 et 1773 conclus avec la Russie.

D'autre part, l'Allemagne entière appuyait chaleureusement les réclamations des duchés de Schleswig-Holstein, qui se prétendaient inséparables, en vertu des anciennes lois du pays, que rien n'avait pu abroger.

L'Allemagne, la Prusse surtout, avaient un puissant intérêt à maintenir l'indépendance de ces contrées placées entre l'Elbe et le Sund, indispensables, comme position, à l'avenir de l'association commerciale du Zollverein. — Les duchés ne voulaient pas consentir à leur séparation, car c'était pour eux un affaiblissement, une perte de richesses et d'influence. Le royaume de Danemark, depuis longtemps, était une des monarchies les plus absolues de l'Europe ; les duchés, de tout temps, avaient conservé une apparence de liberté relative, de certains priviléges, de certains droits.

XXXIII

La question de succession au trône, qui se présentait dans un avenir peu éloigné, venait raviver ces discussions, quelquefois endormies, jamais éteintes. Le roi de Danemark, Christian VIII, avançait en âge. Le prince royal, fils unique, Frédéric VII, n'avait pas d'enfants. A sa mort, d'après les lois traditionnelles du royaume, la ligne masculine, branche aînée de la maison d'Oldenbourg, se trouvait épuisée; la couronne passait aux femmes. Mais, les duchés qui, d'après les mêmes lois, ne tombaient pas *en quenouille,* revenaient à la deuxième ligne masculine, dite *la Royale Cadette,* dont le chef était le duc d'Augustenbourg. Ces duchés pouvaient donc être séparés du Danemark. De là naissaient les discussions les plus passionnées. Le droit d'hérédité pour le Holstein et le Lawenbourg ne paraissait pas contesté, mais on contestait au Danemark le droit d'absorber dans la succession féminine le duché de Schleswig. Aussi des protestations du grand-duc d'Oldenbourg et des états provinciaux des duchés avaient répondu à la déclaration royale du 8 juillet 1846.

XXXIV

Les promesses libérales faites au Danemark pendant les guerres avant 1815, n'avaient pas été tenues à la paix. La révolution de 1830 seule, par son impulsion sur l'Europe, avait pu entraîner le roi à octroyer en 1834 l'ombre d'une constitution, élaborée depuis 1831,

qui établissait des états provinciaux et ne leur reconnaissait même pas le droit de voter les budgets. Le parti avancé voyait dans la concession d'institutions nouvelles plus favorables aux droits du peuple, plus larges, plus sérieuses que celles que jamais les duchés pourraient obtenir de la Confédération germanique, le moyen le meilleur de resserrer les liens des duchés avec le Danemark et de rendre au royaume l'unité par la liberté. Sur ces entrefaites, le vieux roi Christian VIII mourut le 20 janvier 1848. Son fils, dernier rejeton de la ligne masculine, monta sur le trône, adopta, pour plaire à la nation, cette idée devenue populaire, et déclara, le même jour, vouloir donner une constitution commune au Danemark et aux duchés. En effet, le projet de cette constitution si vivement sollicitée fut publié le 28 janvier avec les bases suivantes : Les états généraux étaient uniques pour le Danemark et les duchés. Il était concédé aux duchés une représentation de 26 députés, nombre égal à celui du Danemark; ce qui formait un total de 52, sur lequel le roi se réservait le droit d'en nommer directement 16. Le droit électoral, extrêmement rétréci, était accordé seulement aux riches propriétaires, aux membres du clergé et de la noblesse déjà députés aux états provinciaux.

A l'apparition d'une semblable constitution, les réclamations surgirent de toutes parts. Le peuple danois en fut irrité, comment le peuple des duchés eût-il pu en être satisfait et calmé ? En Danemark, des réunions nombreuses réclamèrent un gouvernement représentatif sérieux. Les habitants des duchés s'indignèrent contre une constitution qui semblait n'avoir d'autre but

que d'absorber leur indépendance, leurs droits, leur nationalité.

XXXV

Sous un horizon aussi surchargé de nuages, les journées de Février devaient faire éclater l'orage. A peine sont-elles connues à Copenhague, le 4 mars, qu'une importante modification du cabinet s'effectue. Le ministre de la justice, M. Stemann, et le vice-président de la chancellerie danoise, M. Oersted, en fonctions depuis vingt-cinq années, sont remplacés par des personnes d'opinions plus avancées. M. E. Hwidt, président du collége des représentants de la bourgeoisie et chef du parti progressiste, provoque une réunion générale des citoyens patriotes pour s'occuper d'une constitution libérale « qui, en reconnaissant de grands droits, impose de grands devoirs », et pour prévenir la séparation du Schleswig-Holstein. Le 11, la foule y accourt. Les orateurs proclament que l'union des duchés doit être la conséquence d'institutions réclamées, à juste titre, par tous les peuples de l'Europe : le droit d'élection directe des membres de la représentation générale ; la liberté de la presse, d'association, de réunion ; la liberté communale ; le jugement par jury en matière criminelle. Dans d'autres assemblées, des pétitions se signent qui demandent pour tout citoyen payant impôt direct, sans distinction de rang ni de culte, le droit d'élire des députés chargés de préparer une nouvelle Constitution et l'incorporation du Schleswig. Les membres les plus distingués des états des îles danoises protestent que la charte

promise par rescrit royal du 28 janvier n'aura force de loi « qu'après avoir été examinée et adoptée par une » représentation nationale, dont les membres seraient » élus d'après un système conforme à l'esprit du siècle, » qui satisferait les justes exigences du peuple et aurait » été préalablement examiné et approuvé par la popu- » lation de chaque province. » Enfin, s'exaltant de plus en plus, l'opinion publique va jusqu'à rêver la formation d'un grand État des peuples scandinaves, unissant en une seule nation le Danemark, la Suède et la Norvége. Toutes les têtes sont en ébullition; tous les cœurs battent de l'amour de la patrie et de la liberté. On se concerte, on s'agite, on se prépare à de grands événements.

XXXVI

Le 20 mars, on apprend qu'un meeting a eu lieu à Rendsbourg, duché de Schleswig, où presque tous les habitants de la ville et une nombreuse partie de la garnison étaient accourus, et que, là, il a été résolu : « de » déclarer le Schleswig duché indépendant, uni politi- » quement au royaume de Danemark; d'envoyer une » députation au roi pour solliciter son consentement; et » d'établir un gouvernement provisoire jusqu'à l'instal- » lation d'un gouvernement définitif. » A cette nouvelle, 40 000 habitants de Copenhague se précipitent vers le Casino, et décident, après une discussion courte et énergique, une démarche solennelle auprès de Frédéric VII, pour obtenir l'union du Schleswig, une constitution libérale et le changement du ministère. Le

lendemain 21, une démonstration populaire entraîne le collége de la représentation des bourgeois et la municipalité à accompagner la députation des citoyens présidée par M. Hwidt. Les cris de la foule « *A bas les ministres! Vive l'intégrité du Danemark! Vive la liberté!* » suivent le cortége jusque dans le palais du roi. La députation lit au monarque, jusque-là l'un des plus absolus de l'Europe, une pétition qui commence par ces énergiques paroles : « Sire, les conseillers dont vous » avez hérité de votre auguste prédécesseur, de glo» rieuse mémoire, n'ont pas la confiance du peuple » danois ni celle des duchés de Schleswig et de Holstein, » — et qui finit ainsi : — « Nous conjurons Votre Ma» jesté de ne pas pousser la nation au désespoir, de ne » pas la mettre dans la fâcheuse extrémité de chercher » elle-même un remède à ses maux. » A cette sommation impérieuse de la nation, Frédéric VII répond : « Messieurs, j'éprouve une grande satisfaction à pou» voir vous dire que j'ai prévenu vos désirs. L'ancien » ministère est dissous et les ministres m'ont rendu les » pleins pouvoirs que je leur avais donnés. Si vous » voulez mettre en moi la confiance que j'ai dans mon » peuple, vous trouverez en moi un guide fidèle qui » vous conduira à l'honneur et à la liberté. » Cette condescendance aux vœux du peuple désarme la révolution, fait naître l'espérance et la joie. Le roi et la nation semblent unis dans les mêmes pensées.

Le soir, le nouveau ministère était nommé et composé des hommes les plus aimés : parmi eux, pour la première fois, on voyait figurer des personnes non nobles : MM. Bluhme, Hwidt et Lehmann. Spontanément

toutes les maisons furent illuminées. Des masses de citoyens rayonnants d'allégresse circulèrent dans les rues et devant la résidence royale, mêlant aux cris de « *Vive le roi! Vivent les nouveaux ministres!* les cris de *Vive la France! Vive le peuple français!* »

XXXVII

Le 22, au point du jour, la cité entière, entassée sur les quais du port et sur les côtes voisines, guettait d'un œil avide et colère le steamer qui amenait à Copenhague la députation du meeting de Rendsbourg. La foule frémissante murmurait contre le bâtiment des menaces d'incendie, et contre les députés des cris de mort. L'intervention protectrice de la force armée, au lieu de calmer les esprits, acheva de les exaspérer. Au signal d'arrivée du steamer, une lutte sanglante semblait inévitable, lorsque les étudiants de l'université, en habit noir et le bras gauche ceint d'une écharpe blanche, survinrent, entourèrent au débarquement les cinq députés du Schleswig, et les escortèrent à travers la foule devenue silencieuse, mais encore sous l'impression d'une fureur contenue non éteinte. Ces députés, introduits auprès du roi, réclamèrent comme les Danois une constitution libérale, mais spéciale aux duchés de Schleswig et de Holstejn réunis en un État indépendant sous la souveraineté de Sa Majesté Danoise; l'incorporation du Schleswig dans la Confédération germanique; l'armement de tous les citoyens et la destitution du gouvernement actuel. Le nouveau cabinet déclara concéder au duché de Holstein les libertés désirées et l'in-

dépendance comme à un État faisant partie de la Confédération, une administration, des finances séparées. Mais il annonça la ferme résolution de fortifier l'union indissoluble du Schleswig avec le Danemark par une constitution commune, lui promettant toutefois des institutions provinciales plus larges, et notamment une diète et une administration particulières.

XXXVIII

Les duchés n'avaient pas attendu le retour de leur députation pour se soulever. Dès que les événements des journées des 20, 21 et 22 mars furent connus, une effervescence extrême se répandit sur tous les points. Concessions et promesses s'effacèrent devant un seul sentiment, celui de la nationalité. Garde civique, peuple, militaires, nobles, n'eurent plus qu'une pensée, qu'un cri : l'indépendance. Un Gouvernement provisoire fut acclamé à Kiel et proclamé le 24 mars, composé de M. Bescler, du prince Frédérick d'Augustenbourg, du comte de Revenslow, de l'avocat Breiner, de M. Schmidt. Suivant eux, la volonté du souverain ayant été violentée par le peuple de Copenhague, le roi n'était plus libre ; jusqu'à ce que le roi eût retrouvé sa liberté, ou que l'Assemblée des états eût prononcé, ils déclarèrent vouloir conserver l'autorité, et firent appel au patriotisme des habitants, afin qu'un pays allemand ne fût pas soustrait à l'unité allemande et livré à la merci des Danois.

Le premier acte du gouvernement provisoire fut la reconnaissance des droits des citoyens. Ainsi, des deux côtés on étayait la question de la nationalité

sur la liberté; des deux côtés le progrès sortait de la lutte; des deux côtés l'appel au peuple! Au nom du peuple les armes distribuées, les forteresses fermées, les bastions garnis de canons! Entre les deux races apparaissait une guerre imminente, où la Prusse et l'Allemagne entière viendraient porter leurs passions et leur sang.

CHAPITRE DEUXIÈME.

Allemagne : Impulsion donnée par la Révolution de 1830 bientôt comprimée. — Aspirations étouffées par une oppression constante. — Confédération germanique. — Singularité de son organisation. — Ses anomalies. — Rivalités d'influence entre la Prusse et l'Autriche. — La Prusse s'engage dans la voie du progrès. — L'Autriche représente le passé. — L'Allemagne tourne ses regards vers la Prusse. — Hésitation du roi de Prusse. — Octroi d'une apparence de constitution, le 3 février 1847. — Réunion de la Diète. — Réclamations. — Luttes dans les États secondaires de l'Allemagne entre les princes et les peuples. — Refus de la Diète germanique d'affranchir la presse. — Changement apporté dans ses dispositions par la révolution de Février. — La Diète concède la liberté de la presse. — Révolutions et concessions : dans les villes libres, à Francfort, à Hambourg, à Lubeck, à Brême. — Dans le duché de Brunswick. — Dans le duché de Nassau. — Dans le grand-duché de Saxe-Weimar. — Dans le grand-duché de Hesse-Darmstadt. — Dans l'électorat de Hesse-Cassel. — Dans le grand-duché de Bade; meeting d'Offenbourg; manifeste républicain. — Dans le Wurtemberg. — Dans le Hanovre. — Dans le grand-duché d'Oldenbourg. — Bavière : Lola Montès. — Émeute de mars 1847. — Nouvelles émeutes les 9 et 10 février 1848. — Lola Montès descend armée dans la rue. — Scène curieuse. — Le roi survient incognito, est blessé par la chute d'une pierre. — Mouvement en mars 1848. — Concessions. — Abdication du roi Louis. — Avénement de Maximilien II. — Manifeste largement libéral. — Révolution et concessions dans la Saxe royale.

I

ALLEMAGNE.

Les guerres de la République et de l'Empire avaient, en bouleversant la vieille Allemagne, porté jusque dans ses régions les plus arriérées les idées de liberté et d'indépendance. Les rois eux-mêmes, pour sauver leurs provinces subjuguées, avaient invoqué ces idées, et s'en étaient fait des armes saintes pour exciter le patriotisme épuisé des peuples, et les soulever contre

l'étranger. La paix avait également propagé les principes de l'éternelle justice, des droits et des devoirs. Les découvertes de la science, la facilité des communications, les œuvres philosophiques et littéraires, la polémique des journaux, les prédications économiques et sociales, les débats des Chambres en Angleterre et en France, avaient exercé sur l'Allemagne une influence salutaire. La guerre et la paix semblaient donc n'être que les moyens alternatifs dont les mains de Dieu se servaient pour pousser l'humanité dans la voie du progrès.

II

La Révolution de 1830 avait donné une nouvelle impulsion à l'Europe, impulsion bientôt comprimée par les princes. Cependant l'Allemagne se débattait pour faire un pas en avant. Les peuples, dans leurs efforts, utilisaient les quelques armes échappées aux mesures énergiques d'une tyrannie ombrageuse. Les municipalités, les diètes provinciales, les assemblées dans plusieurs États secondaires possédant une apparence de constitution, les pétitions, les livres, les journaux mutilés par la censure, étaient les interprètes affaiblis de l'opinion publique. Les moindres circonstances étaient saisies avec avidité. Les réclamations étaient incessantes devant des refus constants. Les plaintes mille fois répétées étaient portées d'écho en écho dans les nombreux États de la Confédération germanique. Mais vainement l'Allemagne secouait ses chaînes de fer, elle ne pouvait les briser. Opprimée, elle aspirait à la liberté. Divisée en des fractions multiples, elle aspirait à l'unité.

Pour percer les ténèbres qui l'enveloppaient, elle empruntait toutes les formes, tous les modes. L'industrie, le commerce, les chemins de fer, étaient employés au développement de ses vœux, aussi bien que la philosophie et la religion même. A son esprit novateur, à son âme rêveuse, il fallait des émotions, un aliment. Des idées de réforme catholique soulevées par deux prêtres, Ronge et Czerki, embrasèrent un instant certaines provinces. Ces idées, poursuivies, tournèrent en une espèce de socialisme étrange qui donna lieu à quelques répressions. En vain l'amour du progrès s'infiltrait au fond des consciences, les peuples ne pouvaient obtenir de le réaliser dans les lois qui les enserraient. Renfermés dans un double cercle par leurs princes et par la Diète germanique, ils ne pouvaient le franchir, et s'épuisaient en efforts inutiles.

III

La Confédération germanique est l'amalgame le plus extraordinaire de peuples, de princes, de royaumes, de duchés grands et petits, d'électorats, de républiques, que le hasard des guerres, les traditions historiques, les partages d'héritages, les divisions de religion, les divergences de race, aient pu former. Rien n'est semblable; tout diffère: les lois, les constitutions, les coutumes, les municipalités, les sénats, les chambres, les impôts, les douanes, les religions. Le sang même y a été mélangé, comme chez tous les peuples de l'Europe, par les invasions successives des hordes du Nord entassant couche sur couche sur cette terre féconde. La

langue seule, illustrée par les poëtes et par les écrivains de génie, est restée le lien sacré qui relie les hommes entre eux. C'est le signe par lequel cette multitude de nations se reconnaît issue de la même origine, conservant une corrélation politique, ayant les mêmes destinées. Les hommes d'État de 1815, pour empêcher la confusion et l'anarchie de dominer perpétuellement ces diverses peuplades séparées par leurs gouvernements, se touchant par les intérêts, en contact de toutes manières, établirent une Confédération, représentée par une Diète, qui eut mission de présider aux rapports internationaux.

IV

Cette Confédération fut composée de trente-huit États[1]. Le principe reconnu fut de n'y introduire que

[1] *États de la Confédération germanique et tableau des populations, suivant la matricule arrêtée par la Diète le 14 avril* 1842.

Empire d'Autriche	9 482 227
Royaume de Prusse	7 948 430
— Saxe	1 200 000
— Bavière	3 560 000
— Hanovre	1 305 351
— Wurtemberg	1 395 462
Grand-duché de Bade	1 000 000
Hesse-Électorale	567 868
Hesse Grand-ducale	619 500
Duché de Holstein-Lawenbourg	360 000
Luxembourg-Limbourg	253 583
Brunswick	209 600
Mecklenbourg-Schwerin	358 000
Nassau	302 779
Saxe-Weimar	201 000
Saxe-Cobourg-Gotha	111 600
Saxe-Meiningen	115 000
A reporter	28 990 400

les provinces de race germanique. Il en advint la situation la plus bizarre, cause perpétuelle de diffusion, divisions, discordes, luttes, guerres. Ainsi l'empire d'Autriche, qui comptait environ 34 millions d'habitants, n'y figurait que pour 9 482 227 en 1842, et de ce chiffre on eût pu détacher la moitié, Slaves, Italiens, etc., de sorte que le vaste empire avait des intérêts en dehors de la Confédération, et que ces intérêts, souvent contraires, pouvaient l'entraîner et la compromettre à tout moment. Fallait-il, afin de remédier à ce danger, admettre l'Autriche pour la totalité de ses populations, ou l'exclure complétement? L'admettre ainsi, c'était lui donner une prépondérance formidable; l'exclure, c'était repousser de la grande famille allemande des provinces qui en font partie, et réduire d'autant la

Report	28 990 400
Saxe-Altenbourg	98 200
Mecklenbourg-Strelitz	71 769
Oldenbourg	220 718
Anhalt-Dessau	52 947
Anhalt-Bernbourg	37 046
Anhalt-Kœthen	32 453
Schwarzbourg-Sondershausen	45 117
Schwarzbourg-Rudolstadt	53 937
Hohenzollern-Sigmaringen	35 560
Hohenzollern-Heichingen	14 500
Lichtenstein	5 546
Waldeck	51 877
Reuss, branche cadette	22 255
Reuss, branche aînée	52 205
Schaumbourg-Lippe	21 000
Lippe-Detmold	72 062
Hesse-Hombourg	20 000
Ville libre, Lubeck	40 650
— Francfort	47 850
— Brême	48 500
— Hambourg	129 800
TOTAL	30 164 392

(*Presse*, 13 avril 1848.)

puissance de la Confédération. La Prusse ne se trouvait pas dans une position plus rationnelle : elle y était inscrite, à la même date, pour 7 948 430 habitants. Mais la Prusse orientale et occidentale, peuplée en grande partie d'Allemands, n'y était pas incorporée. Ce ne sont point là les seules singularités. Les duchés de Holstein et de Lawenbourg relèvent du roi de Danemark; les duchés du Luxembourg-Limbourg, du roi de Hollande; ce qui crée dans ces royaumes et ces duchés des antagonismes et des oppositions. On voit à côté de la Bavière catholique la Saxe protestante. Le grand-duché d'Oldenbourg est complétement entouré par le Hanovre. D'autres États sont coupés ou séparés par des États plus petits encore. A côté de la puissante Autriche, on compte des pays de 5 546 habitants, le Lichtenstein; des principautés de Hesse-Hombourg, avec 20 000 habitants; Waldeck, 51 877. Il est des duchés, celui de Saxe-Cobourg-Gotha, 111 600 habitants, qui ont le privilége de fournir des princes à l'Europe, à côté de familles patriarcales dont les noms passent ignorés, comme celles des Reuss, des Lippe. Enfin des villes libres, Brême, Lubeck, Hambourg, débris illustres de la ligue anséatique, où le commerce gouverne et domine, coudoient des gouvernements absolus. Et, pour achever les contrastes du tableau, une république, la ville libre de Francfort, est le siége de la Diète où viennent se rassembler les représentants de tant de princes divers.

Le mode adopté pour les votes n'est pas moins étrange. Il est des pays qui se cotisent pour une voix.

La Diète a été organisée non pour l'action, mais contre

l'action. Ses rouages, combinés par le despotisme, font obstacle à tout progrès. C'est une borne posée dans le temps et dans le mouvement, et elle est de pierre. On ne peut la faire rouler qu'en la brisant.

V

L'Allemagne végétait dans ce milieu impossible, cherchant vainement une issue aux forces morales et matérielles qui s'accumulaient en elle. Ce que le droit et la raison ne pouvaient lui faire obtenir, elle commença à l'espérer d'une rivalité d'influence. La Prusse et l'Autriche se disputaient la suprématie et la direction des destinées germaniques.

La Prusse eut l'intelligence de comprendre que, pour dominer sa rivale, elle devait s'emparer des aspirations de l'opinion publique vers un sort plus vaste et plus grandiose. D'abord, elle établit, entre les États qui l'entourent, l'union des intérêts, par les chemins de fer et les douanes. Les chemins de fer sont créés, pour relier entre elles les villes les plus commerciales, les plus florissantes, faciliter les communications et les transports. Un réseau commun de douanes affranchit les populations d'entraves et de barrières, protége l'industrie et accroît les rapports des pays associés. Le Zollverein, accepté comme un bienfait, groupe autour de la Prusse la plupart des royaumes, principautés et duchés de l'Allemagne. L'Autriche active aussi la création des chemins de fer, mais ne peut former une union de douanes pour l'opposer au Zollverein.

La Prusse, après avoir habilement saisi la direction

industrielle, cherche à absorber la direction morale par des concessions modérées qui, en échange, lui donneront la popularité et la puissance. Elle se décide à se placer à la tête du progrès. L'Autriche persiste dans son système rétrograde et oppressif. La Prusse tourne ses pensées vers l'avenir, l'Autriche vers le passé.

VI

Tout ce qui en Allemagne a vigueur et jeunesse, attend, pour suivre la Prusse, que la Prusse marche. Tout ce qui en Prusse a intelligence et vie, pousse le roi Frédéric-Guillaume IV en avant. Après bien des résistances et des hésitations, des promesses faites et retirées, des engagements pris et non tenus, le roi cède enfin aux pétitions, aux sollicitations qui le pressent, et octroie, le 3 février 1847, un commencement de constitution.

Une Diète générale doit réunir les princes, les comtes, les seigneurs, les villes et les campagnes des huit provinces de la Prusse qui, jusque-là, ne pouvaient délibérer que dans des diètes provinciales séparées, sur des intérêts spéciaux, et seulement en certains cas prévus, sur les intérêts généraux du royaume. Les droits accordés sont imparfaits et incomplets, la représentation est limitée; la périodicité même, sans laquelle la représentation du pays n'est qu'une illusion, n'est pas concédée. Des réticences, sur tous les points, décèlent l'esprit de crainte et de réserve qui a présidé à ce timide essai. Aucune modification essentielle n'est apportée à la monarchie prussienne, qui reste, suivant

l'expression du roi, monarchie absolue, devenue simplement monarchie consultative.

Et cependant l'entraînement de l'opinion publique en Allemagne est-tel, que tous les regards sont fixés sur la Diète dès qu'elle est réunie.

La nation prussienne voulut saisir cette occasion propice, si ardemment désirée, de vaincre les obstacles qui entravaient sa liberté. Dès les premiers jours, il fut établi que la Constitution n'atteignait même pas les engagements royaux des décrets de 1815, 1820 et 1823. On adressa au roi des réclamations nombreuses. Il y répondit par des refus sur les points capitaux, par des promesses d'examen sur les questions moins saillantes, et par quelques concessions de peu de valeur. Chacun sentait que le progrès serait lent, les améliorations tardives; mais, quoi qu'il en fût, le premier pas était fait.

VII

Dans les États secondaires de l'Allemagne, les débats entre les peuples et les princes étaient de plus en plus prononcés. La force de résistance était égale à la force d'impulsion. Cependant une idée, comme une étoile, avait pu percer les ténèbres épaisses qui couvraient les libertés publiques. A travers les obstacles, l'affranchissement de la presse avait obtenu, de la Prusse et d'autres puissances inférieures, des adhésions. L'autorisation avait été transmise aux représentants de ces États, de demander à la Diète germanique une modification de la loi fédérale qui régissait cette importante question. L'affranchissement de la presse, c'était

la lumière ! L'Autriche y opposait un *veto* absolu ; et les gouvernements qui réclamaient ne se pressaient point d'obtenir un vote favorable. L'ajournement ! voilà quelle était l'issue probable, lorsque la révolution de Février, dans son cours rapide, vint emporter les barrières posées à l'esprit humain, et donner à l'Allemagne un élan irrésistible.

La Diète, rassemblée à Francfort depuis le 7 janvier, frappée au cœur par ce coup inattendu, balbutia, le 2 mars, une proclamation timide où, changeant de ton et de langage, elle fit un appel à la concorde, au progrès légal, au développement unitaire des nations allemandes ; puis, le 3 mars, elle s'empressa de prendre une résolution conforme aux vœux des peuples, si longtemps méconnus : « Chaque État de la Confédération a » la faculté d'abolir la censure et d'accorder la liberté » de la presse. — Toutefois, cela ne pourra avoir lieu » que sous les garanties qui protégent, autant que pos» sible, les autres États fédéraux et toute la Confédéra» tion contre les abus de la liberté de la presse. »

Cette faible concession aux nécessités du jour ne pouvait donner la vie à la Diète germanique. Elle allait se trouver effacée par la série de révolutions qui, tour à tour, envahirent les diverses contrées de l'Allemagne.

Je ne m'égarerai pas dans les mille détails des incidents, quoique intéressants, qui éclatèrent dans les petits États de l'Allemagne. Je me bornerai à tracer les faits principaux.

VIII

VILLES LIBRES.

FRANCFORT.

A Francfort même, où siégeait la Diète, une réunion nombreuse de bourgeois, organe de l'opinion publique, sous la présidence du docteur Mapper, adressait le 3 mars, au Sénat, cette pétition :

« Haut Sénat,

» Dans un pays voisin du nôtre, la république a su» bitement remplacé la royauté. Chaque cœur allemand » éprouve à cette occasion un seul et même senti» ment : la nécessité de l'union la plus intime de toute » la patrie, pour repousser toute attaque, de quelque » côté qu'elle vienne. Nous aussi, nous nous croyons » obligés d'exprimer ce sentiment général. Mais il n'y » a que la liberté qu'on puisse défendre avec enthou» siasme et énergie. Par conséquent, nous aussi, nous » devons réclamer les garanties qui manquent encore à » la patrie :

» 1° Abolition de toutes les lois exceptionnelles ren» dues depuis 1819; 2° entière liberté de la presse; » 3° établissement du jury; 4° armement général du » peuple; 5° Parlement allemand; 6° égalité de droits » politiques pour tous les citoyens, sans distinction de » confession; 7° liberté des réunions politiques; 8° am» nistie politique, et, pour les amnistiés, restitution » complète des droits civils.

» La même obligation sacrée que nous avons à rem-
» plir envers la patrie, et le devoir de la justice, nous
» forcent en même temps à rappeler les graves avertis-
» sements de l'histoire, et à recommander très-instam-
» ment de ne pas commencer une guerre offensive
» contre la France à cause de la forme de son gouver-
» nement. Quiconque veut la liberté doit respecter la
» liberté!... »

Ce programme d'une ville libre indique suffisamment le fardeau de plomb qui pesait sur l'Allemagne, et le dénûment de droits et de libertés où elle végétait.

Dès le lendemain, le haut Sénat soumettait au Corps législatif une loi supprimant la censure et établissant la liberté de la presse, accordait l'amnistie, et annonçait l'intention formelle de concéder les autres réformes réclamées par les citoyens. Il ne faisait de réserve que sur l'admission à l'égalité des droits politiques des citoyens appartenant aux confessions non chrétiennes.

Ces concessions immédiates calmèrent l'agitation menaçante; et la garde civique put maintenir l'ordre et la tranquillité.

IX

HAMBOURG.

A Hambourg, dans la soirée du 3 mars, l'agitation devint émeute; les groupes, après avoir circulé sur les places et les carrefours, s'animant, s'exaltant, se divisèrent pour aller détruire les maisons de quelques sénateurs détestés. Des portes, des fenêtres, furent enfon-

cées, des meubles brisés. Les bataillons de la garde bourgeoise accoururent au bruit du rappel, se portèrent en toute hâte sur les points en péril, et réprimèrent les troubles. L'ordre rétabli, ils firent entendre leurs justes observations au Sénat, qui repoussait les réformes. Le mécontentement, qui atteignit même les classes supérieures, força le Sénat à céder au vœu général, et il prononça l'abolition de la censure.

X

LUBECK.

A Lubeck, dans les journées des 10 et 11 mars, des ouvriers parcouraient les rues de la cité en chantant et en poussant des cris de liberté. Quelques tentatives de désordre furent facilement étouffées par la garde civique, tandis que le Sénat, pour satisfaire le peuple et la bourgeoisie, proclamait la liberté de la presse, et préparait une nouvelle constitution.

XI

BRÊME.

A Brême, le 8, le Sénat concédait à la bourgeoisie les réformes exigées : l'abolition de la censure, une représentation basée sur les droits égaux d'électorat et d'éligibilité pour tous les citoyens, et la publicité des séances des Assemblées.

XII

DUCHÉ DE BRUNSWICK.

Dans le duché de Brunswick, la ville était tout à coup en proie à une surexcitation extrême. Le soir du 3 mars, les habitants couraient en foule assister à des débats du plus haut intérêt. Après des discours inspirés par le plus pur patriotisme, une pétition au duc fut rédigée pour lui demander : le rétablissement de la garde civique; la publicité des séances des états et des conseils municipaux; la publicité également dans la procédure; le jugement par jury; la liberté de la presse, et, comme préliminaire, l'abolition de la censure; la représentation du peuple allemand à la Diète germanique; la convocation des états; la participation du gouvernement à l'union des intérêts commerciaux de toute l'Allemagne. La municipalité, sur la sollicitation de la réunion, se fit l'interprète de ses sentiments et de ses résolutions.

Le duc, le lendemain, chercha à se concilier les esprits en cédant sur certains points, en prétextant de quelques raisons pour en éloigner d'autres, et en assurant la députation de ses bonnes dispositions.

XIII

DUCHÉ DE NASSAU.

Le 2 mars, à Wiesbaden, capitale du duché, la population, animée, dressa une liste de réformes. Le 4,

dans la matinée, les citoyens, venus en armes, procédèrent à l'organisation immédiate d'une garde civique. Devant la volonté unanime du pays, aussi énergiquement soutenue, toute résistance eût été impossible. En l'absence du duc régnant, son frère, le prince Nicolas, jeune homme âgé de seize ans, la duchesse de Nassau, Pauline, et le ministre, M. de Dungern, vinrent se placer en otage au milieu du peuple, prirent l'engagement, dans une proclamation signée par eux et par plusieurs notables habitants, d'obtenir du duc les réformes réclamées, et promirent que les troupes ne seraient pas lancées sur la ville. Au milieu de cette scène dramatique, le duc arrivait seul, incognito, de Francfort. Reconnu à la sortie du débarcadère, il fut aussitôt entouré, escorté, protégé par la garde bourgeoise, à laquelle il s'empressa de confirmer toutes les promesses faites en son absence. Le 5, il accorda les neuf demandes formulées le 2 mars, et ordonna l'armement général du pays. Le 6, il ouvrit solennellement, en personne, les états rassemblés, « voulant prouver qu'il » se conformait franchement et strictement aux résolu» tions annoncées la veille. » Il les invita à s'occuper immédiatement de la nouvelle loi électorale promise, prononça la publicité des séances, et termina par ces paroles remarquables : « J'espère qu'avec la grâce de » Dieu, les nouvelles institutions seront pour notre » pays et pour toute la patrie allemande une source de » bénédictions. »

XIV

GRAND-DUCHÉ DE SAXE-WEIMAR.

Le 6 mars, la ville de Weimar était livrée à une animation croissante. Les bourgeois couraient de toutes parts à une réunion où l'on votait une pétition aux états pour réclamer la liberté de la presse, et une représentation de toutes les assemblées des États allemands à la Diète germanique. Le 7, la *Gazette officielle* annonça que le grand-duc concédait la liberté de la presse; le 8, la population des contrées voisines remplissait la cité. A l'agitation des groupes, à l'expression des physionomies, il était facile de voir que cette concession n'était pas suffisante. Le soir, la foule se porta dans la cour du château, où éclata bientôt le tumulte le plus effroyable. Le grand-duc, contraint de se présenter au balcon, promit de satisfaire à tous les vœux du pays. Ses paroles furent applaudies. La foule obstinée restait en permanence. Un orateur écouté engagea le peuple à se retirer. Des bras vigoureux le portèrent en triomphe; et la foule enfin se retira. Mais, encore effervescente, elle se laissa entraîner à la vengeance contre quatre fonctionnaires abhorrés, et fit des dégâts dans leurs maisons. Les bourgeois intervinrent, et le désordre cessa. Une garde civique s'improvisa, le grand-duc ayant déclaré que, dans aucun cas, il n'appellerait ni les gendarmes, ni les soldats, pour s'interposer entre le peuple et lui.

XV

GRAND-DUCHÉ DE HESSE-DARMSTADT.

Devant les manifestations de l'opinion publique, le grand-duc, avancé en âge, craignant que ses forces languissantes ne fussent pas à la hauteur des circonstances, s'adjoignit, le 5 mars, comme corégent de Hesse et du Rhin, son fils Louis, grand-duc héréditaire, et appela au ministère de l'intérieur, en remplacement de M. Thil, un député libéral, homme distingué, d'un mérite éminent, M. Henri de Gagern. Ces décisions furent accueillies avec joie; ce fut une fête populaire; et l'enthousiasme redoubla lorsqu'on lut la proclamation par laquelle le prince Louis annonçait son avénement, et de larges concessions en réponse aux demandes de Mayence, Darmstadt et autres villes du grand-duché.

«..... Nous comptons sur le concours et l'appui constitutionnel de nos états dans la gestion des affaires » du pays. Ce sera une garantie de la confiance de notre » peuple. La presse est libre, la censure se trouve abolie. » Les troupes seront désormais tenues de prêter serment à la Constitution. Nous ferons présenter aux » états une proposition relative à l'armement général » du peuple, et, sans délai, un projet de loi tendant à » abroger l'article 81 de la Constitution, dans le but » d'assurer le libre exercice du droit de réunion et de » pétition.

» La Constitution de la Confédération germanique

» n'a pas satisfait aux exigences légitimes du peuple » allemand, relatives à la part qu'il doit y avoir. Nous » avons acquis la ferme conviction qu'une représenta- » tion de toute la nation allemande contribuera puis- » samment à compléter l'organisation de l'Allemagne, » et à lui donner plus de force. Nous travaillons, dans » la mesure de notre pouvoir, à faire partager cette » conviction aux princes de la Confédération. Nous par- » tageons entièrement le vœu exprimé par notre peu- » ple, qu'il n'y ait pour toute l'Allemagne qu'un seul » code civil et pénal, et partout la même procédure. » Nous agirons pour arriver à ce but.

» Pour répondre au besoin senti généralement dans » les provinces de ce côté du Rhin, nous ferons pré- » senter prochainement, aux délibérations des états, un » code civil et pénal basé sur l'oralité et la publicité » des débats, avec l'institution du jury, ainsi que des » projets de loi pour l'abolition des cours privilégiées, » et le retrait du code de police. Nous garantissons à la » presse rhénane ses institutions jusqu'à l'introduction » d'une législation uniforme pour toute l'Allemagne.

» Par ces promesses, nous venons d'accorder toutes » les demandes qui sont parvenues à notre connais- » sance dans les circonstances critiques actuelles, et » nous plaçons avec confiance l'ordre public sous la » sauvegarde de la liberté et des citoyens qui aiment » ces deux biens.

» Darmstadt, 6 mars, Louis.

» *Le ministre de l'intérieur,*

» H. Gagern. »

Telle fut, après Février, la profession de foi remarquable d'un prince à un peuple. Elle eut un long retentissement en Allemagne, et fit grand honneur à l'homme d'État qui l'avait rédigée et au prince qui l'avait adoptée et signée. Tous deux en acquirent une juste célébrité. Heureux le peuple à qui un langage aussi élevé peut être adressé! Plus heureux encore ceux qui ont l'âme assez haute et le cœur assez sincère pour pouvoir le lui adresser!

XVI

ÉLECTORAT DE HESSE-CASSEL.

La Révolution de 1830, par son action sur l'Allemagne, avait contraint l'électeur de Hesse, Guillaume II, à donner à ses États une constitution, dans le mois de septembre de cette mémorable année, et à nommer corégent le prince Frédéric-Guillaume, qui, dès ce moment, lui avait succédé de fait et avait pris les rênes du gouvernement. Guillaume II étant mort le 20 novembre 1847, Frédéric-Guillaume Ier, devenu électeur en titre, ne voulut plus rester fidèle aux principes d'une révolution qui lui avait confié le pouvoir, ni à une constitution qu'il avait acceptée comme régent. Il se refusa à prêter un nouveau serment à cette constitution. Cette première difficulté aplanie, il exigea serment de fidélité à sa personne. Officiers et soldats répondirent que c'était au prince à donner l'exemple. L'électeur, privé de moyens d'action, mécontent, irrité, donna le déplorable spectacle d'un appel à la Diète pour être relevé de la Constitution. Ce mépris de la foi

jurée, d'institutions promises et accordées, accrut les défiances et les justes exigences de la nation. La plaie du paupérisme, qui poussait les habitants à l'émigration en Amérique, ajoutait aux souffrances et aux murmures. Telle était la déplorable situation du pays lorsque survint la révolution de 1848.

Dès le 29 février, une députation de la ville de Hanau part pour Cassel afin de réclamer de l'électeur le renvoi des ministres, la dissolution de la chambre, l'amnistie, la liberté de la presse et le rapport de la décision ministérielle du 2 octobre 1846, relative aux catholiques sectateurs de Ronge et aux associations politiques ou communistes considérées comme crime de haute trahison. D'autres députations s'unissent à celle de Hanau. Le 5 mars, Frédéric-Guillaume Ier cherche à éluder et à temporiser, annonce la convocation des états et un changement de ministère. Son mauvais vouloir perce à travers ses paroles heurtées. Le 7, il promet, dans une proclamation, de nouvelles concessions qui paraissent peu satisfaisantes. Alors, dans le Hanau, le peuple en masse, soldats, garde bourgeoise, municipalité, adoptent un ultimatum rédigé et signé par les membres d'une commission de vingt-quatre, choisis pour chefs du mouvement.

Dans le préambule, il est déclaré nettement « que le » peuple se défie de l'Électeur, attendu qu'il n'a pas » franchement accordé ce qui lui était loyalement de- » mandé. » La liste des réformes exigées est ensuite dressée. Le huitième et dernier article est une sommation :

« Un délai de trois jours est donné à Votre Altesse,

» après lesquels le silence sera considéré comme un » refus... Le moment est venu de montrer vos intentions à l'égard du peuple. N'hésitez pas un instant, Altesse Royale, à accorder ce qui est demandé. » Des hommes sensés vous disent que l'agitation a pris » un caractère effrayant. Les villes voisines vont envoyer des hommes armés. Des gens se familiarisent » avec l'idée d'une séparation. » ... Cette sommation porte la date de Hanau, le 9 mars, et est revêtue de signatures.

L'Électeur refusa de faire droit à cet impérieux ultimatum, et déjà les députés du Hanau se disposaient, le 11 mars, à partir de Cassel sans avoir rien obtenu, lorsque le peuple de cette ville se soulève, se porte en masse sur le château, commence à briser les vitres et se prépare à livrer l'assaut. Les soldats de garde restent dans une attitude passive. Le tocsin sonne. La population des campagnes accourt se joindre à la population de la ville. 15 à 20 000 personnes exaspérées vont envahir le palais, lorsque le prince, se voyant réduit à la dernière extrémité, fait appeler les députés et leur remet une proclamation contenant toutes les réformes voulues, promettant « de nommer à tous les » ministères, pour autant que cela n'a pas eu lieu dernièrement, des hommes qui possèdent la confiance » du peuple. »

XVII

GRAND-DUCHÉ DE BADE.

Les idées de progrès et de liberté étaient fort répan-

dues dans le grand-duché de Bade. Le dernier ministère, modifié en 1846 par suite des élections favorables à l'opposition, était composé d'hommes modérés. M. de Beck en était l'âme. M. Mittermaier, professeur à l'université d'Heidelberg, représentant une opinion conciliante et progressive, avait été choisi par le grand-duc Léopold pour présider la Chambre élective, sur la liste des trois candidats désignés. Le grand-duc lui-même n'opposait pas au mouvement une résistance systématique. Son gouvernement avait accepté les propositions de la Chambre élective sur la liberté de la presse, qui ne trouvait d'opposition réelle que dans le mauvais vouloir de la Diète germanique. On comptait au nombre des députés des hommes distingués, tels que M. Welcker, l'un des chefs de l'opposition, et des radicaux, tels que M. Hecker.

Les séances de la Chambre élective commencèrent le 29 février 1848, au milieu des préoccupations générales. Ainsi que dans tous les États où règne une charte sérieuse, cette Chambre, reflet des opinions, des aspirations, des passions du pays, allait être l'écho éclatant de l'agitation universelle. Chacun, en présence du fait immense de la Révolution française, était sous l'impression des conséquences qu'elle devait exercer sur les destinées du grand-duché et de l'Allemagne entière.

Tout d'abord le député Slosser présenta une pétition de la ville de Carlsruhe, demandant la liberté de la presse, l'armement du peuple, la représentation du peuple à la Diète germanique; le député De Soiron déposa une autre pétition réclamant en outre le droit de réunion, l'égalité de toutes les sociétés religieuses, le

règlement entre le travail et le capital. Le président du conseil, Beck, répliqua « qu'il était important de rester » fermes et unis au milieu des orages, que le gouverne- » ment ferait ses efforts pour calmer les esprits, *en agis- » sant sur-le-champ*, en ce qui concernait les réformes » reconnues bonnes, que l'on ne voulait introduire que » *graduellement*. » Il annonça l'organisation immédiate d'une garde nationale et l'armement des citoyens. Le ministre d'État, M. de Dusch, déclara que si la Diète germanique opposait de nouveaux retards aux réclamations sur la liberté de la presse, le gouvernement passerait outre.

XVIII

Dans la séance du lendemain le mouvement et l'intérêt étaient plus vifs encore. Le peuple, accouru de toutes parts, se pressait autour de la chambre et indiquait, par sa présence, ce qu'il en attendait. Il voulait étayer de sa puissante intervention la remise de pétitions nouvelles. Ceux qui les portaient eurent peine à se frayer un passage à travers la foule épaisse et animée. Le député radical Hecker, au milieu d'une émotion contenue, reçut ces pétitions des mains de Struve, et se dirigea vers la tribune. Il y fut devancé par le président du conseil, Beck. « La loi de la presse de 1831, » s'écria-t-il, est remise en vigueur à cause de la gra- » vité des circonstances. » C'était un premier pas vers la liberté. Des acclamations enthousiastes, parties de tous les points de la salle, accueillirent cette déclaration. Le président Mittermaier, violemment ému, les yeux humides, dit que dans un moment si solennel l'ex-

plosion du sentiment populaire était trop naturelle pour qu'on la réprimât.

Le 3 mars, le ministère adressait au président de la seconde Chambre, en réponse aux pétitions, une série d'engagements, au nombre desquels on distinguait : le serment à la Constitution par l'armée et les employés, la disparition de toute restriction de droits politiques pour cause de religion, la responsabilité des ministres, l'abolition des droits féodaux, et la suppression des juridictions privilégiées.

La première Chambre votait, le 6 mars, des remercîments au grand-duc, de ce qu'il s'était empressé de concéder les institutions libérales sollicitées depuis longtemps. Un projet de loi était présenté, le 10, à la seconde Chambre, pour ordonner que *tous les droits féodaux* non encore supprimés fussent abolis, avec indemnité équitable aux ayants droit. Le 12, tous les officiers généraux prêtaient, dans les mains du grand-duc, serment d'obéissance à la Constitution. Le 16, la gazette officielle contenait une proclamation du grand-duc faisant appel à la concorde, afin d'arrêter les tendances criminelles et d'assurer le développement prompt mais calme des institutions. Il reconnaissait les besoins impérieux du temps, agréait sans exception les vœux de la seconde Chambre, parlait des démarches de son gouvernement ayant pour but d'obtenir un parlement allemand, et repoussait comme une calomnie les insinuations de la malveillance, qui supposait qu'il voulait opprimer la liberté, et solliciter des secours étrangers pour s'opposer à des vœux manifestés constitutionnellement.

Les premières concessions du pouvoir avaient désarmé l'opposition et favorablement disposé les esprits. La garde nationale, partout organisée, maintint l'ordre en même temps qu'elle sollicitait les libertés les plus étendues. Dans toutes les villes, à Manheim, à Carlsruhe, les chants, les promenades, les illuminations, les distributions, par les dames, d'écharpes aux trois couleurs allemandes, noir, rouge et or, les serrements de mains, étaient les signes manifestes de la joie publique.

XIX

Le mouvement cependant ne devait point s'arrêter encore. Le 19 mars, à Offenbourg, petite ville non loin de Strasbourg, une assemblée de quinze mille citoyens venus de toutes les contrées, convoqués par les députés des nuances diverses de l'opposition, se réunit en séance solennelle. Le gouvernement, par une politique adroite, loin d'empêcher, avait mis à la disposition des citoyens le service gratuit des chemins de fer. Les bannières au vent, l'expression des figures, donnaient de la couleur au tableau. Les orateurs firent assaut de propositions. Les plus radicales furent : la suppression de la première Chambre, le renvoi du margrave Guillaume comme chef de l'armée, la retraite de tous les députés appartenant à la réaction, la fusion des troupes de ligne avec les bourgeois. Le plus grand ordre régna dans l'assemblée, qui se sépara paisiblement, à trois heures, sans avoir pris aucune résolution.

Les idées républicaines n'y furent pas débattues.

Mais des milliers d'exemplaires d'une proclamation les avaient déjà répandues. Cet appel commençait ainsi :

« *Simple question!*

» Aurons-nous *trente-quatre princes* ou une *Républi-*
» *que unique?*

» Serons-nous libres, unis, et gouvernés à bon mar-
» ché sous le règne de trente-quatre potentats?

» Les listes civiles des dynasties de tout ordre, les apa-
» nages des princes et princesses, les charges militaires
» exorbitantes, les nuées d'employés, le nombre pro-
» digieux des pensionnaires de l'État, les ministres dis-
» pendieux, les ambassadeurs prodigues et inutiles, la
» multitude d'agents de police avoués et secrets, les
» espions, les prostituées de nos maîtres, que nous en-
» tretenons à nos frais, les dépenses nécessitées pour
» surveiller un système de contributions indirectes fort
» compliqué, voilà les accessoires obligés du maintien
» de toute forme monarchique. Que de centaines de
» millions engloutis en pure perte!... »

Si les chefs du parti républicain s'étaient bornés, à leurs risques et périls, à propager leurs principes dans les pays dont ils étaient citoyens, ils suivaient l'impulsion de leur conscience, et pouvaient succomber avec gloire pour une cause réputée par eux sainte, et pour laquelle ils se sacrifiaient; mais ils commirent la faute grave d'aller en France y organiser des légions de volontaires, Allemands il est vrai, mais recrutés sur une terre étrangère. On verra combien cette entreprise fut fatale au but qu'ils voulaient atteindre.

XX

WURTEMBERG.

Dans le royaume de Wurtemberg, à Stuttgard, la nouvelle des journées de Paris causa une sensation extrême. La population circula avec animation, mais sans trouble. Des groupes de curieux se formèrent çà et là ; il y eut seulement cinq ou six personnes arrêtées. Le 29 février, les habitants se réunirent; de nombreuses pétitions furent signées et déposées à la Chambre. Parmi les réformes sollicitées, on remarquait : l'impôt sur le revenu, la gratuité de l'éducation et de l'instruction pour tous, la protection et la garantie du travail, l'abolition de tous les priviléges...

Le même jour le comité des États, interprète de l'opinion publique, votait au roi une adresse qui réclamait le développement des libertés et des sentiments nationaux de l'Allemagne. Elle insistait pour obtenir, sur-le-champ, la liberté de la presse, le droit de réunion, et l'armement des citoyens.

Le soir, riches, pauvres, jeunes, vieux, hommes de tous métiers et de toutes conditions, se dirigèrent vers le château pour y faire une démonstration. Quelques voix ayant réclamé l'amnistie et la délivrance des prisonniers arrêtés la veille, ils furent aussitôt relâchés; la foule ensuite se dispersa, sur l'invitation des députés de l'opposition.

Le 1er mars, le roi de Wurtemberg abolissait la censure par un décret. Il répondait gracieusement, le 2 mars, au comité des États : «... Qu'il accéderait tou-

» jours volontiers aux vœux qui résulteraient des be-
» soins du temps. » Les Chambres furent convoquées pour le 13 mars.

L'abolition de la censure et les promesses du roi donnèrent au pays satisfaction et allégresse. Des réclamations plus impatientes de la jeunesse radicale furent tempérées par les députés de l'opposition, qui ne voulurent point, par des prétentions exagérées, compromettre les réformes possibles.

XXI

HANOVRE.

La Constitution de 1819, modifiée en 1833, avait paru trop libérale au roi Ernest-Auguste lors de son avénement au trône, en 1837. Il avait employé toutes les armes de l'autorité à reconquérir le pouvoir absolu, et était parvenu, en 1840, à obtenir des États une adhésion factice à une charte restreinte qui ne laissait à la nation qu'une apparence de droit et qu'un contrôle illusoire des finances. De 1837 à 1847, une lutte sourde et longue n'avait cessé d'exister entre le prince qui avait la force et le peuple qui subissait l'oppression. Malgré les entraves et les obstacles, les désirs étouffés se faisaient jour; et les États eux-mêmes, quoique composés des élus du privilége, en étaient quelquefois les organes. Dans la session de 1847, ils avaient réclamé la publicité des séances; le roi Ernest-Auguste leur avait répondu par un refus hautain : « Ce n'était que
» dans les pays *soi-disant constitutionnels* qu'il pouvait
» être question de l'utilité des discussions publiques des

» États ou des débats publics parlementaires. Pour lui, » il n'y voyait qu'une dépense de temps et d'argent; » que l'occasion de demandes *inconvenantes*, susceptibles de détruire la confiance dans le gouvernement; » que la création d'une opinion publique *factice*, et l'ébranlement et l'affaiblissement des rapports légaux » entre le gouvernement et les États. »

XXII

La Révolution de février devait abaisser ce despotisme insolent et brutal. Le 6 mars, les magistrats et les présidents de la bourgeoisie rédigeaient une pétition qui demandait la liberté de la presse, la représentation du peuple auprès de la Diète germanique, et la convocation des États. Le roi répondit par des paroles évasives aux deux premières questions, et annonça avoir devancé le vœu relatif à la convocation des États, appelés à se rassembler le 28 mars.

La nation, mécontente, irritée, multiplia les pétitions; une collision à Gœttingue, le 13 mars, entre les étudiants de l'université et les troupes, surexcita la colère du peuple. La bourgeoisie et la jeunesse des écoles s'organisèrent en garde civique. Devant cette nuée de plaintes, cette effervescence générale, Ernest-Auguste sentit le péril; il comprit qu'il devait enfin céder aux nécessités du temps; et, changeant alors de ton et de langage, il promit dans une proclamation « d'employer » tous les moyens d'assurer le bonheur du peuple, » et de prendre en très-grande considération les demandes qui lui étaient adressées de tous les côtés. »

Ces promesses ne purent empêcher un mouvement insurrectionnel d'éclater le 17, avec une intensité formidable. Mais il fut presque aussitôt réprimé par l'intervention heureuse de la bourgeoisie, à laquelle le roi fut obligé d'adresser des remercîments et de faire des concessions. Ce jour même 17, une notification du ministre de l'intérieur annonça l'abolition de la censure. Un nouveau ministère fut formé sous la présidence du comte de Bennigsen. Des mesures furent prises pour l'union de l'Allemagne et une représentation des peuples auprès de la Confédération germanique. Le roi prit en outre l'engagement d'améliorer l'organisation judiciaire, par l'introduction du jury, la publicité et l'oralité des débats, la séparation de la justice et de l'administration, et de concéder aux communes une grande indépendance.

Ainsi, dans cette impulsion providentielle qui donnait aux peuples plus de grandeur, aux citoyens plus de droits, au progrès plus d'extension, et qui élevait l'homme au-dessus du servage, les rois les plus absolus, les plus hostiles à la liberté, étaient contraints de concéder les réformes depuis si longtemps vainement sollicitées; le principe vrai de la souveraineté des nations triomphait du principe de la souveraineté du plus fort par la grâce de Dieu; et une révolution immense et indestructible, dont on pourrait atténuer ou retarder les conséquences, s'accomplissait en Allemagne et prenait sa place dans le temps.

XXIII

GRAND-DUCHÉ D'OLDENBOURG.

Dans le grand-duché d'Oldenbourg, circonscrit, enveloppé de toutes parts par le Hanovre, une nombreuse députation, ayant à sa tête le baron de Thanne, l'un des plus riches propriétaires ruraux, se rendait auprès du grand-duc Auguste. Elle allait demander un gouvernement représentatif et les garanties exigées par ce régime. M. de Thanne exposait au prince, en termes très-énergiques, le but de la pétition. Le grand-duc, peu habitué à un tel langage, interrompit l'orateur par ces paroles : « Monsieur, vous voulez me menacer? — Au-» cunement; nous exprimons seulement des vœux! » mais ce sont les vœux unanimes du peuple. — Vous » me demandez une constitution? c'est là une chose » bien difficile, qui demande beaucoup de temps et de » longues méditations; et d'ailleurs, dans un moment » comme celui-ci, il ne faut rien précipiter. — Permet-» tez-moi de rappeler à Votre Altesse que c'est là pré-» cisément la réponse qu'elle m'a faite il y a plus de » dix-sept ans, en 1830, lorsque j'ai eu l'honneur de » réclamer, au nom du peuple, une pareille conces-» sion. »

Le lendemain, une commission de trente-quatre membres était nommée pour rédiger une charte constitutionnelle. Elle commençait immédiatement ses travaux. Le grand-duc accordait spontanément l'entière liberté de la presse.

XXIV

BAVIÈRE.

Tandis que la Prusse cherchait à s'emparer de la suprématie de l'Allemagne protestante et industrielle, la Bavière aspirait à se placer à la tête de l'Allemagne catholique. Les Jésuites et l'aristocratie y exerçaient une influence dominatrice. Louis, roi et poëte, en se livrant aux douceurs de ses rêveries élégiaques, y laissait multiplier les couvents et les abus. Un incident inattendu vint modifier ce déplorable système, qui pesait lourdement sur la nation.

Le roi, âgé de plus de soixante ans, s'éprit d'une femme, célèbre par ses galanteries et ses excentricités, Lola Montès, danseuse médiocre, mais d'une beauté attrayante. Bientôt elle exerça sur le monarque un empire absolu. Les Jésuites, qu'elle détestait, furent éloignés des conseils; le ministère fut renversé; le prince Wallerstein, homme habile et flexible, nommé ministre des affaires étrangères. Le gouvernement parut entrer dans des voies plus libérales. Enfin, Lola Montès obtint l'indigénat bavarois, le titre de comtesse de Landsfeld avec la terre de ce nom, priviléges et droits féodaux sur deux mille paysans. La bourgeoisie, flattée de voir écarter l'influence cléricale et aristocratique, toléra d'abord cette étrange situation. Mais les ambitieux caprices de la maîtresse du roi rendirent le scandale si éclatant que l'opinion froissée se souleva de voir les destinées de la Bavière en de semblables mains.

Dans les journées des 1er et 2 mars de l'année 1847, époque où se passaient ces curieux événements, l'indignation publique fit explosion. Les jeunes gens de l'Université, suivis d'une foule d'ouvriers, assiégèrent la maison de Lola Montès, et brisèrent les vitres de plusieurs établissements publics. Un déploiement extraordinaire de troupes rétablit l'ordre dans la rue. Le nouveau ministère, pour pacifier les esprits, entreprit quelques réformes, améliora la juridiction des tribunaux. Mais l'impopularité de la favorite, loin de s'affaiblir, augmentait toujours; et l'animosité contre elle n'attendait plus qu'une occasion pour se manifester encore avec violence. Cette occasion se présenta.

Une querelle entre quelques jeunes gens des écoles et la masse des élèves de l'Université se transforma en une émeute terrible, où le peuple prit une part active, et qui dura les 9 et 10 février 1848. Les rues de Munich furent le théâtre des scènes les plus dramatiques. On vit Lola Montès, bravant le tumulte avec audace, se précipiter, le pistolet à la main, à travers la foule et tomber désarmée. Le roi, accouru incognito pour protéger sa maîtresse, fut blessé par la chute d'une pierre; les troubles furent réprimés par la force; et l'on eut à déplorer plusieurs victimes dans le choc d'un détachement de troupes contre le peuple. Le 11, le mouvement au lieu de s'affaiblir prenait des développements sinistres. Le roi, sollicité, pressé par les ministres, les princes et les pairs du royaume, se décida à sacrifier sa maîtresse à la paix publique. On lui ordonna de quitter la Bavière. L'avis de son exil, publié par les soins de la municipalité et de la police, placardé contre les mu-

railles, vint apaiser l'agitation et afficher l'humiliation du monarque.

XXV

Et cependant les colères contre la favorite n'étaient pas complétement épuisées. Dès que l'on connut la révolution de Paris, elles se ravivèrent plus ardentes. Le 2 mars, la jeunesse furieuse se rue contre la maison abhorrée, lance des pluies de pierres contre les fenêtres, essaye d'enfoncer les portes. L'intervention des patrouilles bourgeoises est accueillie par des vivat; mais les groupes ne se dispersent que pour se reformer ailleurs. Des barricades sont dressées; des réverbères brisés. Les cuirassiers sortent de leurs casernes. A dix heures la générale retentit en sons lugubres. Heureusement la garde civique redouble d'efforts et parvient à calmer le peuple. A une heure après minuit la tranquillité était rétablie.

La bourgeoisie avait défendu l'ordre, elle voulut réclamer la liberté; elle demanda au roi la convocation immédiate des États. Le 3 mars, le prince de Wallerstein lui annonça, dans la grande salle de l'hôtel de ville, devenue un vaste corps de garde, que le roi, prenant en considération sa demande, avait résolu de dissoudre la Chambre et de convoquer une autre assemblée pour le 30 mai.

Les élèves de l'Université signèrent également une adresse au roi, adresse très-patriotique, identique à celle des habitants de Francfort au haut Sénat de cette ville libre, par laquelle, s'étayant sur ce que « les idées populaires ne pouvaient être combattues que par les

idées populaires, » ils réclamaient des institutions démocratiques, l'alliance de la France contre la Russie en cas de choix forcé, et la faculté de s'organiser en corps de volontaires.

XXVI

La convocation aussi reculée des États ne put suffire à l'impatience publique. Le 4, à peine une députation de la bourgeoisie est-elle parvenue au palais pour solliciter la réunion immédiate, qu'on entend battre la générale. La garnison se met sur pied. Les prolétaires du faubourg d'Au attaquent l'arsenal. La garde bourgeoise y court, préférant s'emparer des armes, à les laisser prendre par les ouvriers. Les soldats ne peuvent résister à ce double assaut d'une multitude exaltée qui enfonce les portes et saisit les fusils. De là, des milliers de citoyens armés se rendent au Dultplas. Parmi eux on remarque un grand nombre d'individus des classes élevées et de bourgeois en uniforme. Il est quatre heures : les cuirassiers et les troupes d'infanterie arrivent en face avec des canons. Tristes préludes d'une lutte sanglante et désespérée, les armes sont chargées. Un mot, un geste, un cri, et le combat fatalement commence. A ce moment critique, le prince Charles survint à toute bride, et parcourant à cheval les rangs du peuple et de la bourgeoisie, il promit, sur son honneur, que les États seraient convoqués par le roi pour le 16 mars. Un avis de la municipalité confirma les paroles du prince, et le peuple consentit à déposer les armes.

XXVII

En effet, le 6 mars, le roi adressa à la nation bavaroise une proclamation aussi remarquable par l'étendue des concessions que par la vigueur du style :

« Je me suis décidé à réunir autour de moi les États » de mon royaume qui sont convoqués pour le 16 de » ce mois, dans cette capitale. — De tout temps les » vœux de mon peuple ont trouvé de l'écho dans mon » cœur. »—Après avoir énuméré une série des réformes les plus larges, le roi ajoute : « La Bavière reconnaîtra » dans ces décisions les sentiments qui ont toujours » animé les Wittelsbach.

» Une grande époque vient de prendre place dans le » développement des États. La situation de l'Allemagne est grave. Toute ma vie prouve comme je pense et » comme je sens pour la cause allemande. Affermir l'unité de l'Allemagne par des mesures efficaces, garantir, » au point central de la patrie allemande, une force » nouvelle et une importance nationale au moyen de la » représentation de la nation allemande à la Diète, et » provoquer, dans ce but, une prompte révision de la » Constitution diétale qui réponde à la juste attente de » l'Allemagne, telle sera ma pensée la plus chère, le » but le plus constant de mes efforts.

» Le roi de Bavière est fier d'être Allemand.

» Bavarois! je saurai répondre à votre confiance, je » saurai la justifier; groupez-vous autour du trône!... » Tout pour mon peuple! tout pour l'Allemagne!

» Munich, 6 mars 1848. LOUIS. »

Le roi avait ouvert les yeux à la lumière; le roi était converti aux idées progressives, à l'unité de l'Allemagne, à la représentation du peuple allemand dans une assemblée commune! Il l'affirme en termes chaleureux; en douter serait lui faire injure et l'accuser d'une vile hypocrisie! Entraîné dans ce courant électrique qui transporte les peuples et les rois, il dépouille les vieilles idées, voit ce qu'il n'a pas vu et marche avec le siècle. Il fortifie son ministère par des hommes populaires. Le bourgmestre, baron Thon de Dittmer, est appelé au ministère de l'intérieur, M. Lerchenfeld aux finances, Heintz à la justice. Le général Baligaud fait prêter aux troupes, réunies en colonnes formées en carré, le serment à la Constitution. Les étudiants de l'Université sont organisés en corps armés. Les troupes, applaudies avec enthousiasme par le peuple, défilent devant les princes de la famille royale. Le soir, des illuminations générales célèbrent cette fête et couronnent cette mémorable journée.

XXVIII

La Bavière semblait désormais à l'abri de l'orage, lorsque tout à coup, le 16, des bruits sur l'apparition de la favorite dans un château voisin suscitent de nouveaux troubles : l'hôtel de la police est envahi et saccagé; le palais même du roi est menacé; mais ces troubles sont promptement étouffés par la garde bourgeoise, les étudiants et les troupes, agissant avec accord. Pour dissiper la tempête, il faut toutefois qu'une ordonnance, publiée le 17, retire à la comtesse de Landsfeld l'indigénat bavarois, et que des ordres soient

signés par les ministres, de l'arrêter et de la livrer aux tribunaux. Le 18, des rumeurs sinistres sur des complots de réaction tenaient la population en éveil et toute la bourgeoisie et les troupes sur pied. Le peuple agité ne savait plus retrouver son équilibre, et cet océan de passions ne pouvait plus rentrer dans son lit. Le peuple — bourgeois, étudiants, ouvriers — était le maître; il exigeait l'abaissement de la royauté, et fidèle au monarque, il lui envoyait une députation pour serrer avec lui l'alliance contre des tentatives inconnues.

Louis était ulcéré, frappé dans la partie la plus sensible du cœur humain; il était atteint dans ses passions, dans ses faiblesses même. Impuissant à protéger sa maîtresse, comment eût-il pu défendre le trône? Son autorité avait perdu tout prestige; il saignait cruellement; son âme était en proie aux tortures. Il était tombé si bas! Il voulut se relever, se redresser par un acte immense, et reconquérir ce qu'il avait perdu. Il pouvait louvoyer avec le destin, ruser avec la nation; il chassa loin de sa pensée cet ignoble machiavélisme; et, pour se retrouver digne de lui-même, digne de la couronne qu'il avait portée, il la déposa dans des mains plus jeunes, plus vigoureuses et non compromises.

Louis, après avoir régné vingt-deux ans et cinq mois, à l'âge de soixante et un ans et demi, céda le trône, le 20 mars 1848, à son fils Maximilien II, né le 28 novembre 1811.

XXIX

Le 22 mars, le nouveau roi se rendit dans la salle préparée pour faire l'ouverture des États. Il fut salué à

son passage par les acclamations unanimes d'un peuple qui, confiant dans sa loyauté, dans ses intentions libérales, voyait un brillant et nouvel avenir sourire à la Bavière.

Maximilien justifia, dès le début, la foi que l'on avait en lui. Jamais programme plus large et plus consciencieux ne sortit de la bouche d'un monarque. Après les réformes politiques, les réformes sociales et morales, telles que le rachat des charges seigneuriales et l'abolition de la loterie. Il prit pour devise ces mots : Liberté et Égalité. La royauté s'associait à la révolution pour la conduire et la diriger.

Le 23, le ministère était composé, en harmonie avec les institutions.

Le mouvement avait pénétré jusque dans les rangs de la plus haute aristocratie et de la vieille noblesse, qui n'avait pu résister à ce torrent de lumière qui l'éblouissait. La Chambre des pairs, placée entre la nation et le roi, répliquait au discours de la couronne par ces mémorables paroles :

« ... La responsabilité des ministres, la liberté d'é-
» crire et de parler, une loi d'élection fondée sur les
» bases les plus larges, sont des *garanties indispensables*
» pour le développement et le maintien de cette liberté
» constitutionnelle que la voix du temps a éveillée chez
» les races allemandes.

» ... C'est avec un profond *sentiment de reconnais-*
» *sance* que la Chambre des pairs salue vos promesses
» de réformes.

» Après un long sommeil, l'Allemagne s'est enfin
» réveillée avec la noble confiance d'elle-même. On

» éprouve un sentiment d'élévation et d'enthousiasme
» en se disant citoyen allemand. La cause allemande
» est de nouveau devenue un bien commun aux princes
» et aux peuples; et travailler à la défendre et à la dé-
» velopper est aussi une tâche commune qui doit trou-
» ver sa solution dans un parlement allemand...

» Vos Bavarois, Sire, et avec eux toute l'Allemagne, sa-
» luent avec allégresse l'assurance donnée par Votre Ma-
» jesté, qu'elle avait fait les démarches nécessaires dans
» l'intérêt de la représentation du peuple à la Diète. »

On peut en juger par ce langage énergique! la Révolution avait passé dans tous les rangs de la société, sur le trône, sur la noblesse, sur la bourgeoisie, sur la jeunesse, sur les travailleurs; elle avait marché aussi rapidement, aussi vite que possible. Les libertés publiques, le rachat des droits féodaux, l'amélioration du sort des juifs dans le pays le plus catholique de l'Allemagne, l'unité de la nation allemande par la représentation du peuple à la Diète : voilà les institutions que la Bavière accueillait avec des transports de joie. Elle n'avait plus qu'à demander et à attendre la sincérité dans leur application.

XXX

SAXE ROYALE.

Dans le royaume de Saxe, comme dans toute l'Europe, les événements de France exaltent les têtes. Une fièvre ardente circule dans les veines de la nation. Bourgeois, ouvriers, magistrats, municipalités, dé-

putés, professeurs, étudiants, s'animent, se concertent, réclament un changement radical du système politique qui les régit.

A Leipsick, le 1er mars, on s'arrache les feuilles qui apprennent les luttes de Paris. Une députation est spontanément envoyée au roi Frédéric-Auguste, qui la repousse par de vaines paroles et se retire sans vouloir écouter de réplique. Le 3, la foule impatiente attendait le retour de la députation. Elle insiste pour une seconde démarche plus ferme et plus positive, afin d'ajouter aux premières demandes celle du renvoi des ministres, surtout du ministre de l'intérieur, Falkenstein, le plus impopulaire; sinon le pays sera en proie à des désordres graves.

Les conseillers municipaux de la ville de Dresde, comme ceux de Leipsick, formulent une liste de réformes. Le roi donne aux nouveaux délégués de l'opinion publique des explications peu satisfaisantes. Cependant les manifestations prennent une telle intensité, que le ministre de l'intérieur Falkenstein offre sa démission le 5, et que les censeurs eux-mêmes sollicitent l'abolition de la censure.

Un nouveau ministre, M. Zschinski, est appelé. Une proclamation du roi, remplie de promesses vagues, annonce la convocation des États pour les premiers jours de mai seulement.

Le 8 mars, six villes principales présentent à Frédéric-Auguste des pétitions pressantes en faveur de la liberté de la presse et d'institutions plus étendues. Le roi répond au bourgmestre de Werdau qui l'a harangué : « Je vous renvoie à ma proclamation; je soumettrai à

» la prochaine diète les demandes qui me paraîtront » justes et opportunes. » Le bourgmestre Schuwedler de Meerane veut parler : « Sire! permettez!... » Le roi l'interrompt brusquement : « Non ! non ! non ! je » n'aurai pas égard à des vœux insensés; je ne puis » discuter avec vous; je n'ai qu'une chose à vous dire : » adieu! — Sire, ne nous laissez point partir sans au- » cune concession. — Je n'ai rien à vous dire de plus. » Adieu. »

XXXI

A une insistance si tenace, une insistance plus puissante devait imposer sa loi. Le bruit des murmures et des clameurs montait, de plus en plus vibrant, jusqu'au palais. Les mille voix confuses du peuple parvenaient jusqu'aux oreilles des conseillers du roi comme le sifflement précurseur de l'ouragan. Le gouvernement dut céder. Le ministère fit l'aveu de sa défaite en des termes où l'embarras le dispute à la singularité.

« Les voix qui se sont élevées çà et là contre le sys- » tème suivi par les ministres soussignés, ont décidé » ces derniers à offrir à Sa Majesté, il y a plusieurs jours, » leur démission, et à renouveler cette démarche au- » jourd'hui encore.

» Sa Majesté a cependant hésité à l'accepter; elle a » ordonné de convoquer une Diète extraordinaire pour » le 20 de ce mois, afin que dès l'ouverture des Cham- » bres on pût savoir avec certitude si tout le pays par- » tage l'opinion dont nous venons de parler. A cette » Diète sera aussi présenté un projet de loi sur la liberté » de la presse, assurée par la Constitution.

» Sa Majesté attend et espère qu'après la présente » proclamation, faite conformément à ses ordres, on » s'abstiendra de toutes démarches ultérieures, et que » l'ordre et la tranquillité seront maintenus.

» Dresde, 9 mars 1848.

» *Les Ministres d'État,*

» DE KŒNNERITZ, DE ZESCHAU, DE WITTERSHEIM,
» DE CARLOWITZ, D'OPPELL. »

En même temps le nouveau ministre de l'intérieur par intérim, Zschinski, annonçait la « suspension de la censure jusqu'au 15 avril, à moins qu'avant cette époque les Chambres votassent une loi sur la presse. »

Frédéric-Auguste voulut alors connaître par lui-même les sentiments du peuple de Dresde, en passant la revue de la garde communale, le 12 mars. La convocation très-prochaine de la Diète, l'humilité du langage ministériel, avaient été un commencement de satisfaction donné à l'opinion. Beaucoup de bourgeois armés s'étaient mêlés aux rangs de la garde communale; des acclamations pour le roi, des murmures contre les ministres, émurent profondément le monarque.

Le même jour, à Leipsick, ville célèbre, foyer de lumières, une assemblée considérable de députés, de bourgmestres, d'habitants des villes saxonnes, présidée par le représentant Joseph, délibérait sur les vœux et les besoins du pays, et persistait à réclamer énergiquement, et avant tout, le renvoi des ministres, « qui avaient perdu la confiance du peuple, en arrêtant les progrès politiques et religieux, et en apportant des restrictions aux libertés publiques. »

Le roi, enfin éclairé, fit un retour sur lui-même, changea de système et sacrifia ses ministres.

Il était temps : les habitants, les étudiants de Dresde fraternisaient avec les militaires, et entraient avec eux dans des relations intimes. Des cocardes tricolores, noir, rouge et or, étaient distribuées et acceptées avec plaisir. Dans la soirée du 14, la population de Dresde se rendit en masse devant le château pour porter le dernier coup au ministère tombé, par une démonstration significative : les cris de *Vive le Roi! Périsse le ministère déchu!* le chant de la *Marseillaise!* Aucun excès à regretter! puis le silence! Le peuple avait voulu tracer une ligne de démarcation entre le passé et l'avenir.

Le 16, un nouveau ministère, dans lequel on distinguait M. Oberlaender, MM. Braun, avocat, Von der Pfordten, professeur, Georgi, fabricant, prenait la direction des affaires publiques. La Révolution allait suivre son cours.

CHAPITRE TROISIÈME.

Empire d'Autriche : Politique d'équilibre. — Danger de cette politique. — Bohême : Manifestation après la nouvelle parvenue de la Révolution française. — Hongrie : Aspirations nationales. — Louis Batthyani; L. Kossuth. — Programme du parti libéral. — Sensation produite par les journées de Février de Paris. — Réclamations instantanées; adresse au roi. — L'archiduc palatin à Vienne. — Vienne : Préparatifs belliqueux. — Dispositions plus conciliantes. — Pétitions réformistes. — Réunion à l'Université. — Insurrection. — Inquiétude des ministres; hésitation. — Députation des membres des États. — Le prince de Metternich; sa retraite; sa fuite. — Appréciation de son système par le *Times*. — Proclamation de l'empereur. — Concessions. — Organisation de la garde nationale. — Enthousiasme général. — L'Empereur ému par la joie publique. — Annonce d'une constitution soumise aux députés de tous les États. — Cérémonie funèbre. — Bohême : La nationalité tschèque se réveille ardente. — Départ de délégués pour Vienne. — Hongrie : Programme des 12 articles. — Retour de l'archiduc palatin à Presbourg. — Séance des États. — Députation à Vienne. — Séparation administrative de la Hongrie concédée. — Réformes. — Mouvements dans les autres provinces de l'empire. — Prusse : Sentiments inspirés en Allemagne par la Révolution française. — Effervescence des esprits dans les provinces rhénanes; à Berlin. — Invocation du roi au sentiment national. — Réclamation du peuple. — Manifestations. — Promesses de concessions. — Murmures. — Journée du 13 mars. — Premières concessions le 14. — Convocation de la Diète au 27 avril. — Journée du 15 mars. — L'agitation se maintient le 16. — Démarche solennelle le 17. — Députés des provinces du Rhin et de Westphalie; menaces de séparation. — Journée du 18 mars. — Le roi cède devant l'orage. — Liberté de la presse; convocation de la Diète au 2 avril. — Unité de l'Allemagne. — Allégresse de la population. — Catastrophe. — Combat. — Nuit du 18 au 19 mars. — Héroïsme du peuple; bravoure des troupes. — Profonde inquiétude du roi. — Proclamation qui peint son agonie. — Journée du 19. — Victoire du peuple. — Retraite des troupes. — Scène lugubre devant le château : chariots de cadavres. — Le roi paraît au balcon; descend saluer les morts. — Les blessés introduits dans le palais. — Amnistie. — Promenade du roi dans les rues. — Unité de l'Allemagne proclamée. — Délivrance des prisonniers polonais. — Mieroslawski, Liebelt. — Funérailles des victimes : cortége devant le palais; émotion du roi. — Contraste entre les paroles du roi le 11 août 1847 et les paroles du 22 mars 1848. — Le roi convoque à Berlin les représentants de toute l'Allemagne. — Il veut se faire le chef de la Révolution. — Parallèle.

I

EMPIRE D'AUTRICHE.

Une révolution plus inattendue, plus surprenante que toutes celles que j'ai rapidement esquissées, devait étonner l'Europe. L'empire le plus absolu, l'empire qui représentait en Allemagne les idées du passé et qui s'était établi le défenseur des traditions despotiques, l'Autriche allait aussi être entraînée dans ce mouvement convulsif du progrès, qui ébranlait les trônes, relevait les peuples, déplaçait le pouvoir et changeait les bases de la souveraineté.

Comme le plan de mon ouvrage se borne au récit abrégé des événements qui furent la conséquence de notre Révolution de Février, récit indispensable pour en démontrer le développement à l'extérieur, il me suffira de dire quelques mots sur la situation de l'Autriche avant cette époque, et de suivre les faits dans leur ensemble, d'après leur ordre chronologique et les nationalités diverses qui constituent cet empire.

L'Autriche, pour maintenir sa puissance et son despotisme, avait une politique d'équilibre et de contrepoids. En Europe, elle contre-balançait l'influence de l'Angleterre et de la France par celle de la Russie, dont elle venait d'obtenir l'absorption de la République de Cracovie, dernier débris de la Pologne, et un prêt de 30 millions de florins. Dans la Confédération germanique, elle opposait à la Prusse, tour à tour, la Bavière, le Hanovre, la Saxe, le Wurtemberg... Dans ses États, elle maintenait sous un joug de fer, sans les unir, la

Hongrie, la Croatie, la Bohême, la Gallicie, la Lombardo-Vénétie, etc., en se servant des cohortes levées dans certaines contrées pour assujettir les autres.

Mais cette situation était par cela même chancelante. Au dehors, elle avait des alliances peu solides; en Allemagne, des amitiés équivoques. Au dedans, ses provinces, sans aucune cohésion entre elles, pouvaient au moindre choc se séparer, et l'empire s'écrouler de toutes parts. Les armées, nécessitées pour la compression, dévoraient les finances de l'État. Des nationalités éparses aspirant à l'indépendance, des peuples opprimés, un trésor vide! telles étaient les conséquences fatales d'un système poursuivi avec opiniâtreté par un gouvernement dont le prince de Metternich était l'âme et le chef réel.

II

Bohême. — A Prague, le peuple, la bourgeoisie, les États, virent aussitôt, dans la révolution française, l'occasion propice de réclamer une indépendance, des droits, des franchises, des libertés, dont chaque jour le gouvernement s'était étudié à rétrécir le cercle. Des appels couvrent les murs; des provocations se glissent dans les feuilles publiques et bravent la censure; les rassemblements se pressent sur les places; les groupes circulent dans les rues; les réunions se multiplient; les anciennes traditions sont invoquées; toutes les cordes du patriotisme et de l'honneur vibrent dans les cœurs; le sang tschèque bouillonne; les plus impatients se préparent à la lutte. Le 2 mars, un certain nombre de

membres des États, témoins de cette agitation, adressent au comité, permanent dans l'intervalle des sessions, une note où, sous les expressions de dévouement et de fidélité à la monarchie, ils déclarent vouloir « se prêter, » avec empressement et joie, à toute extension de la » représentation nationale qui répondrait au bien de la » patrie, » et réclament « la convocation la plus » prompte possible des États ».

Le 10, une assemblée est indiquée dans le Wenzelsbad. L'autorité la défend ; mais l'autorité ne peut plus se faire obéir. Le lendemain, une seconde assemblée est projetée, avec résolution de recourir à la force, s'il est nécessaire, pour proclamer à l'hôtel de ville les décisions qui auront été prises. Au milieu de cette effervescence des hommes influents s'interposent. L'assemblée a lieu; on délibère; et d'importantes députations partent pour Vienne, afin d'exposer à l'empereur l'urgence de la situation et les réclamations de la Bohême.

III

HONGRIE. — Depuis plusieurs années, les discussions solennelles des États de la Hongrie, sur l'application de la langue magyare dans la législation, dans le gouvernement, dans l'administration, à l'exclusion des langues allemande et latine, avaient ravivé les antipathies traditionnelles que cette vaillante nation a de tout temps éprouvées contre la domination de l'Autriche. Elle a toujours aspiré, tout en acceptant la même dynastie et reconnaissant le même monarque, à une séparation complète. Elle a placé son orgueil dans son

indépendance, son honneur à la défendre. De tout temps, avec une constance héroïque, elle a versé son sang à flots contre tout pouvoir étranger qui a voulu y porter atteinte. Fière de sa race, elle veut, avec le sol, transmettre purs et intacts à ses descendants les sentiments qu'elle a reçus de ses ancêtres. Le gouvernement qui siége au dehors lui porte ombrage. Les propositions, les mesures qui lui arrivent de Vienne sont reçues avec méfiance et soulèvent ses répugnances. Ses dispositions d'esprit sont telles que la Diète elle-même, composée de deux Chambres dont les membres sont les élus de l'aristocratie, fait sans cesse de l'opposition aux ministres. Le cabinet autrichien est tourné vers le passé, la Hongrie regarde l'avenir. A un système permanent de compression elle répond par un désir permanent d'émancipation. Les contrastes sont toujours en présence. Les haines couvent toujours; les moindres circonstances les rendent plus violentes.

Deux hommes justement populaires, le comte Louis Batthyani et L. Kossuth, exerçaient une très-grande influence sur les décisions de la Diète. Le parti libéral dont ils étaient les chefs avait, à force de persévérance, obtenu du gouvernement quelques concessions parmi lesquelles était la faculté accordée aux roturiers d'acheter des biens nobles. Il en poursuivait d'autres dont le programme était nettement formulé : « Une représentation plus étendue de la bourgeoisie des villes dans la Diète, où elle ne possédait qu'un très-petit nombre de délégués; la liberté de la presse et de la parole; un droit de contrôle réel, et une responsabilité effective des agents du pouvoir; l'abolition des priviléges pro-

tecteurs de la propriété féodale; l'abolition du privilége d'aviticité par lequel les terres une fois vendues peuvent être rachetées à leur primitive valeur par le descendant du vendeur; l'abolition du privilége en vertu duquel la noblesse est exempte de l'impôt foncier et de tout impôt direct; l'égale répartition des charges publiques; l'émancipation des terres et des paysans corvéables; l'affranchissement de l'esclave agricole par l'abolition des corvées et des prestations en nature; une banque nationale.»

Unissant ainsi les réformes sociales et financières aux questions nationales et politiques, les hommes d'État de la Hongrie comprenaient que, pour la régénérer, il fallait relever le peuple et le délivrer de ses chaînes.

IV

Ce programme devait être soumis aux discussions de la Diète ouverte vers la fin de 1847. L'archiduc Étienne, prince aimé, avait été porté à la haute dignité de palatin. Sur une situation aussi tendue la Révolution de France produisit un effet subit, immense. Dès lors plus d'indécisions, plus de ménagements! le plan tracé est hardiment présenté. Le 2 mars, dans une séance secrète de la seconde Chambre, le débat est vivement engagé. Le 3 mars, sur la proposition de Kossuth, un projet d'adresse au roi est voté, où il est demandé pour la Hongrie un ministère responsable composé de Hongrois seulement, le redressement de tous les griefs, et un changement de constitution sous les auspices de la Diète. Cette adresse est présentée à

l'adoption de la Chambre des magnats. Mais l'archiduc palatin était parti pour Vienne la veille, afin de ne pas avoir à présider et à proclamer le vote de cette adresse avant d'en avoir conféré avec le gouvernement. Le comte Batthyani contesta à l'archiduc le droit de suspendre, par son absence volontaire, le droit d'ajourner les délibérations de la Chambre. Toutefois la décision fut différée jusqu'à son retour.

Dans l'attente d'un avenir inconnu, les esprits enflammés se disposèrent à la lutte. Des avis furent envoyés dans toutes les directions. La fièvre se répandit dans les provinces. On scruta les forces du pays; on énuméra les hommes en état de porter les armes. Le peuple émancipé s'unirait avec la noblesse; et la Hongrie se prépara, non sans anxiété, mais avec une noble fierté, à proclamer son indépendance.

L'archiduc Étienne était arrivé à Vienne. Le gouvernement, inquiet, examinait quelles mesures de répression il pouvait employer, lorsque des événements imprévus vinrent changer complétement la situation.

V

VIENNE. — Si les peuples des pays divers qui forment l'empire d'Autriche avaient salué avec enthousiasme les événements de Paris comme une espérance de liberté, le gouvernement présidé par le prince de Metternich devait au contraire en recevoir une impression de colère et de haine. Dans la *Gazette officielle* du 4 mars, il distillait contre une grande nation, un peuple victorieux et ses chefs acclamés, l'outrage et la me-

nace; ordonnait des achats de chevaux, le rappel des semestriers; et commençait les armements. Mais bientôt les nouvelles des provinces, l'aspect de la capitale, où chaque soir, au théâtre, les moindres allusions au progrès étaient applaudies avec transport, firent naître dans la pensée de la famille impériale et des ministres des réflexions différentes et modifièrent leurs dispositions.

Dans des conseils extraordinaires, on examina si la prudence n'exigeait pas d'introduire quelques réformes administratives, tout en écartant des concessions plus importantes, « qui ne paraissaient point commandées par des besoins réels »; et le système existant fut maintenu. Puis, les inquiétudes devenant de plus en plus vives, la crise industrielle et commerciale, la pénurie des espèces augmentant sans cesse, le gouvernement essaya de calmer les esprits par une déclaration du 10 mars.

«..... S. M. considère le changement de gouvernement » en France comme une affaire intérieure de ce pays; » l'Autriche est bien éloignée de vouloir intervenir » médiatement ou immédiatement dans les affaires de » France...

» La volonté de S. M. est, dans ces temps difficiles, » de faire tous ses efforts pour que l'Autriche soit forte » au dedans, respectée au dehors. Mais S. M. veil» lera avec la même énergie pour qu'aucune tentative » de bouleversement n'ait lieu, qui pourrait jeter dans » l'anarchie son empire béni du ciel, et qui pourrait le » livrer comme une proie facile aux attaques de tout » ennemi... »

La non-intervention dans les affaires de France, pas une promesse de réformes, le *statu quo*, voilà à quoi se bornait ce pâle manifeste pour éteindre le feu sur le point d'embraser toutes les contrées de l'empire; aussi, loin d'apaiser, il irrita. Le 11 mars, une adresse couverte de signatures était remise aux États de la basse Autriche pour réclamer : « La publication immédiate de » l'état des recettes et des dépenses publiques; la con- » vocation périodique d'une assemblée de représentants » pris dans toutes les classes de la population; la liberté » de la presse; la publicité des débats judiciaires; des » institutions municipales et communales. » (*Gazette officielle* de Vienne.) Cette adresse fut accueillie avec faveur par le collége des députés des États, qui devaient se réunir le 13 et délibérer sur une démarche auprès de l'empereur pour solliciter des institutions en harmonie avec le temps.

VI

L'élan était général; les nouvelles de Bohême, de Hongrie, de tous les pays, électrisaient les cœurs. Une ardeur dévorante s'emparait de la jeunesse. Le 12, les étudiants, es aspirants au professorat, les élèves de l'institut polytechnique, se rassemblent dans une salle de l'Université et rédigent une pétition réformiste. Vainement les autorités universitaires veulent calmer cette effervescence. Le mot d'ordre est donné et circule. Le 13, au matin, un plus grand nombre, auquel sont venus se joindre quelques professeurs et des artistes, se réunissant dans la même

salle, se forment en cortége; et tous, dans le plus grand ordre, accompagnés d'une masse considérable d'ouvriers, se rendent au palais des États.

Les délégués y sont introduits. La foule animée envahit la cour du palais et en couvre les abords. Dans les rues, dans les places adjacentes, les groupes se multipliént, des orateurs pérorent. La fermentation croît. Les membres des États portent à l'empereur les vœux du peuple.

Le gouvernement avait pris les mesures militaires les plus énergiques. Les portes de la ville sont fermées pour isoler les faubourgs, les glacis de la place garnis de canons ainsi que plusieurs points de la ville, les rues principales occupées par de forts détachements; le conseil des ministres se tient en permanence.

Le flot montait, montait toujours; on entendait les frémissements précurseurs de la lutte. Les cris de « *La liberté de la presse! une constitution!* » sont entrecoupés du cri insurrectionnel : *A bas Metternich!* Le feu de la colère circule dans les veines de ce peuple si longtemps comprimé. Devant la chancellerie les rumeurs grondent comme le roulement du tonnerre. Un personnage, qui n'est point reconnu, se présente au balcon, et balbutie des promesses incomplètes et peu écoutées; pour le petit nombre qui l'entend, c'est un leurre, un piége! Le tumulte déborde, les magasins se ferment, les soldats sont bafoués et sifflés. L'arme immobile, ils semblent insensibles aux murmures et aux injures.

Bientôt le cri mille fois répété de « *A bas Metternich!* » devient un signal de destruction! Une partie de la foule

se précipite furieuse vers le Rennweg, où est située la villa de ce ministre. Elle est dévastée, détruite. Chaque pierre qui tombe paraît, à ceux qui assouvissent leur haine, une pierre qui s'écroule du système despotique contre lequel ils se sont soulevés.

Dans le centre de la cité, à la jeunesse impétueuse se sont unis des artistes qui rêvent l'idéal du beau et du sublime, des Hongrois qui poursuivent l'émancipation de leur patrie, des ouvriers qui aspirent à leur résurrection politique, des bourgeois qui veulent conquérir leurs droits. Entre des masses ainsi inspirées et les troupes en présence, il ne faut qu'une étincelle, et la foudre éclate.

VII

A quatre heures et demie le bruit d'une première décharge retentit — signal lugubre — sur le Juden-Platz (place des Juifs). Six personnes, parmi lesquelles un jeune homme de grand avenir, nommé Spitzer, sont mortellement frappées. Beaucoup tombent blessées. Les cris « *Aux armes! vengeance!* » sont portés d'écho en écho sur tous les points de la ville. La révolution commence! Un commandant est renversé de son cheval. Un étudiant, l'un des blessés, est élevé à sa place; c'est un guide et un chef pour les combattants. Les rails des chemins de fer sont arrachés afin de mettre obstacle aux communications du gouvernement. Les généraux qui veulent s'interposer avant de donner les derniers ordres de la lutte, sont méconnus et insultés. Les troupes, surtout les troupes allemandes, hésitent de-

vant cette guerre fratricide; et cependant, par intervalles, on entend le bruit de la fusillade. La nuit arrive, et le combat dure encore.

La foule, à huit heures du soir, se précipite contre la préfecture de police. Les armes manquent. On se rue sur l'arsenal. Malgré la résistance des soldats, l'arsenal est envahi, les armes sont prises et distribuées. Les tambours des bourgeois battent la générale. Dans les faubourgs la bataille a plus de désordre, sinon plus de furie que dans la ville; et du haut de son palais, le monarque, entouré des archiducs et des ministres, peut voir planer en face, sur les vastes bâtiments des écuries impériales, l'incendie et la mort. Des larmes brûlantes tombèrent, dit-on, des yeux du souverain épuisé par l'âge. La monarchie absolue se sentit frappée au cœur. De minuit à deux heures, le bruit se répandit que le prince de Metternich avait pris la fuite; et sur ce bruit l'ouragan populaire s'apaisa, pour se réveiller plus terrible encore le lendemain si les vœux de la nation n'étaient point satisfaits.

VIII

Tandis que le drame se développait dans la rue, le Conseil rassemblé était dévoré d'inquiétude. Deux avis contraires étaient tour à tour accueillis et délaissés. Endormirait-on la nation par l'apparence de quelques concessions? Mais c'était un aveu de faiblesse et la défaite de l'autorité? Résisterait-on à outrance? Vienne comptait, sur les glacis des remparts, dans les casernes, 18 000 hommes et une puissante artillerie. Les troupes,

jusque-là, avaient hésité et mollement combattu. On pouvait donner des ordres impitoyables; mais lorsqu'il faudrait livrer la capitale à la destruction et au massacre, serait-on obéi? Et, en cas de succès même, le soulèvement général du pays, des provinces, des peuples divers de l'empire, n'entraînerait-il pas l'expulsion d'une dynastie hostile à tout progrès, noyée dans le sang, et voulant dominer le destin lui-même? Le prince de Metternich était l'objet de l'exécration publique. Les cris de mort contre lui ne cessaient de se faire entendre. Lui sacrifié, la dynastie était hors d'atteinte. Que ferait-on?

A neuf heures, une députation des membres des États se présenta au palais demandant le renvoi des ministres, dont la présence au pouvoir rendait toute conciliation impossible. Introduite auprès de l'empereur, elle y trouva le prince de Metternich. Elle exposa devant lui les faits et le but de sa démarche. Pour seule réponse le ministre aussitôt se leva et sortit en disant: « Je viens de déposer ma démission dans les mains » de l'empereur. — Nous vous remercions, répliquè» rent les députés, votre retraite sauve la patrie. »

IX

Dans la nuit même du 13 au 14, le prince, entendant gronder l'orage qui le poursuivait, se réfugia dans le palais du prince de Lichtenstein, où il demeura jusqu'au matin. Couvert par un déguisement, protégé par une forte escorte de hussards, il quitta Vienne avec la princesse sa femme, par la porte de Carinthie, et arriva,

le 14 au soir, au château de Felskirch, propriété du prince qui lui avait donné asile. De là, échappant aux malédictions, aux imprécations des peuples de l'Allemagne, tous en pleine révolution, il se sauva en Angleterre. Lui, le champion le plus acharné du despotisme, chercha son refuge sur une terre de liberté.

A son arrivée, il put lire dans le *Times* cette appréciation sévère de sa politique et de son caractère, qui l'attendait dans son exil. J'en recueille la traduction dans un journal légitimiste, l'*Union* du 23 mars :
« .... Le dernier débris du vieux système est tombé.
» Le prince de Metternich a été vaincu dans une lutte
» qu'il ne pouvait pas soutenir contre le monde ou
» même contre l'opinion publique des pacifiques habi-
» tants de la basse Autriche. Le plus vieux ministre de
» la plus vieille cour a été chassé. Il faut que le cabinet
» autrichien lui-même se renouvelle. Le prince de Met-
» ternich est né à Coblentz, le 15 mai 1773. Sa carrière
» politique avait commencé au congrès de Rastadt.
» Après quarante années d'un règne illimité, Metter-
» nich abandonne l'empire d'Autriche en arrière du
» reste de l'Europe, appauvri dans ses finances,
» divisé dans ses provinces, menacé ouvertement dans
» ses plus importantes possessions. Combattant sans
» relâche et sans modération des influences qu'il regar-
» dait comme mauvaises, il a laissé toutes les cala-
» mités qui pouvaient menacer un État, s'accumuler à
» l'horizon... »

X

Mais ce qui signale encore mieux à l'histoire la chute

de cet homme d'État, ce sont les péripéties mêmes de cette chute et les termes de la proclamation dans laquelle elle fut annoncée, le 14 au matin, aux habitants de Vienne :

« Pour assurer la tranquillité dans cette capitale très » agitée depuis hier, Sa Majesté a résolu d'armer les » étudiants à l'exclusion de tous les étrangers, et en » procédant d'une manière régulière. L'empereur es» père que tous les bourgeois, entrant dans le corps de » la bourgeoisie, le renforceront et coopéreront éner» giquement au maintien de la tranquillité.

» Sa Majesté vient de former un comité pour exa» miner ce qu'exigent les circonstances, et elle y fera » entrer non-seulement les membres des États, mais » aussi des membres de la bourgeoisie. Sa Majesté espère » qu'on verra dans cette mesure une nouvelle preuve » de sa sollicitude paternelle, et que le calme sera ré» tabli ; sinon elle ordonnerait, quoique à regret, aux » troupes de faire usage de leurs armes. Le prince chan» celier d'État Metternich a remis sa démission entre » les mains de Sa Majesté. »

Cette menace maladroite de l'emploi de la force, précédée de l'armement des citoyens, suivie de la retraite du premier ministre, concessions arrachées des mains d'un débile monarque, loin d'atteindre le but, ne pouvait qu'aggraver la situation et le péril. Le mouvement prenait une extension plus formidable. Dans la ville, on contemplait les cadavres, on comptait les blessés. Pour les venger, les plus intrépides parlaient de faire le siége du château. Dans les faubourgs, des malfaiteurs se mêlaient aux ouvriers, les excitaient au

pillage et à l'incendie, commençaient eux-mêmes à ravager, à détruire, à brûler; quelques heures encore, et tout était à feu et à sang.

XI

A cet aspect sinistre, l'autorité consentit enfin à céder sans restriction. Ordre fut donné aux troupes de se retirer et appel fait aux bourgeois et aux étudiants pour arrêter le désastre. Les places, les édifices publics furent abandonnés à leurs soins. Vers une heure, on publiait ce rescrit de l'empereur :

« J'ai décrété l'établissement de la garde nationale...
» J'ai nommé le comte de Hoyos commandant en chef
» de cette garde nationale, à l'organisation de laquelle
» on va pourvoir immédiatement. J'attends de la fidé-
» lité et du dévouement de mes sujets, qu'ils répon-
» dront à la marque de confiance que je leur donne.

» Vienne, 14 mars 1848. FERDINAND. »

A trois heures, on s'inscrivait en foule dans le Manége; et bientôt, étudiants, bourgeois, chefs d'ateliers, formaient un corps considérable de 40 000 gardes nationaux.

Le président de la basse Autriche, le baron Festitierz, annonçait simultanément l'abolition de la censure et une loi prochaine sur la liberté de la presse.

Enfin une ordonnance de l'empereur complétait les concessions exigées :

« Considérant les circonstances politiques actuelles,
» nous avons résolu d'assembler autour de notre trône

» les États de nos royaumes allemands et slaves, ainsi que » les congrégations centrales de notre royaume lombardo-vénitien, par des députés, pour qu'ils nous donnent leurs conseils sur les questions législatives et » administratives. C'est pourquoi nous avons donné les » ordres nécessaires pour que cette réunion ait lieu le » 3 juillet prochain au plus tard, si elle ne peut avoir » lieu avant. »

Aussitôt les bourgeois, les étudiants, auxquels s'unirent les ouvriers qui ne voulaient pas laisser la révolution déshonorée par le sac et le pillage, maîtres absolus de la cité, organisèrent de nombreuses patrouilles, à la tête desquelles on vit marcher des membres des États, un ministre, le comte de Kollowrath. Près de six cents malfaiteurs furent arrêtés. La justice populaire tira sans pitié sur un petit nombre de voleurs pris en flagrant délit. L'ordre fut rétabli.

XII

Le soir, la joie était universelle, la ville entière illuminée. Les patrouilles de la garde nationale étaient accueillies par des vivat. Les dames, en agitant leurs mouchoirs aux fenêtres, leur envoyaient des signes d'assentiment. Les étoffes les plus précieuses leur étaient offertes pour écharpes. De toutes les maisons on leur jetait des lauriers et des fleurs. L'enthousiasme était à son comble.

Le lendemain 15, l'enivrement durait toujours. La fin d'une guerre civile, la liberté conquise, la sécurité rendue, la victoire de la nation! on en savou-

rait les douceurs, on respirait avec plaisir, on applaudissait au résultat, on jouissait du triomphe. Les personnes du plus haut rang s'arrêtaient dans les rues pour lire aux ouvriers les concessions obtenues. Les hommes de toutes les nations de ce vaste empire, Hongrois, Italiens, Allemands, Slaves, etc., s'embrassaient, se livraient aux plus doux épanchements de la fraternité. L'empereur, surpris, ému des récits de cette allégresse publique, voulut par sa présence en recueillir les témoignages et confirmer ses proclamations. Le peuple, oublieux du passé, souriant à l'avenir, le reçut avec acclamation. Ferdinand, profondément touché de cet accueil affectueux qui succédait aux terreurs des derniers jours, adressa aux habitants de Vienne ses remercîments, et annonça les dispositions prises, à l'effet de soumettre, *dans le plus bref délai*, aux députés réunis de tous les États, la *Constitution* qu'il avait résolu de donner à la patrie [1].

A la nuit tombante, les illuminations brillèrent d'un éclat plus resplendissant encore que la veille. On voyait les personnes riches apporter à leurs fenêtres leurs flambeaux d'argent, leurs candélabres d'or. Des palmes, des fleurs, des emblèmes, des drapeaux étincelants de couleurs, des inscriptions, ornaient les palais, les boutiques, les maisons des plus pauvres. La jeunesse circulait, musique en tête, dans les rues; et l'on entendait au milieu de la foule ces cris, dont le contraste même indiquait l'épanouissement et le délire des cœurs: « *Vive l'empereur Ferdinand! vive la République française! vive l'Université de Vienne! vive la Constitution!* »

[1] Décret du 15 mars.

XIII

Le 17, les victimes de la Révolution furent ensevelies avec une grande solennité; toute la population de Vienne assista à cette cérémonie funèbre. Les affaires furent suspendues. Des milliers de citoyens suivirent avec un profond recueillement, jusqu'au lieu du sépulcre, les combattants courageux qui avaient payé de leur vie la conquête de la liberte.

Les princes de la famille impériale qui s'étaient rendus impopulaires, rentrèrent dans la vie privée. Le prince Alfred de Windischgraetz, que l'empereur, le 14, avait nommé feld-maréchal, placé à la tête de toutes les autorités civiles et militaires et investi de tous pouvoirs nécessaires, fut remplacé peu après par un homme plus libéral, le prince Charles de Lichtenstein. Le comte de Kollowrath fut appelé au ministère des affaires étrangères et à la présidence du conseil, formé d'hommes nouveaux. Mais l'opinion publique fut étonnée d'y voir figurer comme ministre de l'intérieur le comte Fiquelmont, qui passait depuis longtemps pour le successeur désigné du prince de Metternich, le jour où son âge l'aurait obligé de renoncer aux affaires. Ce choix, peu conforme à l'issue des derniers événements, semblait indiquer des arrière-pensées de réaction, et sema des méfiances qui devaient susciter de nouveaux orages.

XIV

La sensation produite dans le monde par la révolution de Vienne et par la chute du prince de Metternich

fut immense à Paris. Les sympathies furent unanimes. Le journal *le Constitutionnel,* organe du parti libéral conservateur, s'exprimait ainsi : « Voilà donc le châ-
» timent de cette politique qui a récemment ensan-
» glanté la Pologne, usurpé Cracovie, opprimé l'Italie,
» réduit Milan au désespoir, menacé l'indépendance de
» la Suisse, et qui ayant entraîné notre gouvernement
» dans la réaction, a précipité sa chute. La violence
» faite aux nations, le mépris des hommes, la lutte
» contre des idées généreuses, l'obstination à résister à
» tout progrès, la répression de toutes plaintes légi-
» times, ont eu leurs conséquences inévitables. L'incen-
» die de la Révolution française, qu'on avait cru éteint
» par trente ans d'oppression et d'efforts, s'est réveillé
» partout de lui-même et dévore l'édifice de la Sainte-
» Alliance. L'Europe presque entière est en proie à la
» fièvre de la liberté... »

XV

Bohême (suite). — Le 15 mars, le gouvernement autrichien annonçait aux diverses parties de l'empire la révolution de Vienne, par une dépêche ainsi conçue : « La
» Constitution est proclamée par toutes les provinces.
» Vienne est dans l'enthousiasme. » Cette dépêche, publiée à Prague, portait la signature du comte de Stadion.

Aussitôt la nationalité tschèque en reçoit une commotion nouvelle. La soif de son indépendance est plus ardente. Elle formule ses prétentions, qui grandissent avec les événements. La fusion de toutes les provinces slaves de l'empire autrichien, de la Moravie, de la Si-

lésie, avec la Bohême, la liberté la plus étendue, l'égalité des droits, l'abolition du régime féodal, deviennent les bases de son programme. Une députation nombreuse ira le présenter à l'empereur, et son départ est entouré de tout le prestige d'une fête publique, pour lui donner plus de force et de splendeur.

Le 19, dès six heures du matin, une foule immense est rassemblée sur la grande place. Tous les corps armés des étudiants, des bourgeois, des artisans, forment la haie autour d'une tente dressée devant la statue de saint Wensel. Les députés qui doivent porter à Vienne l'exposé fidèle des désirs du peuple, arrivent et sont salués par une explosion d'acclamations. Le peuple armé et non armé les conduit en cortége à la station du chemin de fer, où un convoi spécial les attend. Sur leur passage, aux fenêtres, aux balcons, les mouchoirs s'agitent avec frénésie; des trépignements, des battements de mains indiquent les convulsions du patriotisme. Des cris d'espérance suivent les délégués jusque dans les wagons, et, au moment où ils s'éloignent, un tressaillement immense circule dans le peuple assemblé. L'air retentit longtemps d'un dernier adieu sorti de toutes les poitrines, expression de tous les vœux. L'empereur devait tout accorder et tout promettre; mais on pouvait déjà comprendre, en voyant l'exaltation qui régnait, que jamais les concessions ne s'élèveraient au niveau des volontés et des passions.

XVI

HONGRIE (suite). — Tandis que le peuple, à Vienne,

recouvrait la liberté, la brillante et courageuse jeunesse hongroise s'organisait à Pesth. Depuis le commencement de 1848, elle se réunissait habituellement au cercle de l'opposition. Le 14 mars, devant une assemblée nombreuse, un programme fut soumis et adopté. Ce programme, devenu célèbre depuis sous le nom des Douze articles, fut imprimé, publié le lendemain, et transmis, précédé d'un manifeste énergique, aux conseillers municipaux à l'hôtel de ville. Sous la pression de l'opinion publique, ils acceptèrent ce programme, ainsi que la constitution d'un comité de sûreté publique dont firent partie les chefs du mouvement : MM. Petœfi, Vasvari, Jokay, Égressy, Daniel Irányi, ainsi que le vice-bourgmestre Rottenbiller et MM. Klausal, Nyari, etc. Ce comité, dès le lendemain 16 mars, commença son intelligente et patriotique action.

XVII

Dès le début de la lutte à Vienne, le 13, l'archiduc Étienne s'était empressé de retourner à Presbourg. Kossuth, apprenant la chute du premier ministre, saisit la circonstance. Le 14 au matin, il proposa à la Chambre des députés de se rendre auprès de l'archiduc pour réclamer la convocation de la Chambre des magnats, afin d'y faire voter l'adresse qui contenait les destinées de la Hongrie. L'archiduc répondit avec une verve patriotique, et fut vivement applaudi. Il se présenta à la Chambre des magnats pour la présider. Ses dispositions étaient connues; à son entrée il fut accueilli par des acclamations. Il promit de suivre la direction constitu-

tionnelle tracée par les États, et, pour atteindre le but si ardemment désiré, il exhorta les esprits à l'union. Sur-le-champ une assemblée mixte eut lieu. L'adresse à l'empereur fut adoptée. Une députation d'environ cent cinquante membres des États partit, avec l'archiduc Étienne, pour Vienne. Les députés hongrois arrivèrent le 15, au milieu de l'allégresse publique. Ils reçurent une ovation fraternelle. L'archiduc palatin put voir, dans les témoignages de sympathie dont il était l'objet, la reconnaissance pour ses sentiments libéraux. L. Batthyani et Kossuth furent entourés, fêtés, portés en triomphe par la foule. La députation hongroise eut son entrevue avec l'empereur, le 17. Son langage respectueux témoignait d'inébranlables résolutions. Ferdinand s'empressa de répondre : « Je vous accorde tout ! » On convint en effet que l'archiduc Étienne devenait vice-roi de Hongrie, que le royaume aurait un ministère séparé, responsable, sous la présidence du comte Batthyani. La séparation politique et administrative de la Hongrie était ainsi accomplie.

XVIII

Intermédiaires entre le chef de l'État et la nation, les membres des États s'occupèrent immédiatement de mettre en pratique le programme. Kossuth, l'un des plus avancés et des plus populaires, se fit l'interprète des sentiments et de la volonté de tous. Dans la séance du 18 et dans celles qui suivirent, il fit diverses propositions qui furent acceptées à l'unanimité par les deux Chambres. Alors on vit tomber les priviléges séculaires. Chacun s'estima honoré de prouver par des sacrifices

son dévouement à la patrie. La suppression immédiate de toutes les servitudes, sans aucun rachat de la part des paysans, fut décrétée. Les propriétaires fonciers devaient être indemnisés par une caisse spéciale, à laquelle ils contribueraient eux-mêmes pour une forte part. On fit connaître aux campagnes cette résolution solennelle. Les évêques et les députés des chapitres renoncèrent à leurs dîmes. A l'avenir, tous les habitants de la Hongrie, sans distinction, devaient être soumis à l'impôt. La chambre ne représenterait plus de castes. Les représentants du peuple auraient le droit personnel du vote. Kossuth déclarait que l'on ne voulait pas détruire la noblesse, mais émanciper le peuple et faire une fusion de tous les intérêts. Les membres les plus conservateurs de la Diète s'associèrent à ces réformes.

Il est de ces grandes époques dans l'humanité où progresser, c'est conserver; où donner, c'est sagesse et non largesse; où abolir les lois qui divisent les citoyens en classes distinctes et séparées, c'est faire acte de conciliation et de prévoyance sociale.

Les membres des Etats, en détruisant la vieille constitution féodale qui durait depuis des siècles, épargnaient à la Hongrie les désastres et les horreurs qui avaient peu auparavant terrifié la Gallicie. Mais, au début d'une ère nouvelle, la nation saurait-elle se maintenir dans de sages limites? Pourrait-elle résister à son propre élan? N'avait-elle pas à craindre le plus grand péril des États démocratiques, l'anarchie? N'aurait-elle pas à défendre encore ses droits et sa nationalité contre l'empire d'Autriche? Ne se laisserait-elle pas entraîner à son tour, elle, fanatique de nationalité, à mécon-

naître d'autres nationalités? Conserverait-elle l'union parmi ses citoyens, et surtout parmi les hommes d'État et les généraux, cette union indispensable à la sécurité, au maintien, au développement de ses institutions? Voilà ce que l'avenir seul pouvait faire connaître. Mais, en France, les amis de ce peuple renommé par sa bravoure, s'applaudissaient de voir son émancipation surgir de la Révolution de Février.

XIX

D'autres provinces de l'empire étaient également sous l'impression du courant électrique qui parcourait l'Europe. L'archiduc Jean, le prince le plus libéral et le plus populaire de la famille impériale, se dirigea le 14 mars sur Graetz, dans la Styrie, pour y calmer l'effervescence de la population, qui demandait l'abandon du système bureaucratique et ultramontain, assaillait la maison des jésuites dont elle brisait les vitres, et réclamait, comme partout, une constitution.

Je suivrai plus loin le mouvement révolutionnaire dans les provinces de l'ancienne Pologne et dans le royaume lombardo-vénitien, pour achever d'abord le tableau des événements, de plus en plus dramatiques, dans les États de la Confédération germanique.

XX

PRUSSE.

En Prusse, dans les contrées en deça et au delà du Rhin, deux sentiments bien dessinés se manifestent

spontanément après les journées de Paris : la crainte de l'intervention française dans les destinées de l'Allemagne, avec la ferme résolution d'une résistance énergique; la volonté de profiter de l'exemple donné par cette nation pour recouvrer des libertés promises depuis 1813 et 1815, et toujours ajournées. L'expression de ces deux sentiments se trouve, dès les premiers jours, à chaque instant, dans les préoccupations, dans les protestations de l'opinion publique, ainsi que dans les préparatifs et les actes du gouvernement.

La *Gazette de Cologne* disait : « ... Ce que la liberté » exige avant tout, c'est que tout droit et tout pouvoir » viennent du sol et de l'esprit propre du pays. L'idée » d'imposer à d'autres peuples la liberté par la force, » est une idée déraisonnable en elle-même et contraire » à l'expérience de tous les temps. Toutes les fois qu'on » a agi ou combattu dans ce but, il s'est trouvé que » deux nations à la fois ont perdu leur liberté, et que » les hommes qui ont cherché à introduire la liberté » dans leur pays à l'aide de l'étranger ont été stigma- » tisés du nom de traîtres à la patrie. Il s'ensuit que » les champions les plus courageux de la liberté politi- » que à l'intérieur, se rangeront le plus résolûment du » côté de leur gouvernement à la frontière..... L'indé- » pendance nationale peut être défendue en même » temps que le principe du gouvernement de la nation » par elle-même... »

La *Gazette universelle* de Prusse du 2 mars : « ... La » Révolution de France espère-t-elle se propager au » dehors, et ses prosélytes rêveront-ils de nouvelles » conquêtes?... Loin de nous la pensée d'une interven-

» tion dans les affaires intérieures de la France, qu'elle » pourra organiser d'après sa propre volonté. La pré- » caution commande, le souvenir vivant des temps si » proches de nous et l'abaissement si profond de la patrie » allemande, ordonnent de suivre avec un œil attentif » les mouvements de la France, afin que si un désir » nouveau s'éveillait en elle d'envahir les plaines alle- » mandes, sous prétexte de rendre ce peuple heureux » en lui apportant les théories qui viennent de préva- » loir en France, l'Allemagne soit préparée pour re- » pousser avec vigueur toute attaque contre elle... *Si* » *vis pacem, para bellum.* »

Le gouvernement prussien appela sur-le-champ ses réserves, arma ses forteresses, fit des achats de chevaux, disposa ses troupes, augmenta les garnisons des troupes rhénanes, députa auprès de la Diète germanique pour prendre des mesures générales défensives. Il était cependant facile de voir qu'il agissait moins par frayeur des armes de la France que de ses idées, et qu'il cherchait à noyer le sentiment révolutionnaire dans le sentiment national.

XXI

Mais les Allemands étaient d'autant plus ardents à conquérir leur liberté, qu'ils étaient prêts à verser leur sang pour l'indépendance de leur patrie. A Cologne, le signal des mouvements populaires était donné le 3 mars. Je puise dans une pièce officielle le récit des faits et le programme des réclamations; ils s'y trouvent assez singulièrement introduits :

« La tranquillité de la ville de Cologne a été troublée » ce soir, vendredi, d'une façon déplorable. Un certain » nombre de personnes se sont permis d'assiéger le » conseil communal assemblé à l'hôtel de ville pour » l'acquit de ses fonctions, non pas avec des prières, » mais avec des exigences du peuple, et ont essayé » d'arracher par la violence l'adoption de demandes » qui, légalement, ne sauraient être en aucune façon » prises en considération par les loyaux représentants » de la ville.

» Ces exigences du peuple, telles qu'elles ont été » répandues en un grand nombre d'exemplaires et lues » à haute voix, sont :

» 1° La législation et l'administration par le peuple; » le suffrage et l'éligibilité universels dans la commune » et dans l'État;

» 2° La liberté, sous conditions, de la parole et de la » presse;

» 3° L'abolition de l'armée permanente et l'armement » général du peuple avec des chefs élus par lui;

» 4° La liberté complète de se réunir;

» 5° La protection au travail et la garantie pour tous » de toutes les choses de première nécessité;

» 6° La complète éducation de tous les enfants aux » frais de l'État.

» Pendant quelque temps, l'assemblée des re- » présentants de la commune a été assiégée par des » discours séditieux, jusqu'à ce que la force armée » ait balayé la place de l'hôtel de ville et arrêté un » des meneurs qui depuis longtemps était signalé » comme tel aux autorités. L'enquête judiciaire com-

» mencera immédiatement sur cet attentat inouï dans
» notre province.

» Les habitants paisibles de Cologne déploreront avec
» moi cette infraction à la loi et à l'ordre. Les autorités
» comptent sur leur concours; leur force et leur vigilance
» réunies sauront détourner de la population d'une
» ville tranquille et heureuse tout nouveau malheur
» que peut préparer systématiquement la conspiration
» de gens malintentionnés.

» Cologne, le 3 mars 1848.

» *Le président de régence*,

» DE RAUMER. »

Le soir même, les membres de la Diète, MM. de Beckerath, Hansemann, Van der Heydt, Mévissen, Stedtmann, Vellenberg, exposaient les vœux du peuple et l'urgence de larges réformes au président de la province, Eichmann, qui promettait d'en référer au roi.

A Dusseldorf, Bielefeld, Wesel, Xanten, Oberwesel, Eupenn, Bonn, Coblentz, Crefeld, Halle, Magdebourg; dans les villes les plus importantes de la Silésie, de la Saxe, de la Prusse, malgré les prescriptions de l'autorité, les citoyens de tout rang, de toute condition, réunis par groupes quand ils ne pouvaient se rassembler par masses, formulaient les mêmes demandes, insistaient sur les droits de la nation, adressaient au chef de l'État et à la Diète des pétitions dont les expressions fortes et colorées indiquaient l'agitation des esprits.

XXII

A Berlin, la *Gazette de Cologne*, arrivée la première

dans les cafés et dans les cabinets de lecture, lue à haute voix, révéla les événements prodigieux de Paris à un public avide de les connaître. Des marques d'approbation, des commentaires chaleureux, des discussions passionnées, étaient les symptômes évidents du feu qui couvait. Le gouvernement s'efforça de l'éteindre par quelques mesures. Mais les pétitions qui abondaient de tous côtés, obligèrent le roi à tempérer la compression par la concession des réformes sollicitées par la Diète générale en 1847, avant sa séparation. La plus importante était la périodicité, accordée seulement au comité des États par la patente du 3 février 1847. Le roi, le 6 mars, accompagné du prince de Prusse et de ses ministres, déclara, en prononçant la clôture du comité des États, étendre cette périodicité à la Diète, — d'après des dispositions depuis longtemps prises. — Son discours est une invocation à la Prusse militante.

«... La Providence a fait surgir des événements qui » menacent d'ébranler l'ordre social dans ses bases..... » Groupez-vous comme un mur d'airain, avec une vive » confiance, autour de votre roi, de votre meilleur » ami... Loin de moi la pensée d'intervenir dans les » affaires intérieures des peuples étrangers... Mais si » les traités sur lesquels repose l'édifice politique étaient » brisés, si un ennemi osait attaquer mon territoire » ou celui de mes alliés de la Confédération ger- » manique..., alors j'appellerais aux armes mon peuple » belliqueux!... Il se grouperait autour de moi, comme » il s'est groupé, il y a trente-cinq ans, autour des » drapeaux de mon père, de glorieuse mémoire, qui » était aussi le père de son peuple. Voilà ma confiance!

» L'héroïsme de 1813, 1814, 1815, ne manquera » pas!...

» Aussitôt que les mesures que je suis obligé de » prendre pour l'honneur et la sûreté de l'Allemagne, » exigeront le concours de mes fidèles États, et au » plus tard (ce dont le Ciel nous préserve) si le cri » général « *Aux armes!* » retentissait, je vous appellerais » de nouveau, vous, Messieurs, vos co-États, toute » la Diète réunie, pour que vous m'assistiez de vos » conseils... »

En réveillant les vieux souvenirs de la lutte contre la France, le roi de Prusse cherchait à détourner l'impulsion du mouvement libéral par l'exaltation du sentiment national, et tout en accordant la périodicité de la Diète, il en ajournait la convocation. La presse fut surveillée avec plus de soin encore que de coutume; les réunions furent interdites, afin que l'opinion publique ne s'écartât pas de la voie dans laquelle le gouvernement voulait la pousser. Mais cette habileté politique fut perdue. La population de Berlin et des provinces ne se laissa pas endormir par cette diplomatie. Les concessions ne parurent pas à la hauteur des circonstances. La constitution du 3 février, même avec ses développements, ne suffisait plus aux exigences de la situation. Le prince semblait accorder des faveurs, le peuple réclamait ses droits; le prince parlait en maître, le peuple n'en voulait plus reconnaître; le prince agissait en souverain, le peuple ne voyait plus en lui que le délégué de la nation.

XXIII

La petite bourgeoisie, les ouvriers, la jeunesse de Berlin n'hésitent plus. — Les grandes assemblées sont défendues : ils forment, les 7 et 8 mars, de petits comités, pour presser les autorités municipales de porter au roi les vœux de la nation. Les uns demandent l'organisation d'une garde bourgeoise; les autres réclament, pour les travailleurs qui souffrent de la crise, la création d'une Commission des États qui s'occupera de l'amélioration de leur sort, et en même temps une quête générale en faveur des ouvriers pauvres. Une adresse est déposée à la municipalité pour inviter le roi à convoquer les États, « afin qu'il entende la voix de son » peuple sans déguisement.

» 1° Point de guerre avec la France, à moins qu'elle » n'attaque le sol de l'Allemagne;

» 2° Liberté légale à l'intérieur, afin que nous puis» sions fièrement repousser les Français s'ils veulent » nous apporter une pareille liberté. Nous trouvons » cette liberté dans l'accomplissement sincère et fidèle » des promesses faites à l'Allemagne et au peuple prus» sien avant et après les glorieux combats de 1813 et » de 1815, etc., etc.;

» 3° Représentation de la nation allemande auprès » de la Confédération germanique. »

Cette adresse, réponse nette, directe et brève au discours du roi, exprime simplement, mais énergiquement, les sympathies pour la France si elle sait respecter dans la nation allemande la liberté que la nation

allemande saura bien se conquérir elle-même. Le peuple de Berlin marche ensuite, sans diversion, droit à son but. Il insiste sur les promesses dont il invoque la réalisation tardive. Ce qu'il veut, ce sont les réformes politiques. Il a entendu sonner l'heure de son émancipation. Il ne laissera point passer cette heure sans protestation et sans action. La jeunesse, sentinelle avancée, lui prêtera ses ardeurs et son intrépidité.

En effet, le 9, étudiants, littérateurs, employés de commerce, se rendent en nombre considérable dans la salle des Zelten. Cette salle devient bientôt trop étroite pour la foule qui s'y accumule, et la délibération commencée s'achève en plein air, la nuit, à la lueur des torches. Les réformes adoptées sont les plus radicales, et se couvrent de signatures. Les jeunes gens se dispersent, et peuvent voir, en se retirant, un escadron de gendarmerie qui les surveille et leur prouve que le président de police n'a pas osé empêcher leur assemblée par la force.

Les provinces continuent d'envoyer des pétitions; au premier rang on distingue Breslau et Kœnisberg.

XXIV

Devant de telles manifestations, le roi se décida, le 10 mars, à faire encore un pas en avant. Il prit pour point de départ la faculté laissée, le 3 mars, par la Diète germanique à chaque État d'introduire la liberté de la presse, toutefois avec des garanties contre ses abus, et il déclara « qu'il ne ferait pas d'obstacle à » son introduction en Prusse, s'il n'était retenu par un

» vif désir d'arriver dans cette question, comme dans » beaucoup d'autres questions importantes, à une loi » fédérale commune à toute l'Allemagne ». En conséquence, il chargeait son ministre d'État de faire les préparatifs nécessaires pour que ses propositions à la Diète germanique fussent promptement examinées. En cas de retard ou d'obstacles inattendus, il donnerait par intérim une réforme large sur la liberté de la presse, en écartant la cènsure et en se réservant ultérieurement l'avis des États.....

Cette concession plus apparente que réelle, enveloppée de tant de réticences et d'ajournements, produisit une sensation profonde, mais contraire à son but. La résistance à tout progrès perçait dans les actes mêmes où le gouvernement semblait vouloir plaire à l'opinion publique. Ces demi-mesures trahissaient son mauvais vouloir plus que l'inaction et le silence; aussi les journaux ministériels n'osaient-ils pas défendre cette politique ambiguë et tortueuse. Le mécontentement augmentait et pénétrait jusque dans l'âme des plus modérés. Les ordonnances de police, les précautions de l'autorité, les défenses aux propriétaires de cercles et de cafés de les ouvrir à des assemblées; les troupes consignées dans leurs casernes, les postes doublés, répandaient l'inquiétude, excitaient les murmures. Des commentaires, plus ou moins exacts, sur des paroles menaçantes des ministres et du roi lui-même, ajoutaient à l'irritation générale.

XXV

Le 13, dès le matin, le bruit se répandit que les

délégués de la ville et les autorités municipales hésitaient à prêter leur concours à une pétition de la bourgeoisie, et qu'ils avaient ajourné au soir leur séance. Ce bruit était grossi de rumeurs sur des arrestations faites la veille et continuées le jour même. La foule exaltée accourt vers le lieu où l'on doit délibérer. Elle s'y entasse : soudain paraît un gendarme armé de pied en cap; il est hué; il bat en retraite vers le poste de la porte de Brandebourg; la population le poursuit, pousse des cris, et entoure le poste dans une attitude hostile. Des gardes du corps, des cuirassiers, des uhlans, de forts détachements d'infanterie, accourent et rejettent le peuple jusqu'aux Sept-Tilleuls. La ville est occupée militairement : l'arsenal, la Banque, les palais des princes, plus spécialement celui du prince de Prusse, sont garnis de troupes. Devant le château, les canons sont chargés en présence des attroupements qui se disposent à l'attaque. La cavalerie se déploie le sabre à la main. Le sang coule. On entend les gémissements des blessés se mêler aux sifflets aigus et aux cris de fureur. Le peuple, pourchassé, se replie de la place de Pierre, le long de la Grünstrasse, où il barricade le pont, et se met sur la défensive. Sur plusieurs points de la ville les pavés sont levés, des cailloux lancés sur les troupes. Les patrouilles injuriées dispersent la foule et font de nouvelles victimes. Avec la nuit le tumulte s'accroît, mais vers onze heures les troupes restent maîtresses de toutes les positions. Le peuple s'est retiré par lassitude, non par découragement. On sent que les scènes dramatiques de cette journée sont le prélude et non la fin de la lutte.

Comme toujours en pareille occurrence, des personnes inoffensives ont été maltraitées. Aussi, dès le lendemain, les accusations les plus vives sortent de toutes les bouches contre la brutalité de quelques escadrons, et l'autorité municipale elle-même porte des plaintes sur les excès de la répression. Cinq habitants considérables de la ville sont, auprès du ministre de l'intérieur, les interprètes du peuple de Berlin. Un avis imprimé et distribué à la foule, qui se rassemble de nouveau, lui apprend qu'une enquête a été ordonnée.

XXVI

Dans la nuit du 13 au 14, le roi, inquiet, tourmenté par la gravité de la situation, avait appelé son conseil pour en délibérer. Après de mûres réflexions, il se décida à donner une nouvelle satisfaction à l'opinion publique.

Une ordonnance, contre-signée par tous les ministres, annonça les démarches faites par le roi auprès de ses alliés de la Confédération germanique, « pour obtenir » une régénération complète de cette Confédération, » afin que le peuple allemand, uni véritablement en » elle, fortifié par des institutions libres, et protégé » également contre les dangers d'un bouleversement et » de l'anarchie, regagnât son ancienne splendeur et » reprît son rang en Europe...

» Quel que fût le résultat de ses efforts, il croyait » devoir appeler la coopération de ses fidèles États, et » ouvrir la Diète, réunie, le jeudi 27 avril. »

Ce terme parut long aux esprits impatients et fié-

vreux, et fut considéré comme un nouvel ajournement. L'agitation devint permanente: Vainement le bourgmestre et la municipalité publiaient proclamations sur proclamations pour exhorter les habitants au calme. Les nouvelles de l'insurrection de Vienne, de la fermentation de tous les États de l'Allemagne, l'arrivée à Berlin de députés nombreux de la jeunesse des provinces, qui accouraient prendre leur part du péril et de l'honneur, contribuaient à exalter les imaginations. Les scènes violentes de la veille recommencèrent. La haine entre les troupes et le peuple en présence s'envenima. Les soldats, harassés de fatigue, surexcités par les consignes, marches et contre-marches dans les rues, se livraient aux actes les plus cruels. Ils maltraitèrent sans provocation, à coups de sabre et de crosse de fusil, des passants. On vit des cuirassiers briser les fenêtres des rez-de-chaussée et commettre des actes de barbarie inouïe. La population exaspérée se prépara à la vengeance et au combat.

XXVII

Le 15, l'effervescence croissait toujours. Le soir, la foule se porta vers le château. Violemment repoussée, elle chercha à se défendre et s'arma de pierres. Obligée de battre en retraite, elle descendit précipitamment la Breitenstrasse. Là, elle éleva des barricades, et reçut à coups de pierres les soldats qui voulurent les enlever. Le sabre et les balles semèrent les blessures et la mort dans ce peuple sans armes pour résister. Des commissions de bourgeois, organisées par quartier, une écharpe noire

et blanche au bras gauche, s'interposèrent auprès de l'autorité, des troupes et du peuple, pour arrêter cette lutte terrible. Vers onze heures, le succès sembla couronner leurs efforts.

Mais le 16, avec le jour, les troubles recommencèrent. Un attroupement considérable, formé devant le palais du prince de Prusse, fut dispersé par la force armée. On eut à déplorer de nouvelles victimes. Les affiches appelant le peuple à la concorde furent arrachées. Dix-huit cents étudiants de Berlin, de Halle et autres villes voisines, décorés de la cocarde allemande, rouge, noir et or, se rendirent auprès du roi pour lui présenter une adresse. Le roi avait fait publier, dans la *Gazette officielle* du jour, le discours qu'il avait prononcé le 14, en réponse à une députation du conseil de ville qui voulait tenter de rétablir l'union et une confiance mutuelle entre le monarque et le peuple.

« ..... Quand nous voyons qu'autour de nous tout » est en ébullition, nous ne pouvons certainement es» pérer que la température reste ici à zéro.... On ne » peut que s'applaudir que, dans une ville aussi éten» due et où les éléments de désordre ne manquent » pas, la tranquillité n'ait pas été troublée d'une ma» nière plus grave... La convocation de la Diète est » promulguée... Ma devise est : *Peuples libres et sou» verains libres*. Ce n'est que lorsqu'ils sont libres les » uns et les autres que le bonheur de tous est assuré... » Quant à ce qui a trait dans votre adresse au déve» loppement de la Constitution, je ne saurais y accéder » sans condition. Il y a certaines choses qu'on ne doit » pas devancer si on ne veut pas les compromettre.

» C'est ce que nous enseigne l'histoire d'un pays voisin,
» où de mémoire d'homme quinze constitutions jurées
» se sont successivement remplacées les unes par les
» autres... Courage et prudence! Il ne faut pas perdre
» de vue l'ancien bon ordre allemand. La division des
» États par ordres est aussi une institution allemande.
» Celui qui chercherait à aller contre ce principe s'ex-
» poserait à des dangers... »

Rien n'est plus dramatique que cette discussion entre le peuple et le roi, par les pétitions, par les cris, par les barricades, par les victimes, par les proclamations, par les troupes, par les armes, par le sang versé, pendant de si longs jours et de si longues nuits. On se demande avec anxiété qui l'emportera : le despotisme ou la liberté, l'arbitraire du prince ou la volonté de tous, les ténèbres ou la lumière, les traditions du passé ou les aspirations de l'avenir!

XXVIII

Le langage circonspect du roi ne pouvait pas apaiser un peuple qui avait soif de son indépendance. Le 17 se passa sans incidents extraordinaires; mais il était évident que le peuple se préparait à un soulèvement général s'il n'obtenait pas ce qu'il voulait si ardemment. Des troubles sanglants avaient également éclaté à Breslau, à Magdebourg, à Kœnigsberg et dans d'autres villes. On abandonnait le système impuissant des pétitions pour songer à l'insurrection. On forgeait des armes, on amassait des forces? A ce peuple belliqueux il ne suffisait plus de donner des paroles vaines

et des promesses vagues; il lui fallait des faits sérieux, incontestables, ou un combat désespéré. Aujourd'hui encore la monarchie peut transiger; demain peut-être le trône sera compromis.

Dans la soirée du 17, une démarche solennelle devait exercer sur l'esprit du roi une influence suprême. Une députation des provinces du Rhin et de la Westphalie, composée d'hommes considérables, MM. Devincke, Hansemann, de Beckerath, de Camphausen, etc., vint lui déclarer que si le programme libéral n'était pas sincèrement adopté, ces provinces se verraient obligées de se séparer du royaume de Prusse.

XXIX

Le roi comprit enfin la nécessité de plier. Le 18, à dix heures du matin, il signa une patente et une ordonnance qui furent publiées vers midi. Leur haute importance m'oblige d'en insérer textuellement les passages les plus saillants :

« Lorsque nous avons convoqué, le 14, les fidèles » États pour le 27 avril, afin de préparer avec eux les » mesures pour la régénération de l'Allemagne, nous » ne pouvions supposer que dans le même instant de » grands événements arrivés à Vienne faciliteraient » l'exécution de nos projets et rendraient indispensable » cette prompte exécution. Après ces événements importants, nous devons à notre peuple et à l'Allemagne de publier les propositions que nous avons » résolu de soumettre à nos confédérés.

» Avant tout, nous demandons que l'Allemagne soit

» transformée d'une confédération d'États en un État
» confédéré. — Nous reconnaissons que cela sup-
» pose une réorganisation de la Constitution fédérale
» qui ne peut être mise à exécution que par l'union des
» princes avec les peuples; que, par conséquent, une
» représentation fédérale préalable soit formée de tous
» les États des pays allemands et convoquée immédia-
» tement. — Nous reconnaissons qu'une telle repré-
» sentation fédérale rend nécessaires des institutions
» constitutionnelles des États allemands, afin que les
» membres de cette représentation puissent siéger les
» uns à côté des autres avec les droits de l'égalité.

» Nous demandons un système militaire de défense
» générale pour l'Allemagne, imité dans ses parties es-
» sentielles de celui sous lequel nos armées prussiennes
» ont conquis, dans les guerres de la liberté, des lau-
» riers immenses.

» Nous demandons que l'armée allemande soit réunie
» sous une seule bannière fédérale, et nous espérons
» voir à sa tête un général en chef fédéral. — Nous de-
» mandons un pavillon allemand; — et nous espérons
» que, dans un temps prochain, une flotte allemande fera
» respecter le nom allemand sur les mers voisines et
» éloignées. — Nous demandons un tribunal fédéral al-
» lemand pour le règlement de tous les différends qui
» ont une origine politique, entre les princes et les
» États, de même qu'entre les divers gouvernements
» allemands.

» Nous demandons un droit commun d'indigénat
» allemand, et une liberté complète de s'établir dans
» les pays allemands.

» Nous demandons qu'à l'avenir aucune barrière » n'empêche plus le commerce et l'industrie en Alle- » magne.

» Nous demandons un zollverein général, dans le- » quel les mêmes mesures, les mêmes poids, les mêmes » droits de commerce allemand, resserreront bientôt » plus fortement l'union matérielle.

» Nous proposons la liberté de la presse avec les » mêmes garanties contre l'abus, dans toute la patrie » allemande.

» ..... Mais, pour que l'accomplissement de nos in- » tentions éprouve le moins de retard et pour que nous » puissions développer les propositions que nous ju- » geons nécessaires pour la constitution intérieure, » nous avons résolu de hâter la convocation de la Diète » réunie, et nous chargeons le ministre d'État de faire » cette convocation pour le dimanche 2 avril.

» Donné à Berlin, le 18 mars 1848.

» FRÉDÉRIC-GUILLAUME. »

(*Suivent les signatures des ministres.*)

Par ordonnance, la censure était abolie, les délits de la presse jugés par les tribunaux ordinaires, etc.

Le roi de Prusse non-seulement concédait la liberté de la presse, convoquait pour une époque plus rapprochée, le 2 avril, la Diète, antérieurement appelée pour le 27, mais s'élançait d'un pas décidé dans une voie nouvelle, se plaçait tout d'un coup à la tête de la Révolution en Allemagne, évoquait son unité, et traçait le programme remarquable de ses destinées futures. S'apercevant qu'il ne pouvait détourner contre la France les passions populaires qui débordaient, ni les compri-

mer, il cherchait à éblouir la nation par la sublime perspective de devenir le premier peuple de la Confédération. Il espérait se rallier tous les cœurs, étouffer tous les germes de sédition, et il avouait nettement ce but dans un paragraphe de sa patente, où il exprimait l'espoir « que la voie frayée ferait cesser l'anxiété qui, » à son grand regret, agitait en ce moment l'Alle» magne, paralysait le commerce et l'industrie et me» naçait de la livrer à l'anarchie. »

XXX

Les prévisions du roi, cette fois, furent justifiées. Dès que ces publications furent répandues, une joie instantanée s'empara de la population. Les uns applaudissaient au triomphe de leurs principes; d'autres tressaillaient de bonheur au réveil de la nationalité et de l'unité allemande; les plus timides n'étaient pas les moins enthousiastes, car ils voyaient la fin des luttes qui depuis quelques jours les faisaient trembler et gémir. La bourgeoisie sentait son influence grandir; la jeunesse était enivrée de sa victoire et souriait à un avenir plus prospère et plus vaste; les ouvriers se réjouissaient du premier pas fait pour leur émancipation. Les acclamations étaient universelles. La ville entière prend un air de fête. Les drapeaux, les bannières, tous les signes des réjouissances publiques sont préparés, les illuminations disposées pour le soir. Pour comble de satisfaction, la retraite de trois ministres, MM. de Thile, de Savigny et Eichhorn, que l'on accusait d'avoir conseillé au roi de ne pas céder, attendu que le peuple *demanderait*

la main au lieu du doigt; et la formation d'un ministère libéral, sont répandues comme un bruit fondé. La foule, mue par un sentiment de gratitude, se précipite sur la place du palais pour acclamer le roi. Le roi paraît au balcon et est salué par des vivat et des applaudissements. Il semble se complaire au tableau de l'allégresse publique.

XXXI

Cette allégresse ne devait durer que la lueur d'un éclair. Tout à coup l'illusion fut détruite par un incident inattendu. A peine le roi a-t-il quitté le balcon, que plusieurs personnes, apercevant des troupes qui stationnent devant le palais, soit qu'elles ignorent peut-être l'étendue de la patente royale, soit que cet aspect réveille en elles le souvenir amer des luttes précédentes et qu'elles s'irritent de la présence de ces troupes au milieu d'une démonstration pacifique, s'écrient : *Arrière les soldats!* En ce moment, il était environ deux heures, un détachement de dragons apparaît sur la place. Le colonel, qui marche en avant, est entouré et repoussé. Les dragons s'élancent et chargent le peuple. Deux coups de feu partent volontairement ou involontairement des rangs de l'infanterie. Soudain les cris : *Trahison! vengeance! aux armes!* sont répétés par la foule, qui se disperse dans la ville et la soulève. A la joie succèdent l'indignation et la colère. Les préparatifs de fête se changent en préparatifs de guerre. Il n'y a plus qu'une pensée : le combat! Quelques rares fusils sont disputés par une jeunesse intrépide. A leur défaut, on dépave les rues et on brise des pierres. Des

barricades formidables se dressent dans tous les quartiers. On monte les pavés aux fenêtres, sur les toits. De tout on se fait des armes. La fureur qui couve depuis six jours éclate enfin : ce n'est plus l'émeute, c'est la Révolution!

XXXII

Il n'entre pas dans le cadre de ce récit d'y insérer tous les détails de cette lutte acharnée, dont l'origine ressemble si complétement aux scènes mémorables de notre journée du 23 février, où, après la chute du ministre Guizot, l'ivresse universelle et les illuminations, on eut à déplorer le massacre du boulevard des Capucines. Il me suffira, pour en donner une idée, de décrire quelques incidents où la bourgeoisie, la jeunesse et les ouvriers de Berlin, ainsi que les troupes prussiennes, donnèrent mille preuves de bravoure et de résolution.

Après des engagements partiels, la fusillade retentit, permanente, sur plusieurs points de la cité. L'ordre ayant été donné d'enlever les barricades et de détruire tout ce qui s'y opposerait, l'infanterie ne put suffire. On eut recours à l'artillerie, et l'on entendit s'unir au bruit des feux de peloton et des coups isolés, le son prolongé des canons chargés à mitraille. Les bourgeois, les ouvriers, les étudiants, presque sans armes, opposaient à une attaque impitoyable une résistance désespérée. Ceux qui possédaient les rares fusils ajustaient les officiers. Le plus grand nombre, du haut des maisons, faisaient pleuvoir les pavés, les tuiles, les

pierres entassées, les débris de meubles sur la masse des troupes, et blessaient quelques soldats. Mais le peuple, fauché par les balles et les boulets, comptait de plus nombreuses victimes. Pendant la nuit, la lumière vacillante des lampions, préparés pour célébrer les concessions royales, servit à éclairer le carnage. La lune ajoutait ses pâles reflets à l'horreur de ces scènes sanglantes. Le tocsin, lugubrement cadencé, appelait au loin les hommes de cœur, et les excitait à la bataille. L'incendie de la fonderie royale vint compléter ce sinistre tableau.

XXXIII

De part et d'autre ce sont des efforts inouïs et des actes d'héroïsme dignes de l'histoire. On voit jusqu'à des femmes, faibles de mains, fortes par le cœur, aider aux barricades et se mêler aux combattants! La Fredérichs et la Kœnigstadt deviennent le théâtre principal de la lutte, ainsi que les quartiers situés entre ces deux parties de la ville. Là, trop souvent des citoyens tombent pour ne plus se relever. L'un mort, un autre le remplace. Des jeunes gens de la ville, en gants blancs, et des ouvriers aux mains calleuses, mus par une noble émulation, vont hardiment au-devant des troupes, poitrine découverte; et des officiers s'élancent courageusement au-devant du péril pour guider leurs soldats. Dans une rue, la rue des Pigeons, le peuple, avec six fusils seulement, défendit jusqu'à quatre heures du matin une barricade, et repoussa huit assauts. Une autre barricade fut gardée pendant trois heures par des étudiants et des hommes de lettres, avec une bra-

voure héroïque. Une barricade, près de l'hôtel de ville du quartier de Cologne, ne put être enlevée qu'après cinq attaques formidables. A la barricade de la Taubenstrasse, plusieurs arquebusiers, cachés derrière des tonneaux à huile, firent tomber successivement trois officiers à la tête des soldats qui voulaient les enlever. Le canon seul put leur faire abandonner ce poste périlleux.

L'attaque contre l'arsenal de la landwehr, dans la Lendenstrasse, dura depuis neuf heures du soir jusqu'à six heures du matin. Une vingtaine d'officiers, placés derrière les fenêtres, entretenaient un feu meurtrier contre les bourgeois qui voulaient approcher. Les arquebusiers de la barricade de la Taubenstrasse furent appelés, et le peuple, après avoir démoli plusieurs fenêtres, parvint à pénétrer dans l'arsenal et à s'emparer des armes. A la conciergerie, il y eut une fusillade soutenue. La plus forte barricade fut dressée dans la nouvelle rue Royale, sur la place Alexandre. Des arquebusiers rendirent inutile toute tentative contre cette barricade; les troupes, après des prodiges de valeur de part et d'autre, furent contraintes de renoncer à s'en rendre maîtresses. Un gentilhomme polonais, après avoir longtemps et bravement combattu, atteint mortellement d'une balle, dit en tombant à ses compagnons de lutte: « Je vous lègue l'indépendance de la Pologne. » On pourrait citer mille traits sublimes. La bataille se prolongea pendant treize heures, et ne cessa que vers six heures du matin. Le peuple avait eu l'instinct stratégique de s'emparer des portes de la ville et de resserrer peu à peu les troupes, qui ne pouvaient plus

recevoir de renforts et épuisaient des forces qui ne pouvaient être renouvelées.

XXXIV

Le peuple de Berlin releva, sur le champ du combat, plus de deux cents morts et environ cinq cents blessés[1], sans compter les cadavres que la Sprée, confidente muette du massacre, emporta la nuit dans ses eaux. L'armée ne compta que trois officiers, dix-sept sous-officiers et soldats tués. Le nombre des blessés fut relativement plus considérable : quinze officiers, quatorze sous-officiers et deux cent vingt-cinq soldats. Cette disproportion s'explique par la nature des armes que possédait le peuple, des pavés brisés, des barres de fer, du courage et peu de fusils. Il avait arboré le drapeau tricolore allemand, rouge, noir et or, qu'il payait et consacrait de son sang. Les mots « propriété nationale » sauvèrent de la destruction le palais du prince de Prusse, que l'on accusait d'avoir donné les ordres d'attaque. Le prince, dans sa retraite à Londres, s'en justifia, ne voulant point conserver la lourde responsabilité du sang versé. Dans ce peuple il n'y avait qu'un cri, qu'un but : la liberté! dans l'armée qu'une pensée : la discipline! Le peuple se croyait trahi, trompé, assassiné; l'armée obéissait.

On donne comme certain le fait suivant. Cinq honorables bourgeois percèrent la foule pour aller trouver l'évêque Néander et l'engager à se rendre avec eux

[1] Un témoin compta deux cent quatre cercueils au service funèbre. Un certain nombre de morts furent jetés dans la Sprée, pendant la nuit du 18 au 19.

au château, revêtu de ses habits pontificaux. Le peuple les laissa respectueusement passer, en criant : *Honneur aux pacificateurs!* Cette patriotique députation, admise auprès du roi, le supplia d'arrêter l'effusion du sang et de faire retirer les troupes. Le roi répondit que le peuple devait auparavant abandonner ses positions; qu'il accorderait tout à la prière et rien à la force. Puis, montrant du doigt la rue Royale où l'on se battait, il ajouta : « Cette rue m'appartient, je puis en faire ce que je veux. »

XXXV

Cette ostentation de vigueur n'était pas réelle. Frédéric-Guillaume était épuisé d'inquiétudes, et chaque coup de feu ou de mitraille retentissait jusqu'au fond de sa conscience, comme une douleur, comme un regret ou comme un remords. La lueur de l'incendie, le son du tocsin, ces bruits sourds d'une ville soulevée, qui contiennent les gémissements des mourants, les sanglots des parents, les imprécations des blessés, les malédictions d'une nation, produisaient sur son âme déchirée des sensations cruelles, étranges. Tous les princes ne sont pas insensibles à l'aspect d'un massacre ordonné par eux. Le roi de Prusse était de ce nombre. Pendant cette longue nuit, il comptait les heures trop longues, et rédigeait une proclamation où sont tracées et l'origine de la lutte et sa pénible agonie. Cette proclamation remarquable fut publiée dès sept heures du matin :

« Mes chers Berlinois, ma patente de convocation » d'aujourd'hui vous a donné le gage des intentions

rts et épuisement des ... qui ne ...
relées.

XXXIV

...lin releva, sur le champ du combat,
... morts et environ cinq cents blessés.
...davres que la Sprée, confidente ...
... la nuit dans ses eaux ...
... officiers, dix-sept sous-officiers ...
... nombre des blessés fut ...
... quinze officiers, ...
... soldats. ...

...trie
...eurs
...t en-
...a des
...grossit
...inten-
...tumul-
...raindre
...que mes
..., il fallut
...et l'arme
...partirent
...ne fut at-
...notamment
...vaient su se
...fité de cette
...criminels, en
...ensées de ven
... de mes cher
...e le sang ava
...'ils sont deven
...Mes troupes, v
...age de leurs arm
...de la Königstrass
...es en a été la cons
...s, habitants de
...enir de plus gran
...e roi et votre ami
...r tout ce que vous a
...ne funeste erreur.
...enlevez les barricades

» envoyez-moi des hommes animés de l'esprit berlinois
» avec des paroles telles qu'elles conviennent vis-à-vis
» de votre roi, et je vous donne ma parole royale que
» les troupes évacueront à l'instant même toutes les
» rues et places, et que la garnison se bornera aux bâ-
» timents nécessaires, du château, de l'arsenal et de
» quelques autres édifices, et même seulement pour
» un temps. Écoutez la voix paternelle de votre roi,
» habitants de ma belle et fidèle ville de Berlin. Oubliez
» ce qui s'est passé comme je veux l'oublier moi-même,
» dans l'intérêt de l'avenir qui va s'ouvrir, sous la bé-
» nédiction du ciel, pour la Prusse et par la Prusse
» pour l'Allemagne. Votre aimable reine et vraiment
» fidèle mère et amie, qui est très-souffrante, joint ses
» prières ferventes et accompagnées de larmes aux
» miennes.

» Écrit dans la nuit du 18 au 19 mars.

» Frédéric-Guillaume. »

XXXVI

Le roi ne niait pas, mais excusait, comme un accident, les premiers coups de fusil partis de la troupe, et réclamait des habitants de Berlin une députation avec laquelle il pût traiter. L'espèce de trêve causée par la fatigue durait, mais les troupes et le peuple restaient en présence. La cité prenait un aspect de plus en plus belliqueux; la circulation devenait impossible; les rues étaient encombrées de tas de pierres préparés pour le combat; les barricades, hautes comme des maisons,

se multipliaient dans tous les quartiers; le sol était couvert de débris; on ramassait les morts, on soignait les blessés.

Dix heures sonnaient, et les conseillers de la couronne s'opposaient encore à la retraite des troupes. Une députation de la bourgeoisie insistait auprès du roi, qui répétait toujours que cette retraite dépendait de la destruction des barricades. Puis il vantait les forces considérables qui pouvaient encore lui assurer la victoire. — « Mais, sire, lui répliqua un honorable bourgeois, une victoire serait dans ce cas une défaite! »

Des rapports décourageants se succédaient. Les troupes étaient épuisées, affaiblies; la lutte prolongée, et la monarchie pouvait fatalement être entraînée dans l'abîme. Frédéric-Guillaume pouvait encore sauver sa couronne en cédant. Il céda, et souscrivit à toutes les conditions posées : la retraite des troupes; l'armement de la garde bourgeoise; la délivrance des prisonniers faits pendant les troubles; l'amnistie pour les délits politiques et pour les chasseurs de la garde, bataillon des tirailleurs de Neufchâtel, qui s'étaient prononcés pour le peuple; le renvoi des ministres et la formation complète d'un ministère nouveau.

XXXVII

La retraite des troupes présenta un spectacle saisissant. Soldats et officiers, relevés d'un service atroce, les mains et le visage noircis de poudre, les vêtements couverts de fange et de sang versé, l'œil éteint par les veilles, se trouvèrent tout aussitôt entourés par la

masse du peuple, qui, sans insulte, mais avec joie, couvrait d'acclamations le roulement des tambours. Du haut des fenêtres et des balcons, la bourgeoisie, heureuse de ce retour à la conciliation et à la paix, applaudissait en agitant des mouchoirs. Les régiments rentrèrent dans leurs casernes ou sortirent de la ville. Des sentinelles bourgeoises furent placées à toutes les portes du château. Le roi déclara qu'il se remettait dans les mains du peuple, et qu'il confiait à la garde civique la conservation des propriétés et la défense de l'ordre.

Dans l'intention, sans aucun doute, de prouver la sincérité des concessions du 18 et une résolution antérieure à la lutte, il fit publier, vers deux heures de l'après-midi, que dès la veille il avait accepté la démission des ministres, et qu'il chargeait le comte d'Arnim de former un nouveau ministère, dont il serait le président. Le comte Schwerin eut le portefeuille des cultes, d'Auerswald celui de l'intérieur, Kuhne des finances, Bornemann de la justice, le baron d'Arnim des affaires étrangères; M. Camphausen fut nommé ministre d'État.

XXXVIII

Le combat avait cessé dans les rues, mais non l'irritation dans les cœurs. Des citoyens montaient sur des tertres élevés, et cherchaient par de sages discours à ramener le calme après la tempête. Mais des pans de maisons écroulées, les taches de sang sur les pavés, les blessures encore béantes, parlaient plus haut que les paroles des orateurs, les proclamations du roi et le chan-

gement de système; le fleuve débordé n'était pas rentré dans son lit. On entendait les sanglots des femmes qui cherchaient à reconnaître le fils ou le frère absent sur la figure meurtrie des cadavres, et les murmures des combattants qui ne devaient qu'au hasard d'avoir échappé au massacre. L'ivresse de la victoire n'étouffait pas les gémissements ni les malédictions. Le prince de Prusse était poursuivi par une haine soupçonneuse. Le roi lui-même n'était pas à l'abri d'énergiques accusations. On lui reprochait amèrement d'avoir trompé le peuple par de fausses apparences, d'avoir donné des ordres cruels sous des promesses pacifiques. Des cris de mort se faisaient entendre contre les ministres déchus.

Si la république eût déjà existé en Prusse à d'autres époques, il est probable qu'elle eût été acclamée à Berlin; mais les partisans de cette forme de gouvernement étaient en petite minorité. Ils n'espéraient pas, en un jour, sans y avoir préparé les esprits, triompher d'une monarchie consolidée par les traditions historiques, par les mœurs, par les habitudes, et renverser une dynastie qui avait de profondes racines dans la nation. La gloire du grand Frédéric, les défaites et les victoires communes, anciennes et modernes, avaient laissé des traces profondes qui ne pouvaient s'effacer aussitôt. Le peuple voulait conquérir ses droits et son indépendance. Il voulait affaiblir, abaisser même la royauté; il ne voulait pas la détruire. Partager la souveraineté avec le monarque, c'était déjà pour la Prusse une révolution immense!

XXXIX

Cependant les colères avaient besoin d'un éclat avant de jeter leur dernière lueur. Par un mouvement simultané, de différents côtés arrivent devant le palais, dans la cour du château, des chariots surchargés de cadavres et suivis d'une masse de peuple qui demande : *Le roi! le roi!* Quatre de ces cadavres, aux chairs encore palpitantes, portés à bras sur des brancards couverts de rameaux, sont placés sous le balcon du palais, et ces cris redoublent : *Le roi! le roi!* Les nouveaux ministres, le comte d'Arnim, se présentent au balcon, essayant de parler. Efforts inutiles ! les cris : *Le roi! le roi!* dominent leurs voix. Le peuple veut que le monarque prenne sa part des douleurs publiques. Il veut lui faire contempler les conséquences funèbres du massacre de la nuit. *Le roi! le roi!*

Ces cris mille fois répétés incessamment retentissent. Le roi enfin paraît; sa figure trahit l'émotion qu'il éprouve. La reine, appuyée sur son bras, recule d'horreur à l'aspect de ce spectacle affreux. Un certain nombre de personnes cherchent à faire taire la multitude. Le roi peut à peine balbutier quelques mots : « Vous m'avez promis de vous retirer tranquillement... » Sa voix est couverte par les cris qui partent de tous côtés. Le peuple exige que le roi descende et vienne honorer les morts en les saluant. Le roi descend, se découvre, salue et se retire.

XL

Cette scène tragique n'était pas encore terminée. Les exclamations de toute sorte et les rumeurs se prolongeaient. Le comte d'Arnim, grâce à un organe sonore, parvient enfin à surmonter le bruit de cet ouragan, et malgré de fréquentes interruptions, à réclamer du peuple son concours — pour asseoir sur des bases libérales l'œuvre constitutionnelle pour laquelle le roi les a appelés dans son conseil. — Ces cris : *Oui, oui! non, non! vivat! hourra!* se croisent et interrompent le ministre. On voit un jeune homme, qu'une figure pâle et des yeux hagards désignent assez comme un des combattants de la nuit, se hisser sur les épaules de ses voisins, et de cette tribune vivante apostropher le ministre par ces mots : « Le peuple avant tout demande des armes pour qu'il se défende et ne soit pas massacré! — Il n'y a plus d'agression à craindre! réplique le ministre; les troupes ont reçu l'ordre de se retirer. » Puis on entendit réclamer la renonciation au trône du prince de Prusse. Mais le comte d'Arnim s'est incliné sans répondre et s'est retiré. Peu à peu, en proie à des sensations profondes et diverses, la foule s'éloigne, remplacée par des groupes qui se succèdent. D'autres ministres viennent affirmer que toutes les espérances du peuple seront réalisées. Enfin des blessés, portés à bras, sont introduits dans le palais, où le roi et la reine leur font prodiguer les soins les plus empressés.

Les troupes avaient achevé leur retraite de la ville.

L'irritation s'amortit dans le vide. Le peuple, satisfait de l'humiliation de la royauté, prêta une oreille plus facile aux voix conciliatrices. Il attendit, non sans méfiance, la réalisation des engagements contractés, rétablit la circulation par des brèches faites aux barricades laissées debout, et s'apprêta à célébrer sa victoire par des illuminations. Depuis longtemps on n'en avait vu d'aussi brillantes. Ivresse du triomphe, cessation de la lutte, conquête des droits, retour à l'ordre, exaltation, prudence, révolution accomplie, crainte du peuple, ces sentiments divers et opposés contribuèrent à rendre les démonstrations plus resplendissantes. Le palais du prince de Prusse, les maisons des ministres déchus, et même l'hôtel de l'ambassadeur de Russie, étaient éblouissants de lumières!

XLI

Le lendemain, 20 mars, la garde bourgeoise s'organisa. Des quêtes s'ouvrirent pour les blessés. L'amnistie parut, rédigée en ces termes : « Hier, j'ai déclaré que » mon cœur avait tout oublié; mais pour qu'on sache » bien que cet oubli s'applique à tout mon peuple, et » pour ne pas troubler par des souvenirs douloureux » le grand avenir qui commence pour notre patrie, » j'annonce amnistie à tous ceux qui ont été poursuivis » ou condamnés pour délits politiques ou de la presse. — Ce décret, signé par le roi, était suivi d'un ordre de mettre immédiatement en liberté tous les individus amnistiés.

Le matin, à dix heures, le ministre comte Schwerin

adressait aux étudiants, réunis dans la grande salle de l'Université, et la plupart armés, ainsi que les professeurs, ces paroles au nom du roi : « Messieurs, Sa » Majesté regarde comme son devoir d'informer la » jeunesse académique, qui s'est conduite avec tant » d'éclat dans les jours de gloire, des démarches » qu'elle se propose de faire.

» Le roi veut se mettre à la tête de l'Allemagne con» stitutionnelle. Il veut la liberté et la constitution! — » En conséquence, il a décidé qu'un parlement alle» mand serait formé sans délai; et il se mettra à la tête » du progrès. Le roi compte sur la protection du peu» ple. N'est-ce pas votre opinion? — Mille voix : Oui! » oui! — Le roi, paré des couleurs allemandes, va pa» raître dans les rues. Il compte que la jeunesse acadé» mique se groupera autour de lui..... Messieurs, *Vive* » *le roi allemand!* Nous sommes les ministres respon» sables du roi, mais notre âme est le roi et le progrès. » La liberté est sa pensée. — Vivent les ministres res» ponsables! »

Après cette démarche, le roi, vers onze heures, sortit du château, à cheval, revêtu de l'uniforme du 1er régiment des gardes, avec le casque et un brassard aux couleurs allemandes. Aussitôt il fit au peuple cette déclaration : « Ce n'est point une usurpation de ma » part si je me sens appelé à sauver la liberté et l'unité » allemandes. Je jure devant Dieu que je ne veux point » briser les trônes allemands, mais protéger l'unité et » la liberté de l'Allemagne par la fidélité allemande, » sur les bases d'une constitution allemande sincère. » (Applaudissements).

Le roi était entouré des princes, des ministres, des généraux, tous portant les couleurs tricolores allemandes. Il s'arrêta devant les bourgeois de garde au poste royal, et leur dit : « Je ne puis exprimer avec assez » de vivacité combien je vous suis reconnaissant. » Il ajouta « qu'il était convaincu que la lumière s'était faite en Allemagne; qu'il ferait tous ses efforts pour l'augmenter; qu'il était disposé à être le chef du mouvement, et à le soutenir, s'il le fallait, au péril de sa vie. Une voix s'écria : « Vive l'empereur d'Allemagne! » « Non! non! répliqua-t-il avec une humeur sentie ou » simulée, je ne veux pas cela! » Arrivé devant l'Université, il harangua les étudiants, rangés en bataille, en des termes aussi chaleureux.

XLII

Ce ne fut pas le seul spectacle de cette mémorable journée, où les incidents abondent, aussi intéressants que pittoresques, et où le philosophe et le politique peuvent tour à tour puiser des enseignements. Vers une heure après midi, un nouveau coup de théâtre frappait les yeux et excitait un enthousiasme indescriptible. Le peuple alla ouvrir les portes des prisons aux Polonais condamnés et détenus à la suite des soulèvements de la Pologne en 1846, et les conduisit en triomphe au château. Les chevaux de la voiture qui portait Mieroslawski et Liebelt furent dételés. Les Polonais, dont chaque moment de la lutte avait fait vibrer les cœurs, passant subitement de la captivité à l'apothéose, profondément touchés, saluaient, avec le

drapeau rouge, noir et or, la multitude qui les acclamait. Lorsqu'ils furent devant le palais, le roi parut. Les Polonais adressèrent au peuple des paroles de gratitude.

La Révolution mettait en présence le monarque et les chefs d'une insurrection, au milieu des applaudissements d'une nation : contraste plus éloquent que ne pourraient l'être les réflexions d'un historien.

Les émotions n'étaient pas épuisées. Une panique, le soir, saisit les esprits. Le prince de Prusse revenait, disait-on, avec de nombreux bataillons, et même avec les secours de la Russie. On dressa tout à coup des barricades formidables aux portes de la ville. Pour démentir ce bruit, il fallut une proclamation signée par les ministres. A trois heures du matin, la garde bourgeoise obtint la sortie du château de cinq cents soldats qui y étaient restés cachés. — Les troupes, consignées au nombre de six mille dans les casernes, affectées de cette espèce d'emprisonnement, reçurent, sur leur demande, l'ordre de quitter la ville. Le 21 au matin, il n'y avait plus un soldat dans Berlin. La garde bourgeoise et les étudiants restèrent les seuls gardiens du palais, des arsenaux, des munitions de guerre, de la cité.

XLIII

Les funérailles des victimes eurent lieu le 22. Le gouvernement avait désiré, comme symbole de réconciliation, confondre dans la même sépulture les corps des soldats et ceux des habitants, et le conseil de ville avait prévenu que militaires et citoyens suivraient le convoi, bras dessus, bras dessous (*arm in arm*). Cette

résolution fut repoussée, par ce motif que le peuple, s'étant battu pour détruire la suprématie de l'état militaire sur l'état civil, voulait maintenir intact le principe qu'il avait conquis au prix de son sang.

Les corps déposés dans le château avaient été, la veille, portés dans l'église. Dès le matin, la ville fut couverte des emblèmes du deuil public. Les drapeaux noirs mêlés aux drapeaux allemands flottaient au haut des maisons et aux portes du palais. Les députations nombreuses des contrées voisines, le clergé de tous les cultes, les magistrats municipaux, tous les métiers, toutes les corporations avec leurs bannières, les étudiants, la garde bourgeoise, les archers, les Polonais, les familles des victimes, formaient un cortége de vingt mille personnes, dont chacune portait un crêpe. Les cercueils étaient également couverts de crêpes et de fleurs coupées dans les jardins royaux. La population entière formait la haie, dans une attitude triste et recueillie. A deux heures et demie, le cortége, précédé de corps de musique jetant au vent des airs de marche funèbre, arriva devant le palais. La porte vitrée du balcon s'ouvrit, et le roi se présenta, suivi de ses ministres, et entouré d'individus déployant des drapeaux noirs. Deux cent quatre cercueils passèrent devant ses yeux. Dans ce nombre on remarquait onze cercueils d'Israélites, accompagnés par leurs rabbins. C'était peut-être la première fois que des juifs allaient recevoir la sépulture des mains de leurs frères chrétiens. Deux cercueils de catholiques étaient conduits par des ecclésiastiques de leur culte. Tous morts pour la même cause, l'amour de la liberté et de

la patrie, la liberté et la patrie leur donnaient à tous la même tombe!

Le roi était visiblement ému. Chaque drapeau de deuil s'inclinait lentement devant lui. Il avait ôté son casque, et il garda la tête découverte jusqu'à ce que le dernier cercueil se fût éloigné. Pendant cette longue et douloureuse cérémonie, on le vit plusieurs fois porter à ses yeux un mouchoir blanc qu'il tenait à la main. L'attendrissement était universel.

Les combattants eux-mêmes avaient voulu creuser les fosses et rendre ce pieux devoir à ceux qui avaient succombé à côté d'eux. Les tombes avaient été disposées de manière que l'on pût élever un monument funéraire. Des discours et des oraisons furent prononcés, et l'un des orateurs fit entendre ces paroles, religieusement écoutées : « Les victimes des 18 et 19 mars ont » définitivement conquis et scellé de leur sang l'œuvre » commencée par leurs pères en 1813. »

XLIV

Pour se faire une idée de l'étendue de la révolution qui s'accomplissait en Prusse, et de l'immense progrès dans les institutions de ce beau et puissant pays, il faut se reporter aux paroles prononcées par le roi le 11 avril 1847, à l'ouverture de la Diète rassemblée en vertu de la loi constitutive du 3 février de la même année :

« Héritier d'une couronne que j'ai reçue sans atteinte » et que je dois et veux léguer sans atteinte à mes suc» cesseurs..., il me tarde de faire la déclaration solen» nelle qu'aucune puissance de la terre ne pourra jamais

» m'amener à changer les rapports naturels entre le » souverain et son peuple, rapports qui, par leur vérité » entière, nous font si forts, en des rapports conven» tionnels et constitutionnels; et que jamais je ne per» mettrai qu'une feuille écrite vienne s'interposer pour » jouer le rôle d'une seconde providence entre Dieu » notre Seigneur du ciel et ce pays, pour nous gouver» ner par ses paragraphes et pour remplacer par eux » la sainte et antique fidélité. — La couronne ne peut » pas, elle ne doit pas plier à la volonté des majorités, » à moins que la Prusse ne soit annihilée en Europe. — » La même franchise m'engage maintenant à vous don» ner en témoignage de la confiance que j'ai placée en » vous, nobles seigneurs et féaux États, ma parole de » roi que je ne vous aurais pas convoqués, si j'avais » eu le moindre doute que vous puissiez songer à jouer » le rôle de soi-disant représentants du peuple. »

Le 22 mars, le roi signait une déclaration, — publiée dans la *Gazette officielle* du 23, contre-signée par les nouveaux ministres, — à une députation de Breslau qui lui demandait une loi électorale instantanée, sans attendre la convocation de la Diète réunie :

« Ayant promis une constitution sur les bases les plus » larges, je veux rendre une loi électorale nationale, » qui, fondée sur les élections primaires, produira une » représentation de tous les intérêts du peuple, sans » distinction de religion. Cette loi sera soumise à la » Diète réunie, dont je dois considérer la prompte con» vocation comme le vœu général du pays. J'agirais » contre ce vœu, si, d'après votre proposition, je ren» dais la nouvelle loi sans consulter les États...

» D'après mes résolutions connues, je soumettrai à » la nouvelle représentation nationale des projets de » loi sur les points suivants : 1° Garantie de la liberté » individuelle; 2° droit d'association et de réunion; » 3° garde nationale, avec élection libre des officiers; » 4° responsabilité des ministres; 5° introduction du » jury en matière criminelle, notamment pour tous les » délits politiques et de presse; 6° indépendance des » juges; 7° suppression de la juridiction privilégiée et » patrimoniale. En outre, je ferai prêter serment à la » nouvelle Constitution par l'armée permanente. »

XLV

Le 21, il avait envoyé cet ordre de cabinet au ministre de la guerre chargé de son exécution : « Attendu » que je me consacre entièrement à la cause de l'Alle- » magne, et que je vois dans la participation de la » Prusse un moyen de la favoriser, j'ordonne que l'ar- » mée joindra immédiatement à la cocarde prussienne » la cocarde allemande. »

Le jour même où il faisait arborer à l'armée les couleurs des combattants des barricades, il adressait au peuple qu'il gouvernait et à la nation allemande cette solennelle proclamation :

« L'Allemagne est livrée à une fermentation inté- » rieure, et peut-être menacée de plus d'un côté à » l'extérieur. Pour échapper à ce double péril immi- » nent, il faut que les princes et les peuples allemands » s'unissent de la manière la plus intime sous une » même direction. Je prends aujourd'hui cette direction

» pour les jours de danger. Mon peuple, qui ne craint » pas le danger, ne m'abandonnera pas, et l'Allemagne » se joindra à moi avec confiance. J'ai adopté aujour- » d'hui les vieilles couleurs allemandes, en me plaçant, » moi et mon peuple, sous la noble bannière de l'em- » pire d'Allemagne. La Prusse, dès ce moment, se » transforme en Allemagne. La Diète, convoquée pour » le 2 avril, se présente comme organe légal, afin que, » d'accord avec mon peuple, je puisse marcher le pre- » mier pour sauver et tranquilliser l'Allemagne. J'ai » l'intention de donner aux princes et aux États de » l'Allemagne l'occasion, sous une forme ultérieure qui » sera appréciée plus mûrement, de se réunir avec les » organes de cette Diète à une assemblée commune. » L'assemblée des États d'Allemagne, qui se formera » ainsi temporairement, prendra, sans délai et après » libre délibération, les mesures nécessaires dans le » péril commun intérieur et extérieur. Ce qu'il importe » aujourd'hui par-dessus tout, c'est : 1° l'établissement » d'une armée fédérale allemande générale; 2° une dé- » claration de neutralité.

» Outre les mesures ayant pour objet de détourner » les dangers du moment, l'assemblée des États d'Alle- » magne délibérera sur la régénération et la fondation » d'une nouvelle Allemagne, unie et non pas uniforme, » unie dans la diversité et unie avec la liberté. L'intro- » duction générale d'institutions vraiment constitution- » nelles avec responsabilité des ministres dans les États » particuliers, la publicité et l'oralité des débats judi- » ciaires, le jury en matière criminelle, les droits poli- » tiques et civils égaux pour tous les cultes, une admi-

» nistration libérale et vraiment populaire, pourront » seuls opérer et raffermir une pareille unité supérieure » et inférieure.

» Berlin, 21 mars 1848.

» FRÉDÉRIC-GUILLAUME,

» Comte d'ARNIM, comte de SCHWERIN,
» BORNEMANN, ARNIM, KUHNE. »

XLVI

Entre le roi absolu du 11 février 1847, et le roi constitutionnel du 21 mars 1848, quelle distance, quelle différence de langage! Est-ce bien le même homme? Quelle série d'événements prodigieux a pu opérer cette prodigieuse transformation? Pourquoi a-t-il fallu le sang d'un peuple pour la faire surgir? Oh! si elle eût été volontaire, que de grandeur, de gloire et d'éclat! Si, par conviction, Frédéric-Guillaume eût dit à la nation : « Les temps de la régénération sont arrivés. Prenez une large part dans la direction de vos affaires, par vos représentants librement élus. Aidez-moi dans le gouvernement de l'État et dans le choix des ministres. Amélioration, progrès, droits, industrie, commerce, finances, instruction, éducation; traçons-nous ensemble une large voie où nous éviterons le péril des excès, et où nous marcherons avec sagesse et avec ordre! » Frédéric-Guillaume eût été grand dans le siècle et dans les siècles à venir. Il eût trouvé des imitateurs, et son nom serait à tout jamais honoré et béni en Allemagne et dans le monde entier. Mais Frédéric-Guillaume était

entraîné par le mouvement, et il disait à l'Allemagne de le suivre. Il était poussé dans les réformes, et il disait qu'il voulait y lancer l'Allemagne. Il cédait à la force des événements, et il disait qu'il les dirigerait. Il obéissait, et il prétendait commander. Il était l'esclave de son peuple, et il aspirait à être le chef de tous les peuples de l'Allemagne. Il était comprimé dans Berlin, et il en faisait le centre des libertés nationales. Il n'était qu'un pouvoir éteint dans la lutte, et il se posait comme un foyer de lumières. Il disparaissait devant l'immensité de la Révolution, et il se déclarait le chef révolutionnaire de l'Allemagne! Bien mieux, après s'être incliné devant son peuple, il se relevait et déclarait audacieusement Berlin capitale de l'empire, y convoquait, avec la Diète de ses États, les représentants de tous les pays allemands, et s'emparait de la dictature de la nation allemande!

On verra plus loin comment l'Allemagne accueillit cette ambitieuse manifestation.

CHAPITRE QUATRIÈME.

Confédération germanique. — Parlement allemand : Idée théorique née en 1815, oubliée et reprise. — Réunion de cinquante délégués à Heidelberg. — Leur déclaration du 5 mars 1848. — Comité des sept élu par les cinquante.—Convocation d'une Assemblée générale des délégués des peuples des divers États de l'Allemagne à Francfort, le 30 mars. — Convocation d'un congrès des princes à Dresde, le 25 mars.— Position critique et embarrassée de la Diète germanique.— Son impopularité; son invitation aux États de lui envoyer des hommes de confiance. — Elle arbore les couleurs nationales allemandes. — Considérations générales : La France doit-elle intervenir dans la lutte entre les princes et les peuples.—Influence morale de la France.—Les peuples veulent conquérir seuls leur indépendance, et repoussent toute intervention étrangère dans leurs débats intérieurs. — La France armée ne peut intervenir malgré les peuples. — Elle est prête à répondre à leur appel. — Pologne : Mouvements de 1846. — Défaite des Polonais. — Confiscation de la République de Cracovie par l'Autriche. — Duché de Posen, 1848. — Les Polonais espèrent, du soulèvement des peuples de l'Allemagne et du réveil des nationalités, la résurrection de la Pologne. — Les couleurs polonaises arborées à Posen. — Départ d'une députation pour Berlin. — Cracovie : Manifestation du 17. — Délivrance des prisonniers. — Gallicie : Souvenirs sanglants de la guerre civile des paysans contre les châteaux. — Pétition à l'empereur d'Autriche. — Espérances. — Varsovie étouffée dans un linceul. — Russie : Dispositions belliqueuses. — Préparatifs militaires. — Insultes de la presse officielle à la France. — Manifeste menaçant. — Sympathies de la nation russe. — Avenir des peuples de l'Europe.

I

CONFÉDÉRATION GERMANIQUE. — PARLEMENT ALLEMAND.

Dans le récit rapide et palpitant des troubles, des renversements de ministères, des changements de systèmes, des révolutions survenues en Allemagne dans les premiers jours qui suivirent la fondation de la République française, du 24 février au 20 mars, on a dû remarquer qu'une idée perce, complète et domine les

autres : l'unité. L'unité de l'Allemagne libre et indépendante, non point sur les bases étroites d'une Diète où les princes seuls ont des délégués, mais sur les bases larges d'un parlement où les peuples ont des députés directement élus : ce principe est posé partout, dans les réunions, dans les pétitions, dans les programmes, dans les adresses. Les individus, les municipalités, les représentants des provinces, les États, s'y rallient tous et l'acclament. Les princes, entraînés par la volonté publique, s'y soumettent, quoique les trônes et les privilèges puissent être broyés, engloutis dans cette révolution dernière, qui doit changer radicalement les institutions de l'Allemagne.

La pensée d'un Parlement allemand, née en 1815, confinée depuis dans les théories philosophiques et abstraites de quelques hommes avancés, tombée en oubli, comme une rêverie irréalisable, sous le régime oppresseur des rois absolus, avait repris quelque faveur dans l'opinion publique mue par le développement libéral des derniers temps. Une proposition faite à la seconde Chambre du grand-duché de Bade l'avait remise en évidence, lorsque la Révolution de France vint lui donner une impulsion universelle et irrésistible.

Il est intéressant et instructif de suivre, dès l'origine, les phases diverses parcourues par l'Allemagne avant d'atteindre un but pour lequel peuples et rois commençaient une lutte qui n'est pas près de finir.

II

Cinquante délégués, convoqués à Heidelberg, for-

ment un congrès, signent et publient cette déclaration :

« Les cinquante députés des divers États de l'Allema-
» gne, réunis ici, ont discuté les graves questions du
» moment. Ils sont d'accord sur ce point, que l'Allemagne
» ne doit pas intervenir dans les affaires de France,
» ni se jeter dans une guerre en ne reconnaissant pas
» le changement survenu en France. Les Allemands ne
» doivent pas refuser à d'autres nations la liberté et
» l'indépendance qu'ils réclament pour eux. La défense
» des Allemands et de leurs souverains doit se trouver
» dans le dévouement et le courage de la nation, et
» non dans une alliance avec la Russie. Il est indispen-
» sable de convoquer une Assemblée nationale, dont les
» membres seront choisis dans tous les pays de l'Alle-
» magne, d'après la population. Les députés ont résolu
» de s'adresser à leurs gouvernements, pour qu'ils agis-
» sent dans ce sens. Ils ont nommé une commission de
» sept membres, pour préparer un projet concernant la
» représentation nationale. »

5 mars 1848.

(*Suivent les signatures.*)

Le 12 mars, la Commission des sept, en exécution de son mandat, publia cet avis :

« Nous invitons tous les membres des États de l'Al-
» lemagne constitutionnelle, anciens ou nouveaux, à
» se réunir, le jeudi 30 mars, à Francfort-sur-Mein,
» pour délibérer sur les bases d'une représentation na-
» tionale allemande, antérieurement adoptées dans une
» réunion de membres des États qui a eu lieu récem-

» ment dans notre ville. On invitera également un cer-
» tain nombre d'autres hommes distingués.

» Heidelberg, 12 mars 1848.

» BINDING, GAGERN, ITZSTEIN, RÖMER,
STEDMANN, WELCKER, WILLICH. »

III

Ce comité, composé de députés d'un libéralisme connu et d'une juste renommée, employa, avec un dévouement admirable, le délai du 12 au 30 à coordonner les travaux préparatoires de la future assemblée, pour rendre ses décisions promptes et faciles. Les questions préliminaires naturellement posées étaient : La loi en vertu de laquelle serait appelée l'Assemblée constituante; le gouvernement transitoire à établir; le gouvernement définitif, sa forme, son personnel, sa constitution... Dans le sein et autour du comité, les débats sur ces questions surgissaient de toutes parts, de plus en plus vifs, de plus en plus passionnés. Tandis que les uns voulaient une république fédérative, les autres se bornaient à fonder un empire constitutionnel. Des deux côtés on cherchait des adhérents, des prosélytes. On multipliait les publications, les programmes, les démarches auprès des peuples, des princes et des ministres issus des dernières commotions. Les partisans de la forme républicaine étaient les plus ardents, les partisans du régime constitutionnel les plus nombreux. Lequel de ces deux principes l'emporterait ? L'Allemagne était-elle assez avancée, assez éclairée, assez lancée pour franchir d'un premier bond tous les degrés de la

liberté? N'était-ce pas déjà pour elle un progrès immense que d'avoir du premier coup obtenu un Parlement composé de députés élus directement par les peuples? La réunion du 30 mars, à Francfort, devait donner la solution si impatiemment attendue.

IV

Tandis que les délégués des peuples jetaient les prémices de leur première Assemblée, les rois, les princes et les ducs, tout en donnant des adhésions contraintes, avisaient aux moyens de prendre l'initiative, pour sauvegarder leur influence dans les destinées de l'Allemagne. L'Autriche et la Prusse s'étaient concertées pour convoquer à Dresde, le 25 mars, un congrès de souverains. Ces deux puissances, après une déclaration de non-intervention et l'exposé des nécessités de la défense, « invitaient leurs alliés de la Confédération ger-
» manique à s'unir à elles sans retard, pour délibérer
» largement sur ce que le bien-être de l'Allemagne com-
» mandait dans les circonstances actuelles. — Les deux
» gouvernements ont la confiance que par cette voie
» régulière on parviendra à satisfaire les besoins na-
» tionaux, véritables, et à garantir les institutions par
» lesquelles l'Allemagne grandira et sera fortifiée, en
» même temps qu'elle prendra vis-à-vis de l'étranger la
» position qui lui appartient parmi les nations euro-
» péennes. Mais les deux gouvernements, agissant d'ac-
» cord avec leurs alliés, repoussent avec autant d'é-
» nergie que de fermeté les tentatives qui ont pour but
» de renverser l'ordre légal en Allemagne, et qui pro-

» duiraient dans la Confédération germanique un état
» de discorde et d'anarchie qui la livrerait sans défense
» à tout ennemi... ».

Presque tous les souverains avaient donné leur adhésion à ce congrès, pour comprimer, conjurer ou détourner le péril qui les menaçait tous. Le prince de Metternich y devait paraître en compagnie d'un archiduc, pour l'inspirer de sa présence. Mais les révolutions de Vienne et de Berlin soufflèrent sur cette réunion devenue impossible.

V

J'ai déjà dit comment le roi de Prusse avait tenté d'absorber, à Berlin, le mouvement de l'unité allemande, dans une Assemblée commune des députés de ses États et des représentants de tous les États germaniques.

VI

Diète germanique. — Lorsque la Diète germanique eut rendu à chaque État la faculté d'abolir la censure et pris les mesures militaires contre toute attaque possible de la France, elle s'aperçut avec terreur que sa puissance d'assemblée représentant les souverains allait être éclipsée par celle d'une assemblée représentant les peuples. Sa première proclamation avait été accueillie par la presse et les patriotes avec froideur, sinon avec dédain. On lui avait reproché de ne parler conciliation et liberté qu'au moment où la vague populaire mugissait et sapait les trônes, de n'avoir été que l'instrument do-

cile de la tyrannie, d'avoir toléré tous les scandales, approuvé toutes les destructions de constitution, voté toutes les mesures liberticides, soutenu les dilapidations, provoqué les arrestations, les expulsions des députés des États, opprimé les peuples sans pitié ni merci.

Sous cette pluie de malédictions, la Diète, courbant la tête, assistant au spectacle écrasant des révolutions qui se déroulaient devant elle, voulut, pour l'amortir, marcher au-devant du coup qui la menaçait. Elle reconnut le besoin de reviser le pacte fédéral et de s'occuper de projets nouveaux, et invita, le 10 mars, tous les États à lui adjoindre sans retard des hommes pris en dehors de son sein, investis de la confiance publique, et qui pussent délibérer avec elle sur les réformes à opérer. Elle espérait, par cette adjonction de citoyens jouissant de la popularité et de la considération générales, ranimer ses forces et survivre ainsi à sa propre défaite.

Enfin, elle songea à se couvrir des couleurs chères aux peuples. Dans sa séance du 16 mars, elle déclara « l'ancienne aigle d'Allemagne, entourée des mots : » *Confédération allemande*, et les couleurs de l'ancienne » bannière de l'empire d'Allemagne, noir, rouge et » or, armes et couleurs de la Confédération germani- » que. » Le 20 mars, elle décida que « ces armes et ces » couleurs seraient arborées dans les forteresses fédé- » rales, que le signe commun de reconnaissance et que » les sceaux des autorités fédérales porteraient les armes » de la Confédération. » Bientôt on vit sur son palais le drapeau tricolore hissé par ses ordres, comme un symbole national sous la protection duquel elle se plaçait.

VII

Du haut de la fonction où, avec d'honorables collègues, j'avais été appelé par la volonté du peuple, j'ai assisté, j'ai participé à beaucoup d'événements extraordinaires; et cependant, en traçant la première partie de cette situation unique dans l'histoire, j'ai été saisi moi-même d'une émotion indicible et d'une surprise extrême à l'aspect de ce tableau mouvant, dont je n'ai groupé que les masses et esquissé que les scènes principales. La variété des détails relève l'uniformité de l'ensemble. La chaleur de l'action détruit la monotonie des répétitions. C'est une série de drames sans fin. Si l'on veut se dépouiller de tout esprit de parti, il n'est pas de spectacle plus imposant que la contemplation de ces luttes gigantesques entre les princes et les peuples qui se disputent la souveraineté : ceux-là s'étayant sur le passé, sur les mœurs, les coutumes, sur la force matérielle des armées; ceux-ci s'appuyant sur leurs droits, sur le progrès, sur l'avenir, sur la force morale de l'opinion publique. On aperçoit, à travers les douleurs, les gémissements et les souffrances, comme à travers les joies et les ivresses du succès, l'humanité surgir plus énergique, plus puissante, plus éclairée, sinon pour les temps présents, du moins pour les époques futures. On voit l'Allemagne rêveuse laisser ses théories mystiques, ses discussions philosophiques, s'élancer hardiment dans l'arène des faits pratiques, poursuivre la voie que lui a ouverte la France, et courir à la conquête de ses libertés, de son indépendance et de son unité. Dans toutes les contrées, la bour-

geoisie, la jeunesse, la science, dirigent le mouvement et donnent l'impulsion aux travailleurs. Aussi l'histoire n'a-t-elle à recueillir que bien rarement des actes de vengeance ou de destruction! Si, dans l'ardeur du combat, on a à déplorer quelques faits isolés, les citoyens qui les premiers ont pris les armes, deviennent les défenseurs de l'ordre dès qu'ils ont obtenu les concessions qu'ils croient suffisantes pour le siècle où ils vivent. Courageux dans la lutte, ils sont modérés dans la victoire. Les peuples font en quelques heures des pas de géants dans la carrière. En vingt jours ils ont vécu plus qu'en vingt années. Tout est grandiose et vaste dans les scènes de ces révolutions! Les nations s'élèvent à des hauteurs inconnues. Les hommes d'initiative surgissent, les anciens gouvernements tombent, les vieux systèmes s'écroulent, les privilèges disparaissent, les abus s'effacent, les princes cèdent au torrent qui roule dans ses flots les débris de la féodalité, les idées nouvelles triomphent. Là où les armées ne se mêlent pas au mouvement des populations, elles se retirent; Vienne et Berlin exigent leur sortie des murs. La force des armes à été renversée par la force morale : Dieu et les peuples l'ont voulu.

VIII

En présence de ces faits, quel parti devait prendre la République française? Intervenir? dans quel but? Lancer des bataillons sur cette terre où la liberté était partout victorieuse, était-ce possible? Faire la guerre enfin, et à qui? aux armées? Elles avaient fait leur

soumission aux peuples dont elles émanaient! Aux princes? ils avaient reconnu la souveraineté des peuples! Aux gouvernements despotiques? ils n'étaient plus!

Est-ce que la France avait besoin du fer et du feu pour propager ses principes? Ces principes ne volaient-ils point plus rapidement que le pas de ses soldats? Interrogez l'Allemagne : quel est le cri universel?—N'avancez pas! nous saurons, nous voulons nous-mêmes rompre nos chaînes! Respectez notre indépendance; nous prétendons sans vous régler nos destinées, défendre nos droits, fonder nos institutions!—Ce n'est pas là un vœu isolé : ce cri de l'honneur national, vous l'entendez sortir de toutes les bouches. Il est répété par la presse de toutes les villes, par les jeunes gens, par les ouvriers, par les bourgeois, par les membres des États, par les ministres que les révolutions ont portés aux affaires. Si la France ne fait pas déborder ses phalanges au dehors, on l'acclame de toutes parts, on l'exalte! Dans les rues, sur les places publiques, ce sont des démonstrations pour elle. Ses trois couleurs sont unies aux trois couleurs allemandes. La *Marseillaise* est devenue le chant européen; le vœu de la Germanie entière est : Alliance avec la France contre la Russie!

IX

Devant une telle évidence, quel est l'homme sérieux qui pourrait différer d'avis? Les décisions du Gouvernement provisoire, prises à l'unanimité, avaient devancé les faits, parce que la logique en était infaillible. Le manifeste rédigé par Lamartine, adopté par le Gou-

vernement entier, était la base et le pressentiment d'un système politique que vingt jours seulement devaient complétement justifier. C'est qu'il était l'inspiration de la raison et du génie : aussi fut-il partout accueilli avec faveur. Il répondait si bien aux préoccupations de l'Europe, que, sauf de légères réserves sur l'annulation des traités de 1814 et 1815, il fut accepté comme une œuvre de sagesse et de pacification. Les craintes de conquêtes, d'invasion, les méfiances de l'ambition de la République française étant dissipées, ce prétexte, cette arme de résistance furent perdus pour les princes absolus; et les peuples, délivrés d'inquiétudes à l'extérieur, purent se livrer sans arrière-pensées aux réformes intérieures, à l'amélioration de leur sort, à leur émancipation.

X

Mais la France, qui ne voulait point porter atteinte à l'indépendance des peuples et qui renonçait à toute pensée de conquête, faisait hautement cette déclaration : «.... Si l'heure de la reconstruction de quelques natio- » nalités opprimées, en Europe ou ailleurs, nous parais- » sait avoir sonné dans les décrets de la Providence; si » la Suisse, notre fidèle alliée depuis François Ier, était » contrainte ou menacée dans le mouvement de crois- » sance qu'elle opère chez elle pour prêter une force » de plus au faisceau des gouvernements démocrati- » ques; si les États indépendants de l'Italie étaient » envahis; si l'on imposait des limites ou des obstacles » à leurs transformations intérieures; si on leur contes- » tait à main armée le droit de s'allier entre eux

» pour consolider une patrie italienne; la République » française se croirait en droit d'armer elle-même pour » protéger ces mouvements légitimes de croissance et » de nationalité des peuples. »

Une armée de 500 000 hommes, un million de gardes nationaux mobiles, la nation entière armée, une flotte réorganisée, des crédits largement ouverts malgré la crise, étaient prêts pour soutenir cette politique nettement formulée.

La Suisse était affranchie de tout danger par les révolutions de Paris, de Vienne et de Berlin. Il n'y avait plus à s'en occuper.

La résurrection de la Pologne et l'affranchissement de l'Italie, voilà les deux grandes questions qui réclamaient l'attention, les soins, les efforts du Gouvernement provisoire. Toutes ses sollicitudes y étaient portées. Chaque jour il suivait, avec un intérêt soutenu, les mouvements qui s'opéraient dans ces deux nationalités opprimées; il comptait chaque pulsation de la vie qui semblait leur revenir. Il étudiait les moindres faits; il guettait les circonstances heureuses qui lui permettraient de les secourir; il écoutait l'heure, sentant qu'il ne fallait agir ni trop tôt ni trop tard. Trop tôt, c'était retourner contre soi toutes les chances; trop tard, c'était se priver des moyens même que la révolution devait offrir.

XI

POLOGNE.

La France ne pouvait secourir la Pologne qu'en

faisant alliance avec l'Allemagne, ou bien en s'y frayant un passage par les armes. J'ai dit les raisons transcendantes qui s'élevaient contre les moyens violents. Porter la destruction, le carnage et la mort chez des peuples qui venaient d'acclamer la liberté et la France, pour sauver un autre peuple! Y songer eût été plus qu'une folie. L'alliance? il était permis de l'espérer; mais il fallait procéder avec prudence, afin de ne pas exciter l'Allemagne à réagir contre ses propres tendances, qui la poussaient à s'unir à nous pour accomplir cette œuvre de justice : la résurrection de la Pologne.

Au début, lorsque les provinces d'Allemagne, sans exception, luttaient pour établir leurs droits et leur nationalité, il y eut en elles des sympathies générales en faveur de la Pologne, même dans les États qui avaient profité du partage de ce malheureux pays. En Prusse, on a vu que la délivrance des condamnés polonais fut une fête publique, et qu'ils y furent l'objet d'une ovation. Partout on se montra disposé à secourir, à aider la Pologne contre la Russie. Jamais cause ne parut plus juste, plus populaire. L'histoire nous apprendra ce que devinrent plus tard ces dispositions si favorables. Je ne puis anticiper.

XII

La Pologne était encore sous l'émotion des suites de l'insurrection de 1846, lorsque survint la Révolution de Février. Cette nation toujours vaincue, jamais soumise, a de tout temps protesté contre le partage inique de la

patrie par les soulèvements, par les convulsions intérieures, par ses défaites, par le sang de ses martyrs, par les tortures subies, par l'exil, par l'émigration, par toutes les misères et toutes les souffrances humaines. En 1830 elle espéra un moment le succès; mais, accablée par le nombre et par la discipline, elle fut de nouveau asservié dans des chaînes plus étroites et plus lourdes encore. Les provinces sous le joug de la Russie virent chaque jour se développer un système complet d'absorption et d'assimilation; perdant peu à peu leur vitalité, elles furent réduites à l'impossibilité d'agir. Mais les provinces dévolues à l'Autriche, à la Prusse, et la République de Cracovie, renfermaient encore quelques éléments de vie : les sociétés secrètes et l'émigration s'occupèrent activement à rallumer en elles les sentiments, jamais éteints, de l'amour de la patrie.

XIII

En 1846, les Polonais de la Gallicie, de la Posnanie et de Cracovie, impatients de leurs propres préparatifs, des débats auxquels ils donnaient lieu et des divergences d'opinion qui se manifestaient entre eux, consultant plus leur audace que leurs moyens d'action, firent une tentative désespérée pour recouvrer leur indépendance.

Le 17 février, le mouvement éclata dans la petite ville de Pilsno, près de Tarnow. L'insurrection prit bientôt des développements considérables. Les nobles, pour la populariser, firent espérer la suppression de la différence des classes, le partage de certains biens,

l'exemption de l'impôt et des charges qui pesaient sur les biens-fonds. Le gouvernement autrichien alla plus loin. Contre les nobles soulevés il souleva les paysans, dont il exploita la haine, la vengeance, la cupidité. Il leur promit une prime de dix florins pour chaque rebelle qu'ils livreraient, mort ou vivant. Encouragés par ces promesses officielles et par l'appât du pillage, qui, s'il n'était permis, était du moins toléré, les serfs s'abandonnèrent aux actes les plus féroces contre leurs seigneurs. La Gallicie fut en proie au carnage le plus épouvantable. Des scènes de massacre, où les nobles et leurs familles furent égorgés et brûlés, terrifièrent le monde. Le gouvernement autrichien avait étouffé le mouvement politique par une guerre sociale, et noyé l'insurrection dans le sang. Les tribunes d'Angleterre et de France poussèrent un cri d'horreur en apprenant cette répression sauvage. Le gouvernement impérial eut beaucoup de peine à réprimer des passions auxquelles il avait donné l'élan. L'abolition de certaines corvées (ordonnance du 13 avril) fut à la fois une récompense et un moyen de pacification.

XIV

La République de Cracovie, accusée par les trois puissances copartageantes d'être le foyer de toutes les insurrections polonaises, avait été, depuis des troubles antérieurs, occupée par un détachement de troupes autrichiennes, malgré les protestations réitérées de l'Angleterre et de la France. Lorsque le mouvement de 1846 éclata, les troupes, après s'être avancées dans

la ville, se replièrent en apprenant l'arrivée de bandes de paysans commandées par des gentilshommes. Bientôt même, dans la crainte d'être cernées par la révolte de la Gallicie, elles battirent en retraite, abandonnant leurs armes, leurs munitions, leurs arsenaux. Cracovie délivrée, le 22 février, par cette fuite rapide, trois dictateurs successifs y organisèrent un gouvernement provisoire pour toute la Pologne.

Le manifeste de ce gouvernement contenait le passage suivant : « Tâchons de conquérir une communauté » où chacun jouira des biens de la terre d'après son » mérite et sa capacité. Qu'il n'y ait plus de priviléges! » Que celui qui sera inférieur de naissance, d'esprit » ou de corps, trouve sans humiliation l'assistance » infaillible de toute la communauté, qui aura la pro- » priété absolue du sol, aujourd'hui possédé tout entier » par un petit nombre! Les corvées et autres droits » pareils cessent, et tous ceux qui auront combattu » pour la patrie recevront une indemnité en fonds de » terre, prise sur les biens nationaux. »

Ainsi, dans ces malheureuses contrées, la révolution sociale était tour à tour, dans les mains des opprimés un moyen d'affranchissement, dans les mains des oppresseurs un moyen de domination!

Les Autrichiens, après avoir soumis la Gallicie, revinrent en force, suivis par des bataillons russes et des troupes prussiennes. Dans la nuit du 2 au 3 mars, les Polonais qui avaient pris les armes, jugeant toute résistance impossible, évacuèrent Cracovie et se livrèrent aux Prussiens sans conditions.

Dès ce moment fatal, le dernier débris de la Pologne

dut se résigner à subir le joug de l'étranger. De longues négociations entre les trois puissances protectrices remirent Cracovie dans les mains de l'Autriche, moyennant des compensations de territoire pour la Russie et la Prusse. Les traités de 1815 étaient ouvertement violés par ceux-là mêmes au profit de qui ils avaient été faits. L'Angleterre et la France protestèrent contre cette inique spoliation; mais, divisées par les mariages espagnols, ne pouvant appuyer leurs réclamations par une force commune ni par un accord commun, elles ne furent pas écoutées, et la République de Cracovie disparut dans cette dernière convulsion.

XV

L'insurrection n'avait pas eu plus de succès dans la Posnanie, où elle avait éclaté le 14 février. Le gouvernement prussien s'était toujours montré plus favorable aux Polonais que la Russie et l'Autriche. L'amour de l'indépendance de la patrie était aussi vif dans le duché de Posen qu'à Cracovie, mais les haines y étaient moins vives, parce que la tyrannie y était moins dure. Un assez grand nombre de prisonniers furent faits, sans résistance, aux portes de Posen. Parmi eux se trouvait Louis Mieroslawski, envoyé par l'émigration polonaise pour se placer à la tête du mouvement. Le gouvernement prussien, loin d'exercer contre eux toutes les rigueurs d'une justice expéditive, les avait au contraire soumis à la juridiction ordinaire. Leur procès fut même la première application des réformes nouvelles introduites à Berlin en matière

judiciaire, et le premier essai de la publicité des débats. Le nombre des accusés était considérable, 254. Cent trente-quatre furent déclarés innocents; — huit furent condamnés à la mort; les autres à diverses peines. Un intérêt puissant s'était attaché, en Prusse, en Allemagne, en Europe, au sort de ces hommes, qui ne s'étaient rendus coupables que d'avoir voulu rendre la nationalité à leur patrie. Les juger, c'était les sauver! Le jugement, prononcé le 2 décembre 1847, ne reçut pas son exécution; et la révolution de Berlin, en mars, rendit la liberté aux condamnés. Le gouvernement autrichien avait fait égorger par les paysans les insurgés de la Gallicie; la Prusse n'avait fait aucune victime.

XVI

Duché de Posen. 1848. — A peine sortis de prison (où ils avaient langui deux années), après des remercîments et des vœux à la Prusse libératrice, à l'Allemagne renaissante, à la France, dont l'impulsion brisait leurs fers, à son gouvernement provisoire, le premier cri de Mieroslawski et de ses amis est : *Résurrection de la Pologne!* Ils la demandent au roi de Prusse, à ses ministres, au peuple allemand, au peuple français, à l'Europe, à Dieu! C'est que l'amour de la patrie est une passion qui ne s'éteint pas dans les souffrances du martyre, mais qui s'en nourrit; noble et sainte cause, qui élève, grandit et purifie les hommes forts, et qui ne laisse tomber que les faibles!

Les Polonais du duché de Posen tressaillirent d'espérance en apprenant le mouvement de Paris, qui, se

propageant de ville en ville, d'État en État, semblait devoir bientôt parvenir jusqu'à eux. Ils écoutaient souffler le vent qui leur portait une vie nouvelle. Douloureusement frappés en 1846, ils attendaient, se recherchaient, s'interrogeaient sur leurs actes, sur leurs projets : devaient-ils devancer les circonstances ou les saisir lorsqu'elles se présenteraient? Quelques impatients suscitèrent des troubles, le 9 mars; mais la modération des troupes et les exhortations des habitants influents rendirent le calme à la cité; la majorité des citoyens, loin de se laisser entraîner, observaient au contraire l'ordre le plus rigoureux. Cette prudence même excitait la surveillance de l'autorité, car il était évident que c'était le résultat d'un plan concerté. D'ailleurs les démarches, les réunions fréquentes, les physionomies animées, révélaient assez des désirs contenus. Les fonctionnaires et les troupes étaient sur le qui-vive, les garnisons renforcées, les patrouilles multipliées, les forteresses armées. De part et d'autre on faisait des préparatifs, ceux-ci pour l'explosion, ceux-là pour la compression.

XVII

Enfin l'occasion, si vivement attendue, surgit des journées de Berlin; les Polonais du duché purent lire leur émancipation dans les victoires du peuple allemand.

Le 20 mars, un journal allemand publie que le roi de Prusse laisse toutes les provinces de la monarchie prussienne qui n'appartiennent pas à la Confédération germanique, libres de s'y rallier ou d'en rester sépa-

rées. A peine répandu, ce bruit détermine une manifestation nationale : tous ceux qui ont du sang polonais dans les veines se pressent au Bazar; un formidable déploiement de troupes s'opère dans la ville; gouvernés et gouvernants sont en présence. Une députation se dirige vers l'hôtel du premier président de la province; l'hôtel est gardé par une force militaire prête à agir. La députation n'est admise qu'avec difficulté; elle réclame l'autorisation de former un comité provisoire pour le maintien de l'ordre, de porter les couleurs nationales polonaises, et d'en avertir la population par une proclamation. Ces concessions sont accordées.

Aussitôt les couleurs polonaises, rouge et blanc, furent arborées, et un comité national polonais fut acclamé au Bazar. Ce comité, composé de MM. G. Potworowski, Stefanski, Berwinski, Mielzinoski, Moraczewski, Andrzejowski, Krauthofer, Palatz, Jarockowski, adressa aux Polonais une proclamation pour leur annoncer « la nomination de ses membres dans une as» semblée du peuple; la liberté laissée par le roi aux par» ties de la monarchie prussienne qui n'appartiennent » pas à la Confédération germanique, de s'y joindre » ou non, et la nécessité d'éviter une effusion de sang » inutile, attendu que l'occasion de vendre chèrement sa » vie ne manquerait pas. » — « Frères! disaient-ils, si un » amour fervent de Dieu et de la patrie vous anime, si » vous êtes prêts à vivre ou à mourir pour elle, si vous » avez élevé au ciel vos yeux pleins de larmes et d'es» pérance, si vous avez de la sympathie pour vos frères » exilés, qui répandent sur toute la terre leur sang pour

» la patrie, réservez vos efforts et votre dévouement » pour le moment où vous en aurez besoin! »

Ces conseils furent suivis. Le soir, les groupes se dispersèrent, les troupes se retirèrent. Une députation, présidée par l'archevêque de Posen, Przyluski, partit immédiatement pour Berlin, afin de présenter au roi et au nouveau ministère les réclamations du pays. Cette députation emportait avec elle les vœux ardents des Polonais pour le succès de démarches qui devaient décider du sort de la patrie.

Le lendemain, un certain nombre des Polonais sortis des prisons de Berlin firent leur entrée dans Posen, au milieu des acclamations enthousiastes de leurs nationaux, décorés de leurs couleurs. Les Allemands se paraient aussi de leurs cocardes tricolores. Beaucoup de citoyens portaient, en signe d'union et de liberté, les couleurs des deux nationalités. Le soir, la ville fut illuminée. Une dépêche du président du conseil, le comte d'Arnim, mit le comble à la joie et aux espérances, en confirmant les concessions faites, et en autorisant l'organisation et l'armement d'une garde nationale polonaise, à la condition d'assurer la sécurité des habitants allemands de la province.

XVIII

Cracovie. — Les nouvelles favorables de Vienne, parvenues à Cracovie, y produisirent une sensation soudaine. Cette ville, déchue depuis peu, dont les blessures étaient encore saignantes, éprouva l'émotion du captif qui entrevoit la possibilité de rompre ses fers. Le 17,

à neuf heures du matin, une masse de dix mille Polonais, sans cesse accrue par les habitants de la campagne, accourut chez le comte Deyn réclamer la mise en liberté immédiate des prisonniers politiques. Le langage des délégués était pressant, énergique, la résistance longue, les pourparlers nombreux. Enfin le comte Deyn, le général Castiglione et le conseil d'administration se décidèrent; et, dans l'après-midi, sans autre escorte qu'une foule immense, ils se rendirent à la maison d'arrêt. Vers quatre heures, les habitants ayant arboré le drapeau national, assistaient au spectacle touchant de la sortie de quatre cents concitoyens, étudiants, prêtres, gentilshommes, qui, ivres de bonheur, bénissaient la révolution libératrice.

Les autorités n'avaient devancé que de quelques instants les ordres donnés à Vienne en exécution de l'amnistie générale. L'ouverture des prisons et des forteresses de l'Autriche fut un événement inouï, qui donna lieu aux scènes les plus attendrissantes. Les habitants de Brünn, en Moravie, dans la matinée du 23, virent pour la première fois peut-être, avec une surprise mêlée d'une douce satisfaction, les cachots historiques du Spielberg rendre leur proie et se vider. Cent quinze Polonais et Italiens, dont la figure blême et les traits flétris indiquaient le long et cruel martyre, reçurent dans la ville un accueil fraternel, qui leur prouva que les sympathies de la population n'avaient jamais cessé de s'attacher à leur sort.

Les Polonais de Cracovie, impatients de recouvrer leur indépendance, se réunirent pour demander à l'Autriche les libertés perdues. Une surveillance devenue

lus active ne put les empêcher de former un comité
bargé de s'entendre avec les Polonais de la Gallicie,
ans le but d'obtenir le rétablissement de l'ancienne
atrie. Avant de recourir à une prise d'armes, ils espé-
aient de l'Autriche réformée une constitution, promise
ux divers pays de ce vaste empire.

XIX

GALLICIE. — L'exemple de la Bohême et de la Hon-
ie, qui s'agitaient pour reconstituer leur nationalité,
ait entraînant pour la Pologne autrichienne. N'avait-
le pas les mêmes droits, plus de droits encore? Vienne,
livrée par le peuple, pouvait-elle songer à opprimer
s peuples? L'empereur et ses nouveaux conseillers
uvaient-ils faire des concessions aux uns sans en ac-
rder à tous? Dans chaque ville de la Gallicie on fré-
ssait d'impatience; et cependant, le souvenir des
assacres de 1846, toujours vivant, contenait les es-
its. La révolution nationale ne rallumerait-elle pas la
volution sociale, et la patrie ne sortirait-elle de la
ptivité que pour retomber dans les horreurs de l'a-
rchie et les déchirements d'une guerre civile atroce?
Le peuple polonais des campagnes, soumis encore à
ıtes les oppressions, à toutes les misères féodales, à
ıtes les privations du droit de propriété qui pesaient
r le peuple français avant la célèbre nuit du 4 août,
ngeait plus à l'affranchissement de son servage qu'à
affranchissement de son pays. Son esclavage, à lui,
lui qu'il sentait le plus lourdement, c'était celui qui
touchait. Pourquoi donnerait-il sa vie à ses seigneurs

et maîtres? Il n'en devait pas moins servir et obéir. A la patrie? En avait-il une? Que lui importait, à lui, que le souverain de tous fût l'empereur d'Autriche ou le roi de Pologne? sa position précaire ne serait-elle pas la même? S'il était ignorant, s'il avait la férocité et les vices de l'ignorance, n'étaient-ce pas les seigneurs qui avaient laissé dès son enfance son âme dans les ténèbres, son corps dans l'abrutissement? Ainsi, les abus du passé s'appesantissaient également sur les nobles polonais, qui n'avaient plus même la faculté de faire des lois d'émancipation, eux qui étaient devenus les sujets d'un autre peuple; et ils devaient s'unir aux citoyens des villes pour demander, afin de pouvoir donner!

XX

A Lemberg, une pétition fut présentée, le 19 mars, au gouverneur de la Gallicie, comte Stadion, par une députation composée de membres de la noblesse, de membres du clergé de tous les cultes, de bourgeois, d'étudiants, d'hommes de toutes conditions. Cette pétition réclamait : la mise en liberté des détenus politiques; l'abolition des corvées et des servitudes; la répartition des propriétés des territoires ruraux; l'abolition des droits de consommation; l'égalité de toutes les classes et de tous les cultes; une armée nationale; l'armement général des citoyens; la liberté de la presse; la liberté d'enseignement; l'usage de la langue polonaise à l'Université et dans les tribunaux; la préférence aux Polonais pour les emplois; un ministère séparé et responsable pour la Gallicie; une Diète nationale.

Le comte Stadion promit la liberté des détenus et transmit à Vienne la pétition. Le soir, la ville était resplendissante d'illuminations. Le 22, les étudiants, réunis au château, obtenaient du gouverneur l'armement des citoyens. Le comte Stadion donna, du haut de son balcon, lecture publique d'une ordonnance portant que l'on distribuerait des armes aux bourgeois, sous condition qu'ils ne les emploieraient que contre les ennemis de la patrie, qu'ils reconnaîtraient l'empereur d'Autriche comme roi de Pologne, et qu'ils considéreraient les Allemands et les Israélites comme citoyens égaux en droits. Tous ceux qui réclamèrent des fusils eurent à signer une déclaration conçue en ces termes. Les bourgeois et les étudiants armés parcoururent triomphalement la ville, accueillis partout avec enthousiasme aux cris de : *Vive la jeunesse de Pologne! vive le roi de Pologne!*

XXI

Abîme du cœur humain! étrange effet des révolutions, qui, pendant la tourmente même, inspire aux conseillers de l'empereur d'Autriche la pensée de le faire roi de Pologne, comme aux conseillers du roi de Prusse celle de proclamer leur souverain empereur d'Allemagne! Toujours l'ambition se retrouve autour des trônes, même lorsqu'ils tombent!

XXII

Varsovie. — Varsovie s'agitait dans son linceul. Les bruits de la France ne lui parvenaient qu'à travers les

réseaux d'une police ombrageuse. Le 12 mars seulement, la feuille officielle faisait connaître, en termes brefs, l'abdication de Louis-Philippe et l'installation du Gouvernement provisoire. Des redoublements de surveillance, des arrestations de patriotes, des renforts de troupes, des préparatifs de guerre, étaient les seuls indices où l'on pouvait découvrir que la Révolution se propageait avec rapidité et qu'elle donnait des craintes sérieuses au czar. Décimée de ses défenseurs les plus énergiques, comprimée par des forces supérieures, privée de ses moyens d'action, la Pologne entendait vainement les échos affaiblis des cris de liberté qui retentissaient dans toutes les contrées de l'Europe. Elle était rivée à ses fers. Elle avait la rage du désespoir; mais elle savait son impuissance, et n'avait plus de confiance en elle, comme après 1830. Elle n'attendait son affranchissement que des secours étrangers, épiait avec anxiété les événements du dehors, s'unissait de cœur et d'âme aux événements de Posen, de Cracovie, de la Gallicie, et soupirait après le retour des exilés, qui pourraient, avec l'aide de la France et de l'Allemagne, lui redonner la vie et la nationalité. Alors elle saurait bien prouver qu'elle n'était pas dégénérée. Dans cette attente, elle restait clouée à la croix sur laquelle on l'avait suppliciée.

XXIII

RUSSIE.

La Russie n'est pas sans renfermer dans son sein le germe fécond des idées progressives. Dans cette

noblesse soumise, dans certaines classes moyennes, il est des cœurs qui palpitent silencieusement pour des institutions libérales, pour de larges réformes, pour l'émancipation des serfs, pour la moralisation des administrations. Des sociétés secrètes ont longtemps répandu dans l'armée des sentiments en harmonie avec la civilisation. Des conjurations découvertes et cruellement punies, n'ont pu détruire les fiers instincts de l'indépendance et les vastes aspirations de l'intelligence. La Russie compte aussi, dans ses annales des dernières années, ses glorieux martyrs de la liberté. Les lumières pénètrent lentement dans cet immense pays, mais elles y pénètrent. Ses sympathies profondes pour la langue, les auteurs et les artistes français, naissent du désir de puiser à un foyer plus ardent d'idées et de forces vitales. Ce serait une grave erreur que de croire à l'immobilité de la tyrannie dans cet empire appelé à régénérer l'Asie, à peupler les steppes de déserts sans fin, à fixer sur le sol des populations nomades. Placé plus au nord, le soleil le réchauffe plus tardivement de ses rayons, mais il ne l'éclaire pas moins.

La Révolution de Février devait donc produire une impression très-vive sur la Russie. La guerre parut tout d'abord au czar le seul moyen d'éteindre à son origine le feu qui, embrasant toutes les nations sur son passage, menaçait de se propager jusque dans ses États. « Messieurs, dit-il en communiquant aux officiers supérieurs qui l'entouraient les nouvelles de Paris, préparez-vous à monter bientôt à cheval! »

Un ukase publié le 8 mars à Saint-Pétersbourg, annonça officiellement ses dispositions :

« Nicolas..., etc... Dans l'Europe occidentale, des » événements ont eu lieu qui trahissent le mauvais » dessein de renverser toutes les autorités légales. Les » traités d'amitié et les rapports qui lient la Russie aux » États voisins, nous imposent le devoir sacré de pren- » dre à temps des mesures pour mettre une partie de » notre armée sur le pied de guerre, afin que si les » événements l'exigent, nous puissions opposer au » torrent pernicieux de l'anarchie une résistance effi- » cace. En conséquence, nous ordonnons... »

Les préparatifs militaires furent poussés rapidement. Un nouvel ukase, adressé le 12 au ministre de la marine, rappelait également tous les marins en congé illimité.

XXIV

L'*Abeille du Nord*, qui passait pour être l'organe personnel du czar, insérait, sous forme de lettres, une série de grossières injures contre la République française et son gouvernement. « Je ne vous décrirai pas » les détails de la révolution inouïe et tout à fait ac- » cidentelle qui vient de renverser la monarchie de » Juillet. Les journaux vous ont informé déjà de tou- » tes les horreurs, de tous les excès effrénés dont » Paris a été le théâtre. On ne peut trop s'étonner des » vanteries éhontées de ce gouvernement provisoire » qui ose se poser en arbitre des destinées de la France. » Quand on pense à la mare de boue d'où vient de » sortir ce gouvernement burlesque imposé à ce pays » qui a la prétention de se donner en exemple aux au- » tres peuples, on rougit pour l'humanité. Les hurlements

» de la volonté de la plus vile canaille ont proclamé ce » gouvernement... ramassé dans un égout... Il est vrai » de dire que la République française a conservé le coq » gaulois, véritable emblème de ces criards, tapageurs » et fanfarons. Ils assurent qu'il n'y aura pas de guerre; » c'est ce que nous verrons. En tout cas, ce n'est pas » avec sa lyre que Lamartine repoussera les baïon- » nettes de l'étranger... En un mot, l'effronterie, la » bêtise, la forfanterie, voilà les caractères distinctifs » de ce gouvernement de paillasses. »

Ce n'est pas là le style d'une plume française. Aucun parti en France ne descendrait à de telles expressions contre des adversaires. C'est la rédaction d'un écrivain étranger, stipendié pour vomir l'injure sur des ennemis.

Après le langage non officiel, le manifeste impérial:

« Par la grâce de Dieu, nous, Nicolas Ier, empereur » et autocrate de toutes les Russies :

» Après une paix longue et heureuse, l'ouest de l'Eu- » rope est tout à coup agité par des troubles qui me- » nacent de renverser les pouvoirs légaux et tout ordre » social. Après avoir éclaté d'abord en France, la ré- » volte et l'anarchie ont gagné promptement l'Allema- » gne voisine; et ce torrent dévastateur, qui se répan- » dait avec une impétuosité qui augmentait à mesure » que les gouvernements cédaient, a fini par atteindre » les États autrichiens et prussiens, nos alliés. Aujour- » d'hui, l'audace, ne connaissant plus de bornes, me- » nace aussi dans son délire notre Russie, que Dieu » nous a confiée; mais il n'en sera pas ainsi.

» D'après le saint exemple de nos prédécesseurs » orthodoxes, nous sommes prêt, en invoquant l'appui

» du Dieu tout-puissant, à combattre nos ennemis partout » où ils se présenteront; et, sans reculer devant aucun » sacrifice, nous protégerons, dans un accord indisso- » luble avec notre sainte Russie, l'honneur de nos » Russes et l'inviolabilité de nos frontières. Nous som- » mes convaincu que chaque Russe obéira avec joie à » l'appel de son empereur; que notre ancienne devise : « Pour la religion, le czar et la patrie, » nous montrera » aujourd'hui encore le chemin de la victoire; et alors, » dans le sentiment d'une gratitude respectueuse, de » même qu'aujourd'hui dans le sentiment d'une sainte » confiance dans le Seigneur, nous jetterons ensemble » ce cri : *Dieu est avec nous!*

» Reconnaissez-le, vous, païens! et inclinez-vous, » car Dieu est avec nous!

» Donné à Saint-Pétersbourg, le 26 mars 1848, la » vingt-troisième année de notre règne.

» NICOLAS. »

Voilà sur quel ton le czar s'adressait à l'Europe! Mais à travers la hauteur arrogante des paroles, n'aperçoit-on pas une politique qui songe à se défendre après avoir songé à attaquer?

XXV

L'heure de la liberté et de l'indépendance sonnera pour tous les peuples de l'Europe, pour les peuples russes même, qui eux aussi ont le jour de leur délivrance et de leur résurrection marqué sur le livre de Dieu. La barbarie et les superstitions des temps passés seront chassées de leur asile le plus reculé. Dans ce

jour saint et béni, la Pologne et la Russie viendront, comme deux peuples frères, prendre leur place dans la fédération pacifique et puissante de toutes les nations de l'Europe. Dans ce jour saint et béni, plus de guerre pour des questions de partage, de domination, de nationalité, d'influence! Plus de faibles et de forts, d'opprimés et d'oppresseurs! Chaque pays, libre de sa propre liberté, vivant de sa vie propre, viendra s'unir à la liberté et à la vie de tous. Ce ne seront plus des ambassadeurs, des maîtres qui décideront de paix ou de guerre, de milliards jetés au vent, ou de flots de sang versés, ce seront les représentants des peuples, qui, arbitres des destinées communes, viendront volontairement se soumettre à la loi générale, égale pour tous. « Les États-Unis de l'Europe », voilà ce qui est écrit! Le règne de la paix, de l'ordre et de l'harmonie sera fondé. Nous y marchons à grands pas. Aveugle qui ne le voit pas, malheur à qui s'y oppose! rois ou peuples, ils seront absorbés par ce grand mouvement de l'attraction humanitaire.

XXVI

Le Gouvernement provisoire de la République française cherchait à soulever un coin du voile qui couvrait cet avenir. Il voyait avec bonheur les peuples s'élancer tour à tour dans cette voie, et il laissait à chacun l'honneur de porter librement son idée et son sang au triomphe de cette cause sacrée : l'amélioration morale et matérielle de l'humanité!

DEUXIÈME PARTIE.

CHAPITRE CINQUIÈME.

Solidarité des peuples entraînés par la même impulsion. — Réveil des nationalités. — Grande-Bretagne : Deux périls : Soulèvement chartiste ; insurrection irlandaise. — Lutte en plein jour ; l'opinion publique arbitre souveraine. — Comité chartiste des quarante-neuf. — Programme chartiste. — Meetings. — Discours violents des chartistes. — Appel à l'insurrection. — Proclamation chartiste. — Convocation du peuple pour le 10 avril. — Pétition monstre : cinq millions de signatures annoncées. — Le parlement et le gouvernement anglais prennent leurs dispositions avec calme et fermeté. — Notification du ministère : meeting toléré, procession défendue. — Les membres de la convention chartiste persistent. — Préparatifs du pouvoir. — Constables volontaires. — Louis-Napoléon Bonaparte offre de prendre rang parmi eux. — Préparatifs des chartistes. — Irlande : Les poursuites contre les chefs de la jeune Irlande exaltent leurs partisans. — Discours véhéments des chefs. — Cours complet d'insurrection dans les rues d'une ville. — Déclaration de guerre de John Mitchell au comte de Clarendon. — Immense publicité donnée aux attaques passionnées de la jeune Irlande. — Organisation des clubs dits de la carabine. — Fabrication des piques. — Mesures prises par le gouvernement. — Discussion dans la Chambre des communes. — Bill de compression adopté à une grande majorité. — Crise imminente. — La députation irlandaise présidée par MM. Smith O'Brien et Meagher à l'hôtel de ville de Paris. — Résolution prise par le Gouvernement provisoire de ne pas s'immiscer dans les affaires intérieures des peuples. — Discours remarquable de Lamartine ; applaudissements des membres de la députation irlandaise. — Chaleureuse approbation de la presse anglaise et du gouvernement anglais. — Union des deux peuples, consolidée par la politique loyale du Gouvernement provisoire.

I

En 1848, à cette époque de régénération, les nations ont été plus que jamais liées les unes aux autres.

Elles se sont développées ensemble, ont vécu des mêmes idées, des mêmes tendances, ont éprouvé les mêmes phases ascensionnelles. Les événements ont réagi sur les événements. C'est un enchaînement continuel d'actes, de mouvements, d'influences, de principes. Les institutions ont été échangées; les programmes stéréotypés; les chartes calquées; les journées imitées; les luttes identiques, soutenues avec la même ardeur, le même courage, le même but, avec la seule diversité de lieux, de mœurs, de position. Partout le drapeau tricolore, avec la seule diversité des couleurs!

On ne peut déchirer une page de cette histoire sans rendre les autres illisibles. Comment comprendre la politique extérieure de la France, si l'on ne connaît les révolutions de l'Allemagne et les refus obstinés de l'Italie aux offres constantes du Gouvernement provisoire? L'immobilité de la Russie reste une énigme, si la situation générale n'est pas expliquée. La clef d'une multitude d'incidents est perdue si l'ensemble n'est pas sous les yeux.

De l'impulsion donnée à l'Europe par la Révolution, surgissent deux sentiments, deux idées principales: la liberté, la nationalité!

II

Dans la première partie de mon travail, ce sont les efforts des peuples pour conquérir leur liberté: manifestations, acclamations, insurrections, combats, chartes octroyées volontairement ou forcément, changements de gouvernements, abdications; c'est l'élan irrésistible

qui renverse les obstacles, bouleverse les vieux systèmes, maîtrise les volontés, soumet les princes à la souveraineté des nations, et substitue la loi suprême des droits et des devoirs au régime arbitraire du pouvoir absolu.

III

Dans la seconde partie, ce sont les efforts des peuples pour recouvrer leur nationalité.

Tandis que les constitutions s'élaborent pour transporter dans le domaine des institutions le progrès obtenu, on entre dans une seconde sphère d'action, où se déploient plus spécialement les aspirations des races vers leur indépendance et leur concentration individuelle. L'Irlande forge ses piques pour obtenir un parlement séparé de celui de l'Angleterre; l'Allemagne poursuit son unité; la Scandinavie et l'Allemagne se disputent le duché de Schleswig; la Pologne cherche à arracher ses tronçons détachés aux serres de la Prusse et de l'Autriche, pour les renouer et pour ressusciter; la Hongrie se forme en royaume libre; la Bohême et la Croatie rêvent un empire slave; la Moldavie et la Valachie veulent fondre en un État leurs traditions roumaines; l'Italie verse son sang le plus pur pour secouer le joug de l'étranger.

Ah! c'est que la nationalité c'est encore la liberté! La nationalité perdue est le souvenir de la défaite et de l'asservissement; la nationalité recouvrée est la liberté reconquise! La Révolution, en soulevant le cœur de l'homme contre toutes les oppressions, stigmatisait comme la plus cruelle de toutes celle d'une race par

une autre race. L'égalité même des droits, accordée ou prise, ne semblait pas une réparation suffisante des souffrances, des humiliations passées. La haine, restée vivace dans l'âme du vaincu, lui faisait savourer l'heure possible d'une vengeance à assouvir. Les peuples, dispersés, coupés par fractions, enclavés au milieu d'autres États par les lois de la force et du hasard, protestaient contre leur séparation, et tendaient à se rejoindre. La nationalité est aussi la famille! Ce sentiment exquis, suave, déposé par Dieu au cœur de ses créatures, revivait plus ardemment que jamais. Le même sang, disséminé dans une multitude, parlait plus haut et plus fort, et lui inspirait les mêmes désirs, les mêmes passions. La même origine réveillait les vieilles traditions léguées par les mêmes ancêtres, traditions de gloire ou de déchéance commune. La même langue, balbutiée par les vieillards, bégayée par les enfants, parlée par les hommes, transformée en chants par les poëtes, en psaumes, en prières par les prêtres, lien sacré que l'espace et le temps ne peuvent rompre, fraternité sainte qui réunit toujours ceux qui semblent éloignés à jamais, adressait un appel mystérieux aux fils de la même race. La même physionomie, qui donne à chaque peuple le signe caractéristique et le distingue entre tous, semblait une attraction invincible. Dans ce bouillonnement universel, chacun aspirait à retrouver sa place, son rang, son sang. L'amour de la patrie, qui fait les grands dévouements, les grands hommes et les grands peuples, poussait à relier, à reconstituer les nationalités.

IV

Mais chez les peuples que le temps et la conquête avaient mêlés dans une existence commune, il était souvent difficile d'établir une ligne de démarcation entre les vainqueurs et les vaincus. La séparation devenait impossible. Classer les uns c'était isoler les autres. Ceux-ci, à leur tour, exhalaient leurs plaintes et se préparaient à la lutte pour maintenir une union sans laquelle eux aussi se prétendaient froissés et absorbés. De là des complications, des prétextes, des obstacles, des injustices même jusque dans le droit, des prétentions exagérées et des combats! Tel est le tableau animé, palpitant, de cette seconde phase dans laquelle nous allons pénétrer, et qui, pour être bien appréciée et bien jugée, exige une grande impartialité.

V

GRANDE-BRETAGNE.

Le gouvernement anglais se trouvait sous la menace de deux dangers imminents : un soulèvement chartiste et une insurrection irlandaise.

Sur cette terre de liberté où l'opinion publique est souveraine, le spectacle d'une des plus formidables agitations qui se soient manifestées depuis longtemps, est une source d'émotion profonde et un enseignement utile. Là, tout se passe au grand jour : le mouvement, dans les journaux, dans les clubs, dans les rues; la compression, dans les Chambres, dans les déclarations

officielles, dans la presse. On assiste aux moindres incidents. Mœurs, coutumes, langage, besoins, on saisit tout; rien n'est tramé dans l'ombre. Le gouvernement connaît l'heure, le lieu, le jour, les agitateurs, les mesures, les lois qui sévissent. La nation entière est en présence. Chaque citoyen, chaque feuille publique, peut à son gré choisir son camp. La liberté seule est là pour réprimer les excès. L'opinion veille pour tous et plane sur tous. A Vienne, à Berlin, à Milan, à Palerme, l'orage éclate et foudroie, le sang coule! En Angleterre, l'opinion reste maîtresse du champ de bataille.

VI

Les délégués chartistes des villes les plus considérables s'étaient constitués en convention, au nombre de quarante-neuf, chiffre limité par la pénalité. Leur but était l'obtention d'une vaste réforme électorale divisée en six points principaux et exprimée dans une charte depuis longtemps connue (ce qui leur avait fait prendre ou donner la désignation de chartistes) : « les » élections annuelles, le suffrage universel, le vote au » scrutin, l'égalité des droits électoraux, l'abolition du » cens d'éligibilité, et le salaire des membres de la représentation. » Les moyens étaient : une pétition, une démonstration. Cela posé, je laisse parler les hommes et les choses, dont la teinte colorée et le caractère original et pittoresque ne sauraient être analysés en une langue autre que celle de la patrie de Shakspeare.

VII

A Nottingham, dans un meeting présidé par M. Roberts, cordonnier, M. Mac-Donald dit : « ..... Le 10 » avril prochain, sera présentée une pétition émanée » de tout le peuple anglais, demandant que la charte » devienne la loi du pays; ce sera notre dernière pétition!... On adoptera des mesures autres que les pétitions! — On nous menace d'un grand déploiement » de forces militaires; mais nous ne devons pas craindre les soldats. Les soldats sont nos frères, et ils sont » intéressés à ce que la charte devienne la loi du pays. » Nous organiserons des processions, des défilés, mais » avec ordre, avec le respect qui convient à des honnêtes gens pour la propriété nationale et individuelle. » — Si vous voyez quelqu'un, indigne d'être dans vos » rangs, lever la main contre la propriété, saisissez-le » et punissez-le vous-mêmes sommairement. C'est un » faux frère! Pas de pillards! en France on les a fusillés sur le terrain. C'est tout ce que valent les » voleurs!... »

VIII

A Londres, suivant M. Vernon, qui occupe le fauteuil : « L'amélioration de la condition des classes » ouvrières ne sera qu'une fiction jusqu'à ce que la » souveraineté du peuple soit établie! (Applaudissements.) La pétition de la charte sera portée à la Chambre des communes, le 10 avril, par cent mille ou » trois cent mille personnes.... Je demanderai que cent » personnes se joignent à moi le jour de la procession;

» nous nous entendrons par signes convenus, et nous di-
» rigerons la procession. (Sensation.) Je propose qu'on
» nous appelle les braves garçons : le mot est conve-
» nable puisque nous voulons renverser le gouverne-
» ment. » (Applaudissements et rires.)

M. Dixon, de Manchester : « Ce n'est pas d'aujour-
» d'hui que l'on voit des hommes se poser fièrement
» d'avance, et, le jour du danger, se mettre au lit
» bien tranquillement attendant que tout soit fini. Je
» ne ratifierai jamais une proposition qui conduirait le
» peuple au péril. Il y a une folie à vouloir organiser
» une insurrection, et à mettre les Communes en
» demeure de se prononcer dans une heure. La popu-
» lation n'a pas la moindre envie de prendre une atti-
» tude belliqueuse... (Réclamations et murmures.) —
» Rien ne justifie un appel aux armes tant que l'on
» n'aura pas épuisé les moyens moraux... » (Assez !
assez ! Cris, murmures.)

M. Jones : « Il ne faut pas avoir peur de la troupe :
» dix-huit grenadiers de la garde ont signé la pétition.
» — La Chambre des communes s'est permis de rire
» quand M. Feargus O'Connor a annoncé une motion
» qu'il comptait faire en présentant la pétition chartiste.
» Permis à lord John Russell de rire de nous. Rira bien
» qui rira le dernier !... » (Applaudissements et rires.)

IX

Les chartistes et les *repealers* irlandais, mus par une même haine contre le gouvernement, se réunissent dans Bank-street, Great-George street, Salford.

John Plinn : « Il y a à Londres 50 000 Irlandais, et » 30 000 à Manchester, qui ne laisseront pas faire une » boucherie de leurs frères en Irlande sans en tirer » vengeance. (Non ! non !) Le premier Irlandais frappé » d'une balle sera le signal de l'extermination, en » Angleterre, de la puissance aristocratique, qui rou- » lera dans la poussière. » (Applaudissements.)

William Dixon : « Les confédérés de Dublin ont » prêché l'appel aux armes. Ceux de Manchester ont » décidé qu'ils organiseraient une garde nationale. Eh » bien ! nous leur donnerons la main. Pour obtenir » quelque chose du gouvernement, il paraît qu'il faut » avoir un fusil sur l'épaule. »

James George Clarke : « Il n'y a plus qu'un moyen » d'empêcher une sanglante révolution d'avoir lieu, » c'est de donner la révocation de l'union aux Irlandais » et la charte aux Anglais. »

L'assemblée se sépare après des salves d'applaudissements pour les prévenus d'Irlande et pour Feargus O'Connor.

X

A Nottingham, il y eut, aux flambeaux, une réunion de chartistes, sous la présidence de M. Jacob Bostock, mécanicien.

M. Jonathan Beerber : « Le peuple enfin commence » à y voir clair. Nos pères, dans leur ignorance, avaient » créé les rois et les prêtres. Le peuple comprend qu'il » peut s'en passer. Mon avis est que bientôt la royauté » ne sera plus de ce monde. (Applaudissements.) Sans la » charte, il n'y a que deux classes d'hommes, le riche

» et le pauvre. — Mes amis! il faut nous tenir prêts.
» — Remarquez bien que je ne vous dis pas : Il faut
» nous battre. Je ne voudrais pas que ni vous ni moi
» nous nous fissions prendre au piége. Mais nous nous
» comprenons; cela suffit. » (Applaudissements.)

M. Harrison : « Depuis notre dernière réunion, onze
» révolutions ont éclaté coup sur coup. Entendez-vous
» les trônes qui s'écroulent? — Ou nous aurons la
» charte, ou la République sera proclamée en Angle-
» terre. » (Applaudissements.)

M. Sowter : « Je propose que notre délégué, qui
» assistera à la grande convention du 10 avril, informe
» la Convention que c'est bien la dernière pétition noire
» et blanche de Nottingham. »

Une voix : « Oui! après celle-là, les baïonnettes en
» avant! » (Applaudissements.) — Adopté.

XI

Pour préparer la manifestation solennelle du 10 avril, les meetings se multipliaient à Londres. Le 1er avril, dans Devon street Soho square, M. Vernon, président, déclare que « les choses en sont venues à ce point,
» que le peuple doit se tenir prêt même pour la pire
» éventualité. Qu'il obtienne paisiblement ses droits,
» s'il le peut! mais, dans le cas contraire, s'il faut qu'il
» se batte, eh bien!... » (La voix de l'orateur est couverte par de bruyants applaudissements.)

Un ouvrier, nommé Grospy : « Les délégués qui iront
» porter la grande pétition auront mission de défier le
» Parlement, de maîtriser le gouvernement, et même

» de jeter à l'écart, au besoin, la volonté des rois et » des reines... On parle de demander au gouverne» ment, c'est prendre qu'il faut dire! — Et pourquoi » pas? 5 000 soldats au plus sont semés à Londres. » Est-ce là ce qui nous arrêterait? et seriez-vous gens, » par hasard, si votre pétition n'était pas agréée, à » vous tenir tranquilles, à vous croiser les bras, fumant » votre pipe, ou à boire un pot de bière? (Applaudisse» ments. — Non! non!) — Si le parlement refuse de » vous écouter, c'est au palais qu'il faudra marcher! » Si on vous ferme les portes, vous les ouvrirez! — » Peut-être les officiers qui commandent les troupes, » et qui sont des aristocrates, ordonneront aux soldats » de faire feu; ne craignez pas alors! le parc est grand, » on y a ses coudées franches. — Au premier ordre de » feu, lancez-vous sur les officiers! prenez-les à la » gorge! terrassez-les! » (Applaudissements.)

XII

Dans un meeting préparatoire, à Kennington-Common, M. Ernest Jones, l'un des membres de la Convention nationale, cherche à entraîner les soldats, les Irlandais, les populations agricoles : « En vertu de la » nouvelle charte, tout soldat pourra arriver au plus » haut grade et marcher de pair et compagnie avec le » feld-maréchal prince Albert. L'armée, qui a des sen» timents d'amitié pour le pays, ne voudra pas se » séparer de lui à l'instant du danger. — Le 10 avril » est le dernier jour de grâce accordé aux whigs. S'i » faut que l'on retourne à la Chambre des communes

» une seconde fois, ce sera en armes que l'on s'y ren-
» dra. (Applaudissements.) Si le gouvernement refuse
» au peuple la charte, le peuple lui demandera la Répu-
» blique! Les citoyens de Londres sont aussi courageux
» que ceux de Paris, de Milan, de Berlin! Braves Irlan-
» dais! de votre côté, redoublez d'efforts! et les char-
» tistes d'Angleterre vous le jurent, ils arboreront le
» drapeau vert de la liberté dans Downing-street.
» (Applaudissements.) Les manufacturiers de Notting-
» ham et du Lancashire, les populations agricoles des
» districts ruraux, n'attendent que notre signal pour
» nous venir en aide. Qu'une brillante fusée s'élance et
» resplendisse comme une étoile au firmament! les
» braves se lèveront en masse, et les corrompus de
» toutes les classes tomberont. »

Existe-t-il des scènes plus dramatiques, un langage plus expressif dans son excentricité même? Le théâtre, c'est le sol de la Grande-Bretagne; les acteurs, le peuple et le gouvernement; l'intérêt qui se débat, la réforme; le dénoûment, l'avenir d'une grande nation; les spectateurs, le monde des temps présents et des temps futurs!

XIII

La Convention des quarante-neuf s'était installée le 4 avril, sous la présidence de M. Philip Magrath; M. Doyle, secrétaire. Avec son activité dévorante, elle tenait deux séances par jour.

Le 4 même, plusieurs délégués font des rapports sur les dispositions morales des populations qui les ont envoyés à la Convention.

M. Wilkinson, d'Exeter : « Les habitants de cette » ville et des environs sont plutôt des agneaux que des » loups; ils ont grande confiance dans la force morale » de la Charte, et ils ne veulent pas de la force physi- » que. »

M. Ernest Jones, d'Halifax : « Mes commettants » sont des hommes solides, tous disposés à descendre » des hauteurs de l'Yorkshire pour aider leurs frères » les patriotes de Londres. (Écoutez!) — Si la Conven- » tion est traitée dédaigneusement par la Chambre des » communes, si on la berne avec des demi-mesures, » on demandera à la reine de dissoudre le Parlement » et de renvoyer ses ministres. Si elle refuse de sou- » scrire à cet ordre, comme elle n'est que la servante » du peuple, alors la Convention fera bien de se con- » stituer en Parlement permanent, et la lutte s'ouvrira » entre les deux parlements, afin de voir qui sera le » plus fort. »

M. Linney, de Birmingham : « Les populations de » Bilston, Wolverhampton et Dudley, sont décidées à » faire tout ce que voudra la Convention. »

M. Donovan, de Manchester : « Dans cette ville seu- » lement, il y a 10 000 ouvriers sans travail. Il veulent » la Charte à tout prix; mais ils voudront y arriver sans » effusion de sang. »

M. Edmond Jones : « Liverpool flotte entre la ban- » queroute d'une part, et la révolution de l'autre. Les » mariniers de Liverpool, au nombre de 10 000, sont » sans aucune espèce de travail. »

M. James Cumming, d'Édimbourg : « Les chartistes » de cette ville sont des gens de cœur qui soutiendront

» le principe de la charte, en pleine campagne comme
» dans le donjon. La France a eu la République; l'An-
» gleterre doit avoir la Charte. »

M. Frank Mierfield, de Barnsley : « Mes commet-
» tants m'ont chargé de déclarer que si le gouverne-
» ment lançait la troupe contre l'Irlande, on lui lance-
» rait autre chose. — Si la pétition est rejetée, il faut
» que la Convention prenne en main le gouvernement
» du pays. — On divisera le pays en petites exploita-
» tions de ferme, et chacun pourra gagner sa vie à la
» sueur de son front. » (Applaudissements.)

XIV

Le lendemain, deux sténographes, envoyés par le gouvernement, sont parfaitement bien accueillis. On s'empresse de leur dresser une table sur la plate-forme.
« Le gouvernement, dit M. Reynolds, désire s'éclairer;
» tant mieux! il y gagnera; et les notes de ces mes-
» sieurs, qui ont droit à tous nos égards, le détermine-
» ront sans doute à s'amender. »

XV

Dans la séance du 6 avril, on discuta la conduite à tenir pour le cas où la pétition serait sans résultat. — M. Reynolds prononce un discours violent : « Il serait
» inutile d'envoyer de nouvelles réclamations au Par-
» lement et à la reine. Tout cela n'est qu'une farce, et
» le temps d'agir est arrivé. Je n'éprouve, quant à moi,
» aucune antipathie pour la jeune dame qui est sur le

» trône, mais je pense que tous nous avons le devoir » de fonder une constitution et des institutions sur la » base républicaine. »

La Convention fut partagée sur les suites de la démonstration. Les uns poussèrent le cri de guerre immédiate; les autres voulurent, avant la déclaration de la guerre, en référer de nouveau à leurs commettants. Dans l'état d'exaltation fiévreuse où se trouvaient les chartistes, il était présumable que les plus résolus entraîneraient les plus modérés.

XVI

Le 6, on put lire sur les murs de Londres cette proclamation affichée à profusion :

« Convention nationale! Pétition nationale! Grande » démonstration de la capitale!

» Hommes de Londres! il est temps de vous éveiller, » de vous lever et d'agir. Vous vivez à une époque » féconde en événements. On ne saurait dire les gran- » des vicissitudes, les brillants exploits, la glorieuse ré- » volution, qu'une seule heure pourrait enfanter. Tout » semblant d'apathie, en ce moment, est criminel! Re- » gardez le continent de l'Europe!... La tempête gronde » encore. La Révolution sublime, dans sa force, sème, » en les faisant sortir des ruines, les bénédictions parmi » le peuple! Puisse sa force durer jusqu'à ce que tout » vestige de despotisme infernal ait disparu du monde. » Habitants de Londres! dans ces temps régénérateurs, » vous devez songer sérieusement à votre amélioration » morale et politique.

» Vous êtes les victimes dédaignées d'un système de » mauvais gouvernement aussi barbare que suranné. » Vous avez des griefs à redresser, des droits à conqué- » rir! voilà le moment de faire disparaître les griefs et » de garder les droits. Les nations asservies reprennent » à leurs tyrans la liberté conquise par leur courage. » Resterons-nous en arrière dans la voie du progrès? » Saintes inspirations de la liberté et du patriotisme, » ne permettez point ce mépris criminel de vos solen- » nelles injonctions, ce vil abandon du droit sacré de » l'homme! — Allons! debout! en avant!... Il faut du » courage et de la persévérance!... Aide-toi, le ciel » t'aidera! »

Après un appel énergique aux Irlandais, et le tableau de leurs misères et de leurs souffrances, la Convention nationale invoque le patriotisme des industriels de Londres, et les supplie de secouer le joug que Mammon leur impose.

«... Alors que le monde entier est en marche, vou- » lez-vous demeurer immobiles? Alors que la victoire » populaire est à l'ordre du jour, quel sera votre exploit » à vous? Répondez?... Nous vous disons avec fran- » chise que l'Allemand qui court après la liberté, l'Ita- » lien émancipé, le Polonais militant et le Français » républicain, vous verront d'un œil de dédain, si vous » ne travaillez pas à la destruction de l'usurpation oli- » garchique pour y substituer le pouvoir légitime du » peuple!...

» Hommes de Londres! la question de vos libertés » naissantes ou de la continuation de votre esclavage » va, dans quelques jours, être soumise au Parlement.

» M. O'Connor a annoncé, le 27 du mois dernier, qu'il » ferait la motion suivante : — La Chambre des com» munes, reconnaissant le grand principe que le tra» vail est la sonrce de toute richesse, que le peuple est » l'unique source légitime du pouvoir, que le travail» leur doit avoir la première part des fruits de son tra» vail, que la taxe sur la représentation est une tyran» nie, et que l'on doit y résister; et croyant que les » ressources nationales seraient mieux développées par » des lois qui seraient faites par des représentants du » choix des classes ouvrières, conjointement avec les » représentants des classes vivant d'autres travaux » industriels, la Chambre, reconnaissant ces grandes » vérités, adopte les principes consignés dans le docu» ment intitulé : *Charte du peuple.* »

La proclamation donne ensuite le programme de la démonstration, elle indique : le lieu de réunion, Kennington-Common; le jour, lundi 10; le moment, onze heures du matin.

XVII

La pétition chartiste était le développement des réformes réclamées. Remarquable par le fond et par la forme, elle était appuyée sur des principes vrais, et justifiée par des abus reconnus par tous. Énergique et modérée, elle indiquait les griefs et les moyens d'y remédier. Sa rédaction conciliante eût rasséréné les esprits, si les préparatifs des clubs ne les eussent pas effrayés.

Les chartistes affirmaient, en effet, que leur pétition était couverte par cinq millions quatre cent mille signatures, majorité des hommes actifs des trois royaumes.

Ils se plaisaient à en calculer la longueur, qu'ils évaluaient à deux cents yards[1], et le poids, à six quintaux. Un char triomphal de trente pieds de long devait la transporter ainsi que les délégués. Ce char devait être surmonté d'un drapeau tricolore immense. Les divers métiers y étaient convoqués avec leurs bannières respectives. La Convention comptait sur un cortége de 300 000 citoyens, accourus de toutes parts pour présenter la pétition au parlement. M. Feargus O'Connor avait mission de la déposer dans la Chambre des communes.

L'Angleterre attentive avait les yeux fixés sur les moindres incidents de cette démonstration colossale, qui s'annonçait comme un ouragan auquel rien ne pourrait résister. Les discours tenus dans les meetings étaient nets et clairs. La réserve des uns parlait aussi haut que l'expansion passionnée des autres. La présence seule d'une masse aussi considérable, concentrée dans un but vigoureusement tracé, était une véritable révolution, dont il était difficile de prévoir les conséquences terribles. Le 7, un délégué s'était laissé emporter jusqu'à dire « que le rejet de la pétition serait une déclaration de guerre contre le peuple ; que la Convention » constituerait le parlement du peuple, et que, s'il était » nécessaire, elle devrait faire ce que fit le Parlement » au temps de Charles Ier » ; et sa voix était couverte par les applaudissements!

XVIII

Le Parlement et le gouvernement voyaient, non sans

[1] Le yard vaut 0m 914.

crainte, mais avec calme et dignité, s'amonceler les nuages à l'horizon, et prenaient leurs mesures pour les dissiper avant l'éclat de la foudre.

Le 6 avril, dans la séance des Communes, sir G. Grey, interpellé, répliqua : « J'ai entre les mains un avis » qui a été, je crois, publié hier, signé par trois indi- » vidus, dont l'un se dit secrétaire, je présume, de » l'association chartiste, et par lequel il annonce la for- » mation d'une Convention, la présentation d'une péti- » tion au Parlement et la marche réglée d'une proces- » sion... Le gouvernement a résolu de faire publier, » dans une demi-heure, une notification portant qu'aux » termes des statuts de la commune du royaume, une » pareille procession est illégale.... »

M. Feargus O'Connor prit la parole pour défendre le droit constitutionnel du cortége, et se vit obligé de protester de ses intentions pacifiques.

Le ministre persista, et promit pour le lendemain, avant tout autre ordre du jour, la présentation d'un bill, à l'effet de pourvoir à une plus grande sécurité de la couronne et du gouvernement du royaume. (Applaudissements.)

XIX

Le soir même la notification paraissait affichée sur les murailles : «... Attendu qu'un acte du Parlement, » adopté en la treizième année du règne du feu roi » Charles II, intitulé — *Acte contre le tumulte et les désor- » dres* sous prétexte de préparer ou présenter des pé- » titions publiques ou d'autres adresses au roi en son » Parlement — a déclaré que personne ne se rendrait

» auprès du roi, ou de l'une ou l'autre Chambre du » Parlement, sous prétexte de présenter ou remettre » une pétition, plainte, ou remontrance, déclaration » ou autres adresses, avec un très-grand nombre » d'hommes, ni en aucun temps avec plus de dix per- » sonnes;

» Attendu qu'une réunion est convoquée pour le » 10 avril... que certaines personnes se rendront pro- » cessionnellement à la Chambre des communes, avec » un très-grand nombre d'hommes...; attendu que l'on » a été averti que des personnes avaient reçu le conseil » de se procurer des armes et de les porter à cette pro- » cession...; attendu que le projet de procession est de » nature à exciter la terreur et l'alarme dans les esprits » des sujets de la reine, tout le monde est engagé par » les présentes, et il est enjoint rigoureusement à tous, » de ne point assister, ni participer, ni être présent à » cette réunion ni à cette procession.

» Toutes les personnes bien disposées sont requises » par les présentes d'aider à faire exécuter les disposi- » tions de la loi, à protéger efficacement la paix publi- » que, en comprimant toute tentative de désordre.

» C. Rowan, R. Maine. »
» Commissaires de police de la métropole.

» Bureau de police de la métropole, Whitehall-place, 6 avril 1848.

XX

Dans ce pays, où la lettre même de la loi a un empire absolu, les membres de la Convention chartiste comprirent la nécessité d'avoir l'opinion publique pour

eux, et de rejeter sur le gouvernement les torts de l'agression ; ils décidèrent une démarche auprès des ministres, afin de signifier que les hommes de la procession ne seraient pas armés.

En effet, le lendemain 7, sir G. Grey déclara avoir reçu une lettre, signée par trois individus, affirmant « qu'ils n'avaient jamais eu l'intention de convoquer » une masse armée pour former une procession... qu'ils » tenaient vivement à la conservation de la paix publi- » que et des propriétés, et que, dans le cas où il y aurait » quelques troubles, ils ne seraient pas occasionnés » par les personnes de la procession. »

Lord John Russell affirma qu'une pétition revêtue d'un aussi grand nombre de signatures serait traitée, par le gouvernement et par la Chambre, avec toute la considération qu'elle méritait. Mais sir G. Grey répliqua à une interpellation de l'honorable M. Bright, qui demandait « si le ministère défendait à la fois la réu- » nion et la procession », qu'il était difficile de répondre à la question en termes absolus, parce que si le meeting prétendait former et grossir une procession immense, de nature à effrayer et à alarmer, il considérerait une pareille manifestation comme illégale.

Les membres de la Convention, confiants dans leurs droits, firent de leur côté un appel aux habitants de Londres. Le même jour, ils affichèrent qu'ils persistaient à tenir le meeting et à faire une procession, et ils protestèrent à l'avance contre toute violation du droit de pétition et de réunion publique. — Résolus à respecter les personnes et les propriétés, ils étaient déterminés à faire respecter leurs personnes et leurs propriétés.

XXI

Ainsi, de part et d'autre, les résolutions étaient prises, et la question nettement posée. Le gouvernement maintenait son droit de répression, les chartistes leur droit de réunion. De part et d'autre, on se plaçait sous l'égide de la loi si strictement observée en Angleterre. On sentait de quel poids elle était dans la balance. Le ministère discutait avec soin, argumentait avec méthode, posait ses considérants et tirait ses conclusions. Les chartistes invoquaient les antécédents de 1831 et 1834, et ne négligeaient aucun argument. Le pouvoir en appelait à l'ordre public; les citoyens, à la liberté! On semblait arrivé dans une impasse d'où l'on ne pouvait sortir que par une lutte formidable; et chaque partie cherchait à faire rejaillir sur la partie adverse la responsabilité de l'attaque et l'horreur du sang versé.

Influence similaire des causes sur les effets, et de l'exemple sur l'esprit humain! L'Angleterre se trouve exactement au point même où était la France à la veille des journées de Février. Le but est semblable : la réforme électorale et parlementaire. Le droit contesté est également le droit de réunion et de procession. Les conséquences seront-elles pareilles ?

XXII

Le gouvernement distribuait des armes à feu à tous les constables, établissait des postes nouveaux sur les points les plus importants de la Cité, organisait en corps

les employés des divers ministères, appelait les troupes dans les environs de Londres, disposait les forces considérables de l'artillerie, levait le plan de barricades défensives, ordonnait aux bateaux à vapeur de se tenir prêts pour le transport des soldats, et enfin confiait au duc de Wellington le commandement général.

Mais le plus important pour les ministres, réunis à tout moment en conseil, c'était de trouver dans la population même un point d'appui contre la population, et d'organiser une armée de constables volontaires, espèce de garde civique appelée dans les jours d'émeute. Ils y consacrèrent leurs soins.

XXIII

Dans de telles circonstances, Louis-Napoléon Bonaparte, réfugié à Londres après la tentative de Boulogne et son évasion du fort de Ham, crut devoir offrir ses services au gouvernement anglais comme constable volontaire.

XXIV

Les chartistes aussi redoublaient d'efforts pour accroître le nombre de leurs partisans. De nombreux meetings, des clubs dans tous les quartiers, excitaient les passions du peuple et soufflaient le feu; des émissaires circulaient dans les ateliers, communiquant la fièvre qui les dévorait. Ils citaient les victoires des peuples de Paris, de Vienne et de Berlin, et dénonçaient à la vengeance publique une oligarchie enrichie de la

dépouille des siècles et possédant le sol entier. Le moment était enfin venu de rétablir l'égalité; il fallait le saisir. Des armes étaient préparées, des mots d'ordre échangés, des drapeaux tricolores disposés. Les chartistes de toutes les villes manufacturières étaient sollicités d'accourir à Londres, ou de faire au besoin une diversion puissante dans leurs contrées. On comptait enfin sur l'énergique concours des Irlandais, auxquels on promettait le *repeal*, le redressement de leurs griefs, et la reconstitution de leur nationalité.

XXV

Irlande. — L'agitation en Irlande était encore plus passionnée qu'en Angleterre, l'irritation plus violente, le langage plus excentrique. Les poursuites dirigées contre les chefs de la jeune Irlande, MM. Smith O'Brien, Meagher et Mitchell, n'avaient fait qu'accroître leur popularité et exaspérer davantage des esprits exaltés. Les discours, les publications, les actes, prenaient une teinte plus sombre; et, jusque dans les villes reculées, les hameaux isolés, les vallées lointaines et les montagnes arides, les échos les répercutaient plus virulents, plus agressifs, plus terribles.

Après l'ovation de ces trois citoyens, à leur sortie du bureau de police de Dublin, M. O'Brien avait adroitement cherché à réconcilier la jeune et la vieille Irlande, en adressant, devant la foule, des remerciements aux O'Connell qui avaient offert leur caution..... Grâces « en soient rendues à lord Clarendon! s'était-il écrié. » Il nous a tous réunis sous un seul drapeau, et avant

» longtemps il apprendra ce que c'est que d'avoir
» affaire aux Irlandais réunis. » (Applaudissements.)

M. Mitchell avait parlé à son tour : — « Mes amis, » on m'a fait l'honneur de m'arrêter, et je dois vous » dire que je me moque de cette persécution pitoyable. » (Applaudissements.) Nous sommes accusés d'avoir » manqué à la majesté de la loi. (On rit.) Eh bien! si » nous ne manquons pas mieux à cette majesté (Hilarité), j'entends être à l'instant même proclamé un » traître, un misérable. (Applaudissements.) On me reproche de vous avoir poussés à la révolte, au mécontentement; mais il me semble qu'il n'y a pas besoin » de grands efforts pour cela! De quoi, je vous prie, » pourrions-nous être contents? (On rit.) Si le gouvernement croit pouvoir intimider ainsi des hommes bien » déterminés et décidés à arracher la patrie à l'oppression sous laquelle elle gémit, avec le pays, qui est à » nos côtés, mes amis, c'est nous qui renverserons le » gouvernement. » (Acclamations.)

M. Meagher : « Avant de partir pour Paris, je saisis » l'occasion de vous dire que je compte bien employer » tout l'intervalle qui doit s'écouler entre ce moment et le » jour de ma comparution devant le banc de la reine, » à servir la cause de la révolte. (Applaudissements.) » Aux juges, aux jurés, à tous les agents de ce gouvernement sanguinaire, je dirai que si j'ai parlé le » langage de la révolte, c'est parce que j'ai pensé que » c'était le langage de la liberté! (Applaudissements.) » Si le peuple se groupe autour de nous, et j'entends » dire par là, autour de la justice et de la liberté, (Oui! » oui!) nous battrons le Gouvernement, sinon devant

» les tribunaux, du moins sur un plus vaste champ. » (Applaudissements.)

M. Dohenny : « Vendredi je me suis présenté dans » une grande réunion d'Anglais à Manchester, et, si le » sang irlandais coulait, je puis vous garantir qu'il y » aurait des vengeurs en Angleterre. Le peuple anglais » souffre comme nous d'être mal gouverné.... Séparez- » vous tranquillement, mais tenez-vous prêts pour l'oc- » casion qui va s'offrir !... »

XXVI

Deux jours plus tard, dans une séance de la confédération irlandaise, M. Richal O'Gormon s'écriait avec véhémence : « Oui! la lame est sortie du fourreau; » l'armistice a cessé. Dieu défende maintenant le bon » droit! (Tonnerre d'applaudissements). Notre cri doit » être : *Armez-vous! armez-vous!* Les révolutions sont » inutiles, les discours tenus dans les meetings de vains » mots, si nous n'avons pas tous des armes. Ce qu'il » nous faut aujourd'hui, c'est la république irlandaise! »

XXVII

Mitchell, cité devant le banc de la reine, jette, le 24 mars, l'insulte et le défi « au très-honoré comte de » Clarendon, qu'il flétrit du titre d'exécuteur général » de Sa Majesté, et de boucher général de l'Irlande... » Je me fais fort d'y prouver que ce que vous appelez » le Gouvernement n'est qu'une frauduleuse usurpation » de pouvoir, basée sur la corruption et le mensonge,

» soutenue par la force. Ce que vous voulez!.... vous
» voulez approvisionner les tables anglaises par les ali-
» ments irlandais! vous voulez les laines irlandaises
» pour habiller les corps anglais! vous voulez le sang
» et les os des Irlandais pour les armées anglaises! en
» un mot, vous voulez l'Irlande pour les Anglais! Eh!
» périsse l'Irlandais affamé, abattu par le sabre d'un
» dragon anglais! — La question est nettement posée :
» Ou, nous autres Irlandais, nous sommes de trop en
» Irlande! ou c'est vous qui êtes de trop! Vous et nous
» nous sommes des ennemis mortels, et il faut que l'un
» ou l'autre succombe!

» Enfin, voilà donc la nation irlandaise aux prises
» avec le gouvernement anglais! Quel que soit le champ
» de bataille qui vous plaise, le banc de la reine ou les
» rues, la campagne est ouverte! quelle que soit l'arme
» choisie, le jury acheté ou le sabre affilé, vous trou-
» verez vos hommes, mylord! vous nous abattrez, ou
» nous vous jetterons bas!

» Je suis, mylord, votre mortel ennemi!

» John Mitchell. »

Il y a du désespoir, de la rage et du sang dans chaque mot de cette remarquable et farouche apostrophe! Après avoir lancé contre le lieutenant son cri de guerre, Mitchell ne craignait pas de remonter jusqu'à la reine, par une raillerie amère.

Il écrivait à lord Milton, membre de l'association du *Repeal* :

« Vous disiez ces jours derniers, mylord, que la
» reine d'Angleterre est une femme charmante! C'est
» possible! Mais les Irlandais n'ont jamais eu la fa-

» veur de voir cette royale dame, et nous ne pouvons » juger de sa beauté. Tout ce que nous savons, c'est » que pour de si beaux yeux (à votre dire, mylord!) » nous payons fort cher, non-seulement pour elle, mais » encore pour ses ministres, ses palais, ses enfants, » sa mère, son mari, ses oncles, ses tantes, leurs en- » fants, leurs mères et leurs maris!... »

XXVIII

Le bas clergé catholique partageait ces sentiments de haine. Le révérend Peyton, curé catholique, adressait une lettre pastorale à ses paroissiens :

« Le peuple peut être sûr de trouver les prêtres à » leur poste, alors que la vie du peuple est en péril, » soit par la famine, soit par la peste, soit par l'épée » d'un tyran! Le clergé a la conviction bien arrêtée » que les pétitions, sans cesse adressées à un parle- » ment sourd à toutes les remontrances, sont parfaite- » ment inutiles et absurdes; que la résistance à l'op- » pression est aussi bien une vertu en Irlande que sur » le continent; que la liberté achetée, s'il en est be- » soin, même au prix de quelques existences, est pré- » férable à la tyrannie avec ses holocaustes de victimes » humaines, immolées sur l'autel du despotisme, de » l'avarice et de l'ambition. »

XXIX

La presse ne cessait de souffler le feu.

L'*United-Irishman* publie l'organisation de clubs armés, les souscriptions volontaires, la fabrication des armes :

« Il ne faut pas dédaigner les piques et surtout les » faux ! » — « Si l'on en vient aux mains dans les rues » de Dublin, que toutes les ressources de la chimie ser» vent à créer des armes au peuple, qu'il n'y ait pas » d'acide trop corrosif, de poudre trop fulminante; » que de belles mains (celles des citoyennes) ne trou» vent rien ni de trop chaud, ni de trop lourd, pour en » écraser les ennemis de la patrie. L'eau de roses ne » servirait à rien ! »

Suivant la *Nation*, autre journal :

« La nécessité ne connaît pas de loi. L'obéissance à » un gouvernement qui consacre la spoliation et la » destruction, est un crime; l'alliance avec lui, une con» spiration contre la patrie. Un peuple las du joug ne » fait plus de distinctions subtiles; il confond tout, Cla» rendon avec Russell, Russell avec Sa Majesté, Sa » Majesté avec le premier commissaire de police venu. » La famine a jeté la perturbation dans ses sens. La né» cessité ne connaît pas de loi, elle fait loi. Mieux vaut » se jeter à la nage que d'attendre tranquillement la » mort sur le bâtiment naufragé qui va couler bas..... » Des deux adversaires, c'est le peuple qui a le moins » soif de sang. Mais s'il faut que l'on en vienne aux » mains, Dieu garde le bon droit! c'est le droit du » peuple. »

XXX

L'*United-Irishman* poussait l'audace jusqu'à donner un cours complet d'insurrection dans un article intitulé : *La Mode française*[1].

[1] Traduction du *Journal des Débats*, 7 avril.

« ..... Paris est coupé en deux par la Seine, comme » Dublin par la Liffey. Mais au lieu d'une demi-douzaine » de casernes ouvertes et sans défense possible, comme » celles dont nous nous laissons effrayer et où quelques » 4000 hommes dorment, s'éveillent et se rendor- » ment, Paris était entouré de murailles fortifiées et » de forts armés de canons, et contenait une garnison » de 100 000 hommes. Tout cela cependant n'a pas » effrayé les Parisiens..... »

Le journal explique ensuite comment tous les moyens qui servent à un gouvernement peuvent également servir à des insurgés, et comment les Parisiens ont isolé la ville en brisant les chemins de fer et les ponts, en se rendant maîtres des communications. Il poursuit son étrange leçon par une démonstration de barricades et d'une bataille dans les rues :

« La ville une fois isolée, ce qu'il y a à faire à l'inté- » rieur est assez simple.

» 1° Une rue peut être une bonne galerie de tir pour » les troupes, mais elle peut devenir aussi un bon défilé » pour les prendre. Dans le vocabulaire de l'exercice » il n'y a rien qui réponde à ceci : « Infanterie, prenez » garde aux pots de fleurs, aux tuiles, aux briques, » aux cheminées..... » Or, tout ceci, jeté verticalement » sur la tête d'un bataillon, est irrésistible.....

» 2° Des bouteilles, de la poterie et d'autres projec- » tiles, non-seulement renversent et blessent l'infan- » terie, mais rendent les rues impénétables à l'artil- » lerie et à la cavalerie. ..... Ces armes admirables » abondent dans toutes les maisons. Le moindre gamin » qui a l'instinct d'ingénieur, peut prendre une bou-

» teille à eau de Seltz ou un flacon à verre épais, bien
» sec à l'intérieur, remplir cela avec des cailloux et de
» la ferraille, mettre de la poudre dans les interstices,
» bien les boucher, faire un trou au bouchon, y ajouter
» une intelligente fusée, et il aura une bombe ou une
» grenade domestique avec laquelle il pourra, soit
» s'emporter la main, soit produire un effet mortel
» parmi l'infanterie et surtout parmi la cavalerie... Les
» citoyens auront encore à verser sur les troupes de
» l'eau ou de l'huile bouillante, mieux encore du vi-
» triol froid. Le plomb fondu a du bon, mais il vaut
» mieux en faire des balles...

» 3° Les Parisiens ne commettent jamais la bévue de
» commencer par attaquer les casernes ou les forts.
» Leur tactique est d'attirer la troupe dans des rues
» étroites où elle ne peut avancer que par quelques
» hommes de front, et où les passages, les allées, les
» coins, donnent d'excellents moyens de la prendre en
» flanc ou par derrière.....

» 4° De cette façon, chaque rue devient un dé-
» filé. Mais elle contient aussi les éléments pour de-
» venir une forteresse impénétrable..... c'est-à-dire
» la barricade ! »

L'écrivain se plaît ensuite à décrire la manière de dresser les barricades, et il ajoute : « Eh bien, figurez-
» vous cent barricades pareilles dans Paris, les rues pa-
» vées de bouteilles cassées, les mères jetant les meubles
» par les fenêtres, les hommes défendant les barri-
» cades, les petits enfants se jetant sur les baïonnettes,
» le son du tocsin, le chant de la *Marseillaise*, les cris
» furieux de vengeance, les palais en flammes, et *Vive*

» *la République!* comment s'étonner que Louis-Phi-
» lippe soit tombé ?.... »

Il termine ce cri délirant de la révolte par la déclaration que « ses articles guerroyants seront de plus en » plus violents, jusqu'à ce qu'ils aient produit, non pas » une émeute dans la rue, mais un armement systématique et universel pour délivrer l'Irlande des bou» chers anglais et planter le drapeau vert sur le châ» teau de Dublin ».

XXXI

En effet, John Mitchell lança bientôt cette farouche déclaration de guerre contre le comte de Clarendon. Ce n'est plus du style, c'est du fiel!...

« Mylord,... on vous a dit que j'étais fou, fou dange» reux. Non, je suis seulement possédé d'un esprit » de révolte, et je crois avoir une mission, celle de » contribuer à la destruction définitive du vieil empire » d'Angleterre tout sanglant, de ce vieux monstre car» nivore qui depuis si longtemps dévore les entrailles » et le cœur de l'Angleterre, et qui suce la moelle des os » de l'Irlande. Contre cet empire de l'enfer, des milliers » d'âmes de mes compatriotes égorgés crient toutes les » nuits : Vengeance ! Le ciel a entendu ces cris de ven» geance. Le pavillon de pirate, qui a si longtemps bravé » la bataille et la brise, ne flotte plus que sur un vais» seau désemparé ; le Charybde du chartisme hurle » sous ses flancs ; les écueils du *repeal* l'assiégent ; et » les malédictions du monde redoublent la force et le » bruit de la tempête. Il va sombrer, ce pirate teint de

» sang et rempli d'ossements humains. Son avant ne » servira plus de pont de refuge. De tous les bruits de » la terre un bruyant hourrah retentira. Contribuer à » ce grand œuvre de nécessité et de miséricorde est » ma plus haute ambition; et je crois que pour le faire » il ne faut qu'une chose : armer l'Irlande!..... Dieu » merci, le peuple irlandais court aux armes!..... Vos » mouchards, vos valets de bourreaux anglais n'arrête- » ront pas l'élan de cette croisade. Recevez-en l'assu- » rance et l'expression du plus profond mépris de votre » très-obéissant serviteur. »

Il reste du poison au bout de la plume de l'écrivain; il l'use dans un *post-scriptum*:

« J'avais eu la pensée de vous demander une cer- » taine décence et quelque justice dans la composition » du jury, mais à quoi bon? De vous, je n'attends ni » justice, ni courtoisie, ni indulgence. Si vous me tenez » en votre pouvoir, je ne vous demande pas de pardon, » pas plus, Dieu me garde! que je ne vous en mon- » trerais moi-même. »

XXXII

On pourrait penser que ces cris de fureur, cette polémique sombre n'étaient que les fantômes d'une imagination exaltée jusqu'au délire. Mais ce qui leur donnait l'aspect d'une effrayante réalité, c'est que les feuilles publiques qui les transmettaient à la nation étaient enlevées par des masses d'acheteurs, tant en Irlande, à Dublin, où douze mille exemplaires disparaissaient comme l'éclair, que dans les villes d'An-

gleterre, Manchester, Liverpool, Nottingham, où le chartisme était en faveur; c'est que ces feuilles répondaient aux sentiments de haine que trois années de disette, de détresse, avec des cadavres d'hommes, de femmes, d'enfants décimés par la misère et la faim, semblaient justifier et accroître jusqu'à la rage; c'est que les conseils émis étaient exactement suivis.

XXXIII

Des clubs dits *de la carabine* s'organisaient et se multipliaient. On se rassemblait dans des cours spacieuses, situées dans des rues obscures, pour s'y exercer au maniement des armes et au tir. Les jeunes gens y devenaient d'une adresse prodigieuse, et ne craignaient pas, devant des agents qui venaient quelquefois les épier et les surveiller, de dire, en touchant le but : « Cette balle pour lord Clarendon! celle-ci pour » sir Henri Hardinge! » Les carabines, les fusils, les piques, étaient si vivement recherchés, ainsi que les armes de toutes sortes, qu'ils avaient doublé, triplé de valeur. Dans certains endroits, les forgerons, en travaillant jour et nuit, ne pouvaient suffire à la fabrication et à la vente des piques. Un grand nombre d'Irlandais se présentaient au tribunal de la pénitence pour se réconcilier avec Dieu, afin de pouvoir sans crainte affronter la mort et conquérir le ciel par le martyre. L'Irlande n'attendait plus qu'un signal et un jour, pour se soulever avec toute l'énergie désespérée que peut donner l'amour de la patrie poussé jusqu'au fanatisme.

XXXIV

Le gouvernement, de son côté, ne restait pas immobile. Il prépara les moyens d'une répression prompte et vigoureuse. Il renforça la garnison de Dublin par le 52ᵉ régiment. D'autres régiments suivirent. Une division de la marine militaire fut dirigée de Plymouth sur Cowe. Le lord-lieutenant s'entoura d'un conseil actif pour parer au danger imminent et échanger avec le cabinet de Londres dépêches sur dépêches, courriers sur courriers.

Les inquiétudes, les alarmes du gouvernement se manifestèrent publiquement, le 3 avril, à la Chambre des communes, où un représentant des Anglais en Irlande interpella le ministère, qui ne dissimula rien de la gravité de la situation.

« Il n'est personne, dit lord Jocelyn, qui n'ait vu » avec indignation et dégoût le langage tenu par certains hommes criminels, qui ont harangué le peuple » dans le but de renverser les institutions nationales et » de faire la guerre à la couronne; le public anglais a » vu avec indignation et dégoût qu'il s'était trouvé en » Irlande des hommes assez dépourvus d'honneur personnel et national pour être, en ce moment même, » à demander à un pays étranger des prêts d'armes, » afin d'accomplir leurs desseins criminels.... Le gouvernement de Sa Majesté croit-il le pouvoir exécutif » assez fort pour étouffer cet esprit de révolte à son » début ?... »

Lord John Russell se lève et dit, au milieu du plus

profond silence : « Il n'est que trop vrai que l'on a » tenu en Irlande un langage excitant à la révolte con» tre la couronne et provoquant le peuple à des actions » de violence contre les personnes et les propriétés, » langage tendant à faire de l'Irlande un pays distinct, » indépendant de la couronne du Royaume-Uni. On » pourrait, à certaines époques, considérer un tel lan» gage comme l'expression d'une effervescence passa» gère, comme des divagations passionnées ne pouvant » avoir un dangereux effet. Malheureusement, il n'en » est pas ainsi ! (Écoutez !)

» Il faut considérer les effets de ce langage sur la » nation, facile à exciter, à laquelle il est adressé; il » faut considérer ses effets alors qu'il coïncide, d'une » part, avec la très-grande détresse ressentie depuis » trois ans par toutes les classes, détresse portant natu» rellement ces classes à prêter l'oreille à la proposition » d'un remède désespéré, et, d'autre part, avec la » grande fermentation produite par les récents événe» ments de France et d'autres parties du continent. » Quelle que soit la pensée qui ait dicté ce langage, » toujours est-il qu'il a été suivi de la fabrication de » piques, de l'organisation de clubs armés, de prépa» ratifs ouvertement avoués par une partie de la presse » irlandaise, dans le but d'exciter la guerre civile.... »

Le ministre descendit de la tribune en déclarant que le gouvernement veillait et ne reculerait pas, au besoin, devant la demande de nouveaux pouvoirs.

XXXV

En effet, le 7 avril, la crise apparaissait tellement formidable que le gouvernement crut devoir réclamer de la Chambre des communes un bill de compression, pour étendre à l'Irlande une loi de haute trahison qui jusque-là n'avait été applicable qu'en Angleterre et en Écosse.

Le ministre de l'intérieur, sir G. Grey, déclara qu'il le regrettait, mais qu'il y était contraint par les projets séditieux et traîtreux de personnes qui poussaient à l'insurrection flagrante. Il ne prétendait pas apporter une restriction nouvelle aux droits du peuple, droits consistant à se réunir, à discuter les affaires publiques ou à faire des pétitions pour redresser les griefs. Toutefois, il y avait des limites à l'exercice de ces droits constitutionnels. Ces limites étaient récemment transgressées. Lord Clarendon avait ouvert une poursuite pour réprimer ce langage. On avait répondu audacieusement en proclamant que « jusqu'ici on avait prêché » la sédition en connaissance de cause, et que l'on était » tout disposé à commettre le crime de haute trahison. »

L'exemple, donné par la France, de l'abolition de la peine de mort, engagea le ministère à supprimer également du bill présenté cette pénalité, hors le cas d'emprisonnement du souverain ou d'attentat à sa vie.

M. John O'Connell combattit le bill comme n'étant pas nécessaire, mais il crut ne pas devoir hésiter à protester contre certains discours récents et à condamner la criminelle folie de ceux qui poussaient à la révolte.

M. Joseph Hume s'éleva contre la clause qui tendait à punir les harangues publiques.

Lord John Russell fit remarquer qu'il ne s'agissait pas d'étouffer les voix qui se faisaient entendre en plein air, mais de punir ceux qui, ouvertement et de propos délibéré, excitaient les étrangers à envahir l'Angleterre.

L'appui de M. Feargus O'Connor, chef des chartistes, ne pouvait manquer à l'Irlande. Il se borna à déclarer que, fût-il seul à protester contre un pareil bill, il le combattrait.

Vingt-quatre voix seulement, sur 283, refusèrent leur adhésion ; 259 s'empressèrent de donner leur haute approbation aux mesures de salut public.

XXXVI

Jamais, depuis longues années, la Grande-Bretagne n'avait été jetée dans d'aussi grands périls de guerre civile; et la guerre civile, dans les trois parties de ce puissant et riche pays, eût été épouvantable. — En Irlande : guerre de séparation et d'indépendance! guerre des Anglais contre les Irlandais! guerre des catholiques contre les protestants! guerre entre les propriétaires et les tenanciers! guerre entre les riches et les pauvres! En Angleterre et en Écosse : guerre contre l'aristocratie! guerre des chaumières contre les châteaux! guerre des ouvriers contre les maîtres! guerres horribles! guerres où le pillage, l'incendie, la destruction, eussent terrifié l'humanité! guerres de vengeance! guerres de la faim et de la misère contre la fortune, contre le capital! guerres de désastres infinis!

abîme effroyable dont on ne pouvait mesurer la profondeur.

XXXVII

La députation des Irlandais, présidée par MM. Smith O'Brien et Meagher, qui s'était donné mission de porter au peuple français des adresses de félicitation sur la victoire de Février, et de sonder les dispositions du Gouvernement provisoire, était arrivée à Paris. Elle se présenta, le 3 avril, à l'hôtel de ville, et ne dissimula pas qu'elle espérait le concours de la France.

Il était au pouvoir du Gouvernement de la République de verser sur la Grande-Bretagne des calamités inouïes, et de déchaîner sur elle des tempêtes de feu et de sang. Des encouragements publics ou des promesses secrètes eussent donné à l'insurrection une force immense. Les agitateurs irlandais et les chartistes, déjà redoutables par eux-mêmes, par leur masse et par leur haine, devenaient encore plus formidables par l'appui de la France. Le langage tenu à l'hôtel de ville allait donc exercer une influence suprême sur les destinées, non-seulement de la Grande-Bretagne, mais de l'Europe. Le cabinet de Londres, les gouvernements étrangers, attendaient avec une anxiété avouée. Le monde écoutait.

Le Gouvernement provisoire sut-il maintenir les principes de politique loyale et libérale qu'il avait posés? M. Lamartine, puisant des exemples dans le passé, sut-il satisfaire, à la fois, aux vives sympathies des cœurs français pour l'Irlande, aux aspirations des peuples vers le progrès, et aux lois éternelles de l'honneur et

du devoir des nations les unes vis-à-vis des autres? Que l'on en juge par cette réponse :

XXXVIII

« ..... Dites à vos concitoyens que le nom de l'Ir-
» lande et le nom de la liberté courageusement défen-
» due contre le privilége, est un même nom pour tout
» citoyen français. Dites-leur que cette réciprocité
» qu'ils invoquent, que cette hospitalité dont ils se
» souviennent, la République sera glorieuse de s'en
» souvenir et de les pratiquer toujours avec les Irlan-
» dais. Dites-leur surtout que la République française
» n'est pas et ne sera pas une république aristocra-
» tique, où la liberté masque le privilége, mais une
» république embrassant le peuple tout entier dans les
» mêmes droits, dans les mêmes bienfaits.

» Quant à d'autres encouragements, il ne serait pas
» convenable à nous de vous les donner, à vous de les
» recevoir. Je l'ai déjà dit à propos de la Suisse, à
» propos de l'Allemagne, à propos de la Belgique et de
» l'Italie, je le répète à propos de toute nation qui a
» des débats intérieurs à vider avec elle-même ou avec
» son gouvernement : quand on n'a pas son sang dans
» les affaires d'un peuple, il n'est pas permis d'y avoir
» son intervention ni sa main. Nous ne sommes d'aucun
» parti, en Irlande ou ailleurs, que du parti de la jus-
» tice, de la liberté et du bonheur des peuples! Aucun
» autre rôle ne nous serait acceptable, en temps de
» paix, dans les intérêts, dans les passions des nations

» étrangères. La France veut se réserver libre pour
» tous les droits.

» Nous sommes en paix, et nous désirons rester en
» bons rapports d'égalité, non avec telle ou telle partie
» de la Grande-Bretagne, mais avec la Grande-Bretagne
» tout entière. Nous croyons cette paix utile et hono-
» rable, non-seulement pour la Grande-Bretagne et
» pour la République française, mais pour le genre
» humain. Nous ne ferons aucun acte, nous ne dirons
» aucune parole, nous n'adresserons aucune insinua-
» tion en contradiction avec les principes d'inviolabilité
» réciproque des peuples que nous avons proclamés
» et dont le continent recueille déjà les fruits.

» La monarchie déchue avait des traités et des di-
» plomates. Nous avons des peuples pour diplomates et
» des sympathies pour traités. Nous serions insensés de
» changer une telle diplomatie au grand jour, contre
» les alliances sourdes et partielles avec les partis,
» même les plus légitimes, dans les pays qui nous
» environnent.

» Cette conduite nous est inspirée, quelque pénible
» qu'elle soit, par le droit des gens autant que par nos
» souvenirs historiques.

» Savez-vous ce qui a le plus irrité et désaffectionné
» la France de l'Angleterre dans la dernière Républi-
» que? C'est la guerre civile, reconnue, soldée et servie
» par M. Pitt, dans une partie de notre territoire; ce
» sont ces encouragements et ces armes donnés à des
» Français, héroïques aussi comme vous, mais à des
» Français combattant d'autres Français : ce n'était pas
» là la guerre loyale, c'était la propagande royaliste

» faite avec le sang français contre la République. Cette
» conduite n'est pas encore, malgré nos efforts, tout à
» fait effacée de la mémoire de la nation.

» Eh bien, cette cause de ressentiments entre la
» Grande-Bretagne et nous, nous ne la renouvellerons
» pas en l'imitant jamais. Nous recevrons avec recon-
» naissance les témoignages d'amitié des différentes na-
» tionalités qui forment le grand faisceau britannique.
» Nous faisons des vœux pour que la justice fonde et
» resserre l'unité des peuples, pour que l'égalité en soit
» de plus en plus la base, mais en proclamant avec
» vous, avec elle et avec tous, le saint dogme de la
» fraternité. Nous ne ferons que des actes fraternels,
» comme nos principes et nos sentiments, pour les
» Irlandais. »

Ce langage, digne et vrai, excita l'enthousiasme des délégués, hommes de passion, mais, avant tout, hommes de cœur et d'intelligence. Entraînés par le charme de cette éloquence élevée, ils manifestèrent leur adhésion spontanée par les cris de *Vive la République! Vive le Gouvernement provisoire! Vive Lamartine!*

XXXIX

Le gouvernement de la République avait déclaré qu'il offrait l'épée de la France à toute nationalité opprimée par une armée étrangère, et qui chercherait à se reconstituer. Mais exciter les luttes intérieures des peuples, soudoyer une Vendée dans la Grande-Bretagne, ne pouvait entrer dans la pensée d'un gouvernement de principes.

La presse anglaise de tous les partis fut unanime, comme la presse irlandaise, pour honorer la loyauté d'une politique aussi sincère.

« Jamais, dit le *Daily News*, réponse plus sensée, » plus courageuse et plus noble, ne fut faite par un » ministre ou un souverain... Il est dans l'histoire des » rois peu d'exemples d'honnêteté, de franchise et » de désintéressement semblables en politique inter- » nationale. M. Lamartine est un homme à vues trop » élevées, un cœur trop honnête, pour désirer la des- » truction ou le démembrement du royaume d'Angle- » terre, dont la perte plongerait l'Europe dans les » ténèbres..... »

Le *Times* fait cette déclaration : « Nous n'avons pas » honte d'avouer que nous avons éprouvé un soulage- » ment ineffable en lisant la réponse de M. Lamartine » aux adresses des Irlandais... Il y a une grandeur » évidente dans les hommes de l'hôtel de ville, et une » puissance qu'on peut apprécier dans leur déclaration » solennelle... Quel est le spectacle offert par la France ? » Une grande nation est liée, par les sympathies et les » institutions, à la volonté d'une capitale. Si nos regards » se tournent vers cette honorable cité, dont tant de » choses dépendent, nous y voyons tout homme devenu » soldat et ne connaissant encore de la guerre que » les gloires et l'éclat. Sur les bords de la Seine revit » une république athénienne... Quelques hommes, » debout comme sur un roc, arrêtent l'effrayant torrent » de désirs furibonds et de farouches espérances... Un » seul mot, et un million de propagandistes furieux se » rueraient sur le monde!... »

XL

Le ministre de l'intérieur disait, le 7 avril, à la Chambre des communes : «... Je crois impossible de » lire la réponse faite par M. Lamartine sans honorer » la fermeté et le courage de l'homme dans les circon- » stances où il se trouve placé. (Bruyants applaudisse- » ments.)... J'ajoute qu'à mon avis, sans l'obtention » des encouragements que la confédération était allée » chercher à Paris, toute tentative criminelle de sa » part serait tout à fait futile. (Écoutez!) Désormais » isolés, les efforts de ces hommes n'amèneront sur » leur pays que ruine et effusion de sang... »

Lord John Russell s'exprimait ainsi, le 11 mai, dans une discussion relative au bill des étrangers : « Je dé- » sire qu'il soit bien entendu que ce bill n'est dirigé » contre aucun gouvernement particulier, ni contre » aucune nation particulière, ni contre le gouverne- » ment, ou contre le peuple français. (Écoutez!) Quant » au gouvernement de France, nous devons tous nous » rappeler, avec le plus vif sentiment d'admiration, » que, dans un moment de grand danger, alors que nul » ne pouvait dire quel pourrait être le sort des mem- » bres du Gouvernement provisoire le lendemain, un » des membres du gouvernement a tenu aux membres » de la députation irlandaise à Paris un langage qui, » tout en l'exposant aux attaques de gens qui auraient » pu désirer faire régner la terreur et l'insurrection » en France, l'honorait comme homme, l'honorait » comme ministre, et prouvait qu'il avait réellement à

» cœur le maintien des relations amicales entre les deux » pays, dont l'amitié et la cordialité sont si avanta- » geuses au monde, et dont la discorde et le dissenti- » ment ne pourraient jamais avoir lieu sans les plus » grands désastres pour l'univers... »

XLI

Le ministère, comme la presse, reconnaissait l'influence délétère et terrible que la France pouvait exercer sur les destinées de la Grande-Bretagne, et rendait justice égale à sa loyale abstention, à sa généreuse neutralité. Les délégués irlandais, à leur retour de Paris, reconnaissaient aussi que cette abstention et cette neutralité étaient un devoir pour le gouvernement de la République.

M. O'Brien, dans un banquet, disait, en rendant compte de ses impressions de voyage : «... Quant à la » réception faite à la députation irlandaise par le Gou- » vernement provisoire, il est heureux qu'elle ait satis- » fait également le gouvernement anglais et nous. » (Applaudissements.) Lamartine n'aurait pu tenir un » langage différent de celui qu'il a tenu, sans mettre la » France en hostilité directe avec l'Angleterre. J'ai eu » la bonne fortune d'être comblé d'attentions par M. La- » martine et les autres membres du Gouvernement » provisoire, et je puis vous assurer qu'ils sympathi- » sent complétement avec les sentiments du peuple » français en faveur de l'Irlande. (Applaudissements.)

XLII

La politique et la conduite du Gouvernement provisoire obtinrent donc et reçurent une adhésion unanime, dans le présent et pour l'avenir. Une intervention au contraire, apparente ou déguisée, eût attiré contre la République française, tôt ou tard, une haine irréconciliable. On lui eût attribué toutes les horreurs de la guerre civile. Le sang versé serait retombé sur elle et aurait fait tache à sa fondation et à son drapeau. En supposant la victoire de l'insurrection secondée par elle, le peuple se serait retourné contre elle par sentiment de fierté nationale et pour effacer la honte d'une participation étrangère. En supposant le triomphe du gouvernement, c'était une guerre entre les deux nations sœurs par la liberté, guerre funeste à la liberté! Dilemme fatal instantanément posé, et qui ne pouvait être que fatalement résolu. Le refus du Gouvernement provisoire, si consciencieusement exprimé par M. Lamartine, assurait à la République le repos et les sympathies de tous. Fortifiée par sa réserve même, elle pouvait compter dès lors sur une alliance, plus intime qu'à aucune autre époque, avec la nation la plus libre, la plus riche, la plus puissante de l'Europe. Le Gouvernement provisoire avait consolidé les bases d'une union qui devait, avec le temps, produire ses heureuses conséquences.

CHAPITRE SIXIÈME.

Suite de la Grande-Bretagne : La réforme économique sur l'introduction des grains, provoquée par Cobden, introduite par sir Robert Peel, avait amorti l'arme la plus redoutable de l'insurrection, la faim. — Aucun refus obstiné du gouvernement au progrès n'avait miné les forces du pouvoir. — Affluence aux bureaux des constables pour défendre l'ordre et la Constitution. — L'appel aux armes des chartistes réduit leur nombre et sème la division dans leurs rangs. — Fausse situation de leur chef à la Chambre des communes; il renie la République. — La Convention chartiste modifie son programme et adoucit son langage. — Mesures de compression prises par le gouvernement. — Démonstration chartiste du 10 avril : Cortége; pétition monstre sur un char attelé de six chevaux. — Au lieu de 300 000 personnes, 25 000 seulement. — Discours de M. Feargus O'Connor. — Le passage des ponts coupé. — Les chartistes cernés ; leur dispersion. — La pétition à la Chambre des communes. — Séance ; dépôt de la pétition; deuxième lecture du bill de protection. — Le duc de Wellington à la Chambre des lords. — Sage politique du Parlement et du gouvernement. — L'opinion publique s'est prononcée. — Pétition discutée; 1 975 496 signatures seulement reconnues. — Scène violente entre MM. Crips et Feargus O'Connor; conciliation. — M. F. O'Connor retire sa motion relative à la pétition. — Diverses résolutions des chartistes pour atténuer leur insuccès. — Les députés radicaux relèvent l'opposition compromise. — Leur réunion ; leur déclaration réformiste. — M. Feargus O'Connor se rallie à leur programme. — Conseils de sir Robert Peel. — Irlande : Suite de l'agitation irlandaise. — Discussion dans la Chambre des communes. — Troisième lecture du bill de protection adoptée par 295 voix contre 40. — Triples moyens d'agitation. — Langage provocateur des membres de la Jeune Irlande. — Les membres de la Vieille Irlande se séparent d'eux. — Déclaration de John O'Connell. — Rixe terrible entre les partisans des deux sociétés. — Blâme de J. O'Connell. — Rapprochement. — Comparution de MM. O'Brien, Meagher et Mitchell devant le banc de la reine. — Les accusés se glorifient de leur criminalité. — Le grand jury prononce qu'il y a lieu à accusation. — Effervescence. — Proclamation répressive du lord lieutenant d'Irlande. — Contre-proclamation de O'Brien. — Mitchell condamné à quatorze ans de déportation. — Sympathies publiques autour de sa prison. — Politique de l'Angleterre à l'extérieur. — Espagne : Marie-Christine et Narvaez s'emparent de la dictature. — Protestation du parti progressiste. — Interdiction aux journalistes de l'insérer. — Le gouvernement refuse l'abolition de la peine de mort en matière politique. — Insurrection, le 26 mars. — Répression rapide. — Exil. — Déportation. — — Commutation de la peine de mort prononcée contre deux condamnés

mis en chapelle. — Vente des biens-fonds des quatre ordres militaires, afin de se créer des ressources pour la répression. — Sages conseils du gouvernement anglais. — Palmerston. — W. H. Bulwer. — Réponse du gouvernement espagnol. — Rupture des relations diplomatiques entre l'Angleterre et l'Espagne. — Respect du gouvernement espagnol pour le gouvernement français. — Portugal : Réorganisation du ministère.

I

SUITE DE LA GRANDE-BRETAGNE.

Les membres de la confédération irlandaise et les chartistes n'avaient donc plus à recruter des forces que dans la Grande-Bretagne. Si, comme ils le disaient et comme ils l'espéraient, ils avaient pour eux le droit et le nombre, à leur voix les levées en masse couvriraient le sol. Les troupes n'étaient pas tellement redoutables qu'elles ne dussent être aussitôt noyées dans un vaste mouvement du peuple. C'était au peuple à se prononcer.

A Londres, il était mis en demeure pour le 10 avril. Le jour et l'heure étaient formellement indiqués.

II

Heureusement pour le gouvernement de la reine, un grand ministre, sir Robert Peel, inspiré par un grand homme, Cobden, avait, par de sages mesures et une large réforme sur l'importation des grains, amorti dans les mains du peuple l'arme la plus redoutable de l'insurrection : la faim; la faim qui précédemment fauchait mortellement les populations, au profit des riches propriétaires de la terre. Sans cette prévoyance admirable, sans cet intelligent sacrifice imposé à l'aristo-

cratie, qui peut dire que la Grande-Bretagne ne serait pas tombée dans un chaos de boue et de sang, éclairé par la sombre lueur d'un embrasement général?

Heureusement pour le gouvernement de la reine, des hommes d'État d'un haut mérite, les Palmerston, les John Russell, etc., n'étaient pas les ennemis systématiques du progrès; ils reconnaissaient les abus des lois électorales et parlementaires, préparaient des améliorations, non pas aussi radicales que celles qui étaient réclamées par les chartistes, mais assez étendues pour satisfaire l'opinion, ne repoussaient pas avec dédain l'expression des vœux des citoyens, et ne répondaient pas aux pétitions par ces mots insolents et inflexibles: Rien! rien! rien! Ce qu'ils combattaient, c'était la pression d'une Convention chartiste sur le Parlement, et l'insurrection à main armée!

Aucun refus obstiné ne poussait donc la nation à une lutte désespérée; une attaque violente ne semblait donc pas justifiée. A quoi bon arracher par une révolution ce qui pouvait pacifiquement s'obtenir?

Voilà pourquoi dans Londres, au fur et à mesure que le délai fatal approchait, le nombre des partisans du gouvernement augmentait. La presse de la capitale le défendait; le Parlement le soutenait. Le 8, cinq mille citoyens de toutes conditions s'étaient fait inscrire comme constables. Le 9, les bureaux ouverts ne suffisaient plus à prendre les noms de ceux qui s'offraient. Les commerçants, les boutiquiers, les manufacturiers, les employés, les commis, des ouvriers même, affluaient pour la défense de la Constitution et de l'ordre menacés. On les organisait par quartiers et par sections.

Les officiers en retraite étaient choisis pour chefs. On travaillait jour et nuit à la confection des insignes, des armes et des bâtons de constables. Le gouvernement trouvait d'autant plus d'appuis, qu'il déclarait s'appuyer sur la liberté et sur la légalité.

III

Les chartistes avaient laissé avouer hautement, parmi eux, la résolution du recours aux armes s'il était besoin. Ce fut un tort. La violence de paroles de quelques chefs produisait son effet ordinaire, la réaction! Pour exalter le courage des leurs, ils jetaient l'effroi et l'épouvante dans la nation. Les menaces, les cris, les invectives, donnaient une apparence anarchique à des plaintes fondées, à des réclamations légitimes. Lorsqu'ils réclamaient des réformes, ils semblaient rêver un bouleversement. Lorsqu'ils proclamaient les droits du peuple, ils semblaient s'attaquer à tous les droits établis. Lorsqu'ils parlaient de ses douleurs, ils semblaient suer la vengeance et le sang. Cette conduite inhabile, cette tenue insensée, faisaient déserter un grand nombre de leurs partisans, qui, imbus de leurs maximes, reculaient devant leurs moyens; elles affaiblissaient plusieurs de leurs chefs, qui, n'osant publiquement s'élever jusqu'à leur délire, se voyaient forcés à des rétractations et des démentis pénibles et honteux. Enfin elles enfantaient la division parmi des hommes qui voulaient cependant parvenir au même but.

Lui-même, le chef le plus avancé des chartistes à la Chambre des communes, placé dans une fausse position,

brusquement interpellé, O'Connor était successivement amené à protester de son royalisme et à renier ses adhérents. Contraint d'expliquer ses intentions, son but, parlait-il de la volonté des pétitionnaires de maintenir l'ordre dans leurs rangs, on l'accueillait par des rires, on lui opposait les discours de la Convention des Quarante-neuf et des clubs. Sommé, dans la séance du 7 avril, de déclarer s'il voulait la république, il répondait : « Sur mon honneur, je me suis toujours prononcé » contre la république. Mes écrits sont là pour attester que j'ai combattu les idées du républicanisme. »

M. T. S. Duncombe écrivait à M. Feargus O'Connor : « Il m'est pénible de voir une cause pour laquelle j'ai » lutté avec tant de persévérance, et, je crois, de bon » sens, compromise très-probablement par la folie. Je » fais la part de l'agitation raisonnable ; mais je ne puis » admettre la folie consistant à compromettre une juste » et bonne cause par un langage extravagant et des » menaces insensées, destinés, comme jadis, à retarder » le progrès et à désarmer ses meilleurs amis..... Réfléchissez! réfléchissez! réfléchissez! et rappelez-vous » qu'un faux pas peut décider du sort de millions » d'hommes! »

IV

Les chartistes commençaient donc à être divisés entre eux ; la discorde s'introduisait dans leur camp; et la manifestation, qui, pour être couronnée de succès, eût dû être unanime et instantanée, était fractionnée et discutée. Le 9 au soir, la veille du jour indiqué dans la Convention des Quarante-neuf et dans différents mee-

tings, les séances furent orageuses. Les uns déclaraient la lutte impossible et fatale, les autres accusaient de lâcheté et de trahison jusqu'aux chefs eux-mêmes.

A Blackheath, près de Londres, le président d'une réunion s'écriait : « Camarades, nous sommes décidés à » marcher, et rien ne nous fera reculer! Nous ne nous » laisserons effrayer ni par des canons ni par des baïon» nettes. Il n'y a pas de terreur pour les gens opprimés » qui meurent de faim. » Dans la Convention, un membre ayant prétendu que le peuple n'était pas en état de lutter : « Qui vous a dit cela? répliqua une voix; vous savez bien que nous n'irons pas au rassemblement sans armes? — Je compte bien, disait un autre membre, être demain au premier rang; et si l'on me violente, gare à la Chambre des communes! »

V

Cependant la majorité de la Convention ouvrait les yeux sur la situation, modifiait son programme, en faisait part au ministre de l'intérieur, cherchait à se rallier la population par une tenue plus modérée, et adressait aux ouvriers cet avis :

« Compatriotes!

» Le jour de votre affranchissement est arrivé! votre » folie seule pourrait l'empêcher; si vous voulez réus» sir, soyez pacifiques! La sainte cause de la liberté ne » doit être flétrie par aucun acte de violence. La Con» vention proclame ennemi quiconque violera la paix. » Demain matin, 10 avril, la Convention sera à Ken-

» nington-Common à onze heures. Elle partira avec la » pétition. (Suit un autre itinéraire.) Dans tous ses actes » elle observera le respect le plus sacré pour les per» sonnes, les biens et la paix de la capitale. La Con» vention donne l'assurance aux constables spéciaux et » aux autres autorités, qu'ils peuvent compter sur » l'aide de la Convention pour faire respecter la paix, » la loi et l'ordre.

» Par ordre de la Convention :

» PHILIP GRATH, *président*. »

VI

Malgré ces exhortations et ces protestations conciliatrices, le langage d'un certain nombre de chartistes avait été tellement provocateur, que le gouvernement crut devoir ne négliger aucune disposition et prendre des mesures complètes.

La reine, qui relevait de couches, avait quitté Londres, le 8, pour se rendre à Osborne-house, dans l'île de Wight. Le passage par Downing-street, de Parliament-street au Parc, les portes de l'Amirauté, les Horse-Guards et le bureau de contrôle étaient fermés. On avait établi des barrières intérieures. Des patrouilles de police à cheval circulaient dans les rues. Tous les employés du gouvernement étaient, de très-bonne heure, à leur poste. Des messages partaient à chaque instant des divers ministères. Avant cinq heures du matin, deux mille cinq cents hommes de la maison royale avaient été envoyés à Kennington-Common. Plus tard, on y dirigea un renfort de dix-sept

cents soldats de ligne. La garnison totale de Londres était de dix à douze mille hommes. La ville ressemblait à une place assiégée. Dans la Cité et dans les rues principales, toutes les boutiques étaient fermées. Les hôtels, les maisons de banque, les établissements publics, avaient les fenêtres closes et munies de barreaux, et les portes barricadées. Des barricades défensives étaient établies sur plusieurs points. La Banque présentait un aspect extraordinaire : des sacs de terre avaient été placés tout le long des parapets ; des barricades avaient été dressées dans d'autres parties du bâtiment ; c'était un travail achevé de fortifications. Des agents en voiture couraient la ville pour distribuer des munitions. La force principale consistait dans les patrouilles des habitants enrôlés, portant des brassards et des insignes à leurs chapeaux, et dont le nombre considérable et la contenance déterminée démontraient suffisamment que la majeure partie de la population était opposée à la démonstration.

VII

Les résolutions dernières arrêtées en conseil par le gouvernement, conformément à la stricte légalité, étaient : « Ne pas mettre obstacle à la réunion ni au » transport de la pétition, mais empêcher la pro» cession. »

Ces résolutions sont communiquées, à neuf heures du matin, aux délégués, réunis au lieu ordinaire de leurs séances, dans Fitzroy-square. L'un d'eux déclare qu'il est prêt à se rendre à la procession, et qu'il

compte bien que le peuple suivra. Feargus O'Connor, fatigué, malade, fait entendre des paroles de paix. Un délégué s'écrie : « Le moment est venu d'agir. Tout a » été préparé par le conseil exécutif. Il n'est plus » temps de discuter. »

Après une séance tumultueuse, un membre donne le signal du départ, en prononçant ces paroles d'une voix impérative : « La place de la Convention n'est plus ici, » elle est à la tête de la procession, où le peuple est déjà » peut-être en collision avec la troupe. »

VIII

Il est dix heures. La Convention prend la tête du cortége, au bruit des applaudissements de la foule qui attendait pour se rendre à Kennington Common. La pétition-monstre est placée sur un char traîné par six chevaux. Des bannières tricolores portent ces différentes inscriptions : « Si nous le voulons, nous pou- » vons être libres! Liberté! Égalité! Fraternité! » devise de la République française, et au-dessous : « Qu'est-ce » que la vie sans la liberté? Toute la Charte et point » de concession! »

Les confédérés irlandais, et leur bannière verte décorée d'une harpe, sont accueillis avec transport par les cris de « *Erin go bragh!* » et de « *La République pour toujours!* »

Le cortége passe sans désordre à travers la population curieuse mais paisible, et arrive lentement à Kennington Common. Là, un commissaire de police signifie aux chefs que la réunion n'est pas prohibée, mais il leur

donne communication d'un avis signé et affiché à l'instant même en leur présence : « Le passage des ponts » est interdit à toute procession accompagnant la péti- » tion. » En effet, tous les ponts étaient gardés et défendus.

Les chartistes espéraient que les masses imposantes du peuple s'élèveraient à trois cent mille personnes. Ils se comptent de l'œil; et ils s'aperçoivent avec amertume que le chiffre de l'assemblée ne dépasse pas vingt-cinq mille hommes! Les discussions publiques ont-elles nui à la manifestation? L'opinion publique s'est-elle refroidie? Les plus sages se posent douloureusement ces questions, et, de retraite en retraite, se voient vaincus sans combat. Les plus violents frémissent de colère et de honte. Pour sauver l'honneur de leur défaite, ils semblent, dans leur exaltation, vouloir, par une attaque désespérée, amener une collision sanglante, et compenser le ridicule de leur petit nombre par un excès d'audace.

IX

M. Feargus O'Connor redoute cette catastrophe. Il cherche à relever par l'habileté une situation compromise, et à conserver du moins à une pétition revêtue de cinq millions de signatures l'influence morale que des troubles, désormais sans but, lui feraient perdre. D'une voiture il se fait une tribune. Après les acclamations, le silence!

« ..... Malgré tous les obstacles, nous marchons à » un résultat heureux. Au nom de ce Dieu puissant, » qui aujourd'hui nous a donné un soleil si éclatant, je

» vous adjure, et à genoux s'il le faut, de ne pas com-
» promettre la cause pour laquelle j'ai combattu toute
» ma vie. Les sentiments et les vœux de cinq millions
» sept cent mille personnes sont avec vous. Le monde
» vous regarde. J'ai dit, dans les Communes, qu'on ne
» devait craindre ni mes conseils ni des actes de folie
» de votre part. Je viens de recevoir un message des
» commissaires de police. Ils ne vous ont pas empêchés
» de vous réunir; c'est un résultat glorieux!... Nous
» avons tenu notre meeting; mais le gouvernement
» s'est emparé de tous les points..... Abstenez-vous
» aujourd'hui de toute violence. Ne tentez pas de tra-
» verser les ponts, qui sont gardés par la force armée.
» Vous n'êtes pas armés; évitez une collision..... Si
» vous voyez un homme entrer dans une boutique, ne
» le livrez pas à la police, mais tuez-le à l'instant!
» Qu'on ne dise pas que vous êtes des chartistes
» voleurs.

» Que chacun de vous se découvre maintenant, et
» remercie le Dieu puissant de sa bonté, en lui promet-
» tant solennellement de ne pas violer la loi. » Le peu-
ple religieux cède à l'impulsion; et cette cérémonie a
lieu avec la plus grande gravité.

M. O'Connor : « Autorisez-moi à aller dire à sir
» G. Grey que vous ne voulez provoquer aucune colli-
» sion, mais maintenir la paix publique. » (Approbation
générale.)

M. O'Connor se retire pour aller remplir sa mission.

Les chartistes les plus résolus à engager la bataille
avaient promptement reconnu la faute qu'ils avaient
commise de laisser les ponts entre le lieu de la réu-

nion et le Parlement. Ils se voyaient, avec rage, réduits à un petit nombre, coupés et cernés. Ils sentirent leur impuissance ; et ils obéirent, non sans regrets et sans murmures, à la parole du chef; mais ils obéirent, et se dispersèrent sans bruit. Le char qui portait la pétition fut conduit à la Chambre des communes.

X

Les membres de la Chambre des communes étaient au grand complet et dépassaient 500. Toutes les galeries étaient encombrées de curieux. Derrière le fauteuil du sergent d'armes on voyait lord Campbell et plusieurs membres de la Chambre des lords. Parmi les étrangers de distinction on crut remarquer M. Guizot, tout meurtri de sa chute de Février, mais encore avide, dans son exil, des émotions parlementaires.

La pétition nationale, avant que le président ait occupé le fauteuil, est traînée sur le parquet aux pieds du bureau, par M. Feargus O'Connor, aidé de deux personnes.

M. O'Connor, au milieu du plus profond silence, indique le nombre imposant des pétitionnaires et le résumé de la pétition dont il prie le clerc de la Chambre de donner lecture.

Après cette lecture, lord Morpeth se lève, au bruit des applaudissements de la Chambre. En l'absence et au nom du secrétaire d'État au département de l'intérieur, retenu en ce moment par les devoirs de sa position, il déclare que, « quelle que puisse être son opinion sur » les sentiments contenus dans cette pétition, il ne veut

» pas être réputé, à raison de son absence, manquer » au respect auquel a droit, sans aucun doute, une » pétition signée par tant de monde. »

La Chambre des communes passa ensuite à la discussion sur la deuxième lecture du bill de protection. Lord John Russell en démontra l'importance et la nécessité par ce qui s'était passé dans la journée : « Que » seraient devenues non-seulement les hautes classes, » mais encore les classes ouvrières, si les agitateurs » avaient réussi, si la capitale avait été livrée à la con- » fusion, et si le sang avait coulé ? (Écoutez!)

» Grâce à l'admirable, à la noble conduite de la » grande masse de la population (Applaudissements); » grâce au respect du peuple pour le nom et l'autorité » de la loi; grâce à son attachement et à son amour » pour les institutions nationales; grâce à sa confiance » dans les forces dont le Gouvernement dispose, et » qui, ainsi soutenues, sont imposantes, mais qui, » sans l'assistance de la masse de la population, ne » maintiendraient pas plus la paix à Londres qu'elle n'a » été maintenue récemment à Paris, Vienne et Milan; » nous sommes dans une bonne position de paix, à la- » quelle sont attachées la permanence de nos institu- » tions et la subsistance de la population. (Applaudis- » sements.)

» La Chambre peut être certaine que si le bill qui lui » est soumis portait la plus légère atteinte aux libertés » du peuple, je n'aurais jamais consenti à sa présenta- » tion. »

La lecture du bill fut votée par 452 membres contre 35.

Dans la Chambre des lords, la manifestation ne donna lieu qu'à de simples observations. Le duc de Wellington, chargé des dispositions militaires, y déclara qu'il pensait « que ce n'était pas assurément pour » discuter, que 200 000 âmes (ainsi qu'on l'avait an- » noncé) devaient s'assembler. » Il demanda des mesures pour prévenir de semblables réunions.

XI

La Chambre des communes avait accueilli avec dignité et gravité une pétition qui lui était adressée suivant le droit et les coutumes. Le ministère y avait fait une noble et digne déclaration, sans injures pour personne, et avait témoigné de son respect pour les vœux d'une partie de la nation. Il avait la sagesse d'attribuer les résultats de la journée non à la force des baïonnettes, mais à la force de l'opinion publique, à la volonté suprême de la nation, à la puissance des institutions libérales du pays, sans lesquelles le Gouvernement eût subi le triste sort des gouvernements de Paris, de Vienne et de Milan. Il repoussait avec énergie toute pensée de vouloir apporter la moindre entrave aux libertés dont il était un des plus fervents partisans. En effet, il fallait bien reconnaître qu'il n'avait ordonné aucune arrestation préventive, qu'il avait respecté le droit de réunion, et qu'il n'était intervenu que là où la démonstration prenait le caractère hostile d'une pression sur le Gouvernement, sur les Chambres, et d'une attaque directe à la Constitution. M. O'Connor, en quit-

tant la réunion de Kennington-Common, était allé lui-même annoncer au ministre de l'intérieur la dispersion pacifique du meeting, et l'avait remercié de la modération montrée par les autorités.

Quoi que l'on puisse penser et dire des institutions et des mœurs de la Grande-Bretagne, il est impossible de ne pas rendre un hommage éclatant à une nation où les usages et la pratique de la liberté sont tellement enracinés, que le gouvernement et l'opposition la plus prononcée peuvent se conduire avec ce mutuel respect des droits de chacun.

XII

Ainsi se termina cette journée si redoutée, qui apparaissait grosse de bouleversements, qui avait tenu en suspension toutes les affaires, captivé tous les esprits, préoccupé tous les partis. Jamais agitation ne s'était présentée sous des aspects plus sinistres et plus terribles. En Angleterre, en France, en Europe, on avait cru voir surgir de ce choc une révolution. Mais peu à peu l'ouragan s'était tempéré. Le torrent, furieux à sa source, s'était brisé peu à peu sur les obstacles. Le premier jour, il eût pu tout emporter et ne laisser que des ruines. Mais le temps, la réflexion, la mauvaise définition du but réel, la division sur les moyens d'action, l'exagération du langage, avaient arrêté son essor. On avait vu les chefs reculer pas à pas pour s'être trop avancés, et le chiffre de 300 000 descendre à 25 000. Souveraine, l'opinion publique s'était prononcée.

XIII

La Convention des Quarante-neuf, en prévision d'un insuccès, avait décidé qu'un mémoire national serait adressé à la reine pour demander la dissolution du Parlement et la formation d'un ministère qui ferait de la Charte du peuple une mesure de cabinet; qu'une Assemblée nationale serait convoquée pour présenter à la reine ce mémoire et prendre toute mesure propice à l'établissement immédiat de la Charte du peuple; que le pays serait adjuré de tenir des assemblées simultanées pour l'adoption du mémoire et l'élection des délégués, le vendredi saint, 21 avril; et enfin, que l'Assemblée nationale se réunirait le 1er mai à Londres.

Les chartistes nourrissaient donc l'espoir de maintenir leur agitation; mais un nouvel incident vint troubler leurs projets.

XIV

La commission spéciale de la Chambre chargée de l'examen de la pétition déclara qu'après une vérification minutieuse elle n'avait trouvé que 1 975 496 signatures et non 5 700 000; que plusieurs pages consécutives étaient couvertes par la même écriture; que l'on y voyait les noms des ministres, du duc de Wellington, de sir Robert Peel, de la reine même, entourés de sobriquets, de trivialités et de phrases injurieuses. Cette révélation, faite dans la séance du 13 avril, déconcerta M. Feargus O'Connor, qui avoua n'avoir pu vérifier. Violemment attaqué par M. Cripps, M. O'Connor

quitta brusquement la Chambre; et, se croyant insulté personnellement, il envoya par un ami un cartel à M. Cripps. La Chambre intervint. M. O'Connor reçut l'ordre de revenir à sa place, et M. Cripps celui de ne pas quitter la sienne. M. O'Connor, ayant refusé, fut arrêté par le sergent d'armes. M. Cripps exprima le regret de toute expression non parlementaire qui aurait pu lui échapper. M. O'Connor accepta l'excuse et déclara renoncer à sa motion sur la pétition.

En sortant de la Chambre des communes, M. O'Connor se rendit à la Convention, où une affluence extraordinaire l'attendait. Il y fut salué par une explosion d'applaudissements. Le récit de sa conduite, relevée par un acte de courage personnel, reçut une approbation unanime. Les chartistes prirent la résolution, sur sa proposition, de multiplier les meetings, tous les jours, dans toutes les contrées, et d'inonder la Chambre de nouvelles pétitions, en prenant le soin d'empêcher des ennemis de les défigurer par des obscénités.

XV

Ainsi, le grand duel entre une partie du peuple et le gouvernement d'une grande nation, s'annonçant avec un éclat inusité, avait dégénéré en un duel étrange entre deux députés, duel étouffé par la Chambre! Ainsi, une pétition couverte de près de deux millions de signatures et qui avait eu un retentissement si solennel, s'éteignait dans le ridicule, sans avoir même l'honneur d'une discussion! La vérité des réclamations, le redressement des abus, la réalité des prin-

cipes, avaient été effacés par l'exagération d'un chiffre et par quelques inscriptions injurieuses. Les chartistes s'étaient donné l'immense tort de n'avoir pas fait une vérification facile. Fautifs sur les formes, ils avaient compromis le fond. Ils avaient laissé la voix du peuple, voix mystérieuse et sacrée, souillée par un contact impur, se perdre dans un conflit sans dignité.

Les chartistes, frappés coup sur coup, avaient subi deux défaites. Il leur était difficile de se relever; ils le tentèrent. La Convention se consuma en efforts inutiles pour faire vivre un programme mort-né. Les signatures furent moins nombreuses. Le 1er mai, jour fixé pour la convocation d'une Assemblée nationale, se passa sans qu'elle eût été réunie. Les souffrances étaient toujours vives, les chefs toujours ardents. Les délégués, retournés dans leurs provinces, y entretinrent le feu qui les dévorait. Ils devaient encore y fomenter des troubles graves, qui longtemps inquiétèrent le gouvernement. Il y eut dans des villes importantes des émeutes redoutables; il ne pouvait plus y avoir de révolution.

De toute cette vaste agitation, il ne restait dans l'âme du peuple que d'amers regrets et de vains désirs, et dans le cœur des ministres que de bonnes intentions sans application.

XVI

Les députés radicaux comprirent que, dans une telle situation, ils avaient de grands devoirs à remplir. Ils avaient à relever l'opposition compromise. Ils avaient

à laver les plaies qui rongent la Grande-Bretagne, à atténuer les douleurs horribles du paupérisme en face de richesses immenses, à détruire la corruption qui déshonore le système électoral, à corriger les lois qui régissent la propriété et la concentrent dans quelques familles privilégiées, à rendre moins disproportionnée l'inégalité évidente dans la distribution des produits et des charges, à briser les barrières qui séparent les peuples entre eux. Plus que jamais pénétrés des principes humanitaires, déterminés à les défendre, ils firent publier cette note :

« Il s'est tenu, hier 13 avril, dans Saint-James's » square, une réunion de membres de la Chambre » des communes. Il y a été décidé qu'il paraissait né- » cessaire qu'une entente plus cordiale et une coopé- » ration plus grande eussent lieu parmi les membres » du Parlement favorables à l'extension du suffrage, » à une répartition équitable de la taxe, à une ré- » duction des dépenses publiques et au développement » général des principes de réforme en Angleterre et en » Irlande. On propose que M. Joseph Hume soit prési- » dent, Richard Cobden vice-président, sir Joshua » Walmsley secrétaire honoraire, et que la commis- » sion soit libre d'augmenter le nombre de ses mem- » bres. »

Parmi les signataires de la convocation de cette réunion, on distingue MM. Hume, Cobden, Osborne, Molesworth, D. C. Stuart, Williams, Muntz, Thompson, Sharman-Crawford, Wakley, Blewett, Walmsley, etc.

Cette réunion eut lieu, se mit à l'œuvre; et le chef des chartistes, M. O'Connor, s'empressa de s'y rallier.

XVII

Sir Robert Peel, qui avait fait faire un si grand pas à son pays pour affranchir le travail de ses entraves et alléger le fardeau qui pèse sur les travailleurs, ne restait ni froid ni indifférent aux scènes dramatiques qui se déroulaient devant lui. Dans la séance du 17 avril, il adressait ces conseils au gouvernement et aux ouvriers :

« ..... Je crois essentiel, pour la paix du monde et » la stabilité du gouvernement, que l'essai qui se fait » actuellement en France se fasse loyalement et li- » brement (Écoutez!), et qu'il soit complétement à » l'abri de toute influence extrinsèque. (Écoutez!)..... » En même temps, je dirai que j'espère que nos classes » ouvrières ne seront pas égarées par les doctrines » mises en avant, en France, au sujet du travail. S'il » doit y avoir antagonisme entre les capitaux et le » travail, s'il est vrai que tous les travailleurs, sans » distinction aucune, doivent avoir le même salaire, » alors l'expérience de cent cinquante années est » perdue. Alors il faut brûler les ouvrages de Turgot, » de Say, d'Adam Smith.

» Attendons avec calme le résultat de ces épreuves; » et, pour Dieu! laissons aux principes sociaux la » même liberté d'action qu'aux principes politiques! » (Écoutez!) J'espère que les classes ouvrières ici ont » trop de bon sens pour se laisser égarer par des dé- » ceptions. L'inimitié contre les capitaux, la destruc- » tion de la concurrence entre les individus, la sub-

» stitution des entreprises nationales aux entreprises » particulières, ne peuvent pas être avantageuses aux » classes ouvrières. Au contraire, elles tendront à les » plonger dans la misère et la confusion. » (Applaudissements.)

XVIII

IRLANDE. — L'agitation irlandaise avait des racines plus profondes que l'agitation chartiste, non-seulement parce que le mal qui dévore cette malheureuse contrée est plus grand et plus étendu, mais aussi parce que l'amour de l'indépendance nationale parle au cœur de tous. L'Irlande n'a pas encore oublié qu'elle fut une terre conquise, et elle n'a encore pardonné aux vainqueurs ni ses défaites, ni ses douleurs, ni les abus de la domination.

Smith O'Brien sentit que la déclaration de non-intervention de la France et que les échecs de la démonstration chartiste du 10 avril affaiblissaient le parti dont il était le chef le plus important. Ce jour-là même, à la Chambre des communes, il voulut relever le courage et les espérances de ses amis par l'énergie de ses paroles. Il se jeta dans les débats du bill de protection avec audace et passion :

« La tentative faite au moyen de ce bill, pour im» poser silence à la nation entière qui se plaint, sera » complétement inutile. On ne fait pas taire tout un » peuple! (Murmures.) J'ai à remplir un devoir! je le » remplirai! et je viens vous déclarer que si vous ne » concédez pas les droits réclamés par le peuple ir» landais, dans le courant de la présente année, vous

» verrez une république établie en Irlande. » (Marques de surprise. — Cris : Oh ! oh ! — A la question !)

» ..... J'ai été qualifié de traître !... Je ne manque » pas de fidélité à la reine, je manque à la fidélité due » au Parlement ; si c'est là un crime, je suis criminel. » Tant que je vivrai, je le déclare ici, je m'étudierai à » renverser la domination du Parlement anglais en Ir- » lande. » (Le procureur général s'est rapproché de sir G. Grey et de lord J. Russell, avec qui il échange quelques mots très-animés.)

» Oui ! je le proclame hautement : mieux vaudrait » la mort la plus ignominieuse que de voir l'Irlande » plus longtemps soumise au traitement que je lui » vois infliger depuis trente ans. »

L'orateur se justifia ensuite d'avoir réclamé l'aide de la France, persuadé que l'Irlande saurait conquérir elle-même sa liberté par le sang de ses enfants, mais il se glorifia des sympathies de la France pour l'Irlande....

Il terminait ainsi :

» Si le gouvernement refuse à l'Irlande le droit de » se gouverner par elle-même, s'il joue ici le rôle que » Guizot et Metternich ont joué chez eux, c'est lui » qui est traître et non pas moi et mes amis ! » (Un vif mécontentement et de longs murmures suivent l'orateur jusqu'à sa place.)

XIX

Le ministre sir G. Grey exprima sa surprise et ses regrets d'entendre un tel langage, contesta au dé-

puté le droit de parler au nom de l'Irlande, dont une grande partie, dans le Nord surtout, était attachée aux institutions anglaises, le rappela à son devoir envers la reine et l'État, et affirma que la pensée du cabinet entier était de voir la partie irlandaise du Royaume-Uni heureuse et jouissant de la liberté constitutionnelle. — C'est pour cela qu'il voulait combattre les mauvais desseins des collègues de l'honorable membre, contraires non-seulement aux intérêts de la couronne et du gouvernement, mais encore à ceux de la masse de la population.

Les applaudissements ne cessèrent de couvrir la voix du ministre. Il était évident que la presque unanimité de la Chambre était indignée et soulevée contre les idées séparatrices de M. O'Brien et contre ses menaces.

Le 17 avril, la troisième lecture du bill fut adoptée sans discussion intéressante, par 295 voix contre 40.

Le Parlement vota ensuite, à la même majorité, pour la durée d'une année, un bill sur les étrangers.

XX

Les membres de la Jeune Irlande, en présence des mesures énergiques prises par le gouvernement et des difficultés qui croissaient devant eux, montrèrent une persévérance inébranlable, et redoublèrent d'activité pour organiser la propagande armée. Ils proposèrent divers moyens vigoureux : — inviter tous les déposants aux caisses d'épargne à retirer leur argent, afin de provoquer une crise dans le trésor public, — convoquer un

grand conseil national de 300 membres, délégués du peuple, dont l'idée première était empruntée à O'Connell; — organiser une garde nationale volontaire.

Dans ce triple but, les chefs continuèrent leur langage provocateur. A Templederry, comté de Tipperary, le révérend John Kenyon, délégué près le conseil des Trois cents, adressait cette virulente allocution à une nombreuse assemblée :

« Mes enfants, êtes-vous disposés à mourir pour » l'Irlande? (Oui! oui!) Affamés, courbés sous le fouet, » est-ce vous, en effet, qui pourriez craindre la mort? » (Non! non!) Si vous demeurez dans l'apathie, les » malédictions des générations futures, plus malheu» reuses que des nègres, retomberont sur vos têtes. » Si l'on vous disait : Enfants, restez vos mains dans » vos poches, et de toute éternité le fouet et la famine » seront votre partage, que feriez-vous? (*Une voix :* » Nous ferons tout ce que vous voudrez. — Applaudis» sements.) Eh bien, mes enfants, jamais une force » morale n'opérera une grande révolution, et je vous » le dis en vérité, il est pour les peuples de ces mo» ments où il faut triompher du gouvernement ou » mourir. (Applaudissements.) Précautionnez-vous » d'armes; procurez-vous-en secrètement; puis, quand » viendra le jour du rappel, que chacun combatte » bravement. » (Applaudissements.)

Dans une autre réunion, il s'écriait :

« Nous sommes bâillonnés, et c'est à peine si nous » pouvons nous plaindre; c'est tout au plus si j'ai le » droit de vous dire qu'en venant ici j'ai rencontré sur » ma route des troupes d'enfants à demi morts de

» faim, implorant ma pitié. Douce paix, en vérité, » bienheureuse situation que celle dont jouit l'Irlande ! » Au lieu de nous donner du pain, on nous met le » bâillon pour nous empêcher de crier la faim ! Douce » loi, loi élégante et que nous devons chérir... de par » le Parlement anglais ! Il faut, pour que l'Anglais soit » satisfait, il faut que vous mendiiez votre pain, que » vos enfants soient des mendiants, que vos arrière- » petits-enfants soient des mendiants. (Sensation.) Aux » mignons du gouvernement, ce riche et fécond pays » d'Irlande, tous les produits du sol; à vous, Irlandais, » un coin de terre pour vous y coucher et mourir ! (Accla- » mations.) Mais que fais-je ? je parle contre cette loi » paternelle, contre ce régime miséricordieux qui » constitue la société ainsi : tous les Irlandais pauvres » et mendiants, les Anglais inspecteront des pauvres ! » Justice divine, ne permettez pas que nos arrière- » neveux profanent nos tombeaux, maudissant notre » mémoire pour leur avoir légué une si triste existence ! » (Applaudissements.)

XXI

Les Irlandais n'étaient d'accord ni sur le but ni sur les moyens. Les uns ne reculaient pas devant une séparation absolue de l'Angleterre, les autres ne demandaient qu'un parlement national séparé, sous la même reine. Ceux-là voulaient recourir à la force matérielle, ceux-ci à la force morale seulement. Les membres de la Vieille Irlande se refusaient à suivre les membres de la Jeune Irlande dans leurs projets

d'insurrection armée. Ils se bornaient à marcher dans les errements et dans la tradition légués par le grand agitateur.

Son fils, John O'Connell, jugea opportun, dans une situation aussi tendue, d'exprimer sa pensée par une proclamation à ses concitoyens.

Après avoir constaté que le ministère whig de lord John Russell n'a pas fait pour les Irlandais plus que le ministère tory de sir Robert Peel, il dit avec une éloquence venue de l'âme :

« .... Toutefois, il est encore temps de réparer » les maux accumulés sur l'Irlande. Ces expressions » terribles : Trop tard! qui viennent de sceller l'ir» révocable condamnation de gouvernements impé» rieux dans un si grand nombre de parties de l'u» nivers, ces expressions terribles n'ont pas encore » retenti en Irlande. Au nom du ciel, au nom de » l'humanité, dans l'intérêt du trône, dans l'intérêt » du royaume, que le gouvernement et le Parlement » préviennent l'écho que pourraient avoir ces mots, » par une concession sage, juste et salutaire.

» Irlandais! le Parlement, le ministère nous écoute» ront, ils le doivent. La foudre qui renverse trônes » sur trônes en Europe, gronde d'une manière trop » formidable sur nos têtes, pour que des hommes ayant » encore le sens, ayant l'usage de leur raison, affec» tent de demeurer sourds à ces avertissements écla» tants! Ne nous plongeons pas follement dans un » hideux lac de sang! Si, comme je le crois en mon » âme et conscience, le moment est venu où l'entière » concession du droit naturel de faire nos lois et de

» régir nos affaires va nous être faite, pourquoi sa-
» crifier des hommes en entraînant nos bien-aimés
» compatriotes dans une lutte insensée et criminelle,
» au lieu de les laisser jouir avec nous de la restaura-
» tion complète de nos droits et de nos libertés?

» N'allez pas croire que ce soit la crainte, que ce
» soit une basse et lâche peur qui m'engage à vous
» faire entendre ma voix, à vous conjurer, mes amis,
» de demeurer dans la bonne tradition, celle de la
» raison, de la religion, de la constitution. Ce cri du
» cœur, croyez-le bien, m'est arraché par mon amour
» profond et dévoué pour vous, pour votre sûreté,
» pour votre bonheur, pour celui de vos familles qui se
» pressent autour de vos humbles foyers. C'est un
» ami, un frère qui vous crie que le triomphe de l'Ir-
» lande sera prompt et glorieux, parce qu'il sera pur
» de sang. Méprisez-moi, écrasez-moi, Irlandais! vous
» ne m'empêcherez pas, jusqu'à mon dernier souffle,
» de vous répéter les conseils de mon bien-aimé père :
» — Respect à la loi! maintien de la Constitution! pas
» d'effusion de sang!

» Adressons-nous sur-le-champ au vice-roi! Pres-
» sons-le de représenter à ses collègues anglais le péril
» actuel, imminent, de la situation, les justes titres
» des Irlandais à la revendication de leurs droits,
» titres si longtemps relevés par la sublimité de leur
» conduite paisible au sein de la tentation, des
» exemples, des excitations de toute espèce. Que
» quiconque apprécie la paix du sol, la sécurité de
» la vie humaine, la propriété, la conservation de
» son foyer, le bonheur de l'État, se joigne au peuple,

» et l'aide à faire pencher nos gouvernants du côté de la
» justice et de la raison! »

XXII

J'ai posé les contrastes : d'une part, la raison, la modération, les intérêts, l'ordre, la paix! de l'autre, la passion, la colère, un dévouement aveugle, la violence et la guerre! Des deux côtés, un égal amour de la patrie, un but semblable, mais des vues et des moyens différents! C'est que les sympathies, les souffrances et les ardeurs n'étaient pas les mêmes!

Cette divergence d'opinions devait nuire au mouvement. A Limerick, il en résulta un incident déplorable, qui pouvait avoir les plus tristes conséquences. Des querelles sérieuses surgirent entre MM. O'Brien, Meagher, Mitchell et leurs adhérents, et les partisans de la famille O'Connell. Une rixe terrible s'engagea, où O'Brien et Meagher furent grièvement blessés. La lutte ne cessa que par l'intervention de la police et des soldats accourus sur les lieux. J. O'Connell s'empressa de blâmer vivement de pareilles violences; et cette altercation, qui pouvait envenimer les deux partis l'un contre l'autre, devint au contraire l'occasion d'un rapprochement heureux entre les deux sociétés.

XXIII

Le gouvernement anglais, armé par la loi nouvelle et par l'approbation du Parlement, redoubla d'activité dans la répression.

Le 15 avril, MM. O'Brien, Meagher et Mitchell comparurent devant la cour du banc de la reine. Le juge Crampton, qui présidait le grand jury, réclama leur mise en accusation.

On peut citer, dans le résumé de ce juge, des axiomes remarquables de droit constitutionnel et de justice éternelle dignes d'une grande nation libre et puissante.

« Je sais que la liberté de langage et la liberté d'écrire, » aussi bien que la liberté d'action, sont un droit naturel » dont jouissent également tous les sujets de l'empire » britannique; mais cette liberté, qui nous est garantie » par nos institutions souveraines, est réglée par ces » mêmes institutions, et renfermée dans des limites » nécessaires.

» Dans notre pays libre on ne souffrirait pas de cen» sure de la presse ou de la parole; chacun est libre » d'écrire et de parler comme d'agir; mais il est res» ponsable devant la loi de ce qu'il a écrit, de ce qu'il » a dit, de ce qu'il a fait!... »

Les accusés se glorifiaient de leur criminalité! Le grand jury déclara qu'il y avait lieu à accusation.

XXIV

Loin de se calmer, les chefs de la confédération irlandaise n'en furent que plus ardents. La police saisit toute une section du club de la *Carabine*, douze hommes pris sur le fait, tandis qu'ils s'exerçaient au maniement des armes. Ils n'en continuèrent que plus rapidement leur formidable organisation. Les enrôlements

pour la garde nationale volontaire augmentèrent journellement. Les clubs élurent leurs délégués pour la Convention des trois cents. Les dépôts retirés des caisses d'épargne s'élevèrent à des sommes considérables.

Dans de telles circonstances, le lord-lieutenant d'Irlande, Clarendon, fit publier cette proclamation :

« Attendu que des personnes malintentionnées ont, » par des publications dans les journaux et autres, par » des adresses et des discours prononcés et publiés, con- » seillé l'élection d'un corps représentatif dans cette partie » des domaines de Sa Majesté, sous le nom de *Conven-* » *tion* ou *Conseil national*, ou *Conseil des trois cents*, et ont » invité et exhorté les sujets de Sa Majesté à procéder, » en certains districts ou divisions du pays, à l'élection » de délégués ou membres pour les représenter dans » cette assemblée; attendu que ces mêmes personnes » ont, de la même manière et sous de fausses alléga- » tions, invité et exhorté illégalement les sujets de Sa » Majesté en Irlande à se constituer en association armée, » sous le nom de *Garde nationale*, et à donner leurs » noms pour cette association; attendu qu'il nous paraît » évident que de pareils procédés ont pour but d'opé- » rer, par la force ou l'intimidation, des changements » dans les lois et la constitution du royaume;

» Attendu que toutes ces tentatives sont illégales et » inconstitutionnelles...

» Nous prohibons la formation d'un pareil conseil, » ainsi que celle d'une garde nationale, *et tout exercice* » *et maniement des armes qui s'y rattacheraient, ainsi* » *que toute manœuvre militaire* contraire à la loi de » la seizième année du roi George III.

» Nous exhortons, etc., et requérons tous les shérifs, » magistrats et constables, etc.

» Fait au château de Dublin, le 25 avril 1848.

» *Par ordre de Son Excellence,* W. N. Somerville. »

XXV

M. S. O'Brien fit une contre-proclamation, datée du « Salon du Conseil de la confédération irlandaise, 9, » Olier street, à Dublin, 3 mai, déclarant équitable et » non prohibé tout ce que défend le lord-lieutenant » d'Irlande : la réunion du Conseil des trois cents, les » enrôlements volontaires, l'organisation de la garde » nationale, les exercices et évolutions militaires pour » le maniement des armes; prévenant les shérifs, ma» gistrats, constables et autres sujets de la reine qui » pourraient se laisser séduire ou persuader par la pro» clamation illégale et inconstitutionnelle du comte de » Clarendon, que la loi ne leur donne pas le droit » d'empêcher les sujets de la reine d'exercer leurs » droits légitimes; qu'en conséquence leur intervention » illégale sera à leurs risques et périls personnels. »

M. Meagher ajouta, dans la séance du 3 mai : « Si cette proclamation de la confédération est déchirée » par la police, on déchirera la proclamation du gou» vernement. Si ce dernier appel à la reine n'est pas » entendu, il est bien certain qu'il n'y a plus qu'une » chose à faire, dresser des barricades. (Applaudisse» ments.) Le peuple, heureux dans la lutte, proclamera » la République dans la chambre du Conseil de Dublin» Castle. »

XXVI

Ainsi, dans ce duel extraordinaire, le gouvernement et les confédérés invoquaient la loi, la justice, l'opinion, la nation. En justice, MM. Smith O'Brien et Meagher, traduits devant le jury, furent renvoyés absous par la nation; leur condamnation ne pouvait être obtenue d'un jury irlandais dont l'unanimité était indispensable pour prononcer la culpabilité.

Le gouvernement eut plus de succès dans son accusation contre M. Mitchell, qu'il fit arrêter le 14 mai et condamner à quatorze ans de déportation.

M. Mitchell fut entouré de tous les témoignages des sympathies les plus enthousiastes. Dans sa captivité et dans sa défaite, il s'exalta comme un martyr de son amour pour la patrie, et il fut honoré comme un héros. Des démonstrations furent organisées : chaque soir plus de dix mille personnes, dans le plus grand ordre [1], sans bruit, sans cris, par rangs et par compagnies, vinrent devant sa prison lui porter des hommages silencieux mais passionnés. Il entendait le bruit des pas, savourait cet encouragement comme une espérance. Ses partisans et ses amis songèrent à le délivrer... puis à le venger!...

Mais pouvaient-ils réussir, lorsqu'ils avaient laissé passer la première ardeur de cette fièvre que la Révolution française avait fait circuler dans les veines de

[1] La police assistait et laissait faire, la loi ne s'y opposant pas. Mais un soir, à l'arrivée, un des chefs laissa échapper ce cri : *Halte!* Aussitôt il fut saisi comme coupable de *manœuvres militaires*. Singulier exemple des coutumes anglaises!

tous les peuples, et lorsque l'air embrasé se refroidissait? L'explosion, en se prolongeant, n'avait-elle pas avorté? Si le courage n'était pas affaibli, les moyens d'action n'étaient-ils pas réduits? Le temps donné au gouvernement ne lui avait-il pas permis d'accumuler ses forces, de rallier les intérêts contraires? Quoi qu'il en fût, les haines restaient vivaces, et les souffrances de l'Irlande, toujours saignantes, réclamaient toujours des soulagements ou des vengeances.

XXVII

Le gouvernement anglais, au milieu de ses préoccupations d'ordre intérieur et de salut public, ne cessait de plonger un regard scrutateur sur les convulsions extérieures du monde, et cherchait à découvrir quels étaient, pour la politique et l'industrie de la Grande-Bretagne, les périls ou les avantages qui pourraient naître de ces transformations des États européens. Ses intérêts manifestes devaient lui faire désirer : — le maintien des frontières de la France, ouvertes du côté des Vosges, de la Savoie et du comté de Nice; — l'indépendance de l'Italie, dans les limites qui ne nécessiteraient point l'intervention française; — la séparation de la Sicile et du royaume de Naples, afin d'établir dans cette île le protectorat plus ou moins déclaré de l'Angleterre; — la conservation de la division, fixée par les traités, des divers États de l'Allemagne, afin que l'unité douanière ne devînt pas fatale à son industrie et à son commerce; — le retour de l'influence anglaise en Espagne, par le renversement du pouvoir

qui avait conclu les mariages espagnols avec les Bourbons de la branche cadette; — partout l'établissement d'institutions libérales et pondérées, l'Angleterre redoutant également le despotisme absolu et le socialisme outré, comme obstacles l'un et l'autre au libre échange des idées et des affaires, à l'avenir de l'humanité.

Nous trouvons successivement les indices de cette politique dans les avis adressés au roi de Piémont de ne point se mêler aux luttes insurrectionnelles de la Lombardie, et plus tard dans le désir de reconstituer un royaume de la haute Italie; dans la médiation offerte au Danemark, pour lui assurer la possession des duchés de Schleswig et Holstein, dont l'absorption fermait une porte à son commerce; dans les conseils donnés à la reine d'Espagne; enfin dans tous ses rapports diplomatiques, rapports dirigés avec une haute habileté et une intelligence supérieure par les premiers hommes d'État de l'Europe, sous l'influence suprême de l'opinion publique de l'une des nations les plus libérales et les plus puissantes du monde.

XXVIII

ESPAGNE.

La reine Marie-Christine, et Narvaez, président du conseil des ministres, gouvernaient l'Espagne au nom d'Isabelle II. Tantôt divisés, tantôt unis, ils avaient lié leurs intérêts et leur politique au système de Louis-Philippe par les mariages dits *mariages espagnols*, et

ils se trouvaient doublement atteints par la révolution de Février.

Pour résister au mouvement général qui entraînait les peuples, plusieurs voies s'ouvraient devant eux : ou, comme le gouvernement belge, se concilier la nation par la concession de libertés plus étendues ; ou, comme le gouvernement anglais, reconnaître les droits constitutionnels, céder et comprimer tout à la fois, ou bien s'emparer hardiment de la dictature, faire face au progrès, à l'opinion, les étouffer en les accablant, et au besoin les noyer dans le sang !

C'est à ce dernier parti que Marie-Christine et Narvaez s'arrêtèrent. Il était dans leur caractère de combattre. Plier, c'était tomber ! Ils avaient suscité trop de haines, s'étaient mêlés à trop d'intrigues, avaient usé beaucoup trop des finances de l'État, pour ne pas redouter l'éclat des lumières qu'une plus grande liberté ferait jaillir sur leur passé. Si le général Narvaez pouvait encore trouver quelques excuses dans les traditions des soldats heureux et dans les coutumes de l'Espagne, Marie-Christine devait tout craindre des colères de la nation.

Ils avaient les mêmes intérêts, ils eurent les mêmes résolutions pour triompher à tout prix des obstacles, des résistances, des soulèvements, et ils se mirent aussitôt à l'œuvre.

XXIX

Le 1er mars, ils firent entourer les Cortès d'un déploiement de forces, afin de contenir, repousser et

disperser la foule qui accourait, curieuse, avide des nouvelles de France. Le président du conseil donna simultanément communication des dépêches du 25 février, qui annonçaient la chute du roi Louis-Philippe, la fuite de la duchesse de Montpensier, sœur de la reine, et la fondation de la République. Il lut ensuite un projet de loi ayant pour but « d'autoriser le gou- » vernement à adopter les dispositions jugées de nature » à maintenir la tranquillité et l'ordre public, décla- » rant, pour ce cas, suspendues les garanties indivi- » duelles commandées par l'article 7 de la constitution » politique de la monarchie, conformément aux pres- » criptions de l'article 8, comme aussi à toucher les » contributions, et à lever, par la mesure qu'il jugerait » la plus convenable, jusqu'à deux cents millions de » réaux, applicables aux dépenses extraordinaires exi- » gées par les circonstances. »

Après une énergique mais vaine opposition dans la Chambre des députés, cette loi, qui livrait au gouvernement la liberté et l'or des Espagnes, fut adoptée, le 4 mars, par cent quarante-huit voix contre quarante-cinq, et votée, le 13, dans le Sénat, par quatre-vingt-trois voix contre treize. Narvaez tenait en ses mains la dictature, il se disposa à en user.

XXX

Le parti progressiste ne laissa pas sans protestation le pouvoir frapper ce coup, qui sapait les institutions et menaçait les citoyens ; usant du droit constitutionnel, il avait directement adressé à la reine des avis

loyaux et des vérités utiles : «... C'est rayer du sys-
» tème gouvernemental qui nous régit le principe
» d'égalité qui en est la base, pour y inscrire à sa place
» la dictature. D'un autre côté, c'est imposer plus
» ou moins directement au peuple une contribution
» forcée, ajoutée à toutes celles qui l'accablent déjà.
» Pour légitimer ces mesures, quel motif invoque-t-on?
» Celui de conserver à Votre Majesté la couronne que
» le peuple espagnol a placée sur votre auguste tête
» au prix de son sang, versé à profusion pendant sept
» années d'une guerre civile.

» Mais qui donc a conçu la pensée de renverser ou
» même d'affaiblir le trône de Votre Majesté? Est-ce le
» peuple, qui l'a cimenté de son sang? Est-ce le parti
» qui, par amour pour Votre Majesté, ouvrit ses
» veines afin de former autour de votre royal berceau,
» qui est aussi celui de la liberté espagnole, un lac
» de sang où est restée engloutie pour toujours l'usur-
» pation?

»... Le nom de Votre Majesté servira-t-il à la tyran-
» nie érigée en loi? Madame, la liberté se défend et
» se conserve par la liberté et non par la tyrannie;
» l'ordre se conserve par l'ordre et non par l'arbi-
» traire; le trône se défend et se conserve par l'amour.
» Ceux qui l'attaquent, qui le minent, sont ceux qui
» excitent contre lui la haine du peuple. Le bien,
» Madame, ne s'achète pas avec le mal, la vertu avec
» le crime...

»... L'amour des peuples est le meilleur bouclier des
» trônes. Le despotisme et la corruption sont le bélier
» qui les renverse à l'instant où la Providence, pour

» les perdre, les aveugle ou leur fait voir couvert de
» fleurs l'abîme dans lequel ils vont s'engloutir.

»... Dieu juge les intentions, Madame! Les nôtres » sont visibles à ses yeux, même avant d'avoir été » conçues dans notre esprit. Dieu jugera celles des » hommes qui cachent lâchement leur faiblesse der- » rière la grandeur de votre nom et de votre dignité; » et l'histoire, qui est la voix de Dieu quand il com- » munique avec l'humanité, dira un jour qui, d'eux ou » de nous, aura donné des preuves de véritable amour » à Votre Majesté, aux institutions et au pays. »

XXXI

Les journaux publièrent cette remarquable et éloquente pétition. Ils furent subitement saisis, et injonction leur fut faite par le chef politique de la province, M. de Vista-Hermosa, d'avoir à s'abstenir. L'*Eco del Comercio*, l'*Espectador, el Clamor publico, el Siglo, la Prensa*, protestèrent le 5 mars. «... Périssons! dirent- » ils, s'il le faut, en défendant le droit commun, droit » antérieur à toute convention politique! »

Les journalistes demandèrent une audience à la reine, qui les reçut froidement, en présence du président du conseil. Elle se borna à leur répondre : « C'est très-bien, je vous remercie; j'aviserai. »

Aux Cortès, le ministre de l'intérieur Sartorius interpellé par M. Galvez-Cañero, émit, pour défendr le gouvernement, cette excuse, « que la constituti donnait bien le droit d'écrire et de signer des pétitio mais non le droit de les publier dans un journal

Répondre ainsi, mieux valait ne pas répondre! Le gouvernement préparait ses moyens, recrutait et organisait ses forces militaires. Dans la séance du 13 mars, il fit repousser un amendement au Code pénal, en discussion dans le moment, amendement par lequel l'opposition réclamait, à l'exemple du Gouvernement provisoire de France, l'abolition de la peine de mort pour cause politique. Il croyait encore avoir besoin de la mort pour faire reculer ses adversaires.

XXXII

Le ministère pouvait contenir la presse par la violence, mais la tribune, libre, permettait à l'opposition de faire entendre ses plaintes et ses réclamations : le ministère ferma la tribune. Le 21 mars, le général Narvaez lut une ordonnance qui prononçait la suspension des séances des Cortès : il surprit même la majorité, qui venait par un vote de confiance de lui donner des pleins pouvoirs. Rien ne motivait cette mesure; rien, si ce n'était l'intention manifeste d'user de la dictature sans contrôle.

XXXIII

Lorsque toute issue aux murmures et aux gémissements d'une nation asservie est fermée, il est rare que tôt ou tard l'opinion comprimée ne fasse point explosion par des complots ourdis dans l'ombre, qui éclatent au grand jour et donnent fatalement lieu à une lutte sanglante. Le gouvernement est logiquement conduit à concentrer de plus en plus dans ses mains le

pouvoir absolu. Les nations sont entraînées à se séparer de plus en plus d'un pouvoir qui les opprime. Les répressions heureuses ne servent qu'à raviver les haines; les répressions vaincues deviennent des révolutions profondes! D'une manière ou de l'autre, l'avenir se dénoue par des chutes, des exils, des souffrances. La compression aboutit presque toujours à des désastres, la conciliation à des réformes et à des améliorations. Marie-Christine et Narvaez, en s'écartant des institutions constitutionnelles et régulières, commençaient, sous le règne d'Isabelle II, une ère d'arbitraire qui devait les conduire tour à tour à leur perte, quels que fussent leurs succès du moment.

XXXIV

Les progressistes les plus ardents, les plus intrépides, exaltés par l'exemple de Paris, de Vienne et de Berlin, et par les mesures dictatoriales du gouvernement, comptant sur la coopération de deux régiments de la garnison, descendirent résolûment dans la rue, les armes à la main. Le 26 mars, vers six heures du soir, des coups de feu sont tirés sur un détachement d'agents de police. En un instant, les insurgés se pressent sur la place de la Cebada, lieu du rendez-vous général, se barricadent dans les rues d'Atocha, del Principe, de la Cruz, de Peligros, del Prado, Carrera San Geronimo, et menacent l'hôtel de la poste, aux cris de : *Vive la liberté! vive la reine constitutionnelle! mort aux tyrans!* A ces cris se mêle quelquefois celui de *Vive la République!* Le nombre des citoyens

armés de fusils n'était environ que de trois cents; mais deux mille personnes de toutes conditions se groupaient autour d'eux pour combattre vaillamment. Cette attaque audacieuse, favorisée par l'opinion, pouvait être couronnée par la victoire, si les troupes faiblissaient ou hésitaient.

C'était l'heure où finit habituellement la promenade du Prado; le temps était magnifique; les équipages y abondaient. La reine à peine s'éloignait; Narvaez s'y promenait encore. Soudain il s'élance à cheval, court se mettre à la tête de la garnison, avec la rapidité d'un homme d'action et d'un chef expérimenté, il donne ses ordres, distribue ses troupes. Les divers régiments de l'armée, la garde de police, les carabiniers, les gendarmes, les agents de sûreté, reçoivent une impulsion qui ne laisse à personne le temps de l'indécision ni de l'abandon. Les positions de la ville sont partout occupées, les groupes dispersés, et les barricades enlevées à la baïonnette. La résistance, sur quelques points, est aussi acharnée que l'attaque est vigoureuse. La barricade de la Carrera San Geronimo est disputée avec un égal courage. On reconnaît dans la bravoure des combattants cette nation d'hommes habitués à jouer avec la vie; où la lutte est la plus vive, les blessés et les morts abondent. Enfin les insurgés se voient obligés de céder devant une force supérieure. Soixante des plus déterminés se replient en bon ordre, s'emparent du théâtre del Principe, et s'y retranchent. La troupe est maîtresse du terrain; seuls, ils sont encore debout! Minuit a sonné : sommés de se rendre, ils combattent toujours. Enfin, voyant que

toute lutte est devenue inutile, ils cèdent aux soldats étonnés de tant de valeur, et sont faits prisonniers sans avoir été vaincus. A deux heures de la nuit, Madrid est rentré dans le silence. L'insurrection persiste dans les esprits, mais elle est étouffée dans les rues.

XXXV

Le Conseil des ministres, en permanence, signait pendant la bataille les derniers décrets qui complétaient le système, primitivement décidé, de la dictature : la suspension des garanties constitutionnelles dans tout le royaume; la clôture de la législature; la mise en état de siége de la capitale ; la comparution devant un conseil de guerre de tous les prisonniers faits les armes à la main; la prohibition de tout rassemblement sur la voie publique de plus de cinq personnes; le désarmement général de la population; des félicitations et des récompenses aux défenseurs du gouvernement, et des instructions aux autorités provinciales.

Immédiatement il commença à frapper : non-seulement il atteignit les insurgés, mais, saisissant avidement la circonstance, il poursuivit ses adversaires, membres de l'opposition dans les Chambres et dans la presse. Dans ses mains, la répression, inspirée par la vengeance, devint de la persécution. Les principaux rédacteurs de *el Siglo* et de *el Clamor publico* furent arrêtés, les journaux indépendants visités et menacés. Le général Chacon, Nogueras, Jose Iriarte, Salustiano Olozaga, un des plus brillants orateurs de l'Espagne, Galvez-Cañero, Antonio Seijas Prado, Augustin Algarra,

Antonio de los Rios Rosas, Angel Fernandez, Patricio de la Escosura, Van Halen, comte de Perracamps, le général Ruiz, et une foule d'autres personnes, sénateurs, députés, généraux, écrivains, citoyens connus, citoyens obscurs, furent consignés, arrêtés, exilés, déportés sans jugement. Trois cents autres comparurent devant les conseils de guerre. Les écoles de l'instruction supérieure furent fermées aux étudiants, dont le patriotisme murmurait contre un régime oppresseur. Narvaez tenait sous son joug de fer l'Espagne terrassée.

La lutte n'avait pas duré assez longtemps pour entraîner les provinces. Cependant on eut à déplorer une échauffourée sanglante à Barcelone, capitale d'un pays où l'amour de l'indépendance coule dans les veines de ses habitants avec le sang, et où le moindre cri de liberté, proféré dans le coin le plus obscur et le plus retiré de l'Espagne, trouve toujours un écho.

XXXVI

Le gouvernement était logiquement, fatalement poussé à faire ce qu'il faisait. Dans les conditions où il s'était placé, le pouvoir n'est plus une autorité déléguée par des lois réuglières. Né d'une ambition sans limites, il ne connaît qu'une règle, sa conservation. Il peut tout oser, tout entreprendre ; il sait qu'il n'a aucun compte à rendre, il oublie Dieu qui le juge et l'histoire qui le jugera. Calculant ses seuls intérêts, il gouverne pour lui seul. Tous ceux qui le servent font bien ; tous ceux qui lui sont obstacle font mal ; tous ceux qui

lui portent ombrage sont coupables. Son action n'est tempérée que par les nécessités de son égoïsme.

Le gouvernement, en présence de la Révolution française qui avait abattu l'échafaud, ne crut pas d'abord possible de montrer la réaction espagnole usant de cet instrument terrible. Deux individus accusés, l'un Castillan, d'avoir, dans la soirée du 26, atteint d'un coup de feu un capitaine des chasseurs de Baza, et l'autre Français, disant se nommer Barbès, d'avoir commandé un détachement d'insurgés, avaient été tous deux condamnés à mort et mis en chapelle. Le duc de Glucksbierg, quoique n'étant plus revêtu du caractère officiel de chargé des affaires de France, avait fait des démarches pour sauver le Français. Le ministère avait à se prononcer sur cette première exécution.

Il saisit l'occasion pour lancer un manifeste; et, le 31 mars, sous la forme d'un rapport à la reine, il justifia sa conduite passée, affirma sa constance à suivre la ligne tracée par la Constitution, son respect pour la liberté et la légalité, sa tolérance. Il déclara n'avoir jusque-là poursuivi ni inquiété personne, ajoutant que l'Espagne n'éprouvait aucun des besoins qui agitaient les autres peuples, puisque tous les besoins sociaux, politiques, économiques, étaient satisfaits. Il déplora les déchirements de la guerre civile, qu'il n'avait pas causée mais prévue, et sollicita de la reine un acte de clémence magnanime, « bien décidé à châtier d'un « bras fort les rebelles, à déjouer leurs machinations » par la vigilance, à désarmer leur audace, de quelque « part et sur quelque point que vinssent leurs atta- » ques..... » Il termina en annonçant l'intention de

frapper désormais sans pitié : « Que les machinateurs » tremblent donc ! Ils se représenteraient cent fois, cent » fois ils recevraient un châtiment de plus en plus » sévère ! »

Ce rapport, signé par le duc de Valence, président, le duc de Soto-Mayor, Lorenzo Arrazola, Francisco de Paula Figueras, Manuel Beltran de Lis, Mariano Roca de Togores, Luis-José Sartorius, était accompagné d'une ordonnance de la reine « commuant la peine de » mort en celle qui suit immédiatement. »

Cette clémence relative, qui envoyait aux travaux forcés ou à la détention perpétuelle ceux qui en étaient l'objet, n'empêcha ni les protestations de se faire entendre ni les arrestations de sévir. La minorité des Cortès voulut se réunir pour se plaindre de l'arbitraire substitué à la loi. Le ministre de l'intérieur, Sartorius, lui en contesta le droit, la loi ne connaissant ni majorité ni minorité, et l'ordonnance de clôture défendant toute assemblée de députés et de sénateurs. Quant au droit commun à tous les citoyens, il était suspendu.

XXXVII

Marie-Christine et Narvaez devaient aller jusqu'au dernier degré du système; marchant vers la monarchie absolue, s'éloignant du principe qui avait porté Isabelle II sur le trône, ils devaient faire des ouvertures de réconciliation aux hommes qui avaient combattu pour le carlisme. Ils publièrent une nouvelle amnistie en faveur des généraux et officiers qui n'avaient pas encore profité du traité de Vergara, et leur offrirent

demi-paye jusqu'au jour de leur réemploi. Cette mesure, prise dans toute autre circonstance, eût été louable, comme tout ce qui tend à effacer le souvenir des discordes civiles ; mais, au moment même où l'on persécutait ceux qui avaient défendu la reine au péril de leur vie, elle parut à l'opposition une ingratitude et un symptôme.

Le ministre des finances ayant déclaré qu'il ne prévoyait pas le moyen de faire un emprunt au dehors ni d'établir un impôt au dedans, le gouvernement décréta la vente de tous les biens-fonds, actions, droits et rentes, provenant des commanderies vacantes des quatre ordres militaires, maîtrises, couvents, chapelles, confréries, ermitages, devenus propriétés nationales, et encore invendus jusque-là. Il demandait aux derniers débris du passé des ressources pour dominer le présent et pour river l'avenir.

XXXVIII

Le commerce et les transactions languissaient de plus en plus; de plus en plus le nombre des ouvriers sans travail s'accroissait. La main de fer du général Narvaez soutenait seule une situation aussi lourde. L'infante duchesse de Montpensier et le duc de Montpensier, arrivés à Madrid le 6 avril, risquèrent quelques conseils d'un libéralisme prudent, inspirés par la révolution dont ils avaient été les témoins et les victimes, et par la crainte d'assister une seconde fois à un désastre royal. Ces avis furent mal accueillis, et Séville leur fut désignée comme lieu de résidence par une politique soupçonneuse.

XXXIX

Le gouvernement anglais qui, par le traité de la quadruple alliance, signé avec l'Espagne, la France et le Portugal, avait largement participé au couronnement d'Isabelle II, et qui était encore froissé des mariages espagnols, contractés simultanément à son insu, crut le moment propice pour ressaisir une influence qui lui avait échappé et que la chute du trône de Louis-Philippe et l'expulsion des Bourbons de France semblaient devoir lui rendre. Soit désir de voir le régime constitutionnel ébranlé se reconstituer en Espagne ; soit pensée de faire rentrer au pouvoir les hommes d'État du parti progressiste, parti que le cabinet de Londres avait de tout temps appuyé; soit rancune d'une défaite diplomatique; soit même crainte d'une révolution républicaine, qui de nouveau rendrait plus intime l'alliance de l'Espagne avec la France, lord Palmerston adressa à M. W. H. Bulwer, ministre plénipotentiaire de l'Angleterre à Madrid, les instructions suivantes :

« Affaires étrangères, le 16 mars 1848.

» Monsieur,

» Je vous invite à recommander instamment au gou-
» vernement espagnol l'adoption d'un système légal et
» constitutionnel. La chute récente du roi des Français
» et de toute sa famille, et l'expulsion de ses ministres,
» doivent apprendre à la cour et au gouvernement
» espagnol combien est grand le danger auquel on
» s'expose, en essayant de gouverner un pays d'une

» manière opposée aux sentiments et aux opinions de » la nation. La catastrophe qui vient d'arriver en France » peut servir à montrer que même une armée nom» breuse et bien disciplinée n'offre qu'une défense » insuffisante à la couronne, lorsque le système suivi » par la couronne n'est pas en harmonie avec le » sentiment général du pays.

» La reine d'Espagne agirait sagement, dans l'état » critique des affaires en ce moment, si elle fortifiait le » gouvernement exécutif, en élargissant les bases sur » lesquelles l'administration repose, et en appelant à » ses conseils quelques-uns de ces hommes qui possè» dent la confiance du parti libéral.

» J'ai l'honneur, etc.

» PALMERSTON. »

XL

L'ambassadeur, conformément à ses instructions, fit des démarches auprès de la reine, mais vainement. Ses conseils ne furent pas écoutés, et ses observations furent repoussées et dédaignées.

Alors, voyant « les principes recommandés par lord » Palmerston notoirement abandonnés; les vieux sol» dats, qui, sous les drapeaux du duc de la Victoire, » avaient exposé leurs jours et gagné leurs honneurs » sur le champ de bataille pour la liberté constitution» nelle, séparés de leurs foyers et de leurs familles et » envoyés brusquement, d'une manière offensante et » dégradante, sur les points éloignés; des personnes de » toutes les classes recherchées et arrêtées parce qu'on

» leur supposait des opinions défavorables au gouver- » nement; M. Olozaga, l'un des plus illustres citoyens » de l'État, membre de la Toison d'or, ancien prési- » dent du conseil de S. M. Catholique, et M. Patricio » Escosura, ancien ministre et député distingué, arrê- » tés et conduits dans un port de mer pour être embar- » qués ; croyant que l'insurrection n'avait échoué que » parce qu'une classe importante de citoyens, celle » précisément qui était persécutée, n'avait pas voulu » s'engager dans une guerre civile; inspiré d'ailleurs » par des sentiments libéraux qu'un cœur anglais ne » craignait pas d'avouer ; ému de ce qu'un système de » violence et de loi martiale eût succédé à une marche » de modération et de légalité; et de plus, apercevant » une tendance à la dissolution de l'alliance qu'il était » de son devoir de cultiver et de confirmer [1], » M. Bulwer, sous l'influence de ces sentiments divers, adressa au ministre des affaires étrangères une lettre ainsi conçue :

« Madrid, 7 avril 1848.

« Monsieur,

» Je remets ci-inclus à Votre Excellence la copie de » quelques remarques que lord Palmerston m'a adres- » sées dernièrement, et je ne puis que vous exprimer » mon désir que le gouvernement de Sa Majesté Catho- » lique juge convenable de revenir, sans délai, aux for- » mes ordinaires du gouvernement établi en Espagne, » en convoquant les Cortès et en leur donnant des

[1] Extrait d'une lettre de sir H. Bulwer au vicomte de Palmerston, datée de Madrid, 14 mai 1848.

» explications propres à effacer les impressions aux-
» quelles ont donné lieu, dans ce royaume et au
» dehors, un grand nombre d'arrestations et l'inten-
» tion apparente de déporter divers citoyens, parmi
» lesquels se trouvent des membres les plus distingués
» des Cortès, qui jusqu'à ce moment n'ont encore été
» ni jugés ni accusés d'aucune offense.

» Votre Excellence me permettra, j'en suis sûr, de
» lui rappeler que ce qui fit distinguer spécialement la
» cause de la reine Isabelle d'avec celle de son royal
» compétiteur, fut la promesse de la liberté constitu-
» tionnelle, inscrite sur les bannières de Sa Majesté
» Catholique.

» Il est certain que cette circonstance contribua puis-
» samment à déterminer les sympathies et l'appui de
» la Grande-Bretagne en faveur de Sa Majesté, et dès
» lors Votre Excellence ne peut être surprise du senti-
» ment que j'exprime ici, en supposant même que la
» situation générale de l'Europe et la tendance univer-
» selle de l'opinion publique ne prouvassent point,
» jusqu'à l'évidence, qu'aujourd'hui les plus fermes
» garanties du trône d'un souverain se trouvent dans
» la liberté nationale et dans la justice éclairée qui se
» dispensent sous son autorité. Je.....

» *A Son Exellence le duc de Soto-Mayor*,

» W. H. Bulwer. »

XLI

Cette lettre et celle de lord Palmerston devaient d'autant plus blesser le ministère qu'il s'était d'autant

plus éloigné des principes qu'elles renfermaient. La colère du président du conseil alla jusqu'à l'emportement. Devant cette sommation nettement formulée, en présence de la puissance anglaise qui menaçait, de la République française qui se constituait, de la nation espagnole qui murmurait, Narvaez eut l'énergie de résister et l'habileté de prendre pour point d'appui l'orgueil castillan, qui devait en effet se soulever contre les prétentions directrices de l'étranger. Il renvoya les dépêches qu'il jugeait outrageantes à la dignité de l'Espagne, en les faisant accompagner d'une réponse où il disait :

«... Le gouvernement aurait beaucoup à dire pour » justifier sa conduite passée et présente; mais il ne se » croit obligé de le faire qu'à l'égard de sa souveraine » et des Cortès, et nullement à l'instigation d'une » influence étrangère qui, par cela seul qu'elle l'exige, » commettrait une offense à la dignité du gouverne» ment et à l'indépendance de la nation. Tous les partis » légaux en Espagne repousseront unanimement une » prétention aussi humiliante; et le gouvernement » espagnol, en le faisant aujourd'hui, est sans aucun » doute le représentant légitime de l'opinion générale » du pays. Que dirait lord Palmerston, que dirait Sa » Seigneurie elle-même, si le gouvernement espagnol » se mêlait de juger les actes administratifs du cabinet » britannique, et lui recommandait une modification » dans le régime de l'État, ou s'il lui conseillait d'a» dopter des mesures plus efficaces et plus libérales » pour alléger le sort affreux de l'Irlande? — Que dirait» il, si le représentant de Sa Majesté Catholique à

» Londres s'avisait de qualifier, aussi durement que
» Votre Seigneurie se permet de le faire, les mesures
» exceptionnelles de répression que prépare le gouver-
» nement anglais contre l'agression qui le menace au
» milieu de ses propres États? — Que dirait-il, si le
» gouvernement espagnol réclamait, au nom de l'hu-
» manité, plus d'égards et de justice en faveur des
» malheureux peuples de l'Asie? — Que dirait-il enfin,
» si on lui rappelait que les derniers événements du
» continent donnent une salutaire leçon à tous les gou-
» vernements, sans en excepter la Grande-Bretagne,
» et que par conséquent on doit abandonner l'adminis-
» tration de l'État à l'illustre Peel, à l'homme habile
» qui, après s'être concilié l'opinion générale de son
» pays, a su mériter les sympathies de tous les gou-
» vernements de l'Europe? — Il dirait ce que le gou-
» vernement espagnol a le droit de dire maintenant :
» qu'il ne reconnaît à aucune puissance le pouvoir ou
» la faculté de lui présenter des observations qu'il re-
» pousse comme offensantes pour la dignité d'une na-
» tion libre, indépendante !....

» 10 avril.

» *Au ministre de Sa Majesté Britannique*,

» Le duc de SOTO-MAYOR. »

XLII

A cette argumentation vigoureuse et serrée, le ministre anglais répliqua en maintenant ses avis et en repoussant toute assimilation, par une raison irréfutable : « La reine d'Angleterre n'a eu à demander ni à

» recevoir l'assistance de l'Espagne. La reine d'Espagne » a reçu dans sa lutte pour le trône l'appui de l'Angle- » terre, sans autre stipulation ni avantage que de con- » férer au noble peuple espagnol les bienfaits d'un » gouvernement libre... Ce n'est pas pour fonder le » despotisme militaire en Espagne que l'Angleterre » a défendu Isabelle II contre don Carlos! »

Lord Palmerston approuva hautement la conduite et les dépêches de l'ambassadeur, et rappela, par une substitution heureuse de situation, avec une logique impitoyable et une grande habileté de langage, que le droit à la couronne avait été disputé à Isabelle par un prétendant; qu'un agent de Madrid était venu à Londres solliciter le concours de l'Angleterre; que sans ce concours Isabelle ne serait pas reine d'Espagne; qu'à l'apparence de chaque danger de la part de ce prétendant, appuyé par un parti considérable, la reine d'Espagne invoquait auprès du gouvernement anglais, pour le maintien de son trône, les traités encore existants. Il était donc naturel que, dans un moment de perturbation générale, le gouvernement britannique eût averti le gouvernement espagnol des dangers qui menaçaient le trône de Sa Majesté. Lord Palmerston termina par une sévère leçon, en disant qu'à la place des ministres espagnols, les hommes d'État anglais eussent considéré comme un témoignage d'amitié, des conseils qui, écoutés, les maintiendraient au pouvoir; et qui repoussés, les exposaient à être proscrits ou exilés. (Dépêche du 20 avril 1848.)

XLIII

Cette affaire eut un grand retentissement en Angleterre. Elle donna lieu, dans la presse, à des critiques amères et à de chaleureuses approbations; dans le Parlement, à des débats fort intéressants. Les démarches et les prétentions de lord Palmerston furent combattues par lord Stanley et lord Aberdeen, et vivement soutenues par lord John Russell et le marquis de Lansdowne. Lord Palmerston émit des explications comme un homme d'État convaincu de son droit, de la convenance et de l'opportunité de ses actes. Le gouvernement espagnol, encouragé par l'appui qu'il trouvait en Angleterre même, persévéra dans la ligne qu'il s'était tracée. L'aigreur qui régnait dans la correspondance faisait présager entre les deux gouvernements, sinon une rupture ouverte ou une guerre, du moins une rupture diplomatique.

XLIV

Le gouvernement espagnol s'était empressé de reconnaître le Gouvernement provisoire de la République française, et de lui témoigner le désir d'entretenir avec lui les mêmes relations internationales qui unissaient jusque-là les deux pays. Après la journée du 26 mars, le bruit ayant couru qu'il avait des sentiments hostiles à la République, le chargé d'affaires d'Espagne en France se fit un devoir d'adresser à ce sujet, le 6 avril, une lettre au ministre des affaires étrangères, M. La-

martine, avec invitation de la rendre publique. Dans cette lettre il affirmait la fausseté de cette assertion : « le cabinet espagnol déclarant n'avoir pas d'autre » principe que celui du plus grand respect pour les » autres peuples, maintenant son droit d'être respecté » à son tour et de veiller à la tranquillité et à la pros- » périté intérieures, si combattues par tant d'années » de guerre et de convulsions politiques [1]. »

Le choix, fait par le Gouvernement provisoire, de M. Ferdinand de Lesseps, ancien consul général de France à Barcelone, pour représenter la République française en Espagne, y fut accueilli avec une satisfaction générale. M. Ferdinand de Lesseps devait sa nomination aux services qu'il avait rendus aux deux pays, et à l'honorabilité de son caractère.

XLV

PORTUGAL.

Les conseils libéraux du gouvernement anglais n'avaient pas beaucoup plus de succès en Portugal. La reine dona Maria devait la conservation de son trône, menacé par les insurrections victorieuses de 1846 et 1847, à l'intervention de la France, de l'Angleterre et de l'Espagne, invoquée en vertu du traité de la quadruple alliance du 22 avril 1834. Cette médiation armée avait imposé, par le protocole de la conférence du 21 mai 1847 : l'amnistie ; l'abrogation de tous les décrets contraires à la Constitution ; la convocation des Cortès,

[1] Lettre du 9 avril.

et la nomination d'un ministère pris en dehors des Cabral et des membres de la junte d'Oporto. Mais le trône de la reine dona Maria avait à peine échappé au péril, que son gouvernement, oubliant les conditions de son salut, s'était livré à des actes de vengeance et à une réaction contre lesquels l'ambassadeur anglais avait cru devoir protester [1]. La Révolution française vint jeter le trouble dans les volontés réactionnaires et ranimer les espérances du parti qui réclamait des institutions libérales. Le 29 mars, le ministère portugais fut ainsi réorganisé : le maréchal Saldanha, à l'intérieur, avec la présidence du conseil; João Elios, à la justice; Falção, aux finances; Lajoa, à la marine; Polla, à la guerre; J. J. Gomez de Castro, aux affaires étrangères; le marquis de Fronteira, au gouvernement civil de Lisbonne.

[1] Notes de sir Hamilton Seymour, 5 juillet 1847.

CHAPITRE SEPTIÈME.

Allemagne : Nationalité allemande.— Vœu unanime : Unité de l'Allemagne. — Congrès de Dresde devenu impossible. — Les Dix-sept hommes de confiance. — Les prétentions du roi de Prusse combattues violemment par la *Gazette de Vienne*, organe du gouvernement autrichien. — Protestations énergiques. — Démonstrations fort vives en Allemagne contre le roi de Prusse. — L'Autriche fait valoir ses droits à la suprématie. — Le gouvernement prussien cherche à atténuer le mauvais effet de ses prétentions; il les explique. — L'appel des Cinquante de Heidelberg entendu par les peuples. — Réunion des représentants à Francfort. — Parlement provisoire. — But sublime. — Opinions diverses pour y parvenir. — Travail de la Commission des sept. — Empire constitutionnel. — Vœux des républicains. — La forme républicaine écartée. — Attroupements. — Ouverture de l'Assemblée allemande. — Elle se déclare seulement préparatoire. — Examen des territoires fédéraux. — Ambition du Parlement allemand. — Désir exprimé que la France rende l'Alsace et la Lorraine.—Élections directes, réglées pour une assemblée constituante. —L'assemblée préparatoire nomme, pour la représenter jusqu'à la réunion de l'Assemblée constituante, une commission permanente de cinquante délégués. — On demande l'épuration de la Diète germanique. — Discussion passionnée. — L'assemblée veut une satisfaction, l'extrême gauche une vengeance. — Motion de l'extrême gauche, écartée. — La minorité proteste et se retire. — La Diète humiliée plie. — Déclare toutes ses lois exceptionnelles supprimées, et les membres qui ont pris part à la confection de ces lois éloignés. — L'extrême gauche satisfaite reprend place dans l'assemblée. — Élection des cinquante. — Série de propositions. — L'assemblée a rempli sa mission et se sépare. — Installation de la Commission des cinquante. — Adjonction des députés autrichiens. — Travaux de la Commission. — Les Dix-sept hommes de confiance, placés entre la Commission des cinquante et la Diète. — La Diète germanique presque entièrement régénérée par les ministres des nouveaux gouvernements. — Question des duchés de Schleswig et de Holstein. — Question du duché de Posen. — Projet de Constitution de l'unité allemande, préparé par les Dix-sept. — Empire héréditaire, ou élection à vie. — L'Assemblée constituante allemande convoquée pour le 1er mai est ajournée au 18 mai sur la demande de l'Autriche.

I

ALLEMAGNE. — NATIONALITÉ ALLEMANDE.

La situation de l'Allemagne vers la fin de mars était, en résumé, celle-ci : chacun de ses peuples, en recou-

vrant ses libertés et en proclamant ses droits, avait inscrit sur son programme : « Unité de l'Allemagne ! Parlement allemand ! » et arboré les couleurs nationales, noir, rouge et or.

Cinquante citoyens, délégués des divers États, réunis en congrès à Heidelberg, avaient nommé une commission de sept d'entre eux, chargée « d'inviter tous les membres anciens et nouveaux des Diètes de l'Allemagne constitutionnelle, ainsi qu'un certain nombre d'autres hommes distingués, à se rassembler, le 30 mars, à Francfort sur le Mein, pour délibérer sur les bases d'une représentation nationale allemande. »

Un Congrès de souverains avait été convoqué à Dresde pour le 25 mars.

Le roi de Prusse, voulant absorber le mouvement de l'unité allemande, avait, le 21 mars, engagé les princes et les États d'Allemagne à se joindre, le 2 avril, à la Diète de ses États, pour former une Assemblée commune.

La Diète germanique, voulant retenir le pouvoir qui s'échappait de ses mains, avait demandé aux divers gouvernements des États de la Confédération de lui envoyer, sans retard, des hommes investis de la confiance publique et pris en dehors de son sein, qui auraient à délibérer avec elle sur les réformes à opérer.

II

Les circonstances critiques qui forçaient les souverains ou leurs premiers ministres à ne pas s'éloigner des peuples qu'ils gouvernaient, rendirent le Congrès

de Dresde impossible. Cependant les représentants des cabinets de Wurtemberg, Bade, Hesse et Nassau, d'accord avec l'envoyé de Saxe et le gouvernement de Prusse, étaient convenus des points suivants :

« 1° Nécessité de confier la direction à un seul chef » électif, à une Chambre haute composée des membres » de la Confédération ou de délégués, et à une Chambre » des députés de la nation, élue par les différents États; » — 2° le Parlement allemand s'occuperait de l'armée » fédérale et de l'armement du peuple ; — 3° il établi- » rait un tribunal fédéral, donnerait une législation » commune, surtout en matière criminelle et de procé- » dure, et l'uniformité des poids et mesures.

» Pour hâter l'examen de ces divers points, on join- » drait à la Diète germanique dix-sept citoyens jouissant » de la confiance nationale. Cette Assemblée fédérale » ainsi fortifiée donnerait aux divers points convenus » le caractère de résolutions, et les mettrait à exécu- » tion. »

III

La Diète germanique de son côté renouvelait avec instances « l'invitation faite, le 10 mars, à tous les gou- » vernements de l'Allemagne, d'envoyer auprès d'elle » des hommes jouissant de la confiance générale, pour » délibérer sur la révision du pacte fédéral d'après des » bases vraiment nationales, afin que les délibérations » pussent commencer immédiatement après leur ar- » rivée. »

La Diète par cet appel, et les souverains en choisissant, pour les y adjoindre, les hommes les plus popu-

laires, avaient l'espérance de s'emparer de la direction du mouvement unitaire. Cette espérance devait être déçue; et cependant les choix furent heureux et habiles. M. Dahlmann, professeur d'histoire à Bonn, l'un des plus illustres professeurs chassés de Gœttingue par le roi de Hanovre, représenta la Prusse; M. Albrecht, collègue de Dahlmann, la Saxe; M. Willich, la Bavière; M. de Gagern, la Hesse; M. Uhland, l'un des chefs de l'opposition wurtembergeoise et poëte aimé, le Wurtemberg; M. Welcker, le grand-duché de Bade, etc.

Ces hommes, les plus célèbres de l'Allemagne libérale, rendus à Francfort auprès de la Diète, durent, ainsi que la Diète elle-même, céder l'initiative à l'Assemblée nationale convoquée par le comité de Heidelberg, quoiqu'il ne tînt son mandat que de lui-même. L'opinion publique donnait aux délégués des peuples la suprématie sur les délégués des princes.

IV

L'invitation faite par le roi de Prusse à tous les États de l'Allemagne de se réunir à la Diète de ses États en assemblée commune, échoua complétement. Les prétentions de Frédéric-Guillaume à l'empire, dans le but de détourner la révolution en caressant le sentiment national, prétentions trop hautement affectées, soulevèrent au dehors de la Prusse des répulsions presque générales. S'il était parvenu à amortir les passions dans ses États, il avait suscité contre lui des haines violentes, surtout dans les pays catholiques. Par cette conduite précipitée il avait compromis l'influence si recherchée

et en partie conquise. Cette prédominance sur l'Autriche, qui lui avait coûté tant de soins, d'efforts, de diplomatie, de calculs, d'années, s'évanouissait en un jour comme un rêve. L'Autriche saisit avec avidité et habileté cette faute de conduite, et l'exploita avec une âcreté et une violence de langage extrêmes.

V

La *Gazette de Vienne*, organe du gouvernement autrichien, s'exprimait ainsi le 24 mars :

« Nous ne prétendons pas contester la vérité du » tableau que le roi fait de l'état de l'Allemagne, ni » l'opportunité des moyens proposés par lui pour la ré- » générer et la sauver ; mais une pareille déclaration, » faite immédiatement après un massacre qui a duré » seize heures, et qui, par cela même, ne peut être » excusé par un hasard ou par un malentendu, après » un massacre dont le roi lui-même a demandé l'oubli » au nom des larmes de la reine, et dont la nouvelle » devait pénétrer d'horreur ses propres sujets et les » habitants d'autres États, nous paraît non-seulement » une faute, mais aussi une ironie amère. Tout en accor- » dant que le changement des couleurs ait été d'autant » plus facile que le blanc de la cocarde prussienne avait » été teint en rouge par le sang répandu, et que par » conséquent il n'y avait plus à ajouter au noir et rouge » que l'or, nous croyons devoir faire remarquer que » l'on ne répare pas tout, et que tout ce qui brille » n'est pas or.

» Est-ce que la Constitution prussienne créée par la

» patente du 3 février 1847 a excité une sympathie si » vive en Allemagne, qu'une adhésion de souverains et » d'États allemands à la Diète qui doit se réunir, le » 2 avril, à Berlin, puisse la reconnaître comme type et » germe d'une assemblée d'États allemands? A la fin » de la proclamation le roi parle d'institutions consti- » tutionnelles. Nous répondrons seulement en rappelant » les promesses royales des années antérieures et leur » accomplissement en 1847, le maintien exprès d'états » historiques et la phrase bien connue: « Entre mon » peuple et moi, il n'y aura pas de constitution sur le » papier, » et chacun pourra tirer de ce contraste les » conséquences naturelles. Frédéric II le Grand, adoré » de son peuple et admiré de toute l'Europe, a pu seul » désirer, mais non pas obtenir, la couronne impériale » allemande, qui depuis plus de cinq cents ans avait » reposé sur la maison d'Autriche à quelques interrup- » tions près, et à une époque où il n'y avait presque » pas de princes électeurs. Aujourd'hui que les peuples » d'Allemagne décideront du choix du chef de l'Alle- » magne unie, leur confiance n'élira que le prince qui » avant tout possède leur amour. »

Cette réponse aux prétentions du roi de Prusse, écrite avec du fiel, était suivie d'une seconde réplique au nom de la nation allemande, tracée sous la forme la plus révolutionnaire :

« Votre Majesté a fait appel au peuple prussien et à » la nation allemande, après que le canon avait à peine » cessé de tonner et que les citoyens égorgés rendaient » le dernier soupir. Le peuple prussien est majeur et » répondra lui-même... mais la confiance que Votre Ma-

» jesté attend de la nation allemande n'est pas possible.
» Votre Majesté est le seul souverain allemand qui n'a
» accordé que sur les barricades de sa capitale, sur les
» cadavres de ses meilleurs citoyens, malgré elle, et
» seulement lorsque le trône chancelait, la restitution
» depuis longtemps désirée des droits inaliénables de
» l'humanité.....

» Aujourd'hui Votre Majesté arbore d'une main san-
» glante des couleurs allemandes persécutées depuis
» tant d'années. La nation recule d'horreur devant cet
» enthousiasme royal..... La puissance de l'assemblée,
» à laquelle on demande de protéger la patrie et le
» trône, serait anéantie dès le principe, et la jeune
» Constitution allemande serait violée par Votre Majesté
» au sortir du berceau, si le *moi* royal pouvait s'élever
» encore au-dessus de la légalité et s'imposer à la na-
» tion allemande comme chef commun.

» ..... Les drapeaux de l'Autriche ont conservé
» jusqu'à ce jour les couleurs allemandes au milieu de
» toutes les tempêtes. Un prince autrichien a porté sur
» le Rhin un *vivat à l'Allemagne unie,* lorsque la Prusse
» persécutait encore cette idée. La maison de Habsbourg
» a pour elle l'histoire des siècles passés et l'amour des
» peuples, si elle veut maintenir sa préséance dans
» l'empire d'Allemagne; mais l'empereur d'Autriche
» sait qu'aujourd'hui le choix ne peut venir que des
» représentants du peuple allemand, et que ce choix
» doit rester libre. »

Ce parallèle acerbe jusqu'à l'insulte, qui rabaissait un monarque pour en exalter un autre, cette comparaison adroite établie entre le *moi* qui s'impose et celui

qui laisse à la nation allemande la liberté de son choix, cette polémique irritante mais non officielle, furent suivis immédiatement, le 24 mars, d'une circulaire officielle du comte de Fiquelmont à tous les ambassadeurs de l'Autriche près de tous les États de la Confédération germanique et à son ministre représentant à la Diète, par laquelle il protestait contre toutes les modifications des bases du pacte qui n'auraient pas lieu de commun accord, et repoussait la proposition d'une assemblée à Potsdam.

VI

Les bourgeois et les habitants de Munich s'étaient également soulevés contre les prétentions du roi de Prusse, dans des adresses au roi de Bavière, aux bourgeois et habitants de Berlin, et à leurs frères de Vienne.

Les démonstrations allèrent même beaucoup plus loin que les paroles. A Munich, le 24 mars, à sept heures du soir, on vit plusieurs centaines de jeunes gens des classes élevées de la société se réunir sur la place Maximilien et y brûler, après des discours et des chants de circonstance, le portrait de Frédéric-Guillaume IV. Dans un café, on avait exposé aux rires de la foule un mannequin, effigie de ce prince, pendu la corde au cou. A Stuttgard, le 28 dans la soirée, on entourait d'un feu de paille le portrait du roi de Prusse, et, après avoir tiré quelques coups de fusil sur ce portrait, on le jetait à l'eau pour lui faire subir ces trois genres de mort factice; et la multitude acclamait! Dans d'autres villes, il y eut des scènes semblables.

Diverses causes inspiraient ces manifestations : d'abord les prétentions rivales; ensuite les haines catholiques contre les aspirations dominatrices d'un prince protestant; puis l'opinion publique froissée par l'ambition d'un roi qu'il avait fallu vaincre pour lui arracher des institutions libérales; enfin la volonté bien arrêtée de la démocratie qui voulait confier l'avenir de l'Allemagne aux délibérations d'une assemblée élue et non au bon vouloir d'un souverain.

VII

L'Autriche triomphait de cette irritation de l'Allemagne contre Frédéric-Guillaume IV. Elle attisait les colères; et, pour capter l'opinion, elle se pliait avec souplesse à la situation, se faisait à son tour libérale, désireuse de réformes révolutionnaires. Oublieuse des reproches sanglants qu'elle adressait au roi de Prusse, elle posait aussi la candidature à l'empire de la maison de Habsbourg.

« En effet, disait la *Gazette de Vienne*, dans le » moment actuel, l'Autriche se sent, plus que ja- » mais, assez forte et assez grande pour ne pas se » laisser traîner à la remorque du roi de Prusse. Elle » peut compter, aujourd'hui, sur les sympathies de » l'Allemagne pour repousser toute atteinte arbitraire » à la Constitution fédérale. Depuis longtemps tous » les peuples de l'Allemagne, et récemment les sou- » verains, ont reconnu que la Constitution fédérale » avait besoin d'une réforme; et l'Autriche s'est mon- » trée disposée à opérer ce changement par les voies » légales. »

Elle ajoutait :

« Nous espérons que l'Allemagne se ralliera autour » de l'Autriche rajeunie et constitutionnelle, qui ne » réclame pas d'avantage patent ou secret, qui ne » désire pas s'agrandir, mais seulement maintenir l'u- » nité de l'Allemagne et son indépendance, ainsi que » la prospérité et la force de la patrie commune. Nous » espérons que l'Allemagne suivra avec confiance, » sans crainte, le lion de Habsbourg, et qu'elle se » rappellera que le double aigle autrichien avait pris » les devants lorsqu'il s'agissait de secouer le joug de » la France. Elle aura d'autant plus de courage et de » confiance que nous sommes entrés glorieusement » dans la voie du progrès. L'Autriche veille et marche » en avant. »

VIII

Le gouvernement prussien avait promptement compris le mauvais effet produit par la proclamation du 21 mars. Il chercha à en atténuer la portée, par une déclaration solennelle :

« L'appel de Sa Majesté à la Prusse et à la nation » allemande, a été interprété d'une manière qui ne » répond pas à l'intention de Sa Majesté. La dé- » marche faite par le roi lorsqu'il déclara être prêt à » prendre, au moment du danger, la direction des af- » faires d'Allemagne, consistait dans l'offre de favo- » riser, avec toute la puissance morale et matérielle » d'un État qui comprend quinze millions d'Allemands, » les vœux de tous les États de la Confédération ger- » manique tendant à l'unité...

» Cette démarche ne pouvait pas signifier que la » direction, momentanément offerte, avait pour objet » d'empiéter sur la libre détermination des princes et » des peuples allemands... D'une part, Sa Majesté a » déclaré expressément qu'elle n'avait pas l'intention » d'usurper la direction supérieure ou un droit quel- » conque. Elle a, au contraire, formellement désa- » voué une pareille prétention. D'un autre côté, la » proclamation de Sa Majesté déclare qu'il s'agit de » fonder une Allemagne unie et non pas uniforme » (unité dans la diversité); et, d'accord avec cette » déclaration, l'ordre du ministre de la guerre, adressé » le même jour à l'armée, lui ordonne d'arborer à » côté de la cocarde prussienne la cocarde allemande.

» Si Votre Majesté approuve ce qui précède, nous » n'hésiterons pas à repousser, par tous les moyens » convenables, les fausses interprétations qui ont été » données à cet appel.

» Berlin, le 2 avril 1848.

» *Le ministre d'État*, CAMPHAUSEN. »

(Suivent les signatures des autres ministres.)

Cet acte était suivi de cette déclaration qui relevait son importance :

« J'approuve entièrement l'interprétation que mon » ministère vient de donner à ma proclamation du » 21 du mois dernier, et je l'autorise à prendre les me- » sures nécessaires pour combattre les interprétations » qui ont été données à mes paroles.

» Potsdam, 2 avril 1848.

» FRÉDÉRIC-GUILLAUME. »

Cette explication, embarrassée et venue après coup, pouvait affaiblir, pallier, mais non effacer la première sensation produite et les faits accomplis. Et le roi de Prusse, pour avoir voulu trop vite, devait difficilement retrouver une influence antérieure compromise par une démarche hasardée.

IX

Mais ce n'étaient ni les rois, ni les princes, ni les congrès, ni leurs délégués, ni la Diète germanique, qui devaient diriger le mouvement national de l'Allemagne vers son unité. Tandis qu'ils se disputaient une prépondérance qui leur échappait, et qu'ils échouaient plus ou moins dans de vaines tentatives, dans des débats superflus, dans des querelles anticipées, l'appel fait par les Cinquante à Heidelberg était entendu. Les peuples de la Germanie cherchaient l'autorité et la reconnaissaient, non point dans la hiérarchie des pouvoirs que l'hérédité et la tradition avaient placés à leur tête, mais dans les hommes éminents élus par eux, que le génie ou le dévouement leur avaient désignés d'avance.

Aux époques de troubles et de périls, lorsque le monde va sombrer, il est de ces hommes que Dieu a marqués au front pour sauver les situations perdues. Méconnus et calomniés, souvent persécutés par les gouvernements qui veulent étouffer les lumières qu'ils répandent ou comprimer la liberté dont ils sont les apôtres, ils sont alors sollicités par tous les regards, invoqués par toutes les voix. Les gouvernements qui

les ont proscrits, et les peuples qui les doivent proscrire, s'adressent à leur énergie, à leur vertu, à leur science, à leur patriotisme. Alors, on dépose dans leurs mains vigoureuses un fardeau que personne ne peut plus porter. Désordre dans les âmes, ruine dans les finances, anarchie dans les rues, détresse dans les campagnes, corruption dans les administrations, ils doivent tout réparer, tout reconstituer, tout concilier, certains, l'œuvre achevée, la liquidation faite, la société rétablie, de se voir encore bannis, poursuivis, oubliés, jusqu'au jour où de nouveau l'on aura besoin d'eux. Singulière destinée! mission sublime! qui n'apporte jamais ni récompense, ni jouissance, ni repos, que les nations payent par l'ingratitude, les princes par la persécution, que Dieu seul pèse dans sa justice!

X

La plupart des citoyens qui accoururent à Francfort, le 30 mars, pour former une Assemblée allemande préparatoire, étaient : des membres des divers États ayant conquis leur influence par une guerre incessante aux abus et à l'oppression; des professeurs aussi renommés par leur science que par leur indépendance, et dont plusieurs avaient subi l'exil ou la prison; des écrivains dont les œuvres avaient illustré l'Allemagne; des poëtes dont les chants populaires étaient partout répétés; des orateurs à l'éloquence hardie; des prêtres dont les pensées profondément religieuses, mais réformistes, avaient eu du retentissement; des commerçants éclairés, convaincus qu'il n'y avait pas que des

chiffres dans la vie : des chefs d'industrie sympathiques aux ouvriers. Ils arrivèrent au nombre de cinq cents représentants environ, chacun apportant avec soi sa large part de travail et d'efforts à la réédification d'une patrie commune.

A leur entrée dans la ville de Francfort, le peuple reconnaissait les siens et les accueillait par des acclamations enthousiastes. Jamais plus grand jour ne se leva sur une grande nation ; jamais plus grande œuvre ne fut entreprise et n'exigea plus de lumières, d'études, de méditations, de génie créateur. Des lambeaux épars et dispersés, des provinces, des contrées, des États séparés par les temps, organisés de mille manières, obéissant à des lois différentes, à des princes de races multiples, devaient être groupés, rassemblés, rescellés, pour vivre d'une vie unique, quoique sous des formes variées. Quarante millions d'hommes, tout en conservant à chaque citoyen, à chaque pays, son individualité, aspiraient à se joindre en un seul faisceau et à n'avoir plus qu'un corps, qu'une âme, qu'une langue, qu'une loi, qu'une volonté, qu'une armée, qu'un souverain. Si le but était atteint, la plus immense, la plus extraordinaire des révolutions modernes s'accomplissait pacifiquement. L'Autriche, la Prusse, la Bavière, la Saxe, le Wurtemberg, les autres principautés, n'étaient plus que les fractions d'un vaste empire. Peu à peu tous ces gouvernements séparés, confédérés seulement, devenus secondaires, devaient tôt ou tard être absorbés par un pouvoir unique ; et cependant, poussés par un courant irrésistible, tous, de gré ou de force, ils se voyaient obligés de recon-

naître une autorité qui devait dominer la leur. Le premier pas, le plus difficile, était fait. Pour ne pas être contrainte d'abdiquer, la Diète, composée des délégués des trente-huit États de la Confédération germanique, se faisait immédiatement l'interprète et l'exécutrice des volontés d'une assemblée qui ne puisait son droit que dans les vœux du peuple, et sa puissance que dans le but à atteindre.

XI

Mais quelle forme pouvait contenir, sans les briser aussitôt, ces monarchies, ces principautés éparses, les dominer sans les écraser, les embrasser sans les étouffer? Là commençaient les divisions! Les penseurs, les légistes de la Commission des sept nommée par les Cinquante, chargés d'élaborer les bases fondamentales d'une Constitution, avaient cherché à concilier, à harmoniser le passé et l'avenir, l'hérédité et le progrès, la Diète établie et le Parlement nouveau, les débris écroulés et l'édifice à construire.

Leur travail fut lu, le 30 mars, dans une réunion préparatoire, présidée par M. C. Vogt de Giessen. Ils établissaient : « 1° un chef suprême de la Confédéra-
» tion, avec des ministres responsables; 2° un sénat des
» États particuliers; 3° une chambre des députés, for-
» mée par les élections, dans la proportion de un député
» sur soixante-dix mille âmes; 4° la compétence de la
» Confédération, par la renonciation des États qui réser-
» vaient au pouvoir central les points suivants :
» Armée; représentation vis-à-vis de l'étranger; sys-

» tèmes de commerce, de navigation, de douanes, de » monnaies; poids et mesures; postes; canaux; che- » mins de fer; arrêtés de la législation civile et pénale » et de la procédure; un tribunal de la Confédération; » garantie des droits de la liberté nationale. »

XII

C'était l'Empire constitutionnel. Cette communication souleva, à l'instant même, une discussion très-vive.

MM. Struve et Hecker proposèrent l'adoption immédiate de la République.

Les deux opinions se trouvaient en présence.

Les républicains disaient : « La République démo- » cratique est la forme de gouvernement qui assure le » mieux les droits des individus et de l'État. Il y a » contradiction à admettre la liberté, l'égalité et la fra- » ternité, en confiant cependant un pouvoir à vie à un » seul homme jouissant en outre d'autres priviléges. » — La souveraineté nationale peut seule conduire l'hu- » manité à son but; — l'histoire le prouve. — En Amé- » rique, ce sont surtout les Allemands qui représen- » tent et maintiennent l'élément démocratique. — Une » liste civile, pour une ou plusieurs cours monarchiques, » est incompatible avec une époque d'appauvrissement. » — Il importe d'ailleurs de remarquer que les con- » cessions obtenues des princes leur ont été arrachées, » et que des contrats basés sur la violence n'ont aucune » force, ni juridique, ni morale. Si donc l'état actuel » des choses continuait, il y aurait lieu de craindre que » les princes ne voulussent reprendre leurs concessions;

» et même leurs serviteurs populaires pourraient se
» laisser entraîner. — Les princes savent très-bien
» qu'un Parlement allemand, représentant les vœux du
» pays, leur donnera le coup de la mort; et il est na-
» turel qu'ils s'efforcent, sinon par violence du moins
» par ruse, sinon par menace du moins par flat-
» terie, de ressaisir leur pouvoir. Malheur au peuple
» allemand, s'il était vaincu de nouveau! L'échafaud
» prendrait la place de la prison, et on écraserait pour
» toujours la tête et l'esprit, que les grands appellent
» une hydre. — Pour éviter une catastrophe comme
» celle de Varsovie, le seul moyen est de fonder et de
» faire vivre une République allemande. — D'ailleurs
» la monarchie est impossible, car parmi tous les princes
» vivants de l'Allemagne, nous n'en voyons pas un qui
» pourrait porter, avec la confiance du peuple, la cou-
» ronne impériale des Saliens et des Hohenstauffen. »

Ceux qui voulaient une monarchie constitutionnelle ou entourée d'institutions républicaines, protestaient « contre les prétentions de l'Allemagne du Sud-Ouest
» de vouloir imposer une forme repoussée par le Centre
» et par le Nord. Pour eux, c'était une révolution trop
» radicale, qui ne pourrait se fonder et se maintenir. —
» Ils protestaient contre toute pensée de terrorisme.
» — Pourquoi ne pas se contenter du progrès pacifique
» inespéré jusqu'alors, — l'unité de l'Allemagne avec
» un Parlement national? N'était-ce pas là une con-
» quête suffisante pour satisfaire les esprits les plus au-
» dacieux? — On était enfin parvenu au but si désiré;
» fallait-il courir la chance d'échouer au port en se
» livrant à des hasards, à des luttes nouvelles? — Pou-

» vait-on aussi brusquement briser avec toutes les cou-
» tumes, toutes les traditions du passé? L'Allemagne
» était-elle assez avancée pour une république? —
» Dans les derniers temps, les peuples allemands ne
» l'avaient proclamée nulle part! La majorité repous-
» sait donc ce que réclamait une minorité impercep-
» tible. »

XIII

La forme républicaine se trouva écartée dans cette première réunion préparatoire, de manière à laisser peu d'espoir de succès à ses partisans. Ils voulurent, par la pression du dehors, essayer un dernier effort. Le soir et le lendemain, ils affichèrent dans la ville un placard dont voici le résumé :

« Citoyens!

» La République est la seule forme de gouvernement
» capable de satisfaire la nation entière. Il faut procla-
» mer immédiatement un Gouvernement provisoire à
» l'instar de celui de la France. Concitoyens! il est
» temps d'en finir avec la royauté, car avec elle on ne
» peut espérer les garanties nécessaires. »

Des attroupements considérables parcoururent la ville avec des drapeaux sur lesquels on lisait : « *Vive la République!* »

D'autres attroupements y répondirent en promenant des drapeaux sur lesquels on lisait : « *Point de République! Vive le Parlement national!* »

Entre ces groupes, il y eut quelques rixes; mais les précautions prises par la police empêchèrent l'agitation

de la rue de se développer; et la solennité de l'inauguration de l'Assemblée absorba rapidement l'attention publique.

XIV

Le 31 mars, à neuf heures et demie du matin, les députés, venus pour délibérer sur la formation d'un Parlement allemand, se réunirent au palais du gouvernement, dans la salle des Empereurs. A la gravité de leur maintien, on sentait la gravité des circonstances. Là, par acclamation, M. Mittermaier fut proclamé président; MM. Itzstein, Dahlmann, Jordan et Blum, vice-présidents.

A dix heures, les députés se rendirent, au son des cloches et au bruit du canon, à l'église Saint-Paul, lieu désigné pour les séances de l'Assemblée préparatoire : les rues étaient pavoisées; la foule se pressait curieuse et animée; les physionomies rayonnaient d'allégresse et d'espérance; l'artillerie de la garde nationale et quatre mille gardes nationaux occupaient les principaux points de la ville et encadraient le cortége.

Les députés ayant pris place, le président fit un appel à la concorde; et l'Assemblée déclara ouvrir ses travaux sous la protection de Dieu.

La délibération devait avoir lieu d'après un règlement préparé par la Commission des sept. On commença par la lecture de leur programme, complété par cette proposition :

« 5° L'Assemblée nationale constituante sera convo-
» quée par les autorités fédérales, renforcées d'hommes
» de confiance. — Une commission de quinze membres

» fera la convocation; — si la convocation n'a pas lieu » dans quatre semaines, l'Assemblée se réunira de nou» veau, le 3 et le 4 mai. En cas d'urgence, la commis» sion pourra convoquer l'Assemblée pour un terme » plus rapproché. »

Le président, Mittermaier, réclama, en termes expressifs, la liberté la plus complète pour toutes les opinions.

L'un des vice-présidents, Robert Blum, dit avec une émotion profonde : « L'Europe a les yeux sur l'Assem» blée! Il faut prouver qu'elle sait discuter avec calme » et dignité les nouvelles destinées de l'Allemagne, et » que les peuples dont elle est l'organe et la représen» tation vivante sont mûrs pour la liberté. Notre belle » et puissante nation sera estimée et honorée par tous, » si l'Assemblée s'élève à la hauteur de sa mission. »

Ces paroles retentirent au fond des cœurs. Tous les membres de l'Assemblée comprenaient l'étendue du devoir à remplir et du pouvoir dont ils étaient les dépositaires; et l'Allemagne entière attendait, avec impatience et confiance, le résultat de ses délibérations.

XV

La première question qui se présentait naturellement était celle-ci : L'Assemblée prendra-t-elle des résolutions obligatoires? ou laissera-t-elle ce soin à une Assemblée constituante? M. Eisemann, en posant cette question, se prononça pour la dernière proposition. L'Assemblée, à l'unanimité, adopta cet avis, et décida qu'elle ne se reconnaissait pas le droit de prendre des résolutions obligatoires.

C'était agir avec sagesse ! Une Assemblée constituante nommée directement par les citoyens pouvait seule représenter et exercer la souveraineté. La réunion limita donc sa mission à celle d'une Assemblée préparatoire.

XVI

Après ces préliminaires, on examina d'abord quels étaient les territoires fédéraux qui devaient être représentés dans la constitution fédérale. C'était la nationalité même de toutes les provinces qui était soumise à la discussion. Où commençaient les limites de l'Allemagne ? où finissaient-elles ? C'était toucher au plus vif de la question. On ne fit que l'effleurer, et pourtant les débats furent des plus animés et des plus orageux. Je donne un extrait de cette importance séance, dont plus tard je serai amené à développer les conséquences.

« Le député Wiessner déclare qu'il est le seul Autrichien présent dans l'assemblée. Il exprime le désir que l'Autriche soit invitée à envoyer quatre députés à l'Assemblée. En Autriche, les bourgeois et les paysans n'étaient pas représentés; il n'y avait que des pairs dans les assemblées d'États.

» Le député Mengkorn, du Schleswig-Holstein, propose d'admettre sur-le-champ le Schleswig-Holstein non séparé dans la Confédération germanique. Il est appuyé par le député Schleiden, également du Holstein.

» Le président formule la proposition suivante :

« L'assemblée est-elle convaincue que Schleswig » réuni à Holstein doit être admis dans la Confédération

» germanique? et faut-il inviter ces deux duchés à » envoyer des députés au Parlement allemand ? »

» Cette proposition est adoptée à l'unanimité moins une voix.

» M. Wedemayer, de Leipzig, demande que les provinces prussiennes sur la Baltique soient incorporées à la Confédération.

» M. Abegg, de Breslau, appuie cette motion.

» M. Ravaux, de Cologne, exprime sa satisfaction que l'Assemblée se soit déclarée compétente pour la question du Schleswig-Holstein; il demande qu'elle étende sa compétence à la Prusse occidentale et orientale. Il dit que c'est grâce à ces provinces que le centre de l'État s'est prononcé pour la liberté.

» M. Junghans, de Posen, ajoute qu'on devrait inviter le duché de Posen à se rallier à la Confédération germanique, et le prier d'envoyer un député à l'Assemblée.

» Ce désir n'est pas partagé, attendu que l'Allemagne ne veut pas avoir l'air de faire obstacle à la régénération nationale de la Pologne.

» M. Dirke, de la Prusse orientale, appuie les arguments favorables à la Prusse orientale et occidentale.

» M. Leissler, de Wiesbaden, demande le rétablissement de l'indépendance de la Pologne. Il est vrai que les Allemands de Posen se trouveraient dans une position fâcheuse; mais les adversaires des Polonais devront s'imputer le mal qui arrivera.

» M. Biedermann, de Leipzig, dit que non-seulement la justice mais la prudence exigent que l'on ait des égards pour les efforts de la Pologne. On pourrait

laisser Posen libre de se faire représenter dans le Parlement allemand, mais il ne faudrait pas l'y engager.

» M. Henssel, de Cassel, veut le rétablissement de l'indépendance polonaise ; mais il désire que la Bohême, la Moravie et les autres pays slaves de l'Allemagne, restent incorporés à ce pays.

» M. Struve désire que les 700 000 Allemands de Posen et de la province de Prusse ne soient pas repoussés de l'Allemagne.

» Un député ayant demandé que la Pologne fût rétablie telle qu'elle était en 1772, M. de Gagern pense qu'on devrait abandonner à l'Assemblée constituante l'examen de cette question.

» M. Welcker demande aussi le rétablissement de la Pologne; mais si l'Allemagne doit tout rendre, il faudra aussi que la France rende l'Alsace et la Lorraine.

» M. Vennedey ne veut pas que Posen soit invité à envoyer un député au Parlement allemand : ce serait reconnaître la prétention de la France sur la frontière rhénane. Beaucoup de députés prennent encore part aux débats.

» Voici les résolutions adoptées par l'Assemblée : 1° admission, à l'unanimité, des parties occidentale et orientale de la Prusse; 2° la question de Posen reste ouverte; 3° déclaration que l'Assemblée est pénétrée de la nécessité de rétablir un royaume de Pologne indépendant, et que le partage de ce pays est considéré comme une injustice criante. »

XVII

Dans la seconde séance, le 1er avril, l'Assemblée

délibéra sur les élections des députés au Parlement constituant, et prit les résolutions suivantes :

« Il doit être laissé en général aux différents États,
» et sous la réserve d'établir des principes à ce sujet,
» de faire des élections d'après le mode existant chez
» eux ou ordonné par les circonstances. — Les élec-
» tions ne dépendent point de la confession religieuse,
» d'un cens électoral, ou de privilèges quelconques. —
» A la presque unanimité, le principe des élections
» directes pour l'Assemblée constituante nationale doit
» être celui de l'Assemblée; cependant on n'accorde
» pas à ce principe force de loi. — Chaque citoyen est
» électeur et éligible. — Chaque citoyen allemand peut
» être élu député sans qu'il appartienne à l'État fédéral
» dans lequel il a été élu. »

Dès la veille on avait voté qu'il serait nommé un député sur 50 000 habitants. Francfort fut acclamé comme lieu de réunion pour la future Assemblée nationale, et le délai fixé à quatre semaines, au 1er mai.

XVIII

Les élections ainsi réglées, une grave question fut posée : la permanence de l'Assemblée préparatoire jusqu'au jour désigné? Après avoir écarté la pensée de nommer un Gouvernement provisoire, deux opinions se firent jour.

M. Wesendonk proposa la formation d'un comité de cinquante membres, élu par l'Assemblée, et, à côté de ce comité, la permanence de l'Assemblée.

M. Hecker soutint la motion de la permanence simple,

et sans comité de l'Assemblée entière, jusqu'au jour de la convocation de la Constituante.

M. Itzstein chercha à concilier les deux opinions en demandant que l'Assemblée se déclarât moralement permanente, et choisît un comité de cinquante membres aux discussions desquels pourraient prendre part ceux des membres qui resteraient à Francfort.

Cette conciliation ne fut pas acceptée : le point principal sur lequel on différait était de savoir quelle devait être la position du comité permanent vis-à-vis de la Diète germanique.

Alors M. de Gagern, de Darmstadt, fit la motion suivante : — « Élire un comité de cinquante membres ; » — charger ce comité d'aider de ses conseils la Diète » germanique, jusqu'à la prochaine convocation de l'Assemblée constituante, pour sauvegarder les intérêts » de la nation et pour gérer les affaires fédérales ; et lui » conférer la faculté de prendre l'initiative des propositions ; — inviter la Diète germanique à se mettre » en rapport, pour la gestion des affaires de la Confédération jusqu'à la réunion de l'Assemblée constituante, avec le comité, comme représentant les » hommes investis de la confiance du peuple ; — charger le comité de convoquer l'Assemblée actuelle, en » cas de danger. »

Cette motion essentiellement pratique, qui mettait en rapport et en accord la Diète et le comité de l'Assemblée, les délégués des princes et les délégués des peuples, fut adoptée par assis et levé, après le rejet des trois autres.

XIX

Dans la séance du 2 avril, un orage, logiquement amené par la situation, allait éclater sur la Diète germanique. Le parti radical, l'attaquant hardiment, soumit à l'Assemblée une motion, signée par MM. Robert Blum, les docteurs Zitz, Jacobi, Strecker, Leissler aîné, Leissler puîné, l'avocat Dupré, Ditzden-Vogt Debehr : « L'Assemblée déclare qu'avant que la Diète germa-» nique soit saisie de l'affaire concernant la forma-» tion d'une Assemblée constituante, il faut que celle-ci » répudie les lois exceptionnelles rendues contraire-» ment à la Constitution fédérale, et qu'elle écarte de » son sein les hommes qui ont concouru à leur promul-» gation et à leur exécution. »

Le coup était rude et la sommation impérieuse. M. Bassermann adoucit la motion en transformant l'injonction en demande :

« L'Assemblée arrête qu'elle demandera que la Diète, » en se saisissant de la question concernant la forma-» tion d'une Assemblée constituante, répudie les lois » exceptionnelles rendues contrairement à la Constitu-» tion fédérale, et écarte de son sein les hommes qui » ont concouru à leur promulgation et à leur exé-» cution. »

XX

La Diète germanique, ainsi livrée à la discussion, eut à subir les plus violentes attaques. Suivant les développements du docteur Zitz, « les hommes de la réaction

» ne devaient pas être admis à délibérer et à voter sur » la situation future de l'Allemagne. »

M. Eisenstuck : « Il y a quatre semaines, on aurait » cherché à emprisonner ou à disperser par la mitraille » les cinq cents hommes réunis dans cette enceinte, » tandis que maintenant on est forcé, bon gré mal gré, » de se soumettre à leurs résolutions. »

M. Kapp, de Heidelberg : « Je ne puis avoir aucun » égard pour les ouvriers, devenus banqueroutiers, qui » ont travaillé à la machine de l'État que l'on nomme » la Diète germanique, et je chercherai à provoquer » leur renvoi. »

M. Struve annonce que « ses amis et lui quitteront » l'Assemblée si la proposition première n'est pas » adoptée, celle de M. Bassermann ne lui paraissant » qu'une simple déclaration. »

M. Schaffrath s'écrie : « La Diète a été réactionnaire. Elle a attiré sur l'Allemagne les dangers dont main» tenant on peut apprécier la portée. »

M. Hecker affirme « ne pas vouloir provoquer une » agitation artificielle parmi le peuple, mais la proposi» tion de M. Bassermann provoquerait une agitation » réelle. Le peuple ne veut pas de la Diète avec les » éléments corrompus dont elle est composée encore en » grande partie. »

MM. les docteurs Strecker et Jacobi « ne voient dans » la Diète qu'un corps mort qu'il faut tranquillement » enterrer. Si l'on veut une nouvelle Diète, il la faut » recomposer d'hommes partageant les nouvelles doc» trines du peuple. »

XXI

A un aussi formidable assaut, les partisans de la modification répliquèrent :

M. le vice-président d'Itsztein : « Tout ce que je veux, » c'est que les lois exceptionnelles et inconstitution» nelles soient désavouées. »

M. Rochow : « Les envoyés à la Diète qu'attein» drait un vote de défiance ne pourraient pas, quand » même ils le voudraient, quitter immédiatement leur » poste, obligés d'attendre qu'ils fussent rappelés par » leurs souverains respectifs. »

M. Jordan « ne voit dans la Diète que le porte-voix » des gouvernements; on ne doit pas être trop sévère » à son égard, pour ne pas s'exposer à être injuste. »

Un autre membre : « Il ne s'agit plus de l'ancienne » Diète, mais de la nouvelle. »

M. de Gagern pense que « les gouvernements rap» pelleront bientôt les membres réactionnaires de la » Diète. L'Autriche a déjà envoyé un homme connu » pour ses dispositions conciliantes. »

M. Uhland : « J'ai combattu les résolutions de la » Diète, alors qu'il était dangereux de le faire. L'As» semblée constituante doit être jeune et vigoureuse. » La motion de M. Bassermann me suffit. »

M. Venedey : « Les anciennes résolutions de la Diète » n'existent plus. La crainte qu'elle inspire est un vain » fantôme. La Diète doit servir d'intermédiaire entre » l'Assemblée constituante et le gouvernement. »

L'extrême gauche radicale voulait une vengeance;

l'Assemblée, une satisfaction. La motion du docteur Zitz et de ses amis fut rejetée par plus des trois quarts des suffrages, et celle de M. Bassermann, jugée suffisante, fut adoptée à une grande majorité.

XXII

Dès que le résultat fut connu, les membres de la minorité, excepté les signataires de la motion, se retirèrent vivement affectés de l'Assemblée, et une partie des tribunes publiques fut évacuée avec grand fracas. L'Assemblée était sous le poids d'une émotion indicible en présence de ce déchirement, sinistre présage pour les destinées futures de l'Allemagne. Cependant elle poursuivit avec calme le cours de ses travaux.

Réunis le soir, sous l'impression de leurs douloureux regrets, les membres de la minorité firent imprimer et circuler une protestation dans laquelle on lisait :

« Les soussignés..... ont reconnu dans l'origine et » dans la réalisation de l'Assemblée une manifestation » de la souveraineté du peuple, et ils y ont coopéré, » parce qu'ils y ont vu les germes d'une nouvelle ère so- » ciale pour l'Allemagne. Le programme de la Commis- » sion des sept leur a déjà prouvé que la Diète de Franc- » fort s'emparait de cette représentation du peuple. Ils » espéraient que l'Assemblée apprécierait son caractère, » repousserait toute intervention d'une institution que » le peuple allemand rejette avec mépris. Malgré cela, » la proposition de M. de Gagern a changé le caractère » de l'Assemblée, qui était une représentation nationale,

» en un conseil agréé par la Diète des souverains.....
» Nous avons essayé de tempérer cette mesure malheu-
» reuse; la majorité a rejeté notre proposition... Nous
» ne croyons plus pouvoir agir avec l'Assemblée dans
» la direction d'aujourd'hui... »

XXIII

La Diète germanique s'était épuisée en efforts pour se maintenir debout devant cette attaque. Dès les premiers jours de mars, elle s'était humblement pliée aux nécessités de l'époque. Elle avait essayé d'abriter son passé sous l'ombre tutélaire des couleurs nationales allemandes arborées, au portique de son palais, et son présent sous le concours d'hommes investis de la confiance du peuple. Souple et conciliante, allant, pour les amortir, au devant des coups qu'on pouvait lui porter, elle s'était empressée, pour conserver une place dans la constitution future, de se conformer aux décisions de la Commission des sept, et, devançant même les décisions de l'Assemblée préparatoire, elle invitait, le 30 mars, « les États fédéraux à élire des représentants » à l'Assemblée constituante, qui devront se réunir au » siége de la Diète dans le plus bref délai, pour travail» ler à l'œuvre de la constitution allemande qui doit » unir les gouvernements et le peuple..... »

Et pourtant, malgré ses démarches réitérées, son adhésion à tous les projets de réforme, ses preuves de bon vouloir, ses précautions infinies; malgré les hommes populaires qui étaient venus lui prêter leur appui, elle recevait le choc qu'elle avait tant cherché à éviter.

La proposition adoptée par l'Assemblée préparatoire, qui lui demandait la répudiation de ses lois exceptionnelles et l'épuration de ses membres, quoique adoucie dans les termes, n'en était pas moins une humiliation profonde. Elle eut l'énergie de la boire jusqu'à la lie! C'est qu'elle voulait sauver les derniers débris d'une autorité écroulée, et conserver un reste d'action aux gouvernements qu'elle représentait.

Le jour même où elle connut la décision qui la concernait, le 2 avril, immédiatement elle inséra dans le protocole de la vingt-septième séance cette résolution :

« Considérant que les lois exceptionnelles de la » Confédération germanique, rendues depuis l'année » 1819, ont déjà, à la suite des changements surve- » nus dans ces derniers temps, cessé partout d'être en » vigueur.....

» ..... Lesdites lois exceptionnelles... sont suppri- » mées pour tous les États fédéraux..... »

Le comte de Colloredo-Walsee, président de la Diète, porta l'extrait du protocole chez M. Mittermaier, président de l'Assemblée, et lui dit qu'il était convaincu que les membres de la Diète qui avaient pris part à la confection de ces lois exceptionnelles se conformeraient au vœu exprimé à leur égard par l'Assemblée.

XXIV

Le lendemain 3 avril, M. Mittermaier, au commencement de la séance, donna communication de ces faits à l'Assemblée, qui décida, sur la proposition de M. Itzstein, qu'on laisserait à la minorité la faculté de

rentrer en séance, attendu qu'elle n'avait plus de motifs pour s'abstenir. La minorité en effet rentra. M. Hecker, au nom de ses amis, déclara que les difficultés soulevées se trouvant écartées, ils venaient reprendre part aux délibérations.

Les républicains de l'Assemblée avaient lieu d'être satisfaits. S'ils n'étaient point parvenus à anéantir la Diète germanique, son abaissement du moins était complet. Pour les autres chefs du parti national, leur satisfaction était encore plus grande. La Diète restait dans leurs mains un instrument passif, mais important, car elle devait couvrir d'une forme légale toutes les mesures qu'ils arrêteraient pour parvenir à leur but. La Diète, meurtrie, mais encore debout, subissait cette situation. Pouvait-il en être autrement? Les rois, les princes dont elle était la représentation, n'avaient-ils pas, tous ou presque tous, éprouvé le même sort et les mêmes amertumes? Au surplus, l'épuration réclamée et consentie constituait, par l'expulsion des anciens membres les plus compromis, une Diète nouvelle et régénérée, agissant désormais au nom des nouveaux ministres que les révolutions avaient appelés au pouvoir.

XXV

L'Assemblée préparatoire procéda avec soin à l'élection de la commission des cinquante, à qui elle confiait l'intérim. Ensuite elle termina ses travaux par l'adoption de différentes motions, jetées en germe pour être fécondées par l'Assemblée future. Elle lui recommanda, pour être prises en considération, une série de

propositions remises par M. Jaupp au nom de soixante-huit membres, et renfermant une déclaration des droits du peuple, comme base de la Constitution de l'Allemagne; une proposition de M. Venedey, pour protéger les travailleurs contre la misère; une autre enfin de M. Biedermann, sur le droit du citoyen allemand. L'Assemblée vota :

L'invitation aux gouvernements fédéraux de couvrir les frontières de l'Est, et d'organiser une garde nationale, (Motion Wuttke);

L'autorisation au Comité des Cinquante de se renforcer de six membres autrichiens, (Motion Closen);

L'émigration érigée en cause nationale, et l'établissement de colonies sous la protection permanente du peuple allemand, (Motion Jordan);

La publication des relations du Comité avec la Diète, (Motion Venedey);

La protection, le passage et l'appui assurés par les gouvernements aux Polonais rentrant dans leurs foyers, (Motion Blum);

L'Assemblée enfin prit connaissance d'un certain nombre d'adresses, acclama des remercîments à la Commission des Sept qui avait si bien éclairé sa marche, à la milice et aux citoyens de Francfort, qui l'avaient si bien accueillie; et le président prononça dans un discours d'adieu la clôture des séances.

XXVI

Cette Assemblée préparatoire avait habilement et hardiment rempli sa mission. Elle s'était emparée du

pouvoir central, et avait soumis la Diète à sa volonté suprême. Elle avait, en bornant son rôle à la convocation de l'Assemblée constituante, sagement évité de se prononcer sur la forme définitive de l'unité allemande. Tous les partis pouvaient donc concourir aux élections du Parlement, qui, dépositaire de la volonté nationale, déciderait souverainement des destinées futures de l'Allemagne. Trois jours avaient suffi à son œuvre. Elle laissait au peuple le soin de choisir et de prononcer. Mais elle n'avait pas voulu abandonner la surveillance des élections à la Diète seule, ni voir s'écouler le délai jusqu'au 1er mai, sans que le pouvoir populaire intervînt activement. La Commission des Cinquante, déléguée par elle, devait continuer sa tradition, son influence, son autorité, et procéder à l'exécution des mesures qu'elle avait adoptées.

XXVII

La Commission s'installa aussitôt, choisit pour lieu de ses séances la salle du Corps législatif de la ville libre de Francfort, forma son bureau en nommant présidents MM. Soiron, Robert Blum et Abegg, et secrétaires MM. Henri Simon, Venedey et Briegbb. Saisissant son mandat d'une main vigoureuse, elle appela le grand jour sur ses débats les plus intimes, en proclamant la publicité de ses travaux, et se mit en communication avec la Diète, qui s'empressa de régler ses rapports avec elle, et de lui faire renouveler, par son président, M. Colloredo, l'assurance du renvoi des délégués des États qui n'avaient pas la confiance des

peuples, ainsi que la volonté de se conformer aux résolutions électorales de l'Assemblée préparatoire.

La Diète, en conséquence, modifia, le 7 avril, son arrêté du 30 mars qui fixait le chiffre des députés à un sur soixante-dix mille âmes, pour le ramener à un sur cinquante mille, ce qui établit pour l'Allemagne un total de six cent cinq représentants : l'Autriche, cent quatre-vingt-dix; la Prusse, cent cinquante; la Saxe, vingt-quatre; la Bavière, soixante-dix; le Hanovre, vingt-six; le Wurtemberg, vingt-huit; Bade, vingt; et les autres États, depuis onze jusqu'à un.

Mais ce qui vint encore accroître la puissance de la Commission des Cinquante, ce fut l'adjonction des députés autrichiens, partis pour Francfort au nombre de six, d'accord avec le gouvernement impérial : MM. le comte Alexandre Auersperg; le professeur Endlicher, élu par l'université; Schuselka et Kuranda; le fabricant Houspatel et le libraire Gerold. Ces députés avaient désiré emporter avec eux, pour les offrir au peuple allemand, les insignes de l'Empire qui étaient depuis 1796 dans les mains de l'Autriche; mais le conseil des ministres craignit que dans cette restitution on vît une menée diplomatique. Cette députation, qui portait en elle la reconnaissance du gouvernement autrichien, fut reçue avec solennité par la Commission. Sur ses réclamations, la Prusse, qui avait fait élire les députés à l'Assemblée constituante allemande par la Diète de ses États, les fit élire directement par le peuple, conformément aux décisions de l'Assemblée préparatoire. Enfin le comité démocratique électoral, formé par la minorité la plus prononcée, déclara s'unir à ses efforts.

XXVIII

La Commission, ainsi établie et reconnue par tous, adresse une proclamation « à tous ceux qui portent dans la poitrine un cœur allemand », pour leur transmettre le résultat des travaux de l'Assemblée préparatoire; les appeler à l'élection de l'Assemblée future; indiquer les bases du bien-être de la nation, ses droits et ses devoirs; provoquer l'armement général du peuple; et lui recommander de choisir des représentants qui préfèrent l'intérêt général à l'intérêt privé, et qui placent la justice au-dessus des considérations de classes et des préjugés, et la vérité au-dessus de l'opinion personnelle.

La Commission des Cinquante, possédée du feu sacré, s'occupa non-seulement des élections, mais de tout ce qui touchait aux intérêts de la confédération, de l'unité, de la nationalité allemandes. A côté de la Diète, comme la Diète, avec la Diète, elle intervint : dans les luttes contre le Danemark relatives au duché de Schleswig; dans l'affaire des émigrés allemands; dans les discussions sur le duché de Posen; dans les réclamations des Polonais pour le rétablissement de la Pologne; dans les insurrections du Tyrol. Elle envoya ses délégués dans plusieurs villes et provinces pour apaiser les troubles. Elle s'employa avec zèle à la création d'une marine allemande, à l'organisation militaire, au commandement de l'armée fédérale, à l'établissement des rapports diplomatiques. Son action était incessante, son influence augmentait toujours.

XXIX

La Commission des Cinquante n'était pas seule auprès de la Diète. Les dix-sept délégués, choisis par les gouvernements parmi les hommes les plus considérés, pour être adjoints à la Diète, conviés par la Diète à ses séances, membres de fait et de droit, par leur illustration, de l'Assemblée préparatoire, s'étaient constitués en une réunion séparée. Ils avaient nommé président M. de Gagern, et vice-président M. Bassermann. Invités par la Commission des Cinquante à s'incorporer à la Diète, et par la Diète à s'unir à elle, ils avaient répondu qu'ils croyaient, dans un intérêt public, devoir rester en comité isolé; ils se réservaient de réclamer leur incorporation toutes les fois que la marche des discussions rendrait la mesure nécessaire. Ils pensaient ainsi pouvoir sauvegarder leur influence, que leur fusion avec la Diète, si longtemps impopulaire, aurait pu compromettre, et conserver à leur réunion l'autorité, la réputation, le prestige, qui la faisaient appeler l'*Assemblée des hommes de confiance*.

Naturellement placés entre la Commission des Cinquante et la Diète, puisqu'ils étaient tout à la fois les représentants aimés des peuples et les délégués mandés par les gouvernements, ils étaient les intermédiaires entre le pouvoir de fait et le pouvoir de droit, entre le pouvoir révolutionnaire et le pouvoir traditionnel. Hommes de science, professeurs émérites, politiques profonds, ils avaient plus spécialement entrepris de préparer la Constitution nouvelle pour la

soumettre aux délibérations de l'Assemblée constituante : travail immense, hardi, difficile, dont la solution était presque impossible, si l'Allemagne restait dans les circonstances équivoques où elle se trouvait, et non encore assise. Pour jeter la lumière sur leurs intentions, sur leurs efforts, ils publièrent un premier rapport renfermant le procès-verbal de leurs séances du 30 mars au 6 avril, et ils persévérèrent dans cette publicité.

Ce que l'on doit admirer dans les institutions démocratiques, c'est qu'elles appellent le grand jour et la discussion ; c'est que chaque citoyen peut élever sa pensée jusqu'à l'œuvre la plus haute de l'intelligence humaine : la Constitution de la patrie.

XXX

La Diète germanique, elle aussi, se trouvait presque régénérée. Peu à peu les anciens membres avaient disparu ; les agents des anciens ministères faisaient place aux envoyés des ministères nouveaux. Les noms recherchés parmi les plus populaires lui donnaient plus d'éclat, de force et de vigueur. Elle s'occupait activement de toutes les questions du moment, questions brûlantes, pour lesquelles les peuples se passionnaient ; elle s'empressait à son tour de rendre à ses séances la publicité, telle qu'elle était établie avant 1824 ; elle avait un vif intérêt à montrer la nouvelle voie libérale où elle voulait entrer.

La Diète suivait le courant irrésistible qui entraînait toutes les volontés.

XXXI

La nationalité, l'unité allemande étaient le but général, et l'on y touchait! Mais cette soif de nationalité devait apporter avec elle des ambitions, des luttes, des injustices : toute passion est aveugle. L'amour de la patrie fortifie les âmes, grandit les cœurs, mais difficilement se modère; on s'y laisse d'autant plus aller que c'est une vertu qui semble trouver sa justification en elle-même. Ceux surtout qui regardent comme le premier devoir de l'homme de se dévouer pour la patrie, de vivre, et, s'il le faut, de mourir pour elle, ne s'imaginent pas qu'elle puisse jamais être assez vaste, assez glorieuse, assez puissante. Ses limites lui paraissent toujours restreintes, ses droits toujours incomplets, ses relations toujours étroites, son influence toujours petite. Tel qui pour soi n'aspire qu'à vivre pauvre et ignoré, rêve pour son pays des splendeurs éblouissantes, des grandeurs infinies, des conquêtes éternelles. Le plus beau, le plus pénible effort pour un peuple, c'est de contenir ses sentiments par la justice. Le peuple allemand ne le put pas toujours.

XXXII

L'Assemblée préparatoire, le Comité des Cinquante, les Dix-sept hommes de confiance, ne parvinrent pas à maîtriser leurs désirs et leurs vues. Partout où la langue allemande était parlée, ils étaient tentés de dire : Ceci est à nous! Non-seulement ils étaient en-

clins à réclamer des provinces depuis longtemps abandonnées par des traités, mais ils prétendaient conserver les provinces usurpées par leurs princes, même celles qui étaient habitées par une minorité allemande. Le Schleswig, lié au Danemark, était déclaré par l'Assemblée préparatoire, le 31 mars, uni définitivement au Holstein, et, par là, à la Confédération germanique. La Commission des cinquante et la Diète approuvaient toutes les mesures de guerre prises par la Prusse contre le Danemark relativement à ces duchés, et reconnaissaient leur gouvernement provisoire insurrectionnel.

« La question de Posen reste ouverte », proclamait l'Assemblée préparatoire, tout en protestant de ses vœux pour le rétablissement de la Pologne. « On ne peut pas, s'écriait M. Struve, repousser les 700 000 Allemands de Posen et de la province de Prusse. » Et tandis que les Cinquante renvoyaient à l'Assemblée constituante future les questions relatives à la Pologne, disant que le tort qui lui avait été fait devait être réparé, ils laissaient la Diète, sur la proposition de la Prusse, déclarer que la ville et la forteresse de Posen étaient admises dans la Confédération.

Quant à la Prusse orientale et à la Prusse occidentale, elles étaient adjointes à la Confédération, sans contestation et de commun accord. La Prusse occidentale en effet avait toujours été inspirée par le patriotisme allemand le plus enthousiaste. Les guerres de 1813 et de 1815 avaient été dirigées par la noblesse de ses provinces, et le mouvement constitutionnel prussien avait commencé à Kœnigsberg, dont Jean Jacoby était l'un des citoyens les plus influents. La Prusse orientale,

quoique sa population fût mêlée d'éléments slaves, avait toujours suivi l'impulsion de Kœnigsberg.

La Commission des Cinquante appuyait l'Autriche dans le Tyrol italien, Elle adressait des proclamations aux Bohêmes, aux Silésiens, aux Illyriens, les invitant à envoyer des députés à Francfort, ajoutant que l'Allemagne était résolue à maintenir ses frontières intactes. Elle jetait sur la carte de l'Europe un œil scrutateur, cherchant ses affinités sur tous les territoires voisins. Dans l'Assemblée préparatoire, M. Welcker disait : « Il faudra bien aussi que la France rende l'Alsace et la Lorraine ! » Ce n'était pas là une simple exclamation d'un cœur patriote, ambitieux pour son pays, c'était aussi le sentiment réfléchi du Comité international, qui, dans un rapport du 12 avril, examinant les nouvelles distributions des nationalités, demandait, en compensation des provinces de l'Italie et de la Pologne, de réunir au centre germanique une partie de la Hollande, de la Suisse allemande, l'Alsace et la Lorraine; c'étaient les tendances des plus conservateurs comme des plus libéraux, des plus monarchiques comme des plus républicains [1].

XXXIII

Le 26 avril, les Dix-sept hommes de confiance présentèrent à la Diète germanique le projet de loi fondamentale qui devait être soumis à l'Assemblée constituante, précédé d'un rapport rédigé par M. Dahlmann.

[1] Voir un rapport du Comité international du Parlement de Francfort.

Si des divergences d'opinions s'étaient élevées sur des points d'une haute importance, il y avait unanimité et enthousiasme sur la nécessité de constituer l'unité nationale.

« ..... Personne n'est assez puissant pour empêcher » un peuple de quarante millions d'hommes qui a » formé le désir de n'appartenir désormais qu'à lui » seul, d'atteindre ce but. »

La forme républicaine se trouvait rejetée par les raisons suivantes :

« ..... Dans le démembrement qui a eu pour notre » patrie de si déplorables conséquences, il se trouve » encore de nombreux germes qui doivent rester in- » tacts, si notre avenir doit rester prospère. L'impor- » tance de nos dynasties n'a rien perdu par les orages » de quelques semaines ; et une noble pudeur nous a » empêchés, nous autres Allemands, d'imiter ceux qui, » par l'abus de la puissance auquel chaque homme » n'est que trop tenté de céder, veulent en conclure » nécessairement qu'il faut écarter toute grandeur pré- » pondérante, comme un obstacle à la liberté. Aux » maisons de nos souverains se rattache non-seulement » l'habitude de l'obéissance qui ne se laisse pas trans- » porter ailleurs, mais encore la seule possibilité de » réunir peu à peu cette Allemagne aux nombreuses » tribus, aux nombreuses formes, dans cette unité » politique dont, par des considérations d'un ordre » supérieur, on ne peut se passer plus longtemps.... »

Le rapport repoussait tout autre mode, qui serait une rupture subite et imprudente avec le passé « et qui ne » pourrait être réalisé sur le sol germanique que par

» une série interminable de violences et de forfaits, dont » aucun véritable ami de la patrie ne voudrait assumer » la responsabilité... »

XXXIV

Ce projet donnait au chef de l'empire pour attributions : la représentation internationale de l'Allemagne et de ses États particuliers à l'étranger; par conséquent le droit des traités et de tous les rapports diplomatiques, ainsi que la surveillance à exercer sur les traités que les États de l'empire passent entre eux ou avec l'étranger (les légations permanentes entre les divers États devaient être supprimées); — le droit de paix ou de guerre; — la direction suprême de l'armée, composée de troupes actives et de landwehrs, et basée sur l'obligation de service sans remplacement; — le maintien de la sécurité sur mer, par la création d'une flotte de guerre et de ports de guerre; — les douanes, unitaires pour l'empire; — les administrations postales; — la législation et la haute surveillance des voies fluviales; — les chemins de fer; — les télégraphes; — les concessions de brevets; — la législation dans le domaine du droit public et du droit privé; — la juridiction dans certaines limites; — la disposition de tous les revenus des douanes et des postes; et, en cas d'insuffisance, le droit d'imposer des taxes de l'empire aux différents États.

Le chef suprême avait sa résidence à Francfort. Il nommait les hauts fonctionnaires, les officiers généraux, les ambassadeurs. Il avait le droit de convoquer, d'ajourner, de clore, de dissoudre la Diète.

La Diète était formée de deux Chambres, une haute Chambre et une basse Chambre. La première était composée des princes régnants ou de leurs substituts, d'un délégué de chacune des quatre villes libres, et de conseillers de l'empire, choisis tous les douze ans dans les différents États par les gouvernements et par les corps législatifs, et renouvelés par tiers. La Chambre basse était composée de députés du peuple, élus pour six ans et renouvelés tous les deux ans par tiers, sans condition d'éligibilité, un par cent mille âmes de population.

Les droits fondamentaux du peuple allemand étaient établis de la manière la plus large et contenaient tous les progrès de la raison humaine enfantés par des siècles de souffrances, de labeurs, de recherches et de luttes : — représentation populaire, avec le vote des impôts ; — responsabilité des ministres ; — publicité des séances ; — Constitution municipale libre, basée sur une administration indépendante ; — indépendance des tribunaux ; — inamovibilité des juges ; — oralité, publicité, jury ; — égalité de toutes les classes ; — égale aptitude à toutes les fonctions ; — garde nationale ; — droit de réunion, sous réserve d'une loi contre les abus ; — droit de pétition, illimité ; — droit de porter plainte contre les fonctionnaires ; — liberté de la presse ; — jugement des délits de presse par le jury ; — inviolabilité du secret des lettres ; — garantie contre les arrestations arbitraires et les visites domiciliaires, par un acte d'*habeas corpus* ; — faculté de fixer son domicile ; — liberté d'enseigner ; — liberté de profession ; — liberté de la science ; — liberté religieuse ; — éga-

lité de toutes les confessions; — liberté d'avancer le développement du peuple.

XXXV

C'était donc l'empire d'Allemagne, l'empire libéral, constitutionnel, que voulait fonder la majorité du Comité des dix-sept; l'empire avec un chef suprême héréditaire !

L'argument principal des partisans de l'hérédité était celui-ci :

« ..... Si notre vie nationale, qui a tant de ramifi-
» cations, se rattache essentiellement au maintien des
» dynasties de l'Allemagne, le chef suprême de l'em-
» pire, qui est appelé à les diriger dans sa totalité, ne
» peut être investi également que d'une dignité héré-
» ditaire. Privé de cette qualité, qui est le fondement
» de tout pouvoir humain, il n'aurait pas les mêmes
» droits que les princes qui, pour concourir à la pro-
» spérité du tout, ont pris l'engagement de subordon-
» ner le pouvoir héréditaire à sa souveraineté..... »

XXXVI

Selon les adversaires de l'hérédité qui préféraient l'élection à vie, les conséquences seraient en contradiction avec les intentions : on voulait conserver aux princes régnants leur prépondérance traditionnelle, et elle disparaissait entièrement devant un pouvoir supérieur héréditaire; les avantages de l'élection étaient d'offrir tour à tour à chaque dynastie l'espoir de parvenir à l'empire; ce qui n'entrait pas dans le domaine

exclusif d'une famille restait dans le domaine de toutes. N'était-il pas évident que, devant l'immensité des attributions de l'empire, un chef suprême héréditaire absorberait peu à peu toutes les souverainetés, devenues secondaires, qui disparaîtraient d'autant plus rapidement que l'empereur d'Allemagne appuierait sa force sur une Chambre élue par tous les citoyens allemands et représentant la volonté nationale ?

XXXVII

Les républicains, qui ne voulaient ni l'empire héréditaire, ni l'empire électif, disaient : Les auteurs du projet ont rêvé l'impossible. Deux fédérations seules sont possibles : celle où tous les princes forment, par leurs représentants, un conseil supérieur dans lequel chacun d'eux apporte sa juste part de puissance et d'influence, conseil semblable à la Diète germanique qui existe depuis longues années : mais une fédération pareille ne laisse aucune place à la volonté des peuples! et celle où les peuples forment, par leurs délégués, une assemblée souveraine, dans laquelle chaque province, chaque État est représenté: c'est la fédération républicaine; mais une telle fédération ne laisse aucune place à la volonté des prinees! Prétendre concilier ces deux modes de fédération pour parvenir à l'unité, établir la pondération des pouvoirs, créer un empereur constitutionnel d'Allemagne, en conservant un empereur d'Autriche, des rois de Prusse, de Saxe, de Hanovre, de Bavière, de Wurtemberg, des ducs grands et petits, c'est l'utopie de théoriciens, de phi-

losophes, mais non l'œuvre réfléchie d'hommes d'État habitués à gouverner les nations ! L'unité de l'Allemagne ne peut se constituer sérieusement que sur les débris des couronnes princières. Il est urgent, pour les peuples, de profiter des circonstances qui leur ont remis la souveraineté, et de ne pas s'arrêter en chemin ; sinon, il n'y aura bientôt plus trace de leurs victoires, de leurs droits, de leurs libertés, de leurs constitutions, ni du Parlement allemand.

XXXVIII

Telles étaient les réflexions des divers partis qui se croisaient, se heurtaient, se mûrissaient, en attendant l'Assemblée nationale qui devait définitivement prononcer. Dans toutes les provinces, dans tous les États, on s'occupait avec un empressement extrême de poser les candidatures et d'élire les députés. La mission était haute, le devoir étendu, la responsabilité pesante. Les gouvernements n'apportèrent aucun obstacle; ils favorisèrent même sur certains points l'élection. Le gouvernement autrichien, ne croyant pas à la possibilité d'achever les opérations électorales avant le 1er mai, réclama et obtint l'ajournement de la convocation de l'Assemblée nationale au 18 du même mois.

Le 18 mai devint une date ineffaçable dans l'histoire de l'Allemagne.

CHAPITRE HUITIÈME.

Tentatives républicaines en Allemagne. — Colonnes d'ouvriers allemands formées en Suisse et en France. — Se transportent sur les frontières. — Impression fâcheuse en Allemagne. — L'influence de la France républicaine en souffre. — Les chefs des colonnes déclarent la non-participation du gouvernement français, son refus de leur donner des armes, et leur résolution de ne pénétrer en Allemagne que s'ils sont appelés par leurs concitoyens. — Les frontières leur sont ouvertes individuellement. — Protestation du gouvernement français : il est étranger au rassemblement des colonnes. — Lettre de Carnot. — Les troupes fédérales se rapprochent des frontières. — Mise sur le pied de guerre des 7e et 8e corps d'armée allemande. — La présence des troupes fédérales exaspère les populations. — Plaintes, accusations des démocrates allemands. — Les colonnes allemandes sur les frontières étaient-elles une force ou une cause de faiblesse pour le parti républicain germanique? — Appel aux armes de Hecker et Struve. — La Commission des Cinquante intervient pour empêcher la guerre civile. — Insurrection commencée. — Lutte malheureuse des républicains. — Soulèvement de Fribourg en Brisgau. — Défaite des républicains. — Les colonnes allemandes venant de France traversent le Rhin, apprennent le désastre des démocrates. — Elles dirigent leur retraite sur la Suisse. — Marche pénible dans les montagnes. — Combat. — Quelques chefs sont pris; les autres se réfugient en Suisse. — Pourquoi le recours aux armes au moment où la nation allemande est régulièrement appelée à décider elle-même de son sort par le vote? — Lutte entre la nationalité scandinave et la nationalité allemande : Proclamation du roi de Danemark aux habitants du duché de Schleswig. — Nouvelle concession du roi de Danemark au peuple · Constitution librement votée par la nation au lieu d'une charte octroyée. — Situation indépendante et également libre offerte au duché de Schleswig par la Commission germanique des Cinquante et le Comité des Dix-sept. — Les Danois renoncent à la conciliation devenue impossible. — Se disposent à entrer en campagne. — Préparatifs des habitants des duchés. — Attaque des Danois. — Défaite des Allemands des duchés. — Intervention des troupes fédérales du 10e corps d'armée. — L'armée danoise refoulée. — Les Danois compensent leur perte sur terre par leur succès sur mer. — Les Scandinaves de Suède et de Norvége s'émeuvent. — Réclamation du roi Oscar. — Médiation de l'Angleterre, acceptée par la Prusse et le Danemark. — Prusse : Situation des partis. — Question posée : la loi électorale sera-t-elle décrétée immédiatement par le roi ou votée régulièrement par la Diète convoquée? Débats passionnés. — Nécessité d'un ministère plus prononcé. — Modification du cabinet. — Ouverture solennelle de la Diète, le 2 avril. — Membres importants de la Diète. —

Présentation de la loi électorale pour la formation d'une Diète constituante. — La Diète prend acte, par une adresse libérale, des concessions faites à la révolution accomplie. — Réformes proposées par le ministère et votées par la Diète. — Loi électorale. — Vote de confiance. — La Diète a rempli dignement sa mission temporaire. — Vive approbation des constitutionnels. — Blâme et reproches des radicaux d'avoir adhéré à l'intervention du roi dans le règlement définitif de la Constitution par l'Assemblée constituante future; d'avoir accepté le vote à deux degrés. — Démonstration populaire projetée. — Opposition à la démonstration des gardes nationaux et des étudiants. — Succès du parti radical dans les élections. — Élimination des royalistes absolus.

I

TENTATIVES RÉPUBLICAINES EN ALLEMAGNE.

La forme de gouvernement que les républicains n'avaient pu obtenir à Francfort de la majorité des délégués allemands, ils résolurent de la demander aux moyens révolutionnaires. Ne pouvant diriger les événements suivant leurs désirs, ils voulurent les précipiter. Doués des qualités qui souvent conquièrent le succès — la foi, l'énergie et l'audace — ils entreprirent de forcer les destinées de l'Allemagne par l'éclat et la puissance des faits accomplis. Ils nouèrent avec les pays frontières, limitrophes de France et de Suisse, des rapports fréquents, publics et secrets, y fomentèrent des ardeurs que le contact et l'exemple rendaient faciles, y soulevèrent des passions qui, nées de l'oppression, n'attendaient, pour agir, que des circonstances favorables. Ces circonstances, ils les provoquèrent!

II

Des colonnes, composées d'ouvriers allemands que la cessation du travail dans les principales villes indus-

trielles de France laissait inoccupés, d'émigrés brûlant de rentrer dans leurs foyers, de patriotes aspirant à participer dans leur pays au mouvement révolutionnaire qui changeait la face de l'Europe, s'étaient groupées pour le retour. Le gouvernement français, qui leur avait refusé des armes, pour ne point violer le droit sacré des peuples et des gens, leur avait donné des secours de route, pour satisfaire aux lois non moins sacrées de l'humanité. Les sympathies des populations leur avaient fourni quelques fusils et quelques munitions. Il en avait été de même en Suisse.

Ces colonnes, parvenues et échelonnées sur les frontières, s'étaient organisées; les chefs avaient adressé à leurs concitoyens d'Allemagne des proclamations républicaines, tout en protestant de leurs intentions pacifiques si leur concours n'était pas réclamé. Mais, aux invitations des gouvernements et aux offres de bon accueil et de secours, s'ils voulaient rentrer individuellement, ils n'avaient pas répondu; et, loin de se dissoudre, ils se maintenaient, se recrutaient activement.

Dans les États les plus voisins de France et de Suisse, dans les grands-duchés de Bade, de Hesse-Darmstadt, dans l'électorat de Hesse-Cassel, dans le royaume de Wurtemberg, en Bavière, à Francfort, dans l'Allemagne entière enfin, on s'était ému, préoccupé de la présence de ces colonnes. Les préjugés issus des anciennes guerres contre l'ambition française se réveillèrent, et furent habilement mêlés aux nécessités de défense par les gouvernements constitutionnels menacés.

Il en résulta une vive polémique dans la presse, des débats importants dans les Chambres des États, des

déclarations chaleureuses des ministres, des décisions spontanées de la Diète germanique, et des mesures militaires.

III

On écrivait de Dresde, le 1er avril : « A aucune époque, l'influence que la France exerce sur les destinées » du monde ne s'était révélée avec tant d'éclat. Il lui » a suffi de se lever, de proclamer les grands principes » que sa nouvelle révolution vient de consacrer, pour » qu'à l'instant même le vieux monde ébranlé s'écroulât » et disparût..... Mais c'est en rassurant contre toute » pensée d'agression, en respectant l'indépendance et » les nationalités, que la nouvelle République conser» vera partout nos sympathies et notre admiration. C'est » un grand et magnifique rôle que celui de marcher à » la tête des peuples et de les guider dans la voie des » réformes et de la liberté. Ce rôle suffit à la France! »

Après avoir maintes fois reconnu l'influence morale de la France dans les destinées de l'Europe, la *Gazette de Cologne*, du 27 mars, se soulevait, avec une juste colère, contre toute tentative venue de l'étranger pour imposer à l'Allemagne une forme de gouvernement. « La nouvelle nous arrive à l'instant même de Paris » que quelques centaines d'Allemands, auxquels se » sont joints trois cents Français et trois cents Polonais, » sont partis pour Strasbourg, afin de pénétrer de là » dans l'Allemagne méridionale et de proclamer la Ré» publique. Nous exhortons quiconque a des intentions » loyales à l'égard de l'Allemagne, de la Pologne et » de la France, de ne point appuyer cette tentative in-

» sensée. La république que cette poignée d'hommes » nous apporte serait pour toujours repoussée au delà de » la frontière, d'où l'on veut la lancer audacieusement » comme un brandon dans le mouvement des peuples » allemands.....

» Cette république des agitateurs attirerait la guerre » de la Russie sur les frontières de la France. Il en ré- » sulterait une lutte à mort entre l'Allemagne et la » France.....

» La question de savoir s'il faut que l'Allemagne de- » vienne tôt ou tard une république est l'affaire de » l'Allemagne entière; cette question devra être décidée » à Berlin et à Francfort; et nous risquerions, au besoin, » nos biens et notre vie pour empêcher qu'elle soit » décidée à Paris, ou résolue dans l'Allemagne même » par des ligueurs allemands... »

IV

Dans les Chambres, les débats étaient aussi animés. Appelé au ministère par suite du mouvement provoqué par la Révolution de février, M. Henri de Gagern, en faisant part à la deuxième Chambre des États de la Hesse grand-ducale de l'organisation et des intentions républicaines des colonnes allemandes, réclamait un vote de confiance, « afin de résister à un système de » violence qui aurait pour but d'imposer par la force » un nouvel ordre de choses. » Il reprochait à la France de permettre des rassemblements qui pourraient compromettre les relations internationales, et il annonçait les démarches des ambassadeurs des puissances allemandes auprès de M. Lamartine.

Un député, M. Zitz, plus impartial, affirmait qu'il était visible que le fait du départ de France des ouvriers allemands n'était point une mesure officielle, mais le résultat d'une nécessité qui avait atteint d'abord les ouvriers anglais; aucun sentiment hostile n'avait donc inspiré le Gouvernement provisoire. Toutefois il demandait d'armer le peuple, et promptement.

Selon un autre représentant, le gouvernement français n'avait eu d'autre désir qué d'éloigner des éléments de fermentation, et de les tourner vers l'étranger.

La Chambre s'empressa d'accorder le vote de confiance qui lui était demandé.

A Berlin, le 10 avril, dans une séance de la Diète, où l'on venait de voter les principes les plus larges, on applaudissait le passage d'un discours de M. De Vincke, orateur écouté, estimé, connu pour ses opinions libérales, qui s'élevait avec énergie contre « l'expédition d'Allemands venus de France pour démoraliser l'Allemagne. »

Dans toutes les Chambres, Diètes, États, ce fut une explosion des mêmes sentiments.

V

Les chefs des colonnes allemandes, émus de ces accusations multiples, sentirent l'indispensable besoin de réfuter les allégations dirigées contre eux, et de justifier leurs résolutions. Tout en s'intitulant : *Armée libératrice d'Allemagne, légion des démocrates allemands de Paris,* ils publièrent cette proclamation explicative.

« ..... Nous ne sommes pas des corps francs! Nous » sommes des démocrates allemands. Nous voulons que » tout soit fait pour le peuple et par le peuple.....

» Frères, dans notre belle patrie, accueillez en amis » les exilés qui approchent, car jamais nous n'avons eu » l'intention de rentrer en ennemis sur le sol natal. » Loin de nous l'idée de vous imposer la liberté, de » limiter votre volonté ou d'attaquer votre propriété...

» ..... Les armées des princes vous serrent de tous » côtés! Soyez heureux d'avoir aussi près de vous une » armée de la liberté. — A votre premier appel elle » traversera le Rhin...

».... Nous vous déclarons en même temps que » nous ne viendrons pas sans cet appel, que nous » n'avons jamais pensé à entrer en Allemagne par la » force.....

»..... Si, par malheur, vous aviez la triste croyance » que l'Allemagne n'est pas encore mûre pour la Ré- » publique, nous sommes loin de vouloir vous imposer » notre conviction. Libre à vous de rester sujets quand » les autres peuples sont devenus souverains!...

» Si vous refusez notre concours... nous irons l'of- » frir à nos frères en Pologne, à nos frères en Schles- » wig-Holstein...

» Tout pour le peuple allemand, avec le peuple » allemand, contre ses ennemis, ses oppresseurs. »

Cette proclamation était signée, au nom de la légion, par G. Herwegh et par Henri Boernstein. Bornstedt, troisième chef de la légion, n'avait pas encore rallié ses collègues.

Ils évaluaient ainsi leurs forces, d'après une note

communiquée par eux à la presse : 4000 démocrates allemands venus de Metz, Colmar, Nancy et Bâle; une légion de 5000 hommes, formée à Biel, sous le commandement des citoyens Schuller et Doffner, tous deux aides de camp du général Ochsenbein dans la campagne contre le Sunderbund; la légion de Paris de 2000 hommes; plus les légions de Lyon, Marseille, Bordeaux; 12000 combattants, qu'ils espéraient réunir avant peu sur les bords du Rhin.

Pour se justifier du concours de l'étranger, ils affirmaient que « le Gouvernement provisoire n'avait ni » encouragé ni appuyé leur entreprise; mais qu'ils » avaient bien le droit de s'occuper du salut de leur » patrie et de coopérer à la conquête de la liberté. »

VI

Le gouvernement français crut devoir, dans la presse officielle et par des notes diplomatiques, réfuter les assertions erronées de M. de Gagern, détruire de vains fantômes, et éclairer l'Allemagne sur les faits. Il était impossible aux esprits sérieux de ne pas reconnaître juste et vraie l'appréciation de M. Zitz sur les causes du départ de France des ouvriers allemands. Les ateliers nationaux de Paris et des autres villes étaient la preuve trop manifeste de la cessation du travail. Il était également impossible de prendre pour des subsides, des secours de route. Et, lorsque l'Allemagne accomplissait sa révolution avec un enthousiasme et une rapidité surprenantes, lorsque la souveraineté des peuples était acclamée dans toutes les

capitales, le Gouvernement provisoire de la République se serait bien gardé de songer à intervenir, et, par là, de fournir aux princes, dans leur chute ou dans leur affaiblissement, une telle diversion à l'opinion publique triomphante, et un semblable prétexte à la réaction.

A côté des pièces officielles, on pouvait lire dans les journaux allemands et français une lettre de M. Carnot, ministre de l'instruction publique, à un membre de la grande université de Heidelberg : « Les principes » de la nouvelle République sont ceux de l'ancienne; » point d'agression! point de conquêtes armées! res- » pect aux nationalités! Vous le savez, la République » de nos pères n'a attaqué que pour se défendre. » Ainsi fera la nôtre! Ou plutôt espérons qu'elle ne » sera pas obligée de le faire! Notre peuple tend une » main fraternelle aux autres peuples; et l'Allema- » gne si éclairée, si pénétrée des sentiments de jus- » tice et de liberté, ne lui refusera pas la sienne. Et » moi aussi qui ai quelques droits d'agir en cette » occasion, puisque l'Allemagne a été pour ma jeu- » nesse une terre hospitalière, je regarderai comme » un bonheur et comme une gloire de contribuer à » cimenter une alliance intime entre deux nations » faites pour s'aimer et pour s'estimer..... »

VII

Au fond de ces préventions injustes de certains gouvernements contre la France, ne pouvait-on pas découvrir la pensée réelle, non de se mettre en me-

sure de se défendre contre une intervention que l'on redoutait peu, mais de préparer les moyens de comprimer tout nouveau soulèvement des provinces frontières, en y appelant les troupes fédérales ?

Le député Brentano, dans le grand-duché de Bade, se fit l'interprète de ces soupçons qui commençaient à naître dans l'esprit des populations. Il interpella le gouvernement sur la venue de troupes étrangères dans le pays :

On prétextait de la nécessité de protéger Rastadt et la frontière rhénane contre les invasions de la France; mais cette crainte n'était pas sérieuse : le gouvernement français s'était prononcé contre toute intervention et avait refusé argent et armes. Malgré cela, Bade était occupée par les troupes hessoises; et d'autres troupes étrangères devaient pénétrer dans le cercle du Lac. M. Brentano ne voyait là qu'un premier pas contre la liberté et un danger pour le maintien de la paix avec la France.

Le conseiller d'État Beck alla droit à la vérité : Dans un moment où l'Allemagne aspirait à l'unité, comment pouvait-on appeler les troupes allemandes des troupes étrangères? Le huitième corps d'armée fédérale n'était pas destiné à préparer une réaction, mais à se défendre contre les attaques des volontaires qui avaient l'intention de rentrer non isolément, mais en colonnes et en armes. Le gouvernement français, malgré les intentions les plus loyales, pouvait-il les en empêcher? Ces mêmes craintes existaient du côté de la Suisse, malgré les autorités fédérales qui désiraient également mettre obstacle à de pareilles incur-

sions. En présence de milliers d'hommes qui n'attendaient qu'un signal révolutionnaire pour se mettre en marche, il fallait bien, par le déploiement de forces considérables, inspirer aux agresseurs des sentiments plus pacifiques, garantir la sûreté des personnes et des propriétés, maintenir les libertés conquises et éviter un conflit sanglant.

La Diète fédérale avait en effet ordonné dans ce but la mise sur le pied de guerre des septième et huitième corps d'armée allemande. En conséquence, les troupes constitutionnelles de la Bavière, de Hesse, de Wurtemberg, occupèrent les forteresses fédérales, et s'avancèrent dans les villes frontières du cercle du Lac de Constance et du Haut-Rhin, où le peuple paraissait disposé à favoriser et non à combattre les ouvriers allemands.

VIII

Aussi, loin d'y calmer l'agitation, la présence des troupes fédérales y produisit une irritation extrême. A Donaueschingen, le 6 avril, leur approche seule y cause une exaspération telle que, le soir même, la garde civique s'organise et compte 3 000 hommes dans ses rangs; que des émissaires dévoués partent dans toutes les directions pour soulever les populations; qu'une députation est envoyée à Carlsruhe pour faire cette déclaration à la Chambre : si dans trois jours le ministre Beck et le margrave Guillaume commandant le huitième corps d'armée n'ont pas donné leur démission, le cercle du Lac se détachera du grand-duché.

Fribourg en Brisgau prend les mêmes détermina-

tions. A Duttlingen, l'entrée des Wurtembergeois ne peut avoir lieu parce qu'on a coupé le pont près de Maringhen. Mannheim a également protesté. Dans toute la contrée on crie à la trahison. Le mouvement de résistance se répand comme l'incendie. Le pays est en feu.

Le ministre déclare formellement, dans la séance du 9 avril, que les troupes ne se retireront pas, qu'il ne reculera pas devant la menace; seulement il publie, dans la *Gazette* du 11, une proclamation du grand-duc traitant de calomnies les bruits de coup d'État, et justifiant les mouvements de troupes par les raisons déjà émises à la tribune.

IX

Les colonnes allemandes arrivant de pays étrangers apportaient-elles une force ou une faiblesse au parti républicain? La rentrée individuelle et pacifique de ces chefs et de ces ouvriers n'aurait-elle point mieux favorisé leurs projets d'avenir? Apôtres versant leurs principes, leurs convictions, sur des peuples disposés à les écouter, ils eussent ajouté aux éléments démocratiques une puissance nouvelle; citoyens actifs, ils eussent usé de leurs droits. Soldats restés sur la frontière, ils ressemblaient à des factieux tramant contre leur patrie des complots, avec l'argent, les armes, les secours des ennemis, et, par cela même, ils tuaient la forme à laquelle ils voulaient donner la vie.

X

Hecker et Struve croient le moment propice pour

proclamer la République dans le grand-duché de Bade. Ils ont l'espoir que l'exemple entraînera les autres États de la Confédération. Hecker arbore son drapeau à Constance le 12 avril, et adresse aux démocrates un appel aux armes : Tous ceux qui sont en état de porter les armes se réuniront le vendredi, 14 avril, à midi, à Donaueschingen, sur la place du marché, avec fusils, munitions et vivres; là, seront des amis, Bruhn, Au, Willemann, Rauss, Rasina et autres, qui diront ce que la patrie attend des hommes de cœur; Struve appuiera l'Assemblée de ses conseils; le moment décisif est arrivé; les paroles ne suffisent plus; il faut agir.

XI

Le Comité des Cinquante intervint sur-le-champ, pour empêcher la guerre civile de briser les liens de la démocratie et de noyer ses succès dans le sang. Il adressa, le 13 avril, une invocation aux colonnes de Suisse et de France, pour les supplier d'attendre les décisions souveraines de l'Assemblée constituante, à qui chacun devait se soumettre, et de ne pas se lancer dans une entreprise qui compromettrait l'œuvre de l'unité allemande, et n'aboutirait inévitablement qu'à leur propre perte.

Le Comité s'empressa également d'exhorter les habitants des provinces frontières à ne pas répondre aux excitations datées de Constance, et, dans le but d'arrêter cette fatale prise d'armes, il délégua MM. Soiron et Bühl auprès des chefs, à Heidelberg, à Mannheim et à Carlsruhe, et MM. Venedey et Spatz à Strasbourg.

Mais toute démarche conciliatrice, tout conseil prudent, devaient échouer contre l'exaltation et la résolution d'hommes convaincus qu'en révolution, le pouvoir est au plus audacieux, non au plus sage.

XII

Au lieu, au jour, à l'heure indiqués, Struve était à Donaueschingen avec d'autres chefs du mouvement. Exacts, déterminés, ardents, ils avaient parcouru les communes voisines, communiquant dans de fréquentes assemblées la flamme qui les dévorait. Ils attendaient avec impatience les levées promises de Constance, Stockach, Radolfzell, Blumenfeld, Botzdorf, Neustadt, Engen, Villingen, Hafingen. Le concours des hommes armés ne fut pas aussi considérable qu'ils l'espéraient.

Struve réunit cependant un nombre suffisant de combattants pour tenir la campagne; mais, ne se croyant pas encore en mesure de résister aux troupes wurtembergeoises qui pénétraient dans Donaueschingen, il se replia sur Hecker qui, le 18, bivouaquait à Bonndorf. Toutes rassemblées, les forces insurgées s'élevaient à six mille hommes environ.

Le 19, Hecker marche par Kandern sur Lœrrach, dans le but de se rendre maître de la tête du pont (de Bâle), et de faciliter par là le passage des légions allemandes de France et de Suisse, qui n'attendaient que le signal pour opérer la jonction. Arrivé à Kandern, Hecker, qui avait détaché Weisshaar avec une partie de son monde, trouve devant lui le général en chef de Ga-

gern, frère du ministre, avec trois escadrons badois, un bataillon de la garde badoise et un bataillon hessois. De Gagern lui barre le passage et le somme de se rendre. Hecker, pour seule réponse, commande l'attaque. A la première décharge de ses cinq cents tireurs de l'Oberland, le général de Gagern tombe mort, frappé par trois balles dans la poitrine. Les dragons furieux veulent venger leur général, chargent impétueusement, et mettent les insurgés en déroute. Mais, réfugiés dans la forêt qui entrave toute poursuite, ceux-ci ne subissent pas de grandes pertes.

Les républicains, dans cette première rencontre, n'avaient pas été heureux. La mort du général avait exaspéré les troupes, qui, loin de se débander ou de passer dans leurs rangs, les avaient vigoureusement combattus.

Weisshaar et Struve, de leur côté, n'avaient pas des chances plus favorables. A Constance, où, le 17, la régence du cercle avait été renversée et remplacée par un gouvernement républicain, le pouvoir ducal avait été rétabli le lendemain même.

XIII

Les chefs ne se laissent pas abattre par leurs revers. Ils redoublent d'énergie, ne songent qu'à recruter des partisans nouveaux, et appellent à leur aide les colonnes d'ouvriers allemands. Siegel, ex-officier badois, commande deux mille cinq cents hommes rassemblés sur la frontière suisse, mieux armés, mieux disciplinés. Il s'avance en bon ordre, avec quatre canons pris

à Constance. Herwegh, Boernstein et Bornstedt, avec dix-huit cents ouvriers venus de France, se mettent en marche pour passer le Rhin. Les forces républicaines, en ce moment, présentent un effectif assez considérable. Le cercle du Lac, les confins de la Forêt-Noire, le cercle du Haut-Rhin, les contrées voisines, sont prêts à se soulever. Si les chefs parviennent à mettre de l'unité dans leur plan d'insurrection, si, au lieu d'errer au hasard, de se rassembler, de se séparer, de se rejoindre, de perdre le temps en allées et venues, ils ont un but bien tracé et le suivent résolûment, ils peuvent obtenir d'importants succès. Mais ils hésitent; ils se demandent s'ils doivent faire la guerre de partisans, au milieu des populations bien disposées, harceler les troupes fédérales et les prendre en détail, ou si au contraire ils doivent concentrer leurs colonnes et attaquer en masse.

XIV

Au milieu de ces irrésolutions, le 22 avril, les républicains de Fribourg en Brisgau font prévenir les chefs des diverses colonnes qu'ils sont maîtres de la ville et qu'ils les attendent. Tous comprennent l'importance de soutenir ce mouvement, et se dirigent vers Fribourg. Siegel accourt le premier. Le 24 au matin, il arrive au moment même où les troupes fédérales attaquent les barricades de la cité. Ces troupes sont nombreuses, supérieures en force; elles ont la discipline et de l'artillerie. Le général Hoffmann qui les commande, apprenant la venue de Siegel, cesse momentanément l'assaut, laisse un corps d'observation, s'avance avec une

promptitude d'exécution remarquable au-devant des insurgés, les met en déroute complète après une lutte sérieuse, et revient s'emparer de la ville.

Les républicains avaient déployé beaucoup de courage et fort peu de tactique. La promptitude de la répression n'avait pas donné le temps aux autres colonnes d'arriver. Isolées, coupées, environnées par des forces supérieures, après la défaite de Siegel et la prise de Fribourg, elles devaient succomber, et elles succombèrent.

A Mannheim, le 26, un soulèvement qui, éclaté plus tôt, eût offert une diversion puissante, fut comprimé dans le sang.

XV

Les colonnes allemandes venues de France traversèrent le Rhin à Kems, en Alsace, le 24 avril à une heure et demie de nuit. Arrivées à cinq heures du matin à Petit-Kems, premier village badois, elles parvinrent le 25, vers deux heures de l'après-midi, dans la petite ville de Kandern. Là, elles apprirent la défaite des corps francs de Hecker et de Struve, et la triste situation des forces insurrectionnelles dispersées et en fuite. Devant l'impossibilité d'agir, elles ne songèrent plus qu'à gagner, par des routes détournées, le territoire suisse. Elles tentèrent, par une marche désespérée à travers les plus hautes montagnes, d'atteindre le pont de Rheinfelden. Errant pendant trente-huit heures dans les hautes neiges, dans des sentiers presque inaccessibles, manquant de vivres, se heurtant la nuit dans les ténèbres, après des souffrances inouïes, elles arrivèrent, le 27 avril au

matin, au village de Dossenbach. Là, réduites à sept cents hommes, elles rencontrèrent un détachement des troupes wurtembergeoises. Malgré leur épuisement, elles livrèrent bataille avec une bravoure remarquable, et laissèrent sur le terrain trente morts et un nombre égal de blessés. Bornstedt, resté l'un des derniers dans la mêlée, fut pris et envoyé dans la prison pénitentiaire de Bruchsal. Herwegh, Boernstein et d'autres chefs parvinrent, ainsi que Struve et Weisshaar, à se réfugier en Suisse et en France, où ils arrivaient vaincus mais non désespérés.

XVI

Au moment où tous les citoyens de la Confédération germanique, sans distinction de rang, de condition, d'état, étaient appelés à l'exercice de la souveraineté par l'élection des représentants, au moment où une Assemblée constituante allait décider de l'unité de la patrie commune, ces tentatives à main armée pour faire prévaloir la forme républicaine en Allemagne semblaient une atteinte à cette souveraineté de la nation. Pourquoi donc, disaient avec raison les membres de la Commission des Cinquante, vous servir du fer et du plomb, là où vous pouvez agir par le vote et par la parole? Si vous obtenez la majorité par la vérité de vos assertions, la République sera pacifiquement fondée. Si au contraire vous restez minorité, le principe même au nom duquel vous vous posez vous oblige à céder, à vous soumettre, jusqu'au moment où l'opinion publique, par vous éclairée et conquise, vous donnera l'autorité. Venez au milieu de nous, avec nous! Usez de

votre influence! Échauffez-nous de vos ardeurs! Pesez sur nos décisions! Aidez-nous à étendre nos libertés, à avancer dans le progrès! Mais si vous vous séparez, votre séparation nous affaiblit; si vous prenez les armes, c'est le suicide de la démocratie qui s'anéantit elle-même. Vous aidez à la réaction! Vous versez inutilement le sang allemand! Ne vous y trompez pas! Ce n'est pas de la révolution que vous faites, c'est de la guerre civile!

Ce langage, impuissant sur les chefs, avait vivement impressionné les populations. Et les meneurs, réfugiés en France et en Suisse après la défaite, se plaignaient hautement d'avoir été mal secondés, de n'avoir pas trouvé les trente ou quarante mille hommes sur lesquels ils comptaient, et, au lieu d'une levée en masse, de n'avoir été soutenus que par quelques citoyens dévoués et déterminés.

XVII

Ces malheureux coups de main, sans résultat possible, mal conçus, mal exécutés, devaient nuire non-seulement au parti libéral allemand, mais encore à la Pologne et à l'influence de la France. « Il y a, disait-on, dans les colonnes allemandes, des Polonais, et des ouvriers français. » Les sympathies pour la Pologne s'en affaiblirent; et l'enthousiasme pour la France née de Février fut tempéré par les craintes fausses ou vraies d'une ambition révolutionnaire.

Il était cependant de la dernière évidence que le gouvernement français était complétement étranger à ces expéditions avortées. La faiblesse de l'attaque en

était la plus claire démonstration. Le Gouvernement provisoire, comme le Conseil exécutif de Berne, avaient décrété les seules mesures praticables dans un État républicain, où la liberté autorise des réunions et des concentrations qui ne seraient pas tolérées dans un État despotique. Le Conseil exécutif de Berne avait transmis des ordres pour la surveillance des frontières. Le Gouvernement provisoire avait, le 19 avril, rendu un décret afin de disperser les rassemblements d'Allemands; il s'appuyait sur ces considérants : « Les gouvernements » d'Allemagne ayant rouvert leurs frontières à leurs na- » tionaux, qui peuvent y rentrer individuellement et » sans armes; ces rassemblements étant un sujet d'a- » larmes et un prétexte d'armement pour les États voi- » sins, et un sujet de malentendu entre l'Allemagne et » la République; l'état de paix, qui existe et qui doit » se resserrer, ne pouvant dépendre de la volonté de » quelques individus........ »

Lorsque MM. Herwegh et Boernstein avaient affirmé que les démocrates allemands repoussaient l'idée de s'imposer à leur patrie, le gouvernement français avait dû se tenir satisfait de cette déclaration. Mais, lorsque après leur défaite, MM. Struve, Hecker, Heinzein et Lommel annoncèrent, dès le lendemain 29, « qu'ils se » formaient en comité pour soutenir une nouvelle lutte et » organiser, avec une grande énergie, un nouveau plan, » qui assurât au parti républicain des résultats plus » heureux que ne l'avait fait un soulèvement qu'ils » n'avaient pu préparer ni empêcher, » le gouvernement français donna des ordres pour dissoudre ce comité, et mettre obstacle à de nouvelles tentatives qui

devaient amener des conséquences aussi tristes, aussi funestes que les dernières.

XVIII

LUTTES ENTRE LA NATIONALITÉ SCANDINAVE ET LA NATIONALITÉ ALLEMANDE.

Question des duchés de Schleswig et de Holstein.

Ce qui préoccupait plus encore l'Allemagne que les tentatives républicaines du grand-duché de Bade, c'était la question si compliquée des duchés de Schleswig et de Holstein. On pouvait prévoir l'issue de la première lutte qui était une lutte défensive; il était impossible de prévoir les conséquences de la seconde, qui allait prendre tous les caractères d'une guerre offensive.

J'ai déjà brièvement exposé comment le duché de Schleswig, pays frontière, avait été, dans les temps les plus reculés, le champ de bataille où la nationalité scandinave et la nationalité allemande se disputaient, à flots de sang, les limites de leurs territoires.

Dans le présent, la question posée était celle-ci : Le duché de Schleswig est-il inséparable du duché de Holstein?

Oui! prétendaient les Allemands.

Non! affirmaient les Danois.

Les intérêts de l'Allemagne dans le débat étaient plus faciles à établir que ses droits. L'inséparabilité admise, comme le duché de Holstein faisait partie de la Confédération germanique, le duché de Schleswig s'y trouvait également incorporé; et ce duché, admi-

rablement situé entre la mer Baltique et la mer du Nord, apportait à la Confédération une augmentation de puissance maritime.

Les Danois invoquaient les traités, les traditions, les faits. A leurs yeux, l'indépendance, l'un de l'autre, des duchés de Schleswig et de Holstein était incontestable. Le duché de Schleswig ne relevait en rien de la Confédération germanique, mais seulement et directement du royaume de Danemark.

J'ai également expliqué comment cette question d'union ou de séparation se trouvait compliquée de la question d'hérédité. Après la mort du roi Frédérick VII, la couronne de Danemark devait passer à la ligne féminine, et les duchés de Holstein et de Lawenbourg, ne tombant point en quenouille, devaient revenir à la branche cadette, dont le chef était le duc d'Augustenbourg.

Les duchés pouvaient donc être séparés du Danemark, d'une manière absolue et définitive.

XIX

On doit comprendre, d'après ce bref résumé, de quelle haute importance était pour les Allemands et les Danois la solution de ce débat : les esprits se passionnaient, les imaginations s'exaltaient, les vieilles haines traditionnelles de nationalité se ravivaient plus violentes, la soif de vengeance ne pouvait plus être étanchée que par du sang, et, situation terrible! le duché de Schleswig était habité par les fils des deux races prêtes à s'entre-déchirer.

XX

Avant une prise d'armes imminente, le roi de Danemark et les membres du gouvernement provisoire insurrectionnel des duchés, parmi lesquels figuraient des princes de la branche royale cadette, faisaient assaut de concessions libérales pour s'emparer de l'esprit du peuple en litige : diminutions d'impôt, droits, franchises provinciales et municipales, justice égale pour le fort et pour le faible, avantages commerciaux, constitutions, toutes les promesses les plus éblouissantes étaient prodiguées dans des pièces officielles.

Le 27 mars, le roi de Danemark adressait ce nouvel appel aux habitants du Schleswig :

« .... J'ai donné ma royale parole d'accorder au du-» ché de Holstein, comme pays faisant partie de la Con-» fédération germanique, sa propre Constitution...

» A vous Schleswigois, j'ai promis, et je promets » par ces présentes, que vous aurez, conjointement » avec le Danemark et par votre propre coopération, » une Constitution libre et populaire.

» Votre indépendance comme Schleswigois, en de-» hors de la Constitution commune, vous sera assurée » par une Diète particulière, par une administration » particulière, par des contributions aux charges de » l'État légalement réparties proportionnellement à la » population, par une juste application de l'excédant » des revenus de l'État, par l'abolition de l'impôt sur la » consommation, par le droit d'employer indistincte-» ment la langue allemande et la langue danoise dans » l'Assemblée des États et à la Diète. »

Le roi de Danemark alla plus avant encore dans le mouvement. Monarque absolu jusqu'alors, cédant aux vœux du peuple que le hasard de la naissance l'avait appelé à gouverner, il lui reconnut sa part de souveraineté; et, au lieu d'une charte octroyée, il résolut de donner une Constitution librement consentie par la nation.

Le 4 avril, il convoqua les États provinciaux du royaume et du duché de Schleswig, afin qu'ils émissent promptement leur opinion : 1° sur la convocation d'une Diète générale, à laquelle seraient présentés un projet de Charte et un projet de réorganisation des États provinciaux; 2° sur un projet de loi électorale, ayant pour objet la Diète générale.

De son côté, le gouvernement provisoire insurrectionnel faisait briller aux yeux des Schleswigois leur propre nationalité et leur indépendance. Le 3 avril, l'assemblée des États des duchés chargeait une commission de préparer un projet de Constitution sur les bases les plus larges. Le roi de Prusse, la Diète germanique, la Commission des Cinquante, le Comité des Dix-sept, engageaient tour à tour le Schleswig à envoyer ses députés à l'Assemblée constituante allemande, qui devait décider de la Constitution et de l'avenir de la nationalité.

Ainsi adulé, caressé, le peuple du Schleswig allait se jeter dans la mêlée, chacun suivant sa race et ses inspirations.

XXI

Le roi, le gouvernement, le peuple de Danemark,

tous d'accord, virent promptement qu'il fallait renoncer à tout espoir de conciliation. Enflammés du même enthousiasme, ils se préparèrent à la guerre. En quelques jours, les dons patriotiques s'élevèrent à une valeur de plus de deux millions de francs; les jeunes gens des meilleures familles, les étudiants, les ouvriers, s'organisaient sur les places publiques et s'exerçaient au maniement des armes; le commerce se cotisait pour offrir un steamer de guerre tout armé; les provinces de Jutland et de Fionie donnaient 2500 chevaux; les femmes fabriquaient de la charpie; les enfants travaillaient à faire des cartouches. Le roi passait des revues où il annonçait qu'il s'apprêtait à marcher à la tête de l'armée; la garde civique et l'armée répondaient par les cris de : *Vive le roi! Vive le Danemark jusqu'à l'Eider!*

Dès les premiers jours d'avril, la flotte et l'armée sont en campagne. Les Danois s'emparent de bateaux à vapeur appartenant aux duchés, et de l'île d'Alsen, point avancé du duché de Schleswig, et qui le domine. Le 4 avril, ils occupent Apenrade et Tondern dans la partie septentrionale, la moins allemande du Schleswig. La veille, le roi s'était embarqué pour prendre le commandement de ses forces devant Flensbourg, ville située au centre du duché sur la Baltique. Là doivent commencer la résistance sérieuse et le combat.

XXII

Les habitants des duchés ne déploient pas moins de vigueur dans leurs préparatifs : les princes se mettent également à la tête des troupes; le gouvernement pro-

visoire se transporte de Rendsbourg à Schleswig, afin d'être plus au centre; des émissaires sont expédiés au roi de Prusse et à la Confédération germanique pour hâter leurs secours d'hommes et de munitions; des corps francs se multiplient, rivalisant de zèle et de patriotisme; le Landsturm se lève partout; des sacrifices en argent et en soldats sont votés d'acclamation par les états; Rendsbourg est armé avec soin; et le gros des forces insurrectionnelles se porte à la défense de Flensbourg.

XXIII

Les Danois, au nombre de dix mille, commencèrent, le 7, l'attaque contre Flensbourg; leur flotte balayait les côtes. Les Allemands des duchés comptaient sept mille hommes, couverts par les murailles de la ville. Après plusieurs combats acharnés, l'assaut vaillamment soutenu, les remparts enlevés, les barricades de la ville emportées l'une après l'autre, les Allemands se virent dans la cruelle nécessité de battre en retraite. La retraite bientôt se transforma en déroute.

Les volontaires des duchés avaient montré un courage héroïque. On citait, avec orgueil et douleur, un corps de jeunes gens surnommé *la légion des téméraires*, dont l'uniforme consistait en une tunique noire, sur le devant de laquelle figuraient un crâne et des ossements en sautoir. Cette légion, de 5 à 600 hommes, qui se trouvait toujours aux points les plus avancés et les plus périlleux, fut surprise et complétement entourée. Sommée de se rendre, elle refusa, se battit jusqu'au dernier homme et fut exterminée.

Les volontaires danois n'avaient pas moins bravement combattu. On vantait le sang-froid et la fermeté de l'un d'eux. Venant de perdre l'œil droit, et pressé par ses camarades de se retirer, il répondait : « Non! je ne veux pas, il me reste encore l'œil gauche pour viser. »

La perte des Danois s'éleva de 650 à 700 hommes. Les insurgés perdirent environ 1 400 des leurs et laissèrent 800 prisonniers.

Le roi de Danemark fit, le lendemain, son entrée à Flensbourg.

Les Danois s'emparèrent rapidement de la ville de Schleswig, et successivement d'Eckernfoehrde, d'Usum, de Friederichstadt. Vers le 12 avril ils étaient maîtres de tout le duché, jusqu'à l'Eider, et menaçaient Rendsbourg, la dernière ville forte du Schleswig.

Là devaient s'arrêter les succès des Danois sur terre. Les secours de l'Allemagne allaient changer la face des événements.

XXIV

Le roi de Prusse, qui caressait toutes les idées qui flattaient l'orgueil national, avait répondu, dès le 26 mars, au duc de Schleswig-Holstein-Augustenbourg, « qu'il s'était déclaré le protecteur de la cause al-
» lemande, non pour usurper les droits d'autrui, mais
» pour les maintenir; qu'il était prêt à soutenir, parmi
» ces droits : — que les duchés sont des États indé-
» pendants; — qu'ils sont des États fermement liés
» entre eux; — que la race masculine règne sur les
» duchés; — et qu'il défendrait les duchés contre toute

» attaque et empiétement, conformément à la résolu-
» tion de la Diète du 17 décembre 1846. »

L'Assemblée préparatoire de Francfort avait, le 31 mars, reconnu le duché de Schleswig uni au duché de Holstein, comme faisant partie de la Confédération germanique.

La Diète germanique, par un acte officiel de sa séance du 4 avril, et nonobstant les protestations du représentant du Danemark, exprima sa reconnaissance à la Prusse et aux États du 10e corps d'armée, pour les mesures prises par eux, dans le but de protéger la frontière fédérale dans le Holstein. Elle s'offrait ensuite comme médiatrice, sur les bases de la plénitude des droits du Holstein dans son union avec le Schleswig et du rétablissement du *statu quo ante bellum*.

XXV

Les troupes fédérales du 10e corps d'armée entrèrent immédiatement en campagne et avancèrent rapidement vers Rendsbourg au-devant des troupes danoises. Avant de commencer les hostilités, le colonel Bonin, qui commandait les Prussiens, envoya, le 11 avril, au capitaine Lessoé, qui commandait les avant-postes danois du Schleswig, une lettre par laquelle il notifiait, conformément à ses instructions, que toute attaque des troupes danoises contre celles du duché de Holstein serait regardée comme une déclaration de guerre du Danemark contre la Prusse. Le lendemain, 12, dans une conférence avec le général danois de Hoegh Guedberg, le colonel confirmait ce qu'il avait

dit la veille, et demandait que l'armée danoise, pour se mettre d'accord avec la résolution de la Diète germanique du 4 avril, reprît les positions occupées par elle, ledit jour, dans le duché de Schleswig; sinon, suivant l'ordre du roi de Prusse, les troupes allemandes devaient passer l'Eider. Le roi de Danemark fit une réponse ironique :

« La communication ainsi énoncée ne pouvait être » que le résultat d'un malentendu. — Les troupes al- » lemandes ne pouvaient avoir d'autre mission que » celle d'appuyer le gouvernement légitime ; — et, en » conséquence, il invitait M. de Bonin à sommer le » gouvernement provisoire insurrectionnel de cesser » ses fonctions, et à contraindre les fonctionnaires pu- » blics à rentrer dans le devoir. »

XXVI

Ces pourparlers n'étaient qu'une affaire de forme. Chacun brûlait d'en venir aux mains, et de part et d'autre on se disposait à l'attaque.

Les forces des deux partis étaient ainsi évaluées : La Prusse, 13 000 hommes de toutes armes; le Brunswick, un bataillon et six pièces de canon; le Hanovre, quatre bataillons, six escadrons, dix canons; Oldenbourg, deux bataillons; le Mecklenbourg, quatre escadrons; le Schleswig-Holstein, 8 000 hommes et quatre batteries; total de l'armée fédérale : 26 000 hommes et soixante pièces de canon. — L'armée danoise comptait 24 000 hommes et quatre-vingt-seize pièces de canon. — L'armée allemande reçut bientôt de nouveaux ren-

forts qui élevèrent son effectif à 40 000 hommes; et les Danois se trouvèrent inférieurs en force sur terre. Mais ils étaient les maîtres absolus sur mer. — Leur flotte, composée de vaisseaux, frégates, corvettes, bricks, chaloupes canonnières, dominait dans la mer du Nord et dans la Baltique.

XXVII

Le 20 avril, les troupes allemandes quittèrent Rendsbourg et marchèrent en avant. Ce jour-là même il y eut un combat d'avant-postes : — les Danois furent contraints de céder. Le 23, après une bataille où l'armée danoise fut défaite malgré des prodiges de valeur, les troupes allemandes reprirent la ville de Schleswig. L'armée danoise, vigoureusement poussée, opéra sa retraite en bon ordre. Une partie se replia, avec le secours de la flotte, sur l'île d'Alsen et y prit une position formidable. Le gros de l'armée ne put défendre Flensbourg, où l'ennemi pénétra le 26. Poursuivant leurs succès, les Allemands s'emparèrent successivement de Tondern, d'Apenrade et de plusieurs autres villes. Le 2 mai, ils s'éloignaient d'Hadersleben; et, maîtres de presque tout le Schleswig, ils décidaient en conseil de guerre, à Christianfeld, de passer les frontières, de pénétrer dans le royaume de Danemark et d'attaquer le Jutland. Le 4, le général Wrangel, à la tête de 12,000 hommes prussiens et de 5 000 Schleswig-Holsteinois, franchit la frontière du Jutland, près Kolding, dont il s'empara, occupa la forteresse de Fredericia, arbora le drapeau allemand sur le fort

de la mer qui domine le passage du Petit-Belt, et déclara qu'aussi longtemps que ce drapeau flotterait il ne serait pas reçu de péage sur les navires.

XXVIII

Les Danois compensèrent les revers qu'ils éprouvaient dans les duchés par les succès qu'ils obtenaient sur mer. Le 18 avril, l'embargo avait été mis sur les navires prussiens, avec ordre de les capturer. Trente bâtiments chargés de bois, seize autres ayant à bord de riches cargaisons, devinrent la proie des Danois. Chaque jour voyait s'effectuer des prises nouvelles. Les 29 avril et 1er mai, le gouvernement de Danemark déclara étendre les hostilités à toutes les puissances ennemies, la Prusse, le Hanovre, les grands-duchés d'Oldenbourg et de Mecklenbourg, les trois villes hanséatiques, et notifia régulièrement au Corps diplomatique le blocus des ports de Swinemünde, Stralsund, Rostock, Wismar, Pillau, Dantzick, Kiel. Ces blocus subirent des modifications d'après les réclamations des puissances neutres. Mais le résultat n'en fut pas moins fatal au commerce allemand. Ses pertes furent énormes, et le Danemark eut une compensation de la violation de son territoire et des subsides que l'armée fédérale avait imposés au Jutland.

XXIX

A la nouvelle humiliante que le pied du soldat allemand a foulé le sol d'un pays scandinave, tout le

sang de cette race belliqueuse s'enflamme. En Suède, en Norwége, tous ceux qui, par leur âge, ont les battements plus rapides au cœur et qui sentent l'injure plus vivement, offrent et leurs bras et leur vie. Des masses de volontaires demandent à leur gouvernement des armes et les moyens de courir au secours de leurs frères. Les démonstrations publiques se multiplient dans les principales villes de ces royaumes. La bourgeoisie proteste contre les prétentions et les attaques de l'Allemagne, et presse ses représentants de défendre la nationalité scandinave. L'armée elle-même sollicite l'ordre de marcher à l'expulsion des Allemands. Enfin, le roi Oscar, répondant aux vœux unanimes et enthousiastes des peuples, adresse, le 9 mai, au roi de Prusse, une déclaration par laquelle il lui signifie que, sans vouloir décider la contestation relative au duché de Schleswig, il a pris la résolution d'envoyer une armée et une flotte au secours du Danemark, si les troupes fédérales persistent à l'attaquer. Il terminait en réclamant une cessation d'hostilités qui donnât le temps à des puissances médiatrices de concilier l'affaire des duchés.

Les puissances médiatrices devaient être, logiquement, celles qui étaient intervenues au traité de 1720, la France et l'Angleterre, et aux traités de 1767 et 1773, la Russie. De ces puissances, celle qui paraissait le mieux placée pour aplanir les difficultés était l'Angleterre; aussi ce fut à l'Angleterre que les gouvernements danois et prussien firent les premières ouvertures. Le cabinet anglais offrit ses bons offices pour une conciliation amiable, et lord Palmerston en

entretint les Communes dans la séance du 17 avril. La France et la Russie devaient se joindre, plus tard, aux négociations. Dans les questions débattues, les intérêts de l'Angleterre et de la France étaient des intérêts de commerce et d'équilibre européen; ceux de la Russie, des intérêts de protectorat et d'influence compliqués de droits de famille. Mais avant qu'une médiation, quelle qu'elle fût, pût être acceptée, les deux nationalités en lutte avaient encore besoin de satisfaire leur colère et leur passion sur les champs de bataille. L'humanité est ainsi faite, que la raison suprême ne peut être écoutée dans les guerres des peuples, qu'après un épuisement presque complet des ressources et des forces, qu'après des exterminations terribles et des maux irréparables.

XXX

PRUSSE.

Le roi de Prusse, qui sans cesse s'efforçait de détourner vers l'extérieur les ardeurs de ses peuples, ne pouvait, malgré sa tactique et son habileté, parvenir à maîtriser le mouvement. La Révolution poursuivait son cours; et la nation, qui n'avait proféré ni cri de mort, ni cri de vengeance, marchait vers son but d'un pas ferme et résolu. Satisfaite de sa victoire, de ses droits recouvrés, elle puisait dans l'abaissement du pouvoir royal l'audace et la volonté. Les bourgeois exhalaient dans des cercles, dans des réunions, dans des clubs, les désirs longtemps comprimés de la vie politique. Les ouvriers songeaient à une amélioration de leur condi-

tion sociale, de leur vie matérielle. Les étudiants, pleins du feu de la jeunesse et du désintéressement de leur âge, ne rêvaient que gloire et liberté. Tous réunis, ils formaient une garde nationale, sans uniforme encore; mais, évitant toute distinction de costume, ils cherchaient à consolider l'ordre tout en réclamant le progrès. Des protestations réactionnaires, suscitées par les nobles, dans les campagnes et dans certaines villes de la Poméranie, du Brandebourg et de la Saxe, ne produisaient d'autre résultat qu'un élan plus prononcé de la Révolution. Des pétitions qui contestaient au peuple de Berlin ses actes et ses droits, circulaient impuissantes et sans force, et venaient échouer devant les faits. La pensée qui préoccupait le plus l'opinion publique, et qui la divisait, c'était la réunion de la Diète pour le 2 avril.

XXXI

Les uns réclamaient du roi une loi électorale, basée sur le suffrage universel, qui appelât immédiatement tous les citoyens prussiens à nommer une Assemblée constituante, et refusaient tout pouvoir à la Diète préexistante aux journées de Mars; ils voulaient agir révolutionnairement. Les autres, au contraire, prétendaient ne pas sortir de la légalité, et attendaient de la Diète, convoquée pour le 2 avril, la loi électorale présentée par le monarque et régulièrement votée par elle; ils voulaient agir constitutionnellement. Ceux-là désiraient rompre avec le passé, ceux-ci maintenir la tradition. Mais du moment où c'était de l'initiative du roi que l'on attendait la loi, qu'elle provînt de son au-

torité absolue ou de son autorité constitutionnelle, la forme n'ajoutait rien, n'enlevait rien, à la souveraineté de la nation. Il en eût été autrement si le pouvoir royal eût été suspendu. Il ne l'était pas!

Le roi avait répondu à une députation de Breslau : « Ayant promis une constitution sur les bases les plus » larges, je veux rendre une loi électorale nationale » qui, fondée sur les élections primaires, produira une » représentation de tous les intérêts du peuple, sans » distinction de religion. Cette loi sera soumise à la » Diète réunie, dont je dois considérer la prompte » convocation comme le vœu général du pays. J'agi» rais contre ce vœu, si, d'après votre proposi» tion, je rendais la nouvelle loi sans consulter les » États..... »

La municipalité de Berlin en appelait à la sagesse du peuple : « Notre vœu, notre demande, est qu'on » cherche à créer une loi électorale aussi étendue que » possible, à l'aide de mesures tendant au bien-être » des classes laborieuses. Mais pour cela, il faut atten» dre le projet de loi sur les bases les plus larges que » le roi nous a promis..... Ne craignons pas que la » Diète rétrécisse ces bases. La pusillanimité, indigne » de ces grandes journées, peut seule le craindre, et se » laisser emporter jusqu'à demander à notre roi consti» tutionnel une infraction à la loi, l'octroi d'une loi » électorale. C'est pourquoi nous vous invitons, conci» toyens, à attendre que la Diète se soit prononcée; » car, actuellement, la Diète est encore l'organe consti» tutionnel du pays. Laissez cet organe reconnaître lui» même son insuffisance, et n'allez pas, après avoir

» conquis le droit et la liberté, remettre notre droit en » question, et fournir des prétextes à une réaction dan- » gereuse..... »

XXXII

On peut juger, par cette proclamation, combien les esprits s'étaient passionnés sur cette question. Aussi la réunion de la Diète inspirait-elle des craintes sérieuses pour la journée du 2 avril. On redoutait une grande démonstration populaire. Le club démocratique de Berlin faisait remonter la question jusqu'au roi lui-même, et parlait hautement de sa déchéance. De leur côté, les mécontents de la dernière révolution faisaient ouvertement des menaces : dans le cas où cette démonstration porterait une nouvelle atteinte au pouvoir royal, l'assaut serait donné à la ville de Berlin par les paysans de la Poméranie et du Brandebourg, réunis aux troupes prêtes à prendre une éclatante revanche.

XXXIII

Le ministère, formé, le 19 mars au matin, sous la présidence du comte d'Arnim, — quoiqu'il eût été étranger à tous les événements accomplis du 18 au 19 mars, et qu'il eût dignement porté le lourd fardeau du pouvoir pendant les jours suivants, — n'était plus assez fort pour faire face aux embarras, devenus de plus en plus pressants. Devant les pétitions des municipalités des dix-huit villes principales des provinces rhénanes : Cologne, Aix-la-Chapelle, Bonn, Coblentz, Dusseldorf, Elberfeld, Trèves, etc., qui réclamaient

les démissions des comtes d'Arnim et de Schwerin, il dut se reconstituer d'une manière plus homogène et plus populaire, sous la présidence de M. Camphausen (de Cologne), avec l'adjonction de M. Hansemann (d'Aix-la-Chapelle) pour les finances. M. d'Auerswald fut chargé de l'intérieur; le docteur Bornemann, de la justice; le baron d'Arnim, dernièrement ambassadeur à Paris, des affaires étrangères; M. de Reyher, de la guerre; M. Patow et le comte de Schwerin, des autres portefeuilles.

Le premier acte du cabinet fut de présenter un rapport au roi : il lui exprimait le vœu qu'à l'avenir toutes les affaires de la constitution et toutes les demandes qui lui seraient faites à ce sujet, fussent renvoyées aux ministres, qui se considéraient responsables, envers la future Assemblée nationale, de toutes les mesures qu'ils adopteraient.

Le second acte fut de proclamer la publicité des séances de la Diète.

XXXIV

La modification du cabinet, la réputation libérale et méritée des ministres influents, leurs déclarations franches, permirent d'ouvrir la Diète, le 2 avril, plus paisiblement qu'on ne s'y attendait. Des détachements de la garde nationale, pris dans les quarante-trois compagnies dont elle se composait, des délégués de chaque corporation des divers métiers qui avaient conservé leur organisation telle qu'elle existait au moyen âge, veillèrent à la tranquillité de la ville et à la sûreté des délibérations de la Diète. L'Assemblée tint séance dans

l'une des salles du château royal, dite la salle Blanche. Les membres de la curie des seigneurs, dépouillés de leurs uniformes, de leurs rubans, de leurs insignes honorifiques, et les membres de la seconde Chambre, n'étaient distingués entre eux que par la place qu'ils occupaient. Le trône, voilé d'un surtout en velours cramoisi, était vide du roi (qui était à Potsdam); à la droite du trône, les fauteuils destinés aux membres de la famille royale en pareille circonstance étaient également vides; à la gauche, s'étaient placés les ministres du roi. La tribune, unique dans la salle, consacrée usuellement à la famille royale, aux personnes de la cour et à la diplomatie, devenue tribune publique, était occupée par les principaux rédacteurs des journaux, organes de la publicité.

L'Assemblée paraissait calme, résignée, pénétrée de la grandeur des événements. Si la représentation habituelle des cours était absente, on regardait avec une avide curiosité les hommes les plus illustres du royaume de Prusse. Parmi les membres de la curie des seigneurs, on remarquait le jeune prince de Wied, beau-frère du duc de Nassau, estimé pour son libéralisme sincère; le prince Lichnowski, sympathique aux classes ouvrières; le prince Lynard, poëte et philanthrope; le duc d'Aremberg, le plus riche seigneur de Silésie; le prince Radziwill, qui n'avait pas quitté le roi dans les instants les plus difficiles; le prince Sulkouski, neveu de l'aide de camp du général Bonaparte mort glorieusement en Égypte lors de la révolte du Caire. Dans la seconde curie, on considérait avec émotion les orateurs, les hommes d'État éminents, qui

avaient entrepris de régénérer le pays : M. Camphausen, président du conseil; M. Hansemann, réputé l'un des plus habiles financiers; Beckerath, à la parole brillante; Mevissen, éloquent représentant des provinces rhénanes; Milde, l'un des chefs-de l'opposition; De Vincke, qui avait joué un grand rôle à la dernière Diète; de Saucken, ancien soldat de la guerre d'indépendance; et tant d'autres. On examinait aussi, non sans émotion, les Polonais disséminés dans la salle, accourus une dernière fois pour protester en faveur de leur nationalité si longtemps méconnue et opprimée : M. Potworowski, président du Comité de Posen; MM. Kraszewiski et Brodowski, hommes de mérite et de conviction.

XXXV

A midi, le président du conseil prononça le discours d'ouverture. Sans rien dissimuler de la gravité de la crise, des difficultés du moment, des révolutions qui avaient ébranlé l'Europe, il parla de la hauteur du but à atteindre, de l'édifice social à reconstruire, des plaies connues et cachées à guérir, des souffrances à soulager, du crédit à raffermir, du travail rémunérateur à protéger, de la paix à maintenir, de la nouvelle Constitution à fonder. La voix du ministre était vibrante des sensations contenues dans son âme; sa parole fut écoutée, dans le plus profond silence, avec un vif intérêt. Cet intérêt redoubla lorsqu'on entendit la lecture du préambule, signé par le roi et par tous les membres du conseil, qui précédait le projet de loi sur les élections « de l'Assemblée qui, d'après la nature de sa tâche provi-

soire, n'admettait pas la division en deux Chambres ». La Diète, réunie pour la dernière fois dans sa forme actuelle, était invitée à délibérer promptement, afin d'assurer les bienfaits d'une Constitution libre, en harmonie avec les conventions faites pour l'établissement d'une Constitution fédérale allemande.

Aux termes du projet de loi, tout Prussien âgé de vingt-quatre ans était électeur primaire dans la commune où il avait élu son domicile depuis un an, s'il n'était domestique ou à la charge de l'État. — Il y aurait un électeur sur 500 habitants. — Était éligible tout Prussien âgé de trente ans et jouissant de ses droits civils. — Il ne pouvait être donné aux députés de mandats impératifs.

Le ministre donna ensuite lecture d'une ordonnance indiquant quelques bases, libérales et satisfaisantes, de la Constitution future, « sur le contenu et la forme de laquelle l'Assemblée nouvelle aurait à s'entendre avec le roi »; puis il termina en prononçant, au nom du roi, « l'ouverture de la seconde Diète générale ».

XXXVI

Après une courte discussion préliminaire, le prince de Solms, qui présidait la Diète, proposa comme membres de la Commission de l'adresse, MM. Beckerath, Grabow, De Vincke, comte de Duren, Bardeleben, Mevissen, Gieseler, Helldorf, Hagenann et Podworowski : presque tous appartenaient à la gauche. Les maréchaux des provinces ne s'étant pas opposés à ces choix, la Commission, après une suspension de la séance, rentra

dans la salle et donna lecture d'un projet d'adresse remarquable par la netteté des formules et la grandeur des idées.

« Votre Majesté nous a réunis autour d'elle dans un » moment où le peuple allemand, longtemps arrêté » dans sa marche par l'absence d'unité et de liberté, » s'est levé avec une force souveraine pour conquérir » ces deux grands bienfaits. Toutes les tribus germani- » ques se tendent une main fraternelle; et la Prusse » n'aspire qu'à l'honneur de devenir l'un des membres » les plus puissants de ce tout grandiose.

» La liberté seule donne la force vitale. Elle est ga- » rantie à tout le pays allemand par la représentation » du peuple, établie à côté de la Confédération; elle » est garantie à la Prusse par les institutions que Votre » Majesté a promises pour bases de la Constitution prus- » sienne; et nous, réunis ici pour la dernière fois, » nous sommes pénétrés de la confiance qu'à l'avenir » une véritable représentation nationale veillera sur les » intérêts de la patrie.

» Mais, en ce moment, nous sommes encore les or- » ganes du pays, et, en cette qualité, nous avons en- » core des devoirs à remplir... »

Ici est pris acte, liberté par liberté, droit par droit, concession par concession, de tous les engagements et promesses du roi dans ses lettres patentes du 18 mars, dans le manifeste du 21, dans les décrets des 22 et 28 du même mois, et dans l'ordonnance dernière; c'est une longue et brillante énumération :

« ..... En acceptant avec confiance ces promesses, » en reconnaissant que la monarchie constitutionnelle,

» reposant sur la base la plus large, sera désormais la » forme du gouvernement de la Prusse, nous nous con» formons, nous en sommes sûrs, à la volonté du peu» ple tout entier...

» Le peuple, en se levant pour la liberté, ne veut pas » rompre avec son histoire. Il honore la royauté sous » laquelle la Prusse a grandi. Il voit dans la monarchie » constitutionnelle la garantie la plus sûre de la liberté, » du salut public et de l'unité de la Prusse...

» L'Allemagne est fermement résolue à maintenir et » à défendre sa nationalité contre tous; elle veut la » justice pour tous. C'est pourquoi nous saluons avec » joie le décret de Votre Majesté qui promet au grand » duché de Posen une réorganisation nationale. »

Après un appel à l'union du peuple et de l'armée, et une adhésion aux ministres possédant la confiance du pays, l'adresse finit ainsi :

« En réservant la libre expression de nos opinions » sur les projets de loi qui nous seront présentés et qui » renfermeront l'accomplissement d'une partie des pro» messes de Votre Majesté,

» Nous demeurons avec un profond respect, de » Votre Majesté,

» Les féaux États réunis à la seconde Diète. »

XXXVII

Cette admirable adresse est la profession de foi la plus sincère, la plus libérale, d'une monarchie constitutionnelle. La révolution était accomplie en Prusse aussi profondément que le permet cette forme de gou-

vernement. Les représentants maintenaient la royauté, mais en s'emparant de tous les droits qu'avait reconnus le roi pour sauver sa couronne, et en les constatant; ils consolidaient la victoire du peuple, tout en la renfermant dans la limite du possible pour un État vieilli sous le joug du despotisme et de la féodalité. Cette déclaration de principes, devenue le programme obligé de la future Assemblée constituante, fut votée par la Diète réunie, sans opposition, à la presque unanimité; et la Diète était composée de seigneurs et de députés désignés d'après l'ancien système, système le plus restreint et le plus étroit!

XXXVIII

Les hommes d'État de la Prusse s'occupaient aussi des améliorations matérielles. Le ministre des finances annonça que l'égalité de l'impôt serait la base du régime financier, et qu'il commencerait les réformes par l'abolition des droits sur les blés; ces propositions, quoique froissant les intérêts considérables de la noblesse prussienne, furent accueillies à l'unanimité et par acclamation. Le ministre, dans la séance du 5, promit de donner du travail aux ouvriers qui en manquaient, de remplacer l'impôt d'abatage et de mouture par l'impôt des classes, d'augmenter les fonds de l'escompte, de créer des comptoirs et de consacrer tous ses soins aux questions de crédit.

La Diète donna son adhésion provisoire aux projets de loi présentés par le cabinet, sur la liberté de la presse et les autres droits politiques, laissant à la future Assemblée constituante de prononcer définitivement.

La loi qui devait absorber principalement l'attention de la Diète était la loi électorale, dont M. De Vincke avait été nommé rapporteur. La première question débattue fut de poser les limites des attributions de la Diète et de fixer la mission de l'Assemblée nationale future. Dans le préambule, la Diète commença par déclarer qu'elle se regardait comme convoquée pour la dernière fois, et qu'elle ne pouvait coexister avec la future Assemblée; que cette Assemblée serait compétente pour fonder la Constitution, de concert avec la couronne, et qu'elle exercerait, pendant la durée de ses réunions, les droits jusqu'ici réservés aux États généraux, notamment en ce qui concernait le consentement des impôts et des emprunts.

La loi électorale fut votée avec quelques amendements peu importants : l'obligation de domicile, pour être électeur, fut réduite d'un an à six mois, par 272 voix contre 231.

XXXIX

Le ministère et la Diète se préoccupaient vivement de la solution financière. Le ministère avait présenté, pour réclamer des subsides, un projet de loi qui, par sa nature, entraînait un vote de confiance. Une Commission reçut mission d'examiner s'il y avait lieu d'autoriser le gouvernement : 1° à se procurer par voie extraordinaire, pour la défense intérieure et extérieure de la monarchie, la somme de quinze millions de thalers (56 250 000 francs), afin d'avoir la facilité de mettre sur le pied de guerre, dans l'espace d'un mois, une armée de 450 000 hommes; 2° à

donner la garantie de l'État, jusqu'à la concurrence de vingt-cinq millions de thalers (93 750 000 fr.), pour le rétablissement du crédit et la conservation du commerce, de l'industrie et de l'agriculture, tout en cherchant à éviter à l'État les pertes que cette garantie pourrait occasionner.

La Commission conclut à l'adoption de ces mesures, qui, dans la séance de la Diète du 10 avril, furent votées par acclamation et à l'unanimité.

La Diète n'hésita pas à donner cette éclatante adhésion à des hommes qui, avant les événements, étaient classés dans la minorité. Elle sentait la nécessité de confier, par un accord complet, à ces hommes qui personnifiaient l'autorité dans la révolution, une force et une puissance sans restriction. En effet, l'histoire ne dit-elle pas bien souvent que ceux-là qui sont accusés de fomenter les passions du peuple parce qu'ils le défendent contre les oppressions, les abus, les corruptions du despotisme, sont appelés et regardés comme des sauveurs le jour où, le peuple brisant ses chaînes, il faut des hommes hardis et courageux pour contenir le flot des passions déchaînées, et diriger le mouvement dans les voies de la justice, de l'honnêteté et de la liberté?

La Diète avait achevé sa brève mais importante mission. Elle avait pris acte solennel des engagements du roi, dressé le programme des libertés futures, réglé la loi électorale et les ressources financières. Les membres des États se dispersèrent pour s'occuper des élections de l'Assemblée constituante.

XL

La Prusse allait également procéder à la nomination des députés au Parlement national allemand qui devait se réunir à Francfort dans le mois de mai. Le gouvernement voulut appliquer, dans cette circonstance, le vote à deux degrés; mais la Commission des Cinquante anéantit cette résolution, exigea le suffrage universel pur et simple, et le gouvernement prussien se soumit à cette décision.

XLI

Si la Diète avait, aux yeux des libéraux constitutionnels et des hommes de progrès modéré, répondu, au delà de toute espérance, aux vœux de la nation, elle avait suscité des critiques amères et de violentes réclamations de la part des démocrates absolus, de ceux qui aspiraient à posséder en Prusse, comme en France, une république, et en Allemagne une fédération républicaine.

Pourquoi, disaient-ils, reconnaître au roi le droit d'intervenir dans la Constitution future de la Prusse? Au peuple seul appartient la souveraineté! Lui seul doit intervenir pour régler ses lois, sa destinée! L'Assemblée ne peut être constituante, si le consentement royal est nécessaire! C'est une illusion! Attendre une charte de l'octroi du roi, de son caprice, de son bon plaisir, c'est une folie! Ne se croira-t-il pas le droit de retirer un jour ce qu'on lui aura reconnu le droit d'accorder un autre jour? C'est bâtir sur le sable!

Quelle foi peut-on avoir en ce monarque, qui a fait verser le sang de ses concitoyens, et qui n'a cédé que contraint et forcé? A qui va-t-on donner la mission de diriger la révolution? A celui-là même qui l'a subie, à celui qui en est le vaincu! Mais les libéraux, ses ministres aujourd'hui, seront reniés demain par lui. Dès que l'armée sera réorganisée, dès que le peuple aura déposé ses armes et repris ses travaux, le roi changera son ministère, et déchirera les pages d'une Constitution qu'il dira lui avoir été imposée. Le peuple a été grand, généreux, il n'a persécuté personne. Eh bien! on n'aura envers lui ni la même grandeur, ni la même générosité. Ceux, parmi le peuple, qui ont conquis la liberté, au prix de leur sang, seront arrêtés, exilés, fusillés. Ces glorieuses blessures, soignées par les mains mêmes de la reine dans le château royal, ces nobles cicatrices, indices de bravoure et de patriotisme, deviendront autant de signes funestes pour ceux qui les ont reçues, et les livreront aux persécutions, à la prison, à la mort. Héros la veille, le lendemain ils ne seront plus que des assassins, et leur couronne civique se transformera en couronne de martyrs.

A ces plaintes, à ces murmures, ils ajoutaient: Pourquoi la Diète a-t-elle admis le vote à deux degrés et non le vote direct par le peuple? Le vote à deux degrés livre le peuple aux influences locales de la noblesse et de la bourgeoisie. La main du faible et du pauvre sera enserrée dans la main du fort et du riche. La Représentation sera faussée; les vœux de la nation ne pourront prévaloir à travers les obstacles et les

piéges de toute sorte. Le vote à deux degrés, c'est le mensonge du suffrage universel; le vote direct seul, librement exprimé, est la vérité non affaiblie, non détournée de son origine. Puis venaient toutes les raisons connues, trop connues pour avoir besoin d'être redites.

Aux plaintes, aux murmures, bientôt les radicaux résolurent d'unir l'action. Une grande manifestation fut décidée, dont le jour fut fixé au jeudi 20 avril: le peuple était invité à se former en cortége, pour porter au château une pétition ou plutôt une protestation, et réclamer le suffrage direct.

XLII

Les radicaux comptaient sur le concours des ouvriers. Déjà, le 6 avril, les ouvriers des fabriques d'impression sur coton avaient voulu se mettre en grève. La sagesse des autres ouvriers les en avait dissuadés. La journée s'était passée non sans appréhension ni sans inquiétude, mais sans troubles sérieux. Le foyer du mécontentement n'était pas éteint et menaçait encore de se raviver. Il en était à Berlin comme partout, comme toujours. Les journées de révolution ralentissent le travail, et c'est précisément dans ces moments-là que les ouvriers se laissent entraîner par le courant à réclamer des augmentations de salaire et des réductions d'heures de travail. Ils veulent les profits pendant la crise, et exigent l'impossible. Ils ne comprennent pas que les améliorations dans le sort des masses ne précèdent ni n'accompagnent, mais suivent les révolutions; quelles en sont les conséquen-

ces, les développements; que les institutions, les droits, doivent être fondés d'abord; que le progrès matériel vient ensuite et en découle logiquement. Telle est la loi invariable. Nos pères, en 1789, ont eu les souffrances; nous, nous avons les bénéfices.

Le 20 avril, les meneurs se disposaient à faire leur démonstration; mais le conseil communal, le club constitutionnel, le corps des étudiants, la garde civique, avaient protesté contre les tentatives d'une journée; l'opinion publique avait fait entendre sa voix au rendez-vous indiqué sur la place Alexandre. Les membres du club, qui avaient voulu donner l'impulsion, et quelques ouvriers seulement se groupèrent. Bientôt, voyant leur petit nombre, ils parurent céder aux exhortations de M. Minutoli, président de la police, et du général Aschoff, commandant la garde bourgeoise, et ils se dispersèrent. Le 20 avril se passa sans incident fâcheux.

XLIII

Les protestations contre le vote à deux degrés ayant échoué, chaque parti s'empressa de se mêler aux luttes électorales. Il y eut bien quelques troubles dans certaines villes des provinces, à Aix-la-Chapelle, à Trèves; une grève d'ouvriers imprimeurs à Berlin suspendit la publication des journaux, le 29 avril; mais les élections absorbèrent l'attention générale. A Berlin, le vote à deux degrés fut plus favorable aux radicaux qu'ils ne l'espéraient : MM. Zacharias, fabricant, Behrens, imprimeur, et Jung, leurs candidats, furent nommés députés; MM. Bisky, ouvrier orfévre, et Bruno

Bauer, socialiste, députés suppléants. D'autres candidats libéraux, recommandés, soutenus par eux, furent également élus. La défaite du parti réactionnaire était complète; Berlin annonçait, par les voies légales, sa ferme résolution de persévérer dans sa régénération constitutionnelle.

CHAPITRE NEUVIÈME.

Nationalité allemande et nationalité polonaise en présence. — Le partage de la Pologne pèse sur l'Allemagne, et la livre à l'influence russe. — Propagande slave de la Russie. — Les révolutions françaises de 1830 et de 1848 ont délivré l'Allemagne de l'influence russe. — Exposé intéressant, par la *Gazette d'Augsbourg*, des griefs de l'Allemagne contre la Russie. — Reconstitution de la Pologne par l'union de la France et de l'Allemagne; pensée commune aux Allemands et aux Polonais. — Accueil sympathique des Allemands aux Polonais émigrés qui retournent dans leur patrie. — Lettres de Czartoryski, de Mieroslawski, de Liebelt. — Appel du comité polonais de Posen à l'Allemagne contre la Russie. — Préparatifs dans le duché de Posen. — Députation du comité polonais de Posen à Berlin. — Réflexions du gouvernement prussien contraires à l'indépendance du duché. — Population allemande dans le duché. — La députation devant le roi de Prusse. — Conférence curieuse. — Embarras du roi et des ministres. — Menaces du général prussien à Posen. — Consentement du roi à la réorganisation nationale du duché. — Situation critique à Posen. — Populations allemande et juive en face de la population polonaise. — Décret du comité polonais sur l'égalité : plus de nobles, plus de paysans! — Deux opinions parmi les Polonais : lutte, conciliation.

I

NATIONALITÉ ALLEMANDE ET NATIONALITÉ POLONAISE EN PRÉSENCE.

Une des plus vives inquiétudes du gouvernement prussien, c'était le rétablissement de la nationalité dans le duché de Posen. Le roi de Prusse, en se proclamant le chef et le propagateur le plus zélé, le plus résolu de la nationalité allemande, avait, par sa déclaration du 18 mars, laissé aux provinces qui ne faisaient point partie de la Confédération germanique, la liberté de s'y adjoindre. N'était-ce point, par cela même, reconnaître et provoquer leur nationalité propre? Le

peuple de Berlin, en obtenant la délivrance des Polonais captifs, et en leur témoignant, par une ovation, des sympathies éclatantes, n'avait-il pas aussi donné son adhésion à cette noble pensée?

Mais ce n'était pas seulement en Prusse que la reconstitution de la Pologne paraissait une obligation sacrée. L'Allemagne entière applaudissait à la résurrection de cette nation opprimée et partagée. Dans ces extraordinaires moments de transformations, d'effusions, d'épanchements, les peuples, les ministres, les princes même, se laissent parfois entraîner aux sentiments les plus doux de la justice et de la fraternité. Pendant ces grands actes de la vie de l'humanité, quand les pensées étroites, égoïstes, s'évanouissent devant les sublimes inspirations qui viennent de Dieu, les sacrifices semblent faciles; les oppressions, iniques; le redressement des torts, un droit rigoureux; sauf, lorsque l'exaltation se calme, que les esprits se refroidissent, que les passions personnelles reprennent le dessus, à réfléchir sur les événements, à épiloguer sur les paroles données, à revenir sur les engagements pris.

II

Le partage de la Pologne pesait sur l'Allemagne. La Russie, séparée de la Germanie antérieurement de toute la valeur d'un peuple belliqueux, depuis ce partage touchait à ses frontières, et devenait par la force, par l'adresse, par la corruption, l'arbitre de ses destinées. La haine contre Napoléon, pendant les guerres de l'Empire, avait jeté l'Allemagne dans les mains puissantes

des czars; la Constitution fédérale de la Diète leur avait livré les gouvernements, dont la rivalité toujours aux prises motivait sans cesse une intervention souveraine. Un système complet, suivi avec une persistance opiniâtre, resserrait de plus en plus les réseaux qui devaient envelopper l'Allemagne entière. Par les mariages et les alliances de famille, les czars s'unissaient aux rois, et introduisaient dans leurs dynasties le sang de leur race. Ils captivaient les princes des États secondaires par une politique protectrice. Ils séduisaient les hommes d'État, les ministres, les nobles, par des pensions, des honneurs, des titres. Ils influençaient les lettrés et les bourgeois par une presse soudoyée. Ils avaient des agents dans toutes les classes de la société. Du haut de la chaire des professeurs qu'ils rétribuaient, ils faisaient répandre des idées en leur faveur. Sur le théâtre, ils obtenaient de certains poëtes des pièces élogieuses. Ils étendaient partout leur vaste et ténébreuse entreprise.

III

A ces leviers multiples, ils songeaient à en ajouter un autre, par lequel ils espéraient soulever les passions de race à leur profit. Ils cherchaient à évoquer les souvenirs traditionnels des provinces slaves de l'Allemagne, dont ils se prétendaient les chefs naturels. Ils leur disaient : Nous descendons des mêmes aïeux! Notre berceau est le même. Frères par le sang, frères par le cœur, fondons une grande nation de quatre-vingt-dix millions d'hommes robustes, énergiques,

jeunes! Et bientôt nous serons les maîtres de l'Allemagne, de la France, de l'Europe, de Constantinople, des Indes, de l'Asie enfin. Si, tous unis, nous le voulons, le monde est à nous! Ces paroles circulaient comme un feu dévorant, et faisaient tressaillir des peuples qui se demandaient si ce rêve gigantesque ne pouvait pas devenir une réalité.

IV

La Révolution française de 1830 avait porté un premier coup fatal aux projets d'absorption de l'Allemagne par la Russie. En propageant les idées de liberté, elle avait affaibli l'influence des czars et détruit les préventions contre la France. La Révolution de 1848 porta une atteinte plus profonde aux desseins secrets de la Russie. La France, aux yeux des peuples germains émerveillés, devint le représentant du principe de la souveraineté des nations, comme la Russie apparut le représentant du principe absolu des rois. Le cri des peuples triomphants fut donc : Union avec la France contre la Russie! La conséquence de cette union était la reconstitution d'une Pologne indépendante, pour refouler la Russie dans les steppes du Nord.

V

Une citation de l'une des feuilles les plus répandues démontrera les dispositions de l'esprit public allemand à cette époque.

La *Gazette d'Augsbourg* résumait ainsi les griefs de

l'Allemagne et démontrait que les alliances avec la Russie avaient été plus funestes que les guerres les plus désastreuses :

« La Russie avait commencé avec l'Allemagne la » seconde coalition contre la France, au nom des prin- » cipes opposés aux principes de la Révolution fran- » çaise. A la fin de la guerre, elle s'entend avec la » France pour maîtriser en commun l'Allemagne, abju- » rant ses professions de foi contre-révolutionnaires. » Elle fait décider la suppression de trois électorats » ecclésiastiques, Mayence, Trèves et Cologne. Elle » abolit les petits États et les petites principautés. Elle » détruit l'ancienne Constitution germanique. Est-ce » au profit de la liberté des peuples? Non! au profit » du pouvoir absolu, intérieur et extérieur. Voilà le » fruit de la première alliance de l'Allemagne avec la » Russie.

» En 1805, l'Autriche et la Russie combattaient de » concert contre la France. Elles furent toutes deux » vaincues à Austerlitz; mais, à la paix de Presbourg, » la Russie sut s'arranger de manière que l'Autriche » seule fût punie. L'Autriche perdit ses provinces » et ses trésors. Elle fut affaiblie à la fois envers la » France son ennemie et envers la Russie son alliée. » Tel fut le résultat de la seconde alliance de l'Alle- » magne avec la Russie!

» L'empereur de Russie et le roi de Prusse s'étaient » juré une éternelle amitié à Potsdam, sur le tombeau » du grand Frédéric. On sait le résultat de cette coa- » lition. La Prusse fut écrasée à Iéna. L'empereur » Alexandre avait encore les moyens de continuer

» la guerre. Eylau, Friedland même, n'avaient pas » épuisé la Russie. La Russie aima mieux abandonner » la Prusse à son malheur. A Tilsitt, la Prusse perdit » la moitié de ses États, et la Russie consentit même à » recevoir des mains de la France le district prussien » de Bialystock... Par un article secret du traité de » Tilsitt, la Russie et la France s'engageaient à con» quérir et à partager toutes les provinces de la Tur» quie européenne; on ne fait exception que pour la » Roumélie et Constantinople.

» La paix de Presbourg avait procuré à la Russie » l'affaiblissement de la première grande puissance » allemande, l'Autriche. La paix de Tilsitt lui procura » l'affaiblissement de la seconde puissance allemande, » la Prusse. De plus, la Russie gagna à Tilsitt un droit » sur les provinces de Souabe, qui sont pour l'Alle» magne, au midi, ce que sont pour elle, à l'ouest et » au nord, les Pays-Bas hollandais et les duchés de » Schleswig-Holstein; c'est-à-dire un débouché vers » la mer et vers l'avenir. Tel fut le résultat de la troi» sième alliance de l'Allemagne avec la Russie.

» Que la Russie soit l'ennemie ou l'amie de l'Alle» magne, toujours elle s'agrandit aux dépens de » l'Allemagne. Après la guerre que finit la bataille de » Wagram, à la paix de Vienne, la Russie se fait céder » par l'Autriche une partie de la Gallicie orientale. » Si l'alliance de la Russie avec la France eût duré » encore quelque temps, l'Allemagne n'était plus qu'un » souvenir historique. Entamée à l'ouest par la France, » à l'est par la Russie, elle eût peu à peu disparu de » la carte. L'ambition de Napoléon sauva l'Allemagne;

» la guerre de Russie s'alluma; et, au lieu des périls » que lui créait la neutralité ou l'hostilité de la Russie, » l'Allemagne retrouva les périls de son alliance; ils » n'étaient pas moins grands.

» En 1813, pendant la campagne de cette année, les » proclamations russes ne respiraient que l'amour de » l'Allemagne et le respect des légitimités nationales » qu'avait si longtemps outragées le conquérant de » l'Europe. A la paix de Paris, l'allure de la Russie » commença à changer. Elle réclama pour elle le » royaume entier de Pologne, disant que l'amélioration » du sort des Polonais était une obligation et un devoir » qu'elle s'était imposés et qu'elle ne pouvait remplir » qu'en reconstituant l'unité de la Pologne.

» Cette reconstitution de l'unité de la Pologne était, » disait l'empereur Alexandre, le devoir de la Russie. » Elle est aujourd'hui le devoir de l'Europe; et les évé- » nements semblent vouloir aider à cette reconstitution. » L'Allemagne avait en effet le droit de se plaindre et » de s'irriter quand on reconstituait la Pologne au » profit de la Russie. C'était une arme aux mains d'une » amie dangereuse. Mais, si la Pologne reprend du » même coup son indépendance et son unité, ce que » l'Allemagne perdra d'un côté en territoire mal acquis, » elle le retrouvera d'un autre côté en sécurité. La » Pologne lui servira de barrière contre la Russie. Les » Polonais seront l'avant-garde des armées allemandes » vers le nord, une avant-garde reconnaissante et » dévouée. L'Allemagne aujourd'hui est favorable à » la résurrection de la Pologne parce qu'elle est » convaincue qu'il est à la fois de son honneur et de

» son intérêt d'aider à cette résurrection. Quand la » Pologne devait augmenter les forces de la Russie, » quand le rétablissement de la nationalité polonaise » ne devait servir qu'à fonder l'immense empire rêvé » par les docteurs du panslavisme, alors l'Allemagne » aimait mieux avoir la Gallicie et le duché de Posen, » que de voir ces provinces occupées par la Russie. » Elle avait raison : cela valait mieux pour l'Allemagne, » et cela valait mieux aussi pour la Pologne. Aujour» d'hui tout est changé. L'idée d'une Pologne indépen» dante et libre rassure l'Allemagne; et elle veut ré» parer la vieille iniquité du dix-huitième siècle.

» Dans les vingt-trois ans qui se sont écoulés de 1792 » à 1815, la Russie nous a fait plus de mal lorsqu'elle » était notre principale alliée contre la France, que » lorsqu'elle était l'alliée de la France contre nous. » Dans les trente-trois ans qui se sont écoulés de 1815 » à 1848, ce que la Russie a fait contre la liberté et la » puissance de l'Allemagne en continuant à se pré» senter comme notre alliée contre la France, il n'y a » pas un enfant en Allemagne qui ne le sache dire. Les » dangers dont la Russie nous menace ne dépendent » pas du caractère de tel ou tel empereur ; ils tiennent » au caractère de la Russie, à sa politique séculaire, à » sa destinée. »

Telles sont les remarquables réflexions de l'un des organes les plus importants de la presse allemande, rapportées, analysées, commentées, avec précision et talent, par un journal français, *les Débats*. On y voit le reflet véridique de l'opinion publique en Allemagne. La reconstitution du royaume de Pologne par l'union

de l'Allemagne et de la France contre la Russie, est une pensée commune aux Allemands et aux Polonais eux-mêmes.

VI

Tandis que l'un des représentants les plus avancés de la démocratie, Mieroslawski, entouré de ses compagnons, était, comme je l'ai dit, acclamé à Berlin par la bourgeoisie et le peuple, le chef, par sa naissance, des partisans de la monarchie polonaise, le prince Czartoryski recevait, à son entrée à Cologne, l'accueil le plus enthousiaste. Le drapeau national polonais était arboré devant son hôtel à côté du drapeau allemand. Les autorités de la ville, les bourgeois les plus notables, les officiers de tous grades, venaient avec empressement le féliciter et le complimenter; et le colonel de la landwehr lui demandait au nom de l'armée prussienne, d'embrasser, de donner l'accolade à un illustre vétéran de l'émigration polonaise. Le prince Czartoryski, qui se rendait à Berlin, ne cessa de recevoir sur son passage de nouvelles ovations. A toutes les stations où il s'arrêtait, son cœur débordait de joie en entendant ce cri : *Vive la Pologne libre!* Parmi les personnes qui vinrent lui adresser des vœux, on remarqua le général Von den Grüben, commandant le septième corps d'armée. Dans la ville de Hanovre, une masse de population chanta sous les fenêtres de la maison où le prince était descendu, les airs nationaux allemands et l'air polonais : *La Pologne n'est pas encore perdue!*

Les villes d'Aix-la-Chapelle et de Cologne en-

voyaient des délégués aux villes les plus importantes de la Confédération, pour affirmer l'indépendance de la Pologne.

Dans ces premiers temps d'effusion, les Polonais émigrés, dont l'âme était en proie à la plus vive espérance et aux émotions les plus douces d'un retour vers la patrie, recevaient, en traversant l'Allemagne, l'hospitalité la plus cordiale et la plus généreuse. Ils y voyaient le présage d'une résurrection prochaine, et ne doutaient plus de revivre bientôt comme nation, sur une terre si longtemps pleurée et si longtemps absente.

L'Assemblée préparatoire de Francfort, dans la séance du 31 mars, déclarait, après une discussion dont j'ai donné l'abrégé, « que l'Assemblée était pénétrée de la nécessité de rétablir un royaume de Pologne indépendant, et que le partage de ce pays était considéré comme une injustice criante. »

VII

En présence de ce mouvement si général de l'opinion publique, après de telles démonstrations, de tels discours, des tendances si manifestes, les Polonais crurent pouvoir compter sur le concours de l'Allemagne pour recouvrer leur nationalité, une patrie. Presque tous partagèrent cette pensée : que c'était avec l'Allemagne que la France devait se concerter et s'unir pour rendre à la Pologne la vie et l'unité.

Le 25 mars, à son départ de Paris, Czartoryski disait, dans une lettre à ses compatriotes : « ..... Malgré les » circonstances miraculeuses qui semblent favoriser la

» Pologne, il lui reste encore bien des dangers à sur-
» monter. Nous devons, avant tout, malgré une brû-
» lante et bien légitime impatience, éviter de brusquer,
» choquer ou refroidir l'affection fraternelle que nous
» témoigne la noble nation allemande. Nous rendrons
» un grand service à notre patrie en conservant une
» étroite alliance avec cette généreuse nation. Alors,
» utiles, nécessaires les uns aux autres, forts par l'a-
» mour et la liberté, nous allumerons le flambeau de la
» liberté dans les régions du Nord, et nous planterons
» là les étendards polonais et allemands. »

Mieroslawski écrivait à Lamartine : « Ne rien espé-
» rer du gouvernement prussien. — Toutefois, l'opi-
» nion unanime des gouvernements allemands, l'appui
» national que prêtent aux Polonais des députations
» nombreuses, finiront assurément par surmonter le
» mauvais vouloir de la cour de Prusse. Rassurée con-
» tre toute idée de conquête de la part de la France,
» en ce moment, l'Allemagne libérale n'a plus qu'une
» seule inquiétude, c'est que la France ne change de
» système. — Elle se demande encore si elle serait
» franchement soutenue par la République dans une
» lutte possible contre la Russie. » M. Mieroslawski
exprimait cette pensée : « que la Pologne n'avait pas
» d'intérêt plus grand, en ce moment, que de voir la
» France persévérer dans son manifeste. C'était là le
» seul moyen de sauver la Pologne, qui conjurait la
» France de rassurer l'Allemagne, et de chercher dans
» la Confédération germanique une alliée de principes
» et d'intérêts[1]. »

[1] *Moniteur*, 31 mars.

Liebelt, un des prisonniers d'État mis en liberté à Berlin, écrivait, le 20 mars, à ses compatriotes du duché de Posen : « ..... Je vous supplie avant tout de ne ma-
» nifester ni haine ni vengeance envers vos frères alle-
» mands, car ce sont eux qui ont racheté notre liberté
» par le sang versé sur les barricades de Berlin, le
» 18 mars, et ce sont eux qui, s'il plaît à Dieu, aide-
» ront encore notre cause à se relever. »

Le 22 mars, le Comité de Posen faisait également un appel à la fraternité des Allemands contre la Russie.

Ces sentiments d'alliance, d'union intime entre les nationalités allemande et polonaise, dans les premiers jours, dans le premier élan, sont incontestables. Ces deux nationalités ont une amie commune : la France! une ennemie commune : la Russie! Voilà ce qui est écrit dans chaque page de l'histoire de cette première période. Ce premier mouvement spontané, plein de générosité et de grandeur, est nettement dessiné. Nous allons maintenant passer au développement de la seconde période; nous allons examiner les actes et les sentiments des seconds jours.

VIII

Dans le grand-duché de Posen, bourgeois, étudiants, prêtres, ouvriers, paysans, dans les villes, dans les campagnes, éprouvaient cette ivresse de patriotisme qui s'empare des peuples à la veille des grandes transformations. Les bourgeois préparaient les munitions de guerre; les étudiants se livraient à l'exercice des ar-

mes; les prêtres enseignaient comment, à l'exemple du Christ, on doit souffrir et mourir pour les siens; les ouvriers forgeaient des armes; les paysans aiguisaient leurs faux, et quittaient leurs charrues pour se rendre à des camps où, de toutes parts, accouraient les plus zélés, les plus résolus des défenseurs de la Pologne. Le comité organisé à Posen n'avait pas à activer, mais à contenir ce soulèvement. Le sentiment général était qu'aussitôt les préparatifs achevés, et l'indépendance du duché proclamée par le gouvernement prussien, on allait, de commun accord avec l'armée prussienne, pénétrer dans la Pologne asservie à la Russie, et la délivrer de ses fers.

IX

La députation du Comité polonais de Posen, présidée par l'archevêque Przyluski, partie pour Berlin afin d'obtenir pacifiquement l'accomplissement de la promesse royale, la réorganisation nationale du grand-duché, y était arrivée. MM. Microslawski et Liebelt avaient reçu mission du Comité révolutionnaire d'assister aux conférences de cette députation avec le roi et les ministres.

Mais déjà les réflexions en foule s'étaient présentées à l'esprit du gouvernement prussien. Pouvait-il reconstituer le duché de Posen sans être obligé d'y renoncer plus tard d'une manière absolue? N'était-ce pas le premier acte de l'abandon d'une province qui, depuis le partage, avait coûté tant de soins, tant de calculs, tant de patience, tant d'efforts à la Prusse? Lorsque le duché aurait son drapeau, son administration, son armée,

ne serait-il pas bientôt séparé complétement et perdu à jamais? Et cette population allemande transportée dans le duché, répandue partout, allait-on l'abandonner, après les sacrifices et les encouragements prodigués pour l'y établir? Un triple système de germanisation, conçu par le président supérieur Flottwel, suivi avec une persévérance et une habileté remarquables, avait été couronné d'un plein succès. L'introduction d'un nombre considérable d'employés allemands dans la province, la concession de terres immenses à des colonies allemandes, des avances d'argent et des facilités aux Allemands qui voulaient venir s'y fixer ou y acquérir des biens, avaient élevé la population allemande au tiers de la population polonaise. On y comptait environ huit cent cinquante mille Polonais, et trois cent soixante-dix mille Allemands et juifs. — Les juifs, chassés autrefois de l'Allemagne, avaient trouvé un asile en Pologne. — Comment se résoudre, en face d'un tel état de choses, à revenir sur le passé, et à livrer les Allemands aux Polonais? Les haines de race ne se réveilleraient-elles pas en présence de cette domination nouvelle? Et s'il était juste d'arracher les Polonais au despotisme des Allemands, serait-il juste de livrer les Allemands au despotisme des Polonais? — Des considérations d'un autre ordre occupaient aussi la pensée du roi et des ministres. Affaiblir la Prusse, par la perte d'une de ses plus riches provinces, à une époque de crise et de combats peut-être, n'était-ce pas une faute immense? Courir les chances d'une guerre avec la Russie, dont le seul résultat, en cas de victoire même, était la séparation du duché de Posen

réuni désormais à une Pologne régénérée, n'était-ce pas une folie?

X

La question paraissait donc insoluble au gouvernement. Lorsque la députation se présenta, elle trouva le roi et les ministres dans un embarras visible, qui se manifestait dans le maintien, dans la conversation, dans les explications, dans les concessions. Les délégués, de leur côté, espéraient tout et demandaient beaucoup. Comment en effet auraient-ils pensé ne pas obtenir ce que les traités de 1815 mêmes leur avaient accordé : une situation indépendante? Les entrevues du roi, des ministres et des délégués devaient se ressentir de l'impression des sentiments et des intérêts divers qui inspiraient les interlocuteurs. D'une part, une insistance prononcée; d'autre part, des paroles dilatoires. Les débats étaient curieux, intéressants, dramatiques; mais ils n'avançaient pas. A des mots qui indiquaient des arrière-pensées de menace, d'insurrection, il était répondu par des mots qui couvraient des désirs de répression violente pour couper les difficultés par la force. Quelquefois même on allait plus loin, et des paroles vives et amères étaient échangées.

Le roi déclarait ne vouloir consentir à rien de ce qui pourrait troubler ses relations intimes avec son puissant et magnanime voisin. S'exaltant lui-même à cette idée, il s'écria : « Oui, plutôt déposer ma cou- » ronne, sacrifier ma vie, que de manquer au seul » prince de la chrétienté qui ait tenu sa parole dans

» ces temps de mensonge et de félonie! — Mais, Sire, » dit le chef du cabinet, il n'est pas question de..... — » Si fait, messieurs! continua le roi avec emportement, » il est question de paix et de guerre; et jamais je ne » tirerai l'épée contre mon glorieux frère, sachez-le » bien! Et d'ailleurs, ce grand-duché de Posen, l'un » des plus beaux fleurons de ma couronne, cet héri- » tage sacré de mon père, si je m'en dessaisissais, mon » royal frère s'en emparerait immédiatement, et vous y » perdriez plus que moi!... L'empereur m'a fait les » promesses les plus rassurantes que rien ne serait » changé dans nos rapports existants. Vous avez fait » vous-mêmes, en 1830 et 1831, la dure expérience de » ce qu'il en coûte aux téméraires qui osent s'attaquer » au colosse russe. Voudriez-vous donc entraîner ma » monarchie dans votre propre ruine?.... L'agitation » polonaise n'est qu'une démangeaison superficielle, » sans racine aucune dans le peuple. L'expiation galli- » cienne a prouvé que votre peuple, que vos paysans, » ne veulent pas de Pologne indépendante. Ils détes- » tent vos révolutions de tout l'amour qu'ils portent à » leur prince; et s'il leur fallait se prononcer entre mes » affirmations et les vôtres, je n'aurais pas à craindre » leur démenti. » A ces mots, l'un des délégués, Matthieu Palacz, ne pouvant se contenir, murmura dans sa langue, avec la rude franchise du paysan polonais, une dénégation brutale. Le roi, quoique troublé, parut ne pas comprendre, et ajouta : « La destinée de la Polo- » gne était de vivre et de périr d'illusions, jusqu'à se » tromper même après son anéantissement. » Un autre délégué, M. Kraszewski, répliqua avec feu et dignité :

« Sire, il est fâcheux que Votre Majesté ne connaisse » pas mieux la situation de la Pologne. Les nations » trompées peuvent ne pas se laisser tromper davan» tage; mais le temps manque souvent pour se tromper » une seconde fois aux rois qui se trompent aussi com» plétement que Votre Majesté. » Le roi sourit dédaigneusement, mais adoucit son langage. Quittant le ton officiel, il adressa à chaque délégué quelques paroles aimables et gracieuses. Arrivé devant M. Mieroslawski, il lui tourna brusquement le dos, et se retira, laissant les ministres et les délégués en conférence.

XI

Les délégués n'avaient obtenu que des promesses vagues, malgré l'appui d'une députation des citoyens allemands du duché de Posen, lorsqu'un citoyen allemand vint apporter à la conférence la nouvelle que le général Steinacker, qui commandait à Posen, menaçait de bombarder la ville du haut de la citadelle, et qu'il avait réellement l'intention d'exécuter ses menaces. Le comte de Schwerin fit observer que si le général se voyait dans la nécessité de tirer sur la ville, il ne ferait au bout du compte que remplir son devoir. A quoi M. Bielfeld, député et membre de la députation, répliqua : « Monsieur le comte, une telle réponse ne dit rien. » Si l'on a recours à des moyens aussi violents, tout le » grand-duché de Posen se réunira pour répondre à la » force par la force. Nous demandons une réponse » prompte et satisfaisante. » Enfin il fut remis aux députations réunies des Polonais et des Allemands

du grand-duché un décret signé par le roi, ainsi conçu :

« J'autorise volontiers une réorganisation nationale » pour le grand-duché de Posen. Elle doit être réalisée » au plus tôt, et à cette fin, une commission composée » de Polonais et d'Allemands devra être constituée, la- » quelle, de concert avec le président supérieur de la » province, me soumettra les propositions nécessaires. » Cette commission ne pourra toutefois commencer ses » travaux que si l'ordre se trouve maintenu dans la » province, et l'autorité des employés respectée.

» Berlin, le 24 mars 1848.

» Frédéric-Guillaume. »

XII

Ce décret, en termes vagues et indécis, ne pouvait suffire. Les députations demandèrent, le lendemain 25, dans une dernière conférence, de préciser ces points importants d'une manière définitive. Après une longue séance, on convint des faits suivants : 1° le Comité actuellement existant dans le duché de Posen choisira un Comité de gouvernement; il y joindra deux commissaires du roi, M. Beurmann pour les affaires civiles, et le général Willisen pour les affaires militaires; 2° le premier président de la province sera un Polonais, élu par le Comité; 3° les commissaires de districts, les landraths, les juges et les employés de l'administration, qui ne sont pas aimés dans le pays, seront éloignés et remplacés par d'autres que le Comité nommera; mais ils seront

indemnisés, pendant deux ans, à raison de leur position actuelle; 4° les troupes seront organisées à la polonaise (de consentement mutuel il fut ajouté que les Allemands et les Juifs pourraient entrer au service militaire); 5° la citadelle recevra, pour le moment, une garnison prussienne, mais qui ne pourra agir sans l'assentiment du Comité; 6° la langue polonaise jouira dans le grand-duché de droits égaux à ceux de la langue allemande; — les écoles polonaises seront organisées; et on s'occupera de créer des établissements publics.

Ces résolutions prises de vive voix ne furent point converties en ordonnances, et par conséquent donnèrent lieu à des négations et à des affirmations.

XIII

Lorsque les députations retournèrent à Posen, la situation était loin de s'y améliorer. Les généraux Colomb et Steinacker demandaient et recevaient des renforts. Les autorités affirmaient n'avoir reçu aucune instruction de Berlin. Un comité national allemand se formait à l'Odéon pour représenter et défendre les intérêts allemands.

Le premier mouvement d'exaltation et d'entraînement général passé, tout ce qui tendait à la reconstitution de la Pologne devait rencontrer dans le duché, par la logique même des faits, trois oppositions capitales: d'abord, celle des employés allemands, qui tenaient le pays dans leurs mains et se voyaient menacés dans leur existence; ensuite, celle des militaires, qui comptaient parmi eux les nobles, adversaires les plus prononcés

de la révolution, et qui brûlaient de prendre quelque part une revanche de l'échec subi par l'armée à Berlin; enfin, celle des populations allemande et juive, qui savaient parfaitement bien que la conséquence d'un changement de système était, en résumé, un affaiblissement de leurs races et une augmentation de force de la nationalité rivale.

Le gouvernement prussien n'eut donc pas besoin de soulever les passions pour créer des obstacles à l'indépendance du duché de Posen. Ces obstacles étaient dans la nature même des choses. Les uns voulaient conserver ce que les autres voulaient obtenir. Aussi les froissements furent-ils immédiats! Aussi les couleurs polonaises, signe de ralliement et symbole de renaissance pour ceux-ci, devinrent-elles pour ceux-là des symptômes d'hostilités. Les vieilles haines traditionnelles se ranimèrent plus ardentes. Les différences de religion, entre les Polonais catholiques et les Allemands protestants et les Juifs, ajoutaient à la violence des passions. Dans quelques villages et villes, des querelles, des troubles, des abus, donnèrent lieu à des accusations de la part des habitants allemands. L'armement des paysans polonais inspira aux propriétaires des craintes de pillage et de destruction. Les généraux Colomb et Steinacker firent des proclamations pour se plaindre et pour menacer. Le Comité de l'Odéon fut transporté de colère en apprenant quelques faits isolés, grossis par la malveillance. Les soldats usèrent brutalement de représailles, qu'ils prétendirent pleinement justifiées. Les généraux, l'armée, les employés, toute la population allemande, commencèrent bientôt à exprimer hau-

tement la pensée et le désir d'en finir avec la question polonaise.

XIV

Les Polonais de leur côté ne restaient pas inactifs. Ils avaient pour eux le droit, la liberté à recouvrer, leur indépendance à rétablir. Leur imagination poétique se représentait l'antique splendeur éteinte, les tombeaux de leurs pères foulés par le pied d'une race étrangère, les humiliations à venger. Les camps se remplissaient d'une foule fanatisée par l'amour de la patrie. Le Comité, composé de MM. Andrzejewski, Berwinski, des abbés Frombole, Janiszewski, Prusinowski, Jarochowski, Krauthofer, Mielzynski, Moraczewski, Jean Palacz, Gustave Potworowski, W. Stefanski, auxquels étaient venus se joindre M. Liebelt et d'autres Polonais marquants, adressa des appels à la concorde, à l'union, aux Israélites. Il s'efforça de concentrer dans l'unité les différentes classes de la nation polonaise, et de prévenir les luttes entre les nobles et les paysans par des proclamations et des décrets aussi remarquables que celui-ci :

Décret du Comité national polonais concernant l'égalité.

« Il est arrivé sans doute à votre connaissance, que » dans tous les pays du monde, on cherche aujourd'hui » à rapprocher les hommes entre eux, en n'admettant » d'autres distinctions que celles qu'on acquiert légiti» mement par le travail, le dévouement, l'honnêteté » et l'amour de la patrie. Nous déclarons, au nom du

» pouvoir qui nous a été dévolu par le peuple, que » toutes les distinctions d'état existantes jusqu'à présent » parmi nous sont à jamais abolies. Il n'y a donc plus » de nobles, de paysans parmi nous. Il n'y a que des » citoyens libres, égaux et frères entre eux, tous enfants » de la mère commune qu'il est maintenant de notre » devoir de relever de son malheur..... N'écoutons pas » les hommes qui voudraient nous séparer pour nous » retenir dans l'esclavage !... Abstenons-nous de toute » violence et menace contre la propriété ! Respec- » tons les fortunes ! Il serait indigne d'une nation qui » veut reconquérir sa liberté, de la flétrir par des » abus !...

» Posen, 24 mars 1848. »

Le Comité décrétait, le 15 avril, la garantie de leurs propriétés aux paysans propriétaires, l'abolition des charges qui pesaient sur elles, l'extinction de la corvée, une distribution de propriétés territoriales après la délivrance de la Pologne, la répartition des impôts suivant la fortune et les revenus, des récompenses à tous ceux qui prendraient les armes, et un droit aux emplois, suivant les capacités.

XV

Tandis que le Comité continuait ses négociations avec le gouvernement prussien, Mieroslawski avait organisé une commission à Berlin, dans le but de diriger sur le duché de Posen les Polonais les plus déterminés de l'émigration. Vers le 29 mars, il avait quitté Berlin avec

plusieurs de ses compagnons d'infortune et la légion académique. Chef reconnu de la démocratie militante par son courage et sa condamnation à mort, il avait conquis sur le peuple des villes et des campagnes un prestige immense. Il apparaissait comme un ressuscité; on lui en donnait le nom. Partout, sur son passage, il était accueilli avec enthousiasme. On le reçut avec transport dans la ville de Posen. Après de longs pourparlers, ne pouvant se mettre d'accord avec le Comité sur la marche à suivre, il se rendit aux camps, dont il prit aussitôt le commandement.

XVI

Deux opinions divisaient les Polonais: les uns, la plupart habitants de la province, voulaient procéder pacifiquement; les autres, traiter les armes à la main, et au besoin vaincre ou mourir.

Les premiers disaient: Placés entre l'Allemagne et la Russie, si nous nous soulevons et contre l'Allemagne et contre la Russie, nous serons écrasés. Nous n'avons qu'une espérance : attendre notre salut de l'Allemagne démocratique. L'Allemagne ne peut s'affranchir sans nous affranchir avec elle. Il y a dans le gouvernement prussien des mauvais vouloirs; mais dans le peuple de Berlin il y a des sympathies pour nous. Notre droit est évident; il est reconnu, acclamé dans l'Europe entière; et promesse solennelle est faite de reconstituer notre nationalité dans le duché de Posen. Une lutte à main armée est sans issue. Elle ne peut que fournir à nos adversaires des prétextes d'oppression, des prétextes

de violation de la parole donnée. En ce moment, l'opinion publique est pour nous; après le combat, nous serons traités en révoltés et en vaincus. Nous nous serons aliéné l'Allemagne entière, qui fait des vœux pour nous, et qui, tôt ou tard, devra forcément s'unir avec la France contre la Russie, pour rétablir la Pologne. Pourquoi donc, par trop de précipitation, compromettre ainsi la plus sainte des causes? Pourquoi verser le sang de nos frères, sans but, sans espoir et sans résultat?

Les seconds répliquaient: N'ayez point foi aux moyens pacifiques, on vous trompe! La cour de Berlin est russe, complétement russe. Le peuple prussien sera encore joué, et ne pourra faire entendre sa voix. L'Allemagne laissera la Pologne soumise, et la France ne lui passera pas sur le corps pour nous sauver. Il n'y a qu'un moyen de vous faire écouter, à une époque d'insurrection générale, c'est de vous soulever. A des époques semblables, il n'y a que la force qui impose. Au plus hardi le pouvoir! Pas d'hésitation! Que les vingt-deux millions de Polonais se serrent les uns contre les autres et marchent, comme un seul homme, à la conquête de leur liberté! On hésite à nous la rendre! Sachons la prendre! Qu'un seul vœu soit dans nos cœurs, qu'un seul cri soit dans nos bouches: La Pologne! La Pologne debout! Vive la Pologne! En avant ses enfants, ses bataillons, ses cohortes sacrées! Armons nos bras! Saisissons nos fusils, nos haches et nos faux! Que le fer de nos charrues devienne, dans nos fortes mains, des massues pour écraser nos ennemis! Vaincus, on ne nous écoute pas! Vainqueurs, on nous entendra! On comptera avec nous quand nous serons. Soyons! Ce n'est pas au duché de

Posen que se limite notre but. Non! Avec nous les enfants de la Gallicie, de Cracovie! Pénétrons jusqu'à Varsovie! Que chaque pas soit marqué par une bataille et par une victoire! Repoussons les barbares dans leurs déserts! Si nous réussissons, gloire au Christ rédempteur! Si nous succombons, heureux ceux-là qui meurent pour la patrie! La Pologne debout! Vive la Pologne!

FIN DU TOME DEUXIÈME.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME DEUXIÈME.

PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE DEUXIÈME.

CHAPITRE TROISIÈME.

CHAPITRE QUATRIÈME.

DEUXIÈME PARTIE.

CHAPITRE CINQUIÈME.

CHAPITRE SIXIÈME.

CHAPITRE SEPTIÈME.

CHAPITRE HUITIÈME.

CHAPITRE NEUVIÈME.

FIN DE LA TABLE DU TOME DEUXIÈME.



